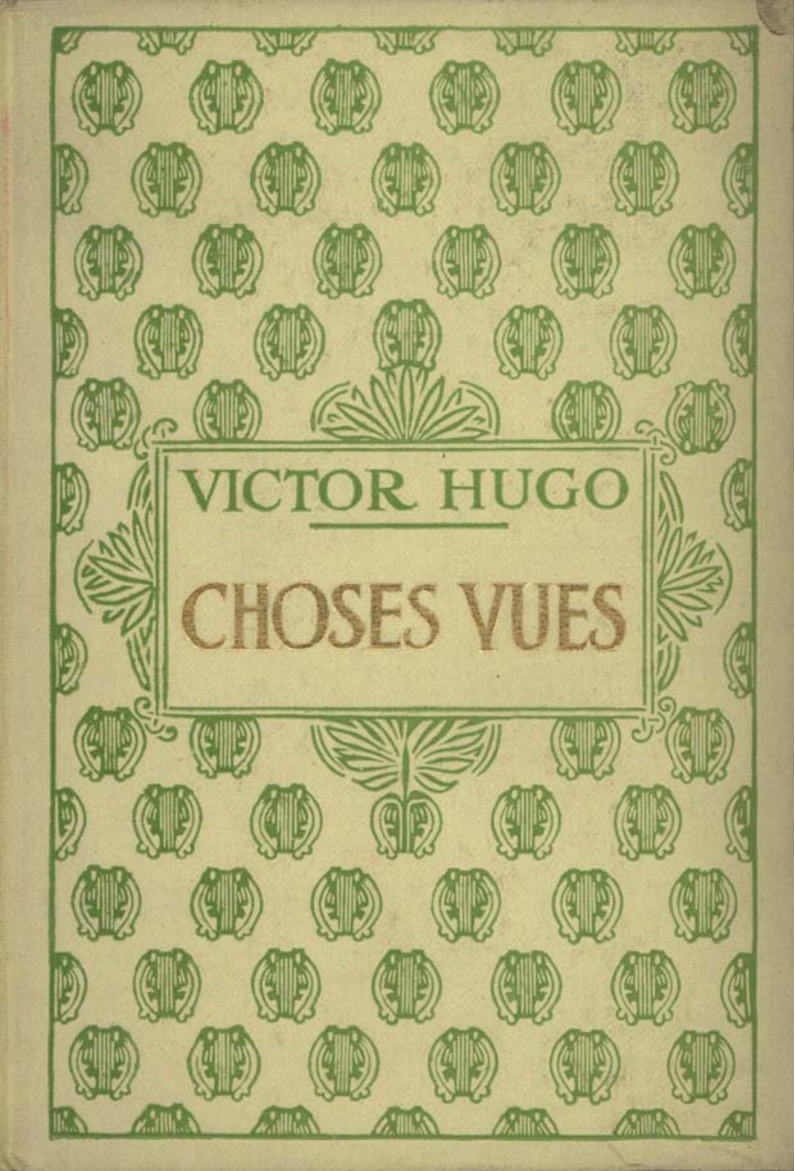
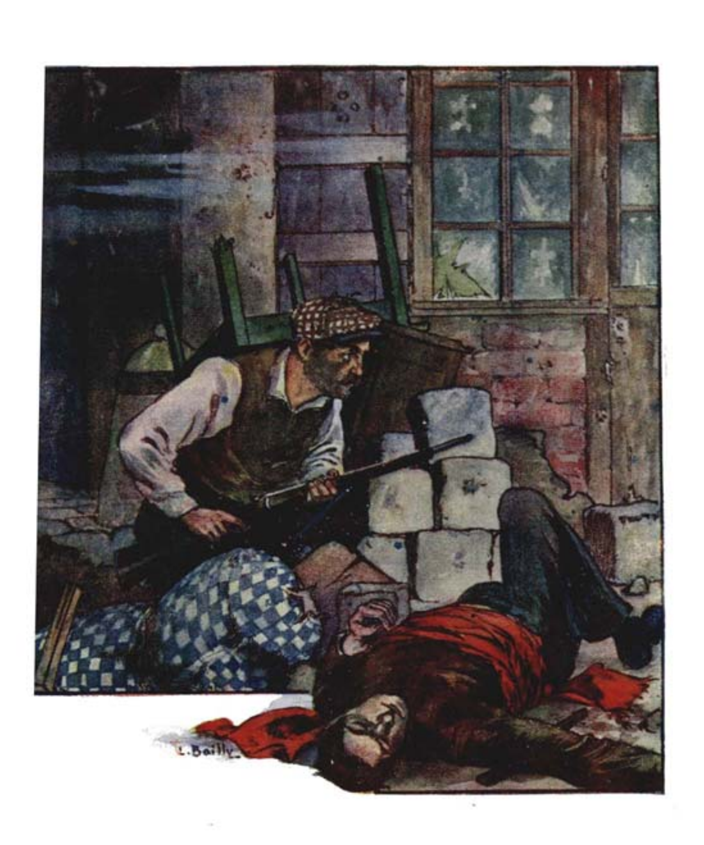

VICTOR HUGO
CHOSES VUES

ŒUVRES COMPLÈTES DE
VICTOR HUGO

CHOSES VUES


L. Bailly

N N

Océan

Choses vues

Par

Victor Hugo

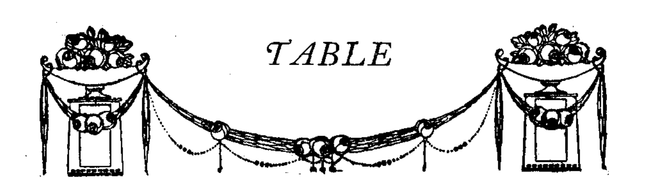
Paris

Nelson, Éditeurs

25, rue Denfert-Rochereau

Londres, Édimbourg et New-York

N *1930* N



TABLE

1843

1844

1845

1846

1847

NOUVELLE SÉRIE

I

II

III

IV

XI

XII

XIII

XIV

XV

XVI

XVII

1838

TALLEYRAND

19 mai.

RUE SAINT-FLORENTIN, il y a un palais et un égout.

Le palais, qui est d'une noble, riche et morne architecture, s'est appelé longtemps : *Hôtel de l'Infantado ;* aujourd'hui on lit sur le fronton de sa porte principale : *Hôtel Talleyrand.* Pendant les quarante ans qu'il a habité cette rue, l'hôte dernier de ce palais n'a peut-être jamais laissé tomber son regard sur cet égout.

C'était un personnage étrange, redouté et considérable ; il s'appelait Charles-Maurice de Périgord ; il était noble comme Machiavel, prêtre comme Gondi, défroqué comme Fouché, spirituel comme Voltaire et boiteux comme le diable. On pourrait dire que tout en lui boitait comme lui ; la noblesse qu'il avait faite servante de la république, la prêtrise qu'il avait traînée au Champ de Mars, puis jetée au ruisseau, le mariage qu'il avait rompu par vingt scandales et par une séparation volontaire, l'esprit qu'il déshonorait par la bassesse.

Cet homme avait pourtant sa grandeur ; les splendeurs des deux régimes se confondaient en lui ; il était prince du vieux royaume de France, et prince de l'empire français.

Pendant trente ans, du fond de son palais, du fond

de sa pensée, il avait à peu près mené l'Europe. Il s'était laissé tutoyer par la révolution et lui avait souri, ironiquement, il est vrai ; mais elle ne s'en était pas aperçue. Il avait approché, connu, observé, pénétré, remué, retourné, approfondi, raillé, fécondé, tous les hommes de son temps, toutes les idées de son siècle, et il y avait eu dans sa vie des minutes où, tenant en sa main les quatre ou cinq fils formidables qui faisaient mouvoir l'univers civilisé, il avait pour pantin Napoléon Ier, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse. Voilà à quoi jouait cet homme.

Après la révolution de Juillet, la vieille race, dont il était grand chambellan, étant tombée, il s'était retrouvé debout sur son pied et avait dit au peuple de 1830, assis, bras nus, sur un tas de pavés : Fais-moi ton ambassadeur.

Il avait reçu la confession de Mirabeau et la première confidence de Thiers. Il disait de lui-même qu'il était un grand poëte et qu'il avait fait une trilogie en trois dynasties : acte Ier, *l'empire de Buonaparte ;* acte IIe, *la maison de Bourbon ;* acte IIIe, *la maison d'Orléans.*

Il avait fait tout cela dans son palais, et, dans ce palais, comme une araignée dans sa toile, il avait successivement attiré et pris héros, penseurs, grands hommes, conquérants, rois, princes, empereurs, Bonaparte, Sieyès, Mme de Staël, Chateaubriand, Benjamin Constant, Alexandre de Russie, Guillaume de Prusse, François d'Autriche, Louis XVIII, Louis-Philippe, toutes les mouches dorées et rayonnantes qui bourdonnent dans l'histoire de ces quarante dernières années.

Tout cet étincelant essaim, fasciné par l'œil profond de cet homme, avait successivement passé sous cette porte sombre qui porte écrit sur son architrave : HÔTEL TALLEYRAND.

Eh bien, avant-hier 17 mai 1838, cet homme est mort. Des médecins sont venus et ont embaumé le cadavre.

Pour cela, à la manière des égyptiens, ils ont retiré les entrailles du ventre et le cerveau du crâne. La chose faite, après avoir transformé le prince de Talleyrand en momie et cloué cette momie dans une bière tapissée de satin blanc, ils se sont retirés, laissant sur une table la cervelle, cette cervelle qui avait pensé tant de choses, inspiré tant d'hommes, construit tant d'édifices, conduit deux révolutions, trompé vingt rois, contenu le monde. Les médecins partis, un valet est entré, il a vu ce qu'ils avaient laissé : Tiens ! ils ont oublié cela. Qu'en faire ? Il s'est souvenu qu'il y avait un égout dans la rue, il y est allé, et a jeté le cerveau dans cet égout.

Finis rerum.

1839

JOURNAL D'UN PASSANT

PENDANT L'ÉMEUTE DU 12 MAI

Dimanche 12 mai.

M. DE TOGORES sort de chez moi. Nous avons parlé de l'Espagne. A mes yeux, géographiquement depuis la formation des continents, historiquement depuis la conquête des Gaules par les romains, politiquement depuis le duc d'Anjou, l'Espagne fait partie intégrante de la France. Jose primero est le même fait que Felipe quinto ; la pensée de Louis XIV a été continuée par Napoléon. Nous ne pouvons donc sans grave imprudence négliger l'Espagne. Malade, elle nous pèse ; saine et forte, elle nous étaie. Nous la traînons, ou nous nous appuyons sur elle. C'est un de nos membres, nous ne pouvons l'amputer, il faut le soigner et le guérir. La guerre civile est une gangrène. Malheur à nous si nous la laissons empirer, elle nous gagnera. Le sang français se mêle largement au sang espagnol par le Roussillon, la Navarre et le Béarn. Les Pyrénées ne sont qu'une ligature, efficace seulement pour un temps.

M. de Togores partageait mon avis. C'était également, me disait-il, l'opinion de son oncle le duc de Frias lorsqu'il était président du conseil de la reine Christine.

Nous avons aussi causé de Mlle Rachel qu'il a trouvée médiocre dans Ériphile, et que je n'ai pas encore vue.

A trois heures je rentre dans mon cabinet.

Ma petite fille vient d'ouvrir ma porte tout effarée et m'a dit : — Papa, sais-tu ce qui se passe ? On se bat au pont Saint-Michel.

Je n'en veux rien croire. Nouveaux détails. Un cuisinier de la maison et le marchand de vin voisin ont vu la chose. Je fais monter le cuisinier. En effet, en passant sur le quai des Orfèvres, il a vu un groupe de jeunes gens tirer des coups de fusil sur la préfecture de police. Une balle a frappé le parapet près de lui. De là, les assaillants ont couru place du Châtelet et à l'Hôtel de Ville, tiraillant toujours. Ils sont partis de la Morgue, que le brave homme appelle *la Morne*.

Pauvres jeunes fous ! avant vingt-quatre heures, bon nombre de ceux qui sont partis de là seront revenus là.

On entend la fusillade. La maison est en rumeur. Les portes et les croisées s'ouvrent et se ferment avec bruit. Les servantes causent et rient aux fenêtres.

On dit que l'insurrection a gagné la Porte-Saint-Martin. Je sors, je suis les boulevards. Il fait beau. La foule se promène dans ses habits de dimanche. On bat le rappel.

A l'entrée de la rue du Pont-aux-Choux, il y a des groupes qui regardent dans la direction de la rue de l'Oseille. On distingue beaucoup de monde et beaucoup de tumulte autour d'une vieille fontaine qu'on aperçoit du boulevard et qui fait l'angle d'un carrefour dans la vieille rue du Temple.

Au milieu de ce brouhaha on voit passer trois ou quatre petits drapeaux tricolores. Commentaires. On reconnaît que ces drapeaux sont tout simplement l'ornement d'une petite charrette à bras où l'on colporte je ne sais quelle drogue à vendre.

A l'entrée de la rue des Filles-du-Calvaire, des groupes regardent dans la même direction. Quelques ouvriers en blouse passent près de moi. J'entends l'un d'eux dire :

— Qu'est-ce que cela me fait ? je n'ai ni femme, ni enfant, ni maîtresse.

Sur le boulevard du Temple les cafés se ferment. Le Cirque Olympique se ferme aussi. La Gaîté tient bon, et jouera.

La foule des promeneurs grossit à chaque pas. Beaucoup de femmes et d'enfants. Trois tambours de la garde nationale, vieux soldats, l'air grave, passent en battant le rappel. La fontaine du Château-d'Eau jette bruyamment sa belle gerbe de fête. Derrière, dans la rue basse, la grande grille et la grande porte de la mairie du Ve arrondissement sont fermées l'une sur l'autre. Je remarque dans la porte de petites meurtrières.

Rien à la Porte-Saint-Martin que beaucoup de foule qui circule paisiblement à travers des régiments d'infanterie et de cavalerie stationnés entre les deux portes. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin ferme ses bureaux. On enlève les affiches sur lesquelles je lis : *Marie Tudor*. Les omnibus marchent.

Dans tout ce trajet, je n'ai pas entendu de fusillade, mais la foule et les voitures font grand bruit.

Je rentre dans le Marais. Vieille rue du Temple, les commères causent tout effarouchées sur les portes. Voici les détails. L'émeute a traversé le quartier. Vers trois heures, deux ou trois cents jeunes gens mal armés ont brusquement investi la mairie du VIIe arrondissement, ont désarmé le poste et pris les fusils. De là ils ont couru à l'Hôtel de Ville et ont fait la même équipée. En entrant au corps de garde, ils ont gaîment embrassé l'officier. Quand ils ont eu l'Hôtel de Ville, qu'en faire ? Ils s'en sont allés. S'ils avaient la France, en seraient-ils moins embarrassés que de l'Hôtel de Ville ? Il y a parmi eux beaucoup d'enfants de quatorze à quinze ans. Quelques-uns ne savent pas charger leur fusil ; d'autres ne peuvent le porter. Un de ceux qui ont tiré rue de Paradis est tombé sur son derrière après le coup. Deux tambours tués en tête de leurs colonnes sont déposés à l'Imprimerie royale, dont la grande porte est fermée. En ce moment on fait

des barricades rue des Quatre-Fils, aux angles de toutes les petites rues de Bretagne, de Poitou, de Touraine, et il y a des groupes qui écoutent. Un grenadier de la garde nationale passe en uniforme, le fusil sur le dos, regardant autour de lui d'un air inquiet.

Il est sept heures ; je suis sur mon balcon, place Royale, on entend des feux de peloton.

Huit heures du soir.— Je suis les boulevards jusqu'à la Madeleine. Ils sont couverts de troupes. Quelques gardes nationaux marchent en tête de toutes les patrouilles. Les promeneurs du dimanche sont mêlés à toute cette infanterie, à toute cette cavalerie. De distance en distance un cordon de soldats verse doucement la foule d'un côté du boulevard sur l'autre. Le Vaudeville joue.

Une heure du matin. — Les boulevards sont déserts. Il n'y a plus que les régiments qui bivouaquent de distance en distance. En revenant, je me suis engagé dans les petites rues du Marais. Tout est calme et sinistre. La vieille rue du Temple est noire comme un four. Les lanternes y ont été brisées.

La place Royale est un camp. Il y a quatre grands feux devant la mairie, autour desquels les soldats causent et rient assis sur leurs sacs. La flamme découpe la silhouette noire des uns et empourpre la face des autres.

Les feuilles vertes et fraîches des arbres de mai s'agitent joyeusement au-dessus des brasiers.

J'avais une lettre à jeter à la poste. J'y ai mis quelque précaution, car tout est suspect à ces braves gardes nationaux. Je me souviens qu'à l'époque des émeutes d'avril 1834 je passais devant un poste de garde nationale ayant un volume des œuvres du duc de Saint-Simon. J'ai été signalé comme saint-simonien, et j'ai failli être massacré.

Au moment où je rentrais chez moi, un escadron de hussards, tenu en réserve toute la journée dans la cour de la mairie, en est sorti brusquement et a défilé devant

moi au galop, se dirigeant vers la rue Saint-Antoine. En montant mon escalier, j'entendais s'éloigner les pas des chevaux.

Lundi 13 mai, 8 heures du matin.

Plusieurs compagnies de garde nationale sont venues s'ajouter à la troupe de ligne campée place Royale. Beaucoup d'hommes en blouse se promènent parmi les gardes nationaux, regardés et regardant d'un air soucieux. Un omnibus débouche par la rue du Pas-de-la-Mule. On lui fait rebrousser chemin.

Tout à l'heure mon frotteur appuyé sur son balai disait : Pour qui me mettrai-je ?

Il a ajouté un moment après : — Quel chien de gouvernement ! on me doit trente francs, et je ne puis rien tirer des gens !

On bat le rappel.

Je déjeune en lisant les journaux. M. Duflot vient. Il était hier soir aux Tuileries. C'était la réception du dimanche ; le roi paraissait fatigué, la reine était triste. Puis, il s'est promené dans Paris. Il a vu rue du Grand-Hurleur un homme tué, un ouvrier, couché à terre, le front percé d'une balle, endimanché. C'était le soir. Il y avait à côté de lui une chandelle allumée. Le mort avait des bagues aux doigts, et sa montre dans son gousset d'où sortait un gros paquet de breloques.

Hier à trois heures et demie, aux premiers coups de fusil, le roi a fait appeler le maréchal Soult et lui a dit : — Maréchal, l'eau se trouble. Il faut pêcher des ministres.

Une heure après, le maréchal est venu chez le roi et lui a dit, en se frottant les mains, avec son accent méridional : Cette fois, sire, *jé crois qué nous férons notré coup*.

Il y a, en effet, un ministère ce matin dans le *Moniteur*.

Midi. — Je sors. On entend la fusillade rue Saint-Louis. On a fait évacuer la place Royale aux hommes en blouse, et maintenant on ne laisse plus pénétrer dans la place

que les personnes qui y demeurent. L'émeute est rue Saint-Louis. On craint que les insurgés ne pénètrent un à un place Royale et ne fusillent la troupe de derrière les piliers des arcades.

Il y a aujourd'hui deux cent douze ans deux mois et deux jours, Beuvron, Bussy d'Amboise et Buquet, d'une part, Boutteville, Deschapelles et Laberthe, d'autre part, se battaient à outrance à l'épée et au poignard, en plein jour, à cette même heure, et dans cette même place Royale. Pierre Corneille avait alors vingt et un ans.

J'entends un garde national regretter la grille qu'on vient de démolir si stupidement, et dont les tronçons sont encore, en ce moment, gisants sur le pavé.

Un autre garde national dit : — Moi, je suis républicain, c'est tout simple, parce que je suis suisse.

Les abords de la place Royale sont déserts. La fusillade continue, très nourrie et très voisine.

Rue Saint-Gilles, devant la porte de la maison occupée, en 1784, par la fameuse comtesse de Lamothe-Valois de l'affaire du collier, un garde municipal m'interdit le passage.

Je gagne la rue Saint-Louis par la rue des Douze-Portes. La rue Saint-Louis a un aspect singulier. On voit à l'un des bouts une compagnie de soldats qui barre toute la rue et s'avance lentement en braquant ses fusils. Je suis enveloppé de gens qui fuient dans toutes les directions. Un jeune homme vient d'être tué au coin de la rue des Douze-Portes.

Impossible d'aller plus loin. Je retourne vers le boulevard. Au coin de la rue du Harlay il y a un cordon de gardes nationaux. L'un d'eux, qui a le ruban bleu de juillet, m'arrête brusquement : — On ne passe pas ! — Et sa voix se radoucit tout à coup : — Vraiment, je ne vous conseille pas d'aller par là, monsieur. — Je lève les yeux, c'est mon frotteur. Je passe outre.

J'arrive à la rue Saint-Claude. A peine y ai-je fait quelques pas que je vois tous les passants se hâter. Une compagnie d'infanterie vient de paraître à l'extrémité

de la rue, près de l'église. Deux vieilles femmes, dont l'une porte un matelas avec des interjections de terreur. Je continue d'avancer vers les soldats qui barrent le bout de la rue. Quelques jeunes drôles en blouse fuient autour de moi. Tout à coup les soldats abaissent leurs fusils et couchent en joue. Je n'ai que le temps de me jeter derrière une borne qui me garantit du moins les jambes. J'essuie le feu. Personne ne tombe dans la rue. Je m'avance vers les soldats en agitant mon chapeau pour qu'ils ne recommencent pas. Arrivé près d'eux, ils m'ouvrent leurs rangs, je passe, et nous ne nous disons rien.

La rue Saint-Louis est déserte. C'est l'aspect de la rue à quatre heures du matin en été ; boutiques fermées, fenêtres fermées, personne, plein jour. Rue du Roi-Doré, les voisins causent sur leurs portes. Deux chevaux, dételés de quelque charrette dont on a fait une barricade, passent rue Saint-Jean-Saint-François, suivis du charretier tout désorienté. Un gros de garde nationale et de troupe de ligne semble embusqué au bout de la rue Saint-Anastase. — Je m'informe.

Il y a une demi-heure environ, sept ou huit jeunes ouvriers sont venus là, traînant des fusils qu'ils savaient à peine charger. C'étaient des adolescents de quatorze à quinze ans. Ils ont préparé leurs armes en silence au milieu des voisins et des passants qui les regardaient faire, puis ils ont envahi une maison où il n'y a qu'une vieille femme et un petit enfant. Là, ils ont soutenu un siège de quelques instants. La fusillade que j'ai essuyée était pour quelques-uns d'entre eux qui s'enfuyaient par la rue Saint-Claude.

Toutes les boutiques sont fermées, excepté celle du marchand de vin où les insurgés ont bu et où les gardes nationaux boivent.

Trois heures. — Je viens d'explorer les boulevards. Ils sont couverts de foule et de troupe. On entend des feux de peloton dans la rue Saint-Martin. Devant la fenêtre de Fieschi, j'ai vu passer un lieutenant général à cheval,

en grand uniforme, entouré d'officiers et suivi d'un escadron de fort beaux dragons, le sabre au poing.

Il y a une manière de camp au Château-d'Eau. Les actrices de l'Ambigu sont sur le balcon de leur foyer qui regardent. Aucun théâtre des boulevards ne jouera ce soir.

Tout désordre a disparu rue Saint-Louis. L'émeute est concentrée aux Halles. Un garde national me disait tout à l'heure : — Ils sont là dans les barricades plus de quatre mille. — Je n'ai rien répondu à ce brave homme. Dans des moments comme celui-ci, tous les yeux sont verres grossissants.

Dans une maison en construction, rue des Coutures-Saint-Gervais, les maçons ont repris leurs travaux. On vient de tuer un homme rue de la Perle. Rue des Trois-Pavillons, je vois des jeunes filles qui jouent au volant.

Il y a rue de l'Écharpe un blanchisseur effarouché qui dit avoir vu passer des canons. Il en a compté huit.

Huit heures du soir. — Le Marais continue d'être assez calme. On me dit qu'il y a des canons place de la Bastille. J'y vais, mais je ne puis rien distinguer ; le crépuscule est trop sombre. Plusieurs régiments attendent là, silencieusement, infanterie et cavalerie. Le peuple se fait au spectacle des fourgons, d'où l'on distribue des vivres à la troupe. Les soldats se disposent à bivouaquer. On entend le bruit du bois qu'on décharge sur le pavé pour les feux de nuit.

Minuit. — Des bataillons entiers font patrouille sur les boulevards. Les bivouacs sont allumés partout et jettent des reflets d'incendie sur les façades des maisons. Un homme habillé en femme vient de passer rapidement à côté de moi, avec un chapeau blanc et un voile noir très épais, qui lui cache entièrement la figure. Au moment où minuit sonnait aux horloges des églises, j'ai entendu distinctement dans le silence de la ville deux feux de peloton très longs et très soutenus

J'écoute passer dans la direction de la rue du Temple une longue file de voitures qui fait un grand bruit de ferraille. Sont-ce des canons ?

Deux heures du matin. — Je rentre chez moi. Je remarque de loin que le grand feu de bivouac allumé au coin de la rue Saint-Louis et de la rue de l'Écharpe a disparu. En approchant, je vois un homme accroupi devant la fontaine qui fait tomber l'eau du robinet sur quelque chose. Je regarde. L'homme paraît inquiet. Je reconnais qu'il éteint à la fontaine des bûches à demi consumées, puis il les charge sur ses épaules et s'en va. Ce sont les derniers tisons que les troupes ont laissés sur le pavé en quittant leurs bivouacs. En effet, il n'y a plus maintenant que quelques tas de cendre rouge. Les soldats sont rentrés dans leurs casernes. L'émeute est finie. Elle aura du moins servi à chauffer un pauvre diable en hiver.

1840

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON

— 15 DÉCEMBRE —

Notes prises sur place

J'AI entendu battre le rappel dans les rues depuis six heures et demie du matin. Je sors à onze heures. Les rues sont désertes, les boutiques fermées ; à peine voit-on passer une vieille femme çà et là. On sent que Paris tout entier s'est versé d'un seul côté de la ville comme un liquide dans un vase qui penche. Il fait très froid ; un beau soleil, de légères brumes au ciel. — Les ruisseaux sont gelés. Comme j'arrive au pont Louis-Philippe, une nuée s'abaisse et quelques flocons de neige poussés par la bise viennent me fouetter le visage. — En passant près de Notre-Dame je remarque que le bourdon ne tinte pas.

Rue Saint-André-des-Arcs, le mouvement fébrile de la fête commence à se faire sentir. — Oui, c'est une fête ; la fête d'un cercueil exilé qui revient en triomphe. — Trois hommes du peuple, de ces pauvres ouvriers en haillons, qui ont froid et faim tout l'hiver, marchent devant moi tout joyeux. L'un d'eux saute, danse et fait mille folies en criant : Vive l'empereur ! De jolies grisettes parées passent, menées par leurs étudiants. Des fiacres se hâtent vers les Invalides. Rue du Four, la neige s'épais-

sit. Le ciel devient noir. Les flocons de neige le sèment de larmes blanches. Dieu semble vouloir tendre aussi.

Cependant le tourbillon dure peu. Un pâle rayon blanchit l'angle de la rue de Grenelle et de la rue du Bac, et, là, les gardes municipaux arrêtent les voitures. Je passe outre. Deux grands chariots vides menés par des soldats du train viennent à grand bruit derrière moi et rentrent dans leur quartier au bout de la rue de Grenelle au moment où je débouche sur la place des Invalides. Là, je crains un moment que tout ne soit fini et que l'empereur ne soit passé, tant il vient de passants de mon côté, lesquels semblent s'en retourner. C'est tout simplement la foule qui reflue, refoulée par un cordon de gardes municipaux à pied. Je montre mon billet pour la première estrade à gauche, et je franchis la haie.

Ces estrades sont d'immenses échafaudages qui couvrent, du quai à la grille du dôme, tous les gazons de l'esplanade. Il y en a trois de chaque côté.

Au moment où j'arrive, le mur des estrades de droite me cache encore la place. J'entends un bruit formidable et lugubre. On dirait d'innombrables marteaux frappant en cadence sur des planches. Ce sont les cent mille spectateurs entassés sur les échafauds, qui, glacés par la bise, piétinent pour se réchauffer en attendant que le cortège passe.

Je monte sur l'estrade. Le spectacle n'est pas moins étrange. Les femmes, presque toutes bottées de gros chaussons et voilées, disparaissent sous des amas de fourrures et de manteaux; les hommes promènent des cache-nez extravagants.

La décoration de la place, bien et mal. Le mesquin habillant le grandiose. Des deux côtés de l'avenue deux rangées de figures héroïques, colossales, pâles à ce froid soleil, qui font un assez bel effet. Elles paraissent de marbre blanc. Mais ce marbre est du plâtre. Au fond, vis-à-vis le dôme, la statue de l'empereur, en bronze. Ce bronze aussi est du plâtre. Dans chaque entre-deux des statues, un pilier en toile peinte et dorée d'assez

mauvais goût surmonté d'un pot-à-feu, — plein de neige pour le moment. Derrière les statues, les estrades et la foule ; entre les statues, la garde nationale éparse ; au-dessus des estrades, des mâts à la pointe desquels flottent magnifiquement soixante longues flammes tricolores.

Il paraît qu'on n'a pas eu le temps d'achever l'ornementation de la grande entrée de l'hôtel. On a ébauché au-dessus de la grille une façon d'arc de triomphe funèbre en toile peinte et en crêpe, avec lequel le vent joue comme avec les vieux linges pendus à la lucarne d'une masure. Une rangée de mâts tout nus et tout secs se dressent au-dessus des canons et, à distance, ressemblent à ces allumettes que les petits enfants piquent dans du sable. Des nippes et des haillons, qui ont la prétention d'être des tentures noires étoilées d'argent, frissonnent et clapotent pauvrement entre ces mâts. Au fond, le dôme, avec son pavillon et son crêpe, glacé de reflets métalliques, estompé par la brume sur le ciel lumineux, fait une figure sombre et splendide.

Il est midi.

Le canon de l'hôtel tire de quart d'heure en quart d'heure. La foule piétine et bat la semelle. Des gendarmes déguisés en bourgeois, mais trahis par leurs éperons et leurs cols d'uniforme, se promènent çà et là. En face de moi, un rayon éclaire vivement une assez mauvaise statue de Jeanne d'Arc, qui tient une palme à la main dont elle semble se faire un écran comme si le soleil lui faisait mal aux yeux.

A quelques pas de la statue, un feu, où des gardes nationaux se chauffent les pieds, est allumé dans un tas de sable.

De temps en temps des musiciens militaires envahissent un orchestre dressé entre les deux estrades du côté opposé, y exécutent une fanfare funèbre, puis redescendent en hâte et disparaissent dans la foule, sauf à reparaître le moment d'après. Ils quittent la fanfare pour le cabaret.

Un crieur erre dans l'estrade, vendant des complaintes

à un sou et des relations de la cérémonie. J'achète deux de ces papiers.

Tous les yeux sont fixés sur l'angle du quai d'Orsay par où doit déboucher le cortège. Le froid augmente l'impatience. Des fumées blanches et noires montent çà et là à travers le massif brumeux des Champs-Élysées, et l'on entend des détonations lointaines.

Tout à coup les gardes nationaux courent aux armes. Un officier d'ordonnance traverse l'avenue au galop. La haie se forme. Des ouvriers appliquent des échelles aux pilastres et commencent à allumer les pots-à-feu. Une salve de grosse artillerie éclate bruyamment à l'angle est des Invalides ; une épaisse fumée jaune, coupée d'éclairs d'or, remplit tout ce coin. D'où je suis, on voit servir les pièces. Ce sont deux beaux vieux canons sculptés du dix-septième siècle dans le bruit desquels on sent le bronze. — Le cortège approche.

Il est midi et demi.

A l'extrémité de l'esplanade, vers la rivière, une double rangée de grenadiers à cheval, à buffleteries jaunes, débouche gravement. C'est la gendarmerie de la Seine. C'est la tête du cortège. En ce moment le soleil fait son devoir et apparaît magnifiquement. Nous sommes dans le mois d'Austerlitz.

Après les bonnets à poil de la gendarmerie de la Seine, les casques de cuivre de la garde municipale de Paris, puis les flammes tricolores des lanciers secouées par le vent d'une façon charmante. Fanfares et tambours.

Un homme en blouse bleue grimpe par les charpentes extérieures, au risque de se rompre le cou, dans l'estrade qui me fait face. Personne ne l'aide. Un spectateur en gants blancs le regarde faire et ne lui tend pas la main. L'homme arrive pourtant.

Le cortège, mêlé de généraux et de maréchaux, est d'un admirable aspect. Le soleil, frappant les cuirasses des carabiniers, leur allume à tous sur la poitrine une étoile éblouissante. Les trois écoles militaires passent avec une fière et grave contenance. Puis l'artillerie et l'infanterie,

comme si elles allaient au combat ; les caissons ont à leur arrière-train la roue de rechange, les soldats ont le sac sur le dos.

A quelque distance, une grande statue de Louis XIV, largement étoffée, et d'un assez bon style, dorée par le soleil, semble regarder cette pompe avec stupeur.

La garde nationale à cheval paraît. Brouhaha dans la foule. Elle est en assez bon ordre pourtant ; mais c'est une troupe sans gloire, et cela fait un trou dans un pareil cortège. On rit. J'entends ce dialogue : — Tiens ! ce gros colonel ! comme il tient drôlement son sabre ! — Qu'est-ce que c'est que ça ? — C'est Montalivet.

D'interminables légions de garde nationale à pied défilent maintenant, fusils renversés comme la ligne, dans l'ombre de ce ciel gris. Un garde national à cheval, qui laisse tomber son chapska et galope ainsi quelque temps nu-tête malgré qu'il en ait, amuse fort la galerie, c'est-à-dire cent mille personnes.

De temps en temps le cortège s'arrête, puis il reprend sa marche. On achève d'allumer les pots-à-feu qui fument entre les statues comme de gros bols de punch.

L'attention redouble. Voici la voiture noire à frise d'argent de l'aumônier de la *Belle-Poule*, au fond de laquelle on entrevoit le prêtre en deuil ; puis le grand carrosse de velours noir à panneaux-glaces de la commission de Sainte-Hélène, quatre chevaux à chacun de ces deux carrosses.

Tout à coup le canon éclate à la fois à trois points différents de l'horizon. Ce triple bruit simultané enferme l'oreille dans une sorte de triangle formidable et superbe. Des tambours éloignés battent aux champs.

Le char de l'empereur apparaît.

Le soleil, voilé jusqu'à ce moment, reparaît en même temps. L'effet est prodigieux.

On voit au loin, dans la vapeur et dans le soleil, sur le fond gris et roux des arbres des Champs-Élysées, à travers de grandes statues blanches qui ressemblent à des fantômes, se mouvoir lentement une espèce de

montagne d'or. On n'en distingue encore rien qu'une sorte de scintillement lumineux qui fait étinceler sur toute la surface du char tantôt des étoiles, tantôt des éclairs. Une immense rumeur enveloppe cette apparition. On dirait que ce char traîne après lui l'acclamation de toute la ville comme une torche traîne sa fumée.

Au moment de tourner dans l'avenue de l'Esplanade, il reste quelques instants arrêté par quelque hasard du chemin devant une statue qui fait l'angle de l'avenue et du quai. J'ai vérifié depuis que cette statue était celle du maréchal Ney.

Au moment où le char-catafalque a paru, il était une heure et demie.

Le cortège se remet en marche. Le char avance lentement. On commence à en distinguer la forme.

Voici les chevaux de selle des maréchaux et des généraux qui tiennent le cordon du poêle impérial.

Voici les quatrevingt-six sous-officiers légionnaires portant les bannières des quatrevingt-six départements. Rien de plus beau que ce carré, au-dessus duquel frissonne une forêt de drapeaux. On croirait voir marcher un champ de dahlias gigantesques.

Voici un cheval blanc couvert de la tête aux pieds d'un crêpe violet, accompagné d'un chambellan bleu ciel brodé d'argent et conduit par deux valets de pied vêtus de vert et galonnés d'or. C'est la livrée de l'empereur. Frémissement dans la foule : — *C'est le cheval de bataille de Napoléon !* — La plupart le croyaient fortement. Pour peu que le cheval eût servi deux ans à l'empereur, il aurait trente ans, ce qui est un bel âge de cheval.

Le fait est que ce palefroi est un bon vieux cheval-comparse qui remplit depuis une dizaine d'années l'emploi de cheval de bataille dans tous les enterrements militaires auxquels préside l'administration des pompes funèbres.

Ce coursier de paille porte sur son dos la vraie selle de Bonaparte à Marengo. Une selle de velours cramoisi à double galon d'or, — assez usée.

Après le cheval viennent en lignes sévères et pressées

les cinq cents marins de *la Belle-Poule*, jeunes visages pour la plupart, en tenue de combat, en veste ronde, le chapeau rond verni sur la tête, les pistolets à la ceinture, la hache d'abordage à la main et le sabre au côté, un sabre court à large poignée de fer poli.

Les salves continuent. En ce moment on raconte dans la foule que ce matin le premier coup de canon tiré aux Invalides a coupé les deux cuisses d'un garde municipal. On avait oublié de déboucher la pièce. On ajoute qu'un homme a glissé, place Louis XV, sous les roues du char et a été écrasé.

Le char est maintenant très près. Il est précédé presque immédiatement de l'état-major de la *Belle-Poule*, commandé par M. le prince de Joinville à cheval. M. le prince de Joinville a le visage couvert de barbe (blonde), ce qui me paraît contraire aux règlements de la marine militaire. Il porte pour la première fois le grand cordon de la Légion d'honneur. Jusqu'ici il ne figurait sur le livre de la Légion que comme simple chevalier.

Arrivé précisément en face de moi, je ne sais quel obstacle momentané se présente. Le char s'arrête. Il fait une station de quelques minutes entre la statue de Jeanne d'Arc et la statue de Charles V.

Je puis le regarder à mon aise. L'ensemble a de la grandeur. C'est une énorme masse, dorée entièrement, dont les étages vont pyramidant au-dessus des quatre grosses roues dorées qui la portent. Sous le crêpe violet semé d'abeilles, qui le recouvre du haut en bas, on distingue d'assez beaux détails : les aigles effarés du soubassement, les quatorze Victoires du couronnement portant sur une table d'or un simulacre de cercueil. Le vrai cercueil est invisible. On l'a déposé dans la cave du soubassement, ce qui diminue l'émotion.

C'est là le grave défaut de ce char. Il cache ce qu'on voudrait voir, ce que la France a réclamé, ce que le peuple attend, ce que tous les yeux cherchent, le cercueil de Napoléon.

Sur le faux sarcophage on a déposé les insignes de

l'empereur, la couronne, l'épée, le sceptre et le manteau. Dans la gorge dorée qui sépare les Victoires du faîte des aigles du soubassement, on voit distinctement, malgré la dorure déjà à demi écaillée, les lignes de suture des planches de sapin. Autre défaut. Cet or n'est qu'en apparence. Sapin et carton-pierre, voilà la réalité. J'aurais voulu pour le char de l'empereur une magnificence qui fût sincère.

Du reste, la masse de cette composition sculpturale n'est pas sans style et sans fierté, quoique le parti pris du dessin et de l'ornementation hésite entre la renaissance et le rococo.

Deux immenses faisceaux de drapeaux pris sur toutes les nations de l'Europe se balancent avec une emphase magnifique à l'avant et à l'arrière du char.

Le char, tout chargé, pèse vingt-six mille livres. Le cercueil seul pèse cinq mille livres.

Rien de plus surprenant et de plus superbe que l'attelage de seize chevaux qui traînent le char. Ce sont d'effrayantes bêtes, empanachées de plumes blanches jusqu'aux reins, et couvertes de la tête aux pieds d'un splendide caparaçon de drap d'or, lequel ne laisse voir que leurs yeux, ce qui leur donne je ne sais quel air terrible de chevaux-fantômes.

Des valets de pied à la livrée impériale conduisent cette cavalcade formidable.

En revanche, les dignes et vénérables généraux qui portent les cordons du poêle ont la mine la moins fantastique qui soit. En tête deux maréchaux, le duc de Reggio, petit et borgne [1], à droite ; à gauche, le comte

[1] M. le duc de Reggio n'est pas réellement borgne. Il y a quelques années, à la suite d'un refroidissement, le maréchal a été atteint d'une paralysie locale qui a envahi la joue et la paupière droites. Depuis cette époque il ne peut ouvrir l'œil. Du reste, dans toute cette cérémonie il a montré un admirable courage. Criblé de blessures, âgé de soixante-quinze ans, il est resté en plein air, par un froid de quatorze degrés, depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, en grand uniforme et sans manteau, par respect pour son général. Il a fait le trajet de Courbevoie aux Invalides à pied, *sur ses trois jambes cassées*,

Molitor ; en arrière, à droite, un amiral, le baron Duperré, gros et jovial marin ; à gauche, un lieutenant général, le comte Bertrand, cassé, vieilli, épuisé ; noble et illustre figure. Tous les quatre sont revêtus du cordon rouge.

Le char, soit dit en passant, n'aurait dû avoir que huit chevaux. Huit chevaux, c'est un nombre symbolique qui a un sens dans le cérémonial. Sept chevaux, neuf chevaux, c'est un roulier ; seize chevaux, c'est un fardier ; huit chevaux, c'est un empereur [1].

Les spectateurs des estrades n'ont cessé de battre la semelle qu'au moment où le char-catafalque a passé devant eux. Alors seulement les pieds font silence. On sent qu'une grande pensée traverse cette foule.

Le char s'est remis en marche, les tambours battent aux champs, le canon redouble. Napoléon est devant la grille des Invalides. Il est deux heures moins dix minutes.

Derrière le corbillard viennent en costumes civils tous les survivants parmi les anciens serviteurs de

me disait spirituellement la duchesse de Reggio. Le maréchal, en effet, ayant eu deux fractures à la jambe droite et une à la jambe gauche, a eu bien véritablement trois jambes cassées.

Après tout, il est remarquable que, sur tant de vieillards exposés pendant si longtemps à ce grand froid, il ne leur soit arrivé malheur à aucun. Chose rare, ces funérailles n'ont enterré personne.

[1] 29 décembre 1840. — On a su, depuis, que les magnifiques housses de brocart d'or qui caparaçonnaient les seize chevaux étaient en tissu de verre. Économie peu digne. Trompe-l'œil inconvenant. Aujourd'hui on lit dans les journaux cette singulière annonce :

« Un grand nombre de personnes venues à l'établissement des tissus de verre, rue de Charonne, 97, pour voir le manteau impérial qui a décoré les côtés du char funèbre de Napoléon, ont désiré garder un souvenir de la grande cérémonie en faisant l'acquisition de quelques aigles de ce manteau. Le directeur de cet établissement, qui, pour exécuter la commande du gouvernement, a été forcé de les leur refuser, se trouve aujourd'hui en mesure de les satisfaire. »

Ainsi, statues de bronze en plâtre, Victoires d'or massif en carton-pierre, manteau impérial en tissu de verre, et, quinze jours après la cérémonie, — aigles à vendre. (*Notes de Victor Hugo.*)

l'empereur, puis tous les survivants parmi les soldats de la garde, vêtus de leurs glorieux uniformes déjà étranges pour nous.

Le reste du cortège, composé des régiments de l'armée et de la garde nationale, occupe, dit-on, le quai d'Orsay, le pont Louis XVI, la place de la Concorde et l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'arc de l'Étoile.

Le char n'entre pas dans la cour des Invalides, la grille posée par Louis XIV serait trop basse. Il se détourne à droite ; on voit les marins entrer dans le soubassement et ressortir avec le cercueil, puis disparaître sous le porche élevé à l'entrée du palais. Ils sont dans la cour.

C'est fini pour les spectateurs du dehors. Ils descendent à grand bruit et en toute hâte des estrades. Des groupes s'arrêtent de distance en distance devant des affiches collées sur les planches et ainsi conçues : LEROY, LIMONADIER, *rue de la Serpe, près des Invalides. — Vins fins et pâtisseries chaudes.*

Je puis maintenant examiner la décoration de l'avenue. Presque toutes ces statues de plâtre sont mauvaises. Quelques-unes sont ridicules. Le Louis XIV, qui, à distance, avait de la masse, est grotesque de près. Macdonald est ressemblant. Mortier aussi. Ney le serait, si l'on ne lui avait trop haussé le front. Du reste, le sculpteur l'a fait exagéré et risible à force de vouloir être mélancolique. La tête est trop grosse. A ce sujet on raconte que, dans la rapidité de cette improvisation de statues, les mesures ont été mal données. Le jour de la livraison venu, le statuaire a fourni un maréchal Ney trop grand d'un pied. Qu'ont fait les gens des Beaux-arts ? Ils ont scié à la statue une tranche de ventre de douze pouces de large, et ils ont recollé tant bien que mal les deux morceaux.

Le plâtre badigeonné en bronze de l'empereur est embu

et couvert de taches qui font ressembler la robe impériale à de la vieille serge verte rapiécée.

Ceci me rappelle — car la génération des idées est un étrange mystère — que cet été, chez M. Thiers, j'entendis Marchand, le valet de chambre de l'empereur, raconter que Napoléon aimait les vieux habits et les vieux chapeaux. Je comprends et je partage ce goût. Pour un cerveau qui travaille, la pression d'un chapeau neuf est insupportable.

— L'empereur, disait Marchand, avait emporté de France trois habits, deux redingotes et deux chapeaux ; il a fait avec cette garde-robe ses six ans de Sainte-Hélène ; il ne portait pas d'uniforme.

Marchand ajoutait d'autres détails curieux. L'empereur, aux Tuileries, semblait souvent changer rapidement de costume. En réalité il n'en était rien. L'empereur était habituellement en costume civil, c'est-à-dire une culotte de casimir blanc, bas de soie blancs, souliers à boucles. Mais il y avait toujours là, dans le cabinet voisin, une paire de bottes à l'écuyère doublée en soie blanche jusqu'au-dessus des genoux. Quand un incident survenait et qu'il fallait que l'empereur montât à cheval, il ôtait ses souliers, mettait ses bottes, endossait son uniforme, et le voilà militaire. Puis il rentrait, quittait ses bottes, reprenait ses souliers et redevenait civil. La culotte blanche, les bas et les souliers ne servaient jamais qu'un jour. Le lendemain cette défroque impériale appartenait au valet de chambre.

Il est trois heures. Une salve d'artillerie annonce que la cérémonie vient de s'achever aux Invalides. Je ren-

contre B... Il en sort. La vue du cercueil a produit une émotion inexprimable.

Les paroles dites ont été simples et grandes. M. le prince de Joinville a dit au roi : *Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon.* Le roi a répondu : *Je le reçois au nom de la France.* — Puis il a dit à Bertrand : *Général, déposez sur le cercueil la glorieuse épée de l'empereur.* Et à Gourgaud : *Général, déposez sur le cercueil le chapeau de l'empereur.*

Le *Requiem*, de Mozart, a fait peu d'effet. Belle musique, déjà ridée. Hélas ! la musique se ride !

Le catafalque n'a été terminé qu'une heure avant l'arrivée du cercueil. B... était dans l'église à huit heures du matin. Elle n'était encore qu'à moitié tendue et les échelles, les outils et les ouvriers l'encombraient. La foule arrivait pendant ce temps-là.

On a essayé de grandes palmes dorées de cinq ou six pieds de haut aux quatre coins du catafalque. Mais, après les avoir posées, on a vu qu'elles faisaient un médiocre effet. On les a ôtées [1].

M. le prince de Joinville, qui n'avait pas vu sa famille depuis six mois, est allé baiser la main de la reine et serrer joyeusement celles de ses frères et sœurs. La reine l'a reçu gravement, sans effusion, en reine plutôt qu'en mère.

Pendant ce temps-là les archevêques, les curés et les prêtres chantaient le *Requiescat in pace* autour du cercueil de Napoléon.

[1] 23 décembre. — Depuis la translation du cercueil, l'église des Invalides est ouverte à la foule qui la visite. Il y passe, chaque jour, cent mille personnes, de dix heures du matin à quatre heures du soir. L'éclairage de la chapelle coûte à l'état 350 francs par jour. M. Duchâtel, ministre de l'intérieur (qui passe pour fils de l'empereur, soit dit en passant), gémit hautement de cette dépense.

Le cortège a été beau, mais trop exclusivement militaire, suffisant pour Bonaparte, non pour Napoléon. Tous les corps de l'état eussent dû y figurer, au moins par députations. Du reste, l'incurie du gouvernement a été extrême. Il était pressé d'en finir. Philippe de Ségur, qui a suivi le char comme ancien aide de camp de l'empereur, m'a conté qu'à Courbevoie, au bord de la rivière, par un froid de quatorze degrés, ce matin, à huit heures, il n'y avait pas même une salle d'attente chauffée. Ces deux cents vieillards de l'ancienne maison de l'empereur ont dû attendre une heure et demie sous une espèce de temple grec ouvert aux quatre vents.

Même négligence pour les bateaux à vapeur qui ont fait avec le corps le trajet du Havre à Paris ; trajet admirable, d'ailleurs, par l'attitude recueillie et grave des populations riveraines. Aucun de ces bateaux n'était convenablement aménagé, les vivres manquaient. Point de lits. Ordre de ne pas descendre à terre. M. le prince de Joinville était obligé de coucher, lui vingtième, dans une chambre commune, sur une table. D'autres couchaient dessous. On dormait à terre, et les plus heureux sur des banquettes ou des chaises. Il semblait que le pouvoir eût eu de l'humeur. Le prince s'en est plaint tout haut et a dit : Dans cette affaire, tout ce qui vient du peuple est grand, tout ce qui vient du gouvernement est petit.

Voulant gagner les Champs-Élysées j'ai traversé le pont suspendu où j'ai donné mon sou. Générosité véritable, car la foule qui encombre le pont se dispense de payer.

Les légions et les régiments sont encore en bataille dans l'avenue de Neuilly. L'avenue est décorée ou plutôt déshonorée dans toute sa longueur par d'affreuses statues en plâtre figurant des Renommées et par des colonnes triomphales surmontées d'aigles dorés et posés en porte-à-faux sur des piédestaux en marbre gris. Les gamins se

divertissent à faire des trous dans ce marbre qui est en toile.

Sur chaque colonne on lit entre deux faisceaux de drapeaux tricolores le nom et la date d'une des victoires de Bonaparte.

Un médiocre décor d'opéra occupe le sommet de l'arc de triomphe, l'empereur debout sur un char entouré de Renommées, ayant à sa droite la Gloire et à sa gauche la Grandeur. Que signifie une statue de la grandeur ? Comment exprimer la grandeur par une statue ? Est-ce en la faisant plus grande que les autres ? Ceci est du galimatias monumental.

Ce décor, mal doré, regarde Paris. En tournant autour de l'arc, on le voit par derrière. C'est une vraie ferme de théâtre. Du côté de Neuilly l'empereur, les Gloires et les Renommées ne sont plus que des châssis grossièrement chantournés.

A propos de cela, les figures de l'avenue des Invalides ont été étrangement choisies, soit dit en passant. La liste publiée donne des alliances de noms bizarres et hardies. En voici une : *Lobau. Charlemagne. Hugues Capet.*

Il y a quelques mois, je me promenais dans ces mêmes Champs-Élysées avec Thiers, alors premier ministre. Il eût à coup sûr mieux *réussi* cette cérémonie. Il l'eût prise à cœur. Il avait des idées. Il sent et il aime Napoléon. Il me contait des anecdotes sur l'empereur. M. de Rémusat lui a communiqué les mémoires inédits de sa mère. Il y a là cent détails.

L'empereur était bon et taquin. La taquinerie est la méchanceté des bons. Caroline, sa sœur, voulait être reine. Il la fit reine, reine de Naples. Mais la pauvre femme eut beaucoup de soucis dès qu'elle eut un trône, et s'y rida et s'y fana quelque peu.

Un jour Talma déjeunait avec Napoléon — l'étiquette

n'admettait Talma qu'au déjeuner. — Voici que la reine Caroline arrivant de Naples, pâle et fatiguée, entre chez l'empereur. Il la regarde, puis se tourne vers Talma, fort empêché entre ces deux majestés. — Mon cher Talma, lui dit-il, elles veulent toutes être reines, elles y perdent leur beauté. Regardez Caroline. Elle est reine, elle est laide.

Au moment où je passe, on achève de démolir les innombrables estrades tendues de noir et décorées de banquettes de bal qui ont été élevées par des spéculateurs à l'entrée de l'avenue de Neuilly. Sur l'une d'elles, en face du jardin Beaujon, je lis cet écriteau : — *Places à louer. Tribune d'Austerlitz. S'adresser à M. Berthellemot, confiseur.*

De l'autre côté de l'avenue, sur une baraque de saltimbanques ornée de deux affreuses peintures d'enseigne représentant, l'une, la mort de l'empereur, l'autre, le fait d'armes de Mazagran, je lis cet autre écriteau : NAPOLÉON DANS SON CERCUEIL. TROIS SOUS.

Des hommes du peuple passent et chantent : *Vive mon grand Napoléon ! vive mon vieux Napoléon !* Des marchands parcourent la foule, criant : Tabac et cigares ! D'autres offrent aux passants je ne sais quel liquide chaud et fumant dans une théière de cuivre en forme d'urne et voilée d'un crêpe. Une vieille revendeuse met naïvement son caleçon au milieu du brouhaha.

Vers cinq heures, le char-catafalque, vide maintenant, remonte l'avenue des Champs-Élysées afin d'aller *se remiser* sous l'arc de l'Étoile. Ceci est une belle idée. Mais les magnifiques chevaux-spectres sont fatigués. Ils ne marchent qu'avec peine, et lentement, au grand effort des cochers. Rien de plus étrange que les hu-ho ! et les dia-hu ! tombant sur cet attelage à la fois impérial et fantastique.

Je reviens chez moi par les boulevards. La foule y est

immense. Tout à coup elle s'écarte et se retourne avec une sorte de respect. Un homme passe fièrement au milieu d'elle. C'est un ancien houzard de la garde impériale : vétéran de haute taille et de ferme allure. Il est en grand uniforme, pantalon rouge collant, veste blanche à passementerie d'or, dolman bleu ciel, colback à flamme et à torsades, le sabre au côté, la sabretache battant la cuisse, l'aigle sur la gibecière. Autour de lui les petits enfants crient : Vive l'empereur !

Il est certain que toute cette cérémonie a eu un singulier caractère d'escamotage. Le gouvernement semblait avoir peur du fantôme qu'il évoquait. On avait l'air tout à la fois de montrer et de cacher Napoléon. On a laissé dans l'ombre tout ce qui eût été trop grand ou trop touchant. On a dérobé le réel et le grandiose sous des enveloppes plus ou moins splendides, on a escamoté le cortège impérial dans le cortège militaire, on a escamoté l'armée dans la garde nationale, on a escamoté les chambres dans les Invalides, on a escamoté le cercueil dans le cénotaphe.

Il fallait au contraire prendre Napoléon franchement, s'en faire honneur, le traiter royalement et populairement en empereur, et alors on eût trouvé de la force là où l'on a failli chanceler.

Aujourd'hui, 11 mars 1841, après trois mois, j'ai revu l'esplanade des Invalides.

J'étais allé visiter un vieil officier malade. Il faisait le plus beau temps du monde, un soleil chaud et jeune, une journée plutôt de la fin que du commencement du printemps.

Toute l'esplanade est bouleversée. Elle est encombrée par la ruine des funérailles. On a enlevé l'échafaudage des estrades. Les carrés de gazon qu'elles couvraient ont reparu, hideusement rayés en tous sens par l'ornière profonde des charrettes à plâtras. Des statues qui bor-

daient l'avenue triomphale, deux seulement sont encore debout : *Marceau* et *Duguesclin*. Çà et là, des tas de pierres, restes des piédestaux.

Des soldats, des invalides, des marchands de pommes errent au milieu de toute cette poésie tombée.

Une foule joyeuse passait rapidement devant les Invalides, allant voir le puits artésien. Dans un coin silencieux de l'esplanade stationnaient deux omnibus de couleur chocolat (Béarnaises), portant cette affiche en grosses lettres :

PUITS DE L'ABATTOIR DE GRENELLE

Il y a trois mois, ils portaient celle-ci :

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON AUX INVALIDES

Dans la cour de l'Hôtel, le soleil égayait et réchauffait une cohue de marmots et de vieillards, la plus charmante du monde. C'était jour de visite publique. Les curieux affluaient. Les jardiniers taillaient les charmilles. Les lilas bourgeonnaient dans les petits jardins des invalides. Un jeune garçon de quatorze ans chantait à tue-tête, grimpé sur l'affût du dernier canon à droite, celui-là même qui a tué un gendarme en tirant la première salve funèbre, le 15 décembre.

Je note en passant que depuis trois mois on a juché ces admirables pièces du seizième et du dix-septième siècle sur de hideux petits affûts en fonte qui sont de l'effet le plus misérable et le plus mesquin. Les anciens affûts de bois, énormes, trapus, massifs, supportaient dignement ces bronzes magnifiques et monstrueux.

Une nuée d'enfants, paresseusement surveillés par leurs bonnes, penchées chacune vers leur soldat, s'ébattait parmi les vingt-quatre grosses coulevrines apportées de Constantine et d'Alger.

On a du moins épargné à ces engins gigantesques l'affront des affûts d'*uniforme*. Elles gisent couchées à

terre des deux côtés de la porte d'entrée. Le temps en a peint le bronze d'un vert clair et charmant, et elles sont couvertes d'arabesques par larges plaques. Quelques-unes, les moins belles, il faut en convenir, sont de fabrique française. On lit sur la culasse : *François Durand, fondeur du roi de France à Alger.*

Pendant que je copiais l'inscription, une toute petite fille, jolie et fraîche, vouée au blanc, s'amusait à remplir de sable avec ses petits doigts roses la lumière de l'un de ces gros canons turcs. Un invalide, le sabre nu, debout sur ses deux jambes de bois, et chargé sans doute de garder cette artillerie, la regardait faire en souriant.

Au moment où je quittais l'esplanade, vers trois heures, un petit groupe, marchant lentement, la traversait. C'était un homme, vêtu de noir, un crêpe au bras et au chapeau, suivi de trois autres, dont l'un, couvert d'une blouse bleue, tenait un jeune garçon par la main. L'homme au crêpe avait sous le bras une espèce de boîte blanchâtre à demi cachée par un drap noir, qu'il portait comme un musicien porte l'étui dans lequel est renfermé son instrument. Je me suis approché. L'homme noir, c'était un croque-mort ; la boîte, c'était la bière d'un enfant.

Le trajet que faisait le convoi parallèlement à la façade des Invalides coupait en croix la ligne qu'avait suivie, il y a trois mois, le corbillard de Napoléon.

Aujourd'hui, 8 mai, je suis retourné aux Invalides pour voir la chapelle Saint-Jérôme où l'empereur est provisoirement déposé. Toute trace de la cérémonie du 15 décembre a disparu de l'esplanade. Les quinconces sont retracés ; le gazon pourtant n'a pas encore repoussé. Il faisait un assez beau soleil mêlé par instant de nuages et de pluie. Les arbres étaient verts et joyeux. Les pauvres vieux invalides causaient doucement avec des tas de marmots

et se promenaient dans leurs petits jardins pleins de bouquets. C'est ce charmant moment de l'année où les derniers lilas s'effeuillent, où les premiers faux-ébéniers fleurissent.

Les larges ombres des nuages passaient rapidement dans la cour d'honneur où il y a, sous une archivolte du premier étage, une statue pédestre en plâtre de Napoléon, assez triste pendant du Louis XIV équestre fièrement sculpté en pierre sur le grand portail.

Tout autour de la cour, au-dessous de la corniche des toits, sont encore collées, derniers vestiges des funérailles, les longues bandes minces de toile noire sur lesquelles on avait peint en lettres d'or, trois par trois, les noms des généraux de la révolution et de l'empire. Le vent commence pourtant à les arracher çà et là. Sur l'une de ces bandes, dont la pointe détachée flottait à l'air, j'ai lu ces trois noms :

SAURET — CHAMBURE — HUG...

La fin du troisième nom avait été déchirée et emportée par le vent. Était-ce *Hugo* ou *Huguet ?*

Quelques jeunes soldats entraient dans l'église. J'ai suivi ces *tourlourous*, comme on dit aujourd'hui. Car en temps de guerre le soldat appelle le bourgeois *pékin*, en temps de paix le bourgeois appelle le soldat *tourlourou.*

L'église était nue et froide, presque déserte. Au fond, une grande toile grise tendue du haut en bas masquait l'énorme archivolte du dôme. On entendait derrière cette toile des coups de marteau sourds et presque lugubres.

Je me suis promené quelques instants en lisant sur les piliers les noms de tous les hommes de guerre enterrés là.

Tout le long de la haute nef, au-dessus de nos têtes, les drapeaux conquis sur l'ennemi, ce tas de haillons magnifiques, frissonnaient doucement près de la voûte.

Dans les intervalles des coups de marteau j'entendais un chuchotement dans un coin de l'église. C'était une vieille femme qui se confessait.

Les soldats sont sortis, et moi derrière eux.

Ils ont tourné à droite, par le corridor de Metz, et nous nous sommes mêlés à une foule assez nombreuse et fort parée qui suivait cette direction. Le corridor débouche dans la cour intérieure où est la petite entrée du dôme.

J'ai retrouvé là, dans l'ombre, trois autres statues de plomb, descendues de je ne sais où, que je me rappelle avoir vues, à cette même place, étant tout enfant, en 1815, lors des mutilations d'édifices, de dynasties et de nations qui se firent à cette époque. Ces trois statues, du plus mauvais style de l'empire, froides comme ce qui est allégorique, mornes comme ce qui est médiocre, sont là debout le long du mur, dans l'herbe, parmi des tas de chapiteaux, avec je ne sais quel faux air de tragédies sifflées. L'une d'elles tient un lion attaché à une chaîne et représente la Force. Rien n'a l'air désorienté comme une statue posée à plat sur le sol, sans piédestal ; on dirait un cheval sans cavalier ou un roi sans trône. Il n'y a que deux attitudes pour le soldat, la bataille ou la mort ; il n'y en a que deux pour le roi, l'empire ou le tombeau ; il n'y en a que deux pour la statue, être debout dans le ciel ou couchée sur la terre.

Une statue à pied étonne l'esprit et importune l'œil. On oublie qu'elle est de plâtre ou de bronze et que le bronze ne marche pas plus que le plâtre, et l'on est tenté de dire à ce pauvre personnage à face humaine si gauche et si malheureux dans sa posture d'apparat : — Eh bien ! va donc ! va ! marche ! continue ton chemin ! démène-toi ! La terre est sous tes pieds. Qui te retient ? qui t'empêche ? — Du moins le piédestal explique l'immobilité. Pour les statues comme pour les hommes, un piédestal c'est un petit espace étroit et honorable, avec quatre précipices tout autour.

Après avoir passé les statues, j'ai tourné à droite et je suis entré dans l'église par la grande porte de la façade postérieure qui donne sur le boulevard. Plusieurs jeunes femmes ont franchi la porte en même temps que moi, en riant et en s'appelant. La sentinelle nous a laissés passer. C'était un vieux soldat triste et courbé, le sabre au poing,

peut-être un ancien grenadier de la garde impériale, — immobile et muet dans l'ombre, et appuyant le bout de sa jambe de bois usée sur une fleur de lys de marbre à demi arrachée du pavé.

Pour arriver à la chapelle où est Napoléon, on marche sur une mosaïque fleurdelysée. La foule, les femmes et les soldats se hâtaient. Je suis entré à pas lents dans l'église.

———

Un jour d'en haut, blanc et blafard, plutôt un jour d'atelier qu'un jour d'église, éclairait l'intérieur du dôme. Sous la coupole même, à l'endroit où était l'autel et où sera le tombeau, s'élevait, abrité du côté de la nef par l'immense toile grise, le grand échafaudage qui a servi à démolir le baldaquin construit sous Louis XIV. Il ne restait plus de ce baldaquin que les fûts des six grosses colonnes de bois qui en soutenaient le chef. Ces colonnes, sans chapiteaux et sans tailloirs, étaient encore supportées verticalement par six façons de bûches qu'on avait substituées aux piédestaux. Les feuillages d'or, dont les spirales donnaient un faux air de colonnes torses, avaient déjà disparu, laissant une trace noire sur les six fûts dorés. Les ouvriers perchés çà et là dans l'intérieur de l'échafaudage avaient l'air de grands oiseaux dans une cage énorme.

D'autres, en bas, arrachaient le pavé. D'autres allaient et venaient dans l'église, portant leurs échelles, sifflant et causant.

A ma droite, la chapelle de Saint-Augustin était pleine de décombres. De larges pans brisés et amoncelés de cette belle mosaïque où Louis XIV avait enraciné ses fleurs de lys et ses soleils cachaient les pieds de sainte Monique et de sainte Alipe, stupéfaites et comme scandalisées dans leurs niches. La Religion de Girardon, debout entre les deux fenêtres, regardait gravement ce désordre.

Au delà de la chapelle Saint-Augustin, de grandes

lames de marbre, qui avaient été le dallage du dôme, posées verticalement les unes contre les autres, masquaient à demi un guerrier blanc couché au bas d'une assez haute pyramide de marbre noir engagée dans le mur. Au-dessous du guerrier un écartement des dalles permettait de lire ces trois lettres :

UBA

C'était le tombeau de *VaUBAn.*

De l'autre côté de l'église, vis-à-vis le tombeau de Vauban, était le tombeau de Turenne. Celui-ci avait été plus respecté que l'autre.

Aucun entassement de ruines ne s'appuyait à cette grande machine de sculpture, plutôt pompeuse que funèbre, plutôt faite pour l'opéra que pour l'église, selon la froide et noble étiquette qui régissait l'art de Louis XIV. Aucune palissade, aucun déblai n'empêchait le passant de voir Turenne vêtu en empereur romain mourir là d'un boulet autrichien, au-dessus du bas-relief en bronze de la bataille de Turheim, et de lire cette date mémorable : 1675, année où Turenne mourut, où le duc de Saint-Simon naquit et où Louis XIV posa la première pierre de l'hôtel des Invalides.

A droite, contre l'échafaudage du dôme et le tombeau de Turenne, entre le silence de ce sépulcre et le tapage des ouvriers, dans une petite chapelle barricadée et déserte, j'entrevoyais, derrière une balustrade, par l'ouverture d'une arcade blanche, un groupe de statues dorées, posées là, pêle-mêle, et sans doute arrachées du baldaquin, qui semblaient s'entretenir à voix basse de toute cette dévastation. Elles étaient six, six anges ailés et lumineux, six fantômes d'or sinistrement éclairés d'un pâle rayon de soleil. L'une de ces statues montrait du doigt aux autres la chapelle de Saint-Jérôme sombre et tendue de deuil et semblait prononcer avec terreur ce mot : Napoléon. Au-dessus de ces six spectres, sur la corniche du petit dôme de la chapelle, un grand ange de

bois doré jouait de la basse, les yeux levés au ciel, presque avec l'attitude que le Véronèse donne au Tintoret dans les Noces de Cana.

Cependant j'étais arrivé au seuil de la chapelle de Saint-Jérôme.

Une grande archivolte avec une haute portière de drap violet assez chétif *imprimé* de grecques et de palmettes d'or ; au sommet de la portière, l'écusson impérial en bois peint ; à gauche, deux faisceaux de drapeaux tricolores surmontés d'aigles qui avaient l'air de coqs retouchés pour la circonstance ; des invalides décorés de la Légion d'honneur, la pique à la main ; la foule silencieuse et recueillie entrant sous la voûte ; au fond, à une profondeur de huit à dix pas, une grille de fer peinte en bronze ; sur la grille, qui est d'une ornementation lourde et molle, des têtes de lion, des N dorées qui ont l'air de clinquant appliqué, les armes de l'empire, la main de justice et le sceptre surmonté d'une figurine de Charlemagne assis, la couronne en tête et le globe à la main ; au delà de la grille, l'intérieur de la chapelle, je ne sais quoi d'auguste, de formidable et de saisissant, un lampadaire allumé, un grand aigle d'or, largement éployé, dont le ventre brillait d'un reflet de lampe funèbre et les ailes d'un reflet de soleil ; au-dessous de l'aigle, sous une vaste et éblouissante gerbe de drapeaux ennemis, le cercueil, dont on voyait les pieds d'ébène et les anneaux d'airain ; sur le cercueil, la grande couronne impériale pareille à celle de Charlemagne, le diadème de laurier d'or pareil à celui de César, le poêle de velours violet semé d'abeilles ; en avant du cercueil, sur une crédence, le chapeau de Sainte-Hélène et l'épée d'Eylau ; sur le mur, à droite du cercueil, au milieu d'une rondache argentée ce mot : *Wagram ;* à gauche au milieu d'une autre rondache, cet autre mot : *Austerlitz ;* tout autour, sur la muraille, une tenture de velours violet brodée d'abeilles et d'aigles ; tout en haut,

à la naissance de la voûte, au-dessus de la lampe, de l'aigle, de la couronne, de l'épée et du cercueil, une fresque et dans cette fresque l'ange du jugement sonnant de la trompette sur saint Jérôme endormi, — voilà ce que j'ai vu d'un coup d'œil, et voilà ce qu'une minute a gravé dans ma mémoire pour ma vie.

Le chapeau, bas, large des bouts, peu usé, orné d'une ganse noire, de dessous laquelle sortait une très petite cocarde tricolore, était posé sur l'épée, dont la poignée d'or ciselé était tournée vers l'entrée de la chapelle et la pointe vers le cercueil.

Il y avait de la mesquinerie mêlée à cette grandeur. Cela était mesquin par le drap violet imprimé et non brodé, par le carton peint en pierre, par ce fer creux peint en bronze, par cet écusson de bois, par ces N de paillon, par ce cippe de toile badigeonné en granit, par ces aigles quasi-coqs. Cela était grand par le lieu, par l'homme, par la réalité, par cette épée, par ce chapeau, par cet aigle, par ces soldats, par ce peuple, par ce cercueil d'ébène, par ce rayon de soleil.

La foule était là comme devant un autel où le Dieu serait visible. Mais en sortant de la chapelle, après avoir fait cent pas, elle entrait voir la cuisine et la grande marmite. La foule est ainsi faite.

C'est avec une profonde émotion que je regardais ce cercueil. Je me rappelais qu'il n'y avait pas encore un an, au mois de juillet, un M. *** s'était présenté chez moi et, après m'avoir dit qu'il était maître ébéniste dans la rue des Tournelles et mon voisin, m'avait prié de lui donner mon avis sur un objet important et précieux qu'il était chargé de « confectionner » en ce moment. Comme je m'intéresse fort aux progrès que peut faire cette petite architecture intérieure qu'on appelle l'ameublement, j'avais accueilli cette demande et j'avais suivi M. ***

rue des Tournelles. Là, après m'avoir fait traverser plusieurs grandes salles encombrées et m'avoir montré une foule immense de meubles en chêne et en acajou, chaises gothiques, secrétaires à galerie estampée, tables à pieds tors, parmi lesquels j'avais admiré une vraie vieille armoire de la renaissance incrustée de nacre et de marbre, fort délabrée et fort charmante, l'ébéniste m'avait introduit dans un grand atelier plein d'activité, de hâte et de bruit, où une vingtaine d'ouvriers travaillaient avec je ne sais quels morceaux de bois noirs entre les mains. J'avais aperçu dans un coin de l'atelier une sorte de grande boîte noire en ébène longue d'environ huit pieds, large de trois, garnie à ses extrémités de gros anneaux de cuivre. Je m'étais approché. — C'est là précisément, m'avait dit le maître, ce que je voulais vous montrer. — Cette boîte noire, c'était le cercueil de l'empereur. Je l'avais vue alors, je la revoyais aujourd'hui. Je l'avais vue vide, creuse, toute grande ouverte. Je la revoyais pleine, habitée par un grand souvenir, à jamais fermée.

Je me souviens que j'en considérai longtemps l'intérieur. Je regardai surtout une grande veine blanchâtre dans la planche d'ébène qui forme la paroi latérale gauche et je me disais : — Dans quelques mois le couvercle sera scellé sur cette bière, et mes yeux seront peut-être fermés depuis trois ou quatre mille ans avant qu'il soit donné à d'autres yeux humains de voir ce que je vois en ce moment, le dedans du cercueil de Napoléon.

Je pris alors tous les morceaux de cercueil qui n'étaient pas encore ajustés, je les soulevai et je les pesai dans mes mains. Cette ébène était fort belle et fort lourde. Le maître, voulant me donner une idée de l'ensemble, fit poser par six hommes le couvercle sur le cercueil. Je n'approuvai pas cette forme banale qu'on a donnée à cette bière, forme qu'on donne aujourd'hui à tous les cercueils, à tous les autels et à toutes les corbeilles de noces. J'eusse mieux aimé que Napoléon dormît dans une gaine égyptienne comme Sésostris ou dans un sarcophage roman comme Mérovée. Le simple est aussi du grand.

Sur le couvercle brillait en assez grandes lettres ce nom : *Napoléon.* — En quel métal sont ces lettres ? dis-je au maître. Il me répondit : En cuivre, mais on les dorera. — Il faut, repris-je, que ces lettres soient en or. Avant cent ans, les lettres de cuivre seront oxydées et auront rongé le bois du cercueil. Combien les lettres en or coûteraient-elles à l'état ? — Environ vingt mille francs, monsieur. — Le soir même, j'allai chez M. Thiers, alors président du conseil, et je lui dis la chose. — Vous avez raison, me dit M. Thiers, les lettres seront en or, je vais en donner l'ordre. — Trois jours après, le traité du 15 juillet a éclaté ; je ne sais si M. Thiers a donné les ordres, si on les a exécutés, et si les lettres qui sont aujourd'hui sur le cercueil sont des lettres d'or.

Je sortais de la chapelle Saint-Jérôme comme quatre heures sonnaient et je me disais en m'en allant :

— En apparence, voici un N de clinquant qui brise, éclipse et remplace les L de marbre couronnées et fleur-delysées de Louis XIV ; mais en réalité cela n'est pas. Si ce dôme est étroit, l'histoire est large. Un jour viendra où l'on rendra son dôme à Louis XIV et où l'on donnera un sépulcre à Napoléon.

1841

ORIGINE DE *FANTINE*

V. H. fut nommé à l'Académie un mardi. Deux jours après Mme de Girardin, qui demeurait alors rue Laffitte, l'invita à dîner.

A ce dîner était Bugeaud, qui n'était encore que général, qui venait d'être nommé gouverneur général de l'Algérie et qui allait partir pour son poste.

Bugeaud était alors un homme de soixante-cinq ans, vigoureux, très coloré de visage, marqué de petite vérole. Il avait une certaine brusquerie qui n'était jamais de la grossièreté. C'était un paysan mélangé de l'homme du monde, fruste et rempli d'aisance, — n'ayant rien de la lourdeur de la culotte de peau, — spirituel et galant.

Mme de Girardin mit le général à sa droite et V. H. à sa gauche. La conversation s'établit entre le poëte et le troupier, Mme de Girardin servant de truchement.

Le général était en grande humeur contre l'Algérie. Il prétendait que cette conquête empêchait la France de parler haut à l'Europe ; que, du reste, rien n'était plus facile à conquérir que l'Algérie, qu'on y pouvait sans peine bloquer les troupes, qu'elles seraient prises ainsi que des rats et qu'on n'en ferait qu'une bouchée ; — qu'en outre, il était très difficile de coloniser l'Algérie ; que le sol était improductif : il avait inspecté les terrains lui-

même, et il avait constaté qu'il y avait un pied et demi de distance entre chaque tige de blé.

— Comment ! dit V. H., voilà ce qu'est devenu ce que l'on appelait le grenier des romains ! Mais, en serait-il ce que vous dites, je crois que notre nouvelle conquête est chose heureuse et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. Nous sommes les grecs du monde, c'est à nous d'illuminer le monde. Notre mission s'accomplit, je ne chante qu'hosanna. Vous pensez autrement que moi, c'est tout simple. Vous parlez en soldat, en homme d'action. Moi je parle en philosophe et en penseur [1].

V. H. quitta d'assez bonne heure Mme de Girardin. C'était le 9 janvier. Il neigeait à flocons. Il avait des souliers minces, et, quand il fut dans la rue, il vit l'impossibilité de revenir à pied chez lui. Il descendit la rue Taitbout, sachant qu'il y avait une place de cabriolets sur le boulevard au coin de cette rue. Il n'y en avait aucun. Il attendit qu'il en vînt.

Il faisait ainsi le planton, quand il vit un jeune homme ficelé, et cossu dans sa mise, se baisser, ramasser une grosse poignée de neige et la planter dans le dos d'une fille qui stationnait au coin du boulevard et qui était en robe décolletée. Cette fille jeta un cri perçant, tomba sur le fashionable, et le battit. Le jeune homme rendit les coups, la fille riposta, la bataille alla crescendo, si fort et si loin que les sergents de ville accoururent.

Ils empoignèrent la fille et ne touchèrent pas à l'homme.

[1] En 1846 — cinq ans après — l'opinion de Bugeaud était entièrement changée. Il vint trouver Victor Hugo, alors pair de France, pour le prier de parler dans la question du budget. Bugeaud dit qu'après expérience il avait acquis la conviction que l'annexion de l'Algérie à la France avait d'excellents côtés, qu'il avait trouvé un système de colonisation applicable, qu'il peuplerait la Mitidja, grand plateau au milieu de l'Afrique, de colons civils, qu'à côté il élèverait une colonie de troupes. Il prit pour comparaison une lance : — le manche serait le civil, la flèche la troupe ; de façon à ce que les deux colonies se touchassent sans se mêler, etc., etc. — En résumé, le général Bugeaud, que l'Afrique avait fait maréchal et duc d'Isly, était devenu très favorable à l'Afrique.

En voyant les sergents de ville mettre la main sur elle, la malheureuse se débattit. Mais, quand elle fut bien empoignée, elle témoigna la plus profonde douleur. Pendant que deux sergents de ville la faisaient marcher de force, la tenant chacun par le bras, elle s'écriait : — Je n'ai rien fait de mal, je vous assure, c'est le monsieur qui m'en a fait. Je ne suis pas coupable ; je vous en supplie, laissez-moi. Je n'ai rien fait de mal, bien sûr, bien sûr ! — Les sergents de ville lui répliquaient sans l'écouter : — Allons, marche ; tu en as pour tes six mois. La pauvre fille à ces mots : *Tu en as pour tes six mois*, recommençait à se justifier et redoublait ses suppliques et ses prières. Les sergents de ville, peu touchés de ses larmes, la traînèrent à un poste rue Chauchat, derrière l'Opéra.

V. H., intéressé malgré lui à la malheureuse, les suivait, au milieu de cette cohue de monde qui ne manque jamais en pareille circonstance.

Arrivé près du poste, V. H. eut la pensée d'entrer et de prendre parti pour la fille. Mais il se dit qu'il était bien connu, que justement les journaux étaient pleins de son nom depuis deux jours, et que se mêler à une semblable affaire c'était prêter le flanc à toutes sortes de mauvaises plaisanteries. Bref, il n'entra pas.

La salle où l'on avait déposé la fille était au rez-de-chaussée et donnait sur la rue. Il regarda ce qui se passait, à travers les vitres. Il vit la pauvre femme se traîner de désespoir par terre, s'arracher les cheveux ; la compassion le gagna, il se mit à réfléchir, et le résultat de ses réflexions fut qu'il se décida à entrer.

Quand il mit le pied dans la salle, un homme qui était assis devant une table éclairée par une chandelle et qui écrivait, se retourna et lui dit d'une voix brève et péremptoire : — Que voulez-vous, monsieur ? — Monsieur, j'ai été témoin de ce qui vient de se passer ; je viens déposer de ce que j'ai vu et vous parler en faveur de cette femme. — A ces mots, la femme regarda V. H., muette d'étonnement, et comme étourdie. — Monsieur, votre déposition,

plus ou moins intéressée, ne sera d'aucune valeur. Cette fille est coupable de voies de fait sur la place publique, elle a battu un monsieur. Elle en a pour ses six mois de prison.

La fille recommençait à sangloter, à crier, à se rouler. D'autres filles qui l'avaient rejointe lui disaient : « Nous irons te voir. Calme-toi. Nous te porterons du linge. Prends cela en attendant. » Et en même temps elles lui donnaient de l'argent et des bonbons.

— Monsieur, dit V. H., lorsque vous saurez qui je suis, vous changerez peut-être de ton et de langage et vous m'écouterez.

— Qui êtes-vous donc, monsieur ?

V. H. ne vit aucune raison pour ne pas se nommer. Il se nomma. Le commissaire de police, car c'était un commissaire de police, se répandit en excuses, devint aussi poli et aussi déférent qu'il avait été arrogant, lui offrit une chaise et le pria de vouloir bien prendre la peine de s'asseoir.

V. H. lui raconta qu'il avait vu, de ses yeux vu, un monsieur ramasser un paquet de neige et le jeter dans le dos de cette fille ; que celle-ci, qui ne voyait même pas ce monsieur, avait poussé un cri témoignant d'une vive souffrance ; qu'en effet elle s'était jetée sur le monsieur, mais qu'elle était dans son droit ; qu'outre la grossièreté du fait, le froid violent et subit causé par cette neige pouvait, en certain cas, lui faire le plus grand mal ; que, loin d'ôter à cette fille — qui avait peut-être une mère ou un enfant — le pain gagné si misérablement, ce serait plutôt l'homme coupable de cette tentative envers elle qu'il faudrait condamner à des dommages-intérêts ; enfin que ce n'était pas la fille qu'on aurait dû arrêter, mais l'homme.

Pendant ce plaidoyer, la fille, de plus en plus surprise, rayonnait de joie et d'attendrissement. — Que ce monsieur est bon ! disait-elle. Mon Dieu, qu'il est bon ! Mais c'est que je ne l'ai jamais vu, c'est que je ne le connais pas du tout !

Le commissaire de police dit à V. H. : — Je crois tout ce que vous avancez, monsieur ; mais les sergents de ville ont déposé. Il y a un procès-verbal commencé. Votre déposition entrera dans ce procès-verbal, soyez-en sûr. Mais il faut que la justice ait son cours et je ne puis mettre cette fille en liberté.

— Comment ! monsieur, après ce que je viens de vous dire et qui est la vérité — vérité dont vous ne pouvez pas douter, dont vous ne doutez pas, — vous allez retenir cette fille ? Mais cette justice est une horrible injustice.

— Il n'y a qu'un cas, monsieur, où je pourrais arrêter la chose, ce serait celui où vous signeriez votre déposition ; le voulez-vous ?

— Si la liberté de cette femme tient à ma signature, la voici.

Et V. H. signa.

La femme ne cessait de dire : Dieu ! que ce monsieur est bon ! Mon Dieu, qu'il est donc bon !

Ces malheureuses femmes ne sont pas seulement étonnées et reconnaissantes quand on est compatissant envers elles ; elles ne le sont pas moins quand on est juste.

1842

FIESCHI

18 avril.

On démolit en ce moment, boulevard du Temple, la maison Fieschi. La charpente du toit est dégarnie de tuiles. Les fenêtres sans vitres et sans châssis laissent voir l'intérieur des chambres. Au fond, par les croisées du coin de la cour, on aperçoit l'escalier que Fieschi, Pepin et Morey montèrent et descendirent tant de fois avec leur hideux projet dans l'esprit. La cour est encombrée d'échelles et de charpentes, et le rez-de-chaussée est enveloppé d'une palissade en planches.

Ce qu'on distingue de la chambre de Fieschi semble avoir été orné et enjolivé par les différents locataires qui l'ont habitée depuis. Un papier semé d'un petit dessin verdâtre tapisse les murs et le plafond, sur lequel une cordelière, aussi en papier, dessine un Y. Ce plafond est, du reste, déjà entamé et largement lézardé par la pioche des maçons.

Sur le procès Fieschi, je tiens de M. le chancelier Pasquier lui-même plusieurs détails ignorés.

Tant que Fieschi, après son arrestation, crut que ses

complices lui portaient intérêt, il garda le silence. Un jour, il apprit par sa maîtresse, Nini Lassave, la fille borgne, que Morey avait dit : *Quel malheur que l'explosion ne l'ait pas tué !* A dater de ce moment, la haine s'empara de Fieschi ; il dénonça Pepin et Morey et mit à les perdre autant d'acharnement qu'il avait mis jusque-là de volonté à les sauver.

Morey et Pepin furent arrêtés. Fieschi devint l'auxiliaire dévoué de l'accusation. Il entra dans les plus minutieux détails, révéla tout, éclaircit tout, traqua, expliqua, dévoila, démasqua, et ne faillit en rien, et ne mentit jamais, se souciant peu de mettre sa tête sous le couteau, pourvu que les deux autres têtes tombassent.

Un jour, il dit à M. Pasquier : « — Pepin est si bête qu'il inscrivait sur son livre l'argent qu'il me donnait pour la machine en en indiquant l'emploi. Faites une perquisition chez lui. Prenez son livre des six premiers mois de 1835. Vous trouverez au haut d'une page une mention de cette nature faite de sa main. » — On suit ses instructions, la perquisition est ordonnée, le livre est saisi. M. Pasquier examine le livre, le procureur général examine le livre, on n'y trouve rien. Cela paraît étrange. Pour la première fois, Fieschi était en défaut. On le lui dit : « — Cherchez mieux. » Inutiles recherches, peines perdues. On adjoint aux commissaires de la chambre un ancien juge d'instruction que cette affaire fit conseiller à la cour royale de Paris. (M. Gaschon, que le chancelier Pasquier, en me contant tout cela, appelait Gâcon ou Cachon.) Ce juge, homme expert, prend le registre, l'ouvre, et, en deux minutes, trouve au haut d'une page, en effet, la mention dénoncée par Fieschi. Pepin s'était borné à la barrer négligemment, mais elle était restée fort lisible. Le président de la cour des pairs et le procureur général, par une sorte d'habitude facile à comprendre, n'avaient pas lu les passages barrés, et cette mention leur avait échappé.

La chose trouvée, on amène Fieschi, on amène Pepin, et on les confronte devant le livre. Consternation de Pepin,

joie de Fieschi. Pepin bredouille, se trouble, pleure, parle de sa femme et de ses trois enfants. Fieschi triomphe. L'interrogatoire fut décisif et perdit Pepin. La séance avait été longue ; M. Pasquier renvoie Pepin, tire sa montre et dit à Fieschi : — Cinq heures ! Allons ! en voilà assez pour aujourd'hui. Il est temps que vous alliez dîner. — Fieschi fait un bond : — Dîner ! oh ! j'ai dîné aujourd'hui. J'ai coupé le cou à Pepin.

Fieschi était exact dans les moindres détails. Il dit un jour qu'au moment de son arrestation il avait un poignard sur lui. Il n'était resté aucune trace de ce poignard dans aucun procès-verbal. — Fieschi, lui dit M. Pasquier, à quoi bon mentir ? Vous n'aviez pas de poignard. — Hé ! monsieur le président, dit Fieschi, en arrivant au corps de garde, j'ai profité du moment où les sergents de ville avaient le dos tourné pour jeter le poignard sous le lit de camp où l'on m'avait couché. Il y doit être encore. Faites chercher. Ces gendarmes sont des cochons. Ils ne balayent pas sous leur lit. — On alla au corps de garde, on déplaça le lit de camp, et l'on trouva le poignard.

J'étais à la cour des pairs la veille de sa condamnation. Morey était pâle et immobile. Pepin faisait semblant de lire un journal. Fieschi gesticulait, déclamait, riait. A un certain moment, il se leva et dit : — Messieurs les pairs, dans quelques jours, ma tête sera séparée de mon corps, je serai mort et je pourrirai sous la terre. J'ai commis un crime et je rends un service. Mon crime, je vais l'expier. Mon service, vous en recueillerez les fruits. Après moi, plus d'émeutes, plus d'assassinats, plus de troubles. J'aurai essayé de tuer le roi, j'aurai abouti à le sauver.

Ces paroles, le geste, le son de voix, l'heure, le lieu, me frappèrent. Cet homme me parut courageux et résolu. Je disais la chose à M. Pasquier, qui me répondit : — Il ne croyait pas mourir.

C'était un bravo, un condottiere, rien autre chose. Il avait servi et mêlait à son crime je ne sais quelles idées militaires. — Votre action est bien horrible, lui disait M. Pasquier ; mitrailler des inconnus, des gens qui ne

vous ont fait aucun mal, des passants ! — Fieschi répliqua froidement : — C'est ce que font des soldats en embuscade.

LA MORT DU DUC D'ORLÉANS

HIER, 13 juillet 1842, M. le duc d'Orléans est mort par accident.

A ce sujet, quand on médite l'histoire des cent cinquante dernières années, une remarque vient à l'esprit. Louis XIV a régné, son fils n'a pas régné ; Louis XV a régné, son fils n'a pas régné ; Louis XVI a régné, son fils n'a pas régné ; Napoléon a régné, son fils n'a pas régné ; Charles X a régné, son fils n'a pas régné ; Louis-Philippe règne, son fils ne régnera pas. Fait extraordinaire ! Six fois de suite la prévoyance humaine désigne dans tout un peuple une tête qui devra régner, et c'est précisément celle-là qui ne règne pas. Six fois de suite la prévoyance humaine est en défaut. Le fait persiste avec une redoutable et mystérieuse obstination. Une révolution survient, un universel tremblement d'idées qui engloutit en quelques années un passé de dix siècles et toute la vie sociale d'une grande nation ; cette commotion formidable renverse tout, excepté le fait que nous venons de signaler ; elle le fait jaillir au contraire du milieu de tout ce qu'elle fait crouler ; un grand empire s'établit, un Charlemagne apparaît, un monde nouveau surgit, le fait persiste : il semble être du monde nouveau comme il était du monde ancien. L'empire tombe, les vieilles races reviennent, le Charlemagne se dissout, l'exil prend le conquérant et rend les proscrits ; les révolutions se reforment et éclatent, les dynasties changent trois fois, les événements passent sur les événements, les flots passent sur les flots, — toujours le fait surnage, tout entier, sans discontinuité, sans modification, sans rupture. Depuis que les monarchies

existent, le droit dit : *Le fils aîné du roi règne toujours,* et voilà que, depuis cent quarante ans, le fait répond : *Le fils aîné du roi ne règne jamais.* Ne semble-t-il pas que c'est une loi qui se révèle ; et qui se révèle, dans l'ordre inexplicable des faits humains, avec ce degré de persistance et de précision qui jusqu'à présent n'avait appartenu qu'aux faits matériels ? Ne serait-il pas effrayant que certaines lois de l'histoire se manifestassent aux hommes avec la même exactitude, la même rigidité, et pour ainsi dire la même dureté, que les grandes lois de la nature ?

Pour le duc d'Orléans mourant, on jeta en hâte quelques matelas à terre et on fit le chevet d'une vieille chaise-fauteuil de paille qu'on renversa.

Un poêle délabré était derrière la tête du prince. Des casseroles et des marmites et des poteries grossières garnissaient quelques planches le long du mur. De grandes cisailles d'émondeur, un fusil de chasse, quelques images coloriées à deux sous, clouées à quatre clous, représentaient Mazagran, le Juif Errant, et l'attentat de Fieschi. Un portrait de Napoléon et un portrait du duc d'Orléans (Louis-Philippe) en colonel-général de hussards, complétaient la décoration de la muraille. Le pavé était un carreau de briques rouges non peintes. Deux vieux bahuts-armoires étayaient à gauche le lit de mort du prince.

Le chapelain de la reine, qui assistait le curé de Neuilly au moment de l'extrême-onction, est un fils naturel de Napoléon, l'abbé... qui ressemble beaucoup à l'empereur, moins l'air de génie.

Le maréchal Gérard assistait à cette agonie en uniforme, le maréchal Soult en habit noir avec sa figure de vieil

évêque, M. Guizot en habit noir, le roi avec un pantalon noir et un habit marron. La reine était en robe de soie violette garnie de dentelles noires.

---

20 juillet.

Dieu a fait deux dons à l'homme : l'espérance et l'ignorance. L'ignorance est le meilleur des deux.

Chaque fois que M. le duc d'Orléans, prince royal, allait à Villiers, son palais d'été, il passait devant une maison d'aspect chétif, n'ayant que deux étages et une seule fenêtre à chacun de ses deux étages, avec une pauvre boutique peinte en vert à son rez-de-chaussée. Cette boutique, sans fenêtre sur la route, n'avait qu'une porte qui laissait entrevoir dans l'ombre un comptoir, des balances, quelques marchandises vulgaires étalées sur le carreau, et au-dessus de laquelle était peinte en lettres jaune sale cette inscription : COMMERCE D'ÉPICERIE. Il n'est pas bien sûr que M. le duc d'Orléans, jeune, insouciant, joyeux, heureux, ait jamais remarqué cette porte ; ou, s'il y a parfois jeté les yeux en courant rapidement sur ce chemin de plaisance, il l'aura regardée comme la porte d'une boutique misérable, d'un bouge quelconque, d'une masure. C'était la porte de son tombeau.

Aujourd'hui mercredi, j'ai visité le lieu où le prince est tombé, il y a précisément à cette heure une semaine. C'est à l'endroit de la chaussée qui est compris entre le vingt-sixième et le vingt-septième arbre à gauche, en comptant les arbres à partir de l'angle que fait le chemin avec le rond-point de la porte Maillot. Le dos d'âne de la chaussée a vingt et un pavés de largeur. Le prince s'est brisé le front sur le troisième et le quatrième pavé

à gauche, près du bord. S'il eût été lancé dix-huit pouces plus loin, il serait tombé sur la terre.

Le roi a fait enlever les deux pavés tachés de sang, et l'on distinguait encore aujourd'hui, malgré la boue d'une journée pluvieuse, les deux pavés nouveaux fraîchement posés.

En face, sur le mur, entre les deux arbres, les passants ont tracé sur le plâtre une croix avec cette date : *13 juillet 1842 ;* à côté est écrit ce mot : *martir* (*sic*).

Du lieu où le prince est tombé on aperçoit à droite, dans une éclaircie, entre les maisons et les arbres, l'arc de l'Étoile. Du même côté, et à une portée de pistolet, apparaît un grand mur blanc entouré de hangars et de gravois, bordé d'un fossé et surmonté d'un enchevêtrement de grues, de cabestans et d'échafaudages. Ce sont les fortifications de Paris.

Pendant que je considérais les deux pavés et la croix tracée sur le mur, une bande d'écoliers, tous coiffés de chapeaux de paille, m'a entouré subitement, et ces jeunes, fraîches et riantes figures se sont groupées avec une curiosité insouciante autour du lieu fatal. A quelques pas plus loin, une jeune servante embrassait et caressait un tout petit enfant avec de grands éclats de rire.

La maison où le prince a expiré porte le n° 4 *bis* et est située entre une fabrique de savon et un gargotier-marchand de vin. La boutique du rez-de-chaussée est fermée. Au mur, à droite de la porte, est adossé un banc de bois grossier, sur lequel deux ou trois vieilles femmes se réchauffaient au soleil. Au-dessus de leur tête était collée, sur le fond vert du badigeon, une grande affiche blanche portant ces mots : *Eau minérale de Esprit Putot.* Des rideaux de calicot blanc à la fenêtre du premier semblent indiquer que la maison est encore habitée.

Force buveurs, attablés chez le marchand de vin voisin, riaient et causaient bruyamment. Deux portes au delà, sur la maison n° 6, presque vis-à-vis l'endroit où le prince s'est tué, est peinte cette enseigne en lettres noires : *Chanudet, paveur.*

Chose singulière ; le prince est tombé à gauche, et l'autopsie a constaté que le corps était contus et le crâne brisé du côté droit.

M. Villemain (c'est lui-même qui me le disait avant-hier) est arrivé près du prince une demi-heure à peine après l'accident. Toute la famille royale y était déjà. En voyant entrer M. Villemain, le roi vint à lui vivement et lui dit : — C'est une chute cruelle ; il est encore évanoui, mais il n'a aucune fracture, tous les membres sont souples et en bon état. Le roi avait raison ; tout le corps du prince était sain et intact, excepté la tête, laquelle, sans déchirure ni lésion extérieure, était brisée sous la peau *comme une assiette,* me dit Villemain.

Quoi qu'on en ait dit, le prince n'a ni pleuré ni parlé. Le crâne étant fracassé et le cerveau déchiré, cela était impossible. Il n'y avait plus qu'un reste de vie organique. Le mourant ne voyait pas, ne sentait pas, ne souffrait pas. M. Villemain l'a vu seulement remuer les jambes deux fois.

Le côté gauche du chemin est occupé par des jardins et des maisons de plaisance ; du côté droit, il n'y a que des masures.

Le 13 juillet, quand le prince sortit des Tuileries pour la dernière fois, il rencontra d'abord le monument humain qui éveille le plus puissamment l'idée de la durée, l'obélisque de Rhamsès, mais il put songer qu'à cette même place avait été dressé l'échafaud de Louis XVI. Il rencontra ensuite le monument qui éveille le plus splendidement l'idée de la gloire, l'arc de triomphe de l'Étoile, mais il put se souvenir que sous cette même voûte avait passé le cercueil de Napoléon. Cinq cents pas plus loin, il rencontra un chemin qui doit son nom sinistre à l'insurrection du 6 octobre fomentée par Philippe-Égalité contre Louis XVI. Ce chemin s'appelle la route de la *Révolte*. Au moment où ils y entrèrent, les chevaux qui

conduisaient le petit-fils d'Égalité s'emportèrent, *se révoltèrent*, pour ainsi dire, et, aux deux tiers de cette route fatale, le prince tomba.

Le duc d'Orléans s'appelait Ferdinand comme son aïeul de Naples, Philippe comme son père et son aïeul de France, Louis comme Louis XVI, Charles comme Charles X, et Henri comme Henri V. Dans son acte mortuaire, on a omis (est-ce à dessein ?) son nom sicilien de Rosolino. J'avoue que j'ai regretté ce nom gracieux qui rappelait Palerme et sainte Rosalie. On a craint je ne sais quel ridicule. Rosolino est charmant pour les poëtes et bizarre pour les bourgeois.

Comme je m'en revenais vers six heures du soir, j'ai remarqué cette affiche en grosses lettres, collée çà et là sur les murailles : *Fête de Neuilly, le 3 juillet.*

UN RÊVE

14 novembre.

Voici un rêve que j'ai fait cette nuit. Je l'écris uniquement à cause de la date.

J'étais chez moi, mais dans un chez-moi qui n'est pas le mien, et que je ne connais pas. Il y avait plusieurs vastes salons, très beaux et très éclairés. C'était le soir. Une soirée d'été. J'étais dans l'un de ces salons près d'une table avec quelques amis qui étaient mes amis en

rêve, mais dont je ne connais pas un. On causait gaîment et l'on riait aux éclats. Les fenêtres étaient toutes grandes ouvertes. Tout à coup j'entends une rumeur derrière moi. Je me retourne et je vois venir à moi, au milieu d'un groupe de personnes que je ne connaissais pas, M. le duc d'Orléans.

J'allai au prince avec un mouvement de joie, et sans aucune surprise d'ailleurs. Le prince paraissait fort gai et en belle humeur. Je ne me souviens plus du vêtement qu'il portait.

Je lui tendis la main en le remerciant d'être ainsi venu chez moi cordialement et sans s'être fait annoncer. Je me rappelle lui avoir dit très distinctement : Merci, prince. Il me répondit par un serrement de main.

En ce moment, je tournai la tête et je vis trois ou quatre hommes qui posaient sur la cheminée un buste de M. le duc d'Orléans en marbre blanc. Je m'aperçus alors qu'il y avait déjà sur cette même cheminée un autre buste du prince en bronze. Les hommes mirent le buste de marbre à la place du buste de bronze et se retirèrent en silence. Le prince m'entraîna vers l'une des fenêtres qui, comme je l'ai dit, étaient ouvertes. Il me semble que, dans ce moment-là, nous passâmes d'un salon dans l'autre. Cela est vague dans mon esprit. Nous nous assîmes, le prince et moi, près de la fenêtre, qui avait vue sur une admirable perspective. C'était l'intérieur d'une ville. Dans mon rêve je connaissais fort bien cette ville, mais, en réalité, c'est un lieu que je n'ai jamais vu.

Au-dessous de la fenêtre s'étendait et se prolongeait, entre deux masses noires d'édifices, un large fleuve que le clair de lune faisait éclatant par endroit. Au fond, dans la brume, s'élevaient les deux clochers aigus et gigantesques d'une espèce de cathédrale extraordinaire ; à gauche, tout près de la fenêtre, l'œil se perdait dans une petite ruelle sombre. Je ne me rappelle pas qu'il y eût dans cette ville des lumières aux fenêtres et des habitants dans les rues.

Cet endroit m'était connu, je le répète, et j'en parlais au

prince comme d'une ville où j'aurais voyagé, en le félicitant d'être venu la voir, lui aussi. Le ciel était d'un bleu tendre et d'une mollesse charmante. Un vent tiède agitait dans un coin des arbres à peine distincts. Le fleuve bruissait doucement. Tout cet ensemble avait je ne sais quelle sérénité inexprimable. Il semblait qu'on y sentît l'âme des choses. J'invitais le prince à contempler cette belle nuit, et je me souviens que je lui disais distinctement ces paroles : — Vous êtes prince; on vous apprendra à admirer la politique humaine ; apprenez aussi à admirer la nature.

Comme je causais avec M. le duc d'Orléans, je me suis senti pris d'un saignement de nez ; je me suis retourné et j'ai reconnu, parmi des personnes qui s'entretenaient derrière nous à voix basse à quelque distance, M. Mélesville et M. Blanqui. Le sang que je sentais couler sur ma bouche et sur mes joues était très noir et très épais. Le prince le regardait couler et continuait de me parler sans témoigner d'étonnement. J'essayai vainement d'arrêter ce saignement avec mon mouchoir. Enfin je m'adressai à M. Blanqui et je lui dis : Vous qui êtes médecin, arrêtez donc ce sang et expliquez-moi ce que cela veut dire. M. Blanqui, qui n'était médecin que dans mon rêve, et qui dans la réalité est économiste, ne me répondit pas. Je continuai de causer avec le prince, et le sang continua de couler.

Je ne sais au juste comment il se fait que j'aie cessé de m'occuper de ce sang qui m'inondait le visage. Il y a ici un moment de trouble et de brume dans lequel je ne distingue plus que très confusément les formes de ce rêve. Ce que je sais, c'est que j'entendis tout à coup dans le salon que nous venions de quitter un nouveau brouhaha pareil à celui qui avait annoncé la venue de M. le duc d'Orléans. Un de mes amis entra et me dit : C'est le général La Fayette qui vient vous voir. Je me levai vivement et je rentrai dans le premier salon. Le général La Fayette y était en effet, je le reconnus parfaitement et je trouvai sa visite toute simple et toute naturelle. Il

était appuyé sur son fils Georges, qui avait une grosse figure rouge et réjouie, et qui me prit les mains en me les secouant très fort. Le général était très pâle. Beaucoup de personnes inconnues l'entouraient. Il m'est impossible de me rappeler ce que je dis au général et ce qu'il me répondit. Au bout de très peu d'instants, il me dit : Je suis pressé, il faut que je parte, donnez-moi le bras jusqu'à votre porte. Alors il appuya son coude gauche sur mon épaule droite et son coude droit sur l'épaule gauche de son fils Georges et nous nous dirigeâmes à pas très lents vers la porte.

Au moment où j'arrivais à l'escalier et où j'allais descendre avec le général, je me retournai et je jetai un coup d'œil derrière moi. Mon regard évidemment perçait en ce moment-là les épaisseurs de toutes les murailles, car je vis en entier plusieurs grands salons. Il n'y avait plus personne ; tout était toujours éclairé, mais tout était désert. Seulement, je vis, seul et toujours assis à la même place dans l'embrasure de la même fenêtre, M. le duc d'Orléans qui me regardait tristement. En ce moment je m'éveillai.

J'ai eu ce rêve dans la nuit du 13 au 14 novembre 1842, précisément quatre mois après la mort de M. le duc d'Orléans, tué le 13 juillet, et dans la nuit même du jour où expirait le deuil porté pour la mort du prince.

1843

ROYER-COLLARD

16 juin.

HIER, à l'Académie, la séance n'étant pas encore ouverte, M. Royer-Collard et M. Ballanche sont venus s'asseoir auprès de moi. Nous nous sommes mis à causer. C'était pourtant plutôt une conversation à deux qu'à trois. J'écoutais plus que je ne parlais.

— Voici enfin la chaleur qui vient, a dit M. Royer-Collard.

— Oui, a répondu M. Ballanche, mais il en vient trop. C'est déjà trop pour moi.

— Comment ! vous n'êtes donc pas méridional ?

— Non. Cette chaleur m'accable. Je la subis. Je me résigne.

— Il faut se résigner aux saisons comme aux hommes, a dit M. Royer-Collard.

— La résignation est le fond de tout.

— Si l'on ne savait pas se résigner, a poursuivi M. Royer-Collard, on mourrait de colère.

Puis, après un moment de silence, et en appuyant sur les mots de la façon qui lui est particulière : — Je ne dis pas qu'on mourrait *en* colère, je dis qu'on mourrait *de* colère.

— Moi, la colère n'est plus dans mon tempérament. Je n'en ai plus.

— Je n'ai plus de colère, a reparti M. Royer-Collard,

parce que je réfléchis qu'une demi-heure après je ne serai plus en colère.

— Et moi, a répliqué M. Ballanche, je n'ai plus de colère parce que j'ai l'esprit troublé.

Après un moment de silence, il a ajouté en souriant : — La dernière fois que je me suis mis en colère, c'est à l'époque de la coalition. La coalition, oui, oui, la coalition a été ma dernière colère.

— Je ne me mettais déjà plus en colère dans ce temps-là, a répondu M. Royer-Collard, je regardais faire. J'ai protesté beaucoup plus en dedans qu'au dehors de moi, comme proteste un homme qui ne parle plus. Depuis lors je suis resté trois ans encore à la Chambre. Je le regrette. C'est trois ans de trop. Je suis resté trop longtemps à la Chambre ; j'aurais dû me retirer plus tôt. Pourtant pas à l'époque de la révolution de Juillet, pas à l'époque du refus de serment ; on se serait mépris sur ma pensée.

J'ai dit : — Vous avez raison, monsieur, il y avait dans la révolution de Juillet un fond de droit que vous ne pouviez méconnaître ; vous n'étiez pas de ceux qui pouvaient protester contre elle.

— Aussi ne l'ai-je point fait, m'a répondu M. Royer-Collard en souriant. Je ne blâme pas ceux qui ont agi autrement que moi. Chacun a sa conscience, et dans les choses politiques il y a beaucoup de manières d'être honnête. On a l'honnêteté qui résulte de la lumière qu'on a.

Il a gardé un moment le silence, comme s'il recueillait ses souvenirs, puis il a repris : — Eh ! mon Dieu ! Charles X aussi était honnête.

Puis il s'est tu.

Je l'ai laissé rêver un instant, et, voulant connaître le fond de sa pensée, j'ai repris : — Quoi qu'on en ait dit, c'était un roi honnête homme, et, quoi qu'on en ait dit encore, il n'est tombé que par sa faute. Les historiens arrangeront cela comme ils voudront, mais cela est. C'est Charles X qui a renversé Charles X.

— Oui, a répondu M. Royer-Collard en me faisant de la tête un grave signe d'assentiment, il s'est précipité, il l'a voulu, c'est vrai ! On a dit qu'il était mal conseillé. Erreur ! erreur ! Personne ne le conseillait. On a prétendu qu'il consultait le cardinal de la Farre, M. de Latil, M. de Polignac, son entourage. Plût au ciel qu'il l'eût fait ! Aucun de ceux qui l'entouraient n'était aussi avant que lui dans le vertige ; aucun ne lui eût donné d'aussi mauvais conseils que ceux qu'il se donnait à lui-même. Tous ceux qui entouraient le roi — ce qu'on appelait les courtisans — étaient plus sages que lui.

M. Royer-Collard a gardé un moment le silence, puis a repris avec un sourire triste qu'il a eu souvent pendant cette conversation : — Plus sages, c'est-à-dire moins fous.

Encore un silence ; puis il a ajouté : — Non, personne ne le conseillait.

Et après un autre silence : — Et rien ne le conseillait ! Il était depuis sa jeunesse resté identique à lui-même. C'était toujours le comte d'Artois, il n'avait pas changé. N'avoir pas changé, eût-on vêcu quatrevingts ans, c'était la seule qualité qu'il estimât. Il appelait cela avoir *un caractère*. Il disait que, depuis la Révolution, il n'y avait en France et dans le siècle que deux hommes, M. de La Fayette et lui. Il estimait M. de La Fayette.

— En effet, ai-je dit, c'étaient deux cerveaux faits à peu près de la même façon. Seulement ils logeaient une idée différente. Voilà tout.

— Et ils étaient organisés, a repris M. Royer-Collard, pour aller l'un et l'autre au bout de leur idée. Charles X devait faire ce qu'il a fait. C'était fatal. Je le savais, je connaissais le roi, je le voyais de temps en temps ; comme j'avais été royaliste, il m'accueillait bien, il me traitait avec bonté. J'avais prévu sans peine le coup qu'il méditait. M. de Chateaubriand pourtant n'y croyait point. Il vint me voir à son retour de son ambassade de Rome et me demanda ce que j'en pensais. Je lui dis la chose. Les avis étaient partagés. Les meilleurs esprits doutaient que tant de démence fût possible. Mais moi, je ne doutais

pas. Le jour où je portai au roi l'adresse des deux cent vingt et un, c'était vers la fin de février 1830, je pourrais dire que je lus l'événement de Juillet dans ses regards.

— Comment vous reçut-il ? demandai-je.

— Bien. Froidement. Avec gravité. Avec douceur. Je lui lus l'adresse simplement, avec fermeté pourtant, sans appuyer sur les passages et sans les dissimuler. Le roi écouta cela comme autre chose. Quand j'eus fini... — Ici M. Royer-Collard s'est interrompu et il a ajouté, toujours avec le même triste sourire : — Ce que je vais vous dire là est peu royal... Quand j'eus fini de parler, — le roi était assis sur ce qu'on appelait le trône, — il tira de dessous sa cuisse un papier qu'il déplia et qu'il nous lut. C'était sa réponse à notre adresse. D'ailleurs, il ne manifesta pas de colère. Il en avait montré beaucoup, deux ans auparavant, à l'époque de l'autre adresse, — vous savez, monsieur Ballanche, — de celle qu'avait rédigée M. Delalot. L'usage était de communiquer l'adresse de la Chambre la veille au soir afin que le roi pût préparer sa réponse. Quand le roi reçut l'adresse Delalot, les ministres présents, il entra dans une telle colère qu'on l'entendit crier du Carrousel. Il déclara tout net qu'il ne recevrait pas l'adresse, qu'il casserait la Chambre. C'était une vraie fureur, et qui était au comble. Le moment était périlleux. M. de Portalis, qui était alors garde des sceaux, se risqua. Vous connaissez M. de Portalis, monsieur Victor Hugo, je ne vous le donne pas pour un héros, mais voyez ce que peut une parole honnête sur un esprit obstiné. M. de Portalis, debout devant Charles X, se borna à lui dire : —Si telles sont les intentions du roi pour demain, il faut que le roi nous donne dès à présent ses ordres pour après-demain. — Chose remarquable, ce peu de paroles fit tomber la colère de Charles X, *exigui pulveris jactu.* Il se tourna avec dépit vers M. de Martignac et lui dit : — Eh bien, Martignac, je les recevrai, mais mettez-vous là à cette table, prenez une plume, et faites-moi une réponse verte et dure et digne d'un roi de France. —

M. de Martignac obéit. Pendant qu'il écrivait, la colère du roi tomba encore ; et quand M. de Martignac eut fini et qu'il lut au roi le projet de réponse, déjà fort amorti par l'esprit conciliant de Martignac, Charles X prit vivement la plume pour en biffer la moitié et adoucir le reste. Voilà comme passe la colère, même la colère d'un roi, même la colère d'un obstiné, même la colère de Charles X.

En ce moment, comme la séance était ouverte depuis quelques instants, le directeur de l'Académie (M. Flourens) a agité la sonnette, et un huissier a crié : A vos places, messieurs. M. Royer-Collard s'est levé et m'a dit : — Au reste, tous ces détails-là ne seront pas recueillis et ne seront jamais de l'histoire.

— Peut-être, ai-je répondu.

1844

LE ROI LOUIS-PHILIPPE

Septembre.

LE roi Louis-Philippe me disait l'autre jour : — Je n'ai jamais été amoureux qu'une fois dans ma vie. — Et de qui, sire ? — De Mme de Genlis. — Bah ! mais elle était votre précepteur.

Le roi se mit à rire et reprit : — Comme vous dites. Et un rude précepteur, je vous jure. Elle nous avait élevés avec férocité, ma sœur et moi. Levés à six heures du matin, hiver comme été, nourris de lait, de viandes rôties et de pain ; jamais une friandise, jamais une sucrerie ; force travail, pas de plaisir. C'est elle qui m'a habitué à coucher sur des planches. Elle m'a fait apprendre une foule de choses manuelles ; je sais, grâce à elle, un peu faire tous les métiers, y compris le métier de frater. Je saigne mon homme comme Figaro. Je suis menuisier, palefrenier, maçon, forgeron. Elle était systématique et sévère. Tout petit j'en avais peur ; j'étais un garçon faible, paresseux et poltron ; j'avais peur des souris ! elle fit de moi un homme assez hardi et qui a du cœur. En grandissant, je m'aperçus qu'elle était fort jolie. Je ne savais pas ce que j'avais près d'elle. J'étais amoureux, mais je ne m'en doutais pas. Elle, qui s'y connaissait, comprit et devina tout de suite. Elle me traita fort mal.

C'était le temps où elle couchait avec Mirabeau. Elle me disait à chaque instant : — Mais, monsieur de Chartres, grand dadais que vous êtes, qu'avez-vous donc à vous fourrer toujours dans mes jupons ! — Elle avait trente-six ans, j'en avais dix-sept.

Le roi, qui vit que cela m'intéressait, continua : — On a beaucoup parlé de Mme de Genlis, on l'a peu connue. On lui a attribué des enfants qu'elle n'avait point faits, Paméla, Casimir. Voici : elle aimait ce qui était beau et joli, elle avait le goût des gracieux visages autour d'elle. Paméla était une orpheline qu'elle recueillit à cause de sa beauté ; Casimir était le fils de son portier. Elle trouvait cet enfant charmant ; le père battait le fils : — Donnez-le-moi, dit-elle un jour. — Le portier consentit, et cela lui fit Casimir. En peu de temps Casimir devint le maître de la maison. Elle était vieille, alors. Paméla est de sa jeunesse, de notre temps à nous. Mme de Genlis adorait Paméla. Quand il fallut émigrer, Mme de Genlis partit pour Londres avec ma sœur et une somme de cent louis. Elle emmena Paméla à Londres. Ces dames étaient misérables et vivaient chichement en hôtel garni. C'était l'hiver. Vraiment, monsieur Hugo, on ne dînait pas tous les jours. Les bons morceaux étaient pour Paméla. Ma pauvre sœur soupirait, et était le souffre-douleurs, la Cendrillon. C'est comme je vous le dis. Ma sœur et Paméla, pour économiser les malheureux cent louis, couchaient dans la même chambre. Il y avait deux lits, mais rien qu'une couverture de laine. Ma sœur l'eut d'abord ; mais un soir Mme de Genlis lui dit : « Vous êtes robuste et de bonne santé ; Paméla a bien froid, j'ai mis la couverture à son lit. » Ma sœur fut outrée, mais n'osa s'insurger ; elle se contenta de grelotter toutes les nuits. Du reste, ma sœur et moi nous aimions Mme de Genlis. —

Mme de Genlis mourut trois mois après la révolution de Juillet. Elle eut juste le temps de voir son élève roi.

Louis-Philippe était vraiment bien un peu son ouvrage ; elle avait fait cette éducation comme un homme et non

comme une femme. Elle n'avait absolument pas voulu compléter son œuvre par la suprême éducation de l'amour. Chose bizarre dans cette femme si peu scrupuleuse, qu'elle ait ébauché le cœur et qu'elle ait dédaigné de l'achever !

Quand elle vit le duc d'Orléans roi, elle se borna à dire : — J'en suis bien aise.

Ses dernières années furent pauvres et presque misérables. Il est vrai qu'elle n'avait aucun ordre et semait l'argent sur les pavés. Le roi la venait voir souvent ; il la visita jusqu'aux derniers jours de sa vie. Sa sœur, Madame Adélaïde, et lui ne cessèrent de témoigner à Mme de Genlis toute sorte de respect et de déférence.

Mme de Genlis se plaignait seulement un peu de ce qu'elle appelait la ladrerie du roi. Elle disait : — Il était prince, j'en ai fait un homme ; il était lourd, j'en ai fait un homme habile ; il était ennuyeux, j'en ai fait un homme amusant ; il était poltron, j'en ai fait un homme brave ; il était ladre, je n'ai pu en faire un homme généreux. Libéral, tant qu'on voudra ; généreux, non.

Septembre.

M. Guizot sort tous les jours après son déjeuner, à midi, et va passer une heure chez Mme la princesse de Liéven, rue Saint-Florentin. Le soir il y retourne, et, excepté les jours officiels, il y passe toutes ses soirées.

M. Guizot a cinquante-sept ans, la princesse en a cinquante-huit. A ce sujet, le roi disait un soir à M. Duchâtel, ministre de l'intérieur : — Guizot n'a donc pas un ami qui le conseille ? Qu'il prenne garde à ces femmes du nord. Il ne se connaît pas en femmes du nord. Quand une femme du nord est vieille et a affaire à un homme plus jeune qu'elle, elle le suce jusqu'à la moelle ! — Puis le roi de rire. M. Duchâtel, qui est gros et gras, qui a des favoris et quarante-cinq ans, rougit très fort.

Octobre.

Le roi, chez lui, le soir, ne porte habituellement aucune décoration. Il est vêtu d'un habit marron, d'un pantalon noir et d'un gilet de satin noir ou de piqué blanc. Il a une cravate blanche, des bas de soie à jour et des souliers vernis. Il porte un toupet gris, peu dissimulé, et coiffé à la mode de la restauration. Point de gants. Il est gai, bon, affable et causeur.

Son voyage en Angleterre l'a charmé. Il m'en a parlé une heure et demie avec force gestes et imitations de l'accent anglais et des pantomimes anglaises.

— J'ai été fort bien accueilli, me disait-il. La foule, les acclamations, les salves d'artillerie, les banquets, cérémonies, fêtes, visites des corps de ville, harangue de la cité de Londres, rien n'a manqué. Dans tout cela, deux choses surtout m'ont touché. Près de Windsor, à un relais, un homme qui avait suivi ma voiture en courant, s'est arrêté près de moi à la portière, en criant : — Vive le roi ! vive le roi ! vive le roi ! — en français. Puis il a ajouté, toujours en français : — Sire, soyez le bienvenu chez ce vieux peuple d'Angleterre ; vous êtes dans un pays qui sait vous apprécier. — Cet homme ne m'avait jamais vu et ne me reverra jamais. Il n'attend rien de moi. Il m'a semblé que c'était la voix du peuple. Cela m'a ému plus que tous les compliments. — En France, au relais après Eu, un ivrogne me voyant passer a dit à haute voix : — Voilà le roi de retour. Tout est bien. Les anglais sont contents, les français seront tranquilles. — Paix et satisfaction des deux peuples, c'était, en effet, mon but. — Oui, j'ai été bien reçu en Angleterre. Et, si l'empereur de Russie a comparé son accueil au mien, il a dû souffrir, lui qui est vaniteux. Il est venu en Angleterre avant moi pour m'empêcher de faire mon voyage. C'est une sottise. Il eût mieux fait de venir après moi. On eût été obligé de le traiter de la même façon. Par exemple, il n'est pas aimé à Londres. Je ne sais pas si

l'on eût pu obtenir que le corps de ville se dérangeât pour l'aller voir. Ces aldermen sont des blocs.

Louis-Philippe s'amusait fort de M. Dupin aîné, qui, croyant exagérer les raffinements du langage de cour, appelle Madame Adélaïde, sœur du roi, *ma belle demoiselle.*

SAINT-CLOUD

Novembre.

Le roi était hier soucieux et paraissait fatigué. Quand il m'a aperçu, il m'a conduit dans le salon qui est derrière le salon de la reine, et il m'a dit en me montrant un grand canapé de tapisserie où sont figurés des perroquets dans des médaillons : — Asseyons-nous sur ces oiseaux. — Puis il m'a pris la main, et s'est plaint assez amèrement :

— Monsieur Hugo, on me juge mal. On dit que je suis fin, on dit que je suis habile. Cela veut dire que je suis traître. Cela me blesse. Je suis un honnête homme, tout bonnement ; je vais droit devant moi. Ceux qui me connaissent savent que j'ai de l'ouverture de cœur. Thiers, en travaillant avec moi, me dit un jour que nous n'étions pas d'accord : — Sire, vous êtes fin, mais je suis plus fin que vous. — La preuve que non, lui répondis-je, c'est que vous me le dites. — M. de Talleyrand me disait un jour : « Vous ne ferez jamais rien de Thiers, qui serait pourtant un excellent instrument. Mais c'est un de ces hommes dont on ne peut se servir qu'à la condition de les satisfaire. Or il ne sera jamais satisfait. Le malheur pour lui comme pour vous, c'est qu'il ne puisse plus

être cardinal. » — Thiers, du reste, a de l'esprit, mais il a trop l'orgueil d'être un parvenu. Guizot vaut mieux. C'est un homme solide, un point d'appui ; espèce rare et que j'estime. Il est supérieur même à Casimir Perier, qui avait l'esprit étroit. C'était une âme de banquier scellée à la terre comme un coffre-fort. Oh ! que c'est rare, un vrai ministre ! Ils sont tous comme des écoliers. Les heures de conseil les gênent, les plus grandes affaires se traitent en courant. Ils ont hâte d'être à leurs ministères, à leurs commissions, à leurs bureaux, à leurs bavardages. Dans les temps qui ont suivi 1830, ils avaient l'air humiliés et inquiets quand je les présidais. Et puis, aucun sentiment vrai du pouvoir, peu de grandeur au fond, pas de suite dans les projets, pas de persistance dans les volontés. On quitte la partie comme un enfant sort de classe. Le jour de sa sortie du ministère le duc de Broglie dansait de joie dans la salle du conseil. Le maréchal Maison arrive. — Qu'avez-vous, mon cher duc? — Maréchal, nous quittons le ministère !— Vous y êtes entré comme un sage, dit le maréchal qui avait de l'esprit, et vous en sortez comme un fou. — Le comte Molé, lui, avait une manière de me céder et de me résister tout à la fois. — Je suis de l'avis du roi quant au fond, disait-il, je n'en suis pas quant à l'opportunité. — Monsieur Hugo, si vous saviez comme les choses se passent quelquefois au conseil ! Le traité du droit de visite, ce fameux droit de visite ! croiriez-vous cela ? n'a pas même été lu en conseil. Le maréchal Sébastiani, alors ministre, disait : — Mais, messieurs, lisez donc le traité. Je disais : — Mes chers ministres, mais lisez donc le traité. — Bah ! nous n'avons pas le temps, nous savons ce que c'est ; que le roi signe ! disaient-ils. — Et j'ai signé.

1845

VILLEMAIN

7 décembre.

Dans les premiers jours de décembre 1845 j'allai voir Villemain. Je ne l'avais pas vu depuis le 3 juillet ; il y avait précisément cinq mois. Villemain avait été atteint dans les derniers jours de décembre 1844 de cette cruelle maladie qui a marqué la fin de sa carrière politique.

Il faisait froid, le temps était sombre, j'étais triste moi-même ; c'était le cas d'aller consoler quelqu'un. Je montai donc chez Villemain.

Il demeurait alors dans le logement attribué au secrétaire perpétuel de l'académie française, au second étage de l'escalier à droite, au fond de la deuxième cour de l'Institut. Je montai cet escalier ; je sonnai à la porte, qui est à droite, on ne vint pas ; je sonnai une seconde fois ; la porte s'ouvrit. C'était Villemain lui-même. Il était pâle, défait, vêtu d'une longue redingote noire boutonnée en haut d'un seul bouton, ses cheveux gris en désordre. Il me regarda d'un air grave et me dit sans me sourire : — Tiens, c'est vous, ah ! bonjour.

Puis il ajouta : — Je suis seul, je ne sais où sont mes domestiques, entrez donc.

Il me conduisit par un long corridor dans une chambre, et de là dans sa chambre à coucher.

Tout ce logement est triste et a quelque chose qui sent le grenier de couvent. La chambre à coucher, éclairée de deux fenêtres sur la cour, avait pour tout meuble un lit d'acajou sans rideaux et sans couvrepied ; sur le lit une feuille de papier blanc posée négligemment ; quelques fauteuils de crin ; une commode entre les deux fenêtres et un bureau chargé de papiers, de livres, de journaux et de lettres ouvertes. Presque toutes ces lettres avaient des têtes imprimées comme : *Chambre des pairs, Institut de France, Conseil d'État, Journal des savants*, etc. Sur la cheminée, le *Moniteur* du jour, quelques lettres et quelques livres, parmi lesquels l'*Histoire du consulat et de l'empire*, par M. de Lacretelle, qui vient de paraître.

Près du lit il y avait un petit lit d'enfant à balustrade d'acajou avec un couvrepied vert. Sur le mur, vis-à-vis le lit, trois cadres accrochés, contenant le portrait de Villemain lithographié et les portraits des deux aînées de ses petites filles, peints à l'huile et assez ressemblants. Sur la cheminée une pendule dérangée et qui marquait une autre heure que l'heure qu'il était réellement ; dans la cheminée un feu presque éteint.

Villemain me fit asseoir et me prit les mains. Il avait quelque chose d'égaré, mais de doux et de grave. Il me demanda des nouvelles de mon été, me dit qu'il avait voyagé, me parla de quelques amis communs, des uns avec affection, des autres avec défiance. Puis son air devint plus calme, et il causa pendant un quart d'heure de choses littéraires avec une grande élévation d'esprit, clair, simple, élégant, spirituel, quoique toujours triste et sans sourire une seule fois.

Tout à coup il me dit en me regardant fixement : — J'ai dans la tête un point douloureux, je souffre, j'ai des préoccupations pénibles. Si vous saviez quelles machinations il y a contre moi !

— Villemain, lui dis-je, calmez-vous.

— Non, reprit-il, cela est vraiment affreux ! — Après un silence, il ajouta, comme se parlant à lui-même : — Ils ont commencé par me séparer de ma femme ; je

l'aimais, je l'aime toujours ; elle avait quelque chose dans l'imagination ; cela a pu engendrer des fantômes. Mais ce qui est bien plus certain, c'est qu'on a réussi à créer en elle une antipathie contre moi ; et puis, voilà, on m'a séparé d'elle, ensuite on m'a séparé de mes enfants. Ces pauvres petites filles, elles sont charmantes, vous les avez vues, c'est ma passion. Eh bien ! je n'ose pas aller les voir, et, quand je les vois, je me borne à m'assurer qu'elles se portent bien et qu'elles sont roses, gaies et fraîches, et j'ai peur de leur donner même un baiser sur le front. Grand Dieu ! on se servirait peut-être de mon contact pour leur faire du mal ! Est-ce que je sais les inventions qu'ils auraient ? Ainsi on m'a séparé de ma femme, on m'a séparé de mes enfants, maintenant je suis seul.

Après une pause, il continua : — Non, je ne suis pas seul ! je ne suis pas même seul ! j'ai des ennemis, j'en ai partout, ici, dehors, autour de moi, chez moi ! Tenez, mon ami, j'ai fait une faute, je n'aurais pas dû entrer dans les choses politiques. Pour y réussir, pour y être fort et solide, il m'eût fallu de l'appui ; un appui intérieur, le bonheur ; un appui extérieur... quelqu'un. (Il voulait sans doute désigner le roi.) Ces deux appuis m'ont manqué tous les deux. Je me suis jeté au milieu des haines, ainsi follement ; j'étais désarmé et nu ; elles se sont acharnées sur moi ; aujourd'hui j'ai fini de toute chose.

Puis tout à coup me regardant avec une sorte d'angoisse : — Mon ami, quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous raconte, quoi qu'on vous affirme sur moi, mon ami, promettez-moi que vous n'ajouterez foi à aucune calomnie. C'est qu'ils sont si infâmes ! Pourtant ma vie est bien sombre, mais elle est bien pure. Si vous saviez ce qu'ils inventent, on ne peut se figurer cela. Oh ! quelles indignités ! Il y a de quoi devenir fou. Si je n'avais pas mes petites filles, je me tuerais. Savez-vous ce qu'ils ont dit ? Oh ! je ne veux pas répéter cela !... Ils disent que, la nuit, des maçons montent par cette fenêtre pour coucher avec moi.

J'éclatai de rire. — Et cela vous tourmente ! mais cela est niais et bête !

— Oui, me dit-il, je suis au second étage, mais ils ont tant de malice qu'ils mettent la nuit de grandes échelles contre mon mur pour le faire croire. — Et quand je songe que ces choses-là, ces turpitudes-là, on les dit en bas et on les croit en haut, et personne pour me défendre. Les uns me font un visage froid, les autres un visage faux. Victor Hugo, jurez-moi que vous ne croirez à aucune calomnie.

Il s'était levé, j'étais profondément ému, je lui dis toutes les paroles douces et cordiales qui peuvent apaiser.

Il poursuivit : — Oh ! les abominables haines ! Voici comment ils ont commencé. Quand je sortais, ils s'arrangeaient de façon à ce que tout ce que je voyais eût un aspect sinistre, je ne rencontrais que des hommes boutonnés jusqu'au menton, des gens habillés de rouge, des toilettes extraordinaires, des femmes vêtues moitié en noir, moitié en violet, qui me regardaient avec des cris de joie, et partout des corbillards de petits enfants suivis d'autres petits enfants, les uns en noir, les autres en blanc. Vous me direz : Mais ce ne sont là que des présages, et un esprit sérieux ne se trouble pas pour des présages. Mon Dieu, je le sais bien ; ce ne sont pas les présages qui m'effrayaient, c'est la pensée qu'on me haïssait au point de se donner tant de peine pour rassembler tant de spectacles lugubres autour de moi. Si un homme me hait assez pour m'envelopper sans cesse d'une volée de corbeaux, ce qui m'épouvante, ce ne sont pas les corbeaux, c'est sa haine.

Ici encore je l'interrompis. — Vous avez des ennemis, lui dis-je, mais vous avez aussi des amis, songez-y.

Il retira vivement ses mains des miennes : — Tenez, me dit-il, écoutez bien ce que je vais vous dire, Victor Hugo, et vous jugerez ce que j'ai dans l'âme. Vous verrez si je souffre et si mes ennemis ont réussi à ébranler toute confiance et à éteindre toute lumière en moi. Je ne sais plus où j'en suis, ni ce qu'on me veut. Tenez, vous ! vous

êtes un homme noble entre tous, vous êtes de sang vendéen, de sang militaire, je dis plus, de sang guerrier, il n'y a rien en vous que de pur et de loyal, vous n'avez besoin de rien ni de personne, je vous connais depuis vingt ans et je ne vous ai jamais vu faire une action qui ne fût honorable et digne. Eh bien, jugez de ma misère, en mon âme et conscience je ne suis pas sûr que vous ne soyez pas envoyé ici par mes ennemis pour m'espionner.

Il souffrait tant que je ne pouvais que le plaindre. Je lui repris la main. Il me regardait d'un air égaré.

— Villemain, lui dis-je, doutez que le ciel soit bleu, mais ne doutez pas que l'ami qui vous parle ici soit loyal.

— Pardon, reprit-il, pardon, oh ! je le sais bien, je disais là des choses folles ; vous ne m'avez jamais manqué, vous, quoique vous ayez eu quelquefois à vous plaindre de moi. Mais j'ai tant d'ennemis ! Si vous saviez ! cette maison en est pleine. Ils sont partout cachés, invisibles, ils m'obsèdent, je sens leurs oreilles qui m'écoutent, je sens leurs regards qui me voient. Quelle anxiété que de vivre ainsi !

En ce moment, par un de ces hasards étranges qui arrivent parfois comme à point nommé, une petite porte masquée dans la boiserie près de la cheminée s'ouvrit brusquement. Il se retourna au bruit ; — Qu'est-ce ?

Il alla à la porte, elle donnait sur un petit corridor. Il regarda dans le corridor.

— Y a-t-il quelqu'un là ? demanda-t-il.

Il n'y avait personne.

— C'est le vent, lui dis-je.

Il revint près de moi, mit le doigt sur sa bouche, me regarda fixement et me dit à voix basse avec un accent de terreur inexprimable : — Oh ! non !

Puis il resta quelques instants immobile, silencieux, le doigt sur sa bouche comme quelqu'un qui écoute, et les yeux à demi tournés vers cette porte, qu'il laissa ouverte.

Je sentis qu'il était temps d'essayer de lui parler efficacement. Je le fis rasseoir, je lui pris la main.

— Écoutez, Villemain, lui dis-je, vous avez vos ennemis, des ennemis nombreux, j'en conviens...

Il m'interrompit, son visage s'illumina d'un éclair de triste joie.

— Ah ! me dit-il, au moins vous en convenez, vous ! tous ces imbéciles me disent que je n'ai pas d'ennemis et que je suis visionnaire.

— Si, repris-je, vous avez vos ennemis, mais qui n'a pas les siens ? Guizot a ses ennemis, Thiers a ses ennemis, Lamartine a ses ennemis. Moi qui vous parle, est-ce que je ne lutte pas depuis vingt ans ? Est-ce que je ne suis pas depuis vingt ans haï, déchiré, vendu, trahi, conspué, sifflé, raillé, insulté, calomnié ? Est-ce qu'on n'a pas parodié mes livres et travesti mes actions ? Moi aussi, on m'obsède, on m'espionne, on me tend des pièges, on m'y fait même tomber ; qui sait si on ne m'a pas suivi aujourd'hui même pendant que j'allais de chez moi chez vous ? Mais qu'est-ce que tout cela me fait ? Je dédaigne. C'est une des choses les plus difficiles et les plus nécessaires de la vie que d'apprendre à dédaigner. Le dédain protège et écrase. C'est une cuirasse et une massue. Vous avez des ennemis ? Mais c'est l'histoire de tout homme qui a fait une action grande ou créé une idée neuve. C'est la nuée qui bruit autour de tout ce qui brille. Il faut que la renommée ait des ennemis comme il faut que la lumière ait des moucherons. Ne vous en inquiétez pas ; dédaignez ! Ayez la sérénité dans votre esprit comme vous avez la limpidité dans votre vie. Ne donnez pas à vos ennemis cette joie de penser qu'ils vous affligent et qu'ils vous troublent. Soyez content, soyez joyeux, soyez dédaigneux, soyez fort.

Il hocha la tête tristement : — Cela vous est facile à dire à vous, Victor Hugo ! Moi je suis faible. Oh ! je me connais bien. Je sais mes limites. J'ai un certain talent pour écrire, mais je sais jusqu'où il va ; j'ai une certaine justesse dans l'esprit, mais je sais jusqu'où elle va. Je me fatigue vite. Je n'ai pas d'haleine. Je suis mou, irrésolu, hésitant. Je n'ai pas fait tout ce que j'aurais pu

faire. Dans les régions de la pensée, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour créer. Dans la sphère de l'action, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour lutter. La force ! mais c'est précisément ce qui me manque ! Or le dédain est une des formes de la force.

Il resta un moment pensif, puis ajouta, cette fois avec un sourire : — C'est égal, vous m'avez fait du bien, vous m'avez calmé, je me sens mieux. La sérénité est contagieuse. Oh ! si je pouvais en venir à porter mes ennemis comme vous portez les vôtres !

En ce moment la porte s'ouvrit, deux personnes entrèrent, un M. Fortoul, je crois, et un neveu de Villemain. Je me levai.

— Vous vous en allez déjà ? me dit-il.

Il me conduisit par le corridor jusqu'à l'escalier. Là il me dit : — Mon ami, je crois en vous.

— Eh bien, lui dis-je, je vous ai dit de dédaigner vos ennemis ; faites-le. Mais vous en avez deux dont il faut vous occuper et dont il faut vous défaire. Ces deux ennemis sont la solitude et la rêverie. La solitude amène la tristesse ; la rêverie produit le trouble. Ne soyez pas seul et ne rêvez pas. Allez, sortez, marchez, mêlez vos idées à l'air ambiant, respirez librement et à pleine poitrine, visitez vos amis, venez me voir.

— Mais me recevrez-vous ? me dit-il.

— Avec joie.

— Quand ?

— Tous les soirs si vous voulez.

Il hésita, puis il dit : — Eh bien ! je viendrai. J'ai besoin de vous voir souvent. Vous m'avez fait du bien. A bientôt.

Il hésita encore, puis il reprit : — Mais si je ne viens pas ?

— Alors, lui dis-je, ce sera moi qui viendrai.

Je lui serrai la main et je descendis l'escalier.

Comme j'étais en bas près de sortir dans la cour, j'entendis sa voix qui disait : — A bientôt, n'est-ce pas ?

Je levai les yeux. Il avait descendu un étage, et il me disait doucement adieu avec un sourire.

1846

ATTENTAT DE LECOMTE

31 mai.

La cour des pairs est convoquée pour juger un nouvel attentat sur la personne du roi.

Le 16 avril dernier, le roi faisait dans la forêt de Fontainebleau une promenade en char à bancs. Il avait à côté de lui M. de Montalivet, et, derrière lui, la reine et plusieurs de leurs enfants. On rentrait vers six heures, et on longeait les murs du parquet d'Avon quand deux coups de fusil partirent à gauche. Personne n'avait été atteint. Gardes forestiers, gendarmes, des officiers de hussards qui escortaient le roi, tous se précipitèrent. Un palefrenier escalada le mur et saisit un homme dont le visage était à demi masqué d'un mouchoir. C'était un ex-garde général des forêts de la couronne, destitué de son emploi dix-huit mois auparavant, pour grave manquement au service.

1er juin, midi.

La tribune et le fauteuil du président ont été enlevés.

L'accusé est assis à la place où est habituellement la tribune, et il est adossé à une draperie de serge verte mise là pour le procès, entre quatre gendarmes à bonnets de grenadiers, buffleteries jaunes, plumets rouges. Devant

lui sont assis cinq avocats, rabats blancs et robes noires. Celui du milieu a le ruban de la légion d'honneur et les cheveux gris. C'est Me Duvergier, le bâtonnier. Derrière l'accusé, des banquettes rouges occupées par des spectateurs remplissent l'hémicycle où siège d'ordinaire le chancelier.

L'accusé à quarante-huit ans, il n'en paraît guère que trente-six. Il n'a rien sur sa physionomie qui annonce ce qu'il a fait. C'est un de ces visages calmes et presque insignifiants qui disposent plutôt bien que mal. Le général Voirol, mon voisin, me dit : — Il a l'air d'un bon diable. Cependant, l'expression sombre gagne peu à peu cette figure assez belle, quoique d'un type vulgaire, et il prend l'air d'un mauvais diable. De la place où je suis, ses cheveux et ses moustaches paraissent noirs. Il a le visage allongé, les joues colorées. Il baisse presque toujours les yeux ; quand, par moment, il les relève, c'est jusqu'au plafond. Si c'était un fanatique, je dirais jusqu'au ciel. Il a une cravate noire, une chemise blanche, et une vieille redingote noire à un seul rang de boutons, sans ruban, quoiqu'il soit légionnaire.

Le général Berthezène se penche vers moi et me conte qu'hier Lecomte avait été tranquille tout le jour, mais qu'il devint furieux quand on lui refusa un habit noir neuf qu'il avait demandé *pour paraître devant la haute cour*. Ceci est un trait de caractère.

Pendant l'appel des pairs, il a promené ses yeux çà et là. Aux questions préliminaires du chancelier, il a répondu à voix basse. Quelques pairs ont crié : Plus haut. Le chancelier lui a dit de se tourner vers la cour.

On a introduit les témoins, parmi lesquels quelques femmes fort parées et des paysannes. Ils sont à ma droite, dans le couloir à gauche de la tribune. M. Decazes va et vient parmi les témoins. On introduit M. de Montalivet, premier témoin, avec le cordon rouge et deux plaques, dont une étrangère. Il arrive en boitant, à cause de sa goutte. Un valet, en livrée feuille morte à collet rouge, le soutient.

J'ai examiné les pièces à conviction qui sont dans le couloir de droite. Le fusil est à deux coups, à canons rubannés, la batterie ornée d'arabesques renaissance ; presque une arme de luxe. La blouse que portait l'assassin est bleue, assez usée. Le foulard dont il s'est caché le visage pour tirer est un foulard de coton, fond café, à raies blanchâtres. A toutes ces pièces pend un petit carton portant les signatures des agents de l'instruction et la signature de *Pierre Lecomte.*

5 juin.

Pendant une suspension d'audience, j'ai vu cet homme de près. Il paraît son âge. Il a le visage brûlé d'un chasseur, et flétri d'un prisonnier. Quand il parle, quand il s'anime, quand il se lève debout, son aspect devient étrange. C'est un geste brusque, une attitude farouche. Son sourcil droit se dresse vers l'angle du front et lui donne je ne sais quel air égaré et diabolique. Il parle d'une voix sourde, mais ferme.

Il y a eu un moment où, expliquant son crime, il disait :

— Je m'étais arrêté, le 15 avril, sur la place du Carrousel ; il pleuvait, j'étais sous un auvent ; je regardais machinalement des estampes. On causait dans la boutique à côté, — trois hommes et une femme, — j'écoutais ; machinalement aussi. J'étais triste. Tout à coup, le nom du roi m'a frappé ; on parlait du roi. J'ai regardé ces hommes. Je les ai reconnus pour des domestiques du château. Ils disaient que le roi partirait le lendemain pour Fontainebleau. En ce moment-là, mon idée m'est apparue. Elle m'est apparue clairement, affreusement. La pluie a cessé. J'ai étendu la main en dehors de l'auvent, j'ai vu qu'il ne pleuvait plus, je m'en suis allé. Je suis rentré chez moi, dans ma chambre, dans ma petite chambre démeublée et misérable. J'y suis resté seul trois heures. J'ai songé, j'ai rêvé. J'étais bien malheureux. Mon projet me revenait toujours. Et puis la pluie a recommencé. Le temps était sombre, il faisait grand vent ; un ciel presque noir. Je me suis senti

comme fou. Tout à coup, je me suis levé. C'était fini. Je venais de prendre mon parti. — Voilà comment la chose m'est venue.

Dans un autre moment, et à l'observation de M. le chancelier que le crime était sans motif, il a dit : — Comment ! j'ai écrit au roi. Une fois, deux fois, trois fois. Le roi ne m'a pas répondu ! Oh ! alors...

Il n'a pas achevé sa pensée ; mais son poing s'était crispé sur la barre. En ce moment, il était effrayant. C'est vraiment un homme fauve. Il se rassied. Le voilà au repos. Calme et farouche.

Pendant que le procureur général parlait, il s'agitait comme un loup, et paraissait furieux. Quand son défenseur (Duvergier) a parlé, il lui est venu des larmes aux yeux. Elles coulaient sur ses joues, grosses et visibles.

6 juin.

Voici comment cela se passe. A l'appel de son nom fait à haute voix par le greffier, chaque pair se lève et prononce la sentence, également à haute voix.

Les trente-deux pairs qui ont voté avant moi ont tous prononcé la peine des parricides ; quelques-uns, par adoucissement, la peine capitale.

Quand mon tour est venu, je me suis levé. J'ai dit : — En présence de l'énormité du crime et de la futilité du motif, il m'est impossible de croire que le coupable ait agi dans la pleine possession de sa liberté morale, de sa volonté. Je ne pense pas que ce soit là une créature humaine ayant une perception nette de ses idées et une conscience claire de ses actions. Je ne puis prononcer contre cet homme d'autre peine que la détention perpétuelle.

J'ai dit ces paroles à très haute voix. Dès les premiers mots tous les pairs se sont retournés et m'ont écouté dans un silence qui semblait m'inviter à poursuivre. Je me suis cependant arrêté là et je me suis rassis.

L'appel nominal a continué.

M. le marquis de Boissy a dit : — Nous venons d'entendre des paroles graves. M. le vicomte Victor Hugo a émis une opinion qui me frappe profondément et à laquelle je me rallie. Je pense comme lui, que le coupable n'a pas la plénitude de sa raison. Je prononce la détention perpétuelle.

L'appel nominal a repris cette lugubre monotonie : *la peine capitale*, avec *la peine des parricides.*

On est arrivé, suivant l'ordre des dates de prise de séance, jusqu'aux plus anciens pairs. Le vicomte Dubouchage, appelé à son tour, a dit : — Déjà inquiété pendant le débat par l'attitude de l'accusé, mais pleinement éclairé par les observations de M. Victor Hugo, je déclare que, selon mon opinion, le coupable n'est pas sain d'esprit. M. le vicomte Hugo en a indiqué les motifs en peu de mots, mais d'une façon qui me paraît victorieuse. Je me rallie à son vote et je prononce comme lui la détention perpétuelle.

Les autres pairs, il n'en restait plus qu'un très petit nombre, ont voté tous la peine des parricides.

M. le chancelier, appelé le dernier, s'est levé et a dit : — Je prononce la peine des parricides. Maintenant, un second tour d'opinions va commencer. Le premier vote n'est que provisoire ; le deuxième seul est définitif. Chacun est donc libre de se rétracter ou de persister. Une opinion digne d'une profonde attention en elle-même, non moins digne de considération par la bouche dont elle émane, s'est produite avec autorité, quoiqu'en minorité imperceptible, pendant le cours du vote. Je crois devoir déclarer ici que pendant la durée de cette longue instruction, pendant sept semaines, j'ai vu l'accusé tous les jours, je l'ai interrogé, pressé, questionné, et, comme disaient les anciens parlementaires, « retourné » dans tous les sens. Jamais, jamais un seul instant sa lucidité d'esprit ne s'est troublée. Je l'ai toujours trouvé raisonnant juste avec l'affreuse logique de son action, mais sans déraison comme sans repentir. Ce n'est donc pas un fou. C'est un

homme qui sait ce qu'il a voulu et qui accepte ce qu'il a fait. Qu'il en subisse les conséquences.

On a commencé le second appel nominal. Le nombre des pairs votant la peine des parricides s'est encore accru.

A l'appel de mon nom, je me suis levé. J'ai dit :

— La cour comprendra les scrupules d'une conscience effrayée qui, pour la première fois, sent s'agiter en elle d'aussi redoutables questions. Ce moment, messieurs les pairs, est solennel pour tous ; il ne l'est ici pour personne autant que pour moi. J'ai sur les peines irréparables des idées arrêtées et complètes depuis dix-huit années. Ces idées, vous les connaissez. Simple écrivain, je les ai publiées ; homme politique, si Dieu m'aide, je les appliquerai. Au point de vue général, je répugne aux peines irréparables ; dans le cas particulier, je ne les admets pas. J'ai écouté avec recueillement les observations présentées par M. le chancelier. Elles sont graves, venant d'un si éminent esprit. Je suis frappé de l'unanimité imposante de cette imposante assemblée. Mais l'opinion de M. le chancelier, l'unanimité de la cour, cela est beaucoup en présence du raisonnement, cela n'est rien devant la conscience. Avant les débats, j'ai lu, relu, étudié toutes les pièces du procès ; pendant les débats, j'ai considéré l'attitude, la physionomie, le geste, j'ai scruté l'âme de l'accusé. Eh bien, je le dis à cette cour composée d'hommes justes, je le dis à M. le chancelier dont l'opinion a tant de poids, je persiste dans mon vote. L'accusé est un homme solitaire. La solitude est bonne aux grands esprits et mauvaise aux petits. La solitude trouble les cerveaux qu'elle n'illumine pas. Pierre Lecomte, homme solitaire, esprit chétif, devait de toute nécessité devenir un homme farouche et d'un esprit troublé. L'attentat sur le roi, l'attentat sur un père, et à quelle heure ! lorsqu'il est entouré de sa famille ! l'attentat sur un groupe de femmes et d'enfants, la mort jetée au hasard, vingt crimes possibles ajoutés et mêlés à un crime voulu, voilà l'action. Elle est monstrueuse. Maintenant, examinons le motif, le voici : Une retenue de vingt francs sur un-

gratification annuelle, une démission acceptée, trois lettres restées sans réponse. Comment ne pas être frappé d'un tel rapprochement et d'un tel abîme ! Je le répète en terminant, en présence de ces deux extrêmes, le crime le plus grand, le motif le plus futile, il est évident pour moi, que la raison manque, que la pensée qui a fait un tel rapprochement et franchi un tel abîme n'est pas une pensée lucide, et que ce coupable, cet assassin, cet homme sauvage et solitaire, cet être effaré et féroce, est un fou. Ce n'est pas un fou pour un médecin peut-être, c'est un fou à coup sûr pour un moraliste. J'ajoute que la politique est ici d'accord avec la justice, et qu'il est toujours bon de retirer la raison humaine d'un crime qui révolte la nature et qui ébranle la société. Je persiste dans mon vote. —

Les pairs m'ont écouté avec une attention profonde et sympathique. MM. de Boissy et Dubouchage ont persisté comme moi.

Il y avait 232 votants. Voici comment se sont réparties les voix :

196 pour la peine des parricides ;
33 pour la peine capitale ;
3 pour la détention perpétuelle.

On peut dire que la chambre des pairs tout entière fut froissée de la mise à mort de Lecomte. Elle avait condamné pour qu'on fît grâce. C'était une occasion de clémence qu'elle offrait au roi. Le roi saisissait volontiers ces occasions, la chambre le savait. Quand elle apprit que l'exécution venait d'avoir lieu, elle fut surprise, presque blessée.

Immédiatement après la condamnation, M. le chancelier et M. le premier président Franck-Carré avaient été appelés chez le roi. M. Franck-Carré était le pair commissaire qui avait été chargé du rapport de l'instruction. Ils allèrent chez le roi dans la voiture du

chancelier. M. Franck-Carré, quoique ayant voté la peine des parricides, était ouvertement favorable à la grâce.

M. le chancelier y inclinait également, mais sans vouloir se prononcer. Chemin faisant, il dit au président Franck Carré : — J'ai dirigé l'information, j'ai dirigé l'instruction, j'ai dirigé les débats. Je n'ai pas été sans influence sur le vote. Je ne veux pas m'expliquer sur la grâce. Assez de responsabilité comme cela ! Ils feront ce qu'ils voudront.

Dans le cabinet du roi, il tint respectueusement le même langage. Il déclina tout parti pris d'opinion sur la question de la grâce. M. le président Franck-Carré fut explicite. Le roi entrevoyait l'opinion du chancelier.

Me Duvergier avait pris son client à gré comme fait toujours l'avocat qui le défend. C'est un effet normal ; le procureur général finit par haïr l'accusé, et l'avocat par l'aimer. Lecomte fut condamné le vendredi. Le samedi, M. Duvergier alla chez le roi.

Le roi le reçut bien, mais il lui dit : — Je verrai, j'examinerai, le cas est grave. Mon danger est le danger de tous. Ma vie importe à la France, c'est pour cela que je dois la défendre. C'est égal, je réfléchirai. Vous savez que je déteste la peine de mort. Chaque fois qu'il faut signer un rejet de grâce, le supplice commence par moi. Tous mes penchants, tous mes instincts, tous mes principes sont de votre côté. Cependant je suis le roi constitutionnel, j'ai des ministres qui décident. Et puis, que voulez-vous ? il faut bien que je songe aussi un peu à moi.

M. Duvergier sortit navré. Il comprit que le roi ne ferait pas grâce.

Le conseil des ministres fut unanime pour l'exécution de l'arrêt de la cour des pairs.

Le lendemain dimanche, M. Duvergier reçut par exprès une lettre de M. le garde des sceaux, Martin du Nord, lui annonçant que *le roi avait cru devoir décider que la loi aurait son cours*. Il était encore dans la première émotion de l'espérance définitivement perdue lorsqu'un nouvel exprès arriva.

Nouvelle lettre. Le garde des sceaux informait le bâtonnier que « le roi voulant donner au condamné Pierre Lecomte un *nouveau* gage de sa bonté, avait décidé que la pension dudit Lecomte serait réversible sur la tête de sa sœur, la vie de cette sœur durant, et que dès à présent sa majesté mettait à la disposition de cette sœur une somme de trois mille francs comme secours.

« J'ai pensé, monsieur le bâtonnier, disait le garde des sceaux en terminant, qu'il vous serait agréable de transmettre vous-même à cette malheureuse femme cette marque de la bienveillance royale. »

M. Duvergier crut avoir mal lu la première lettre. — *Nouveau gage !* dit-il à un de ses amis présents. Je me suis donc trompé. Le roi fait donc grâce. — Mais il relut la lettre et vit qu'il n'avait que trop bien lu. *Nouveau gage* demeura inexplicable pour lui. Il refusa la commission dont le garde des sceaux le chargeait.

Quant à la sœur de Lecomte, elle refusa les trois mille francs et la pension ; — elle les refusa avec quelque amertume et aussi avec quelque dignité. — Dites au roi, dit-elle, que je le remercie. Je l'eusse mieux remercié d'autre chose. Dites-lui que je n'oublie pas mon frère assez vite pour prendre sa dépouille. Ce n'est pas là le bienfait que j'attendais du roi. Je n'ai besoin de rien. Je suis bien malheureuse et bien misérable, je meurs de faim à peu près, mais il me convient de mourir ainsi puisque mon frère meurt comme cela. Qui fait mourir le frère n'a pas le droit de nourrir la sœur.

M. Mérilhou joua dans toute cette affaire un rôle lugubrement actif. Il était l'un des pairs commissaires, pendant l'instruction. Il voulait retirer du dossier la lettre du docteur Gallois qui parlait de Lecomte comme d'un fou. Il fut un instant question de supprimer cette lettre.

Lecomte fut assez courageux. Au dernier moment cependant, la nuit qui précéda l'exécution, il demanda, vers deux heures du matin, le procureur général, M. Hébert; et M. Hébert, en le quittant après un quart

d'heure d'entretien, dit : *Il est battu de l'oiseau ; il n'y a plus personne.*

---

12 juin.

J'ai dîné hier chez M. Decazes avec lord Palmerston et lord Lansdowne.

Lord Palmerston est un homme replet, petit, blond, qu'on dit spirituel. Il a la figure pleine, ronde, large, colorée, réjouie et fine, un peu vulgaire. Il avait un cordon rouge et une plaque que je crois être celle du Bain.

Le marquis de Lansdowne fait un contraste parfait avec lord Palmerston. Il est grand, brun, sec, grave et gracieux, l'air distingué, un gentleman. Il avait une plaque à l'habit, et, au cou, un ruban bleu sombre, auquel pendait une décoration d'or émaillé en forme de roue surmontée de la harpe d'Irlande.

M. Decazes m'a amené ces deux messieurs. Nous avons causé quelques instants de l'Irlande, des céréales et de la maladie des pommes de terre.

— La maladie de l'Irlande est plus grave encore, ai-je dit à lord Palmerston.

— Oui, m'a-t-il répondu. Les campagnards irlandais sont bien misérables. Vos paysans à vous sont heureux. Ah ! vous êtes bien favorisés par le ciel ! Quel climat que la France !

— Oui, milord, ai-je repris, mais vous êtes, vous, favorisés par la mer. Quelle citadelle que l'Angleterre !

Lady Palmerston est gracieuse et cause bien. Elle a dû être charmante. Elle n'est plus jeune. Lord Palmerston l'a épousée il y a quatre ans, après un amour mutuel qui durait depuis trente ans. Je conclus de la chose que lord Palmerston appartient un peu à l'histoire et beaucoup au roman.

A table, j'étais entre M. de Montalivet et Alexandre Dumas. M. de Montalivet avait la plaque de la légion d'honneur et Alexandre Dumas la plaque d'un ordre qu'il m'a dit être de Saint-Jean et que je crois piémontais.

J'ai mis M. de Montalivet sur l'événement du 16 avril. Il était, comme on sait, dans le char à bancs à côté du roi.

— De quoi causiez-vous avec le roi au moment de l'explosion ? lui ai-je dit.

— Je ne puis m'en souvenir, m'a-t-il répondu. Je me suis permis de questionner le roi à ce sujet. Il ne peut également se le rappeler. La balle de Lecomte a tué quelque chose, c'est notre mémoire. Tout ce que je sais, c'est que notre conversation, sans être importante, nous occupait fort. Si elle n'eût pas absorbé notre attention, nous aurions certainement aperçu Lecomte quand il s'est dressé au-dessus de nous pour tirer ; le roi du moins, car, moi, je tournais un peu le dos pour parler au roi. Tout ce que je me rappelle, c'est que je gesticulais très fort dans ce moment-là. Quand le premier coup est parti, quelqu'un de l'escorte a crié : C'est un chasseur qui décharge son fusil. — J'ai dit au roi : Singulier chasseur qui tire le reste de sa poudre sur les rois ! Comme j'achevais, le second coup a parti. Je me suis écrié : — C'est un assassin ! — Oh ! a dit le roi, pas si vite ! ne jugeons pas comme cela ! Attendons ! cela va s'expliquer. — Vous reconnaissez bien là le roi, n'est-ce pas ? Calme, serein, devant l'homme qui vient de tirer sur lui, presque bienveillant. En ce moment, la reine m'a touché doucement l'épaule, je me suis retourné, elle m'a montré sans rien dire la bourre du fusil qui était tombée sur ses genoux et qu'elle venait de ramasser. Ce silence avait quelque chose de paisible qui était solennel et touchant. La reine, quand la voiture penche un peu, tremble de verser ; elle se signe lorsqu'il tonne ; elle a peur d'un feu d'artifice ; elle met pied à terre quand il faut passer un pont. Lorsqu'on tire sur le roi et qu'elle est là, elle est tranquille.

ATTENTAT DE JOSEPH HENRI

29 juillet, minuit.

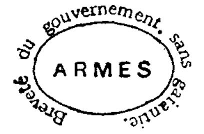
SUZANNE, la femme de chambre, vient de rentrer. Elle est allée à la fête pour voir le feu d'artifice. Elle a dit en entrant — elle était radieuse : — Ah ! madame, quel bonheur ! C'est mon cousin qui a arrêté l'homme qui a tiré sur le roi. — Comment ! quoi ! on a tiré sur le roi ? — Oui, et mon cousin a arrêté l'homme ! quel bonheur ! C'est ce soir, tout à l'heure. Le roi était au balcon. L'homme a tiré deux coups de deux pistolets à la fois et a manqué le roi. Oh ! on a applaudi, applaudi ! Le roi était content. C'est lui qui a désigné d'où est partie la fumée. Mais mon cousin, qui est sergent de ville en bourgeois, était là, tout près de l'homme. Il n'a eu qu'à se tourner. C'est lui qui a arrêté l'homme. — Comment s'appelle-t-il ? — Joseph Legros. — L'assassin ? — Non, mon cousin. C'est un grand. L'homme est un petit. Je ne sais plus comment il s'appelle, j'ai oublié. Il avait l'air triste, il faisait semblant de pleurer. Quand on l'a emmené il disait comme ça : — Ah ! mon Dieu ! il faudra donc que je meure ! — Il a cinquante ans. On a trouvé de l'or sur lui. Il va passer une mauvaise nuit tout de même. Mon cousin est bien content, et monsieur le curé aussi est bien content. (C'est un chanoine de Notre-Dame qui loge sur le même carré que le cousin sergent de ville.) Quel bonheur ! hein, madame, quel bonheur !

---

30 juillet.

Il y a ici près, rue de Limoges, une maison à porte cochère de grave et morne apparence, quelque ancienne maison parlementaire, avec une petite cour carrée. A gauche de la porte est un grand écriteau noir au centre duquel sont les armes de France. Sur cet écriteau sont des inscriptions en lettres de bois, jadis dorées, et ainsi disposées :





Fournitures
de Bureau
en tous genres

MANUFACTURE D'OBJETS DE FANTAISIE EN ACIER DAMASQUINÉ

ET AUTRES MATIÈRES

8 — JOSEPH HENRI — 8

Joseph Henri est l'assassin. Il a une femme et trois enfants.

Dans la cour à droite, au coin, il y a une porte bâtarde, au-dessus de laquelle on lit :

JOSEPH HENRI

Le Magasin est au premier.

Toute la maison est d'un aspect déchu et lugubre.

1er août.

Avant-hier, je suis allé m'écrire chez le roi qui est parti pour Eu. Cela se fait sur des façons de registres à dos de parchemin vert comme nos livres de blanchisseuse. Il y a cinq registres, un pour chaque membre de la famille royale. On envoie chaque soir les registres au roi, et la reine les lit avec soin.

Je ne suppose pas qu'on *s'écrivît* chez Louis XIV ou chez Napoléon.

Cela me rappelle la première fois que je dînai aux Tuileries. Un mois après, je rencontre M. de Rémusat qui était du nombre des convives et qui me dit : — Avez-vous fait votre visite de digestion ?

Les manières bourgeoises ont du charme et de la grâce, cependant elles vont un peu loin quelquefois. — Je comprends à merveille la royauté vivant de la vie de famille ; mais, cela posé, j'aime mieux la façon patriarcale que la façon bourgeoise. La vie patriarcale est simple comme la vie bourgeoise et majestueuse comme la vie royale.

M. Lebrun, qui est venu s'écrire avec moi, me contait qu'il y a quelques années le roi des Belges était aux Tuileries. M. Lebrun va le voir. Il parle au portier : — Le roi des Belges, s'il vous plaît ? — Le roi des Belges ? Ah ! tenez, monsieur, dans la seconde cour ; la petite porte ; vous monterez au troisième ; vous prendrez le corridor à gauche. Le roi des Belges, c'est le n° 9.

M. le prince de Joinville habite une mansarde des Tuileries. M. le duc de Saxe-Cobourg est logé au Louvre, dans un corridor, comme le roi des Belges. Il a sur la porte sa carte clouée : *Duc de Saxe-Cobourg*.

25 août.

La cour des pairs commence aujourd'hui à juger Joseph Henri.

L'accusé a été introduit, après la cour, par quatre gendarmes dont deux le tenaient sous les bras. Il y en avait six à Lecomte.

Joseph Henri est un petit homme qui paraît avoir passé cinquante ans. Il est vêtu d'une redingote noire ; il a un gilet de soie noire et une cravate noire, des favoris, les cheveux noirs, le nez long. Il a des besicles.

Il entre, salue la cour trois fois comme un acteur salue le parterre, et s'assied. Pendant l'appel nominal, il prend du tabac avec un air de profonde tranquillité.

M. le chancelier lui dit de se lever et l'interroge sur ses nom et prénoms. Il répond à voix basse, d'une façon sourde et timide. — Élevez la voix, lui dit le chancelier. — L'accusé répète ses réponses à haute voix et très intelligiblement. Il a l'air d'un bon bourgeois qui prend un passeport et que l'employé du bureau questionne. Il se rassied et dit quelques mots à l'oreille de son défenseur, M. Baroche, bâtonnier de l'ordre des avocats. Il y a cinq avocats à la barre. Un prêtre est dans la foule qui encombre l'hémicycle derrière l'accusé. Non loin du prêtre, il y a un turc.

L'accusé est tellement petit que, debout, il ne dépasse pas la tête des gendarmes assis à côté de lui. Il se mouche de temps en temps avec bruit dans un mouchoir blanc à carreaux bleus. Il a la mine d'un greffier de campagne. Toute sa personne respire je ne sais quoi de doux, de triste et d'apaisé. Par moment cependant il prend sa tête de ses deux mains, un air désespéré perce sous l'air indifférent. Il est à la fois désespéré et indifférent. Le procureur général et le chancelier lui disant qu'il joue une comédie, il les regarde sans colère et comme un homme qui ne comprend pas.

Il parle beaucoup, assez vite, quelquefois bas, souvent très haut. Il semble ne rien voir qu'à travers un voile et ne rien entendre qu'à travers une cloison. On dirait qu'il y a un mur à peine transparent entre le monde réel et lui. Il regarde fixement, tout comme s'il cherchait à démêler les choses et à distinguer les visages derrière un

obstacle. Il dit paisiblement des paroles égarées. Cela pourtant a un sens pour qui médite. Il finit une longue explication ainsi : — Mon crime est sans tache. Maintenant mon âme est comme dans un labyrinthe.

Le procureur général lui dit : — Je ne suis pas votre dupe. Vous avez un but, c'est d'éviter la peine de mort en paraissant l'invoquer et d'obtenir quelque autre peine moins grave.

— Bah ! s'écrie-t-il, pouvez-vous dire cela ? Les autres peines sont une punition, la peine de mort est un anéantissement.

Puis il rêve un instant et il ajoute : — Mon esprit ! voilà dix-huit ans qu'il souffre. Je ne sais pas dans quel état se trouve mon esprit. Je l'ignore ; mais vous voyez que je ne tâche pas de faire le fou.

— Vous aviez, dit le chancelier, des pensées sauvages.

Il repond : — Je n'avais pas de pensées sauvages, je n'avais que des pensées... (Ici il figure avec le geste un essaim d'oiseaux qui volerait autour de sa tête)... que je croyais qui me venaient de Dieu.

Puis il se tait un instant et reprend presque violemment : — J'ai beaucoup souffert, beaucoup ! (en croisant les bras) et croyez-vous que je ne souffre plus ?

On lui objecte certains passages de ce qu'il a écrit, il dit : — Comme vous voudrez. Tout ce que j'ai écrit, je l'ai écrit, écrit, écrit ; mais je ne l'ai pas lu.

Dans un autre moment, il jette ceci à travers l'interrogatoire, et d'une manière tout à fait inattendue : — J'ai des croyances. Ma principale croyance est qu'il y a là-haut des récompenses et des punitions.

On lui parle de tous les régicides, de Fieschi, d'Alibaud, de Lecomte ; son visage devient sombre, et il s'écrie : — A quel propos me parlez-vous de tous ceux-là dont vous venez de prononcer les noms ?

En ce moment Viennet passe derrière moi et me dit : — Ce n'est pas un fou, c'est un sot.

J'aurais dit, moi, tout le contraire.

On lui demande : — Pourquoi avez-vous écrit à M. de Lamartine et à M. Raspail ?

Il répond : — Parce que j'avais lu quelque chose de leurs écrits, et qu'ils m'avaient paru philanthropes, et parce que je croyais que la philanthropie n'était pas qu'au bec de la plume.

Il termine souvent ses réponses par ce mot adressé à la cour, et dit presque à voix basse : *Appréciez.*

Le procureur général résume et accumule toutes les charges et conclut en lui disant : — Que répondez-vous ? — Je ne réponds rien.

Et il porte la main à son front comme s'il avait une douleur là.

Au milieu d'une longue divagation mêlée çà et là d'éclairs d'intelligence et même de pensée, il s'interrompt et demande une soupe, et fait une foule de recommandations au valet qui la lui apporte. Il a un tremblement très visible. Il a bu plusieurs fois des verres d'eau pendant l'interrogatoire. Son tremblement est si fort qu'il ne peut porter le verre à sa bouche qu'en le soutenant des deux mains.

Il appelle le procureur général *Monsieur le procureur.* Quand il parle du roi, il dit *Sa Majesté.*

Pendant le réquisitoire très violent du procureur général, il fait des signes approbatifs. Pendant la plaidoirie de son avocat, il fait des signes négatifs. Du reste, il les écoute avec une profonde attention.

A un moment, M. Hébert dit : — L'accusé n'a aucune haine politique. Il proteste même de son respect et de son admiration pour le roi.

Joseph Henri baisse deux fois la tête en signe d'assentiment. A un autre endroit, le procureur général affirme que *l'accusé veut un châtiment dérisoire.* Il dit non de la tête et prend du tabac.

Pendant la suspension de l'audience, Villemain m'a abordé dans la salle de lecture et m'a dit : — Que pensez-vous de tout cela ? Je trouve que personne ici n'est naturel, ni l'accusé, ni le procureur général, ni le chan-

celier. Ils m'ont l'air d'être tous de mauvaise foi et qu'aucun ne dit ce qu'il pense. Il y a je ne sais quoi de faux, de louche et de trouble dans cette affaire.

Durant l'audience, Villemain regardait Joseph Henri avec une attention triste et fixe.

27 août.

La délibération a commencé à onze heures vingt minutes. Les pairs, sans épée et sans chapeau, à huis clos ; les seuls greffiers présents.

En prenant séance, les pairs ont crié de toutes parts : Faites ouvrir les ventilateurs, donnez du jour, donnez de l'air. — Il faisait une chaleur accablante dans cette salle hermétiquement fermée.

Deux questions ont été posées par M. le chancelier : — L'accusé Henri est-il coupable d'attentat à la vie du roi ? Est-il coupable d'attentat à la personne du roi ?

Je ne dois pas omettre de dire que, pendant l'appel, Lagrenée m'a dit : — Je serai le seul du corps diplomatique qui ne votera pas la mort. — Je l'en ai félicité, puis il est allé se rasseoir derrière le banc de Bussière.

Un autre pair, un des nouveaux, que je ne connaissais pas, a quitté sa place, s'est dirigé vers moi, et s'est assis sur le fauteuil à côté qui était vide, en me disant : — Vous ne me connaissez pas ? — Non. — Eh bien, je vous ai tenu tout petit, haut comme ça, sur mes genoux. Je suis l'ami de votre père. Je suis le général Rapatel. — Je me suis rappelé ce nom, que mon père citait souvent. J'ai serré la main au général. Nous avons causé avec effusion. Il m'a parlé de mon enfance, je lui ai parlé de ses grandes guerres, ce qui nous rajeunissait l'un et l'autre. Puis le silence s'est fait. Le tour d'opinion commençait.

Les votes se sont suivis, se rattachant tous à l'attentat contre la vie ou à l'attentat contre la personne, sans qu'on distinguât d'abord si cette différence dans le crime apportait une différence dans la pénalité. Cependant il fut bientôt visible que les pairs qui déclaraient l'attentat

à la personne ne voulaient pas la mort, et la majorité en ce sens s'est prononcée de plus en plus.

Au second tour, j'ai dit : — Il résulte de l'ensemble de la délibération et des opinions graves qui se sont produites, que, dans la pensée de tous les juges, le mot « personne du roi » a un double sens, et qu'il signifie personne physique et personne morale. Ce double sens se distingue pourtant dans la conscience, quoiqu'il se confonde dans le vote. La personne physique n'a pas été atteinte, n'a pas été sérieusement menacée, presque tous mes nobles collègues en conviennent. La personne morale seule a été non seulement menacée, mais même atteinte. Cette explication donnée, et sous cette réserve qu'il est bien entendu que c'est la personne morale seule qui a été offensée, je me rallie à l'immense majorité de mes collègues qui déclarent l'accusé Joseph Henri coupable d'attentat contre la personne du roi.

Le greffier a proclamé le résultat : 122 pairs ont déclaré l'attentat à la personne, 38 l'attentat à la vie, 4 l'offense.

La séance a été suspendue pour un quart d'heure. Les pairs ont quitté la salle des délibérations, et se sont répandus en groupes dans le palais. Je causais avec M. de la Redorte, et je lui disais que j'admettais à la rigueur la raison d'état en même temps que la justice, mais à la condition que j'écouterais la raison d'état comme la voix humaine et la justice comme la voix divine. M. de Mornay m'a abordé et m'a dit que les anciens renonçaient à la peine de mort, qu'ils voyaient le sentiment de la chambre et s'y rendaient, mais que d'accord avec la majorité ils voteraient les travaux forcés à perpétuité ; qu'on me demandait de me rallier à ce vote. J'ai dit que cela m'était impossible, que je félicitais nos anciens d'abandonner la peine capitale, mais que je ne voterais pas les travaux forcés ; que dans mon opinion cette peine dépassait l'offense ; que du reste elle était antipathique à la dignité de la chambre et à ses précédents.

On est rentré en séance, il était quatre heures et demie.

Quand mon tour est venu, je me suis borné à dire : — La détention perpétuelle.

Plusieurs pairs ont émis le même vote. Treize en tout. Quatorze ont voté la peine de mort ; cent trente-trois les travaux forcés à perpétuité.

Plusieurs pairs m'ont dit : — Vous devez être content ; il n'y a pas de condamnation à mort. Voilà un bon arrêt. — J'ai répondu : — Il pourrait être meilleur.

On a introduit le procureur général et l'avocat général en robes rouges ; puis le public, qui s'est précipité en tumulte. Il y avait beaucoup de gens en blouse. On a fait sortir deux femmes qui étaient entrées avec la foule. On a fait l'appel des pairs ; puis M. le chancelier a lu l'arrêt au milieu d'un profond silence.

P. S. 12 septembre.

La peine n'a pas été commuée, l'arrêt sera exécuté.

Joseph Henri, qui avait été transféré du Luxembourg à la Conciergerie et de la Conciergerie à la Roquette, est parti avant-hier pour Toulon dans une voiture cellulaire, avec huit voleurs. Pendant l'opération du ferrement, il était faible et tremblait convulsivement ; il faisait pitié à tout le monde. Il ne pouvait croire qu'il fût en effet forçat. Il murmurait à demi-voix : — Ah ! mon Dieu ! si j'avais su !

VISITE A LA CONCIERGERIE

Je me rappelle que le jeudi 10 septembre 1846, jour de la Saint-Patient, je me déterminai à aller à l'Académie. Il y avait séance publique pour les prix Montyon et discours de M. Viennet. Arrivé à l'Institut, je montai l'escalier, assez perplexe. Devant moi, grimpait résolument et gaîment, avec une prestesse d'écolier, un membre de l'Institut en costume, habit boutonné, serré et pincé à la taille, maigre, sec, la démarche vive, la tournure jeune. Il se retourna. C'était Horace Vernet. Il avait d'immenses moustaches et trois croix de commandeur au cou. En 1846, Horace Vernet avait certainement plus de soixante ans.

Arrivé au haut de l'escalier, il entra. Je ne me sentis ni aussi jeune, ni aussi hardi que lui, et je n'entrai pas.

Sur la place de l'Institut, je rencontrai le marquis de B. — Vous sortez de l'Académie, me dit-il. — Non, répondis-je, on ne sort pas quand on n'est pas entré. Et vous, comment êtes-vous à Paris ? — J'arrive de Bourges.

Le marquis, légitimiste très vif, avait été voir don Carlos, le fils de celui qui prenait le titre de Charles V. Don Carlos, que les fidèles appelaient le prince des Asturies, puis le roi d'Espagne, et qui était, pour la diplomatie européenne, le comte de Montemolin, voyait avec quelque dépit le mariage de sa cousine doña Isabelle avec l'infant don François d'Assises, duc de Cadix, lequel venait de se conclure en ce même moment. Il avait témoigné toute sa surprise au marquis, et lui avait

même montré une lettre de l'infant adressée à lui, comte de Montemolin, et où se trouvait cette phrase textuelle : Je ne songerai pas à ma cousine tant que tu seras entre elle et moi.

Nous échangeâmes une poignée de main, et M. de B. me quitta.

Comme je m'en revenais par le quai des Morfondus, passant devant les grosses vieilles tours de Saint-Louis, il me prit velléité de visiter la Conciergerie du palais. Il me serait impossible de dire à quel propos cette idée me vint, si ce n'est peut-être que j'eus envie de voir comment les hommes s'y étaient pris pour rendre hideux au dedans ce qui est si magnifique au dehors. Je tournai donc à droite dans la petite cour, je sonnai à la grille du guichet, on m'ouvrit, je me nommai. J'avais sur moi ma médaille de pair. On me donna un guichetier pour me guider partout où je voudrais aller.

La première impression qui frappe lorsqu'on entre dans une prison, c'est un sentiment d'obscurité et d'oppression, une diminution de respiration et de clarté, je ne sais quoi de nauséabond et de fade qui se mêle au lugubre et au funèbre. La prison a son odeur comme elle a son clair-obscur. L'air n'y est plus de l'air, le jour n'y est plus du jour. Des barreaux de fer ont donc quelque pouvoir sur ces deux choses libres et divines, l'air et la lumière !

La salle où l'on entrait d'abord n'était autre chose que l'ancienne salle des gardes de saint Louis, halle immense, divisée par des cloisons en une foule de compartiments pour les besoins de la prison. Partout des ogives, des cintres surbaissés et des piliers à chapiteaux ; le tout raclé, ratissé, aplani et abâtardi par l'horrible goût des architectes de l'empire et de la restauration. Je fais cette remarque une fois pour toutes, tout l'édifice ayant été arrangé de cette façon. On voyait encore dans cette salle des gardes, à droite, le coin à mettre des piques, marqué par une ogive-imposte à demi engagée dans l'angle des deux murs.

L'avant-greffe où je me trouvais est le lieu où se faisait autrefois la *toilette* des condamnés. Le greffe était à gauche. Il y avait dans ce greffe un bonhomme fort poli, enfoui sous des cartons, entouré d'armoires, qui se leva à mon entrée, ôta son bonnet, fit allumer une chandelle, et me dit : — Monsieur veut sans doute voir Héloïse et Abeilard ?

— Pardieu, dis-je, je ne demande pas mieux.

Le bonhomme prit la chandelle, dérangea un carton vert qui portait cette inscription : *Sortie du mois*, et me montra dans un coin obscur, derrière une grande armoire, un pilier avec un chapiteau représentant un moine et une nonne adossés, la nonne tenant dans sa main un énorme phallus. Cela était peint en jaune et s'appelait Héloïse et Abeilard.

Mon bonhomme reprit : — Maintenant que monsieur a vu Héloïse et Abeilard, il veut, sans doute, voir le cachot des condamnés à mort ?

— Sans doute, répondis-je.

— Conduisez monsieur, dit le bonhomme au guichetier.

Puis il se replongea dans ses cartons. Cet être paisible est chargé des écrous.

Je rentrai dans l'avant-greffe, où j'admirai en passant une vaste et superbe table rocaille du goût Louis XV le plus vif et le plus joli, avec marbre contourné ; du reste sale, hideuse, engluée de badigeon jadis blanc, et rencognée dans l'obscurité. Puis, je traversai une chambre sombre, encombrée de bois de lits, d'échelles, de vieux tessons et de vieux châssis. Dans cette chambre, le guichetier m'ouvrit une porte avec un affreux bruit de grosses clefs et de verrous tirés, et me dit : — Voilà, monsieur.

Je pénétrai dans le cachot des condamnés à mort.

C'était une pièce assez vaste, voûtée, basse, pavée de l'antique pavage de saint Louis, pierres de liais carrées alternant avec des carreaux d'ardoises. Des pavés manquaient çà et là. Un soupirail assez large, cintré, armé de ses barreaux et de sa hotte, y jetait une sorte de jour

blanc et blafard. Point d'autres meubles qu'un ancien poêle en fonte du temps de Louis XV, orné de panneaux en relief que la rouille empêchait de distinguer, et devant la lucarne un grand fauteuil à bras en bois de chêne, qui était une chaise percée. Le fauteuil était du temps de Louis XIV, et garni de cuir qui se déchirait et laissait passer le crin. Le poêle était à droite de la porte.

Mon guide m'expliqua que, lorsque le cachot était occupé, on y dressait au fond un lit de sangle. Un gendarme et un gardien, relevés de trois heures en trois heures, veillaient nuit et jour près du condamné, toujours debout, sans chaises et sans lits, pour qu'ils ne pussent s'endormir.

Nous revînmes à l'avant-greffe sur lequel s'ouvraient encore deux salles ; — le parloir des prisonniers privilégiés qui obtenaient de recevoir leurs visites autrement que derrière une double grille, et le « salon de MM. les avocats » qui avaient le droit de communiquer librement et tête-à-tête avec leurs clients. Ce « salon », ainsi qualifié par l'inscription placée sur la porte, était une longue salle éclairée d'un soupirail, garnie de longs bancs de bois et pareille à l'autre parloir.

Il paraît que quelques jeunes avocats avaient en certains cas abusé du tête-à-tête légal. Les voleuses et les empoisonneuses sont quelquefois fort jolies. On s'était aperçu de l'abus et l'on avait adapté au « salon » une porte vitrée. De cette façon, on ne pouvait pas entendre, mais on pouvait voir.

En ce moment survint le directeur de la Conciergerie, qui s'appelait M. Lebel. C'était un vieillard à l'air respectable, avec quelque finesse dans le regard. Il avait une longue redingote et le ruban de la légion d'honneur à sa boutonnière. Il s'excusa près de moi de n'avoir pas été averti plus tôt de ma présence, et me pria de lui permettre de m'accompagner lui-même dans la visite que je voulais faire.

L'avant-greffe communiquait par une grille avec une vaste, longue et large galerie voûtée.

— Qu'est cela ? dis-je à M. Lebel.

— Monsieur, me dit-il, c'était jadis une dépendance des cuisines de saint Louis. Cela nous a été bien utile dans les émeutes. Je ne savais que faire de mes prisonniers. M. le préfet de police m'envoie demander : — Avez-vous beaucoup de place en ce moment ? Combien pouvez-vous loger de détenus ? — Je réponds : — J'en puis loger deux cents. — On m'en envoie trois cent cinquante, et l'on me dit : — Combien pouvez-vous en loger encore ? — Je crus qu'on se moquait. Cependant je fis de la place en employant l'infirmerie des femmes. — Vous pouvez, dis-je, m'envoyer cent détenus. — On m'en envoie trois cents. Pour le coup, j'étais mécontent, et l'on me dit : — Combien pouvez-vous en caser encore ? — Maintenant, ai-je répondu, tant que vous voudrez. — Monsieur, on m'en a envoyé six cents ! Je les ai mis ici, ils couchaient à terre sur des bottes de paille. Ils étaient fort exaltés. L'un d'eux, Lagrange, le républicain de Lyon, me dit : Monsieur Lebel, si vous voulez me laisser voir ma sœur, je vous promets de faire faire silence dans la chambrée — Je lui laissai voir sa sœur, il tint parole, et ma chambrée de six cents diables devint comme un petit paradis. — Mes gens de Lyon furent sages ainsi et charmants jusqu'au jour où, la cour des pairs ayant évoqué l'affaire, on les mit en contact dans l'instruction avec les émeutiers de Paris qui étaient à Sainte-Pélagie. Ceux-ci leur dirent : Êtes-vous fous d'être tranquilles comme cela ? Mais il faut se plaindre, il faut crier, il faut être furieux ! — Voilà mes lyonnais furieux, grâce aux parisiens. Des satans ! Ah ! j'ai eu bien de la peine ! — Ils me disaient : — Monsieur Lebel, ce n'est pas à cause de vous, mais à cause du gouvernement. Nous voulons montrer les dents au gouvernement. — Et Reverchon se déshabillait et se mettait tout nu.

— Il appelait cela montrer les dents ? dis-je à M. Lebel.

Cependant le guichetier avait ouvert la grande grille du fond de la voûte, puis d'autres grilles et de lourdes portes, et je me trouvais au cœur de la prison.

Je voyais, à travers des ogives grillées, le préau des hommes. C'était une assez grande cour oblongue dominée de toutes parts par les hautes bâtisses de saint Louis, aujourd'hui plâtrées et déformées. Des hommes s'y promenaient par groupes de deux ou de trois ; d'autres étaient assis dans des coins, sur des bancs de pierre qui font le tour de la cour. Presque tous avaient des habits de prison, grosses vestes, pantalons de toile ; deux ou trois pourtant étaient en redingote. L'un de ces derniers était encore propre et grave, et avait je ne sais quel air de ville. C'était la ruine d'un monsieur.

Ce préau n'avait rien de sinistre. Il est vrai qu'il faisait un beau soleil, et que tout rit au soleil, même la prison. Il y avait deux carrés de fleurs avec des arbres petits, mais bien verts, et, entre les deux carrés, au milieu de la cour, une fontaine jaillissante avec bassin de pierre.

Ce préau était l'ancien cloître du palais. L'architecte gothique l'avait entouré des quatre côtés d'une galerie à arches ogives. Les architectes modernes avaient rempli ces ogives de maçonnerie ; ils y avaient installé des planchers et des cloisons, et pratiqué deux étages. Chaque arcade donnait une cellule au rez-de-chaussée et une au premier.

Ces cellules, planchéiées et propres, n'avaient rien de très repoussant. Neuf pieds de long sur six de large, une porte sur le corridor, une fenêtre sur le préau, des verrous, une grosse serrure et un vasistas grillé à la porte, des barreaux à la fenêtre, une chaise, un lit dans l'angle à gauche de la porte, ce lit garni de grosse toile et de gros lainage, mais très soigneusement et très carrément fait, voilà ce que c'était que ces cellules.

On était à l'heure de la récréation; presque toutes étaient ouvertes, les hommes étant au préau. Deux ou trois cependant restaient fermées, et des détenus, de jeunes ouvriers, cordonniers ou chapeliers pour la plupart, y travaillaient, faisant grand bruit de marteaux. C'étaient, me dit-on, des prisonniers laborieux et de bonne conduite qui avaient préféré le travail à la promenade.

La pistole était au-dessus. Les cellules y étaient un peu plus grandes et un peu moins propres, grâce à la liberté dont on y jouissait, moyennant *seize centimes* par jour. En général, dans une prison, plus il y a de propreté, moins il y a de liberté. Ces malheureux sont ainsi faits que leur propreté est le signe de leur servitude. Ils n'étaient pas seuls dans leurs cellules à la pistole ; ils étaient quelquefois deux ou trois ensemble ; il y avait une grande chambre où ils étaient six. Un vieillard lisait dans cette chambre, honnête et paisible figure. Il leva les yeux de dessus son livre quand j'entrai, et me regarda de l'air d'un curé de campagne qui lit son bréviaire assis sur l'herbe avec le ciel au-dessus de sa tête. Je questionnai, mais je ne pus savoir de quoi ce *goodman* était accusé.

Sur le mur blanchi à la chaux, près de la porte, ces quatre vers étaient écrits au crayon :

Dans la gendarmerie,
Quand un gendarme rit,
Tous les gendarmes rient
Dans la gendarmerie.

Au-dessous, un parodiste avait ajouté :

Dans la Conciergerie,
Quand un concierge rit,
Tous les concierges rient
Dans la Conciergerie.

M. Lebel me fit remarquer, dans le préau, l'endroit par où s'était évadé un détenu quelques années auparavant. Il avait suffi à cet homme de l'angle droit que formaient les deux murs du préau au coin le plus septentrional. Il s'était adossé à cet angle et s'était hissé, avec la seule force musculaire des épaules, des coudes et des talons, jusqu'au toit, où il avait saisi un tuyau de poêle. Que ce tuyau fléchît sous son poids, il était mort. Parvenu sur le toit, il était redescendu dans les cours extérieures et s'était enfui. Tout cela en plein jour. On le reprit dans le palais de Justice. Il s'appelait Bottemole.

— Une pareille évasion méritait plus de succès, me dit M. Lebel. J'ai eu presque du regret en le voyant revenir.

A l'entrée du préau des hommes, il y avait, à gauche, un petit greffe réservé au gardien en chef, avec une table disposée en équerre devant la fenêtre, un fauteuil de cuir et toutes sortes de cartons et de paperasses sur cette table. Derrière cette table et ce fauteuil, il y avait un espace oblong de huit pieds environ sur quatre. C'était l'emplacement de l'ancien cachot de Louvel.

Le mur qui le séparait du greffe avait été démoli. A une hauteur d'environ sept pieds, le mur s'interrompait et était remplacé par un grillage en barreaux de fer qui montait jusqu'au plafond. Le cachot ne recevait de jour que par là et par le vasistas de la porte, jour de souffrance qui venait du corridor et du greffe et non du préau. Par ce grillage et par le vasistas, on observait, nuit et jour, Louvel, dont le lit était dans l'angle au fond. Cela n'empêchait pas la présence de deux surveillants dans le cachot même. Lorsqu'on démolit le mur, l'architecte fit conserver la porte, porte basse, armée d'une grosse serrure carrée à verrou rond, et fit sceller cette porte dans la muraille extérieure. C'est là que je la vis.

Je me rappelle que, dans mon extrême jeunesse, je vis Louvel passer sur le Pont-au-Change le jour où on le mena à la place de Grève. C'était, il me semble, au mois de juin. Il faisait un beau soleil. Louvel était dans une charrette, les bras liés derrière le dos, une redingote bleue jetée sur les épaules, un chapeau rond sur la tête. Il était pâle. Je le vis de profil. Toute sa physionomie respirait une sorte de férocité grave et de fermeté violente. Il avait quelque chose de sévère et de froid.

Avant de quitter le quartier des hommes, M. Lebel me dit : — Voici un endroit curieux. Et il me fit entrer dans une salle ronde, voûtée, assez haute, d'environ quinze pieds de diamètre, sans aucune baie ni fenêtre, et ne recevant de jour que par la porte. Autour de cette salle régnait un banc de pierre circulaire.

— Savez-vous où vous êtes ici ? me demanda M. Lebel.

— Oui, lui répondis-je.

J'avais reconnu la fameuse chambre de la question.

Cette chambre occupe le rez-de-chaussée de la tour crénelée, la plus petite des trois tours rondes qui sont sur le quai.

Au milieu, il y avait une chose sinistre et singulière. C'était une sorte de longue et étroite table en pierre de liais, rejointoyée avec du plomb coulé dans les fentes, très épaisse, et portée sur trois piliers de pierre. Cette table était haute d'environ deux pieds et demi, longue de huit et large de vingt pouces. En levant les yeux, je vis un gros crochet de fer rouillé scellé dans la clef de la voûte, qui est une pierre ronde.

Cette chose était le lit de la question. On posait dessus un matelas de cuir sur lequel on étendait le patient. Ravaillac a passé six semaines couché sur cette table, les pieds et les mains liés, bouclé à la ceinture par une courroie à laquelle se rattachait une longue chaîne qui pendait de la voûte. Le dernier anneau de cette chaîne était passé dans le crochet que je voyais encore fixé au-dessus de ma tête. Six gardes gentilshommes et six gardes de la prévôté le veillaient nuit et jour. Damiens a été gardé, comme Ravaillac, dans cette chambre, et garrotté sur ce lit pendant tout le temps que dura l'instruction et le jugement de son procès. Desrues, Cartouche, la Voisin ont été questionnés sur cette table. La marquise de Brinvilliers y fut étendue toute nue, attachée et, pour ainsi dire, écartelée par quatre chaînes aux quatre membres, et subit là cette affreuse question extraordinaire par l'eau qui lui fit dire : — Comment allez-vous faire pour mettre ce gros tonneau d'eau dans ce petit corps?

Toute une sombre histoire est là, qui s'est infiltrée, pour ainsi dire, goutte à goutte, dans les pores de ces pierres, dans ces murailles, dans cette voûte, dans ce banc, dans cette table, dans ce pavé, dans cette porte. Elle est là tout entière ; elle n'en est jamais sortie ; elle y a été enfermée, elle est restée sous les verrous ; rien n'en a transpiré, rien ne s'en est évaporé au dehors ; personne

n'en a jamais rien dit, rien conté, rien trahi, rien révélé. Cette crypte, qui ressemble à l'intérieur d'un entonnoir renversé, cette caverne faite de main d'homme, cette boîte de pierre, a gardé le secret de tout le sang qu'elle a bu, de tous les hurlements qu'elle a étouffés. Les effroyables choses qui se sont accomplies dans cet antre de juges y palpitent et y vivent encore, et y dégagent on ne sait quels miasmes hideux.

Étrange horreur que cette chambre ! étrange horreur que cette tour posée au beau milieu du quai, sans fossé et sans muraille qui la sépare des passants ! Au dedans, les scies, les brodequins, les chevalets, les roues, les tenailles, le marteau qui enfonce les coins, le grincement de la chair touchée par le fer rouge, le pétillement du sang sur la braise, les interrogations froides des juges, les rugissements désespérés du torturé ; au dehors, à quatre pas, les bourgeois qui vont et viennent, les femmes qui jasent, les enfants qui jouent, les marchands qui vendent, les voitures qui roulent, les bateaux sur la rivière, le tumulte de la ville, l'air, le ciel, le soleil, la liberté !

Chose sinistre à penser, cette tour sans fenêtres a toujours paru silencieuse au passant ; elle ne faisait pas plus de bruit alors qu'à présent. Quelle est donc l'épaisseur de ces murailles, pour que de la tour on n'entendît pas le bruit de la rue, et pour que de la rue on n'entendît pas le bruit de la tour !

Je considérais cette table surtout, avec une curiosité pleine d'effroi. Des prisonniers y avaient gravé leurs noms. Vers le milieu, huit ou dix lettres commençant par une M et formant un mot illisible, y étaient assez profondément entaillées. A l'une des extrémités avait été écrit au poinçon ce nom : *Merel*. (Je cite de mémoire et je puis me tromper, mais je crois que c'est le nom.)

Le mur était d'une nudité hideuse. Il semblait qu'on en sentît toute l'effroyable et impitoyable épaisseur. Le pavage était le même que le pavage de la chambre des condamnés à mort, c'est-à-dire l'ancien pavé blanc et noir de saint Louis, à carreaux alternés. Un grand

poêle carré en briques avait remplacé l'ancien réchaud de la torture. Cette chambre sert, l'hiver, de chauffoir aux prisonniers.

De là nous pénétrâmes dans le bâtiment des femmes.

Après une heure de séjour dans la prison, j'étais déjà si accoutumé aux grilles et aux verrous que je n'y faisais plus attention, non plus qu'à cet air particulier aux prisons qui m'avait suffoqué en entrant. Il me serait donc impossible de dire ce qu'on ouvrit de portes pour nous faire passer du quartier des hommes dans le quartier des femmes. Je ne m'en souviens plus. Je me rappelle seulement qu'une vieille au nez d'oiseau de proie apparut à une grille et nous ouvrit, en nous demandant si nous désirions faire le tour du préau. Nous acceptâmes.

Le préau des femmes était beaucoup plus petit et beaucoup plus triste que le préau des hommes. Il n'y avait qu'un carré de verdure et de fleurs fort étroit, et je ne crois pas qu'il y eût d'arbres. Au lieu de fontaine jaillissante, un lavoir dans un coin. Une prisonnière, bras nus, y lavait son linge. Huit ou dix femmes étaient assises dans le préau, groupées ensemble, parlant, cousant et travaillant. J'ôtai mon chapeau. Elles se levèrent en me regardant avec curiosité. C'étaient, la plupart, des espèces de demi-bourgeoises ayant des encolures de marchandes de quarante ans. Cela me parut être l'âge moyen. Il y avait pourtant deux ou trois jeunes filles.

A côté du préau il y avait une petite salle où nous entrâmes. Deux jeunes filles y étaient, l'une assise, l'autre debout. Celle qui était assise paraissait malade, l'autre la soignait.

Je demandai : — Qu'a donc cette jeune fille ?

— Oh ! ce n'est rien, dit l'autre, grande et assez jolie brune aux yeux bleus, elle est sujette à cela. Elle se trouve un peu mal. Cela la prenait souvent à Saint-Lazare. Nous y étions ensemble. J'ai soin d'elle.

— De quoi est-elle accusée ? repris-je.

— C'est une bonne. Elle a pris six paires de bas à ses maîtres.

Cependant la malade pâlissait et perdait tout à fait connaissance. C'était une pauvre fille de seize ou dix-sept ans.

— Donnez-lui de l'air, dis-je.

La grande la prit dans ses bras comme un enfant et l'emporta dans la cour. M. Lebel envoya chercher de l'éther.

— Elle a pris six paires de bas, me dit-il, mais c'est la troisième fois.

Nous rentrâmes dans la cour. La petite était couchée sur le pavé. Toutes les prisonnières s'empressaient autour d'elle et lui faisaient respirer de l'éther. La vieille surveillante lui ôtait ses jarretières pendant que la grande brune la délaçait. Tout en lui défaisant le corset, elle disait : — Ça lui prend chaque fois qu'elle met un corset. Je t'en donnerai, des corsets ! Petite bête, va !

Dans ces mots : *petite bête, va !* il y avait je ne sais quel accent tendre et compatissant.

Nous passâmes outre.

Une des particularités de la Conciergerie, c'est que toutes les cellules occupées par les régicides depuis 1830 étaient dans le quartier des femmes.

J'entrai d'abord dans la cellule qui avait été occupée par Lecomte et qui venait d'être habitée par Joseph Henri. C'était une chambre assez grande, presque vaste, claire, n'ayant d'un cachot que le pavé, la porte armée de la plus grosse serrure qu'il y eût à la Conciergerie, et la fenêtre, large ouverture grillée, vis-à-vis de la porte. Cette chambre, du reste, était ainsi meublée : dans l'angle, près de la fenêtre, lit de quatre pieds et demi de large en acajou, forme bateau, grande mode de la restauration ; de l'autre côté de la fenêtre, secrétaire en acajou ; près du lit, commode en acajou avec mains et poignées en cuivre doré ; sur la commode, une glace, et, devant la glace, une pendule en acajou en forme de lyre avec cadran doré et ciselé ; petit tapis carré au pied du lit ; quatre fauteuils en acajou et en velours d'Utrecht ; entre le lit et le secrétaire, un poêle en faïence. Cet ameublement,

à l'exception du poêle, qui choque le goût des bourgeois, est l'idéal d'un boutiquier enrichi. Joseph Henri en fut ébloui.

Je demandai ce que ce pauvre fou était devenu. Après avoir été transféré de la Conciergerie à la Roquette, il venait de partir, le matin même, en compagnie de huit voleurs, pour le bagne de Toulon.

La fenêtre de cette cellule donnait sur le préau des femmes. Elle était garnie d'une vieille hotte vermoulue et percée de trous. Par ces trous on pouvait voir ce qui se passait dans le préau, distraction pour le prisonnier qui n'était peut-être pas sans inconvénient pour les femmes, lesquelles se croyaient seules dans cette cour et à l'abri de tout regard.

A côté était la cellule jadis occupée par Fieschi et Alibaud. Ouvrard, qui l'avait le premier habitée, y avait fait mettre une cheminée en marbre (marbre Sainte-Anne, noir veiné de blanc) et une grande boiserie formant alcôve et cabinet de toilette. L'ameublement était tout en acajou et à peu près pareil au mobilier de la chambre de Joseph Henri. Après Fieschi et Alibaud, cette cellule avait eu pour habitants l'abbé de Lamennais et Mme la marquise de Larochejaquelein, puis le prince Louis-Napoléon, puis enfin ce « bêta de prince de Berghes », comme disait M. Lebel.

Vis-à-vis les deux portes de ces deux cellules s'ouvrait l'infirmerie des femmes, longue et large halle trop basse pour sa grandeur. Il y avait là une vingtaine de lits ; personne dans les lits. Je m'en étonnais.

— Je n'ai presque jamais de malades, me dit M. Lebel. D'abord les prisonniers ne font que passer ici. Ils viennent pour être jugés, et s'en vont tout de suite ; acquittés, en liberté ; condamnés, à leur destination. Tant qu'ils sont ici, l'attente de leur jugement les tient dans une surexcitation qui ne laisse place à rien autre chose. Ah bien, oui ! ils ont bien le temps d'être malades ! ils ont bien une autre fièvre que la fièvre ! A l'époque du choléra, qui était aussi la grande époque des émeutes, j'avais

ici sept cents prisonniers. Il y en avait partout, dans les guichets, dans les greffes, dans les avant-greffes, dans les cours, sur les lits, sur la paille, sur le pavé. Je disais : Bon Dieu ! pourvu que le choléra ne se mette pas dans tout ça ! Monsieur, je n'ai pas eu un malade !

Il y a certainement un enseignement dans ces faits, il est prouvé qu'une préoccupation énergique préserve de toute maladie. Dans les temps de peste, sans négliger les procédés d'assainissement et d'hygiène, il faudrait distraire le peuple par de grandes fêtes, de grands spectacles, de grandes émotions. Personne ne s'occupant de l'épidémie, elle s'évanouirait.

Quand il y avait dans les cellules d'en face quelque coupable d'attentat à la personne du roi, l'infirmerie des femmes se transformait en corps de garde. On installait là quinze ou vingt gardiens, qui y étaient au secret comme le prisonnier lui-même, ne pouvant voir personne, pas même leurs femmes, et cela tout le temps que durait l'instruction, quelquefois six semaines, quelquefois deux mois.

— Voilà ce que je fais, ajouta M. Lebel qui me donnait ces détails, quand j'ai des régicides.

Cette phrase lui vint le plus naturellement du monde ; c'était pour lui une sorte d'habitude *d'avoir des régicides*.

— Vous avez, lui dis-je, parlé du prince de Berghes d'une façon assez dédaigneuse. Qu'en pensez-vous donc ?

Il essuya ses besicles avec sa manche et me répondit :

— Oh ! mon Dieu, je n'en pense rien ; c'était un pauvre grand niais, bien élevé, ayant de fort bonnes manières, l'air très doux ; mais un imbécile. Quand il arriva ici, je le mis d'abord dans cette salle, dans cette infirmerie, qui est grande, pour qu'il eût de l'air et de l'espace. Il me fit appeler. — Monsieur, me dit-il, est-ce que mon affaire est grave ? — Je balbutiai quelques paroles embarrassées. — Pensez-vous, reprit-il, que je pourrai sortir ce soir ? — Oh non ! lui dis-je. — En ce cas, demain ? — Ni demain, repris-je. — Ah çà, vraiment ! mais est-ce que vous croyez qu'on va me tenir huit

jours ici ? — Peut-être davantage. — Plus de huit jours ! plus de huit jours ! Décidément mon affaire est donc grave ? Est-ce que vous pensez que mon affaire est grave ? — Il se promenait de long en large, me répétant toujours cette question, à laquelle je ne répondais jamais. Du reste, sa famille ne l'abandonna pas. La duchesse, sa mère, et la princesse, sa femme, venaient le voir tous les jours. La princesse, une très jolie petite femme, demanda à partager sa prison. Je lui fis entendre que cela ne se pouvait. — Au reste, qu'était-ce que son affaire ? Un faux, oui, mais pas de motif. C'était un acte stupide, rien de plus. Les jurés l'ont condamné parce qu'il était prince. Si c'eût été quelque fils de riche marchand, on l'eût acquitté. — Après sa condamnation à trois ans de prison, on me l'a laissé quelque temps ici, puis on l'a transféré dans une maison de santé dont on a loué un pavillon pour lui seul. Il est là depuis bientôt un an, on l'y laissera encore six mois, puis on le graciera. Par exemple, d'être prince, ça lui a nui dans son procès, mais cela le sert dans sa prison.

Comme nous traversions un couloir, mon guide m'arrêta et me fit remarquer une porte basse d'environ quatre pieds et demi de haut, armée d'une énorme serrure carrée et d'un gros verrou, à peu près pareille à la porte du cachot de Louvel. C'était la porte du cachot de Marie-Antoinette, la seule chose qu'on eût conservée telle qu'elle était, Louis XVIII ayant fait de sa cellule une chapelle. C'est par cette porte que sortait la reine pour aller au tribunal révolutionnaire ; c'est par là qu'elle sortit pour aller à l'échafaud. Cette porte ne tournait plus sur ses gonds. Depuis 1814 elle était scellée dans le mur.

J'ai dit qu'on l'avait conservée telle qu'elle était, je me trompais. On l'avait barbouillée d'une affreuse peinture couleur nankin, mais cela ne compte pas. Quel est le souvenir sanglant qu'on n'a pas badigeonné en jaune ou en rose ?

Un moment après, j'étais dans la chapelle qui a été le

cachot. Si l'on eût vu là le pavé nu, la muraille nue, les barreaux au soupirail, le lit de sangle de la reine et le lit de camp du gendarme et le paravent historique qui les séparait, c'eût été une émotion profonde et une impression inexprimable. On y voyait un petit autel de bois qui eût fait honte à une église de village, un mur badigeonné (en jaune, bien entendu), des vitraux de café turc, un plancher exhaussé faisant estrade, et sur le mur deux ou trois abominables tableaux où le mauvais style de l'empire luttait avec le mauvais goût de la restauration. L'entrée du cachot avait été remplacée par une archivolte percée dans le mur. Le passage voûté par où la reine montait au tribunal avait été muré.

Il y a un vandalisme respectueux plus révoltant encore que le vandalisme haineux, parce qu'il est niais. On ne voyait plus rien là de ce qui était sous les yeux de la reine, si ce n'est un peu de pavé que le plancher heureusement ne couvrait pas tout entier. Ce pavé était un antique carrelage chevronné de briques scellées de champ et montrant le petit côté.

Une chaise de paille posée sur l'estrade marquait la place où avait été le lit de la reine.

En sortant de ce lieu vénérable profané par une piété bête j'entrai dans une grande salle à côté, qui avait été la prison des prêtres pendant la Terreur et dont on avait fait la chapelle de la Conciergerie. C'était fort mesquin et fort laid, comme la chapelle-prison de la reine. Le tribunal révolutionnaire tenait ses séances au-dessus de cette salle.

Tout en circulant dans les profondeurs du vieil édifice j'apercevais çà et là, par des soupiraux, d'immenses caves, des halles mystérieuses et désertes, avec des herses s'ouvrant sur la rivière, des galetas effrayants, des passages noirs. Dans ces cryptes abondaient les toiles d'araignée, les pierres moussues, les lueurs livides, les choses vagues et difformes. Je demandais à M. Lebel : — Qu'est-ce que ceci ? Il me répondait : — Cela ne sert plus. — A quoi cela avait-il servi ?

Nous dûmes repasser par le préau des hommes. En le traversant, M. Lebel me fit remarquer un escalier près des latrines. C'est là que s'était pendu peu de jours auparavant, aux barreaux de la rampe, un assassin, nommé Savoye, qu'on venait de condamner aux galères. — Les jurés se sont trompés, avait dit cet homme ; je devrais être condamné à mort, j'arrangerai cela. Il « arrangea cela » en se pendant. Il était particulièrement confié à un détenu qu'on avait élevé à la fonction de gardien pour le surveiller, et que M. Lebel cassa.

Pendant que le directeur de la Conciergerie me donnait ces détails, un prisonnier assez bien vêtu s'approcha de nous. Il paraissait désirer qu'on lui parlât ; je lui fis quelques questions. C'était un garçon qui avait été ouvrier brodeur et passementier, puis aide de l'exécuteur des hautes œuvres de Paris, ce qu'on appelait jadis « valet de bourreau », puis enfin, disait-il, palefrenier dans les écuries du roi.

— Monsieur, me dit-il, je vous prie de demander à M. le directeur qu'on ne me mette pas l'habit de la prison et qu'on me laisse mon fainéant.

Ce mot qu'il faut prononcer *faignant*, signifie paletot dans le nouvel argot. Il avait en effet un paletot assez propre. J'obtins qu'on le lui laissât et je le fis causer.

Il faisait beaucoup d'éloges de *Monsieur Sanson*, le bourreau, son ancien maître. M. Sanson habitait rue des Marais-du-Temple, dans une maison isolée dont les persiennes sont toujours fermées. Il recevait beaucoup de visites. Force anglais l'allaient voir. Quand des visiteurs se présentaient chez M. Sanson on les introduisait dans un joli salon au rez-de-chaussée, *tout meublé en acajou*, au milieu duquel il y avait un excellent piano, habituellement ouvert et chargé de musique. Peu après, M. Sanson arrivait, et faisait asseoir ses visiteurs. On devisait de choses et d'autres. En général les anglais demandaient à voir la guillotine. M. Sanson satisfaisait ce désir, sans doute moyennant quelque paraguante, et menait les ladies et les gentlemen dans la rue voisine (la

rue Albouy, je crois), chez le charpentier des hautes œuvres. Il y avait là un hangar clos où la guillotine était toujours dressée. Les étrangers se rangeaient autour et on la faisait *travailler*. On guillotinait des bottes de foin.

Un jour, une famille anglaise, composée du père, de la mère et de trois belles filles toutes roses et toutes blondes, se présenta chez Sanson. C'était pour voir la guillotine. Sanson les mena chez le charpentier et fit jouer l'instrument. Le couteau s'abaissa et se releva plusieurs fois à la demande des jeunes filles. L'une d'elles cependant, la plus jeune, la plus jolie, n'était pas satisfaite. Elle se fit expliquer par le bourreau, dans les moindres détails, ce qu'on appelle *la toilette des condamnés*. Elle n'était pas contente encore. Enfin elle se tourna timidement vers le bourreau.

— Monsieur Sanson ? dit-elle.

— Mademoiselle ? dit le bourreau.

— Comment fait-on quand l'homme est sur l'échafaud ? comment l'attache-t-on ?

Le bourreau lui expliqua cette chose affreuse, et lui dit : Nous appelons cela *enfourner*.

— Eh bien, monsieur Sanson, dit la jeune fille, je désire que vous m'enfourniez.

Le bourreau tressaillit. Il se récria. La jeune fille persista. — C'est une idée que j'ai, dit-elle, de pouvoir dire que j'ai été attachée là-dessus.

Sanson s'adressa au père, à la mère. Ils lui répondirent : Puisque c'est son envie, faites.

Il fallut céder. Le bourreau fit asseoir la jeune miss, lui lia les jambes d'une ficelle, les bras d'une corde derrière le dos, l'attacha sur la bascule et l'y *boucla* avec la ceinture de cuir. Il voulut s'en tenir là. — Non, non, il y a encore quelque chose, dit-elle. Sanson alors coucha la bascule, plaça la tête de la jeune fille dans l'horrible lunette et referma sur elle le capuchon de cette lunette. Alors elle se déclara satisfaite.

Plus tard, en contant la chose, Sanson disait : — J'ai

vu le moment où elle allait me dire : *Il y a encore quelque chose. Laissez tomber le couteau.*

Presque tous les visiteurs anglais demandent à voir le couteau qui a coupé la tête de Louis XVI. Ce couteau a été vendu comme vieille ferraille, de même que tous les autres couteaux de la guillotine quand ils sont hors de service. Les anglais ne peuvent le croire, et offrent à Sanson de le lui acheter. S'il eût voulu faire ce commerce, on aurait vendu autant de *couteaux de Louis XVI* que de cannes de Voltaire.

Des anecdotes sur Sanson, mon homme, qui se disait ancien palefrenier des Tuileries, voulut passer aux anecdotes sur le roi. Il avait entendu les causeries du roi avec les ambassadeurs, etc. — Je l'en tins quitte. Je me rappelai sa qualité de gascon et son état de brodeur, et ses révélations politiques me parurent être de la haute passementerie.

Jusqu'en 1826, la Conciergerie n'avait eu d'autre entrée et d'autre issue qu'un guichet sur la cour du palais de Justice. C'est par là que sortaient les condamnés à mort. En 1826, fut pratiquée la porte qu'on voit sur le quai entre les deux grosses tours rondes. Ces deux tours avaient au rez-de-chaussée comme la tour de la question, une chambre sans fenêtre.

Les deux grotesques ogives, sans voussures et sans triangle équilatéral pour base, qu'on y admire encore en ce moment et qui sont des chefs-d'œuvre d'ignorance, ont été ouvertes dans ces magnifiques murailles par une sorte de maçon nommé Peyre, qui avait la fonction d'architecte du palais de Justice et qui l'a mutilé, déshonoré et défiguré comme on le peut voir.

Ces deux chambres, désormais éclairées, ont donné deux belles salles circulaires. Les murs en sont ornés d'arcades ogives engagées, d'une pureté admirable, qui s'appuient sur des consoles exquises. Ces charmantes merveilles d'architecture et de sculpture étaient destinées à ne jamais voir le jour et étaient faites, chose étrange, pour l'horreur et les ténèbres.

La première des deux chambres, la plus voisine du préau des hommes, avait été assignée pour dortoir aux gardiens. Il y avait là une douzaine de lits faisant comme les rayons d'une étoile autour d'un poêle placé au centre. Au-dessus de chaque lit, une planche scellée dans le mur à travers les meneaux délicats de l'architecture supportait les « effets » des gardiens, représentés en général par une brosse, une valise et une vieille paire de bottes.

Au-dessus d'un des lits pourtant, à côté de la paire de bottes qui ne manquait à aucun, il y avait un monceau de livres. Je le remarquai ; on me l'expliqua. C'était la bibliothèque d'un gardien nommé Peiset, duquel Lacenaire avait fait un lettré. Cet homme, voyant Lacenaire lire et écrire sans cesse, l'avait admiré, puis consulté. Il n'était pas sans idées ; Lacenaire lui avait conseillé de s'instruire ; quelques-uns des livres qui étaient là étaient des livres de Lacenaire ; Lacenaire les lui avait donnés, Peiset avait acheté quelques autres bouquins sur les quais ; il prenait l'avis de Lacenaire, qui lui disait : Lisez ceci, ne lisez pas cela. Peu à peu le geôlier était devenu un penseur, et c'est ainsi qu'une intelligence s'était éveillée et ouverte à ce souffle hideux.

On ne pouvait entrer dans l'autre chambre que par une porte sur laquelle on lisait cette inscription : *Passage réservé à M. le directeur.* M. Lebel me l'ouvrit fort gracieusement, et nous nous trouvâmes dans son « salon ». Cette chambre était, en effet, transformée en *salon du directeur.* Elle était presque identiquement pareille à l'autre, mais autrement *décorée.*

C'était une chose bizarre que ce salon avec son arrangement. L'architecture de saint Louis, un lustre qui venait d'Ouvrard, d'affreux papier peint dans les ogives, un bureau d'acajou, des meubles à housse de toile écrue, un vieux portrait de magistrat sans châssis et sans cadre cloué à même sur le mur et de travers, des gravures, des paperasses, une table qui ressemblait à un comptoir ; toute cette chambre ainsi meublée tenait du palais, du

cachot et de l'arrière-boutique. Cela était patibulaire, magnifique, laid, bête, sinistre, royal et bourgeois.

C'était dans cette chambre qu'étaient admis les visiteurs des prisonniers privilégiés. Du temps de sa détention, qui avait laissé beaucoup de traces à la Conciergerie, M. Ouvrard y recevait ses amis. Le prince de Berghes y recevait sa femme et sa mère. — Qu'est-ce que cela me fait qu'ils aient leurs visites ici ? me dit M. Lebel. Ils se croient dans un salon et ils n'en sont pas moins en prison. — Le brave homme avait l'air profondément convaincu que Mme la duchesse et Mme la princesse de Berghes devaient se croire là dans un salon.

C'était là aussi que M. le chancelier duc Pasquier avait coutume de faire les premiers actes des instructions qui lui étaient confiées, pour les procès devant la cour des pairs.

L'appartement du directeur communiquait avec ce salon. C'était fort chétif et fort laid. L'espèce de bouge qui lui servait de chambre à coucher ne recevait de jour et d'air, à ce qu'il me sembla, car je passai rapidement, que par les portes. C'était propre, mais de cette propreté qui sent la vétusté, avec toutes sortes d'encombrements dans les coins, et de vieux petits meubles, et toutes ces minuties qui caractérisent les chambres de vieillards. La salle à manger était plus grande et avait des fenêtres.

Deux ou trois jolies jeunes filles y étaient assises sur des chaises de paille et travaillaient sous l'œil d'une matrone d'environ cinquante ans. Elles se levèrent d'un air modeste et doux à mon passage, et leur père, M. Lebel, les baisa au front. Rien de plus étrange que cet intérieur de presbytère anglican ayant pour enveloppe le dedans infâme d'une prison, et muré, pour ainsi dire, et chastement conservé, au centre de tous les vices, de tous les crimes, de tous les opprobres et de toutes les hontes.

— Mais, dis-je à M. Lebel, qu'est devenue la salle des cheminées ? où donc est-elle ?

Il parut chercher comme quelqu'un qui ne comprend pas.

— La salle des cheminées ? Vous dites, monsieur, la salle des cheminées ?

— Oui, repris-je, une grande salle qui était sous la salle des pas perdus et où il y avait aux quatre coins quatre immenses cheminées bâties au treizième siècle. Pardieu ! je me rappelle fort bien l'avoir visitée il y a quelque vingt ans, en compagnie de Rossini, de Meyerbeer et de David d'Angers.

— Ah ! dit M. Lebel, je sais ce que vous voulez dire. C'est ce que nous appelons les cuisines de saint Louis.

— Cuisines de saint Louis, si bon vous semble. Mais qu'est devenue cette salle ? Outre les quatre cheminées, elle avait de beaux piliers qui supportaient la voûte. Je ne l'ai point vue dans tout cela. Est-ce que votre architecte, M. Peyre, l'a escamotée ?

— Oh non ! Seulement il nous l'a arrangée.

Ce mot, dit tranquillement, me fit frissonner. La salle des cheminées était un des plus admirables monuments de l'architecture royale et domestique du moyen-âge. Qu'est-ce qu'un être comme l'architecte Peyre avait pu en faire ?

M. Lebel continua : — Nous ne savions trop où mettre nos détenus pendant les heures où ils « passent à l'instruction ». M. Peyre a pris la salle des cuisines de saint Louis, et nous en a fait une magnifique souricière à trois compartiments, un pour les hommes, un pour les femmes, un pour les enfants. Du reste, il a accommodé cela le mieux possible, et il n'a pas trop démoli la vieille salle, je vous assure.

— Voulez-vous m'y conduire ? dis-je à M. Lebel.

— Volontiers.

Nous traversâmes des corridors, des passages longs, larges, bas, étroits. De temps en temps nous rencontrions un escalier encombré de gendarmes, et nous voyions passer, au milieu d'un remue-ménage d'agents et d'argousins, quelque pauvre diable que les huissiers se transmettaient en disant à voix haute ce mot : Disponible.

— Que signifie ce mot ? dis-je à mon guide.

— Cela veut dire que voilà un homme dont le juge d'instruction a fini et dont le gendarme peut disposer.

— Pour le mettre en liberté ?

— Non, pour le ramener en prison.

Enfin une dernière porte s'ouvrit.

— Vous voici, me dit le directeur, dans la salle que vous cherchez.

Je regardai.

J'étais dans les ténèbres.

J'avais un mur devant les yeux.

Cependant ma prunelle s'accoutuma à l'obscurité, et au bout de quelques instants je distinguai à ma droite, dans un enfoncement, une haute et magnifique cheminée en entonnoir renversé, bâtie en pierre et appuyée par un arc-boutant à jour du plus beau style à un pilier qui lui faisait face.

— Ah ! dis-je, voici une des cheminées. Mais où sont les trois autres ?

— Il n'y a plus, me répondit M. Lebel, que celle-ci qui soit intacte. Sur les trois autres, deux sont entièrement démolies, la troisième est mutilée, cela était nécessaire pour notre souricière. C'est comme il a été nécessaire de remplir avec de la maçonnerie les intervalles des piliers. Il a fallu faire des cloisons. L'architecte a conservé cette cheminée comme spécimen du style de l'architecture de ce temps-là.

— Et, ajoutai-je, de l'ineptie des architectes de notre temps. Ainsi, plus de salles, des cloisons ; et, sur quatre cheminées, trois détruites. On a arrangé cela sous Charles X. Voilà ce que les fils de saint Louis ont fait des souvenirs de saint Louis.

— Il est vrai, reprit M. Lebel, qu'on eût bien pu installer cette souricière ailleurs. Mais que voulez-vous, monsieur ? on n'a pas songé à tout cela, et on avait cette salle sous la main. Du reste, on l'a fort bien disposée. Elle est divisée par des murs de pierre en trois compartiments longitudinaux éclairés chacun par une des fenêtres

de l'ancienne salle. Le premier est celui des enfants. Voulez-vous y entrer ?

Un porte-clefs nous ouvrit une lourde porte percée d'un judas qui permettait de surveiller l'intérieur de la souricière, et nous entrâmes.

La souricière des enfants était une salle oblongue, un parallélogramme garni de deux bancs de pierre sur ses deux principaux côtés. Il y avait là trois enfants. Le plus grand était assez grand. Il pouvait avoir dix-sept ans, et était vêtu d'affreuses guenilles jaunâtres.

Je parlai au plus petit, qui avait une figure assez intelligente, quoique énervée et abrutie.

— Petit, quel âge as-tu ? —Douze ans, monsieur. — Qu'est-ce que tu as fait pour être ici ? — J'ai pris des pêches. — Où ça ? — Dans un jardin, à Montreuil. — Tout seul ? — Non, avec mon camarade. — Où est ton camarade ?

Il me désigna l'autre, vêtu comme lui de la bure des prisons, et un peu plus grand, et me dit : — C'est lui.

— Vous avec donc escaladé un mur ? — Non, monsieur, les pêches étaient par terre, sur le chemin. — Vous n'avez fait que vous baisser ? — Oui, monsieur. — Et les ramasser ? — Oui, monsieur.

Ici, M. Lebel se pencha à mon oreille et me dit :— On lui a déjà fait la leçon.

Il était du reste évident que l'enfant mentait. Son regard n'avait ni fermeté, ni candeur. Il me considérait en dessous, comme un fripon examine une dupe, et ayant de plus cet air charmé d'un enfant qui fait sa dupe d'un homme.

— Petit, repris-je, tu ne dis pas la vérité.

— Si, monsieur.

Ce *si, monsieur* fut dit avec cette impudence dans laquelle on sent que tout manque, même l'assurance ; il ajouta hardiment : — Et pour cela on m'a condamné à trois ans, mais *j'en rappelle.*

— Tes parents ne t'ont donc pas réclamé ? — Non, monsieur. — Et ton camarade, est-il condamné ? — Non.

ses parents l'ont réclamé. — Il est donc meilleur que toi ?

L'enfant baissa la tête.

M. Lebel me dit : — Il est condamné à passer trois ans dans une maison de correction pour y être élevé ; — acquitté, du reste, comme n'ayant pas agi avec discernement. Le malheur et le regret de tous les petits vauriens, c'est de n'avoir pas seize ans, ils font mille efforts pour persuader à la justice qu'ils ont seize ans, et qu'ils sont coupables *avec discernement.* En effet, seize ans et un jour, leurs fredaines sont punies de quelques mois de prison ; un jour moins de seize ans, ils ont trois ans de clôture à la Roquette.

Je donnai quelque argent à ces pauvres petits diables, auxquels peut-être l'éducation seule avait manqué.

A tout prendre et à tout peser, la société est plus coupable envers eux qu'ils ne sont coupables envers elle. Nous pouvions leur demander : Qu'as-tu fait de nos pêches ? soit. Mais ils pouvaient nous répondre : Qu'avez-vous fait de notre intelligence ?

— Merci, monsieur, me dit le petit en mettant l'argent dans sa poche.

— Je t'aurais donné le double, lui dis-je, si tu n'avais pas menti.

— Monsieur, répliqua l'enfant, on m'a condamné, mais j'en rappelle.

— Que tu aies pris des pêches, c'est mal, mais c'est plus mal encore d'avoir menti.

L'enfant ne parut pas comprendre.

— J'en rappelle, dit-il.

Nous sortîmes de la cellule, et, comme la porte se refermait, l'enfant nous suivait du regard en répétant encore : — J'en rappelle.

Les deux autres n'avaient pas soufflé une parole.

Le geôlier verrouilla la porte en grommelant : — Tenez-vous tranquilles, mes petits rats.

Ce mot me rappela que nous étions dans une souricière.

Le second compartiment était destiné aux hommes et absolument semblable au premier. Je n'y entrai pas et je me bornai à y regarder par le judas. Il était plein de détenus, parmi lesquels le porte-clefs me désigna un tout jeune homme à figure douce, assez bien mis et l'air pensif. C'était un nommé Pichery, chef d'une bande de voleurs, qu'on allait juger dans quelques jours.

La troisième tranche, coupée dans les cuisines de saint Louis, était la geôle des femmes. On nous l'ouvrit. Je n'y vis que sept ou huit prisonnières qui avaient toutes passé leurs quarante ans, à l'exception d'une femme assez jeune et ayant encore quelque reste de beauté. Cette pauvre créature se cachait derrière les autres. Je compris cette pudeur et je ne fis ni ne permis aucune question. Toutes sortes de petits bagages de femmes, des paniers, des cabas, des sacs à ouvrage, des tricots commencés, encombraient les bancs de pierre. Il y avait aussi de gros morceaux de pain bis. Je pris ce pain. Il était couleur fumier, sentait fort mauvais et s'attachait aux doigts comme une glu. — Qu'est-ce que c'est ça ? dis-je à M. Lebel. — C'est le pain de la prison. — Mais il est abominable ! — Vous trouvez, monsieur ? — Voyez vous-même. — C'est un entrepreneur qui le fournit. — Et qui fait sa fortune, n'est-ce pas ?

— M. Chayet, secrétaire de la préfecture, est chargé de recevoir ce pain ; il le trouve fort bon, si bon qu'il n'en mange pas d'autre à sa table.

— M. Chayet, dis-je, a tort de conclure du pain qu'il reçoit au pain que les détenus mangent. Parce que le spéculateur lui envoie tous les jours une friandise, cela ne prouve pas qu'il n'envoie point une pourriture aux prisonniers.

— Vous avez raison, monsieur ; j'en parlerai.

J'ai su depuis que le pain avait été vérifié et amélioré.

Rien de remarquable du reste, dans cette cellule, si ce n'est que les murs étaient chargés d'inscriptions charbonnées de toutes parts. Voici les trois qui se détachaient en plus gros caractères que les autres : — *Corset.*

— *Je suis codanée à six moit pour vacabonage.* — *Amour pour la vie.*

Les trois portes des compartiments donnaient sur le même couloir, long corridor obscur, aux deux extrémités duquel s'arrondissaient, comme deux tiares de pierre, les deux cheminées conservées, sur lesquelles, comme je l'ai déjà dit, il n'y en avait qu'une qui fût entière. La seconde avait perdu sa principale beauté, son arc-boutant. On ne voyait plus que la place des deux autres dans les encoignures du compartiment des enfants et du compartiment des femmes.

C'est sur la plus orientale de ces deux dernières cheminées qu'était sculptée la curieuse figure du démon Mahidis. Le démon Mahidis était un diable persan que saint Louis avait rapporté de la croisade. On le voyait sur cette cheminée avec ses cinq têtes, car il avait cinq têtes, et chacune de ces cinq têtes avait composé un de ces chants qu'on appelle *rangs* dans l'Inde, et qui sont la plus ancienne musique connue. Ces rangs sont encore célèbres et redoutés dans tout l'Hindoustan, à cause de leur pouvoir magique. Il n'est pas un jongleur assez hardi pour les chanter. L'un de ces rangs, chanté en plein midi, fait venir la nuit tout à coup, et fait sortir de terre un immense cercle d'ombre qui s'étend aussi loin que la voix du chanteur peut porter. Un autre rang s'appelle le rang Ihupuck. Quiconque le chante périt par le feu.

Une tradition conte que l'empereur Akbar eut un jour la fantaisie d'entendre chanter ce rang. Il fit venir un fameux musicien appelé Naïk-Gopaul, et lui dit : — Chante-moi le rang Ihupuck. Voilà le pauvre ténor qui tremble de la tête aux pieds et se jette aux genoux de l'empereur. L'empereur avait sa fantaisie et fut inflexible. Tout ce que put obtenir le ténor, ce fut la permission d'aller revoir une dernière fois sa famille. Il part, retourne dans sa ville, fait son testament, embrasse son vieux père et sa vieille mère, dit adieu à tout ce qu'il aimait dans ce monde, et revient près de l'empereur. Six mois s'étaient écoulés. Les rois d'orient ont des caprices mélancoliques et tenaces.

— Ah ! te voilà, musicien, dit Shah-Akbar d'un air doux et triste, sois le bienvenu. Tu vas me chanter le rang Ihupuck. Nouveaux tremblements et nouvelles supplications de Naïk-Gopaul. Mais l'empereur tint bon. C'était l'hiver. La Jumne était gelée, on y patinait. Naïk-Gopaul fait casser la glace et se met dans l'eau jusqu'au cou. Il commence à chanter. Au deuxième vers, l'eau était chaude ; à la deuxième strophe, la glace était fondue ; à la troisième strophe, la rivière se mit à bouillir. Naïk-Gopaul cuisait, il était couvert d'ampoules. Au lieu de chanter, il se mit à crier : — Grâce, sire ! — Continue, dit Akbar qui n'aimait pas médiocrement la musique. Le pauvre diable se remit à chanter ; sa face était cramoisie, les yeux lui sortaient de la tête, il chantait toujours, l'empereur écoutait avec volupté ; enfin, quelques étincelles pétillèrent dans les cheveux hérissés du ténor. — Grâce ! cria-t-il une dernière fois. — Chante, dit l'empereur. Il commença la dernière strophe en hurlant. Tout à coup les flammes jaillirent de sa bouche, puis de tout son corps, et le feu le dévora au milieu de l'eau. Voilà un des effets habituels de la musique de ce démon Mahidis qui était représenté sur la cheminée démolie.

Il avait une femme appelée Parbutta, qui est l'auteur de ce que les Indous appellent le *sixième rang*. Trente *rangines*, musique d'un ordre femelle et inférieur, ont été dictés par Boimha. Ce sont ces trois diables ou dieux qui ont inventé la gamme composée de vingt et une notes qui forme la base de la musique de l'Inde.

Comme nous nous retirions, trois hommes en habit noir, conduits par un porte-clefs, passaient près de nous ; c'étaient des visiteurs. — Trois nouveaux députés, me dit tout bas M. Lebel. Ils avaient des favoris, de hautes cravates, et parlaient comme des académiciens de province. Ils admiraient beaucoup, ils s'extasiaient surtout devant les travaux faits pour embellir la prison et l'approprier aux besoins de la justice. L'un d'eux soutenait que Paris s'embellissait prodigieusement, *grâce aux architectes de bon goût qui modernisaient* (*sic*) *les anciens édifices* ; et

il affirmait que l'académie française devrait faire de ces embellissements de Paris le sujet d'un concours de poésie.

Cela me fit songer qu'en effet M. Peyre a fait au palais de Justice ce que M. Godde a fait à Saint-Germain-des-Prés et ce que M. Debret a fait à Saint-Denis ; et, pendant que M. Lebel donnait quelques ordres aux gardiens, j'écrivis au crayon, sur un pilier de la salle des cheminées, ces vers, qui pourront concourir, si jamais l'académie ouvre le concours désiré par ces messieurs, et qui, j'espère, auront le prix :

Un sixain vaut une longue ode
Pour chanter Debret, Peyre et Godde ;
L'oison gloussant, l'âne qui brait,
Fêtent Godde, Peyre et Debret ;
Et le dindon, digne compère,
Admire Debret, Godde et Peyre.

Au moment où M. Lebel se retournait, j'avais fini. Il me reconduisit jusqu'à la porte extérieure, et je sortis. Comme je m'en allais, un groupe d'hommes en blouse, qui semblait attendre sur le quai, dit derrière moi : — En voilà un qu'on met en liberté. Est-il heureux, celui-là !

Il paraît que j'étais fait comme un voleur. Du reste, j'avais passé deux heures à la Conciergerie, la séance de l'académie ne devait pas être encore finie, et je songeai, avec un grand contentement d'âme, que, si j'y étais allé, je n'aurais pas été « mis en liberté » d'aussi bonne heure.

LE COMTE MORTIER

11 novembre.

HIER, M. le chancelier Pasquier arrive chez Mme de Boignes et la trouve bouleversée, tenant une lettre à la main. — Qu'avez-vous, madame ? — Mon Dieu ! cette lettre que je reçois ! lisez ! — Le chancelier prend la lettre, elle était signée *Mortier* et disait en substance : « Madame, quand vous lirez cette lettre, mes deux enfants et moi nous ne serons plus en vie. »

C'était M. le comte Mortier, pair de France et ancien ambassadeur je ne sais plus où, qui écrivait.

M. Pasquier s'émut très fort. M. Mortier était connu pour un hypocondriaque parfait. Il y a quatre ans, à Bruges, il poursuivait sa femme, un rasoir à la main, voulant la tuer. Il y a un mois, il avait fait la même tentative ; ce qui avait amené une séparation, dans laquelle M. Mortier avait gardé ses enfants, un petit garçon de sept ans et une petite fille de cinq. Hypocondrie née, à ce qu'il paraît, de la jalousie et dégénérant aisément en fureur.

Le chancelier demande sa voiture et ne s'assied pas. — Où demeure M. Mortier ? — Rue Neuve-Saint-Augustin, hôtel Chatham, dit Mme de Boignes.

M. Pasquier arrive à l'hôtel Chatham, il trouve l'escalier encombré, un commissaire de police, un serrurier avec sa trousse, la porte barricadée. L'éveil avait été donné. On avait sommé M. Mortier d'ouvrir, il refusait. On allait enfoncer la porte.

— Je vous le défends, dit le chancelier. Vous l'exaspéreriez, et, si le malheur n'est pas encore fait, il le ferait.

Du reste, depuis quelque temps M. Mortier ne répondait plus. Il n'y avait derrière cette porte fermée qu'un silence profond ; silence effrayant, car il semblait que, si les enfants étaient encore vivants, ils devaient crier. — On eût dit, me disait le chancelier en me contant cela aujourd'hui, que c'était la porte d'une tombe.

Cependant le chancelier se nomme : — Monsieur le comte Mortier, c'est moi, monsieur Pasquier, le chancelier, votre collègue. Vous reconnaissez ma voix, n'est-ce pas ?

Ici une voix répond : — Oui.

C'était la voix de M. Mortier. Les assistants respirent.

— Eh bien, reprend M. Pasquier, vous me connaissez, ouvrez-moi.

— Non, répond la même voix.

Insistance de M. Pasquier. — Non, répète la voix.

Puis elle se tait obstinément. Le silence recommence.

Ceci à plusieurs reprises. Il répondait, le dialogue reprenait, il refusait d'ouvrir, puis se taisait. On tremblait que, dans ces moments de silence, il ne fît cette affreuse chose.

Cependant le préfet de police était arrivé.

— C'est moi, votre collègue, Delessert, — et votre ancien camarade. — (Ils ont été camarades de collège, je crois.)

On parlemente ainsi pendant plus d'une heure. Enfin il consent à entr'ouvrir la porte, pourvu qu'on lui donne parole de ne point entrer. Parole lui est donnée. Il entr'ouvre la porte ; on entre.

Il était dans l'antichambre, un rasoir ouvert à la main ; derrière lui, la porte de communication de ses appartements fermée et la clef ôtée. Il paraissait en frénésie.

— Si quelqu'un approche, dit-il, c'en est fait de lui et de moi ; je veux rester seul avec Delessert, et causer avec lui ; j'y consens.

Conversation chanceuse avec un furieux armé d'un rasoir. M. Delessert, qui s'est bravement comporté, a

fait retirer tout le monde, est resté seul avec M. Mortier, et après une résistance de vingt minutes l'a déterminé à quitter son rasoir.

Une fois désarmé, on l'a saisi.

Mais les enfants étaient-ils morts ou vivants ? On tremblait d'y songer. Aux questions, il avait toujours répondu :

— Cela ne vous regarde pas.

On enfonce la porte de communication, et que trouve-t-on au fond de l'appartement ? les deux enfants blottis sous les meubles.

Voici ce qui s'était passé :

Le matin, M. Mortier avait dit à ses enfants : — Je suis bien malheureux, vous m'aimez bien et je vous aime bien, je vais mourir. Voulez-vous mourir avec moi ?

Le petit garçon dit résolument : — Non, papa.

Quant à la petite fille, elle hésitait. Pour la décider, le père lui passe le dos du rasoir doucement sur le cou, et lui dit : — Tiens, chère enfant, cela ne te fera pas plus de mal que cela.

— Eh bien, papa, dit l'enfant, je veux bien mourir.

Le père sort, probablement pour aller chercher un second rasoir. Dès qu'il est sorti, le petit garçon se jette sur la clef, la prend, tire la porte, et la ferme en dedans à double tour.

Puis il emmène sa sœur au fond de l'appartement et se fourre avec elle sous des meubles.

Les médecins ont déclaré que M. le comte Mortier était fou mélancolique et furieux. On l'a conduit à une maison de santé.

Le rasoir était du reste sa manie. Quand on l'a eu saisi, on l'a fouillé ; outre celui qu'il avait à la main, on lui en a trouvé un dans chaque poche.

Le même jour arrivait à Paris la nouvelle que notre collègue le comte Bresson s'était coupé la gorge à Naples,

où il était nouvellement ambassadeur. C'est une tristesse pour nous tous, et une stupeur.

Au simple point de vue humain, le comte Bresson avait tout ; il était pair de France, ambassadeur, grand-croix. Son fils, dernièrement, venait d'être fait duc en Espagne. Comme ambassadeur, il avait deux cent mille francs de traitement. C'était un homme grave, bon, doux, intelligent, sensé, très raisonnable en tout, de haute taille avec de larges épaules, une bonne face carrée, et à cinquante-cinq ans l'air d'en avoir quarante ; il avait la fortune, la grandeur, la dignité, l'intelligence, la santé, le bonheur dans la vie et aux affaires. Il se tue.

Nourrit aussi est allé se tuer à Naples.

Est-ce le climat ? est-ce cet admirable ciel ?

Le spleen naît aussi bien du ciel bleu que du ciel sombre. Mieux peut-être.

Comme la vie de l'homme, même la plus prospère, est toujours au fond plus triste que gaie, le ciel sombre nous est harmonieux. Le ciel éclatant et joyeux nous est ironique. La nature triste nous ressemble et nous console ; la nature rayonnante, magnifique, impassible, sereine, splendide, éblouissante, jeune tandis que nous vieillissons, souriante pendant que nous soupirons, superbe, inaccessible, éternelle, satisfaite, calme dans sa joie, a quelque chose d'accablant.

A force de regarder le ciel impitoyable, indifférent et sublime, on prend un rasoir et l'on en finit.

1er décembre.

Dans la nouvelle salle des séances privées de l'Académie, la statue de Racine a été mise dans un coin et la statue de Corneille au centre, derrière le fauteuil du président.

Autrefois, c'était Racine qui était au centre, et Corneille dans le coin. C'est un pas de fait.

Encore une démolition, encore une reconstruction, encore un pas, et ce sera Molière qu'on mettra à la place d'honneur.

---

18 décembre.

Réception chez M. Guizot.

La vieille mère de M. Guizot a quatrevingt-quatre ou cinq ans. Elle assiste aux soirées, assise au coin de la cheminée, en guimpe et en coiffe noire, parmi les broderies, les plaques et les grands cordons. On croit voir au milieu de ce salon de velours et d'or une apparition des Cévennes.

M. Guizot lui disait un jour : — Vous rappelez-vous, ma mère, le temps où votre grand'mère nous parlait des dragons qui la poursuivaient dans la montagne et des balles qui venaient trouer ses jupes ?

A l'époque de la naissance de M. Guizot, 89 n'avait pas encore refait l'état civil des protestants. Ils étaient hors la loi. Ce qui fait que M. Guizot est né légalement bâtard. Il n'a été inscrit, en venant au monde, sur aucun registre, et ne pourrait prouver sa qualité de français.

M. Guizot s'est approché, dans la soirée, d'un groupe où je me trouvais et m'a dit : — Eh bien, nous allons recommencer les luttes.

Moi. — Vous ne craignez rien à notre Chambre ?

M. Guizot. — Non. L'opposition me fait dire qu'elle me harcèlera peu. Excepté M. de Boissy, qui ne m'a prévenu de rien de ce qu'il fera. — M. de Montalembert parlera sur Cracovie. Mais nous aurons un paragraphe dans le discours du trône qui, je l'espère, ne laissera rien à dire.

Moi. — Et vous ferez bien. Quant à moi, voici mon sentiment. Si la Chambre eût été en session à l'époque de l'événement de Cracovie, j'eusse pris la parole, et j'eusse dit : — Je demande la permission de féliciter la

France. Supprimer Cracovie, c'est nous rendre le Rhin. Les traités de 1815 ne sont plus. Ces traités ont été faits contre nous ; on les viole contre nous, on les violera encore contre nous ; la dernière violation sera pour nous. Je félicite la France et je glorifie la Pologne.

M. LE VICOMTE DE FLAVIGNY. — Soit. Mais n'est-ce pas un malheur que des gouvernements...

M. DE LAGRENÉE. — Des gouvernements monarchiques !...

M. DE FLAVIGNY. — ...donnent l'exemple de l'infraction des traités et de la violation du droit des gens ?...

MOI. — Cela n'a rien de nouveau. M. Guizot, qui est un grand historien, sait mieux que nous que rien n'est plus fréquent dans l'histoire de l'Europe. Tous les gouvernements ont de tout temps violé tous les droits, à commencer par le droit des gens. Les canons s'appelaient l'*ultima ratio*. Qui a force a droit ; voilà quelle était la maxime. Les petits états dévorés par les grands, les poules mangées par les renards, les renards mangés par les loups, les loups mangés par les lions ; voilà quelle était la pratique. Ce qui est une nouveauté, c'est le respect du droit. Ceci est l'honneur de la civilisation du dix-neuvième siècle de vouloir que le faible soit respecté par le fort, et que la morale éternelle soit au-dessus des piques et des mousquets. Les trois puissances qui ont détruit Cracovie ont fait une faute, non en ce qu'elles auraient violé la tradition des siècles passés, mais parce qu'elles ont outragé l'esprit du temps présent.

M. GUIZOT. — C'est juste.

M. DE FLAVIGNY. — Mais l'histoire des papes, pourtant...

MOI. — L'histoire des papes vaut mieux que l'histoire des rois, mais elle a aussi des ombres. Les papes ont, eux aussi, manqué à leur parole et enfreint la foi jurée.

M. GUIZOT, *riant*. — Ah ! ne disons point de mal de la papauté en ce moment. Il y a un pape que j'aime et que je porte dans mon cœur.

MOI. — D'accord. Mais le précédent ! Mais Grégoire

XVI ! — Quant à Pie IX, je suis aussi de ceux qui espèrent.

M. Guizot. — Je l'estime parce qu'il aime et appelle les conseils, parce qu'il demande à chacun un avis, sauf à se décider sainement après, parce qu'il veut le bien, le cherche toujours et le trouve souvent. Je l'estime parce qu'il concède avec grâce et affection ce qui est juste. Je l'estime parce qu'il sait dire aussi : *Je ne ferai jamais cela*. Il a la douceur et la fermeté.

Moi. — Si Pie IX veut, il sera le souverain le plus puissant de l'Europe. On ne sait pas ce que peut être un pape. Un pape qui marcherait selon son temps devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a un levier si énorme, — la foi, la conscience, l'esprit ! Toutes les âmes sont des mines toujours chargées pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape. Quel incendie, s'il lui plaît ! Quel rayonnement, s'il le veut !

1847

6 janvier.

Le marquis de Normanby, ambassadeur d'Angleterre, me disait hier : — Quand on saura le côté secret de l'affaire de Cracovie, on saura ceci : c'est que la Russie a dit à l'Autriche : « Prenez Cracovie. Voulez-vous ? Non ? Eh bien, je la prends. » L'Autriche a cédé. — Alors, ai-je dit, son audace est de l'obéissance ; sa violence est une lâcheté ; son usurpation est une abdication !

Lord Normanby est un homme d'une cinquantaine d'années, de haute taille, blond, l'air anglais, — on l'aurait à moins, — élégant, gracieux, grand seigneur, bon garçon et dandy. Il a été vice-roi d'Irlande et ministre de l'intérieur en Angleterre. Il est auteur de deux ou trois romans de *high-life*. Il a un ruban bleu sur sa cravate blanche, une plaque en diamant sur son habit noir. Il parle français avec difficulté et avec esprit.

Lord Normanby m'a entretenu d'O'Connell, qui, en 1847, commence à se casser. Ses soixante-treize ans lui pèsent, malgré sa haute stature et ses larges épaules. Cet homme d'une éloquence si violente et si âpre est, dans un salon, obséquieux, complimenteur, modeste

jusqu'à être humble, doux jusqu'à être doucereux. Lord Normanby me disait : *O'Connell est maniéré.*

O'Connell a dans le comté de Kerry un ancien château patrimonial où il chasse deux mois de l'année, recevant les visiteurs et les traitant en vieux lord campagnard, exerçant, me disait encore le marquis de Normanby, *une hospitalité sauvage.*

Son éloquence, faite pour la foule et pour l'Irlande, avait peu d'action sur les communes d'Angleterre. Cependant il eut dans sa vie deux ou trois grands succès au parlement. Mais le tréteau lui allait mieux que la tribune.

---

14 janvier.

Hier jeudi, j'ai dîné chez M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique. Il y avait le marquis de Normanby, ambassadeur d'Angleterre ; le duc de Caraman, jeune grand seigneur intelligent et simple, très occupé d'études philosophiques ; Dupin aîné, avec son air de bourgeois brusque ; M. de Rémusat, l'académicien d'il y a huit jours, esprit fin, intelligence impartiale ; M. Gay-Lussac, le chimiste, que la renommée a fait pair de France et à qui la nature a donné une figure de bon paysan ; l'autre chimiste, M. Dumas, homme de talent, un peu trop frisé, et montrant beaucoup le ruban de commandeur de la légion d'honneur ; Sainte-Beuve, chauve et petit ; Alfred de Musset, avec son air jeune, sa barbe blonde, ses opinions équivoques et son visage spirituel ; M. Ponsard, homme de trente-deux ans, aux traits réguliers, aux yeux grands et ternes, au front médiocre, le tout encadré d'une barbe noire et d'une chevelure noire, beau garçon pour les boutiquières, grand poète pour les bourgeois ; M. Michel Chevalier, avec sa tête tondue, son front fuyant, son profil d'oiseau et sa taille mince ; Alfred de Vigny, autre blond à profil d'oiseau, mais à longs cheveux ; Viennet, avec sa grimace ; Scribe, avec

son air placide, un peu préoccupé d'une pièce qu'on lui jouait le soir même au Gymnase et qui est tombée ; Dupaty, triste de sa chute du 7 en pleine académie ; Montalembert, avec ses cheveux longs et son air anglais, doux et dédaigneux ; Philippe de Ségur, causeur familier et gai, au nez aquilin, aux yeux enfoncés, aux cheveux gris imitant la coiffure de l'empereur ; les généraux Fabvier et Rapatel, en grand uniforme, Rapatel avec sa bonne figure ronde, Fabvier avec sa face de lion camard ; Mignet, souriant et froid ; Gustave de Beaumont, tête brune, vive et ferme ; Halévy, toujours timide ; l'astronome Leverrier, un peu rougeaud ; Vitet, avec sa grande taille et son sourire aimable quoiqu'il lui déchausse les dents ; M. Victor Leclerc, le candidat académique qui avait échoué le matin ; Ingres, à qui la table venait au menton, si bien que sa cravate blanche et son cordon de commandeur semblaient sortir de la nappe ; Pradier, avec ses longs cheveux et son air d'avoir quarante ans quoiqu'il en ait soixante ; Auber, avec sa tête en torticolis, ses façons polies et ses deux croix d'officier à sa boutonnière.

J'étais à côté de lord Normanby, qui est un fort aimable homme, quoiqu'il soit l'ambassadeur de la mauvaise humeur. Je lui ai fait remarquer le bout de la table ainsi composé : Ingres, Pradier, Auber ; la peinture, la sculpture et la musique.

Mme de Salvandy avait lord Normanby à sa droite et M. Gay-Lussac à sa gauche ; M. de Salvandy avait à sa droite M. Dupin et à sa gauche M. de Rémusat.

---

5 février.

Hier, j'étais aux Tuileries. Il y avait spectacle. Après l'opéra, tout le monde alla dans les galeries où était dressé le buffet, et l'on se mit à causer.

M. Guizot avait fait dans la journée à la Chambre des

députés un discours très noble, très beau et très fier sur notre commencement de querelle avec l'Angleterre. On parlait beaucoup de ce discours. Les uns approuvaient, les autres blâmaient.

M. le baron de Billing passa auprès de moi, donnant le bras à une femme que je ne voyais pas.

— Bonjour, me dit-il. Que pensez-vous du discours ?

Je répondis : — J'en suis content. J'aime à voir qu'on se relève enfin dans ce pays-ci. On dit que cette fierté est imprudente, je ne le pense pas. Le meilleur moyen de n'avoir pas la guerre, c'est de montrer qu'on ne la craint pas. Voyez, l'Angleterre a plié devant les États-Unis il y a deux ans ; elle pliera de même devant la France. Soyons fermes, on sera doux ; si nous sommes doux, on sera insolent.

En ce moment, la femme à laquelle il donnait le bras s'est tournée vers moi, et j'ai reconnu l'ambassadrice d'Angleterre.

Elle avait l'air très fâchée ; elle m'a dit : — Oh ! monsieur !...

J'ai répondu : — Ah ! madame !...

Et la guerre a fini là.

Plaise à Dieu que ce soit là aussi tout le dialogue entre la reine d'Angleterre et le roi de France !

Samedi 20 février.

Ouverture du Théâtre-Historique. J'en suis sorti à trois heures et demie du matin.

21 mars.

Mlle Mars était la seule personne vivante qui figurât dans les statues du porche du Théâtre-Historique.

Mme d'A..., en entendant dire cela, a dit : — Ceci range Mlle Mars parmi les morts ; elle n'a pas longtemps à vivre.

Mlle Mars est morte le 20 mars, un mois jour pour jour après l'ouverture du Théâtre-Historique.

Elle avait soixante-neuf ans ; deux ans de plus que Mlle George. Mlle Mars avait cinquante-deux ans lorsqu'elle créa doña Sol, personnage de dix-sept ans.

Elle laisse un fils, caissier chez le banquier Gontard. On n'a pas envoyé de billets de faire part à cause de l'embarras de mettre : « Mademoiselle Mars est morte. Son fils a l'honneur de vous en faire part. »

26 mars.

J'ai été à l'enterrement de Mlle Mars.

Je suis arrivé à midi. Le corbillard était déjà à la Madeleine. Il y avait une foule immense et le plus beau soleil du monde. C'était jour de marché aux fleurs sur la place. J'ai pénétré avec assez de peine jusque sur le perron ; mais, là, impossible d'aller plus loin, l'unique porte était encombrée ; personne ne pouvait plus entrer.

J'apercevais dans l'ombre de l'église, à travers la clarté éblouissante de midi, les étoiles rougeâtres des cierges rangés autour d'un haut catafalque noir. Les peintures du dôme faisaient un fond mystérieux.

J'entendais les chants des morts qui venaient jusqu'à moi, et tout autour de moi les propos et les cris de la foule. Rien n'est triste comme un enterrement ; on ne voit que des gens qui rient. Chacun accoste gaîment son voisin et cause de ses affaires.

L'église et le portail étaient tendus de noir, avec un écusson en galons d'argent contenant la lettre M. Je me suis approché du corbillard qui était en velours noir galonné d'argent avec cette lettre M. Quelques touffes de plumes noires avaient été jetées à l'endroit où l'on met le cercueil.

Le peuple de Paris est comme le peuple d'Athènes, léger, mais intelligent. Il y avait là des gens en blouse et en manches retroussées qui disaient des choses vraies et vives sur le théâtre, sur l'art, sur les poëtes. Ils cher-

chaient et nommaient dans la foule les noms célèbres. Il faut à ce peuple de la gloire. Quand il n'a pas de Marengo ni d'Austerlitz, il veut et il aime les Dumas et les Lamartine. Cela est lumineux et ses yeux y courent.

Je suis resté sous le péristyle, abrité du soleil par une colonne. Quelques poëtes m'avaient rejoint et m'entouraient, Joseph Autran, Adolphe Dumas, Auguste Maquet.

Alexandre Dumas est venu à nous avec son fils. La foule le reconnaissait à sa tête chevelue, et le nommait.

Vers une heure, le corps est sorti de l'église, et tout le monde.

Les propos éclataient parmi les assistants : — Ah ! voilà Bouffé ! — Où est donc Arnal ? — Le voici. — Tiens, ceux-ci en noir sont les sociétaires du Théâtre-Français. — Le Théâtre-Français assiste à son propre enterrement. — Regarde Frédérick-Lemaître ; il donne le bras à Clarisse Miroy. — Oui, et Rachel, là-bas, donne le bras à Mme Doche. — Voilà des femmes, Mme Volnys, Mme Guyon, Rose Chéri. — Celle-ci, c'est Déjazet ; elle n'est plus très jeune ; cela doit lui donner à réfléchir. Etc., etc.

Le corbillard s'est mis en mouvement, et nous avons tous suivi à pied. Derrière nous, venaient une dizaine de voitures de deuil, et quelques calèches où il y avait des actrices. Il y avait bien dix mille personnes à pied. Cela faisait un flot sombre qui avait l'air de pousser devant lui le corbillard cahotant ses immenses panaches noirs.

Des deux côtés du boulevard, il y avait une autre foule qui faisait la haie. Des femmes en chapeaux roses étaient assises souriantes sur les espèces de degrés que font les trottoirs ; les balcons étaient encombrés de monde. Vers la porte Saint-Martin, j'ai quitté le convoi, et je m'en suis allé pensif.

FÊTE CHEZ LE DUC DE MONTPENSIER

6 juillet.

M. DE MONTPENSIER a donné cette nuit une fête dans le parc des Minimes, au bois de Vincennes.

C'était beau et charmant. La fête a coûté au prince deux cent mille francs. On avait dressé dans le bois une foule de tentes, empruntées au garde-meuble et au trésor d'armes de France, quelques-unes historiques. Cela seul a coûté dix mille francs. Il y avait la tente de l'empereur du Maroc, prise à la bataille d'Isly, et exposée il y a trois ans aux Tuileries, sur un plancher construit dans le grand bassin ; la tente d'Abd-el-Kader, prise avec la Smala, fort belle, avec des arabesques rouges et jaunes brodées en soie ; une autre tente du bey de Constantine, d'une forme admirablement élégante ; enfin la tente donnée à Napoléon par le sultan Sélim.

Celle-là effaçait toutes les autres. Du dehors c'était une tente ordinaire, remarquable seulement par de petites fenêtres dans la toile, dont le châssis était indiqué avec de la corde ; trois fenêtres de chaque côté. On y entrait, c'était superbe. On était comme dans un immense coffret de brocart d'or ; sur ce brocart des fleurs et mille caprices d'ornement ; on regardait de près les cordes des fenêtres, c'était de la plus magnifique passementerie d'or et d'argent ; chaque fenêtre avait sa banne de brocart ; la chemise de la tente était de soie à larges raies rouges et bleues alternées. Si j'avais été Napoléon, j'aurais aimé mettre mon lit de fer dans cette tente d'or et de fleurs, et y dormir la veille de Wagram, d'Iéna et de Friedland.

Ces admirables tentes étaient fort déparées par d'affreux meubles en acajou qu'on y avait assez pauvrement installés.

M. de Montpensier faisait les honneurs avec beaucoup de bonne grâce.

On dansait sous une immense marquise où se tenaient les princesses. Elles y étaient toutes, excepté Mme la duchesse d'Orléans. M. le duc d'Aumale était revenu exprès de Bruxelles pour assister à la fête.

La reine Marie-Christine y était près de sa fille, Mme de Montpensier. La reyna gobernadora a des restes de beauté, mais elle est trop grasse et a les cheveux tout gris.

Les tables étaient dressées sous d'autres tentes ; il y avait profusion de rafraîchissements, et des buffets partout. Les invités, quoiqu'ils fussent plus de quatre mille, n'étaient ni rares ni nombreux. Nulle part ce n'était cohue. Il n'y avait pas assez de femmes.

La fête avait un bel aspect militaire. Deux énormes canons de bronze du temps de Louis XIV faisaient les colonnes de la porte d'entrée. Les artilleurs de Vincennes avaient construit çà et là des colonnades de piques avec des chapiteaux de pistolets.

L'allée principale du parc était éclairée en verres de couleurs ; on croyait voir au milieu des arbres les colliers d'émeraudes et de rubis des nymphes.

Des mèches à sape brûlaient dans les taillis et jetaient des lueurs à travers le bois. Il y avait trois grands peupliers éclairés sur le ciel sombre d'une manière fantastique qui surprenait. Les branches et les feuilles remuaient au vent parmi des clartés d'opéra.

Des deux côtés de la grande allée, on avait dressé les panoplies gothiques du musée d'artillerie ; les unes adossées aux chênes et aux tilleuls ; les autres droites, la lance au poing, visière baissée, sur des simulacres de chevaux caparaçonnés, armoriés, enharnachés, et revêtus de chanfreins éclatants. Les statues d'acier, masquées et immobiles au milieu de cette fête, toutes couvertes d'éclairs et de ruissellements lumineux, avaient quelque chose d'éblouissant et de sinistre.

On dansait des contredanses chantées. Rien de charmant comme ces voix d'enfants chantant dans les arbres des mélodies tendres et graves ; on eût dit des chevaliers

enchantés, arrêtés à jamais dans ce bois en écoutant la chanson des fées.

Partout sous les arbres on avait suspendu des lanternes chinoises qui ressemblaient à de grosses oranges lumineuses. Rien de plus étrange que ces fruits de feu éclos tout à coup sur ces branches noires.

De temps en temps des sonneries de trompettes coupaient triomphalement le bourdonnement de la fête.

Au fond de l'allée, les artilleurs avaient suspendu une grande étoile de la légion d'honneur faite avec des baguettes de fusil. Ils avaient disposé dans le taillis, en guise de bancs et de chaises, des piles de boulets, des mortiers Paixhans et des obusiers. Deux monstrueux canons de siège gardaient la croix d'honneur. Au-dessous, les bustes du roi et de la reine.

Au milieu de tout cela allait et venait une foule où j'ai vu Auber, Alfred de Vigny, Alexandre Dumas avec son fils, Taylor, Théophile Gautier, Thiers, Guizot, Rothschild, le comte Daru, le président Franck-Carré, les généraux Gourgaud, Lagrange, Saint-Yon, le duc de Fézensac, le garde des sceaux Hébert, le prince et la princesse de Craon, lord Normanby, Narvaez, duc de Valence, force pairs et ambassadeurs, etc., etc. — Il y avait une affreuse poussière.

Il y avait deux arabes en burnous blancs, le cadi de Constantine et Bou-Maza. Bou-Maza a de beaux yeux mais un vilain regard, une jolie bouche et un affreux sourire ; cela est traître et féroce ; il y a dans cet homme du renard et du tigre. Je lui ai cependant trouvé une assez belle expression dans un moment où, se croyant seul dans le bois, il s'était approché de la tente d'Abd-el-Kader et la considérait. Il avait l'air de lui dire : — Que fais-tu ici ? — Bou-Maza est jeune ; il paraît vingt-cinq ans.

Vers une heure du matin on a tiré un feu d'artifice et l'on a éclairé le bois avec des feux de Bengale. Puis on a servi la table des princesses ; toutes les femmes ont

soupé assises, les hommes debout. Après, on s'est remis à danser.

Je regrette de n'avoir pu rester jusqu'à la fin, j'aurais voulu voir apparaître à travers les branches noires, au milieu de cette fête prête à s'éteindre, de ces girandoles ternies, de ces illuminations mourantes, de ces danseurs fatigués, de ces femmes couvertes de fleurs, de diamants et de poussière, de ces visages pâles, de ces yeux endormis, de ces toilettes défaites, cette première lueur du jour, si blanche et si triste.

Du reste, je crois, je ne sais pourquoi, que le souvenir de cette fête restera ; elle m'a laissé quelque chose d'inquiet dans l'esprit. Depuis quinze jours on en parlait, et le peuple de Paris s'en occupait beaucoup. Hier, depuis les Tuileries jusqu'à la barrière du Trône, une triple haie de spectateurs garnissait les quais, les rues et le faubourg Saint-Antoine, pour voir défiler les voitures des invités. A chaque instant, cette foule jetait à ces passants brodés et chamarrés dans leurs carrosses des paroles haineuses et sombres. C'était comme un nuage de haine autour de cet éblouissement d'un moment.

Chacun en arrivant racontait son aventure. On avait hué Louis Boulanger et Achard ; on avait craché dans la voiture de Tony Johannot ; on avait jeté de la boue et de la poussière dans la calèche du général Narvaez. Théophile Gautier, si calme et si impassible, si turc dans sa tranquillité, en était tout pensif et tout sombre.

Il semblerait pourtant que cette fête n'eût rien d'impolitique et ne pouvait rien avoir d'impopulaire ; au contraire, M. de Montpensier en dépensant deux cent mille francs a fait dépenser un million. Voilà, dans cet instant de misère, douze cent mille francs en circulation au profit du peuple ; il devrait être content. Eh bien, non. Le luxe est un besoin des grands états et des grandes civilisations ; cependant il y a des heures où il ne faut pas que le peuple le voie.

Mais qu'est-ce qu'un luxe qu'on ne voit pas ? Problème.

Une magnificence dans l'ombre, une profusion dans l'obscurité, un faste qui ne se montre pas, une splendeur qui ne fait mal aux yeux à personne, cela est-il possible ?

Il faut y songer pourtant. Quand on montre le luxe au peuple dans des jours de disette et de détresse, son esprit, qui est un esprit d'enfant, franchit tout de suite une foule de degrés ; il ne se dit pas que ce luxe le fait vivre, que ce luxe lui est utile, que ce luxe lui est nécessaire ; il se dit qu'il souffre, et que voilà des gens qui jouissent ; il se demande pourquoi tout cela n'est pas à lui, il examine toutes ces choses, non avec sa pauvreté, qui a besoin de travail et par conséquent besoin des riches, mais avec son envie. Ne croyez pas qu'il conclura de là : Eh bien ! cela va me donner des semaines de salaires et de bonnes journées. Non, il veut, lui aussi, non le travail, non le salaire, mais du loisir, du plaisir, des voitures, des chevaux, des laquais, des duchesses. Ce n'est pas du pain qu'il veut, c'est du luxe. Il étend la main en frémissant vers toutes ces réalités resplendissantes qui ne seraient plus que des ombres s'il y touchait.

Le jour où la misère de tous saisit la richesse de quelques-uns, la nuit se fait, il n'y a plus rien, plus rien pour personne. Ceci est plein de périls. Quand la foule regarde les riches avec ces yeux-là, ce ne sont pas des pensées qu'il y a dans tous les cerveaux, ce sont des événements.

Ce qui irrite surtout le peuple, c'est le luxe des princes et des jeunes gens ; il est en effet trop évident que les uns n'ont pas eu la peine, et que les autres n'ont pas eu le temps de le gagner. Cela lui semble injuste et l'exaspère ; il ne réfléchit pas que les inégalités de cette vie prouvent l'égalité de l'autre.

Équilibre, équité, voilà les deux aspects de la loi de Dieu. Il nous montre le premier aspect dans le monde de la matière et du corps ; il nous montrera le second dans le monde des âmes.

PROCÈS TESTE ET CUBIÈRES

Juillet.

Le soir du jour où les pairs instructeurs se déterminèrent à mettre M. Teste en prévention, le hasard voulut que le chancelier dût se rendre à Neuilly avec le bureau de la chambre pour porter au roi une loi votée.

Le chancelier et les pairs du bureau (parmi lesquels étaient le comte Daru) trouvèrent le roi furieux. Il savait la mise en prévention de M. Teste. Du plus loin qu'il les aperçut, il marcha vivement à eux :

— Comment, monsieur le chancelier, s'écria-t-il, vous n'aviez pas assez d'un de mes anciens ministres ! il vous en a fallu un second ! Vous prenez Teste à présent ! Ainsi, j'ai passé dix-sept ans à relever le pouvoir en France ; en un jour, en une heure, vous le faites retomber ! Vous détruisez l'ouvrage de tout mon règne ! vous avilissez l'autorité, la puissance, le gouvernement ! Et vous faites cela, vous, chancelier des pairs ! — Etc.

La bourrasque fut violente. Le chancelier fut très ferme. Il tint résolument tête au roi. Il dit que sans doute il fallait consulter la politique, mais qu'il fallait aussi écouter la justice ; que la chambre des pairs avait, elle aussi, son indépendance comme pouvoir législatif, et sa souveraineté comme pouvoir judiciaire ; que cette indépendance et cette souveraineté devaient être respectées, et au besoin se faire respecter ; que d'ailleurs, dans l'état où était l'opinion, il eût été fort grave de lui refuser satisfaction ; que ce serait mal servir le pays,

mal servir le roi, que de ne pas faire ce que l'opinion demande et ce que la justice exige ; qu'il y avait des moments où il était plus prudent d'avancer que de reculer, et qu'enfin ce qui était fait était fait.

— Et bien fait, ajouta Daru.

— Nous verrons, dit le roi.

Et de furieux il devint soucieux.

8 juillet.

Midi et demi. — La cour entre. Foule dans les tribunes. Personne dans les tribunes réservées, excepté le colonel Poizat, commandant du palais. Dans les tribunes diplomatiques, deux personnes seulement, lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, et le comte de Lœvenhœlm, ministre de Suède.

On introduit les accusés. Trois tables revêtues de serge verte ont été dressées vis-à-vis la cour ; à chacune de ces tables, il y a une chaise ; des bancs derrière pour les avocats. Le président Teste s'assied à la table du milieu, le général Cubières à la table de droite, Parmentier à la table de gauche. Tous trois sont en noir.

Parmentier est entré assez longtemps après les deux pairs. Teste, qui est commandeur de la légion d'honneur, en a la rosette à la boutonnière ; Cubières, qui est grand officier, le simple ruban. Avant de s'asseoir, le général cause un moment avec son avocat, puis feuillette d'un air très occupé le volume des pièces. Il a son visage ordinaire. Teste est pâle et calme. Il se frotte les mains comme lorsqu'on est satisfait. Parmentier est gras, chauve, les cheveux gris blanc, la face rouge, le nez en bec, la bouche faite d'un coup de sabre, les lèvres minces ; l'air d'un coquin. Il a une cravate blanche, ainsi que le président Teste. Le général a une cravate noire.

Les trois accusés ne se regardent pas. Parmentier baisse les yeux et affecte de jouer avec la chaîne d'or de sa montre qu'il étale avec une affectation de provincial sur son gilet noir. Un jeune homme à petites

moustaches noires, qu'on dit être son fils, s'assied à sa gauche.

Interrogé sur ses qualités, Teste se lève et dit : — J'ai pensé qu'il n'était pas convenable d'apporter sur ce banc les dignités dont j'avais été revêtu (*mouvement*) ; je les ai déposées hier dans les mains du roi. (*Mouvement très bon.*)

On lit l'acte d'accusation, d'où il résulte les faits suivants :

Parmentier, directeur des mines de Gouhenans, affirme avoir remis au général Cubières 94,000 francs, à l'effet d'obtenir de M. Teste, ministre des travaux publics, la concession d'une mine de sel gemme. M. Teste nie énergiquement avoir reçu cette somme. Parmentier ne demande pas mieux que de croire qu'elle est restée en chemin et qu'elle aurait été alors escroquée, soit par M. Cubières, soit par un autre actionnaire des mines, M. Pellapra, qui aurait servi d'intermédiaire entre le général et M. Teste.

Parmentier est accusé de corruption ; Cubières et Pellapra de corruption et d'escroquerie ; Teste « d'avoir reçu des dons et présents pour faire un acte de ses fonctions non sujet à salaire ».

Pellapra est en fuite. Cubières, Teste et Parmentier comparaissent.

Pendant qu'on lit l'acte d'accusation, Cubières tient son visage et son front cachés dans sa main gauche et suit la lecture sur le volume distribué. Teste la suit également, et annote son exemplaire avec une plume de fer. Il a mis des besicles. De temps en temps, il prend du tabac dans une grande tabatière en buis, et cause avec son avocat, M. Paillet. Parmentier semble très attentif.

10 juillet.

Voici où j'en suis après les deux premières journées :

J'ai parlé à M. le général Cubières quatre ou cinq fois

dans ma vie, à M. le président Teste une fois seulement, et pourtant dans cette affaire, je m'intéresse à leur sort comme s'ils étaient pour moi des amis de vingt ans. Pourquoi ? Je le dis tout de suite : C'est que je les crois innocents.

Je les crois est trop faible ; en ce moment, je les vois innocents. Cela se modifiera peut-être, car cette affaire remue comme une onde et change d'aspect à chaque instant ; mais à cette heure, après bien des perplexités, après bien des transitions, après bien des passages douloureux, où ma conscience a plus d'une fois frémi et frissonné, dans ma conviction M. le général Cubières est innocent du fait de l'escroquerie, M. le président Teste est innocent du fait de la corruption.

Qu'est-ce donc que cette affaire ? Pour moi, elle se résume en deux mots : courtage et chantage ; courtage prélevé par Pellapra, chantage exercé par Parmentier. Le courtage, entaché de dol et d'escroquerie, a produit le fait incriminé ; le chantage a produit le scandale. De là tout le procès.

Je n'ai nul goût pour la culpabilité qui ne m'est pas invinciblement démontrée. Mon penchant est de croire à l'innocence. Tant qu'il reste dans les probabilités de la cause un refuge possible à l'innocence des accusés, toutes mes hypothèses, je ne dis pas y inclinent, mais s'y précipitent.

Dimanche, 11 juillet.

Il y a suspension aujourd'hui. La seconde et la troisième audience ont été consacrées à l'interrogatoire des accusés.

Au commencement de l'audience de vendredi, ont été lues des lettres communiquées inopinément par MM. Léon de Malleville et Marrast et qui semblent jeter une vive lueur sur ce procès. Les accusés sont arrivés à l'audience pâles, défaits ; Parmentier, pourtant, l'air plus assuré que les deux autres.

M. Teste a écouté la lecture des nouvelles pièces, le

coude sur sa table et se cachant à demi le visage dans sa main ; le général Cubières les yeux baissés ; Parmentier avec un embarras visible.

L'interrogatoire a commencé par le général.

M. Cubières a une figure pouparde, le regard indécis, la parole hésitante, les joues colorées ; je le crois innocent de l'escroquerie ; cependant aucun cri du cœur. Pendant l'interrogatoire, il était debout, et frappait la table avec la pointe d'un couteau de bois, très doucement et comme en cadence, geste de profonde tranquillité. Le procureur général, M. Delangle, avocat assez médiocre, a été insolent avec lui deux ou trois fois ; Cubières, soldat de Waterloo, n'a pas trouvé une parole pour le souffleter. J'en souffrais pour lui. Dans l'opinion de la cour, il est déjà condamné.

La première partie de l'interrogatoire à été mal conduite. Il n'y avait qu'un cri à la buvette. Le chancelier est un vieillard remarquable et rare, mais enfin il a quatrevingt-deux ans ; à quatrevingt-deux ans, on n'affronte ni une femme ni une foule.

Parmentier, interrogé après le général, a parlé avec aisance et une sorte de faconde vulgaire qui était quelquefois l'esprit, souvent la logique, toujours l'adresse, jamais l'éloquence. C'est un homme qui est naïvement un gueux. Il ne s'en doute pas. C'est une âme difforme qui est impudique, et qui étale ses nudités comme ferait Vénus. Repoussant spectacle qu'un crapaud qui se croit beau. On le huait. D'abord il n'entendait ou ne comprenait pas ; il a cependant fini par comprendre ; alors la sueur a perlé sur son visage. Par instants, au milieu des marques de dégoût de l'assemblée, il essuyait avec anxiété son front chauve et ruisselant, il regardait autour de lui avec une sorte de supplication et d'égarement, se sentant perdu et cherchant à se raccrocher ; et cependant il continuait de parler et d'exposer ses laideurs, et les murmures couvraient ses paroles, et son angoisse croissait. En ce moment-là, le misérable m'a fait pitié.

M. Teste, interrogé hier, a parlé comme un homme innocent ; il a été souvent et grandement éloquent. Ce n'était pas un avocat, c'était un homme vrai qui souffrait, qui arrachait ses entrailles, et qui les jetait là, sous les yeux de ses juges en disant : Voyez ! Il m'a ému profondément. Pendant qu'il parlait, il m'est apparu cette lueur que toute l'affaire pouvait s'expliquer par une escroquerie de Pellapra.

Teste a soixante-sept ans, l'accent méridional, la bouche grande et expressive, un pli profond de douleur à la joue droite, le front chauve et intelligent, l'œil profondément enfoncé et par instants lumineux ; toute l'habitude du corps affaissée, accablée et pourtant énergique. Il s'agitait, se démenait, haussait les épaules, souriait amèrement, prenait du tabac, feuilletait son dossier, l'annotait rapidement, tenait en échec le procureur général ou le chancelier, protégeait Cubières, qui l'a perdu, méprisait Parmentier, qui le défend, jetait des mots, des répliques, des soupirs, des plaintes, des rugissements. Il était tumultueux et pourtant simple, bouleversé et pourtant digne. Il était clair, rapide, persuasif, suppliant, menaçant, plein d'angoisse sans aucun trouble, modéré et violent, fier et attendri.

A un certain moment, il m'a fait mal. C'étaient des cris de l'âme qui sortaient de sa poitrine. J'ai été tenté de me lever et de lui dire : — Vous m'avez convaincu ; je quitte mon siège et je vais prendre place sur le banc à côté de vous ; me voulez-vous pour défenseur ? — Et puis je me suis arrêté, pensant que, si son innocence continue de m'apparaître, je lui serai peut-être plus utile comme juge parmi ses juges.

Pellapra est le nœud du procès. Son évasion semble désoler sincèrement Teste. Si Pellapra reparaît, le jour se fera. Je souhaite ardemment que Teste soit innocent, et, innocent, qu'il soit sauvé.

Après l'audience, je l'ai suivi des yeux, comme il s'en allait. Il a traversé lentement et tristement les bancs de la pairie, regardant à droite et à gauche ces fauteuils sur

lesquels peut-être il ne s'assoira plus. Deux huissiers qui le gardent marchaient, l'un devant, l'autre derrière lui.

12 juillet.

Brusquement, la face de l'affaire est changée.

De nouvelles pièces[1] chargent Teste terriblement. Cubières se lève et ajoute foi et force à ces pièces. — Teste répond avec énergie et hauteur, mais il faiblit pourtant. Sa bouche se contracte ; il me fait mal. Je commence à trembler qu'il ne nous ait tous trompés. Parmentier écoute, presque avec un sourire, les deux mains croisées négligemment sur ses bras. — Teste se rassied et prend force prises de tabac dans sa grande tabatière de buis, puis s'essuie la sueur du front avec un foulard rouge. La cour est profondément émue.

— Je juge de ce qu'il souffre par ce que je souffre moi-même, me dit M. de Pontécoulant.

— Quel supplice ! dit le général Neigre.

— C'est un coup de guillotine qui tombe lentement, dit Bertin de Vaux.

L'anxiété est au comble dans la cour et le public. On ne veut pas perdre un mot. Les pairs crient à tous ceux qui prennent la parole : Plus haut ! plus haut ! on n'entend pas ! — Le chancelier prie la cour de considérer ses quatrevingts ans.

Il fait une chaleur insupportable.

L'agent de change Goupil est entendu. Teste se débat.

M. Charles Dupin interroge l'agent de change. Teste le suit et l'applaudit du sourire. Rien n'est plus douloureux que ce sourire.

Cette fois, on a tenu la chambre du conseil avant l'audience, dans l'ancienne salle.

[1] Lettre de Mme Pellapra signée *Émilie Pellapra*. — Six billets de Teste, reconnus ar lui (il les a pris dans sa main tremblante et a dit : C'est de moi). — Extrait du bordereau de Pellapra paraissant constater la remise des 94,000 francs à Teste.

Les pairs bourdonnaient comme une ruche. Le chancelier est venu à mon banc et m'a parlé académie ; puis du procès, de sa fatigue et de sa douleur ; disant combien une séance de l'académie était une douce chose auprès d'une audience de la cour des pairs.

Dans sa déposition, M. Legrand, sous-secrétaire d'état aux travaux publics, a qualifié Teste : *une personne qui est assise derrière moi*. Teste a haussé les épaules.

Après la déposition grave du notaire Roquebert, le visage de Teste prend l'expression de l'agonie.

A la production de la pièce venue du Trésor, il a rougi, s'est essuyé le front avec angoisse et s'est tourné vers son fils. Ils ont échangé quelques mots. Puis Teste s'est remis à feuilleter son dossier, et le fils a laissé tomber sa tête sur ses deux mains.

Depuis une heure, Teste a vieilli de dix ans ; sa tête branle, sa lèvre inférieure tombe. C'était hier un lion, aujourd'hui c'est une ganache.

Tout dans cette affaire marche par secousses violentes. Hier, je *voyais* Teste innocent, aujourd'hui je le vois coupable. Hier, je l'admirais, aujourd'hui je serais tenté de le mépriser, s'il n'était pas si malheureux. Mais je n'ai plus que de la pitié.

Cette séance est un des plus terribles spectacles auxquels j'aie assisté dans ma vie. C'est un écartèlement moral. Ce que nos pères ont vu il y a quatrevingts ans, en place de Grève, le jour de l'exécution de Damiens, nous l'avons vu aujourd'hui, jour de l'exécution du président Teste en cour des pairs. Nous avons vu tenailler et écarteler une personne morale. D'heure en heure, d'instant en instant, on lui arrachait quelque chose ; à midi, sa considération de magistrat ; à une heure, sa renommée de ministre intègre ; à deux heures, sa conscience d'honnête homme ; une demi-heure plus tard, le respect des autres ; un quart d'heure après, le respect de lui-même. A la fin, ce n'était plus qu'un cadavre. Cela a duré six heures.

Quant à moi, je le disais au premier président Legagneur, je doute que je puisse jamais avoir la force, même Teste convaincu et coupable, d'ajouter une peine quelconque à ce châtiment inouï, à cet effroyable supplice.

13 juillet.

Comme j'arrivais au vestiaire, M. le vicomte Lemercier, qui y était aussi, m'a dit : — Savez-vous la nouvelle ? — Non. — Teste a voulu se tuer ; il s'est manqué.

Le fait est vrai. M. Teste s'est tiré hier à neuf heures du soir deux coups de pistolet ; il a tiré, des deux mains, les deux coups à la fois ; l'un dans la bouche, l'amorce a raté ; l'autre sur le cœur, la balle a fait coup de poing, le coup étant tiré de trop près.

Le chancelier a fait donner lecture, en chambre du conseil, des pièces qui constatent l'événement ; elles ont été relues ensuite en séance publique. Les pistolets ont été déposés sur le bureau de la cour. Ce sont deux très petits pistolets, tout neufs, à crosse d'ivoire.

Teste, n'ayant pu parvenir à se tuer, refuse de paraître désormais devant la cour. Il a écrit au chancelier une lettre où il dit qu'il renonce à sa défense, *les pièces produites hier ne laissant plus de place à la contradiction.* C'est un avocat qui parle, ce n'est pas un homme ; un homme eût dit : Je suis coupable.

Quand nous sommes entrés en séance, M. Dupin l'aîné, qui était assis derrière moi au banc des députés, m'a dit : — Devinez quel est le livre que Teste a fait demander pour se désennuyer ? — Je ne sais. — *Monte-Cristo !* « Pas les quatre premiers volumes, a-t-il dit, je les ai lus. » On n'avait pas *Monte-Cristo* à la bibliothèque de la chambre des pairs. On l'a fait louer dans un cabinet de lecture qui ne l'avait que par liasses de feuilletons. Teste passe son temps à lire ces liasses.

Mon voisin, M. le duc de Brancas, qui est un bon et

noble vieillard, me dit : — Ne vous opposez plus à la condamnation. C'est la justice de Dieu qui se fait.

Hier soir, au moment où l'on est venu dire au général Cubières que Teste s'était tiré deux coups de pistolet, le général a pleuré amèrement.

Je remarque que c'est aujourd'hui une date fatale, 13 juillet.

La place de Teste est vide à l'audience. Le greffier La Chauvinière lit les pièces. M. Cubières écoute avec un air de profonde tristesse, puis se couvre les yeux de sa main. Parmentier tient la tête constamment baissée. Les faits d'hier, la tentative de suicide de Teste et sa lettre au chancelier détruisent radicalement l'abominable système de Parmentier.

A une heure dix minutes, le procureur général Delangle prend la parole. Il dit à deux reprises, au milieu de l'émotion : *Messieurs les pairs...* puis s'arrête et reprend : *Le procès est fini.* Le procureur général n'a parlé que dix minutes.

Une particularité, c'est que Teste et Delangle se sont toute leur vie côtoyés ; Delangle suivant Teste, et, à la fin, le poursuivant. Teste a été bâtonnier des avocats, Delangle l'a été immédiatement après lui. Teste est nommé président de chambre à la cour de cassation, Delangle entre à la même chambre comme avocat général. Teste est accusé, Delangle est procureur général.

Le mouvement du père et du fils, que je notais hier au moment de la production des pièces du Trésor, m'est maintenant expliqué ; le père disait au fils : Donne-moi les pistolets. Le fils les a remis, puis a laissé tomber sa tête dans ses mains. Il me semble que cette sombre tragédie a dû se passer ainsi.

14 juillet.

A l'ouverture de la séance, le chancelier lit une lettre par laquelle Cubières donne sa démission de pair.

La question de la culpabilité des accusés est posée.

Cubières est-il coupable d'escroquerie ? — A l'unanimité : *Non.*

Sur la question de corruption :

Teste est-il coupable ? — A l'unanimité : *Oui.*

Cubières est-il coupable ? — A l'unanimité moins trois voix : *Oui.*

Parmentier est-il coupable ? — A l'unanimité : *Oui.*

Application des peines :

La dégradation civique est prononcée contre Teste à l'unanimité moins une voix.

Sur la question de l'amende, je me suis levé à mon tour et j'ai dit :

— Je veux frapper un coupable, je ne veux pas ruiner une famille, c'est-à-dire frapper des innocents. La restitution de la somme reçue me suffit. Point d'amende. Messieurs les pairs, l'exemple n'est pas dans l'amende, l'exemple est dans les choses terribles que vous avez vues, l'exemple est dans la chose terrible que vous venez de faire. L'amende diminue l'exemple. Elle met une question d'argent à la place d'une question d'honneur.

Teste a été condamné à 94,000 francs d'amende.

A six heures et demie, lecture d'une nouvelle lettre du général Cubières, disant qu'il vient de demander sa retraite. Le malheureux jette à chaque instant quelque chose à la mer.

15 juillet.

A midi et demi, appel nominal. La cour est profondément et douloureusement agitée. Les magistrats veulent toute la loi, toute la peine pour Cubières ; les ducs sont plus hommes.

La cour passe à l'application des peines.

Sur la question de la prison pour Teste, j'ai dit :

— Messieurs, le coupable est déjà bien puni. A l'heure qu'il est, il a soixante-sept ans, dans cinq ans il aura soixante-douze ans. Je n'ajoute pas un mot. Point de prison !

Teste est condamné à trois ans de prison.

En ce qui touche Cubières, sur la dégradation civique, mon tour venu, j'ai dit :

— Je sens la cour fatiguée, je suis moi-même en proie à une émotion qui me trouble ; je me lève cependant. J'ai étudié comme vous tous, messieurs, avec tout ce que je puis avoir d'intelligence et de force d'attention, toutes les pièces de ce déplorable procès. J'ai examiné les faits, j'ai confronté les personnages. J'ai tâché de pénétrer, non seulement au fond de la cause, mais au fond du cœur de ces hommes que vous jugez en ce moment. Eh bien, pour moi, voici où je suis arrivé : Dans ma conviction, le général Cubières a été entraîné. Entraîné par Pellapra, escroqué par Parmentier. Dans cette situation, il y a eu, je le reconnais, place pour une faiblesse, pour une faiblesse reprochable, inexcusable, gravement coupable même, mais ce n'est enfin qu'une faiblesse, et une faiblesse n'est pas une bassesse, et je ne veux pas punir une faiblesse par l'infamie. — Je l'avouerai, et la cour me pardonnera cet aveu, depuis tant d'heures que cette désastreuse affaire nous préoccupe, je m'étais figuré autrement l'arrêt que vous allez rendre dans votre toute-puissante et souveraine justice. J'aurais voulu laisser dans son isolement terrible cette grande et douloureuse figure du principal accusé. Cet homme qui, à force de talent, a su — miracle que pour ma part j'aurais toujours cru impossible — être grand dans l'abaissement et touchant dans la honte, cet homme-là, j'aurais voulu le frapper seul de la dégradation civique. Et j'aurais voulu ne rien ajouter à cette peine effrayante ; en pareil cas, ce qui ajoute diminue. — Pour le faible et infortuné général Cubières, j'aurais voulu l'interdiction correctionnelle, pour un temps donné, des droits civiques et civils mentionnés en l'article 401. — Et enfin, pour les hommes d'argent, j'aurais voulu les peines d'argent, pour les misérables les peines humiliantes, pour Parmentier l'amende et la prison. — Pour ces coupables si divers, j'eusse voulu des peines diverses, que votre omnipotence vous permet-

tait d'arbitrer, et cette proportion gardée entre les fautes et les châtiments me semblait d'accord avec la conscience, et j'ajoute, quoique cela me touche moins, d'accord avec l'opinion. Vous en avez jugé autrement dans votre sagesse; je m'incline devant elle, mais je vous prie cependant de trouver bon que je persiste dans mon sentiment. — Dans une assemblée où siègent tant d'hommes considérables qui ont occupé ou qui occupent encore les plus hautes fonctions de l'état ou du gouvernement, je comprends, j'honore, je respecte cette pudeur si noble qui vous porte à exagérer les peines en cette grave conjoncture et à donner, non seulement les plus justes, mais les plus cruelles satisfactions à l'opinion publique indignée. Moi, messieurs, je ne suis point magistrat, je ne suis point militaire, je ne suis point fonctionnaire public, je suis un simple contribuable, je suis un membre quelconque de cette foule d'où sort cette opinion publique que vous consultez ; et c'est pour cela, c'est parce que je ne suis que cela, que j'ai peut-être qualité pour vous dire : C'est assez ! arrêtez-vous ! Atteignez la limite de la justice, ne la dépassez pas. L'exemple est fait. Ne détruisez pas cet isolement du condamné Teste qui est le grand aspect, qui est la grande leçon morale du procès. Tant qu'il ne s'est agi que de ce malheureux, je vous ai parlé le langage de la pitié, je vous parle maintenant le langage de l'équité, de la triste et sévère équité. Tenez compte, je vous en conjure, tenez compte au général Cubières de soixante années d'honneur, tenez-lui compte du supplice qu'il a subi, de cette torture de quatre ans dans les mains hideuses de Parmentier, de cette exposition publique sur ce banc pendant quatre jours ; tenez-lui compte de cette injuste accusation d'escroquerie, qui a été aussi un supplice ; tenez-lui compte de son hésitation généreuse à perdre Teste en se sauvant ; tenez-lui compte enfin de sa conduite héroïque sur le champ de bataille de Waterloo, où je regrette qu'il ne soit pas resté ! — Je propose formellement d'appliquer à M. Cubières les dispositions de l'article 401, combiné avec l'article 42,

c'est-à-dire l'interdiction des droits civils et civiques pendant dix ans. Je vote contre la dégradation civique.

A sept heures, il reste encore quatrevingts pairs qui n'ont pas voté. Le chancelier propose le renvoi à demain. On se récrie : — Le renvoi au milieu d'un tour d'opinion! M. Cauchy lit un précédent du procès Quénisset. Tumulte. Le renvoi est ordonné.

16 juillet.

Continuation du tour d'opinion sur l'application de la peine au général Cubières.

La dégradation civique est prononcée contre lui par 130 voix contre 48.

Il est condamné, en outre, à 10,000 francs d'amende.

Pas de prison.

Il paraît que la condamnation de Cubières à la dégradation civique qui vient d'être prononcée a déjà transpiré et est arrivée jusqu'à la prison. Tout à l'heure, on entendait de la rue les cris affreux de Mme de Cubières et de Mme de Sampayo, sa sœur, qui étaient avec le général au moment où la nouvelle lui a été donnée.

17 juillet.

Application de la peine à Parmentier.

Sur la dégradation civique, j'ai dit :

— J'aurais voulu, la cour le sait, pour que l'exemple fût plus grand, laisser le président Teste dans son isolement infamant, seul sous le poids de la dégradation civique. La cour ne nous a pas cru ; elle a jugé à propos de lui associer le général Cubières. Je ne peux faire autrement que de lui associer aujourd'hui Parmentier. Je vote la dégradation civique, en regrettant profondément d'être obligé, après que cette grande peine sociale et publique a été appliquée à deux anciens ministres, à

deux pairs de France, pour qui elle est tout, de l'appliquer à ce misérable, pour qui elle n'est rien.

Parmentier est condamné à la dégradation civique et à 10,000 francs d'amende. Pas de prison.

Comme nous sortions, et que nous étions au vestiaire, Anatole de Montesquiou, qui a constamment voté dans le sens le plus humain, m'a fait remarquer, dans le deuxième compartiment du vestiaire, près de celui où je m'habille, un vieil habit de pair suspendu à côté de l'habit du ministre de l'instruction publique. Cet habit était usé aux coudes, les boutons dédorés, les broderies fanées ; un vieux ruban de la légion d'honneur était à la boutonnière, plus jaune que rouge et à demi dénoué. Au-dessus de cet habit était inscrit, selon l'usage, le nom de celui auquel il appartenait : M. TESTE.

Mon opinion est que le public trouvera l'arrêt de la cour des pairs juste pour Teste, dur pour Cubières, doux pour Parmentier.

A quatre heures et demie, les portes ont été ouvertes au public. Une foule immense attendait depuis le matin. En un instant, les tribunes ont été tumultueusement remplies. C'était comme un flot.

Puis un profond silence quand l'appel nominal a commencé. Les pairs répondaient en général d'une voix éteinte et fatiguée.

Puis le chancelier s'est couvert de son mortier de velours noir doublé d'hermine et a lu l'arrêt. Le procureur général était à son poste. Le chancelier a lu l'arrêt d'un accent ferme, bien remarquable dans un vieillard de quatrevingts ans.

Quoiqu'en aient dit quelques journaux, il n'a pas versé de « larmes silencieuses ».

L'arrêt va être lu immédiatement par le greffier en chef, Cauchy, aux condamnés.

Il y aura, demain 18, juste un mois que Teste fut mis

en prévention par les pairs instructeurs, et qu'il leur dit : Je vous remercie de me placer dans cette position qui me rend le droit précieux de défense.

21 juillet.

Une particularité, c'est que c'est M. Teste qui a fait construire, étant ministre des travaux publics, cette prison du Luxembourg ; il a été le premier ministre qu'on y ait enfermé. Cela a fait songer au gibet de Montfaucon et à Enguerrand de Marigny.

M. Teste occupe dans cette prison une chambre séparée seulement par une cloison de la chambre du général Cubières. La cloison est si mince que, comme M. Teste parle haut, Mme de Cubières, dès le premier jour, fut obligée de frapper à la cloison pour avertir M. Teste qu'elle entendait tout ce qu'il disait. Aussi le coup de pistolet fit-il tressaillir le général Cubières comme s'il avait été tiré dans la chambre même.

La séance du 12 avait été tellement décisive qu'on pressentait quelque acte de désespoir possible. Pendant l'audience même, M. le duc Decazes avait fait mettre des barreaux aux fenêtres des prisonniers. Ils trouvèrent ces barreaux en rentrant et ne s'en étonnèrent pas. On leur retira également leurs rasoirs et leurs canifs, et ils durent dîner sans couteaux.

Des agents devaient ne plus les quitter un instant et passer la nuit auprès d'eux. Cependant on crut pouvoir laisser M. Teste seul avec son fils et ses avocats. Il dîna avec eux, presque silencieusement ; chose remarquable, car il parlait volontiers et beaucoup. Le peu qu'il dit, il causa de choses étrangères à l'affaire.

A neuf heures, le fils et les avocats se retirèrent. L'agent qui devait surveiller M. Teste reçut l'ordre de monter immédiatement ; ce fut pendant les quelques minutes qui s'écoulèrent entre le départ de son fils et l'entrée de l'agent que M. Teste exécuta sa tentative de suicide.

Beaucoup de personnes ont douté que cette tentative fût sérieuse. A la chambre, on en parlait ainsi.

M. Delessert, le préfet de police, que j'ai questionné à ce sujet, m'a dit qu'il ne pouvait y avoir de doute ; que M. Teste *avait bel et bien voulu se tuer*. Seulement il ne croit qu'à un coup de pistolet.

Après sa condamnation, M. le général Cubières a reçu beaucoup de visites ; l'arrêt de la cour a manqué le but par trop de sévérité. Les visiteurs du général passaient, pour arriver jusqu'à sa cellule, devant la cellule de Parmentier, fermée seulement d'une porte vitrée avec un rideau blanc, au travers duquel on l'apercevait. Tous en passant accablaient Parmentier de paroles de mépris, ce qui a obligé cet homme à se cacher dans un coin où on ne le voyait plus.

Pendant le procès, la chaleur était extrême. A chaque instant, le chancelier était obligé de rappeler les pairs, qui s'en allaient à la buvette ou dans les couloirs.

Lord Normanby n'a pas manqué une seule audience.

22 juillet.

Le nom de Teste est déjà enlevé de sa place à la chambre des pairs. C'est le général Achard qui occupe maintenant son fauteuil.

Hier, mardi 21 juillet, comme j'allais de l'académie à la chambre des pairs, vers quatre heures, j'ai rencontré près de la porte de sortie de l'Institut, dans la partie la plus déserte de la rue Mazarine, Parmentier qui sortait de prison. Il se dirigeait vers le quai. Son fils l'accompagnait.

Parmentier, vêtu de noir, portait son chapeau à la main, derrière le dos ; de l'autre bras, il s'appuyait sur son fils. Le fils était triste. Parmentier paraissait profondément accablé. Il avait l'air épuisé d'un homme qui vient de faire une longue marche. Cette tête chauve semblait plier sous la honte. Ils allaient lentement.

On disait aujourd'hui à la chambre que Mme Cubières a donné une soirée le surlendemain de la condamnation. Il paraît simplement qu'elle s'est bornée à ne pas fermer sa porte.

Elle vient d'écrire aux journaux une lettre, peu utile à son mari, où il y a pourtant ceci qui est beau : « On lui a ôté sa pairie, son grade, tout, jusqu'à sa dignité de citoyen... Il conserve ses cicatrices. »

M. le chancelier avait fait offrir à M. de Cubières de sortir de prison par une des grilles du Luxembourg particulières au palais du chancelier. Un fiacre y eût attendu M. de Cubières, et il y fût monté sans qu'aucun passant le pût voir. M. de Cubières a refusé.

Une calèche découverte, attelée de deux chevaux, est venue stationner à la grille de la rue de Vaugirard, au milieu de la foule. M. de Cubières y est monté, accompagné de sa femme et de Mme de Sampayo, et c'est ainsi qu'il est sorti de prison.

Depuis ce jour-là, il reçoit tous les soirs plus de cent personnes. Il y a toujours une quarantaine de voitures à sa porte.

LA PRISON DES CONDAMNÉS A MORT

La prison des condamnés à mort, placée à côté et bâtie en pendant de la prison des jeunes détenus, est une vivante et saisissante antithèse. Ce n'est pas seulement le commencement et la fin du malfaiteur qui se regardent ; c'est aussi la confrontation perpétuelle des deux systèmes pénitentiaires, la claustration cellulaire et l'emprisonnement en commun. Il suffit presque de ce vis-à-vis pour juger la question. C'est un duel sombre et silencieux entre le cachot et la cellule, entre la vieille prison et la prison nouvelle.

D'un côté, tous les condamnés pêle-mêle, l'enfant de dix-sept ans avec le vieillard de soixante-dix, le prisonnier de treize mois avec le forçat à vie, le gamin imberbe qui a chipé des pommes et l'assassin de grandes routes sauvé de la place Saint-Jacques et jeté à Toulon par les circonstances atténuantes, des presque innocents et des quasi-damnés, des yeux bleus et des barbes grises, de hideux ateliers infects où se coudoient et travaillent, dans des espèces de ténèbres, à des choses sordides et fétides, sans air, sans jour, sans parole, sans regard, sans intérêt, d'affreux spectres mornes, dont les uns épouvantent par leur vieillesse, les autres par leur jeunesse.

De l'autre côté, un cloître, une ruche ; chaque travailleur dans sa cellule, chaque âme dans son alvéole ; un immense édifice à trois étages remplis de voisins qui ne se sont jamais vus ; une ville composée d'une foule de petites solitudes ; rien que des enfants, et des enfants qui

ne se connaissent pas, qui vivent des années, l'un près de l'autre, sans jamais entendre ni le bruit de leurs pas, ni le son de leur voix, séparés par un mur et par un abîme ; le travail, l'étude, les outils, les livres, huit heures de sommeil, une heure de repos, une heure de jeu dans une petite cour à quatre murs, la prière soir et matin, la pensée toujours.

D'un côté un cloaque ; de l'autre une culture.

Vous entrez dans une cellule, vous trouvez un enfant debout devant un établi qu'éclaire une fenêtre à vitres dépolies dont un carreau du haut peut s'ouvrir. L'enfant est vêtu de grosse bure grise, propre, grave, paisible. Il s'interrompt, car il travaillait, et il salue. Vous l'interrogez, il répond avec un regard sérieux et une parole douce. Les uns font des serrures, douze par jour ; les autres des sculptures pour meubles ; etc., etc. Il y a autant d'états que d'ateliers, autant d'ateliers que de corridors. L'enfant en outre sait lire et écrire. Il a dans sa prison un maître pour l'esprit comme pour le corps.

Il ne faut pas croire cependant qu'à force de douceur cette prison soit insuffisante comme châtiment. Non, elle est profondément triste. Tous les détenus ont un air puni qui est particulier.

Il y a du reste encore beaucoup de critiques à faire ; le système cellulaire commence. Il a presque tous ses perfectionnements devant lui ; mais déjà, tel qu'il est, incomplet et insuffisant, il est admirable à côté du système de l'emprisonnement en commun.

Le prisonnier, captif de tous les côtés et libre seulement du côté du travail, s'intéresse à ce qu'il fait, quoi qu'il fasse. Tel enfant joueur, qui haïssait toute occupation, devient un ouvrier acharné.

Quand on est séquestré, on parvient à trouver de la lumière dans la cave la plus noire.

5 août.

L'autre jour, je visitais la prison des condamnés, je dis au directeur qui m'accompagnait : — Vous avez un condamné à mort ici en ce moment ?

— Oui, monsieur, le nommé Marquis, qui a essayé de tuer à coups de couteau une fille Térisse pour la voler.

— Je voudrais, dis-je, parler à cet homme.

— Monsieur, dit le directeur, je suis ici pour prendre vos ordres, mais je ne puis vous introduire près du condamné.

— Parce que ?

— Monsieur, les règlements de police nous défendent de laisser pénétrer qui que ce soit dans la cellule des condamnés à mort.

Je repris : — J'ignore, monsieur le directeur de la prison, ce que prescrivent les règlements de police ; mais je sais ce que prescrit la loi. La loi place les prisons sous la surveillance des chambres et les ministres en particulier sous la surveillance des pairs de France, qui peuvent être appelés à les juger. Partout où il peut y avoir un abus, le législateur doit entrer et regarder. Il peut y avoir des choses mauvaises dans le cachot d'un condamné à mort. Il est de mon devoir d'entrer et de votre devoir d'ouvrir.

Le directeur ne répliqua point et me conduisit.

Nous côtoyâmes une petite cour où il y a quelques fleurs et qu'entoure une galerie. C'est le promenoir spécial des condamnés à mort. Quatre hauts bâtiments l'entourent. Au milieu d'un des côtés de la galerie, il y a une grosse porte bardée de fer. Un guichetier l'ouvrit, et je me trouvai dans une sorte d'antichambre obscure et dallée de pierres. Je vis devant moi trois portes, une en face, les deux autres à droite et à gauche ; trois lourdes portes percées d'un guichet à grille et chargées d'une énorme armature de fer. Ces trois portes donnent sur trois cellules destinées à des condamnés à mort qui atten-

dent leur sort après leur double pourvoi en grâce et en cassation. C'est en général un répit de deux mois.

— Il n'y a encore eu, me dit le directeur, que deux de ces cellules occupées à la fois.

On m'ouvrit la porte du milieu. C'était celle du cachot habité en ce moment.

J'entrai.

Au moment où j'entrai, un homme se leva vivement et resta debout.

Cet homme était au fond de la chambre. Ce fut lui que je vis d'abord. Un jour blafard qui tombait d'une large fenêtre à hotte placée au-dessus de sa tête l'éclairait par derrière. Il avait la tête nue, le col nu, des chaussons aux pieds, un pantalon de laine brune et la camisole. Les manches de cette camisole de grosse toile grise étaient nouées par devant. A travers cette toile on distinguait sa main qui tenait une pipe toute bourrée. Il allait allumer cette pipe à l'instant où la porte s'était ouverte. C'était le condamné.

On ne voyait par la fenêtre qu'un peu de ciel pluvieux.

Il y eut un moment de silence. J'éprouvais trop d'émotions à la fois pour pouvoir parler.

C'était un jeune homme, il n'avait évidemment pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans. Ses cheveux, châtains et naturellement frisés, étaient coupés courts ; sa barbe n'était pas faite. Il avait les yeux grands et beaux, mais le regard petit et vilain, le nez écrasé, les tempes proéminentes, les os de derrière l'oreille larges, ce qui est mauvais signe, le front bas, la bouche laide, et, à gauche, au bas de la joue, ce gonflement particulier que donne l'angoisse. Il était pâle. Toute cette figure était bouleversée ; cependant, à notre entrée, il s'efforça de sourire.

Il était debout, il avait à sa gauche son lit, une espèce de grabat en désordre sur lequel il était probablement étendu le moment d'auparavant, et à sa droite une petite table de bois barbouillée en jaune ayant pour dessus une planche peinte en marbre Sainte-Anne. Sur cette table

il y avait des écuelles de grosse terre vernie contenant des légumes cuits à l'eau et un peu de viande, un morceau de pain et une blague de cuir pleine de tabac à fumer et ouverte. Une chaise de paille était à côté de la table.

Ce n'était plus ici l'effrayant cabanon des condamnés de la Conciergerie. C'était une chambre assez vaste, assez claire, badigeonnée en jaune, meublée de ce lit, de cette chaise, de cette table, d'un poêle en faïence qui était à notre gauche, d'une planche ajustée à un angle du mur vis-à-vis la fenêtre et chargée de vieilles hardes et de vieux tessons. Dans un autre angle il y avait une chaise carrée qui remplaçait l'ignoble baquet classique des anciens cachots. Tout cela était propre ou à peu près, rangé, aéré, balayé, et avait ce je ne sais quoi de bourgeois qui ôte aux choses leur horreur aussi bien que leur beauté. La fenêtre, garnie de doubles barreaux, était ouverte. Deux petites chaines, destinées à en retenir les châssis, pendaient à deux clous au-dessus de la tête du condamné.

Près du poêle, deux hommes se tenaient debout, un soldat sans autre arme que son sabre, et un gardien. Les condamnés ont toujours ainsi auprès d'eux deux hommes qui ne les quittent ni jour ni nuit. On relève ces hommes de trois heures en trois heures.

Ce ne fut pas dans le premier moment que je pus considérer tout cet ensemble. Le condamné absorbait toute mon attention.

M. Paillard de Villeneuve m'accompagnait. Ce fut le directeur qui rompit le silence le premier.

— Marquis, dit-il en me montrant, monsieur vient dans votre intérêt.

— Monsieur, dis-je alors, si vous avez quelque réclamation à faire, je suis ici pour l'entendre.

Le condamné s'inclina et me répondit en souriant d'un sourire qui faisait mal : — Je n'ai à me plaindre de rien, monsieur ; je suis bien ici. Ces messieurs (il montrait les deux gardiens) sont très bons et veulent bien causer

avec moi. M. le directeur vient me voir de temps en temps.

— Comment êtes-vous nourri ? repris-je.

— Très bien, monsieur, j'ai double ration.

Il ajouta après un silence : — *Nous* avons droit à double ration, et puis j'ai du pain blanc.

Je regardai le morceau de pain, qui était très blanc en effet.

Il ajouta : — Le pain de la prison, c'est la seule chose à laquelle je n'aurais pas pu m'accoutumer. A Sainte-Pélagie où j'ai été en prévention, nous avions formé une société de jeunes gens pour être entre nous et n'être pas mêlés avec les autres, et pour avoir du pain blanc.

Je repris : — Étiez-vous mieux à Sainte-Pélagie qu'ici ?

— J'étais bien à Sainte-Pélagie, et je suis bien ici.

Je poursuivis : — Vous disiez que vous ne vouliez pas être *mêlé avec les autres*. Qu'entendiez-vous par ce mot, *les autres ?*

— C'était, répondit-il, beaucoup de gens du commun qu'il y avait.

Le condamné était fils d'un portier de la rue Chabanais.

— Votre lit est-il bon ? lui demandai-je.

Le directeur souleva les couvertures et me dit : — Voyez, monsieur, un sommier, deux matelas et deux couvertures.

— Et deux traversins, ajouta Marquis.

— Dormez-vous bien ? lui dis-je.

Il répondit sans hésiter : — Très bien.

Il y avait sur le lit un livre dépareillé tout ouvert.

— Vous lisiez ?

— Oui, monsieur.

Je pris le livre ; c'était un *Abrégé de géographie et d'histoire* imprimé au dernier siècle. Les pages du commencement et une moitié de la reliure manquaient. Le livre était ouvert à l'endroit du lac de Constance.

— Monsieur, me dit le directeur, c'est moi qui lui ai prêté ce livre.

Je me tournai vers Marquis.

— Ce livre vous intéresse-t-il ?

— Oui, monsieur, répondit-il ; M. le directeur m'a prêté aussi les voyages de Lapérouse et du capitaine Cook. J'aime les aventures de nos grands navigateurs. Je les ai déjà lus, mais je les relis volontiers, et je les relirai avec plaisir dans un an ou dans dix ans.

Il ne dit pas *je relirais*, mais *je relirai*. Du reste, le pauvre jeune homme était beau parleur et s'écoutait avec un certain plaisir. *Nos grands navigateurs* est textuel. Il parlait en style de journal. Dans tout le reste de la conversation, je remarquai cette absence de naturel. Tout s'efface devant la mort, excepté l'affectation. La bonté s'évanouit, la méchanceté s'en va, l'homme bienveillant devient amer, l'homme rude devient doux ; l'homme affecté reste affecté. Chose étrange que la mort vous touche et ne vous rende pas simple !

C'était un pauvre ouvrier vaniteux, un peu artiste, trop et trop peu, que la vanité avait perdu. Il avait dérobé un matin cent francs dans la commode de son père et le lendemain, après une journée de plaisir, de bons repas, de spectacle, de débauches, etc., il avait assassiné une fille pour la voler. Cette affreuse échelle qui a tant d'échelons, qui va du vol domestique à l'assassinat, de la réprimande paternelle à l'échafaud, les scélérats comme Lacenaire et Poulmann mettent vingt ans à la descendre ; lui, ce jeune homme, qui n'était qu'un enfant hier, l'avait enjambée. En vingt-quatre heures il avait, comme disait dans la cour un vieux forçat ancien maître d'école, *pris tous ses grades*.

Quel abîme qu'une telle destinée !

Il feuilleta le livre quelques instants, et je repris :

— Est-ce que vous n'aviez aucun moyen d'existence ?

Il releva la tête et répondit avec une sorte de fierté :

— Si fait, monsieur.

Puis il continua, je ne l'interrompais pas : — J'étais

dessinateur pour meubles, j'ai même étudié pour être architecte. Je m'appelle Marquis, je suis élève de M. Le Duc.

Il voulait parler de M. Viollet-le-Duc, architecte du Louvre. Je remarquai dans la suite de ses paroles qu'il prononçait avec quelque complaisance ces mots *Marquis, M. Le Duc.*

Cependant il ne s'était point arrêté :

— J'avais commencé la fondation d'un journal de dessins pour les ébénistes. J'avais fait déjà quelques planches, je voulais donner aux tapissiers des dessins dans le goût renaissance faits selon les règles du métier, ce qu'ils n'ont jamais. Ils sont forcés de se contenter de gravures de modes fort incorrectes.

— Vous aviez une bonne idée. Pourquoi ne l'avoir point mise à exécution ?

— Cela a manqué, monsieur.

Il dit ce mot d'un ton paisible et ajouta : — Pourtant je ne peux pas dire que j'aie manqué d'argent. J'avais du talent ; je vendais mes dessins ; j'aurais, bien sûr, fini par les vendre ce que j'aurais voulu.

Je ne pus m'empêcher de lui dire : — Alors, pourquoi ?...

Il me comprit, et répondit : — Je ne sais vraiment pas. C'est une idée qui m'a traversé l'esprit. Je ne me serais vraiment pas cru capable de cela jusqu'à ce jour néfaste.

Sur ce mot, *jour néfaste,* il s'interrompit, puis reprit avec une sorte d'insouciance : — Je regrette de n'avoir point là quelques dessins, je vous les montrerais. Je faisais aussi le paysage. M. Le Duc m'avait appris l'aquarelle. Je réussissais le genre Cicéri. J'ai fait des choses qu'on aurait juré qu'elles étaient de M. Cicéri. J'aime beaucoup le dessin. A Sainte-Pélagie, j'ai dessiné les portraits de plusieurs de mes compagnons, mais au crayon seulement. On n'a pas voulu laisser entrer ma boîte d'aquarelle.

— Pourquoi ? dis-je sans réflexion.

Il hésita, je regrettai ma question, car j'entrevoyais le motif.

— Monsieur, reprit-il, c'est qu'on se figurait qu'il pouvait y avoir du poison dans les couleurs. On avait tort. Ce sont des couleurs à l'eau.

— Mais, observa le directeur, il y a du minium dans le vermillon ?

— C'est possible, dit-il ; le fait est qu'on n'a pas voulu, et j'ai dû me contenter du crayon. Les portraits étaient tout de même ressemblants.

— Et ici, que faites-vous ?

— Je m'occupe.

Il resta rêveur sur cette réponse, puis ajouta : — Je dessinerais bien. Ceci (en montrant la camisole) ne me gênerait pas. A la rigueur on dessinerait (il agitait sa main sous sa manche en parlant ainsi). Et puis ces messieurs (montrant les gardiens) sont très bons. Ils m'ont déjà offert de me laisser lever les manches. Mais je fais autre chose, je lis.

— Vous voyez, sans doute, l'aumônier.

— Oui, monsieur, il vient.

Ici, il se tourna vers le directeur.

— Mais je n'ai pas encore vu l'abbé Montès.

Ce nom dans cette bouche me fit un effet sinistre. J'ai vu une fois dans ma vie l'abbé Montès, un jour d'été, par un beau soleil, sur le pont au Change, dans la charrette qui menait Louvel à l'échafaud.

Cependant le directeur avait répondu : — Ah ! dame ! c'est qu'il est vieux, il a près de quatrevingt-six ans ; le pauvre bonhomme fait son service comme il peut.

— Quatrevingt-six ans ! dis-je. C'est ce qu'il faut, pourvu qu'il ait un peu de force. A cet âge on est si près de Dieu qu'on doit avoir de bien belles paroles.

— Je le verrai avec plaisir, dit Marquis tranquillement.

— Monsieur, lui dis-je, il faut espérer.

— Oh ! reprit-il, je ne me décourage pas. D'abord j'ai mon pourvoi en cassation et puis j'ai ma demande en

grâce. La sentence qui me condamne peut être cassée, je ne dis pas qu'elle ne soit pas juste, mais elle est un peu sévère, on aurait pu considérer mon âge et admettre des circonstances atténuantes. Et puis j'ai signé mon placet au roi. Mon père, qui vient me voir, m'a dit d'être tranquille. C'est M. Le Duc qui remettra lui-même le placet à sa majesté. M. Le Duc me connaît bien, il connaît bien son élève Marquis. Le roi est accoutumé à ne rien lui refuser. Il est impossible qu'on ne me fasse pas grâce, je ne dis pas de tout, mais...

Il se tut.

— Oui, lui dis-je, ayez bon espoir, vous avez ici-bas vos juges d'un côté et votre père de l'autre. Mais là-haut, vous avez aussi votre père et votre juge, qui est Dieu, et qui ne peut pas sentir la nécessité de vous condamner sans éprouver en même temps le besoin de vous pardonner. Espérez donc !

— Merci, monsieur, répondit Marquis.

Il y eut encore un silence.

Je lui demandai : — Désirez-vous quelque chose ?

— Je voudrais sortir et me promener dans la cour un peu plus souvent. Voilà tout, monsieur ; je ne sors guère qu'un quart d'heure par jour.

— C'est trop peu, dis-je au directeur. Pourquoi cela ?

— C'est que nous avons une telle responsabilité ! reprit le directeur.

— Comment ! dis-je, mettez quatre gardiens si deux ne suffisent pas. Mais ne refusez pas à ce jeune homme un peu d'air et de soleil. Une cour au centre de la prison, des verrous et des grilles partout, quatre hautes murailles tout autour, quatre gardiens toujours là, la camisole de force, des sentinelles à chaque guichet, deux chemins de ronde et deux enceintes de soixante pieds de haut, que craignez-vous ? Il faut que le prisonnier soit libre de se promener dans la cour quand il le demande.

Le directeur s'inclina et dit : — C'est juste, monsieur, je remplirai vos intentions.

Le condamné me remercia avec une sorte d'effusion.

— Il est temps que je vous quitte, lui dis-je ; tournez-vous du côté de Dieu et ayez bon courage.

— J'aurai bon courage, monsieur.

Il m'accompagna jusqu'au seuil, et la porte se referma.

Le directeur me fit entrer à droite dans le cabanon voisin.

Celui-là était d'une forme plus allongée que l'autre, il n'y avait qu'un lit et un vase de terre grossière sous le lit.

— C'est ici, me dit le directeur, qu'a été enfermé Poulmann ; dans les six semaines qu'il a passées ici, il a usé trois paires de souliers à marcher sur ce plancher ; il avait même usé les planches ; il marchait sans cesse, et trouvait moyen de faire quinze lieues par jour dans son cabanon. C'était un terrible homme.

— Vous avez eu Joseph Henri ? lui dis-je.

— Oui, monsieur, mais à l'infirmerie. Il était malade. Celui-là écrivait toujours, à M. le garde des sceaux, à M. le procureur général, à M. le chancelier, à M. le grand référendaire ; des lettres, des lettres de quatre pages à tout le monde, et d'une petite écriture serrée. Je lui dis un jour en riant : — Heureusement que vous n'êtes pas obligé de lire ce que vous écrivez ! — Évidemment personne ne les lisait, ces lettres-là ; c'était un fou.

Comme je sortais de la prison, le directeur me fit remarquer les deux chemins de ronde. De hautes murailles, une herbe rare, une guérite de trente en trente pas, cela glace.

Il me fit remarquer, sous la fenêtre même des condamnés à mort, une place où deux soldats en faction se sont brûlé la cervelle l'an dernier. Ils se sont mis le canon de leur fusil dans la bouche et se sont fait sauter le crâne. On voit encore la guérite traversée par les deux balles.

Les pluies de l'hiver ont lavé les taches de sang sur le mur. L'un s'est tué parce que l'officier de ronde, le voyant sans son fusil qu'il avait déposé dans la guérite, lui avait dit en passant : *Quinze jours de salle de police.* — L'autre, on n'a jamais su pourquoi.

LE DUC DE PRASLIN

18 août, 4 heures de l'après-midi.

J'APPRENDS à l'instant que madame la duchesse de Praslin a été assassinée cette nuit dans son hôtel, faubourg Saint-Honoré, 55.

20 août.

La cour des pairs est convoquée pour demain afin de mettre en prévention M. de Praslin.

Samedi, 21 août. Écrit en séance.

A deux heures sept minutes, la séance publique est ouverte. Le garde des sceaux Hébert monte à la tribune et donne lecture de l'ordonnance qui constitue la cour des pairs.

Il y a des femmes dans les tribunes ; un homme gras, chauve et blanc, rouge de visage, ressemblant singulièrement à Parmentier, est dans la tribune de l'ouest et attire un moment l'attention des pairs.

Le chancelier fait évacuer les tribunes, on introduit le procureur général Delangle et l'avocat général Bresson, en robes rouges. Le chancelier remarque que les tribunes ne sont pas complètement évacuées, celle des journalistes entre autres ; il se fâche et donne des ordres aux huissiers. Les tribunes s'évacuent avec quelque peine.

M. de Praslin a été arrêté hier et transféré à la geôle

de la Chambre sur mandat du chancelier. Il a été écroué ce matin au point du jour. Il est dans la chambre où a été M. Teste.

C'est M. de Praslin qui, le 17 juillet, me passa la plume pour signer l'arrêt de MM. Teste et de Cubières. Un mois après, jour pour jour, le 17 août, il signait son propre arrêt avec un poignard.

Le duc de Praslin est un homme de taille médiocre et de mine médiocre. Il a l'air très doux, mais faux. Il a une vilaine bouche et un affreux sourire contraint. C'est un blond blafard, pâle, blême, l'air anglais. Il n'est ni gras ni maigre, ni beau ni laid. Il n'y a pas de race dans ses mains, qui sont grosses et laides. Il a toujours l'air d'être prêt à dire quelque chose qu'il ne dit pas.

Je ne lui ai parlé que trois ou quatre fois dans ma vie. La dernière fois, nous avons monté le grand escalier ensemble ; je l'ai prévenu que j'interpellerais le ministre de la guerre si l'on ne graciait pas Dubois de Gennes, dont le frère avait été secrétaire du duc ; il me dit qu'il m'appuierait.

Il s'était assez mal conduit avec ce Dubois de Gennes. Il l'avait congédié assez légèrement. Le duc se chargeait de ses suppliques, disant qu'il les remettrait au roi en mains propres, et il les jetait à la poste.

M. de Praslin ne parlait pas à la Chambre. Il votait sévèrement dans les procès. Il a opiné très durement dans l'affaire Teste.

En 1830, je le voyais quelquefois chez le marquis de Marmier, depuis duc. Il n'était encore que marquis de Praslin ; son père vivait. J'avais remarqué la marquise, belle grasse personne, contrastant avec le marquis, alors très maigre.

La pauvre duchesse était, à la lettre, déchiquetée, tailladée par le couteau, assommée par la crosse du pistolet. Allard, le successeur de Vidocq à la police de sûreté, a dit : C'est mal fait ; les assassins dont c'est l'état travaillent mieux ; c'est un homme du monde qui a fait ça.

Le comte de Nocé m'a abordé au vestiaire en me disant : — Comprenez-vous ? il a fait du feu pour brûler sa robe de chambre !

Je lui ai dit : — Il avait quelque chose à brûler : ce n'était pas sa robe de chambre, c'était sa cervelle.

L'autre mois, l'armée a reçu son coup dans le général Cubières, la magistrature dans le président Teste ; maintenant, l'ancienne noblesse reçoit le sien dans le duc de Praslin.

Il faut pourtant que cela s'arrête.

Dimanche 22.

A l'heure qu'il est, on voit encore à la fenêtre de Mlle de Luzzy, chez Mme Lemaire, rue du Harlay, dans la cour, le melon, le bouquet et le panier de fruits que le duc avait apportés de la campagne à Mlle de Luzzy, le soir même qui a précédé l'assassinat.

Le duc est gravement malade. On le dit empoisonné. Tout à l'heure, j'entendais une boutiquière qui disait : Mon Dieu, pourvu qu'on ne me le tue pas ! cela m'amuse tant de lire tout ça tous les matins dans le journal !

Dans son allocution à la cour en séance secrète, le chancelier a dit que « le devoir à remplir par la cour n'avait jamais été plus triste pour MM. les pairs ni plus pénible pour lui ». Il avait la voix véritablement altérée en prononçant ces paroles. Avant la séance, il était venu au cabinet de lecture, je lui avais dit bonjour et donné la main. Le vieux chancelier était accablé.

Le chancelier nous a dit en outre : — Des bruits de suicide ou d'évasion ont couru. Messieurs les pairs peuvent être tranquilles. Aucune précaution ne sera épargnée pour que l'inculpé, s'il est reconnu coupable, ne puisse se soustraire d'une façon quelconque au châtiment public et légal qu'il aurait encouru et mérité.

On dit que le procureur général Delangle récite déjà

aux intimes son morceau d'effet, la description de la chambre après l'attentat ; ici les meubles somptueux, les franges d'or, les tentures de soie, etc. ; là, une mare de sang ; ici, la fenêtre ouverte, le jour levant, les arbres, les jardins à perte de vue, le chant des oiseaux, les rayons de soleil, etc. ; là, le cadavre de la duchesse assassinée. Contraste. Le Delangle est d'avance émerveillé de la chose et s'éblouit de lui-même.

Le 17, Mlle de Luzzy avait dîné chez Mme Lemaire, à la table des sous-maîtresses. Elle était pâle et paraissait souffrante. — Qu'avez-vous ? lui dit une de ses compagnes, Mlle Julie Rivière. — Mlle de Luzzy répondit qu'elle ne se portait pas bien, qu'elle s'était trouvée mal dans la journée, rue Saint-Jacques, que cependant le médecin n'avait pas songé à la saigner.

Le docteur Louis est le médecin de toute la famille de Praslin. On l'a appelé près du duc. Le préfet de police a fait promettre à M. Louis qu'il ne parlerait absolument au duc que de sa santé. La précaution était du reste absolument inutile. C'est à peine si le duc a répondu par des signes de tête aux questions du médecin. Il était dans un état de torpeur étrange. M. Louis a reconnu qu'il avait voulu s'empoisonner en avalant un narcotique.

Du reste, M. Louis ne le trouvait pas transportable le 20. Il pensait que, si le chancelier l'avait fait traîner au Luxembourg nonobstant son avis, c'était dans l'espérance que le duc mourrait en route. Je ne le pense pas.

Le peuple est exaspéré contre le duc ; la famille est plus exaspérée encore que le peuple. Si on le donnait à juger à sa famille, il serait plus sévèrement condamné que par la cour des pairs et plus cruellement supplicié que par le peuple.

21 août.

Jeudi, en sortant de l'Académie avec Cousin et le comte de Saint-Aulaire, Cousin me disait : — Vous verrez cette Mlle de Luzzy, c'est une femme rare. Ses lettres

sont des chefs-d'œuvre d'esprit et d'excellent langage. Son interrogatoire est admirable ; encore vous ne le lirez que traduit par Cauchy ; si vous l'aviez entendue, vous seriez émerveillé. On n'a pas plus de grâce, plus de tact, plus de raison. Si elle veut bien écrire quelque jour pour nous, nous lui donnerons, pardieu, le prix Montyon. Dominatrice, du reste, et impérieuse ; c'est une femme méchante et charmante.

J'ai dit à Cousin : — Ah çà, est-ce que vous en êtes amoureux ?

Il m'a répondu : — Hée !

— Que pensez-vous de l'affaire ? me demanda M. de Saint-Aulaire.

— Qu'il faut qu'il y ait un motif. Autrement le duc est fou. La cause est dans la duchesse, ou dans la maîtresse, mais elle est quelque part ; sans quoi le fait est impossible. Il y a au fond d'un pareil crime ou une grande raison ou une grande folie.

C'est mon opinion en effet. Quant à la férocité du duc, elle s'explique par sa stupidité. C'était une bête ; ajoutez féroce.

Le peuple a déjà fait le mot *prasliner*. Prasliner sa femme.

Les pairs instructeurs ont visité avant-hier l'hôtel Praslin.

La chambre à coucher est encore comme elle était le matin du crime. Le sang, de rouge, est devenu noir. Voilà la seule différence.

Cette chambre fait horreur. On y voit toute palpitante et comme vivante la lutte et la résistance de la duchesse. Partout des mains sanglantes allant d'un mur à l'autre, d'une porte à l'autre, d'une sonnette à l'autre. La malheureuse femme, comme les bêtes fauves prises au piège, a fait le tour de la chambre en hurlant et en cherchant une issue sous les coups de couteau de l'assassin.

De la grille de la rue de Vaugirard, on voit à la prison trois fenêtres qui ont des hottes. Ce sont les seules. Il

y a trois mois, elles n'avaient ni barreaux ni hottes. On a mis les barreaux pour le président Teste et les hottes pour le duc de Praslin.

Le docteur Louis me disait : — Le lendemain du crime, à dix heures et demie du matin, j'étais appelé et j'arrivais chez M. de Praslin. Je ne savais rien. Jugez de mon saisissement. Je trouve le duc couché, il était déjà gardé à vue. Huit personnes, qui se relevaient d'heure en heure, ne le quittaient pas des yeux. Quatre agents de la police étaient assis sur des fauteuils dans des coins. J'ai observé son état qui était horrible ; les symptômes parlaient ; c'était le choléra, ou le poison. On m'accuse de ne pas avoir dit tout de suite : Il s'est empoisonné. C'était le dénoncer, c'était le perdre. Un empoisonnement est un aveu tacite. « Vous deviez le déclarer », m'a dit le chancelier. J'ai répondu : « Monsieur le chancelier, quand déclarer est dénoncer, un médecin ne déclare pas. »

— Du reste, ajoutait M. Louis, le duc était très doux, il adorait ses enfants, et passait sa vie à en avoir un sur les genoux et quelquefois en même temps un autre sur le dos. La duchesse était belle et intelligente ; elle était devenue énorme. Le duc a souffert affreusement, mais avec le plus grand courage. Pas un mot, pas une plainte au milieu des tortures de l'arsenic.

Il paraît que M. de Praslin était admirablement bien fait. Quand on l'a déposé sur la table de l'autopsie, les médecins ont été frappés. L'un d'eux s'est écrié : Quel beau cadavre ! — C'était un magnifique athlète, me disait le docteur Louis.

Le cercueil dans lequel on l'a inhumé porte une plaque de plomb sur laquelle est le nº 1054.

Un numéro après sa mort, comme les forçats pendant leur vie ; voilà toute l'épitaphe du duc de Choiseul-Praslin.

Mlle Deluzy, et non de Luzzy, est toujours à la Con-

ciergerie. Elle se promène tous les jours à deux heures dans la cour. Elle porte tantôt une robe de nankin, tantôt une robe de soie à larges raies. Elle sait que beaucoup de regards sont fixés sur elle de toutes les fenêtres. Les gens qui l'ont vue disent qu'elle *prend des poses*. Elle fait la distraction de M. Teste, dont la fenêtre donne sur cette cour. Elle était encore au secret le 31.

Granier de Cassagnac, qui l'a vue, m'en faisait ce portrait : — Elle a le front trop bas, le nez trop retroussé, les cheveux trop *blonds*. Cependant, somme toute, elle est jolie. Elle regarde fixement tous ceux qui passent, cherchant à observer et peut-être aussi à fasciner.

C'est une de ces femmes auxquelles il manque du cœur pour avoir de l'esprit. Elle est capable de sottises, non par passion, mais par égoïsme.

30 août.

Séance dans laquelle la cour s'est dessaisie.

A une heure un quart, j'entre dans la salle, il n'y a encore que peu de pairs. M. Villemain, M. Cousin, M. Thénard, quelques généraux, entre autres le général Fabvier, quelques premiers présidents, entre autres M. Barthe ; il y a aussi M. le comte de Bondy, qui a une ressemblance singulière, en beaucoup mieux, avec le duc de Praslin.

Je cause avec le général Fabvier, puis longuement avec M. Barthe, de tout, et de la chambre des pairs en particulier. — Il faut la relever, lui rendre le peuple sympathique en la rendant sympathique au peuple.

Nous parlons du suicide d'Alfred de Montesquiou. Au vestiaire, c'était la conversation de tous ; et aussi cet autre incident triste : le prince d'Eckmühl a été arrêté dans la nuit, la nuit passée, comme vagabond, et mis dans une prison de fous, après avoir donné des coups de couteau à sa maîtresse.

A deux heures, le chancelier s'est levé ; il avait à sa droite le duc Decazes et à sa gauche le vicomte de Pontécoulant. Il a parlé vingt minutes.

On introduit le procureur général.

Il y a une soixantaine de pairs environ. Le duc de Brancas et le marquis de Portes sont à côté de moi.

M. Delangle a déposé son réquisitoire tendant à ce que la cour se déclare dessaisie par la mort du duc.

Le procureur général sorti, le chancelier dit : — Quelqu'un demande-t-il la parole ?

M. de Boissy se lève. Il approuve une partie de ce qu'a dit le chancelier : Le poison a été pris avant que la cour des pairs ait été saisie ; par conséquent, aucune responsabilité pour la cour. L'opinion générale accuse les pairs chargés de l'instruction d'avoir favorisé l'empoisonnement. (*Réclamations.*)

COMTE LANJUINAIS.— Opinion mal fondée !...

BOISSY. — Mais universelle. (*Non ! non !*) J'insiste pour qu'il soit établi qu'aucune responsabilité de l'empoisonnement ne revient à M. le chancelier, ni aux pairs instructeurs, ni à la cour.

M. LE CHANCELIER. — Le doute ne peut exister dans l'esprit de personne, le procès-verbal d'autopsie éclaircit complètement la question.

M. Cousin se joint au chancelier et, tout en partageant la sollicitude de M. de Boissy, croit qu'elle n'est point fondée.

M. de Boissy insiste. Il croit à une *aide coupable.* Mais il n'accuse personne dans les officiers de la cour.

M. Barthe se lève et cède la parole à M. le duc Decazes, qui raconte une entrevue avec M. de Praslin le mardi de la mort à dix heures du matin.

Voici cette entrevue :

— Vous souffrez beaucoup, mon cher ami ? aurait dit M. Decazes.

— Oui.

— C'est votre faute. Pourquoi vous êtes-vous empoisonné ?

Silence.

— Vous avez pris du laudanum ?

— Non.

— Alors vous avez pris de l'arsenic ?

Le malade lève la tête et dit : Oui.

— Qui vous a procuré cet arsenic ?

— Personne.

— Comment cela ? Vous l'avez acheté vous-même chez un pharmacien ?

— Je l'ai apporté de Praslin.

Silence. Le duc Decazes reprend : — Ce serait le moment pour vous, pour votre nom, pour votre famille, pour votre mémoire, pour vos enfants, de parler. S'empoisonner, c'est avouer. Il ne tombe pas sous le sens qu'un innocent, au moment où ses neuf enfants sont privés de leur mère, songe à les priver aussi de leur père. Vous êtes donc coupable ?

Silence.

— Au moins déplorez-vous votre crime ? Je vous en conjure, dites si vous le déplorez.

L'accusé lève les yeux et les mains au ciel, et dit avec une expression d'angoisse : — Si je le déplore !

— Alors, avouez ! — Est-ce que vous ne voulez pas voir le chancelier ?

L'accusé a fait un effort et a dit : — Je suis prêt.

— Eh bien, a repris le duc, je vais le prévenir.

— Non, a répondu le malade après un silence, je suis trop faible aujourd'hui. Demain. Dites-lui de venir demain.

Le soir, à quatre heures et demie, il était mort.

Ceci n'a pu être mis dans les actes, étant une conversation privée que M. Decazes a répétée parce que la cour est en quelque sorte en famille.

M. Barthe appelle l'attention sur le fait que l'empoisonnement a eu lieu le mercredi 19 et n'a pas été renouvelé.

M. de Boissy voudrait une punition pour ceux qui ont mal surveillé le duc. Il s'est empoisonné le mercredi à dix heures du soir.

M. le chancelier dit que M. de Boissy se trompe : c'est à quatre heures après midi. Ce sont, du reste, des

faits qui arrivent fréquemment dans la justice ordinaire et dans les prisons les mieux gardées.

On vote l'arrêt qui dessaisit la cour par mains levées, à l'unanimité.

Le duc de Massa, après le vote, demande qu'on mette *son épouse* dans l'arrêt. Il y a une duchesse de Praslin *mère*. On fait droit à l'observation.

On fait rentrer le procureur général et on lui lit l'arrêt. La séance est levée à trois heures moins cinq minutes.

Beaucoup de pairs restent à causer dans la salle. M. Cousin dit à M. de Boissy : — Vous avez eu raison de questionner. C'était excellent.

M. Decazes ajoute à ce qu'il a dit ce détail : Quand on a transporté le duc au Luxembourg, il était vêtu d'un pantalon et d'une robe de chambre. Pendant le trajet, il n'a pas vomi. Il s'est plaint seulement d'une soif insupportable. En arrivant, à cinq heures du matin, on l'a déshabillé et couché sur-le-champ. On ne lui a remis la robe de chambre et le pantalon que le lendemain, quand on l'a transporté dans la pièce voisine, pour l'interrogatoire de M. le chancelier. Après cet interrogatoire, on lui a ôté de nouveau cette robe et ce pantalon et on l'a recouché. Il ne s'est pas relevé après. Il est donc impossible que, même eût-il eu quelque poison dans ses poches, il ait pu s'en servir. Il est vrai qu'on ne l'a pas fouillé ; mais cela était bien inutile. On ne perdait pas de vue ses mouvements.

LES PLAISIRS DE SPA

18 septembre.

VOICI quels sont, en cet an 1847, les plaisirs des baigneurs riches, nobles, élégants, intelligents, spirituels, généreux et distingués de Spa :

1° Emplir un baquet d'eau, y jeter une pièce de vingt sous, appeler un enfant pauvre, et lui dire : Je te donne cette pièce si tu la prends avec les dents. L'enfant plonge sa tête dans l'eau, y étouffe, y étrangle, sort tout mouillé et tout grelottant avec la pièce d'argent dans sa bouche, et l'on rit. C'est charmant.

2° Prendre un porc, lui graisser la queue, et parier à qui la tiendra le plus longtemps dans ses mains, le porc tirant de son côté, le gentilhomme du sien. Dix louis, vingt louis, cent louis.

On passe des journées à ces choses.

Cependant la vieille Europe s'écroule, les jacqueries germent entre les fentes et les lézardes du vieil ordre social ; demain est sombre, et les riches sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier.

BÉRANGER

4 novembre.

AUJOURD'HUI s'est faite l'installation de l'École normale, rue d'Ulm. M. Dubois m'avait prié d'y assister. Comme j'en sortais, je vois venir à moi, dans le couloir qui mène à l'escalier, un homme que je ne reconnais pas d'abord. Face rouge, ronde ; œil fin et vif ; longs cheveux grisonnants ; soixante ans passés ; bouche bonne et souriante ; vieille redingote brune mal boutonnée ; grand chapeau de quaker à bords larges ; à l'embonpoint près, quelque ressemblance avec mon frère Abel.

C'était Béranger.

— Eh bonjour, Hugo.

— Eh bonjour, Béranger.

Il me prend le bras. Nous allons.

— Je vais vous conduire un bout de chemin, me dit-il ; avez-vous une voiture ?

— Mes jambes !

— Eh bien, moi de même.

Nous prenons par l'Estrapade. Rue Saint-Jacques deux hommes vêtus de noir nous accostent.

— Diable ! me dit Béranger, voilà deux cuistres ! — l'un barbiste, l'autre membre de l'académie des sciences. Les connaissez-vous ?

— Non.

— Heureux homme ! Hugo, vous avez toujours été heureux !

Les deux « cuistres » nous quittent après des bonjours. Nous montons par la rue Saint-Hyacinthe.

Béranger reprend : — Vous avez donc été forcé, le mois passé, de faire l'éloge d'un grand homme du quart d'heure, mort entre son confesseur, sa maîtresse et son cocu ?

— Ah çà! dis-je, vous mériteriez de ne pas être puritain. Ne parlez pas ainsi de Frédéric Soulié, qui était un talent sérieux et un cœur sans fiel.

— Au fait, répond Béranger, je disais une bêtise pour faire de l'esprit. Je ne suis pas puritain. Je hais cette engeance. Qui dit puritain dit méchant.

— Et surtout sot. La vraie vertu, la vraie morale et la vraie grandeur sont intelligentes et indulgentes.

Cependant nous passons la place Saint-Michel et nous entrons, toujours bras dessus, bras dessous, rue Monsieur-le-Prince.

— Vous avez bien fait, me dit Béranger, de vous en tenir à la popularité qu'on domine. Moi j'ai beaucoup de peine à me soustraire à la popularité qui vous monte dessus. Quel esclave qu'un homme qui a le malheur d'être populaire de cette popularité-là ! Tenez, leurs banquets réformistes, cela m'assomme ; et j'ai toutes les peines du monde à n'y pas aller ! Je donne des excuses : je suis vieux, j'ai un mauvais estomac, je ne dîne plus, je ne me déplace pas, etc. Bah ! — Vous vous devez ! il faut qu'un homme comme vous donne ce gage ! Et cent autres *et cætera*. — Je suis outré, quoi ! Et cependant il faut faire bonne mine et sourire. Ah çà ! mais c'est tout simplement le métier d'ancien bouffon de cour ! Amuseur de prince, amuseur de peuple, même chose. Quelle différence y a-t-il entre le poëte suivant la cour et le poëte suivant la foule ? Marot au seizième siècle, Béranger au dix-neuvième, mais, mon cher, ce serait le même homme ! Je n'y consens pas, je m'y prête le moins que je peux. Ils se trompent sur mon compte ; je suis homme d'opinion, et non homme de parti. Oh ! je la hais, leur popularité ! J'ai bien peur que notre pauvre Lamartine ne donne dans cette popularité-là. Je le plains. Il verra ce que c'est. Hugo, j'ai du bon sens, je vous le dis, tenez-vous-en

à la popularité que vous avez ; c'est la bonne. Tenez, je me cite encore. En 1829, quand j'étais à la Force pour mes chansons, comme j'étais populaire, il n'était pas de bonnetier ou de gargotier ou de lecteur du *Constitutionnel* qui ne se crût le droit de venir me consoler dans mon cachot. — Allons voir Béranger ! — Tiens ! si j'allais voir Béranger ! — On venait. Et moi qui étais en train de rêvasser à nos bêtises de poëtes ou de chercher un refrain ou une rime entre les barreaux de ma fenêtre, au lieu de trouver ma rime, il me fallait recevoir mon bonnetier ! Pauvre diable populaire, je n'étais pas libre dans ma prison ! Oh ! si c'était à recommencer ! Comme ils m'ont ennuyé !

Tout en devisant, nous avions pris la rue Mazarine, et nous étions à la porte de l'Institut, où j'allais. C'était jour d'académie.

— Entrez-vous ? lui ai-je dit.

— Oh non, par exemple ! Ça, c'est pour vous !

Et il s'est enfui.

---

30 décembre.

On a voulu me faire directeur de l'académie, j'ai refusé. On a nommé Scribe.

J'ai dit : — Tant que l'académie tiendra un de ses membres en pénitence (M. de Vigny), je tiendrai compagnie à ce membre.

On ne veut nommer M. de Vigny ni directeur, ni chancelier, à cause de son démêlé avec M. Molé.

---

31 décembre.

Cette sombre année qui a commencé par un vendredi finit par un vendredi.

A mon réveil, j'ai appris la mort de Madame Adélaïde.

A trois heures, la chambre des pairs est allée chez le

roi apporter ses condoléances. Nous étions fort nombreux. Le chancelier y était en simarre avec l'antique tricorne des chanceliers, orné d'un énorme gland d'or. Il y avait Lagrenée, Mornay, Villemain, Barante, les généraux Sébastiani, Lagrange, etc., et le duc de Broglie et M. de Mackau, nommé d'avant-hier amiral de France.

Le roi a reçu la chambre des pairs dans la salle du trône ; il était tout en noir, sans décorations, et pleurait. M. le duc de Nemours, M. de Joinville et M. de Montpensier étaient en noir, sans plaque ni cordon, comme le roi ; la reine, Mme la duchesse d'Orléans, Mmes de Joinville et de Montpensier en grand deuil.

Le roi s'est approché de moi et m'a dit : — Je remercie M. Victor Hugo ; il vient toujours à moi dans les occasions tristes. — Et les larmes lui ont coupé la parole.

C'est un coup pour le roi que cette perte. Sa sœur était pour lui *un ami*. C'était une femme intelligente et de bon conseil, qui abondait dans le sens du roi, sans jamais verser.

Madame Adélaïde avait quelque chose de viril et de cordial, avec beaucoup de finesse. Elle avait de la conversation ; je me rappelle un soir où elle me parla longuement, et juste, du *Rancé* de M. de Chateaubriand, qui venait de paraître.

Ma chère petite Didine était un jour allée la voir avec sa mère ; Madame Adélaïde lui donna une poupée. Ma fille, qui avait alors sept ans, revint enthousiasmée. Quelques jours après, elle entendait dans le salon de grandes discussions sur les philippistes et les carlistes. Tout en jouant avec sa poupée, elle dit à demi-voix : — Moi, je suis adélaïdiste.

Cela fait que j'ai été adélaïdiste aussi. La mort de cette brave vieille princesse m'a fait une vive peine.

Elle est morte en trois jours, d'une fluxion de poitrine qui est venue compliquer une grippe. Elle était mardi à

la séance royale. Qui lui eût dit qu'elle ne verrait pas 1848 ?

Presque tous les matins le roi avait une longue causerie, la plupart du temps politique, avec Madame Adélaïde. Il la consultait sur tout, et ne faisait rien de très grave contre son avis. Il regarde la reine comme son « ange gardien » ; on pourrait dire que Madame Adélaïde était son « esprit gardien ». Quel vide pour un vieillard ! Vide dans le cœur, dans la maison, dans les habitudes. Je souffrais de le voir pleurer. On sentait que c'étaient là de vrais sanglots venant du fond même de l'homme.

Sa sœur ne l'avait jamais quitté. Elle avait partagé son exil, elle partageait un peu son trône ; elle vivait dévouée à son frère, absorbée en lui, ayant pour égoïsme le *moi* de Louis-Philippe.

Elle a fait M. de Joinville son héritier, Odilon Barrot et Dupin ses exécuteurs testamentaires.

Les pairs sont sortis des Tuileries consternés de toute cette douleur, et inquiets du choc qu'en recevra le roi.

Ce soir, relâche à tous les théâtres.

Ainsi a fini l'année 1847.

1848

FUITE DE LOUIS-PHILIPPE

....

Ce fut M. Crémieux qui dit au roi Louis-Philippe ces tristes paroles : Sire, il faut partir.

Le roi déjà avait abdiqué. Cette signature fatale était donnée. Il regarda M. Crémieux fixement.

On entendait au dehors la vive fusillade de la place du Palais-Royal, c'était le moment où les gardes municipaux du Château-d'Eau luttaient contre les deux barricades de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré.

Par moment d'immenses clameurs montaient et couvraient la mousqueterie. Il était évident que le peuple arrivait. Du Palais-Royal aux Tuileries, c'est à peine une enjambée pour ce géant qu'on appelle l'émeute.

M. Crémieux étendit la main vers ce bruit sinistre qui venait du dehors et répéta : — Sire, il faut partir.

Le roi, sans répondre une parole, et sans quitter M. Crémieux de son regard fixe, ôta son chapeau de général qu'il tendit à quelqu'un au hasard près de lui, puis il ôta son uniforme à grosses épaulettes d'argent, et dit, sans se lever du large fauteuil où il était comme affaissé depuis plusieurs heures : — Un chapeau rond ! une redingote !

On lui apporta une redingote et un chapeau rond.

Au bout d'un instant il n'y avait plus qu'un vieux bourgeois.

Puis il cria d'une voix qui commandait à la hâte : — Mes clefs ! mes clefs !

Les clefs se firent attendre.

Cependant le bruit croissait, la fusillade semblait s'approcher, la rumeur terrible grandissait.

Le roi répétait : Mes clefs ! mes clefs !

Enfin on trouva les clefs et on les lui apporta. Il en ferma un portefeuille qu'il prit sous son bras, et un plus gros portefeuille dont un valet de pied se chargea. Il avait une sorte d'agitation fébrile. Tout se hâtait autour de lui. On entendait les princes et les valets dire : Vite ! vite ! La reine seule était lente et fière.

On se mit en marche. On traversa les Tuileries. Le roi donnait le bras à la reine ou, pour mieux dire, la reine donnait le bras au roi. La duchesse de Montpensier s'appuyait sur M. Jules de Lasteyrie, le duc de Montpensier sur M. Crémieux.

Le duc de Montpensier dit à M. Crémieux : — Restez avec nous, monsieur Crémieux, ne nous quittez pas. Votre nom peut nous être utile.

On arriva ainsi à la place de la Révolution. Là, le roi pâlit.

Il chercha des yeux les quatre voitures qu'il avait fait demander à ses écuries. Elles n'y étaient pas.

Au sortir des écuries, le cocher de la première voiture avait été tué d'un coup de fusil. Et au moment où le roi les cherchait sur la place Louis XV, le peuple les brûlait sur la place du Palais-Royal.

Il y avait au pied de l'obélisque un petit fiacre à un cheval, arrêté.

Le roi y marcha rapidement, suivi de la reine.

Dans ce fiacre il y avait quatre femmes portant sur leurs genoux quatre enfants.

Les quatre femmes étaient mesdames de Nemours et de Joinville et deux personnes de la cour. Les quatre enfants étaient les petits-fils du roi.

Le roi ouvrit vivement la portière et dit aux quatre femmes : — Descendez ! Toutes ! toutes !

Il ne prononça que ces trois mots.

Les coups de fusil devenaient de plus en plus terribles. On entendait le flot du peuple qui entrait aux Tuileries.

En un clin d'œil les quatre femmes furent sur le pavé, — le même pavé où avait été dressé l'échafaud de Louis XVI.

Le roi monta, ou, pour mieux dire, se plongea dans le fiacre vide ; la reine l'y suivit. Madame de Nemours monta sur la banquette de devant. Le roi avait toujours son portefeuille sous le bras. On fit entrer l'autre grand, qui était vert, dans la voiture avec quelque peine. M. Crémieux l'y fit tomber d'un coup de poing.

— Pars ! cria le roi.

Le fiacre partit. On prit l'avenue de Neuilly.

Thuret, le valet de chambre du roi, monta derrière. Mais il ne put se tenir sur la barre qui tenait lieu de strapontin. Il essaya alors de monter sur le cheval, puis finit par courir à pied. La voiture le dépassa.

Thuret courut jusqu'à Saint-Cloud, pensant y retrouver le roi. Là, il apprit que le roi était reparti pour Trianon.

En ce moment madame la princesse Clémentine et son mari, le duc de Saxe-Cobourg, arrivaient par le chemin de fer.

— Vite, madame, dit Thuret, reprenons le chemin de fer et partons pour Trianon. Le roi est là.

Ce fut ainsi que Thuret parvint à rejoindre le roi.

Cependant, à Versailles, le roi s'était procuré une berline et une espèce de voiture omnibus. Il prit la berline avec la reine. Sa suite prit l'omnibus. On mit à tout cela des chevaux de poste et l'on partit pour Dreux.

Chemin faisant, le roi ôta son faux toupet et se coiffa d'un bonnet de soie noire jusqu'aux yeux. Sa barbe n'était pas faite de la veille. Il n'avait pas dormi. Il était méconnaissable. Il se tourna vers la reine, qui lui dit : — Vous avez cent ans.

En arrivant à Dreux il y a deux routes, l'une à droite,

qui est la meilleure, bien pavée, et qu'on prend toujours, l'autre à gauche, pleine de fondrières et plus longue. Le roi dit : — Postillon, prenez à gauche.

Il fit bien, il était haï à Dreux. Une partie de la population l'attendait sur la route de droite avec des intentions hostiles. De cette façon il échappa au danger.

Le sous-préfet de Dreux, prévenu, le rejoignit et lui remit douze mille francs : six mille francs en billets, six mille en sacs d'argent.

La berline quitta l'omnibus, qui devint ce qu'il put, et se dirigea vers Évreux. Le roi connaissait là, à une lieue avant d'arriver à la ville, une maison de campagne appartenant à quelqu'un de dévoué, M. de ...

Il était nuit noire quand on arriva à cette maison. La voiture s'arrêta.

Thuret descendit, sonna à la porte, sonna longtemps. Enfin quelqu'un parut.

Thuret demanda : — M. de ... ?

M. de ... était absent. C'était l'hiver ; M. de ... était à la ville.

Son fermier, appelé Renard, qui était venu ouvrir, expliqua cela à Thuret.

— C'est égal, dit Thuret, j'ai là un vieux monsieur et une vieille dame, de ses amis, qui sont fatigués, ouvrez-nous toujours la maison.

— Je n'ai pas les clefs, dit Renard.

Le roi était épuisé de fatigue, de souffrance et de faim. Renard regarda ce vieillard et fut ému.

— Monsieur et madame, reprit-il, entrez toujours. Je ne puis pas vous faire ouvrir le château, mais je vous offre la ferme. Entrez. Pendant ce temps-là, je vais envoyer chercher mon maître à Évreux.

Le roi et la reine descendirent. Renard les introduisit dans la salle basse de la ferme. Il y avait un grand feu. Le roi était transi.

— J'ai bien froid, dit-il ; puis il reprit : J'ai bien faim.

Renard dit : — Monsieur, aimez-vous la soupe à l'oignon ?

— Beaucoup, dit le roi.

On fit une soupe à l'oignon, on apporta les restes du déjeuner de la ferme, je ne sais quel ragoût froid, une omelette.

Le roi et la reine se mirent à table, et tout le monde avec eux, Renard le fermier, ses garçons de charrue, et Thuret, le valet de chambre. Le roi dévora tout ce qu'on lui servit. La reine ne mangea pas.

Au milieu du repas, la porte s'ouvre. C'était M. de ... ; il arrivait en hâte d'Évreux.

Il aperçut Louis-Philippe et s'écria : — Le roi !

— Silence ! dit le roi.

Mais il était trop tard.

M. de ... rassura le roi. Renard était un brave homme. On pouvait se fier à lui. Toute la ferme était pleine de gens sûrs.

— Eh bien ! dit le roi, il faut que je reparte tout de suite. Comment faire ?

— Où allez-vous ? demanda Renard.

— Quel est le port le plus proche ?

— Honfleur.

— Eh bien ! je vais à Honfleur.

— Soit, dit Renard.

— Combien y a-t-il d'ici là ?

— Vingt-deux lieues.

Le roi effrayé s'écria : — Vingt-deux lieues !

— Vous serez demain matin à Honfleur, dit Renard.

Renard avait un tape-cul dont il se servait pour courir les marchés. Il était éleveur et marchand de chevaux. Il attela à son tape-cul deux forts chevaux.

Le roi se mit dans un coin, Thuret dans l'autre ; Renard, comme cocher, au milieu ; on mit en travers sur le tablier un grand sac d'avoine, et l'on partit.

Il était sept heures du soir.

La reine ne partit que deux heures après dans la berline, avec des chevaux de poste.

Le roi avait mis les billets de banque dans sa poche. Quant aux sacs d'argent, ils gênaient.

— J'ai vu plus d'une fois le moment où le roi allait m'ordonner de les jeter sur la route, me disait plus tard Thuret en me contant ces détails.

On traversa Évreux, non sans peine. A la sortie, près l'église Saint-Taurin, il y avait un rassemblement qui arrêta la voiture.

Un homme prit le cheval par la bride et dit : — C'est qu'on dit que le roi se sauve par ici.

Un autre mit une lanterne sous les yeux du roi.

Enfin une espèce d'officier de garde nationale, qui depuis quelques instants semblait toucher aux harnais des chevaux dans une intention suspecte, s'écria : — Tiens ! c'est le père Renard, je le connais, citoyens !

Il ajouta à voix basse en se tournant vers Thuret : — Je reconnais votre compagnon du coin. Partez vite.

Thuret m'a dit depuis : — Il m'a parlé à temps, cet homme-là, car je croyais qu'il venait de couper les traits d'un cheval, et j'allais lui donner un coup de couteau. J'avais déjà mon couteau tout ouvert dans la main.

Renard fouetta et l'on quitta Évreux.

On courut toute la nuit. De temps en temps on s'arrêtait aux auberges du bord de la route, et Renard faisait manger l'avoine à ses chevaux.

Il disait à Thuret : — Descendez. Ayez l'air à votre aise. Tutoyez-moi. — Il tutoyait aussi un peu le roi.

Le roi abaissait son bonnet de soie noire jusqu'à son nez et gardait un silence profond.

A sept heures du matin on était à Honfleur. Les chevaux avaient fait vingt-deux lieues sans s'arrêter, en douze heures. Ils étaient harassés.

— Il est temps, dit le roi.

De Honfleur le roi gagna Trouville. Il espérait se cacher dans une maison autrefois louée par M. Duchâtel quand il venait prendre les bains de mer aux vacances. Mais la maison était fermée. Ils se réfugièrent chez un pêcheur.

Le général de Rumigny survint dans la matinée et faillit tout perdre. Un officier le reconnut sur le port.

Enfin le roi parvint à s'embarquer. Le Gouvernement provisoire s'y prêtait beaucoup.

Cependant, au dernier moment, un commissaire de police voulut faire du zèle. Il se présenta sur le bâtiment où était le roi en vue de Honfleur et le visita du pont à la cale.

Dans l'entre-pont, il regarda beaucoup ce vieux monsieur et cette vieille dame qui étaient là assis dans un coin et ayant l'air de veiller sur leurs sacs de nuit.

Cependant il ne s'en allait pas.

Tout à coup le capitaine tira sa montre et dit : — Monsieur le commissaire de police, restez-vous ou partez-vous ?

— Pourquoi cette question ? dit le commissaire.

— C'est que, si vous n'êtes pas à terre en France dans un quart d'heure, demain vous serez en Angleterre.

— Vous partez ?

— Tout de suite.

Le commissaire prit le parti de déguerpir, fort mécontent et ayant vainement flairé une proie.

Le bâtiment partit.

En vue du Havre il faillit sombrer. Il se heurta — le temps était mauvais et la nuit noire — dans un gros navire qui lui enleva une partie de sa mâture et de son bordage. On répara les avaries comme on put, et le lendemain matin le roi et la reine étaient en Angleterre.

LE QUINZE MAI

L'INVASION du 15 mai fut un étrange spectacle.

Qu'on se figure la halle mêlée au sénat. Des flots d'hommes déguenillés descendant ou plutôt ruisselant le long des piliers des tribunes basses et même des tribunes hautes jusque dans la salle, des milliers de drapeaux agités de toutes parts, les femmes effrayées et levant les mains, les émeutiers juchés sur les pupitres des journalistes, les couloirs encombrés ; partout des têtes, des épaules, des faces hurlantes, des bras tendus, des poings fermés ; personne ne parlant, tout le monde criant, les représentants immobiles ; cela dura trois heures.

Le bureau du président, l'estrade des secrétaires, la tribune, avaient disparu et n'étaient plus qu'un monceau d'hommes. Des hommes étaient assis sur le dossier du président, à cheval sur les griffons de cuivre de son fauteuil, debout sur la table des secrétaires, debout sur les consoles des sténographes, debout sur les rampes du double escalier, debout sur le velours de la tribune ; la plupart pieds nus ; en revanche les têtes couvertes.

L'un d'eux prit et mit dans sa poche une des deux petites horloges qui sont des deux côtés de la tribune pour l'usage des rédacteurs du *Moniteur*.

Brouhaha effrayant. La poussière comme de la fumée, le vacarme comme le tonnerre ; il fallait une demi-heure pour faire entendre une demi-phrase.

Blanqui pâle et froid, au milieu de tout cela.

Aussi ce qu'on voulait dire on l'écrivait, et on hissait

à chaque instant, au-dessus des têtes, des écriteaux au bout d'une pique.

Les émeutiers des tribunes frappaient de la hampe de leurs drapeaux sur les chapeaux des femmes ; la curiosité luttant avec l'effroi, les femmes tinrent bon pendant trois quarts d'heure, mais elles finirent par s'enfuir et elles disparurent toutes. Une seule resta quelque temps, jolie, parée, avec un chapeau rose, épouvantée et prête à se jeter dans la salle pour échapper à la foule qui l'étouffait.

Un représentant, M. Duchaffaut, fut pris à la gorge et menacé d'un poignard. Plusieurs d'entre eux furent maltraités.

Un chef des émeutiers, qui n'était pas du peuple, homme à face sinistre, avec des yeux injectés de sang et un nez qui ressemblait à un bec d'oiseau de proie, criait : Demain nous dresserons dans Paris autant de guillotines que nous y avons dressé d'arbres de la liberté.

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin.

Je suis allé aujourd'hui pour la première fois à l'assemblée nationale.

La salle est d'une laideur rare. Des poutres au lieu de colonnes, des cloisons au lieu de murailles, de la détrempe au lieu de marbre, quelque chose comme la salle de spectacle de Carpentras élevée à des proportions gigantesques.

La tribune, qui porte la date des journées de février, ressemble à l'estrade des musiciens du café des aveugles. Les représentants sont assis sur une planche couverte d'une serge verte, et écrivent sur une planche nue. Au milieu de tout cela, l'ancien bureau d'acajou de la chambre des pairs avec ses quatre cariatides en cuivre doré et ses balances inscrites dans des couronnes.

Je retrouve là plusieurs huissiers de la chambre des pairs. L'un d'eux me regarde longtemps d'un air mélancolique.

Les trois premiers représentants qui m'ont fait accueil et auxquels j'ai serré la main sont MM. Boulay de la Meurthe, Edgar Quinet et Altaroche.

Je suis allé m'asseoir à la place de Dupont de l'Eure, qui est malade en ce moment.

Juillet.

Lamennais, figure de fouine, avec l'œil de l'aigle, cravate de couleur en coton mal nouée, redingote brune

cirée, vaste pantalon de nankin trop court, bas bleus, gros souliers. La décoration de représentant à la boutonnière. Voix si faible qu'on vient se grouper au pied de la tribune pour l'entendre et qu'on l'entend à peine.

Après les journées de juin, Blaise, le neveu de Lamennais, s'en va voir son oncle pour lui dire : Je me porte bien. Blaise était un officier de la garde nationale. Du plus loin que Lamennais l'aperçoit, il lui crie, sans même donner à Blaise le temps d'ouvrir la bouche : — Va-t'en ! tu me fais horreur, toi qui viens de tirer sur des pauvres !

Le mot est beau.

Lamennais touche à la troisième place du troisième banc de la montagne, seconde travée à gauche du président, à côté de Jean Reynaud. Il a son chapeau devant lui et, comme il est petit, son chapeau le cache. Il passe son temps à se rogner les ongles avec un canif.

Il a longtemps demeuré quartier Beaujon, tout à côté de Théophile Gautier. Delaage allait de l'un chez l'autre ; Gautier lui disait en parlant de Lamennais : Va-t'en voir ton vieux dans ses nuages.

---

31 juillet.

Proudhon est le fils d'un tonnelier de Besançon. Il est né en 1805. Dans les derniers temps, il demeurait rue Dauphine et y faisait son journal, *le Représentant du Peuple*. Ceux qui avaient affaire au rédacteur montaient là à une espèce de châssis et y trouvaient Proudhon rédigeant, en blouse et en sabots.

L'assemblée a entendu aujourd'hui les développements de la proposition Proudhon, présentés par l'auteur.

On voit paraître à la tribune un homme d'environ quarante-cinq ans, blond, avec peu de cheveux et beau-

coup de favoris. Il était vêtu d'un gilet noir et d'une redingote noire. Il ne parla pas, il lut. Il tenait ses deux mains crispées sur le velours rouge de la tribune, son manuscrit entre elles. Il avait un son de voix vulgaire, une prononciation commune et enrouée et des besicles.

Le début fut écouté avec anxiété, puis l'assemblée éclata en rires et en murmures, enfin chacun se mit à causer. La salle se vida et l'orateur termina au milieu de l'inattention le discours commencé au milieu d'une sorte de terreur.

Proudhon n'était ni sans talent ni sans puissance. Cependant il plia visiblement sous l'insuccès et n'eut rien de l'effronterie sublime des grands novateurs.

Lamennais a écouté la fin du discours de Proudhon, son mouchoir rouge sur les yeux, comme s'il pleurait.

SÉANCE DU 3 AOÛT

Lecture du rapport de la commission d'enquête sur les journées de mai.

Caussidière, d'abord absent, arrive à deux heures et demie et se place à son banc, au haut de la montagne. Gilet blanc. Redingote noire.

Louis Blanc est assis au sommet de la montagne à côté de Ferdinand Gambon et passe sa main dans ses cheveux.

Pierre Leroux est au troisième banc, au-dessous de Louis Blanc, à côté de Lamennais. Pierre Leroux et Lamennais ont des lorgnons. Leroux promène le sien sur les tribunes publiques, Lamennais baisse la tête et semble lire. De temps en temps, il épluche ses ongles et plonge son pouce dans sa tabatière.

Cavaignac arrive après le commencement et s'assied, les bras croisés, près de M. Marie, au banc des ministres. Lamartine est à sa place ordinaire, à l'extrémité du banc inférieur de la seconde travée de gauche, séparé de

Garnier-Pagès par Pagnerre. Lamartine croise les bras comme Cavaignac ; il est pâle et calme, ce qui contraste avec Ledru-Rollin, qui est au-dessus de lui, rouge et agité.

Ledru-Rollin est un gros homme à belles dents, l'idéal d'Anne d'Autriche. Il a de grosses mains blanches dont il caresse son collier de barbe.

Proudhon est assis à côté de Lagrange, à la dernière travée triangulaire de gauche, au fond de la salle. Les femmes de la tribune diplomatique, au-dessus de sa tête, le regardent avec une sorte d'horreur et disent tout haut : C'est un monstre ! Proudhon a les jambes croisées, pantalon gris et redingote brune, et est à demi couché sur son banc, de façon que sa tête n'atteint pas le haut du dossier.

Lagrange, à côté de lui, se tient droit dans son habit noir boutonné. On remarque sa figure anguleuse, honnête et égarée. Il a un col rabattu et des manches blanches.

Caussidière s'est souvent agité pendant la lecture du rapport. Louis Blanc a demandé la parole d'un ton indigné. Caussidière a crié : C'est ignoble ! Au mot *stupides bourgeois* que le rapport lui attribue, il a dit : Calomnie !

Pendant la seconde partie du rapport, Ledru-Rollin a pris une plume et a écrit des notes. La lecture de la première partie a duré une heure.

Le rapporteur Bauchart, avocat à Saint-Quentin, a une voix et un geste de procureur général.

Pendant la lecture du rapport, il m'a été impossible de ne pas croire entendre Franck-Carré à la cour des pairs.

Odilon Barrot monte par l'escalier de la montagne et sort de la salle. Les tribunes remarquent son habit vert russe et sa couronne de cheveux blancs qui ressemble à la coiffure des évêques.

---

25 août.

SÉANCE DE NUIT

Louis Blanc et Caussidière ont-ils participé aux événements du 15 mai et du 24 juin ? Telle est la grave question que l'assemblée, constituée en tribunal, va juger dans cette séance de nuit.

Les tribunes regorgent de foule. Tous les représentants sont à leur banc. Les huit lampes et les sept lustres de l'assemblée sont allumés.

On parle d'une émeute qui s'avance, dit-on, sur les boulevards. Ces jours-ci il y a eu des rassemblements dans le jardin du Palais-Royal. — Que n'a-t-on fait fermer les grilles ! s'écrie M. de Champvans.

On dit que les troupes sont sur les dents.

L'assemblée a un aspect sombre. Huit heures sonnent avec le bruit lugubre d'un tocsin. La salle est à peine éclairée. On distingue sous le premier lustre la tête vénérable et accablée d'Arago, et, près de lui, le profil doux, calme et sévère de Lamartine.

Comme je traversais le parquet, Lamartine m'a appelé. Il était assis, causant avec Vivien debout. Il m'a dit : — Que me conseillez-vous ? Faut-il que je parle ou que je me taise ?

Je lui ai dit : — Ne parlez pas. Gardez le silence. Vous êtes peu en cause. Tout cela s'agite en bas. Restez en haut.

Il a repris : — C'est bien mon avis.

— C'est aussi le mien, a dit Vivien.

— Ainsi, a reparti Lamartine, je ne dirai rien.

Il a repris, après un silence : — A moins que la discussion ne vienne à moi et ne m'égratigne.

J'ai répondu : — Pas même dans ce cas-là, croyez-moi. Ayons des cris de douleur pour les plaies de la France et non pour nos égratignures.

— Merci, a dit Lamartine. Vous avez raison.

Et je suis retourné à mon banc.

Cavaignac est à sa place, le premier sur le banc des ministres de gauche, séparé de Goudchaux et de Marie par son chapeau posé sur le banc des ministres.

Caussidière et Ledru-Rollin ne sont pas encore arrivés.

Louis Blanc prend la parole.

Pendant une interruption causée parce que Louis Blanc s'est mis en parallèle avec Lamartine, Caussidière arrive, monte au bureau du président et cause avec Marrast. Puis il va à sa place.

On aperçoit un homme en manches de chemise, un curieux, qui s'est juché sur le plafond même de l'assemblée, près du trou d'un lustre, et qui écoute et regarde de là.

L'abbé Fayet, évêque d'Orléans, et le général Lamoricière, ministre de la guerre, viennent s'asseoir au banc des ministres, à côté de MM. Goudchaux et Marie.

Vers la fin du discours de Louis Blanc, le colonel de Ludre, qui est venu s'asseoir à côté de moi, et mon autre voisin, M. Archambaut, s'endorment profondément au milieu de l'agitation de l'assemblée.

A dix heures, le préfet de police Ducoux est arrivé et est venu s'asseoir à côté de Cavaignac.

Louis Blanc a parlé une heure quarante minutes. Il a terminé éloquemment et par une protestation qui venait du cœur.

Il était près de minuit quand Caussidière a paru à la tribune, avec une énorme liasse de papiers qu'il a annoncé l'intention de lire. Rumeur d'effroi dans l'assemblée. En réalité, le manuscrit avait beaucoup de feuilles, mais l'écriture était si grosse que chaque feuille tenait peu de mots ; ceci parce que Caussidière lit avec

quelque difficulté et qu'il lui faut de grosses lettres comme à un enfant.

Caussidière avait une redingote noire à un seul rang de boutons, boutonnée jusqu'à la cravate. Il y avait un singulier contraste entre sa figure de tartare, ses larges épaules, sa stature colossale, et son accent timide et son attitude embarrassée. Il y a du géant et de l'enfant dans cet homme. — Cependant, je le crois fort mêlé aux choses de mai. Quant à juin, nulle preuve.

Il a donné, entre autres pièces, lecture d'une lettre de Ledru-Rollin, à lui adressée le 23 avril ; lui préfet, Ledru-Rollin ministre. Cette lettre lui donnait avis d'un complot pour l'égorger et se terminait par ceci : « Bonne nuit comme à l'ordinaire, en ne dormant pas. »

Dans un autre moment, Caussidière, refusant de s'expliquer, s'est écrié : — La tribune nationale n'a pas été fondée pour bavarder sur des bavardages !

A une heure du matin, au milieu d'un profond silence qui s'est fait tout à coup au milieu du tumulte, le président Marrast a lu une demande en autorisation de poursuites du procureur général Corne contre Louis Blanc et Caussidière.

Ceci a amené à la tribune Louis Blanc, qui a vivement protesté. Sa protestation était énergique, mais sa voix était altérée.

A de certains moments les cris éclataient de toutes parts et les spectateurs se dressaient debout dans les tribunes.

Les lustres se sont éteints plusieurs fois, et l'on a été obligé de les rallumer dans le cours de la séance.

A deux heures et demie du matin, Lamartine s'en est allé, baissant la tête et les deux mains dans ses goussets. Il a traversé la salle d'un air abattu. Il est revenu une heure après.

Au moment où on allait voter, Caussidière, qui ne se méprenait pas sur la disposition de l'assemblée, s'est

approché du banc des ministres et a dit au général Cavaignac : — C'est donc dit ?

Cavaignac a répondu : — C'est mon devoir.

— Général, a repris Caussidière, est-ce que vous allez me faire arrêter comme cela ici ? J'ai là ma mère et mes sœurs, que diable !

— Que voulez-vous que j'y fasse ? a répondu Cavaignac.

— Donnez-moi quarante-huit heures. J'ai des affaires. Il me faut le temps de me retourner.

— Je veux bien, a répondu Cavaignac ; seulement, entendez-vous avec Marie.

(Le ministre de la justice a consenti aux quarante-huit heures et Caussidière en a profité pour s'évader.)

Quand le jour a paru, l'assemblée délibérait encore. Les lustres pâlissaient. On voyait à travers les fenêtres le ciel gris et morne du crépuscule. Les rideaux blancs des croisées s'agitaient au vent du matin. Il faisait très froid dans la salle.

Je distinguais de ma place des silhouettes d'hommes juchés sur la corniche extérieure des croisées, qui se découpaient sur la clarté du ciel.

On votait par billets bleus et par billets blancs. Les billets blancs étaient pour l'accusation, les billets bleus contre. Chaque billet, selon l'usage de l'assemblée, portait le nom du député votant.

Au dernier tour, j'ai fait mettre des billets bleus à presque tous mes voisins, même à M. Isambert, qui était fort animé contre les représentants inculpés.

L'urgence a été votée par 493 voix contre 292. La majorité nécessaire était 393. — 93 deux fois.

L'assemblée a ensuite accordé l'autorisation de poursuites.

A six heures et demie du matin tout était terminé, les femmes des tribunes descendaient en foule par l'unique escalier, la plupart cherchant des maris représentants. Les journalistes s'appelaient dans les couloirs,

les huissiers causaient affaires. On disait avoir vu des gendarmes dans la salle des pas perdus.

Les yeux étaient mornes, les visages étaient pâles, et le plus beau soleil du monde emplissait la place de la Concorde.

---

21 septembre.

Deux évêques ont parlé aujourd'hui, l'abbé Parisis, évêque de Langres, et l'abbé Fayet, évêque d'Orléans. — Il s'agissait de la liberté d'enseignement.

L'abbé Parisis, homme au visage coloré, aux cheveux gris, aux gros yeux bleuâtres et ronds à fleur de tête, porte ses cinquante-cinq ans d'un air où il entre plus de gravité ecclésiastique et d'humilité officielle que de gravité et d'humilité simple. Il a dit, de mémoire, avec un peu de pompe, quelques phrases qui ont été accueillies par des *très bien !* A la tribune, l'effet de la soutane est divers : avec l'abbé Parisis, elle porte respect ; avec l'abbé Fayet, elle fait rire.

L'abbé Fayet est un bonhomme, vraie bête à bon Dieu, qui ressemble plus à un hanneton qu'à un évêque. A l'assemblée, il va de banc en banc, s'asseoit sur les chaises des huissiers, rit avec les bleus, avec les blancs, avec les rouges, rit avec tout le monde et se fait rire au nez par tout le monde. Il a une calotte de velours noir, des cheveux blancs qui sont vénérables malgré lui, un accent gascon, et il monte à la tribune en se mouchant dans un vaste mouchoir de couleur qui a toute la mine d'un mouchoir d'invalide. On rit. Il dit en gasconnant que le grand danger de l'époque c'est l'école romantique. On rit. Il propose un amendement. On rit. — Est-il appuyé ? — Non ! non ! — Il descend de la tribune et se mouche. On rit.

Voilà nos deux évêques.

Octobre.

M. Armand Marrast, qui est, du reste, un homme d'esprit, et que je crois un galant homme, avant de faire *la Tribune*, puis *le National*, avait été maître d'étude à un collège, je ne sais plus lequel ; Louis-le-Grand, je crois. Le jour où il a été fait président de l'assemblée, on s'est dit : Ce pauvre Marrast ! lui président de l'assemblée nationale ! Avec sa petite voix pointue et sa mine chétive ! lui, cet ancien pion ! Comme ça va le couler ! — Point du tout. M. Marrast a été un président remarquable.

Pourquoi ? Précisément parce qu'il avait été maître d'étude. Il s'est trouvé que ces habitudes de pion composaient précisément le talent de président d'une assemblée. — Silence, messieurs ! — Monsieur un tel, à votre place ! — Pan ! pan ! pan ! (Le couteau de bois sur la table.) — Monsieur de La Rochejaquelein, je n'entends que vous ! — Messieurs les ministres, vous causez si haut qu'on ne s'entend pas ! — Etc., etc.

Ceci, c'est tout simple. Menez les écoliers, menez les hommes, c'est la même chose. C'est qu'il y a déjà de l'homme dans l'écolier et qu'il y a toujours de l'écolier dans l'homme.

1849

D'APRÈS NATURE

Nuit du 3 au 4 février.

... ELLE avait un collier de perles fines et un châle qui était un cachemire rouge d'une beauté étrange. Les palmes, au lieu d'être en couleur, étaient brodées en or et en argent, et traînaient sur ses talons ; de sorte qu'elle avait le charmant à son cou et l'éblouissant à ses pieds. Symbole complet de cette femme qui volontiers introduisait un poëte dans son alcôve et laissait un prince dans son antichambre.

Elle entra, jeta son châle sur un canapé et vint s'asseoir à la table qui était toute servie près du feu ; — un poulet, une salade, et quelques bouteilles de vin de Champagne et de vin du Rhin.

Elle fit asseoir son peintre à sa gauche, et, me montrant une chaise à sa droite : — Mettez-vous là, me dit-elle, près de moi, et ne me faites pas le pied ; il ne faut pas trahir le bêta. Si vous saviez, c'est moi qui suis bête, je l'aime. Vous le voyez, il est très laid.

En parlant ainsi, elle regardait Serio avec des yeux enivrés.

— C'est vrai, reprit-elle, qu'il a du talent, un grand talent même, mais imaginez-vous qu'il m'a prise d'une drôle de façon. Depuis quelque temps, je le voyais dans

les coulisses rôder, et je disais : Qu'est-ce que c'est donc que ce monsieur qui est si laid ? Je dis cela au prince Caprasti qui l'amena un soir souper. Quand je le vis de près, je dis : c'est un singe. Lui me regardait je ne sais pas comment. A la fin du souper, je lui pressai la main en lui présentant une assiette. En prenant congé, il me demanda tout bas : — Quel jour voulez-vous que je revienne ? — Je lui répondis : — Quel jour ? Ne venez pas le jour, vous êtes trop laid, venez la nuit. — Il vint un soir. Je fis éteindre toutes les bougies. Il revint le lendemain, et puis encore le lendemain, comme cela pendant trois nuits. Je ne savais ce que j'avais. Le quatrième jour, je dis à ma maîtresse de piano : — Je ne sais pas ce que j'ai. Il y a un homme que je ne connais pas, — je ne savais seulement pas son nom, — qui vient tous les soirs. Il me prend la tête sur sa poitrine et puis il me parle doucement, si doucement. Il est très pauvre, il n'a pas le sou, il a deux sœurs qui n'ont rien, il est malade, il a des palpitations. J'ai une peur de chien d'être amoureuse folle de lui. — Ma maîtresse me dit : Bah ! Le cinquième jour, il me sembla que cela s'en allait. Je dis à la maîtresse de piano : Mais c'est qu'il commence à m'ennuyer beaucoup, ce monsieur ! — Je ne savais plus du tout où j'en étais. Monsieur, cela dure depuis trente-deux jours. Et figurez-vous que lui, il ne dort pas. Le matin, je le chasse à grands coups de pied.

— C'est vrai, interrompit Serio mélancoliquement, elle rue.

Elle se pencha vers lui et lui dit avec idolâtrie : — Tu es vraiment trop laid, vois-tu, pour avoir une jolie femme comme moi. — Au fait, monsieur, poursuivit-elle en se tournant de mon côté, vous ne pouvez pas me juger ; ma figure est une figure chiffonnée, voilà tout ; mais j'ai vraiment de bien jolies choses. Dis donc, Serio, veux-tu que je lui montre ma gorge ?

— Faites, dit le peintre.

Je regardai Serio. Il était pâle. Elle, de son côté, écartait lentement, d'un mouvement plein de coquet-

terie et d'hésitation, sa robe entr'ouverte, et en même temps interrogeait Serio avec des yeux qui l'adoraient et un sourire qui se moquait de lui :

— Qu'est-ce que cela te fait que je lui montre ma gorge ? dis, Serio. Il faut bien qu'il voie. Aussi bien, je serai à lui quelqu'un de ces jours. Je vais lui montrer. Veux-tu ?

— Faites, répondit Serio.

Sa voix était gutturale. Il était vert. Il souffrait horriblement. — Elle éclata de rire.

— Tiens ! dit-elle, quand il verrait ma gorge, Serio ! Tout le monde l'a vue.

Et en même temps elle saisissait résolument sa robe des deux mains, et comme elle n'avait pas de corset, sa chemise fendue par devant laissa voir une de ces admirables gorges que les poëtes chantent. Danaé devait avoir cette posture et cette chemise ouverte le jour où Jupiter se métamorphosa en Rothschild pour entrer chez elle.

Eh bien, en ce moment-là, je ne regardai pas Zubiri. Je regardai Serio.

Il tremblait de rage et de douleur. Tout à coup il se mit à ricaner comme un misérable qui a une agonie dans le cœur.

— Mais regardez donc, me dit-il, la gorge d'une vierge et le sourire d'une fille !

J'ai oublié de dire que pendant que tout cela se passait, je ne sais lequel de nous avait découpé le poulet, et nous soupions.

Zubiri laissa sa robe se refermer et s'écria : — Ah ! tu sais bien que je t'aime. Ne te fâche pas. Parce que tu n'as eu jusqu'ici que des vieilles femmes ! tu n'es pas accoutumé à nous autres, pardi ! c'est tout simple. Tes vieilles, elles n'avaient rien à montrer. C'est vrai, mon pauvre garçon, tu n'as encore eu que des vieilles femmes. Tu es si laid ! Eh bien, qu'est-ce que tu veux qu'elles montrent, ta princesse de Belle-Joyeuse, ce spectre ! ta comtesse d'Agorta, cette sorcière ! et ton grand diable de bas-bleu de quarante-cinq ans, qui a des cheveux

blondasses ? Voulez-vous bien vous cacher ! — A propos, monsieur, vous n'avez pas vu ma jambe ?

Et avant que Serio eût pu faire un geste, elle avait posé son talon sur la table, et sa robe relevée laissait voir jusqu'à la jarretière la plus jolie jambe du monde, chaussée d'un bas de soie transparent.

Je me tournai vers Serio. Il ne parlait plus, il ne bougeait plus, sa tête s'était renversée sur sa chaise et il s'était évanoui.

Zubiri se leva ou plutôt se dressa debout. Son regard, qui la minute d'auparavant exprimait toutes les coquetteries, exprimait maintenant toutes les angoisses.

— Qu'a-t-il ? cria-t-elle. Eh bien, es-tu bête !

Elle se jeta sur lui, l'appela, lui frappa dans les mains, lui jeta de l'eau au visage ; en un clin d'œil, fioles, flacons, cassolettes, élixirs, vinaigres, couvrirent la table, mêlés aux verres à moitié vides et au poulet à demi mangé. Serio rouvrit lentement les yeux.

Zubiri s'affaissa sur elle-même et s'assit sur les pieds de Serio. En même temps elle prenait les mains du peintre dans ses petites mains blanches et qu'on eût dit moulées par Coustou ; tout en fixant sur les paupières de Serio qui se rouvraient des yeux éperdus, elle murmurait : — Cette canaille ! se trouver mal parce que je montre ma jambe ! Ah bien ! s'il me connaissait seulement depuis six mois, il en aurait eu des évanouissements ! Mais enfin tu n'es pas un crétin cependant, Serio, tu sais bien que Zurbara a fait mon portrait toute nue ?

— Oui, interrompit languissamment Serio. Et il a fait une grosse femme lourde, une flamande, c'est bien mauvais.

— C'est un animal, reprit Zubiri, et comme je n'avais pas d'argent pour payer le portrait, il l'offre en ce moment à je ne sais plus qui pour une pendule ! Eh bien, tu vois bien, il ne faut pas te fâcher. Qu'est-ce que c'est qu'une jambe ? D'ailleurs, il est certain que ton ami sera mon amant après toi, vois-tu. Oh ! en ce moment-ci, monsieur, je ne pourrais pas. Vous seriez Louis XIV que je ne

pourrais pas. On me donnerait cinquante mille francs que je ne pourrais pas tromper Serio. Tenez, j'ai le prince Cafrarti qui reviendra un de ces jours. Et puis, un autre encore. Vous savez, on a toujours un fond de commerce. Et puis il y a des gens qui ont envie de moi. Il y a toujours des curieux qui ont de l'argent et qui disent : Tiens, je voudrais passer une nuit avec cette créature, avec cette fille ; avec ces yeux, avec ces épaules ; avec cette effronterie, avec ce cynisme. Ça doit être drôle à voir de près, cette Zubiri-là. — Eh bien, personne ! je ne veux de personne ! Je suis accoutumée à Cafrarti. Monsieur, quand Cafrarti reviendra, je ne pourrai pas le supporter plus de dix minutes. S'il reste un quart d'heure, je le tue. Voilà où j'en suis. J'adore celui-ci. Est-il canaille de s'être trouvé mal et de m'avoir fait peur comme cela ! J'aurais dû réveiller Cœlina. — Ma femme de chambre s'appelle Cœlina. — Une femme du monde l'aurait réveillée, mais nous autres filles, nous les laissons dormir, ces filles. Nous sommes bonnes, n'ayant rien autre chose. Ah ! voilà qu'il se remet tout à fait. O mon vieux pauvre ! si tu savais comme je t'aime ! Monsieur, il me réveille toutes les nuits à quatre heures du matin, et il me parle de sa famille, de sa pauvreté, et de son grand tableau qu'il a fait pour le Conseil d'état. Je ne sais pas ce que j'ai, cela me fait frissonner, cela me fait pleurer. Après cela, il se fiche peut-être de moi avec ses jérémiades ; c'est peut-être une balançoire qu'il avait aussi avec ses vieilles femmes. Tous ces hommes sont si gredins ! Je suis bien bête de me laisser prendre à tout cela, n'est-ce pas ? c'est égal, cela me prend. Je pense à lui dans le jour, c'est bizarre ! Il y a des moments où je suis toute triste. Savez-vous ? j'ai envie de mourir. Au fait, je vais avoir vingt-quatre ans, je vais être vieille aussi, moi. A quoi bon se rider, se faner, et se défaire peu à peu ? Il vaut bien mieux s'en aller tout d'un coup. Cela fait dire au moins à quelques flâneurs qui fument leur cigare devant Tortoni : — Tiens, vous savez, cette jolie fille ? elle est morte. — Tandis que plus tard on dit : Quand donc

mourra-t-elle, cette affreuse sorcière ? qu'est-ce qu'elle a donc à vivre comme cela ? c'est ennuyeux ! — Voilà les élégies que je me fais. — Oh ! mais c'est que je suis amoureuse pour de bon. Amoureuse de ce sapajou de Serio. Oui, monsieur, de ce sapajou de Serio ! Enfin, figurez-vous que je l'appelle ma mère !

Ici elle leva les yeux vers Serio. Lui, levait les yeux au ciel. Elle lui demanda doucement : — Qu'est-ce que tu fais ?

Il répondit : — Je t'écoute.

— Eh bien, qu'est-ce que tu entends ?

— J'entends un hymne, dit Serio.

LE CHANCELIER PASQUIER

9 février.

HIER jeudi, comme je sortais de l'Académie, où l'on avait discuté le mot *accompagner*, je me suis entendu appeler dans la cour : — Monsieur Hugo ! Monsieur Hugo !

Je me suis retourné. C'était M. Pasquier.

— Vous allez à l'Assemblée ?

— Oui.

— Voulez-vous que je vous mène ?

— Volontiers, monsieur le chancelier.

Je suis monté dans sa voiture qui était un escargot garni de velours épinglé gris ; il a fait ranger un gros chien qu'il avait sous ses pieds, et nous avons causé.

— Comment vont vos yeux, monsieur le chancelier ?

— Mal, très mal.

— C'est une cataracte?

— Qui s'épaissit. Que voulez-vous ? Je suis comme les gouvernements. Je deviens aveugle.

Je lui dis en riant : — C'est peut-être à force d'avoir gouverné.

Il a fort bien pris la chose et m'a répondu avec un sourire : — Ce n'est pas moi seulement qui m'en vais, voyez-vous, c'est tout. Vous êtes tous plus malades que moi. J'ai quatrevingt-deux ans, mais vous avez cent ans. Cette république, née en février dernier, est plus décrépite que moi qui ne suis plus qu'un vieux bonhomme et sera morte avant moi qui vais mourir. Que de choses j'ai vues tomber ! Je verrai encore tomber celle-là.

Comme il était en train, je l'ai laissé aller. Je l'écoutais en rêvant. Il me semblait entendre le passé juger le présent. Il a poursuivi : — Qui eût dit cela du suffrage universel ? C'est le fléau qui a été le salut. Notre unique crainte il y a un an, notre unique espérance aujourd'hui. Dieu a ses voies. Je n'ai jamais été dévot, j'ai été un peu mordu par Voltaire ; mais devant les choses qui arrivent, je me mettrais à dire mon *Credo* comme une vieille femme.

— Et un peu aussi votre *Confiteor*, lui dis-je.

— Oh ! oui. Vous avez raison ; *nostra culpa, nostra maxima culpa !* Quelle année que 1847 ! Comme 1847 a amené 1848 ! Rien que dans notre chambre des pairs, Teste et Cubières condamnés pour corruption ! Le mot *escroquerie* s'attachant aux épaulettes de général et le mot *vol* à la robe de président ! Et puis, le comte Bresson qui se coupe la gorge ! Le prince d'Eckmühl qui donne un coup de couteau à sa maîtresse, une vieille catin qui ne valait même pas un coup de pied ! Le comte Mortier qui veut tuer ses enfants ! Le duc de Praslin qui tue sa femme ! N'y a-t-il pas une fatalité dans tout cela ? Le haut de la société a épouvanté le bas. Tenez, le peuple, nous ne lui ôterons jamais de l'idée que nous avons empoisonné le duc de Praslin. Ainsi l'accusé assassin et les juges empoisonneurs, voilà l'idée qu'il s'est faite de toute l'affaire. D'autres croient que nous avons fait sauver ce misérable duc et que nous avons mis un cadavre quelconque à la place ! Il y a des gens qui disent : Praslin est à Londres ; il y mange cent mille livres de rente avec Mlle de Luzy. C'est, avec tout cela, des propos, des commérages, des choses terribles, qu'on a sapé le vieux monde vermoulu. Maintenant, c'est par terre. On n'y a pas gagné grand'chose. Toutes les sottises ont été lâchées à la fois. C'est égal, je crois que 1847 m'a laissé une impression encore plus triste que 1848. Tous ces affreux procès ! Ce procès Teste ! Je n'y voyais déjà plus clair, j'étais obligé de me faire lire les pièces, d'avoir toujours derrière moi M. de la Chauvinière pour me tenir lieu de

mes yeux que je n'avais plus. Se faire lire, vous ne vous figurez pas comme cela est gênant ! Rien ne se grave dans l'esprit. Je ne sais pas comment j'ai fait pour présider cette affaire. Et les six dernières heures du duc de Praslin ! quel spectacle ! Ah ! vous, poëte tragique, qui cherchez de l'horreur et de la pitié, il y en avait là ! Ce malheureux auquel tout échappait en même temps, qui se tordait dans une double agonie, qui avait le poison dans le ventre et le remords dans l'esprit ! C'était horrible. Il repoussait tout et se rattachait à tout. Par moments, il se mordait les mains avec angoisse, il nous regardait, il appuyait sur nous son œil fixe, il semblait à la fois demander à vivre et demander à mourir. Je n'ai jamais vu désespoir plus frénétique. Le poison qu'il avait pris était de ceux qui doublent les forces de la dernière heure et qui surexcitent la vie en la dévorant. Comme il allait expirer, je lui dis : Par pitié pour vous-même, avouez ! êtes-vous coupable ? Il me regarda avec terreur et répondit faiblement : Non. Ce fut un moment effrayant. Il avait en même temps le mensonge sur les lèvres et la vérité dans les yeux. Oh ! je vous aurais voulu là, monsieur Hugo ! Enfin tout cela est fini. — L'autre jour j'ai eu l'idée d'aller revoir le Luxembourg.

Il s'arrêta. Je lui dis : — Eh bien ?

— Eh bien, ils ont tout gâté, tout refait, c'est-à-dire tout défait. Je ne suis pas entré dans le palais, mais j'ai vu le jardin. Tout est bouleversé. Ils ont fait des allées anglaises dans la pépinière ! Des allées anglaises dans une pépinière ! Comprend-on cela ? C'est bête.

— Oui, lui dis-je. C'est le propre du temps que nous traversons, on mêle les petites bêtises aux grandes folies.

Nous en étions là quand la voiture s'arrêta devant le perron de l'Assemblée.

Je descendis.

Nous n'eûmes que le temps d'échanger nos adresses.

— Où demeurez-vous, à présent, monsieur Hugo ?

— Rue de la Tour-d'Auvergne, 37. Et vous, monsieur le chancelier ?

— Rue Royale, numéro 20.

— A propos, reprit-il en fermant la portière, cela s'appelle-t-il encore rue Royale.

---

9 avril.

Mlle George est venue me voir l'autre jour et m'a dit :

— Je viens à vous, j'en suis aux dernières extrémités. Ce que vous avez dit sur Antonin Meyne m'a serré le cœur. Je vous assure qu'un de ces quatre matins il m'arrivera malheur. J'ai été voir Boulay de la Meurthe, il venait déjeuner chez moi quand j'avais Harel. Il se fait celer. Il ne m'a pas reçue. C'est un avare. Il est fort riche, figurez-vous. Eh bien, il se ferait fesser pour un écu, et après cela il le couperait en quatre. J'ai été voir Jérôme. Il m'a reçue, celui-là. Il m'a dit : « Qu'est-ce que tu veux, Georgina ? » Je lui ai dit : « Je ne veux rien. Je crois que je suis encore plus riche que vous, quoique je n'aie pas le sou. Mais marchez donc devant moi, tenez-vous debout ; il me semble que je vois un peu l'empereur ; c'est tout ce que je voulais. » Il s'est mis à rire et m'a répondu : « Tu as raison, je suis plus gueux que toi. Tu n'as pas le sou, mais tu peux manger des pommes de terre. Moi je n'ai pas le sou, et il faut que je fasse manger aux gens des truffes. Imagine-toi qu'on m'envoie des bougies par douze livres et qu'on m'en fait rendre compte. Est-ce que je sais, moi ? On m'a dit : Réclamez. J'ai dit : J'ai été habitué à commander et non à demander. » — Monsieur Hugo, voilà où en est Jérôme. Quant au président, c'est un niais, je le déteste. D'abord il est fort laid. Il monte bien à cheval et il est bon cocher, voilà tout. J'y suis allée. Il m'a fait répondre qu'il ne pouvait pas me recevoir. Quand il n'était que le pauvre diable de prince Louis, il me recevait place Vendôme des deux heures de suite, et il me faisait regarder la colonne, ce bêta-là ! Il a une maîtresse anglaise, une blonde, très jolie, qui lui fait toutes sortes de queues. Je ne sais pas

s'il le sait, mais tout le monde le sait. Il va aux Champs-Élysées dans une petite voiture russe qu'il mène lui-même. Il se fera flanquer par terre quelque jour, par ses chevaux ou par le peuple. J'ai dit à Jérôme : Je le déteste, votre soi-disant neveu ! Jérôme m'a mis la main sur la bouche en disant : Tais-toi, folle ! Je lui ai dit : Il joue à la bourse ; Achille Fould va le voir tous les jours à midi et en reçoit les nouvelles avant tout le monde, puis il va faire la hausse ou la baisse. Cela est sûr pour les dernières affaires du Piémont. Je le sais. — Jérôme m'a dit : Ne dis pas des choses comme cela ! C'est avec des propos comme ceux-là qu'on a perdu Louis-Philippe ! — Monsieur Hugo, qu'est-ce que cela me fait, à moi, Louis-Philippe ? Il n'a jamais rien fait pour Harel. Voilà la vérité. Je suis dans la misère. J'ai pris mon courage et je suis allée chez Rachel, chez Mlle Rachel, pour lui demander de jouer *Rodogune* avec moi à mon bénéfice. Elle ne m'a pas reçue et m'a fait dire de lui écrire. Oh ! par exemple, non ! Je n'en suis pas encore là. Je suis reine de théâtre comme elle, j'ai été une belle catin comme elle, et elle sera un jour une vieille pauvresse comme moi. Eh bien, je ne lui écrirai pas. Je ne lui demande pas l'aumône. Je ne ferai pas antichambre chez cette drôlesse ! Mais elle ne se souvient donc pas qu'elle a été mendiante ! Elle ne songe donc pas qu'elle le redeviendra ! Mendiante dans les cafés, monsieur Hugo ; elle chantait et on lui jetait deux sous ! C'est bon. Dans ce moment-ci, elle joue chez Véron le lansquenet à un louis et elle gagne ou perd dix mille francs dans la nuit ; mais dans trente ans elle n'aura pas six liards et elle ira dans la crotte avec des souliers éculés ! Dans trente ans, elle ne s'appellera peut-être pas Rachel aussi bien que je m'appelle George ! Elle trouvera une gamine qui aura du talent à son tour et qui sera jeune et qui lui marchera sur la tête, et elle se couchera à plat ventre, voyez-vous ! Elle sera plate, et la preuve, c'est qu'elle est insolente. Non, je n'irai pas ! Non, je ne lui écrirai pas. Je n'ai pas de quoi manger, c'est vrai. Toto ne gagne

rien ; il a une place chez le président qui ne paie pas ; j'ai une sœur — vous savez, Bebelle ? — à ma charge. Hostein n'a pas voulu l'engager à l'Historique, au Théâtre-Historique, pour quinze cents francs. Je suis allée chez Boulay, chez le président, chez Rachel, je ne trouve personne, excepté vous. Je dois dix francs à mon portier. J'ai été obligée de laisser vendre au mont-de-piété des boutons de diamant que je tenais de l'empereur. Je joue au théâtre Saint-Marcel, je joue aux Batignolles, je joue à la banlieue, je n'ai pas vingt-cinq sous pour payer mon fiacre. Eh bien, non ! je n'écrirai pas à Rachel ! et je me jetterai à l'eau tout bonnement.

1850

14 janvier.

Alfred de Vigny et moi avons fait manquer aujourd'hui l'élection à l'Académie.

D'un côté, on portait Empis ; de l'autre, Victor Leclerc. Nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre. Nous avons mis des billets blancs.

Il y avait trente-quatre votants ; majorité : dix-huit voix. Il y a eu cinq tours de scrutin. M. Empis a eu jusqu'à quinze voix, M. Victor Leclerc, jusqu'à seize.

Il y a eu des voix données, aux divers tours, à MM. Émile Deschamps, Lamennais, Alfred de Musset et Béranger. Avec nos deux voix, nous pouvions faire l'élection. Nous avons tenu bon.

Il a fallu remettre, et l'on a remis à un mois.

Au premier tour, quand on a proclamé les deux billets blancs, M. Flourens a dit : — Voilà deux voix perdues.

Je lui ai répondu : — Perdues ! dites : placées à gros intérêts ! Mon intention est d'amener l'un des deux partis à s'entendre avec nous qui sommes l'appoint tout-puissant, et à nommer Balzac ou Dumas en échange de nos voix.

C'est de cette façon que j'ai fait nommer, il y a deux ans, Alfred de Vigny.

Justement, je chapitrais Dupin sur Balzac. Il m'a

interrompu : — Diable ! diable ! vous voudriez que Balzac entrât à l'Académie d'emblée, du premier coup, comme ça ! Vous citez des exemples, Patin, Saint-Marc Girardin, Brifaut ; mais ils ne prouvent rien. Songez donc ! Balzac d'emblée à l'Académie ! Vous n'avez pas réfléchi. Est-ce que cela se peut ? Mais c'est que vous ne pensez pas à une chose : il le mérite !

---

19 mars.

A l'Académie française, on juge le concours de prose.

Voici comment :

M. de Barante lit une brochure, M. Mérimée écrit, MM. Salvandy et Vitet causent à voix haute, MM. Guizot et Pasquier causent à voix basse, M. de Ségur tient un journal, MM. Mignet, Lebrun et Saint-Aulaire rient de je ne sais quels lazzis de M. Viennet, M. Scribe fait des dessins à la plume sur un couteau de bois, M. Flourens arrive et ôte son paletot, MM. Patin, de Vigny, Pongerville et Empis regardent le plafond ou le tapis, M. Sainte-Beuve s'exclame de temps en temps, M. Villemain lit le manuscrit, en se plaignant du soleil qui entre par la fenêtre d'en face, M. de Noailles est absorbé dans une manière d'almanach qu'il tient entr'ouvert. M. Tissot dort. Moi j'écris ceci. Les autres académiciens sont absents.

Le sujet du concours est l'éloge de Mme de Staël.

MORT DE BALZAC

Le 18 août 1850, ma femme, qui avait été dans la journée pour voir Mme de Balzac, me dit que M. de Balzac se mourait. J'y courus.

M. de Balzac était atteint depuis dix-huit mois d'une hypertrophie du cœur. Après la révolution de Février, il était allé en Russie et s'y était marié. Quelques jours avant son départ, je l'avais rencontré sur le boulevard ; il se plaignait déjà et respirait bruyamment. En mai 1850, il était revenu en France, marié, riche et mourant. En arrivant, il avait déjà les jambes enflées. Quatre médecins consultés l'auscultèrent. L'un d'eux, M. Louis, me dit le 6 juillet : Il n'a pas six semaines à vivre. C'était la même maladie que Frédéric Soulié.

Le 18 août, j'avais mon oncle, le général Louis Hugo, à dîner. Sitôt levé de table, je le quittai et je pris un fiacre qui me mena avenue Fortunée, n° 14, dans le quartier Beaujon. C'était là que demeurait M. de Balzac. Il avait acheté ce qui restait de l'hôtel de M. de Beaujon, quelques corps de logis bas échappés par hasard à la démolition ; il avait magnifiquement meublé ces masures et s'en était fait un charmant petit hôtel, ayant porte cochère sur l'avenue Fortunée et pour tout jardin une cour longue et étroite où les pavés étaient coupés çà et là de plates-bandes.

Je sonnai. Il faisait un clair de lune voilé de nuages. La rue était déserte. On ne vint pas. Je sonnai une seconde fois. La porte s'ouvrit. Une servante m'apparut

avec une chandelle. — Que veut monsieur ? dit-elle. Elle pleurait.

Je dis mon nom. On me fit entrer dans le salon qui était au rez-de-chaussée, et dans lequel il y avait, sur une console opposée à la cheminée, le buste colossal en marbre de Balzac par David. Une bougie brûlait sur une riche table ovale posée au milieu du salon et qui avait en guise de pieds six statuettes dorées du plus beau goût.

Une autre femme vint qui pleurait aussi et qui me dit : — Il se meurt. Madame est rentrée chez elle. Les médecins l'ont abandonné depuis hier. Il a une plaie à la jambe gauche. La gangrène y est. Les médecins ne savent ce qu'ils font. Ils disaient que l'hydropisie de Monsieur était une hydropisie couenneuse, une infiltration, c'est leur mot, que la peau et la chair étaient comme du lard et qu'il était impossible de lui faire la ponction. Eh bien, le mois dernier, en se couchant, Monsieur s'est heurté à un meuble historié, la peau s'est déchirée, et toute l'eau qu'il avait dans le corps a coulé. Les médecins ont dit : Tiens ! Cela les a étonnés et depuis ce temps-là ils lui ont fait la ponction. Ils ont dit : Imitons la nature. Mais il est venu un abcès à la jambe. C'est M. Roux qui l'a opéré. Hier on a levé l'appareil. La plaie, au lieu d'avoir suppuré, était rouge, sèche et brûlante. Alors ils ont dit : Il est perdu ! et ne sont plus revenus. On est allé chez quatre ou cinq, inutilement. Tous ont répondu : Il n'y a rien à faire. La nuit a été mauvaise. Ce matin, à neuf heures, Monsieur ne parlait plus. Madame a fait chercher un prêtre. Le prêtre est venu et a donné à Monsieur l'extrême-onction. Monsieur a fait signe qu'il comprenait. Une heure après, il a serré la main à sa sœur, Mme de Surville. Depuis onze heures il râle et ne voit plus rien. Il ne passera pas la nuit. Si vous voulez, monsieur, je vais aller chercher M. de Surville, qui n'est pas encore couché.

La femme me quitta. J'attendis quelques instants. La bougie éclairait à peine le splendide ameublement du salon et de magnifiques peintures de Porbus et de Hol-

bein suspendues aux murs. Le buste de marbre se dressait vaguement dans cette ombre comme le spectre de l'homme qui allait mourir. Une odeur de cadavre emplissait la maison.

M. de Surville entra et me confirma tout ce que m'avait dit la servante. Je demandai à voir M. de Balzac.

Nous traversâmes un corridor, nous montâmes un escalier couvert d'un tapis rouge et encombré d'objets d'art, vases, statues, tableaux, crédences portant des émaux, puis un autre corridor, et j'aperçus une porte ouverte. J'entendis un râlement haut et sinistre.

J'étais dans la chambre de Balzac.

Un lit était au milieu de cette chambre. Un lit d'acajou ayant au pied et à la tête des traverses et des courroies qui indiquaient un appareil de suspension destiné à mouvoir le malade. M. de Balzac était dans ce lit, la tête appuyée sur un monceau d'oreillers auxquels on avait ajouté des coussins de damas rouge empruntés au canapé de la chambre. Il avait la face violette, presque noire, inclinée à droite, la barbe non faite, les cheveux gris et coupés court, l'œil ouvert et fixe. Je le voyais de profil, et il ressemblait ainsi à l'empereur.

Une vieille femme, la garde, et un domestique se tenaient debout des deux côtés du lit. Une bougie brûlait derrière le chevet sur une table, une autre sur une commode près de la porte. Un vase d'argent était posé sur la table de nuit.

Cet homme et cette femme se taisaient avec une sorte de terreur et écoutaient le mourant râler avec bruit.

La bougie au chevet éclairait vivement un portrait d'homme jeune, rose et souriant, suspendu près de la cheminée.

Une odeur insupportable s'exhalait du lit. Je soulevai la couverture et je pris la main de Balzac. Elle était couverte de sueur. Je la pressai. Il ne répondit pas à la pression.

C'était cette même chambre où je l'étais venu voir un

mois auparavant. Il était gai, plein d'espoir, ne doutant pas de sa guérison, montrant son enflure en riant.

Nous avions beaucoup causé et disputé politique. Il me reprochait « ma démagogie ». Lui était légitimiste. Il me disait : « Comment avez-vous pu renoncer avec tant de sérénité à ce titre de pair de France, le plus beau après le titre de roi de France ! »

— Il me disait aussi : « J'ai la maison de M. de Beaujon, moins le jardin, mais avec la tribune sur la petite église du coin de la rue. J'ai là dans mon escalier une porte qui ouvre sur l'église. Un tour de clef et je suis à la messe. Je tiens plus à cette tribune qu'au jardin. »

— Quand je l'avais quitté il m'avait reconduit jusqu'à cet escalier, marchant péniblement, et m'avait montré cette porte, et il avait crié à sa femme : — « Surtout, fais bien voir à Hugo tous mes tableaux. »

La garde me dit : — Il mourra au point du jour.

Je redescendis, emportant dans ma pensée cette figure livide ; en traversant le salon, je retrouvai le buste immobile, impassible, altier et rayonnant vaguement, et je comparai la mort à l'immortalité.

Rentré chez moi, c'était un dimanche, je trouvai plusieurs personnes qui m'attendaient, entre autres Riza-Bey, le chargé d'affaires de Turquie, Navarrete, le poëte espagnol, et le comte Arrivabene, proscrit italien. Je leur dis : Messieurs, l'Europe va perdre un grand esprit.

Il mourut dans la nuit. Il avait cinquante et un ans.

On l'enterra le mercredi.

Il fut d'abord exposé dans la chapelle Beaujon, et il passa par cette porte dont la clef lui était à elle seule plus précieuse que tous les jardins-paradis de l'ancien fermier général.

Giraud, le jour même de sa mort, avait fait son portrait. On voulait faire mouler son masque, mais on ne

le put, tant la décomposition fut rapide. Le lendemain de la mort, le matin, les ouvriers mouleurs qui vinrent trouvèrent le visage déformé et le nez tombé sur la joue. On le mit dans un cercueil de chêne doublé de plomb.

Le service se fit à Saint-Philippe-du-Roule. Je songeais, à côté de ce cercueil, que c'était là que ma seconde fille avait été baptisée, et je n'avais pas revu cette église depuis ce jour-là. Dans nos souvenirs la mort touche la naissance.

Le ministre de l'intérieur, Baroche, vint à l'enterrement. Il était assis à l'église près de moi, devant le catafalque, et de temps en temps il m'adressait la parole. Il me dit : C'était un homme distingué. — Je lui dis : C'était un génie.

Le convoi traversa Paris et alla par les boulevards au Père-Lachaise. Il tombait des gouttes de pluie quand nous partîmes de l'église et quand nous arrivâmes au cimetière. C'était un de ces jours où il semble que le ciel verse quelques larmes.

Je marchais à droite en tête du cercueil, tenant un des glands d'argent du poêle. Alexandre Dumas de l'autre côté.

Quand nous parvînmes à la fosse, qui était tout en haut, sur la colline, il y avait une foule immense, la route était âpre et étroite, les chevaux avaient peine en montant à retenir le corbillard qui recula. Je me trouvai pris entre une roue et une tombe. Je faillis être écrasé. Des spectateurs qui étaient debout sur le tombeau me hissèrent par les épaules près d'eux.

Nous fîmes tout le trajet à pied.

On descendit le cercueil dans la fosse, qui était voisine de Charles Nodier et de Casimir Delavigne. Le prêtre dit la dernière prière et je prononçai quelques paroles.

Pendant que je parlais, le soleil baissait. Tout Paris m'apparaissait au loin dans la brume splendide du couchant. Il se faisait, presque à mes pieds, des éboulements dans la fosse, et j'étais interrompu par le bruit sourd de cette terre qui tombait sur le cercueil.

1853

L'ESPION HUBERT

Jersey.

HIER, 20 octobre 1853, j'étais, contre mon habitude, allé le soir à la ville. J'avais écrit deux lettres, l'une pour Londres à Schœlcher, l'autre pour Bruxelles à Samuel, que je tenais à mettre moi-même à la poste. Je m'en revenais, il faisait clair de lune, il pouvait être neuf heures et demie, lorsqu'en passant à l'endroit que nous appelons Tap et Flac, espèce de petite place vis-à-vis l'épicier Gosset, un groupe effaré m'aborda.

C'étaient quatre proscrits : Mathé, représentant du peuple ; Rattier, avocat ; Hayes, dit Sans-Couture, cordonnier, et Henry, dit petit père Henry, dont j'ignore la profession.

— Qu'avez-vous ? leur dis-je, en les voyant tout émus.

— Nous venons d'exécuter un homme, me dit Mathé, et il agitait un rouleau de papier qu'il tenait à la main.

Alors ils me contèrent rapidement ceci (m'étant retiré depuis le mois de mai des sociétés de proscrits, et vivant à la campagne, tous ces faits étaient nouveaux pour moi) :

Au mois d'avril dernier, un homme débarquait à Jersey, un réfugié politique. Le cabaretier Beauvais, qui est un cœur généreux, se promenait sur le quai au moment où le packet aborda. Il vit un homme pâle,

défait, en haillons, portant un petit paquet misérable. — Qui êtes-vous ? dit Beauvais. — Un proscrit. — Votre nom ? — Hubert. — Où allez-vous ? — Je ne sais pas. — Vous n'avez pas d'auberge ? — Je n'ai pas de quoi payer. — Venez chez moi.

Beauvais emmena Hubert chez lui. Beauvais avait son petit établissement Don street, n° 20.

Hubert était un homme de cinquante ans, ayant les cheveux blancs et la moustache noire, le visage marqué de la petite vérole, l'air robuste, l'œil intelligent. Il se disait ancien maître d'école et arpenteur-géomètre. Il était du département de l'Eure. On l'avait expulsé au 2 décembre ; il s'était rendu à Bruxelles où il était venu me voir ; chassé de Bruxelles, il était allé à Londres ; et à Londres, il avait vécu plus d'un an dans les derniers échelons de la misère de la proscription. Il avait habité cinq mois, cinq mois d'hiver, dans ce qu'on appelait une Sociale, espèce de grande salle délabrée, dont les portes et les fenêtres laissaient passer le vent et dont le plafond laissait passer la pluie. Il avait couché, les deux premiers mois de son arrivée, côte à côte avec un autre proscrit, Bourillon, sur la dalle de pierre devant la cheminée. Ces hommes couchaient sur cette dalle, sans matelas, sans couvertures, sans une poignée de paille, avec leurs haillons mouillés sur le corps. Il n'y avait pas de feu dans la cheminée. Ce n'était qu'au bout de deux mois que Louis Blanc et Ledru-Rollin avaient donné quelque argent pour acheter du charbon. Quand ces hommes avaient des pommes de terre, ils les faisaient cuire dans l'eau et ils dînaient ; quand ils n'en avaient pas, ils ne mangeaient pas.

Hubert, sans argent, sans lit, presque sans souliers et sans vêtements, vivait là, dormait sur cette pierre, grelottait toujours, mangeait rarement, et ne se plaignait jamais. Il prenait sa large part de la souffrance de tous, stoïque, impassible, silencieux. Il avait fait partie de la société *la Délégation*, puis l'avait quittée en disant : Félix Pyat n'est pas socialiste. Après quoi il était entré

dans la société *la Révolution*, et s'en était séparé en disant : Ledru-Rollin n'est pas républicain.

Le 14 septembre 1852, le préfet de l'Eure lui avait écrit pour l'engager à faire sa « soumission ». Hubert avait répondu à ce préfet une lettre peu ménagée, lui prodiguant ainsi qu'à son « empereur » les mots les plus crus, *clique, canaille, misérable*. Il avait montré cette lettre datée du 24 septembre à tous les proscrits qu'il avait rencontrés, et l'avait fait afficher dans la salle où se réunissaient les sociétaires de la *Révolution*.

Le 5 février, on avait lu son nom au *Moniteur* dans la liste des « graciés ». Hubert s'était répandu en indignation, et, au lieu de rentrer en France, il était allé à Jersey, en disant : Les républicains sont meilleurs là qu'à Londres. Il était donc débarqué à Saint-Hélier.

En arrivant chez Beauvais, Beauvais lui montra une chambre à lit très propre et lui dit : — Voici votre chambre. — Je vous ai dit que je n'avais pas de quoi payer, dit Hubert. — C'est égal, dit Beauvais. — Donnez-moi un coin et une botte de paille dans le grenier. — Je vous donnerais plutôt, reprit Beauvais, ma chambre et mon lit.

Aux heures des repas, Hubert ne voulait pas se mettre à table. Plusieurs proscrits étaient en pension chez Beauvais ; ils y déjeunaient et y dînaient pour trente-cinq francs par mois.

— Je n'ai pas trente-cinq sous, disait Hubert, donnez-moi un morceau sur le pouce, je mangerai sur le coin de la table de cuisine.

Beauvais se fâchait : — Pas de ça. Vous dînerez avec nous, citoyen. — Et vous payer ? — Quand vous pourrez. — Jamais peut-être. — Eh bien, jamais.

Beauvais procura à Hubert quelques leçons de grammaire et de calcul dans la ville ; et, du produit de ces leçons, il le força de s'acheter un paletot et des souliers. — Des souliers, j'en ai, disait Hubert. — Vous en avez, des souliers, reprenait Beauvais, mais vous n'avez pas de semelles.

Les proscrits s'émurent de la situation de Hubert, et on lui assigna les secours ordinaires alloués aux nécessiteux sans femme ni enfants, sept francs par semaine. Avec cela et ses leçons il vivait. Hors de là, il ne recevait rien. Plusieurs, entre autres Gaffney, lui offrirent de l'argent, il n'accepta point. — Non, disait-il ; il y en a de plus malheureux que moi.

Il se rendait utile chez Beauvais, y tenait le moins de place possible, se levait de table avant la fin, ne buvait jamais ni vin ni eau-de-vie, refusait de laisser remplir son verre.

Du reste, communiste ardent, rejetant toute espèce de chefs, déclarant la république trahie par Louis Blanc, par Félix Pyat, par Ledru-Rollin, par moi ; réclamant, à la chute de Bonaparte, qu'il appelait toujours *Badinguet*, « un massacre de six mois », *pour en finir*, disait-il ; imposant, à force de souffrance et de gravité, même à ceux qui évitaient son contact, une sorte de respect ; ayant en lui je ne sais quelle évidence de probité farouche.

Un modéré disait de lui à un exalté : — C'est pire que Robespierre.

L'exalté répondit : — C'est mieux que Marat.

C'était là le masque qui venait de tomber. Cet homme était un espion.

Voici comment la chose s'était découverte :

Hubert avait dans la proscription un ami intime, Hayes. Un jour, c'était au commencement de septembre, il prit Hayes à part et lui dit très bas et mystérieusement : — Je pars demain. — Tu pars ? — Oui. — Où vas-tu ? — En France. — Comment ! en France ? — A Paris. — A Paris ? — On m'y attend. — Pourquoi ? — Pour un coup. — Comment entreras-tu en France ? — J'ai un passeport. — De qui ? — Du consul. — Sous ton nom ? — Sous mon nom. — Voilà qui est drôle. — Tu oublies que je suis gracié de février. — C'est juste, dit Hayes. Et de l'argent ? — J'en ai. — Combien ? — Vingt francs. — Avec vingt francs tu vas faire le voyage

de Paris ? — Une fois à Saint-Malo, j'irai comme je pourrai. A pied s'il le faut. S'il le faut, je ne mangerai pas. J'irai droit devant moi, par le plus court.

Au lieu de prendre le plus court, il prit le plus long. De Saint-Malo il alla à Rennes, de Rennes à Nantes, de Nantes à Angers, d'Angers à Paris, par le chemin de fer. Il mit six jours à ce voyage. Chemin faisant, il vit dans chaque ville les démocrates meneurs, Boué à Saint-Malo ; Roche, le docteur Guépin et les Mangin à Nantes ; Rioteau à Angers. Il se présenta partout comme envoyé en mission par les proscrits de Jersey, et il eut facilement les secours de chaque localité. Il ne cachait ni ne montrait sa misère ; on la voyait. A Angers, il emprunta cinquante francs à Rioteau, n'ayant plus, disait-il, de quoi aller jusqu'à Paris.

D'Angers, il écrivit à une femme avec laquelle il vivait à Jersey, une Mélanie Simon, couturière, logée Hill street, n° 5, et qui lui avait prêté même trente-deux francs pour son voyage. Il avait caché ces trente-deux francs à Hayes. Il dit à cette femme qu'elle pouvait lui écrire rue de l'École-de-Médecine, n° 38 ; qu'il ne logerait pas là, mais qu'il y avait un ami qui lui remettrait ses lettres.

Arrivé à Paris, il alla voir Goudchaux ; il trouva, sans qu'on pût savoir comment, la demeure de Boisson, l'agent de la fraction Ledru-Rollin ; lequel Boisson vit caché à Paris. Il se donna à Boisson comme envoyé par nous, les proscrits de Jersey, et entra dans toutes les combinaisons du parti dit *parti de l'action*.

Vers la fin de septembre on le vit débarquer à Jersey par le steamer *Rose*.

Le lendemain de son arrivée, il reprit Hayes à part et lui déclara qu'un coup allait se faire ; — que s'il était, lui Hubert, arrivé quelques jours plus tôt à Paris, le coup aurait eu lieu ; — que son avis, à peu près accepté, était de faire sauter un pont de chemin de fer sous le passage de « Badinguet » ; — que tout était prêt, hommes et argent ; — mais que le peuple n'avait confiance qu'aux

proscrits ; qu'il allait donc retourner à Paris pour la chose, lui Hubert ; et qu'ayant pris part à tous les coups depuis 1830, il ne voulait, certes, pas faire défaut à celui-là ; — mais que lui ne suffisait pas ; — qu'il fallait dix proscrits de bonne volonté pouvant se mettre à la tête du peuple dans l'action ; — et qu'il était venu les chercher à Jersey. Il termina en disant à Hayes : — Veux-tu être un des dix ? — Parbleu ! dit Hayes.

Hubert vit d'autres proscrits et leur fit les mêmes confidences avec le même mystère, disant à chacun : « Je ne dis cela qu'à vous. » Il enrégimenta entre autres, outre Hayes, Jego, qui relevait d'une fièvre typhoïde, et Gigoux, auquel il affirma que son nom, à lui, Gigoux, « remuerait les masses ».

Ceux qu'il recrutait ainsi pour les emmener à Paris lui disaient : — Mais de l'argent ? — Soyez tranquilles, répondait Hubert, on en a. On vous attendra au débarcadère. Venez à Paris, le reste ira tout seul, on se chargera de vous caser.

Outre Hayes, Gigoux et Jego, il vit Jarassé, Famot, Rondeaux, — d'autres encore.

Il y a, depuis la dissolution de la Société générale, deux sociétés de proscrits à Jersey, *la Fraternelle* et *la Fraternité*.

Hubert faisait partie de la *Fraternité*, dont Gigoux était trésorier. Il en touchait, je l'ai dit, une somme de sept francs par semaine. Il réclama à Gigoux, qui les lui paya, les quatorze francs de ses deux semaines d'absence ; — son absence, dit-il, ayant eu pour motif « le service de la république ».

Le jour du départ de Hubert et de ceux qu'il emmenait fut fixé au vendredi 21 octobre.

Cependant un proscrit, Rattier, avocat à Lorient, se trouvant un matin chez le marchand de tabac Hurel, vit entrer dans la boutique un homme auquel il n'avait jamais parlé, mais qu'il connaissait de vue. Cet homme l'apercevant, et reconnaissant en lui un français, lui dit :

— Citoyen, auriez-vous la monnaie d'un billet de cent francs ? — Non, dit Rattier. L'homme déploya un papier de couleur jaune qu'il tenait à la main, et le présenta au marchand en lui demandant la monnaie. Le marchand n'avait pas la somme. Pendant le colloque, Rattier reconnut un billet de banque français de cent francs. L'homme s'en alla. Rattier dit à Hurel : — Savez-vous le nom de cet homme ? — Oui, dit Hurel, c'est un proscrit français nommé Hubert.

A peu près au même moment, Hubert, en payant sa logeuse, tirait de sa poche des poignées de schellings et de demi-couronnes.

Mélanie Simon réclamait les trente-deux francs, il refusait de payer, et en même temps, par une sorte de contradiction bizarre, il laissait voir à Mélanie Simon un portefeuille, « plein, a dit Mélanie plus tard, de papiers jaunes et bleus ». — Ce sont des billets de banque, disait Hubert à Mélanie Simon ; j'ai là dedans trois mille cinq cents francs.

Du reste, la contradiction s'explique ; Hubert, revenant en France, voulait emmener Mélanie Simon ; il refusait de la rembourser afin qu'elle le suivît, et, pour qu'elle le suivît sans inquiétude, il lui montrait qu'il était riche.

Mélanie Simon ne voulait pas quitter Jersey. Elle tint bon, et redemanda ses trente-deux francs. Des querelles éclatèrent. Hubert refusant toujours : — Écoute, dit Mélanie, si tu ne me payes pas, j'ai vu ton argent ; je devine que tu es un espion, je te dénonce aux proscrits.

Hubert se mit à rire.

— Faire croire cela de moi ! dit-il. Allons donc !

Il croyait détruire cette idée dans l'esprit de Mélanie Simon en faisant bonne contenance.

— Mes trente-deux francs, dit Mélanie.

— Pas un sou, dit Hubert.

Mélanie Simon alla trouver Jarassé et dénonça Hubert.

Il sembla au premier abord que Hubert avait raison. Ce fut parmi les proscrits à qui nierait en éclatant de rire.

— Hubert, mouchard ? disait-on. Allons donc !

Beauvais rappelait sa sobriété et Gaffney son désintéressement, Bisson son républicanisme, Seigneuret son communisme, Bourillon les cinq mois de nuits passées sur la pierre, Gigoux les secours qu'on lui donnait, Roumilhac son stoïcisme ; tous sa misère.

— Je l'ai vu sans souliers, disait l'un.

— Et moi sans gîte, disait l'autre.

— Et moi sans pain, ajoutait un troisième.

— C'est mon meilleur ami, disait Hayes.

Cependant Rattier racontait le fait du billet de cent francs ; les détails du voyage de Hubert perçaient peu à peu ; on se demandait pourquoi ce singulier itinéraire ; on apprenait qu'il avait circulé avec une facilité étrange, un habitant de Jersey affirmait l'avoir vu à Saint-Malo se promenant sur le quai parmi les douaniers et les gendarmes sans que gendarmes et douaniers parussent faire attention à lui ; les soupçons s'éveillaient ; Mélanie Simon criait sur les toits ; le vigneron poëte Claude Durand, respecté de toute la proscription, hochait la tête en parlant de Hubert.

Mélanie Simon communiqua à Jarassé la lettre de Hubert donnant pour adresse à Paris le n° 38 de la rue de l'École-de-Médecine, « où un ami se chargeait de recevoir ses lettres ».

Or, le fils du représentant Mathé étant allé à Paris quelques mois auparavant avait, par une coïncidence bizarre, précisément logé rue de l'École-de-Médecine, au n° 38.

Jarassé ayant montré à Mathé la lettre de Hubert à Mélanie Simon, l'adresse et l'*ami* frappèrent l'attention du fils de Mathé qui était présent et qui s'écria : — Mais c'est justement la maison où j'ai demeuré. Il y avait parmi les locataires de cette maison un agent de police nommé Philippi.

Une sourde rumeur commença à circuler parmi les proscrits.

Hayes et Gigoux, les deux amis de Hubert, les premiers

qu'il avait enrôlés pour Paris, lui dirent : — Décidément, on jase. — De quoi ? dit Hubert. — De Mélanie Simon et de toi. — Eh bien, on dit qu'elle est ma maîtresse ? — Non, on dit que tu es un mouchard. — Après ? Que faire à cela ? — Provoquer une enquête, dit Hayes. — Et un jugement, dit Gigoux.

Hubert ne répondit pas. Ses deux amis froncèrent le sourcil.

Le lendemain, ils le pressèrent de nouveau, il se tut ; ils revinrent à la charge, il refusa presque. Plus il hésitait, plus ils insistaient. Ils finirent par lui déclarer qu'il fallait tirer la chose « à clair ».

Hubert, acculé à l'enquête et voyant les soupçons grandir, consentit.

C'est chez Beauvais, Don street, n° 20, que se tient ce qu'on appelle « le cercle des proscrits ». Les proscrits désœuvrés et les proscrits sans travail se tiennent là dans une salle commune.

Hubert afficha dans cette salle une déclaration adressée à tous « ses frères d'exil » dans laquelle, allant au-devant des « infâmes calomnies » répandues sur son compte, il se mettait à la disposition de tous, réclamait une enquête et demandait pour juges tous les proscrits.

Il voulait l'enquête *immédiate*, rappelant qu'il comptait quitter Jersey le vendredi 21 octobre, et terminait en disant : « La justice du peuple doit être prompte. »

Le dernier mot de cette affiche était : « Le jour se fera. — Signé : *Hubert.* »

La société « Fraternité » dont était Hubert se réunit ; elle évoqua l'enquête, et nomma pour instruire ce procès domestique de la proscription cinq de ses membres : Mathé, Rattier, Rondeaux, Henry et Hayes. — Mathé, sur le cri de surprise échappé à son fils, était convaincu de la culpabilité de Hubert.

Cette commission fit une véritable instruction juridique, appela les témoins, entendit Gigoux et Jego, enrôlés par Hubert pour Paris, Jarassé, Famot, auquel Hubert avait dit : — Il faut un massacre de six mois pour en finir ; —

recueillit les dires de Rattier et de Hayes, appela Mélanie Simon, confronta Mélanie Simon avec Hubert ; se fit représenter la lettre de Hubert datée d'Angers, laquelle avait été déchirée, et en rapprocha les morceaux ; dressa procès-verbal du tout.

Dans la confrontation, Mélanie Simon confirma toutes ses paroles, et dit nettement à Hubert : — Vous êtes un mouchard de Bonaparte.

Les présomptions abondaient, mais les preuves manquaient.

Mathé dit à Hubert : — Vous partez vendredi ? — Oui. — Vous avez une malle ? — Oui. — Qu'emportez-vous dans cette malle ? — Mes quelques hardes et des exemplaires des publications socialistes et républicaines. — Voulez-vous qu'on visite votre malle ? — Oui.

Rondeaux accompagna Hubert chez Beauvais où Hubert logeait et où était sa malle.

La malle fut ouverte ; Rondeaux y trouva des chemises, quelques mouchoirs, un vieux pantalon et un vieux paletot ; rien de plus.

Cependant l'absence de preuves palpables affaiblissait les soupçons.

L'opinion des proscrits revenait à Hubert. Hayes, Gigoux et Beauvais le défendaient vivement.

Rondeaux rendit compte de ce qu'il avait trouvé dans la malle.

— Et les écrits socialistes ? demanda Mathé.

— Je n'en ai pas vu, dit Rondeaux.

Hubert garda le silence.

Cependant le bruit de la visite de cette malle s'étant répandu, un menuisier de Queen street dit à un proscrit, Jarassé, je crois : — Mais a-t-on ouvert le double fond ? — Quel double fond ? — Le double fond de la malle. — La malle a un double fond ? — Mais oui. — Comment le savez-vous ? — C'est moi qui l'ai fait.

Le propos fut répété à la commission. Mathé dit à Hubert : — Votre malle a un double fond ? — Sans doute. — Pourquoi ce double fond ? — Parbleu ! pour

cacher les écrits démocratiques que j'emporte. — Pourquoi n'avez-vous pas parlé de ce double fond à Rondeaux ? — Je n'y ai pas songé. — Consentez-vous à ce qu'on le visite ? — Oui.

Hubert donna ce consentement le plus tranquillement du monde, répondant le plus souvent par monosyllabes et presque sans quitter sa pipe. Ses amis concluaient de son laconisme à son innocence.

La commission décida qu'elle assisterait tout entière à la visite du double fond.

On se mit en marche. C'était le jeudi, hier, veille du jour fixé par Hubert pour son départ.

En route :

— Où allons-nous ? demanda Hubert.

— Chez Beauvais, dit Rondeaux, puisque votre malle est là...

Hubert reprit : — Nous sommes nombreux ; il faudra déclouer le double fond à coups de marteau ; cela fera émotion chez Beauvais, où il y a toujours beaucoup de proscrits ; que deux d'entre vous viennent avec moi, et portons la malle chez le menuisier ; les autres iront nous y attendre. Le menuisier a fermé le double fond, il saura mieux l'ouvrir que personne. Tout se passera toujours devant la commission, et il n'y aura pas de scandale.

On y consentit. Hubert, aidé de Hayes et de Henry, apporta la malle chez le menuisier.

Le double fond fut ouvert. Il était rempli de papiers. Il y avait en effet des écrits républicains, mes discours, les *Bagnes d'Afrique* de Ribeyrolles, la *Couronne Impériale* de Cahaigne. On y trouva les trois ou quatre passeports successifs de Hubert, le dernier délivré en France, *sur sa demande*. On y trouva une collection complète de documents relatifs à l'organisation intérieure de la société *la Révolution*, organisée à Londres par Ledru-Rollin ; tout cela mêlé à force lettres et à une foule de paperasses.

Parmi ces paperasses, on trouva deux lettres qui parurent singulières.

La première, datée du 24 septembre, adressée au préfet de l'Eure et repoussant l'offre d'amnistie avec une indignation prodigue d'épithètes ; c'était cette lettre que Hubert avait montrée aux proscrits de Londres et affichée dans leurs salles de réunion.

La seconde lettre, datée du 30 et séparée de la première par six jours seulement, était adressée au même préfet, et contenait, sous forme de réclamation d'argent, des offres fort claires de service au gouvernement bonapartiste.

Ces deux lettres se contredisant, il était évident que l'une des deux seulement avait dû être envoyée, et il semblait probable que ce n'était pas la première. Selon toute apparence, la seconde était la lettre réelle ; la première était pour la « montre ».

On représenta à Hubert les deux lettres. Hubert continuait de fumer sa pipe imperturbablement.

On mit de côté les deux lettres et l'on poursuivit l'examen des papiers.

Une lettre de l'écriture de Hubert commençant par ces mots : « Ma chère mère », tomba dans les mains de Rattier. Il lut les premières lignes. C'était une lettre de famille, et il allait la rejeter, lorsqu'il s'aperçut que la feuille était double. Il ouvrit presque machinalement cette feuille, et il eut comme l'impression d'un éclair dans les yeux. Son regard venait de tomber, en tête du second feuillet, sur ces mots écrits de la main de Hubert :

A M. de Maupas, Ministre de la Police.

— *Monsieur le Ministre.*

Suivait la lettre qu'on va lire ; une lettre signée *Hubert.*

A M. de Maupas, Ministre de la Police, à Paris.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai reçu sous la date du 14 septembre dernier, dans le but de me faire rentrer en France, une lettre de M. le Préfet de l'Eure.

« J'ai écrit, les 24 et 30 du même mois, deux lettres à M. le Préfet ; elles sont toutes deux restées sans réponse.

« Depuis, j'ai vu mon nom figurer au *Moniteur* dans la liste faisant l'objet du décret du 5 février présent mois, mais je n'étais pas prêt à partir à cette époque, voulant finir, à Londres, une petite brochure, intitulée ; *les Proscrits républicains, et la République impossible par ces mêmes prétendus républicains.* Cette brochure, pleine de vérités et de faits que personne ne peut nier, produira, je crois, un certain effet en France, où je désire la faire imprimer. J'ai fait viser hier mon passeport pour la France ; rien d'intéressant ne me retient donc plus en Angleterre, si ce n'est qu'avant de partir je désirerais savoir si l'on me donnera ce qui m'est dû, et que je *réclame par ma lettre* précitée du 30.

« M. le Préfet de l'Eure, qui était prié de communiquer cette lettre à qui de droit, a dû la faire parvenir au gouvernement ; j'en attends toujours la solution ; mais, voyant que, depuis tant de temps, je n'ai encore rien reçu, je me suis décidé à vous adresser cette lettre dans l'espoir d'obtenir un résultat immédiat.

« Voici mon adresse à Londres : (Angleterre, n° 17, *Church Street, Soho Square*) ;

« Et mon nom : HUBERT, Julien-Damascène, géomètre-arpenteur, à Henqueville, près les Andelys (Eure).

« *Signé :* HUBERT. »

« Le 25 février 1853. »

Rattier leva les yeux et regarda Hubert.

Il avait quitté sa pipe ; la sueur perlait sur son front à grosses gouttes.

— Vous êtes un mouchard, dit Rattier.

Hubert, livide, tomba sur une chaise sans répondre un mot.

Les membres de la commission firent une liasse des papiers, et allèrent immédiatement rendre compte du résultat à la société *la Fraternité* qui tenait séance en ce moment.

C'est dans ce trajet que je les rencontrai.

A la révélation de ces faits, une sorte de commotion électrique agita la proscription dans toute la ville. On courait dans les rues, on s'abordait ; les plus exaltés étaient les plus stupéfaits. — Cet Hubert auquel on avait cru !

Un fait ajoutait à l'émotion.

Le jeudi est un jour de poste à Jersey, les journaux de France venaient d'arriver. Or, les nouvelles qu'ils

apportaient éclairaient Hubert d'une sorte de lueur sinistre. Trois cents arrestations avaient eu lieu à Paris et une foule en France. Hubert avait vu Rocher (de Nantes) à Saint-Malo, Rocher était arrêté ; il avait vu Guépin et les Mangin à Nantes, Mangin et les Guépin étaient arrêtés ; il avait vu Rioteau à Angers et lui avait emprunté de l'argent, Rioteau était arrêté ; il avait vu Goudchaux et Boisson à Paris, Goudchaux et Boisson étaient arrêtés.

Les faits et les souvenirs arrivaient en foule. Gaffney, un de ceux qui avaient jusqu'au dernier moment soutenu Hubert, racontait qu'en 1852 il avait expédié en contrebande de Londres pour le Havre un ballot contenant quatrevingts exemplaires de *Napoléon-le-Petit*. Hubert et un avoué de Rouen, proscrit, nommé Bachelet, étaient dans sa chambre quand il avait fermé le ballot. Il avait fait devant eux un calcul duquel il résultait que le ballot serait chez sa mère, à lui Gaffney, le jour où un ami, prévenu, pourrait venir chercher l'envoi. Hubert et Bachelet sortirent. Après leur départ, Gaffney rectifia son calcul et reconnut que le ballot arriverait chez sa mère, au Havre, un jour plus tôt. Il écrivit à sa mère et à son ami en conséquence. Le ballot arriva en effet, et fut enlevé par l'ami.

Le lendemain, qui était le jour fixé précédemment par Gaffney en présence de Hubert et de Bachelet, une descente de police eut lieu chez Mme Gaffney, et on retourna toute la maison pour trouver des livres qui, dirent les agents, devaient *lui avoir été envoyés de Londres*.

Vers dix heures du soir, douze ou quinze proscrits étaient réunis chez Beauvais. Pierre Leroux, et un jersiais, M. Philippe Asplet, officier du connétable, étaient assis dans un coin ; Pierre Leroux entretenait M. Asplet des tables tournantes.

Tout à coup Henry entre et raconte le fait, le double fond de la malle, la lettre à Maupas, les arrestations en France ; Hayes, Gigoux et Rondeaux surviennent et confirment les dires de Henry.

En ce moment la porte s'ouvre et Hubert paraît. Il rentrait se coucher, et venait, comme d'habitude, prendre la clef pendue à un clou dans la salle commune.

— Le voilà ! crie Hayes.

Tous se précipitent sur Hubert ; Gigoux le soufflette, Hayes le saisit aux cheveux, Heurtebise l'empoigne à la cravate et lui serre le cou. Beauvais lève son couteau. Asplet arrête le bras de Beauvais.

Beauvais m'a dit, une heure après, en me contant la chose : — Sans Asplet Hubert était mort.

M. Asplet, en sa qualité d'officier de police, intervint et leur arracha Hubert.

Beauvais jeta son couteau ; ils laissèrent là l'espion.

Deux ou trois allèrent dans des coins, cachèrent leur tête dans leurs mains et se mirent à pleurer.

Cependant j'étais rentré chez moi.

Il était près de minuit, j'allais me coucher ; j'entendis une voiture s'arrêter à la porte, puis un coup de sonnette.

Un moment après, Charles entra dans ma chambre et me dit : — C'est Beauvais.

Je descendis. Toute la proscription se réunissait en séance générale pour juger immédiatement Hubert. On le gardait à vue, et l'on avait envoyé Beauvais me chercher.

J'hésitais. Juger cet homme, cette séance de nuit, cette sainte-Vehme des proscrits, tout cela me semblait étrange et répugnait à mes habitudes.

Beauvais insista.

— Venez, me dit-il ; si vous ne venez pas, je ne réponds pas de Hubert.

Il ajouta : — Je ne réponds pas de moi-même. Sans Asplet, je lui ouvrais le ventre d'un coup de couteau.

Je suivis Beauvais, et j'emmenai mes deux fils. Chemin faisant, nous fûmes rejoints par Cahaigne, Ribeyrolles, Frond, Lefèvre le boiteux, Cauvet et plusieurs autres proscrits qui habitent le Havre-des-Pas.

Minuit sonnait quand nous arrivâmes.

La salle où on allait juger Hubert, dite cercle des Proscrits, est une de ces grandes salles en équerre comme il y en a dans presque toutes les maisons anglaises. Ces salles, peu appréciées de nous autres français, prennent vue sur les deux façades de devant et de derrière.

Celle-ci, située au premier étage de la maison Beauvais, Don street, n° 20, a deux fenêtres sur une cour intérieure et trois fenêtres sur la rue, vis-à-vis la grande devanture rouge de la bâtisse destinée aux bals publics, qu'on appelle ici hôtel de ville.

Quelques groupes d'habitants de la ville, émus des rumeurs qui circulaient, causaient à voix basse sous les fenêtres.

Les proscrits arrivaient de tous les côtés.

Quand j'entrai, presque tous étaient déjà réunis. Ils étaient disséminés dans les deux compartiments de la salle et chuchotaient entre eux d'un air grave.

Hubert était venu me voir à Bruxelles et à Jersey ; mais je n'avais gardé de cet homme aucun souvenir.

Quand j'entrai, je dis à Heurtebise : — Où est Hubert ?

— Derrière vous, me dit Heurtebise.

Je me retournai, et je vis, assis à une table, adossé au mur, du côté de la rue, sous la fenêtre du milieu, une pipe devant lui, le chapeau sur la tête, un homme d'environ cinquante ans, coloré, marqué de petite vérole, aux cheveux très blancs et aux moustaches très noires. Ses yeux étaient fixes et tranquilles. De temps en temps, il soulevait son chapeau et s'essuyait le front avec un gros mouchoir bleu.

Son paletot, de couleur brune, était boutonné jusqu'au menton.

Maintenant qu'on savait qui il était, on lui trouvait la mine d'un sergent de ville.

On allait et venait devant lui, auprès de lui, à côté de lui, en parlant de lui.

— C'est ce lâche, disait l'un.

— Voilà ce bandit, disait l'autre.

Il entendait ces paroles échangées à voix haute, et

regardait ceux qui parlaient, absolument comme s'ils eussent parlé d'un autre.

Quoique la salle, où survenaient sans cesse de nouveaux arrivants, fût encombrée, il y avait un vide autour de lui. Il était seul à table et sur son banc. Quatre ou cinq proscrits, debout dans les deux angles de la fenêtre, le gardaient. L'un d'eux était Boni, qui nous montre à monter à cheval.

La proscription était à peu près au complet, quoique la convocation eût été faite à la hâte au milieu de la nuit, la plupart étant couchés et endormis.

Pourtant on remarquait quelques absences. Pierre Leroux, après avoir assisté au premier choc de Hubert et des proscrits, s'en était allé et n'était pas revenu, et, de toute la famille très nombreuse — qu'on appelle ici « la tribu Leroux » — il n'y avait là qu'un seul membre, Charles Leroux.

Étaient également absents la plupart de ceux qu'on appelle parmi nous « les exaltés », et entre autres l'auteur du manifeste dit *du comité révolutionnaire*, Seigneuret.

On était allé chercher la commission qui avait fait l'enquête. Elle arriva. Mathé, qui sortait du lit, avait l'air très endormi.

Parmi les réfugiés présents, un ancien, vieilli dans les conspirations, avait l'habitude de ces sortes de procès sommaires entre proscrits dans les catacombes ; espèces de séances de francs-juges où le mystère n'exclut pas la solennité et où il s'est plus d'une fois prononcé d'effrayants arrêts, que tous sanctionnent et que quelques-uns exécutent.

Cet ancien était Cahaigne.

Vieux de visage, jeune de cœur, nez camard encadré dans une barbe grise et dans des cheveux blancs, républicain à face de cosaque, démocrate à manières de gentilhomme, poëte, homme du monde, homme d'action, combattant des barricades, vétéran des complots, Cahaigne est une figure.

On lui cria : Présidez. Et on lui donna pour secrétaires

Jarassé, qui est de la société dite *Fraternité,* et Heurtebise, qui est de la société dite *Fraternelle.*

Cette *Fraternité* et cette *Fraternelle* ne vivent pas fraternellement.

La séance s'ouvrit.

Un grand silence se fit.

La salle en ce moment présentait un aspect étrange. Au-dessous des plafonds des deux compartiments éclairés chacun, et très faiblement, par deux becs de gaz, s'étageaient et se groupaient, assis, debout, accroupis, accoudés, sur les bancs, sur les chaises, sur les tabourets, sur les tables, sur les appuis des fenêtres, quelques-uns bras croisés, adossés au mur, tous pâles, graves, sévères, presque sinistres, les soixante-dix proscrits de Jersey.

Ils remplissaient les deux compartiments de la salle, laissant seulement dans le compartiment aux trois fenêtres donnant sur la rue un petit espace libre occupé par trois tables, la table près du mur où Hubert était seul, une table tout auprès où étaient Cahaigne, Jarassé et Heurtebise, et en face une plus petite, entourée des membres de la commission et sur laquelle Rattier, le rapporteur, avait posé le dossier. Derrière cette table, flambait une cheminée pleine de charbon de terre où chantait je ne sais quelle chaudière, qu'un garçon de taverne venait surveiller de temps en temps. Sur le manteau de la cheminée, au-dessous d'un râtelier chargé de pipes, parmi une foule d'affiches énormes émanant des proscrits, entre l'annonce de Charles Leroux recommandant son établissement de brochage et la pancarte de Ribot inaugurant la chapellerie du *Chapeau rouge,* s'étalait, collé avec quelques pains à cacheter, le placard réclamant une enquête et une « justice prompte », signé Hubert.

On voyait çà et là sur les tables des verres d'eau-de-vie et des pots de bière. Tout autour de la salle pendaient à des rangées de clous des casquettes vernies, des chapeaux de paille et des feutres mous. Un vieux damier, dont les carreaux blancs n'étaient guère plus blancs que

les carreaux noirs, était accroché au mur au-dessus de la tête de Hubert.

J'étais assis, avec Ribeyrolles et mes fils, dans l'angle près de la cheminée.

Quelques-uns des proscrits fumaient, l'un une pipe, l'autre un cigare. Cela faisait dans la salle peu de lumière et beaucoup de fumée. Le haut des fenêtres, en guillotine, selon la mode anglaise, était ouvert pour laisser passer toute cette vapeur.

La séance commença par l'interrogatoire de Hubert. Dès les premiers mots, Hubert ôta son chapeau. Cahaigne l'interrogea avec une gravité un peu théâtrale ; mais, quel que fût l'accent, on sentait un fond lugubre et sérieux.

Hubert dit ses deux prénoms : Julien-Damascène.

Hubert avait eu le temps de reprendre sa présence d'esprit. Il répondait avec précision et sans trouble.

A un certain moment, comme on lui parlait de son retour par le département de l'Eure, il rectifia ainsi je ne sais quelle erreur de Cahaigne : — Pardon, Louviers est sur la rive droite et les Andelys sur la rive gauche.

Du reste, il n'avoua rien.

L'interrogatoire fini, on passa à la lecture des procès-verbaux de la commission, des témoignages et des pièces.

Cette lecture, commencée dans le calme le plus profond, souleva une rumeur qui allait grossissant à mesure que les faits apparaissaient plus noirs et plus odieux. On entendait ces murmures étouffés : — Ah ! le gueux ! Ah ! le scélérat ! Est-ce qu'on ne va pas l'étrangler sur place, ce chenapan ?

Au milieu de cette basse continue d'imprécations, le lecteur était forcé d'élever la voix. C'était Rattier qui lisait. Mathé lui passait les pièces. Beauvais l'éclairait avec une chandelle de suif dans un chandelier de fer. Le suif coulait goutte à goutte sur la table.

Après les dépositions des témoins lues, Rattier annonça qu'il arrivait à la pièce décisive.

Le silence revint, un silence fébrile, inquiet, absolu.

Charles me dit tout bas : — On entendrait voler un mouchard.

Rattier lut la lettre de Hubert à Maupas.

Tant que la lettre dura, on se contint ; les poings se crispaient ; quelques-uns mordaient leur mouchoir.

Quand le dernier mot fut lu :

— La signature ! cria le vieux Fombertaux.

Rattier dit : — Signé Hubert.

Alors ce fut effrayant.

L'explosion éclata.

Le silence n'avait été que de l'attente mêlée de je ne sais quelle hésitation à croire une telle chose ; quelques-uns avaient douté jusque-là, et dit : Pas possible !

Quand cette lettre apparut, écrite par Hubert, datée par Hubert, signée par Hubert, évidente, réelle, incontestable, sous les yeux de tous, dans les mains de tous, le nom de Maupas écrit par Hubert, la conviction tomba au milieu de l'assemblée comme la foudre.

Les faces, furieuses, se tournèrent vers Hubert ; plusieurs bondirent sur leurs bancs ; des poignets menaçants se levèrent sur lui. Ce fut comme une frénésie de rage et de douleur ; une lueur terrible emplit tous les yeux.

On n'entendait que ces cris : — Ah ! l'infâme ! — Ah ! le misérable Hubert ! — Ah ! brigand de la rue de Jérusalem !

Fombertaux, dont le fils est à Belle-Isle, cria : — Voilà les scélérats qui nous vendent depuis vingt ans !

— Oui, reprit un autre, et c'est grâce à ces êtres-là que les jeunes sont dans les cachots et que les vieux sont dans l'exil !

Un proscrit, dont j'ignore le nom, grand jeune homme blond, monta sur une table, montra Hubert, et cria : — Citoyens, à mort !

— A mort ! à mort ! répétèrent une foule de voix.

Hubert commençait à regarder autour de lui d'un air égaré.

Le même jeune homme reprit : — Nous en tenons un ; qu'il ne nous échappe pas.

Un cria : — Jetons-le à la Seine.

Il y eut un éclat de rire sinistre.

— Tu te crois donc encore sur le Pont-Neuf ?

Et l'on reprit : — A la mer le mouchard, avec une pierre au cou !

— Passons-le au bleu, dit Fombertaux.

Pendant le tumulte, Mathé m'avait remis la lettre de Hubert, et je l'examinais avec Ribeyrolles. Elle était écrite, en effet, sur le second feuillet d'une lettre de famille, d'une écriture un peu allongée, nette, lisible, avec quelques ratures, tout entière de la main de Hubert. Au bas de ce brouillon, par une sorte d'habitude d'homme illettré, il avait signé son nom en toutes lettres.

Cahaigne réclama le silence ; mais le tumulte était indescriptible. Tous parlaient à la fois ; c'était comme une seule âme qui jetait par soixante bouches la même malédiction au misérable.

— Citoyens, cria Cahaigne, vous êtes juges !

Ce mot suffit. Tous se turent. Les mains levées s'abaissèrent, et chacun, croisant les bras ou appuyant le coude sur son genou, reprit sa place avec une sorte de dignité lugubre.

— Hubert, dit Cahaigne, reconnaissez-vous cette lettre ?

Jarassé présenta la lettre à Hubert, qui répondit : Oui.

Cahaigne continua : — Quelles explications avez-vous à donner ?

Hubert garda le silence.

— Ainsi, poursuivit Cahaigne, vous vous avouez mouchard ?

Hubert leva la tête, regarda Cahaigne, frappa du poing sur la table, et dit : — Cela, non !

Un murmure courut comme un frisson de colère. L'explosion, qui n'était que suspendue, faillit recommencer ; mais, comme on vit que Hubert continuait de parler, le silence revint.

Hubert déclara, d'une voix sourde et saccadée, mais qui avait un certain accent ferme et, chose triste à dire, sincère : — Qu'il n'avait jamais fait de mal à personne ; — qu'il était républicain ; — qu'il mourrait « de dix mille morts » avant de faire tomber par sa faute « un cheveu de la tête d'un républicain » ; — que s'il y avait eu des arrestations à Paris, il en était innocent ; — qu'on n'avait pas assez fait attention à la première lettre au préfet de l'Eure ; — que, quant à la lettre à Maupas, c'était un brouillon, un projet, qu'il l'avait écrite, mais qu'il ne l'avait pas envoyée ; — qu'on reconnaîtrait la vérité plus tard ; — et qu'on aurait regret ; — que, quant à la brochure : *la République impossible à cause des républicains*, il l'avait écrite également, mais ne l'avait pas publiée.

On lui cria de toutes parts : — Où est-elle ?

Il répondit avec calme : — Je l'ai brûlée.

— Est-ce là, reprit Cahaigne, tout ce que vous avez à dire ?

Hubert fit signe de la tête que non, puis continua.

Il ne devait rien à Mélanie Simon ; — ceux qui lui avaient vu de l'argent s'étaient trompés ; — le citoyen Rattier se trompait ; — il n'était jamais, lui Hubert, entré chez le marchand de tabac Hurel ; — ses passeports étaient la chose la plus simple du monde ; — étant « gracié », il y avait droit ; — il avait rendu les cinquante francs à Rioteau d'Angers ; — il était un honnête homme ; — il n'avait jamais eu de billet de banque ; — l'argent qu'il avait dépensé, il l'avait reçu de la femme, en tout cent soixante francs, environ ; — il avait rencontré le citoyen Boisson à Paris dans un restaurant à vingt-deux sous ; c'est comme cela qu'il avait su son adresse ; — s'il voulait emmener des proscrits à Paris, c'était pour renverser « Badinguet », non pour livrer ses amis ; — si les gendarmes l'avaient laissé circuler en France, ce n'était pas sa faute ; — « en définitif », il y avait une entente pour le perdre entre quelques-uns, et tous en étaient « victimes ».

Il répéta deux ou trois fois, sans qu'on pût saisir à quoi cette phrase se rapportait : — Le menuisier qui a fait le double fond est là pour le dire.

— Est-ce là tout ? reprit Cahaigne.

— Oui, dit-il.

Un frémissement accueillit ce mot ; on avait écouté les explications ; elles n'avaient rien expliqué.

— Prenez garde, continua Cahaigne. C'est vous-même qui nous avez dit de vous juger ; nous vous jugeons. Nous pouvons vous condamner.

— Et vous exécuter ! cria une voix.

— Hubert, reprit Cahaigne, vous courez tous les dangers du châtiment. Qui sait ce qui adviendra de vous ? Prenez garde. Désarmez vos juges par un aveu. Nos amis sont dans les mains de Bonaparte, mais vous êtes dans les nôtres. Faites des révélations, éclairez-nous. Aidez-nous à sauver nos amis, ou vous êtes perdu. Parlez.

— C'est vous, dit Hubert en levant la tête, c'est vous qui perdez « nos amis » de Paris en disant leurs noms tout haut comme vous faites, dans une assemblée (et il promena ses yeux sur l'assemblée) où il y a évidemment des « mouchards ». Je n'ai rien de plus à dire.

Cette fois l'explosion recommença, et avec une telle furie, qu'on put craindre un moment qu'elle ne passât des paroles à l'action.

Les cris : A mort ! sortirent de nouveau d'une foule de bouches irritées.

Il y a dans la proscription un cordonnier de Niort, ancien sous-officier d'artillerie appelé Guay, communiste fanatique, excellent et honnête ouvrier d'ailleurs, homme à la longue barbe noire, au teint pâle, aux yeux enfoncés, à la parole lente, au maintien grave et résolu. Il se leva et dit :

— Citoyens, il paraît qu'on voudrait juger Hubert à mort. Cela m'étonne. Vous oubliez que nous sommes dans un pays qui a des lois. Ces lois, nous ne devons pas les violer, nous ne devons rien tenter qui leur soit contraire. Cependant il faut punir Hubert, d'une part,

pour le passé, et d'autre part, pour l'avenir, lui imprimer un stigmate ineffaçable. Donc, afin de ne rien faire en dehors de ce qui est permis par les lois, voici ce que je propose : — Nous allons saisir Hubert et lui raser les cheveux et les moustaches, et, comme les cheveux et les moustaches repoussent, lui couper un centimètre de l'oreille droite. Les oreilles ne repoussent pas.

Cette proposition, énoncée du ton le plus grave et de l'accent le plus convaincu, s'acheva dans ce lugubre éclat de rire qui revenait par instants et qui se mêlait, comme une horreur de plus, à la terreur de la scène.

Près de Guay, à l'entrée du deuxième compartiment, à côté du docteur Barbier, était assis un proscrit nommé Avias.

Avias, sous-officier dans l'armée d'Oudinot, avait déserté devant Rome, ne voulant pas, lui républicain, égorger une république. Il avait été pris, jugé par un conseil de guerre, et condamné à mort. La veille de l'exécution, il avait réussi à s'échapper. Il s'était réfugié en Piémont. Au 2 décembre, il avait franchi la frontière et s'était bravement joint aux républicains du Var, armés contre le coup d'état. Dans un engagement, une balle lui avait brisé la cheville ; ses amis l'avaient emporté à grand'peine et on lui avait coupé le pied. Expulsé du Piémont, il était allé en Angleterre, puis à Jersey. A son arrivée, il était venu me voir ; quelques amis et moi lui avions donné des secours, et il avait fini par s'établir teinturier et par vivre.

Avias paraissait avoir beaucoup connu Hubert. Tout le temps qu'avait duré la lecture des pièces, il s'était démené et écrié : — Ah ! coquin ! Ah ! j... f... ! Dire qu'il me disait : Louis Blanc est un traître ! Victor Hugo est un traître ! Ledru-Rollin est un traître !

Quand Guay se fut assis, Avias se leva et monta sur son banc, puis sur une table.

Avias est un homme de trente ans, de haute taille, à la face rouge et large, aux tempes saillantes, aux yeux à fleur de tête, à la bouche grande, à l'accent provençal.

Avec son œil furieux, ses poings noirs de teinture, son pied de moins qui le faisait chanceler sur la table, rien n'était plus sauvage que cette espèce de géant aux cris rauques, dont la tête touchait au plafond.

Il cria : — Citoyens, pas de tout ça ! finissons. Comptons-nous, et tirons au sort à qui donnera le coup de grâce au gredin. Si personne ne veut, je m'offre.

Une clameur d'adhésion s'éleva : — Tous ! tous !

Un petit jeune homme à barbe blonde, qui était assis devant moi, dit : — Je m'en charge. L'affaire du mouchard sera faite demain matin.

— Non pas, reprit un autre dans le coin opposé. Nous sommes quatre ici qui nous en chargeons.

— Oui, ajouta Fombertaux, en étendant le poing jusqu'à la tête de Hubert. Justice de ce gueux-là ! A mort !

Pas une contestation ne s'élevait. Hubert lui-même, terrifié, baissait la tête et semblait dire : — C'est juste.

Je me levai.

— Citoyens, leur dis-je, dans un homme que vous nourrissiez, que vous souteniez, que vous aimiez, vous venez de trouver un traître. Dans un homme que vous preniez pour un frère, vous venez de trouver un espion. Cet homme a encore sur le dos le vêtement que vous lui avez acheté, et aux pieds les souliers que vous lui avez donnés. Vous êtes dans le frémissement de l'indignation et de la douleur. Cette indignation, je la partage ; cette douleur, je la comprends. Mais prenez garde. Qu'est-ce que c'est que ces cris de mort que j'entends ? Il y a deux êtres dans Hubert, un mouchard et un homme. Le mouchard est infâme, l'homme est sacré.

Ici une voix m'interrompit, la voix d'un brave garçon nommé Cauvet, qui est riche et quelquefois gris, et qui abuse de ce qu'il est partisan de Ledru-Rollin, pour se montrer fanatique de la guillotine. Un grand silence s'était fait. Cauvet dit à demi-voix : — Ah oui ! c'est ça. Toujours la douceur !

— Oui, dis-je, la douceur. L'énergie d'un côté, la

douceur de l'autre ; voilà les deux armes que je veux mettre dans les mains de la république.

Je repris : — Citoyens, savez-vous ce qui vous appartient dans Hubert ? Le mouchard oui, l'homme non. Le mouchard est à vous ; l'honneur du traître, le nom du traître, sa personne morale. Vous avez le droit d'en faire ce qu'il vous plaira ; vous avez le droit de broyer cela, de déchirer cela, de fouler cela aux pieds ; oui, vous avez le droit de pétrir sous vos talons le nom de Hubert, et d'en ramasser les lambeaux hideux dans la boue. Mais savez-vous à quoi vous n'avez pas le droit de toucher ? C'est à un cheveu de sa tête.

Je sentis la main de Ribeyrolles qui serrait la mienne.

Je continuai : — « Ce que MM. Hubert et Maupas viennent de tenter ici est monstrueux : faire nourrir un espion par notre pauvre caisse indigente, mêler dans la même poche le billet de banque de la police et le denier fraternel des proscrits, nous jeter aux yeux notre aumône pour nous aveugler, faire arrêter les hommes qui nous servent en France par l'homme que nous nourrissons à Jersey, poursuivre la proscription par le guet-apens, ne pas même laisser l'exil tranquille, attacher les fils d'une trame infâme aux plus saintes fibres de notre cœur, nous trahir et nous voler en même temps, nous filouter et nous vendre. Voilà le sac dans lequel nous venons de prendre la main de la police impériale !

« Qu'avons-nous à faire ? Publier les faits, prendre la France, l'Europe, la conscience publique, la probité universelle à témoin, faire dire au monde entier : C'est infâme ! Si triste que soit la découverte, l'occasion est bonne. Dans cette affaire, tout l'avantage moral revient à la proscription, à la démocratie, à la république. La situation est excellente. Ne la gâtons pas.

« Et savez-vous comment nous la gâterions ? En nous méprenant sur notre droit, en nous comportant comme des vénitiens du seizième siècle au lieu de nous conduire comme des français du dix-neuvième, en agissant comme le conseil des Dix, en tuant l'homme.

« En principe, pas de peine de mort, je vous le rappelle, pas plus contre un espion que contre un parricide. En fait, c'est absurde.

« Touchez cet homme, blessez-le, frappez-le seulement, et demain l'opinion qui est pour vous se tourne contre vous. La loi anglaise vous cite à sa barre. De juges, c'est vous qui devenez accusés. M. Hubert disparaît, M. Maupas disparaît ; et que reste-t-il ? Vous, proscrits français, devant un jury anglais.

« Et au lieu de dire : Voyez l'indignité de cette police ! on dira : Voyez la brutalité de ces démagogues !

« Citoyens, ajoutai-je en étendant le bras du côté de Hubert, je prends cet homme sous ma garantie, non pour l'homme, mais pour la république. Je m'oppose à ce qu'il lui soit fait aucun mal, ni aujourd'hui, ni demain, ni ici, ni ailleurs. Je résume votre droit en un mot : publier, ne pas tuer. Le châtiment par la lumière, non par la violence. Un acte de grand jour, non un acte de nuit. La peau de Hubert ! grand Dieu ! qu'est-ce donc que ça vaut ? qu'est-ce que vous feriez de la peau d'un mouchard ? Je le déclare, personne ne touchera à Hubert, personne ne le maltraitera. Poignarder M. Hubert, ce serait dégrader le poignard ; souffleter M. Hubert, ce serait salir le soufflet. — »

Ces paroles, que je récris aujourd'hui de mémoire, furent écoutées avec une attention profonde et une adhésion croissante à chaque mot. Quand je me rassis, la question était décidée.

A vrai dire, je ne pense pas que Hubert, quelles qu'eussent été les violences du début, courait, séance tenante, un danger immédiat ; mais le lendemain pouvait être fatal.

Comme je me rasseyais, j'entendis derrière moi un proscrit nommé Fillion, échappé d'Afrique, dire distinctement : — Voilà ce que c'est ; le mouchard est sauvé. Il fallait faire et ne pas dire. Cela nous apprendra à bavarder.

Ces paroles furent couvertes par un cri général : — Non ! pas de violences. Publier les faits, parler à l'opinion,

flétrir Hubert et la police de l'empire, voilà ce qu'il faut.

Claude Durand, Berlier, Rattier, Ribeyrolles, Cahaigne, me félicitèrent vivement. Hubert me regardait d'un air morne.

La séance avait été comme suspendue après mes paroles. Les proscrits de la nuance dite terroriste fixaient sur moi des yeux irrités.

Fillion m'aborda et me dit : — Vous avez raison. Du moment qu'on avait parlé, rien n'était plus possible. Est-ce que, quand on vous exécute un traître, on s'en va le crier sur les toits ? Nous sommes soixante ici, c'est cinquante-six de trop. Quatre suffisaient. En Afrique, nous avons eu une affaire comme celle-là. On a découvert qu'un nommé Auguste Thomas était agent de police. Un ancien républicain pourtant, et de la veille, et de toutes les conspirations depuis vingt ans. On a eu la preuve du fait un jour à neuf heures du soir. Le lendemain, l'homme avait disparu sans qu'on ait pu jamais savoir ce qu'il était devenu. C'est comme cela que ces choses-là se font.

Comme j'allais répondre à Fillion, la séance se rouvrit. Cahaigne éleva la voix : — Rasseyez-vous, citoyens. Vous avez entendu les paroles du citoyen Victor Hugo. Ce qu'il propose, c'est une peine morale.

— Oui, oui ! bien ! crièrent une multitude de voix.

Cauvet, l'homme de bonne humeur, qui m'avait interrompu, s'agita sur la table où il était assis.

— Parbleu ! voilà qui est beau ! dit-il ; une peine morale ! et vous allez lâcher l'homme ! et demain il s'en ira en France dénoncer, vendre tous nos amis ! Il faut le tuer, ce coquin-là.

Il y avait là une objection sérieuse.

Hubert en liberté était dangereux.

Beauvais prit la parole :

— Il n'y a pas besoin de le tuer, et on ne le lâchera pas. Depuis le mois d'avril je nourris Hubert et je le loge, à peu près pour rien. Je voulais bien avoir nourri un

proscrit ; je ne veux pas avoir nourri un mouchard ! Maintenant il faut que M. Maupas me paie la dépense de M. Hubert. C'est 83 francs. Demain matin, M. Asplet empoignera M. Hubert et nous le coffrera à la prison pour dettes, à moins que Hubert ne tire de sa poche un des billets de banque de M. Maupas. Cela me fera plaisir à voir.

On se mit à rire. Beauvais en effet avait résolu la question.

— Oui, cria Vincent, mais il s'en ira d'ici à demain matin.

— Nous le gardons à vue, dit Boni.

— Fouillons-le, cria Fombertaux.

— Oui, oui, fouillons le mouchard.

Et une foule se précipita du côté de Hubert.

— Vous n'avez le droit, m'écriai-je, ni de le garder à vue, ni de le fouiller. Le garder à vue, c'est attenter à sa liberté ; le fouiller, c'est toucher à sa personne.

Le fouiller était, de plus, une naïveté. Il était évident que Hubert, depuis que l'enquête était commencée, ne devait rien avoir sur lui qui pût le compromettre.

Hubert cria : — Ah ! qu'on me fouille, j'y consens.

La chose était peu surprenante.

— Il consent, dirent-ils, il consent, fouillons-le.

Je les arrêtai.

Je demandai à Hubert : — Vous consentez ?

— Oui.

— Il faut donner votre consentement par écrit.

— Je veux bien.

Jarassé écrivit le consentement et Hubert le signa.

Pendant ce temps-là on le fouillait, car ils n'avaient pas eu la patience d'attendre la signature.

Ses poches vidées et retournées, on ne trouva rien, que quelques sous, son gros mouchoir bleu et un morceau de la *Chronique de Jersey*.

— Les souliers ! fouillez les souliers, cria une voix.

Hubert ôta ses souliers et les mit sur la table.

— Il n'y avait rien dedans, dit-il, que les pieds d'un républicain.

Cahaigne reprit la parole. Il rappela ma proposition et la fit adopter.

Aucune main ne se leva contre.

Pendant qu'on signait la proposition, Hubert avait remis ses souliers à ses pieds et son chapeau sur sa tête ; il avait repris sa pipe sur la table et il semblait chercher du regard quelqu'un qui lui offrît du feu pour l'allumer.

A ce moment-là, Cauvet s'approcha de lui et lui dit d'une voix douce : — Veux-tu un pistolet ?

Hubert ne répondit pas.

— Veux-tu un pistolet ? reprit Cauvet.

Hubert garda le silence. Cauvet recommença : — J'ai un pistolet chez moi, un bon. Le veux-tu ?

Hubert haussa l'épaule et poussa la table du coude.

— Le veux-tu ? reprit Cauvet.

— Laissez-moi tranquille, dit Hubert.

— Tu ne veux pas de mon pistolet ?

— Non.

— Alors donne-moi la main.

Et Cauvet, complètement gris, tendit la main à Hubert. Hubert ne la lui donna pas.

Cependant je causais avec Cahaigne qui me disait : — Vous avez bien fait de les avertir, mais je crains que demain la colère ne revienne à deux ou trois comme Avias, et qu'ils ne le tuent dans quelque coin.

Je n'avais pas signé la déposition. Tous avaient signé, excepté moi.

Heurtebise me présenta la plume.

— Je signerai dans trois jours, dis-je.

— Pourquoi ? demandèrent plusieurs.

— Parce que je crains les coups de tête. Je signerai dans trois jours, quand je serai sûr qu'aucune menace ne s'est réalisée et qu'on n'a fait aucun mal à Hubert.

On me cria de toutes parts : — Signez ! signez ! On ne lui fera aucun mal.

— Vous me le garantissez ?

— Nous vous le promettons.

Je signai.

Une demi-heure après, je rentrais chez moi. Il était six heures du matin. La bise de mer sifflait dans le Rocher des proscrits ; les premières blancheurs de l'aube égayaient le ciel. Quelques petits nuages d'argent jouaient au milieu des étoiles.

A cette même heure, M. Asplet, requis par Beauvais, saisissait Hubert et l'écrouait à la prison pour dettes.

Le matin du 21 octobre, vers six heures, un sieur Laurent, qui prend ici la qualité de vice-consul de France, se présentait chez M. Asplet.

Il venait, disait-il, réclamer un français arrêté illégalement.

— Pour dettes, a dit Asplet.

Et il a montré l'ordre d'écrou signé du député-vicomte, M. Horman.

— Voulez-vous payer ? a demandé Asplet.

Le consul a baissé la tête et s'en est allé.

Il est dans la destinée d'Hubert d'être nourri par les proscrits. En ce moment on le nourrit à la prison, moyennant six pence (13 sous) par jour.

En remuant mes papiers, j'y ai trouvé une lettre de Hubert. Il y a dans cette lettre une phrase triste : « La faim est mauvaise conseillère. »

Hubert a eu faim.

1855

TAPNER [1]

Guernesey, 6-12 décembre.

Le prévôt de la reine à Guernesey, M. Martin, était venu me voir à mon arrivée. Je lui ai rendu sa visite le 5 décembre 1855. Il m'a offert de m'accompagner à la prison, que je désirais voir.

Nous avons pris par les rues qui montent derrière la cour royale. En me promenant dans Saint-Pierre-Port, j'avais déjà remarqué dans la ville, à mi-côte, un grand mur noir percé d'une haute porte, que surmontait un G couronné sculpté dans le granit. Je m'étais dit : Ce doit être là la prison. C'était là en effet.

Le geôlier nous reçut. Il s'appelle Barbet ; ce qui fait que les voleurs guernesiais appellent la prison l'hôtel Barbet. Cet homme a cette mine gaie et dure, cette figure à la fois ouverte et fermée que j'ai déjà remarquée à plusieurs geôliers. Sa femme et sa fille faisaient la soupe dans un coin.

Barbet prit une grosse clef, ouvrit une grille, et nous introduisit dans une assez vaste cour nue, oblongue,

[1] Voir ACTES ET PAROLES. PENDANT L'EXIL. *Affaire Tapner. Lettre aux habitants de Guernesey. Lettre à lord Palmerston.*

bornée de trois côtés par le grand mur qui du dehors avait appelé mon attention. Au midi, la cour est dominée par un bâtiment neuf bâti en granit gris, dont la façade à deux étages se compose de deux rangées de sept arcades superposées. Sous les arcades on voit des fenêtres ; derrière les vitres des fenêtres on voit de gros barreaux peints en blanc.

C'est la prison et ce sont les cellules.

— Guernesey est une île honnête, me dit le prévôt, homme distingué et intelligent, *nonconformist,* de la secte des indépendants, comme Cromwell et Milton. Et il ajouta : — Nous n'avons en ce moment, sur une population de plus de quarante mille âmes, que trois prisonniers, deux hommes et une femme.

Un des prisonniers entra en ce moment dans la cour ; c'était un jeune homme à figure douce, condamné à dix ans de Botany-Bay pour vol. Il était vêtu d'un pantalon de toile et d'un petit paletot bleu, et coiffé d'une casquette.

Le prévôt, qu'on appelle aussi le shériff, et qui en cette qualité gouverne la prison et accompagne les condamnés à l'échafaud, ce qui le rend fort ennemi de la peine de mort, le prévôt m'expliqua que ce jeune homme ne serait pas déporté et qu'il en serait quitte pour deux ou trois ans de prison cellulaire.

La prison cellulaire anglaise, empreinte et toute pénétrée de l'esprit glacial du protestantisme anglican, prouve que la sévérité et la froideur peuvent aller jusqu'à la férocité. Dans l'une d'elles, Millbank, je crois, le silence est imposé.

Le prévôt me conta qu'en visitant cette prison il était entré dans une cellule où était un jeune homme de Guernesey condamné pour vol et à lui connu. Ce jeune homme était phthisique et se mourait. En voyant le prévôt, il joignit les mains sur son grabat et s'écria avec angoisse : — Ah ! monsieur, ma grand'mère vit-elle encore ? Le prévôt avait à peine eu le temps de répondre oui, que déjà le geôlier avait dit à l'agonisant : Taisez-

vous. Le jeune homme mourut peu de temps après. Il passa de la prison à la tombe, d'un silence à l'autre, et dut à peine s'apercevoir du changement.

Sous les sept arcades du rez-de-chaussée sont les cellules des prisonniers pour dettes.

Nous y entrâmes. Elles étaient vides. Un bois de lit, une paillasse et une couverture, voilà tout ce que la prison donne au prisonnier pour dettes. Il peut se meubler mieux en payant. Le dernier prisonnier pour dettes était un guernesiais dont le nom m'échappe. Il était mis là par sa femme qui l'y tint dix ans, faisant de la prison de son mari sa liberté. Au bout de dix ans le mari paya sa femme et sortit. Ils se remirent à vivre ensemble, et font, me dit le prévôt, « très bon ménage ».

Il n'y avait pour le moment, j'y insiste, aucun prisonnier dans la prison pour dettes.

Cette prison est tout un éloge muet de la population guernesiaise. Elle ne contient en tout que douze cellules, six pour les détenus pour dettes, six pour les délits communs, plus deux chambres de punition. Il y a, en outre, pour les femmes, deux cellules seulement, dont une de punition.

Une des sept chambres du rez-de-chaussée est la chapelle ; petite salle sans autel, ayant une chaire de bois pour le chapelain dans l'angle à gauche, et, en avant de la porte, tournant le dos à la fenêtre, quatre ou cinq bancs de bois avec pupitres, où l'on voit çà et là quelques livres de piété entr'ouverts.

C'est au premier étage que sont les détenus pour crimes et délits. Nous y montâmes.

Le geôlier nous ouvrit une cellule bien éclairée, meublée seulement d'un lit de bois. Sur le pied du lit étaient roulés les couvertures et les draps, qui sont, comme les couvertures, en grosse laine ; seulement cette laine m'a paru tricotée. La paillasse avait été retirée, en sorte qu'on voyait à nu le tablier du bois de lit, sur lequel une foule de noms et d'inscriptions avaient été gravés avec des

couteaux ou des clous. Cela formait une sorte de forêt de lettres presque effacées.

On y distinguait, entre tous, les mots que voici, plus lisibles que les autres :

GUERRE

HISTOIRE

CAÏN

Tout le crime n'est-il pas là ?

Dans un coin du tablier il y avait quelques silhouettes de navires grossièrement dessinées.

La cellule qui est derrière celle-ci est un cachot (cellule de punition). Pas de lit, le plancher pour dormir, une petite fenêtre haute, au nord. Le dernier enfermé là avait charbonné sur le mur une espèce de labyrinthe qui indignait le geôlier. On lui avait sali la blancheur de son sépulcre.

Toutes les cellules sont badigeonnées au lait de chaux.

La rangée d'arcades qui est devant les cellules forme une sorte de galerie ouverte à l'air et au soleil du midi, où les prisonniers se promènent quand il pleut.

Il y a dans cette galerie un vieux bois de lit délabré sur lequel ils montent et d'où ils voient la mer. — Grande jouissance pour eux, me dit le geôlier.

Je suis monté sur le bois de lit. On voit de là l'île de Serk et les voiles à l'horizon.

Je désirais visiter la cellule de Tapner. Le prévôt m'y conduisit.

Cette cellule et la chambre de punition qui y est attenante forment dans la prison le quartier des femmes.

Quand on est dans la cour et qu'on fait face à la prison, on remarque que la première à gauche des sept arcades d'en haut est grillée sur la cour et murée sur la galerie. Le petit espace enclos entre le mur et cette grille était le préau spécial de Tapner. C'est là qu'il allait et venait toute la journée, un peu comme une bête fauve dans une

cage, vu des autres prisonniers, mais séparé d'eux. La fenêtre qui donne sur ce préau restreint est la fenêtre de sa cellule.

La porte est épaisse, peinte en noir, garnie d'armatures de fer ; deux gros verrous, un en haut, un en bas, la serrure entre les verrous.

Le geôlier ouvrit cette porte et nous introduisit.

La cellule, de même dimension que les autres, environ dix pieds carrés, est blanche, propre, bien éclairée ; une cheminée, au fond, dans l'angle à gauche qui est en pan coupé, un baquet, une planche fixée au mur qui fait face à la porte ; à droite de la porte, sous la fenêtre, un lit de bois dont un des quatre montants est tronqué ; sur le lit une paillasse, une couverture, des draps de grosse laine. Ce grabat a été le lit de Tapner. — Après la mort de Tapner cette cellule a été rendue aux femmes, dont, avec l'autre chambre que j'ai dite, elle forme le quartier.

On ne fait du feu dans la cheminée que sur l'ordre du médecin.

Au moment où nous entrâmes, une femme était assise ou plutôt accroupie sur le lit, le dos tourné à la porte. J'ôtai mon chapeau. M. Tyrrell, un jeune peintre anglais qui m'accompagnait, en fit autant.

Cette femme, la prisonnière unique du moment, était, me dit le prévôt, une voleuse. *De plus, une irlandaise,* ajouta le geôlier. Elle était assez jeune, ravaudait un vieux bas et n'avait pas même l'air de nous voir.

Cette femme, chez laquelle la dernière curiosité était éteinte, semblait personnifier la sombre indifférence de la misère.

Tapner a agonisé dans cette cellule blanche, claire et froide.

Ce John Charles Tapner, espèce de gentleman employé du gouvernement, n'avait tiré nul profit dans sa jeunesse de l'éducation qu'on avait essayé de lui donner, et était arrivé au vol et à l'assassinat par la débauche, le vin et le gin.

Il était né d'une famille honnête et d'un père religieux, à Woolwich, en 1823. Il est mort, n'ayant pas encore trente et un ans, le 10 février 1854.

Il vivait avec les deux sœurs, marié avec l'une, amant de l'autre. Il avait assuré sa vie pour la totalité de ses appointements, cent cinquante livres sterling, ce qui absorbait tout son revenu et semblait annoncer l'intention de vivre de crimes. L'assurance était sur la tête de sa femme et sur la sienne, au profit du dernier survivant.

J'ai demandé : — La compagnie a-t-elle payé ?

— Eh non, a répondu le prévôt.

— A-t-elle rendu, ai-je repris, ou donné aux pauvres les primes annuelles qu'elle avait reçues de Tapner ?

— Oh non !

Sous le prétexte vertueux qu'il y avait crime, la compagnie a volé la veuve.

Tapner semblait insouciant, *indifférent,* me dit le prévôt, et le prévôt en concluait qu'il ne souffrait pas. — Erreur, lui dis-je, croyez-vous qu'on n'ait pas froid sous la glace ?

La veille de sa mort on fit son portrait au daguerréotype. L'appareil fut placé dans le préau grillé attenant à sa cellule, où il faisait un beau soleil. Tapner ne pouvait s'empêcher de rire en posant. La tête de mort aussi semble rire.

— Mais ne riez donc pas, lui disait le prévôt. Gardez votre sérieux. On ne comprendra rien à votre portrait. Vous ne pouvez pas rire aujourd'hui. Ce n'est pas possible.

C'était si possible qu'il riait.

Pourtant un jour le prévôt lui avait prêté un livre de prières.

— Lisez ceci, Tapner, lui dit-il, si vous êtes coupable.

— Je ne suis pas coupable, répondit Tapner.

— Dans tous les cas, reprit le prévôt, vous êtes un pécheur comme moi, comme nous tous. Vous n'avez pas servi Dieu. Lisez ce livre.

Tapner prit le livre. Le prévôt entra dans sa cellule une heure après, et le trouva, le livre à la main, fondant en larmes.

— Sa dernière entrevue avec sa femme fut «déchirante», me dit le prévôt.

Cette femme cependant savait ses amours avec sa sœur. Mais qui donc a sondé tous les mystères du pardon ?

La veille de ma visite à la prison, M. Pearce, un des deux chapelains qui avaient assisté Tapner le jour de sa mort, était venu me voir à Hauteville-House avec le prévôt. Je demandai à M. Pearce, très vénérable et très digne vieillard : — Tapner a-t-il su que je m'étais intéressé à lui ?

— Certes, monsieur, a répondu M. Pearce en joignant les mains. Il a été bien touché et bien reconnaissant de votre intervention, et il a bien recommandé qu'on vous remerciât de sa part.

Je note, comme un détail caractéristique de la liberté de la presse anglaise, qu'à l'époque de la mort de Tapner, tous les journaux de l'île ayant plus ou moins réclamé l'exécution, et fort choqués de ma lettre à lord Palmerston, s'entendirent pour passer sous silence le fait que me révélait M. Pearce. Ils eurent l'air de mettre le pendu du parti de la potence, et il ne tint qu'à moi de croire que Tapner m'en voulait.

— Il y a, me dit le prévôt, une autre chose que vous ignorez et qu'on a également passée sous silence. Vous croyez avoir complètement échoué dans votre intervention et pourtant vous avez remporté une victoire énorme dont vous ne vous doutez pas. Cette île est, comme toute l'Angleterre, le pays de la tradition. Ce qui a été fait hier doit être fait aujourd'hui, afin d'être refait demain. Or la tradition voulait que le condamné allât au gibet par les rues de la ville, la corde au cou. La tradition voulait que le gibet fût dressé sur la grève et que le condamné traversât, pour y arriver, le quartier

du collège, la grande rue, High street, et l'esplanade. Lors de la dernière exécution, il y a vingt-cinq ans, cela s'était passé ainsi. Cela devait donc se passer encore ainsi pour Tapner. Après votre lettre, on n'a pas osé. On a dit : Pendons l'homme, mais pendons-le secrètement. On a eu honte. Vous n'avez pas lié les mains à la peine de mort, mais vous lui avez fait venir la rougeur au front. On a renoncé à la corde au cou, au gibet de la grève, à l'esplanade, au cortège dans les rues, à la foule. On a décidé que Tapner serait pendu dans un jardin attenant à la prison, entre magistrats et geôliers, en famille. Cependant la loi veut que l'exécution soit publique. On s'est tiré d'affaire en me disant de signer des billets d'admission pour deux cents personnes. Ayant la même angoisse qu'eux, et plus encore, je me suis prêté à tout ce qu'on a décidé. J'ai signé des billets qui ont été à qui les a voulus. Cependant une difficulté s'offrait. Le jardin, contigu à la prison, en est séparé par le mur même du préau. La porte de ce jardin est dans la rue du Collège. Pour aller trouver cette porte, il fallait que le condamné sortît de la prison et fît environ cent pas dehors, en public, parmi les passants. On n'a pas osé même faire faire à la peine de mort ces cent pas dans la rue. Pour éviter ces cent pas on a abattu un pan de mur et l'on a fait passer Tapner par le trou. La pudeur vient.

Je ne reproduis pas ici les paroles littérales du prévôt, mais le sens exact.

— Eh bien, ai-je dit au prévôt, menez-moi à ce jardin.

— La brèche est refermée, le mur est rebâti ; je vous y mènerai par la rue.

Au moment de sortir de la prison, le gêolier m'a apporté dans deux écuelles la soupe qu'on allait servir aux prisonniers, en m'invitant à y goûter, et en me présentant une grosse cuiller d'étain fort propre. J'ai goûté cette soupe, qui est bonne et saine. Le pain est bis et

excellent. Je l'ai comparé dans ma pensée à cet horrible pain des prisons de France, qu'on m'a montré à la Conciergerie, et qui est terreux, visqueux, fétide, souvent plein de vers et de moisissure.

Il pleuvait. Le temps était gris et triste.

Il n'y a, en effet, pas plus de cent pas de la prison à l'entrée du jardin. Nous tournâmes à gauche en montant la rue du Collège le long du haut mur noir. Tout à coup le prévôt s'arrêta.

Nous étions devant une porte assez basse. Sur les panneaux de cette porte, qui mène au lieu où est mort cet homme perdu par l'ivrognerie et le défaut d'instruction, il y avait quelques restes de vieilles affiches en anglais, jaunes, blanches, vertes, relatives à toutes sortes d'objets, et sur lesquelles la pluie, qui les avait effacées, et le temps, qui les avait déchirées, ne laissaient plus distinguer que ces deux mots restés lisibles : UNIVERSAL EDUCATION. — TEMPERANCE.

Le prévôt avait une grosse clef à la main ; il la mit dans la serrure. La porte, qui n'avait pas été ouverte peut-être depuis le jour de l'exécution et qui avait recommencé à se rouiller dans sa paix funèbre, fit un grincement et s'entre-bâilla. Nous entrâmes.

Le prévôt repoussa la porte derrière nous. Nous étions dans un étroit palier carré, fermé de trois côtés par de hautes murailles et s'ouvrant du quatrième côté sur un escalier roide et qui était sombre, quoique éclairé à plein ciel. Vis-à-vis l'escalier, le prévôt me fit remarquer le replâtrage d'une brèche récemment murée. C'est par là que Tapner avait passé. Cet escalier était la première échelle de son gibet. Il l'avait monté. Nous le montâmes. Je ne sais pourquoi je comptai les marches en ce moment. Il y en avait quatorze.

Cet escalier mène à un premier jardin oblong et étroit, dominé par un autre qui forme terrasse. On monte dans l'autre par un escalier de sept marches en granit grossier, comme les quatorze que nous avions déjà franchies.

Au haut de ces sept marches nous eûmes sous les yeux un enclos nu d'environ cent pieds carrés, fermé de murs assez bas, coupé par deux allées transversales figurant une croix au milieu. C'était là ce qu'on appelait « le jardin ». C'était là que Tapner avait été pendu.

Le givre de décembre continuait de tomber ; quelques broussailles frissonnaient au vent sur la terre noire ; pas de fleurs, pas de verdure dans le jardin ; on voyait seulement un petit arbre fruitier maigre et rabougri dans un des quatre carrés formés par l'intersection des allées. L'ensemble serrait le cœur. C'était un de ces lieux tristes que le soleil ferait mélancoliques et que la pluie fait lugubres.

Ce jardin ne tient à aucune maison. Il n'est le jardin de personne, que du spectre qu'on y a laissé. Il est désert, abandonné, inculte, tragique. D'autres jardins l'entourent et l'isolent. Il ne touche à la ville, à la vie, aux hommes, que par la prison. Les maisons des rues basses qui l'environnent montrent de loin le haut de leurs façades, qui ont l'air de fronts effarés regardant par-dessus le mur de ce lieu sinistre.

En voyant d'un côté l'espèce de petit promenoir inférieur, étroit, allongé, assez profond, où aboutissent les quatorze premières marches, et de l'autre ce jardin funèbrement coupé de ces deux allées transversales, il est impossible de ne pas songer à une fosse auprès de laquelle serait étendu le drap mortuaire avec la croix.

Nous avions à notre droite une muraille, qui est le haut du grand mur où est percée la porte et dont on voit le revers de la rue. Une allée, plus basse que le reste du jardin, longe cette muraille.

Une rangée de gros clous à crochets rouillés et de longues et minces tringles de bois, argentées et satinées par le temps, appliquées verticalement sur le mur à des intervalles de six a huit pouces, indiquent qu'il y avait là autrefois un espalier. L'espalier a disparu, et il ne reste de ces tringles qu'une sorte de squelette.

On fait quelques pas, on arrive devant un petit escalie

de trois marches qui descend du jardin dans l'allée. Là on remarque qu'il n'y a plus de tringles sur le mur. Elles reparaissent un peu plus loin. On les a arrachées sur une largeur d'une quinzaine de pieds.

Le prévôt s'arrêta en silence à cet endroit. Je vis que les tringles manquaient, et je compris. Ici avait été dressé l'échafaud.

On lève les yeux et l'on ne voit que le cordon de tessons de verre qui hérisse la crête du mur et la tour ronde de l'église voisine peinte en jaune et en gris.

L'échafaud était appuyé à ce point du mur. Tapner tourna à gauche, prit l'allée du milieu et arriva, par l'un des bras de la croix qu'elles dessinent, à l'échelle du gibet, placée précisément au-dessus de l'escalier de trois marches.

Il monta sur la plate-forme, et de là, pendant qu'on disait les dernières prières, il put voir les oiseaux de mer volant à perte de vue, les livides nuées de février, l'océan, l'immensité d'en bas ; et en même temps, par l'ouverture qui se fait dans l'âme à cette heure sombre, le mystère, l'avenir inconnu, les escarpements de la tombe, Dieu, l'immensité d'en haut.

Le gibet était composé de deux montants portant une barre transversale. Au milieu de cette barre une corde terminée par un nœud coulant pendait au-dessus d'une trappe fermée. C'est sur cette trappe, piège de la loi, qu'on amena Tapner, et c'est là qu'il se tint debout pendant qu'on lui ajustait le nœud coulant.

De la rue qui est derrière le mur et du jardin du collège bordant l'autre côté de cette rue on apercevait les montants du gibet, la corde, le nœud, et l'on put voir de dos le condamné jusqu'au moment où la trappe s'ouvrit et où il tomba. Alors il disparut pour les spectateurs du dehors.

De l'intérieur du jardin et des maisons dont j'ai déjà parlé on pouvait voir le reste.

Le supplice fut cette épouvantable chose que j'ai dite

dans ma lettre à lord Palmerston. Le prévôt m'en rappela et m'en confirma tous les détails. Il se trouve que j'ai plutôt atténué qu'amplifié.

Au moment où Tapner tomba, la corde se roidit, et il resta quinze ou vingt secondes immobile et comme mort. Le procureur de la reine, les chapelains, les magistrats, croyant que c'était fini ou pressentant que ce n'était pas commencé, *se hâtèrent de filer*, me dit le prévôt, et le prévôt resta seul avec le patient, le bourreau et les curieux. J'ai raconté l'agonie du misérable et comme quoi il fallut que le bourreau se pendît à ses pieds.

Tapner mort, la « loi » satisfaite, ce fut le tour des superstitions. Elles ne manquent jamais aux rendez-vous que la potence leur donne.

Des épileptiques vinrent, et on ne put les empêcher de saisir la main convulsive du pendu et de la promener frénétiquement sur leur visage. On détacha le mort au bout d'une heure ; et alors ce fut à qui pillerait la corde. Les assistants se ruaient et chacun en réclamait un morceau. Le prévôt prit cette corde et la jeta au feu.

Quand il fut parti, des gens vinrent et ramassèrent la cendre.

Le mur auquel fut adossé le gibet aboutit à une masure qui occupe l'angle sud-est du jardin. Ce fut là qu'on porta le cadavre. On dressa une table, et un plâtrier qui se trouvait là moula cette tête misérable. Le visage, violemment déformé par la strangulation, s'était recomposé et avait repris l'expression du sommeil. La corde défaite, le calme y était revenu. Il semble que la mort, même à travers le supplice, veuille toujours être sereine et que son dernier mot soit toujours la paix.

J'allai à cette masure. La porte était ouverte. C'était une simple cellule à peine recrépie, qui servait de resserre ou de hangar au jardin. Quelques outils étaient accrochés au mur. Cette chambre était éclairée par une fenêtre sur le jardin et par une autre sur la rue, qu'on

avait fermée au moment où l'on y avait apporté Tapner et qu'on n'avait pas rouverte depuis.

A cela près de la table qui avait disparu, cette chambre était encore comme le cadavre l'avait laissée. La fenêtre fermée alors était fermée. Le volet, dont le bourreau peut-être avait ajusté la barre, était resté clos.

Devant cette fenêtre il y avait un meuble à compartiments ayant une foule de petits tiroirs dont quelques-uns manquaient. Sur ce meuble, à côté d'une bouteille cassée et de quelques fleurs desséchées, était posé un de ces tiroirs, rempli de plâtre. C'est ce plâtre même qui avait servi. J'ouvris au hasard un autre tiroir et j'y trouvai encore du plâtre et des empreintes de doigts blancs.

Le sol était jonché d'herbes jaunies et de feuilles mortes. Un filet était jeté dans un coin sur un tas de poussière. Près de la porte, dans l'angle du mur, il y avait une pelle, la pelle du jardinier, probablement, ou du fossoyeur.

Vers quatre heures du soir, le cadavre étant à peine refroidi, le prévôt fit mettre Tapner dans « le coffre ». On ne l'ensevelit pas, on ne fit pas la dépense d'un drap ; on le cloua dans la bière avec ses habits. A Guernesey les habits du supplicié sont la propriété du cadavre et non, comme à Londres, du bourreau.

A la nuit tombante, dix ou douze personnes seulement étant présentes, on porta « le coffre » au cimetière, où une fosse avait été creusée dès le matin.

— Il faut que vous voyiez tout, me dit le prévôt.

Et nous sortîmes de la baraque, puis du jardin. Je le suivis.

Nous nous engageâmes dans des carrefours d'aspect indigent, et nous arrivâmes dans une rue étroite, montueuse, anguleuse, bordée de masures, et au coin de laquelle je lus : *Lemarchand street*.

Le prévôt me quitta, entra dans une allée obscure et revint tenant à la main une clef, qui me parut plus massive encore que la clef du jardin. Un instant après, nous étions devant une grande porte noirâtre à deux

battants. Le prévôt ouvrit cette porte et nous nous trouvâmes sous une espèce de hangar haut et obscur.

— Monsieur, me dit le prévôt, levez les yeux. Vous avez au-dessus de votre tête le gibet de Béasse.

Ce Béasse, qui fut pendu en 1830, était un français. Il avait fait, comme sous-officier, la guerre d'Espagne en 1823 sous M. le duc d'Angoulême ; puis, enrichi par héritage ou autrement, il s'était retiré à Guernesey. Là, étant riche, une quinzaine de mille francs de rente, il fut un gentleman ; il acheta une belle maison et devint un notable du pays. Il faisait le soir la partie du bailli, messire Daniel Le Brocq.

Quand on rendait visite à Béasse on voyait quelquefois dans son jardin un homme qui travaillait à la terre, piquant les boutures, écussonnant les greffes, échenillant les arbres, redressant les espaliers. Ce jardinier était le bourreau. Ce bourreau de Guernesey était un horticulteur habile ; toujours isolé et rejeté de tous, l'homme lui étant sinistre, il s'était tourné vers la nature, et n'était pas moins habile en fleurs qu'en gibets. Béasse l'employait, n'ayant pas de préjugés.

Béasse donc était fort bien vu, attendu ses pounds, même de l'aristocratie escarpée de Guernesey, même du *forty*, même du *sixty*.

Un jour on s'aperçut que sa servante était grosse, puis qu'elle ne l'était plus.

Qu'était devenu l'enfant ? Les voisins s'émurent ; les rumeurs circulèrent ; la police fit une descente chez Béasse ; deux constables vinrent avec un médecin. Le médecin visita la servante qui était au lit ; puis les deux constables dirent à Béasse : La femme est accouchée ; il y a un enfant, il nous le faut. Béasse, qui jusque-là avait déclaré ne savoir ce qu'on lui voulait, prit une pelle, alla à un coin de son jardin, et se mit à bêcher la terre avec fureur. Un des constables, pensant qu'il voulait donner à quelque chose d'enterré un coup de bêche qui plus tard pût passer pour une blessure acci-

dentelle, lui prit la pelle des mains et continua plus doucement la fosse commencée par Béasse. Au bout d'un instant l'enfant apparut. Le pauvre petit cadavre avait une lardoire enfoncée dans la bouche et une autre dans l'anus. Béasse nia être le père de l'enfant. Il fut jugé par les jurats, condamné au gibet, et ce fut son ami le bailli Daniel Le Brocq qui lui lut sa sentence de mort.

Ses biens furent confisqués.

Le prévôt, en me contant cette histoire horrible, me disait : — Béasse a manqué de sang-froid. En allant lui-même bêcher la terre là où était le cadavre, il s'est perdu. Il eût pu se sauver aisément. Il n'avait qu'à dire : — L'enfant était mort. Je l'ai remis pour l'enterrer à un mendiant qui passait, à qui j'ai donné un louis, que je ne connais pas et que je n'ai plus revu. — On n'eût pu lui prouver le contraire. On n'eût su ce qu'était devenu l'enfant, et on n'eût pu le condamner, Guernesey étant encore, à l'heure qu'il est, régi par la coutume normande qui exige pour la condamnation la preuve matérielle, *corpus delicti*.

Le prévôt me demanda : — Auriez-vous invoqué l'inviolabilité de la vie humaine pour Béasse comme vous l'avez fait pour Tapner ?

— Sans doute, lui ai-je dit. Ce Tapner et ce Béasse sont des misérables ; mais les principes ne prouvent jamais mieux leur grandeur et leur beauté que lorsqu'ils défendent ceux-là mêmes que la pitié ne défend plus.

Au moment où Béasse fut condamné, la révolution de 1830 éclata. Il disait à ce même M. Martin, aujourd'hui prévôt : — J'aimerais mieux être en France à me faire mitrailler qu'à Guernesey à me faire pendre.

Ici un détail. Béasse avait eu pour ami le bailli, qui devait prononcer son arrêt de mort, et pour domestique le bourreau, qui devait l'exécuter. Le bailli n'hésita pas ; mais il y eut un homme dans le bourreau. Peut-être ce jardinier ne savait-il plus pendre ; peut-être ses mains, à force de toucher aux lys et aux roses, étaient-elles

devenues incapables de nœuds coulants ; peut-être tout bonnement ce tueur de la façon de la loi valait-il mieux que la loi, et répugnait-il à tordre le cou à l'homme dont il avait mangé le pain. Le fait est que le lendemain de la prononciation de l'arrêt de mort le bourreau de Guernesey s'évada. Il prit passage sur quelque cutter de smuggler et quitta Saint-Pierre. On le chercha. On fouilla l'île. On ne le revit plus.

Il fallait aviser.

Un homme, un anglais, était en prison pour on ne sait quel méfait. On lui offrit « sa grâce » s'il voulait être bourreau, et pendre Béasse pour commencer. Les hommes appellent cela une grâce.

Le prisonnier accepta.

La justice respira. Elle avait vu le moment où sa tête de mort n'allait plus pouvoir rien dévorer, non que la mâchoire supérieure, le juge, eût bronché ; mais parce que la mâchoire inférieure, le bourreau, avait disparu.

Le jour de l'exécution vint.

On mena Béasse à la potence, la corde au cou, par les rues, sur la grève. Il fut le dernier qui subit ce cérémonial du gibet. Sur l'échafaud, et au moment où on lui rabattait sur les yeux le lugubre bonnet blanc, il se tourna vers la foule et, comme s'il eût voulu laisser une angoisse derrière lui, il jeta aux assistants cette phrase, qui pourrait être dite par un criminel aussi bien que par un innocent : *Il n'y a que le crime qui déshonore.*

La plate-forme fut longue à tomber. Elle n'avait pas de trappe et devait s'abattre tout entière d'un seul morceau. Elle était liée à ses extrémités aux madriers de l'échafaud par des cordes qu'il fallait couper d'un côté pour qu'elle se dérobât en restant suspendue de l'autre. Le bourreau, le prisonnier « gracié », le même malheureux inexpérimenté qui, trente-cinq ans plus tard, pendit Tapner, prit une hache de charpentier et coupa la corde ; mais, comme il tremblait, ce fut long. La foule murmura et ne songea pas à sauver le patient, mais faillit lapider le bourreau.

J'avais cet échafaud au-dessus de moi.

Je levai les yeux, comme le prévôt m'y invitait.

Le hangar où nous étions avait un toit aigu dont la charpente intérieure apparaissait à nu. Sur les poutres de cette charpente, et précisément au-dessus de nos fronts, étaient posées deux longues solives qui avaient été les montants du gibet de Béasse. A l'extrémité supérieure de ces solives on voyait des entailles dans lesquelles s'emboîtait la barre transversale où était nouée la corde. Cette barre avait été démontée et était couchée à côté des deux solives. Vers le milieu des deux solives étaient cloués deux espèces d'écussons de bois dont la saillie avait soutenu le tablier du gibet. Ces deux montants, supportés par la charpente du comble, supportaient eux-mêmes un plancher massif, long et étroit, aux deux extrémités duquel des cordes pendaient. Ce plancher était la plate-forme du gibet et ces cordes étaient celles que le bourreau avait été si long à couper.

Derrière, on apercevait une espèce d'escalier-échelle à marches plates en bois, couché près de la plate-forme.

Béasse avait monté ces marches.

Toute cette hideuse machine, montants, traverses, plate-forme, échelle, était peinte en gris de fer et semblait avoir servi plus d'une fois. Des empreintes de corde étranglaient les poutres çà et là. Deux ou trois longues échelles de forme ordinaire étaient posées contre le mur.

Près de ces échelles, dans l'angle à notre droite, le prévôt me montra une espèce de treillis de bois composé de plusieurs panneaux démontés.

— Qu'est-ce que cela ? lui demandai-je. On dirait une cage.

— C'est une cage, en effet, me répondit-il. C'est la cage du pilori. Il y a quinze ou vingt ans encore on dressait cela dans le marché et on y exposait les criminels. On y a renoncé. La cage est hors de service.

Comme la potence de Béasse, cette cage était peinte en gris noir. Autrefois la cage du carcan était en fer,

puis on l'a faite en bois qu'on a peint en noir pour que ce bois ressemblât à du fer, puis elle a disparu.

C'est l'histoire de toute la vieille pénalité, avenir compris.

La poussière et l'ombre couvrent maintenant cet appareil de terreur. Il pourrit dans un des coins ténébreux de l'oubli. Les araignées ont trouvé cette cage du pilori bonne à prendre les mouches et y font leur toile.

La plate-forme du vieux gibet ayant mal fait sa fonction pour Béasse, on fabriqua pour Tapner un gibet exprès. On adopta le système de la trappe anglaise, qui s'ouvre sous le patient. Un officier de la garnison inventa pour l'ouverture de cette trappe un mécanisme « fort ingénieux », me dit le prévôt, et qui fut exécuté.

J'étais revenu à l'échafaud de Béasse.

On voyait encore à un des bouts de la corde les entailles que la hache tremblante du bourreau y avait faites.

— Maintenant, monsieur, me dit le prévôt, tournez-vous.

Et il me montrait du doigt dans l'autre compartiment du hangar, toujours sur les poutres du comble, un ensemble de charpentes ayant la couleur rougeâtre du sapin. C'était comme un faisceau de planches et de solives posées pêle-mêle les unes sur les autres, et parmi lesquelles on distinguait tout d'abord une longue et lourde échelle à marches plates comme l'autre et qui me parut énorme. Tout cela était propre, neuf, frais, sinistre.

C'était l'échafaud de Tapner.

On n'avait pas jugé à propos de le peindre couleur de fer.

On voyait les montants, on distinguait la traverse, on pouvait compter les planches de la plate-forme et les marches de l'échelle. Je considérais du même regard l'échelle qu'avait gravie Béasse et l'échelle qu'avait gravie Tapner ; mes yeux ne pouvaient se détacher de ces degrés qu'avaient montés des pas de spectres et

auxquels s'ajoutaient à perte de vue, pour l'œil de mon esprit, les sombres marches de l'infini.

Le hangar où nous étions est composé de deux corps de bâtiments dont le plan géométral présente un angle droit, forme d'équerre ou de potence. L'ouverture de l'équerre est remplie par une petite cour triangulaire qui fait songer au couteau de la guillotine. L'herbe y pousse entre les pavés ; la pluie y tombait ; c'était formidable.

Ce hangar funèbre servait autrefois d'écurie aux magistrats campagnards quand ils venaient juger à la ville. On voit encore les numéros des box où ils attachaient leurs chevaux pendant les audiences. Je m'arrêtai entre les deux poteaux marqués 3 et 4. Un vieux panier défoncé gisait à terre au fond de la stalle que bornaient ces deux poteaux. C'est au-dessus de cette stalle qu'étaient emmagasinées les plus grosses solives du gibet.

— Pour qui garde-t-on cela ? dis-je au prévôt. Qu'est-ce qu'on en veut faire ? On chaufferait tout l'hiver une famille pauvre avec ce bois-là.

C'est entre ces chiffres 3 et 4 qu'on aperçoit, tout en haut, près du toit, une chose effroyable : la trappe qui s'ouvrit sous les pieds de Tapner.

On en voit le dessous ; la serrure noire et massive, les gonds qui tournaient sur l'éternité, et deux forts madriers qui relient grossièrement les planches. On distingue aussi l' « ingénieux » mécanisme dont m'avait parlé le prévôt. C'est cette trappe trop étroite qui causa l'agonie. Le condamné put s'accrocher par les coudes et se suspendre aux bords. Elle n'a guère que trois pieds carrés, dimension qui ne suffit pas, à cause des balancements convulsifs de la corde.

Pourtant le prévôt m'expliqua que Tapner avait été mal attaché, ce qui lui avait permis les mouvements des bras ; mieux lié, il fût tombé tout d'une pièce et n'eût pas bougé.

Le gardien du hangar était entré et nous avait rejoints pendant que le prévôt parlait. Quand le prévôt eut fini,

cet homme ajouta : — Oui, c'est d'avoir mal cordé Tapner qui a fait tout le mal. Sans cela « c'eût été magnifique ».

Au sortir du hangar, le prévôt me demanda la permission de prendre congé de moi, et M. Tyrrell m'offrit de me conduire chez le plâtrier qui avait moulé Tapner mort. J'acceptai.

Je connaissais encore si peu les rues de la ville que tout m'y semblait labyrinthe.

Nous traversâmes plusieurs de ces rues hautes de Saint-Pierre-Port où l'herbe pousse et nous descendîmes une street assez large qui plonge dans un des quatre ou cinq ravins dont la ville est coupée. Vis-à-vis d'une maison devant laquelle se dressent deux cyprès taillés en cône, il y a un marbrier. Nous entrâmes dans la cour de ce marbrier.

La vue y est frappée d'abord d'une foule de croix de cimetière et de pierres de sépulture debout sur le passage ou appuyées aux murs. Un ouvrier, seul sous un appentis, mastiquait des carreaux de faïence. M. Tyrrell lui dit quelques mots en anglais. — *Yes, sir*, répondit l'ouvrier ; et il alla à des planches disposées en étagères au fond de l'appentis, y fouilla dans les plâtras et la poussière et rapporta d'une main un masque et de l'autre une tête.

C'était le masque de Tapner et la tête de Tapner.

On avait colorié le masque en rose ; le plâtre de la tête était resté blanc. Le masque avait été fait sur le visage ayant encore les favoris et les cheveux ; puis on avait rasé la tête et l'on avait moulé le crâne nu, la face nue et le cou. Tapner était célèbre à Guernesey comme Lacenaire l'avait été à Paris.

Ainsi que me l'avait dit le prévôt, cette figure avait en effet un calme étrange. Elle me rappelait, par une ressemblance singulière, l'admirable violon hongrois Reméniy. La physionomie était jeune et grave ; les yeux fermés dormaient ; seulement un peu d'écume, assez

épaisse pour que le plâtre en eût gardé l'empreinte, soulevait un coin de la lèvre supérieure, ce qui finissait par donner à cette face, quand on la regardait longtemps, une sorte d'ironie sinistre. Quoique l'élasticité des chairs eût fait reprendre au cou, au moment du moulage, à peu près la grosseur naturelle, l'empreinte de la corde y était marquée profondément, et le nœud coulant, distinctement imprimé sous l'oreille droite, y avait laissé un gonflement hideux.

Je voulus emporter cette tête. On me la vendit trois francs.

Il me restait à faire la troisième station de cette voie douloureuse, car le crime a la sienne comme la vertu.

— Où est la fosse de Tapner ? demandai-je à Tyrrell.

Il me fit un geste de la main, se remit en marche, et je le suivis.

A Guernesey, comme dans toutes les villes anglaises, les cimetières sont dans la ville, mêlés aux rues et aux passants. Derrière le collège, massive bâtisse en faux gothique anglais qui domine toute la ville, il y avait un de ces cimetières, le plus vaste peut-être de Saint-Pierre-Port. On a percé une rue tout au travers dans les premières années de ce siècle, et le cimetière est maintenant en deux morceaux. Dans le morceau de l'ouest, on met les guernesiais ; dans le morceau de l'est, les étrangers.

Nous prîmes la rue qui sépare les deux cimetières. Cette rue, plantée d'arbres, n'a presque pas de maisons, et, par-dessus les murs qui la bordent, on voit des deux côtés les pierres des tombes, droites ou couchées.

M. Tyrrell me montra une porte ouverte à notre droite et me dit : — C'est ici.

Nous passâmes cette porte, qui est celle du cimetière des étrangers.

Nous nous trouvâmes dans un long parallélogramme, enclos de murs, plein d'herbe, où des sépultures se dressaient çà et là. Il ne pleuvait plus. L'herbe était

mouillée, de longs nuages gris traversaient lentement le ciel.

Au moment où nous entrâmes, on entendait le bruit d'une pioche. Ce bruit cessa. Puis une sorte de buste vivant sortit de terre au fond du cimetière et nous regarda d'un air étonné.

C'était le fossoyeur qui creusait une fosse. Cet homme était dans son trou à mi-corps.

Il s'était interrompu en nous voyant, n'étant pas accoutumé à l'entrée des vivants, et n'étant l'hôte que de l'hôtellerie des morts.

Nous marchâmes vers lui à travers les tombes. C'était un homme assez jeune. Il avait derrière lui, au chevet même de la fosse qu'il ouvrait, une pierre tumulaire déjà moisie par la mousse et sur laquelle on lisait :

A ANDRÉ JASINSKI

16 JUIN 1844

Pendant que nous allions à lui, il s'était remis à creuser le trou. Au moment où nous arrivâmes au bord de la fosse, il leva la tête, nous vit, et frappa la terre de sa bêche. La terre sonna creux. L'homme nous dit : — Il y a là un mort qui me gêne.

Nous comprîmes qu'il venait de rencontrer un ancien cercueil en creusant la place du nouveau.

Cela dit, sans attendre notre réponse, et comme s'il eût parlé moins à nous qu'à lui-même, il se courba et recommença à bêcher, ne s'occupant plus de nous. On eût dit qu'il avait les yeux pleins des ombres de la fosse et qu'il ne nous voyait plus.

Je lui adressai la parole.

— Est-ce vous, lui demandai-je, qui avez enterré Tapner ?

Il se redressa et me regarda comme un homme qui cherche dans sa mémoire.

— Tapner ? dit-il.

— Oui.

— Celui qui a été pendu ?

— Oui. Est-ce vous qui l'avez enterré ?

— Non, répondit l'homme. C'est M. Morris, le directeur du cimetière. Je ne suis que l'ouvrier, moi.

Il y a une hiérarchie parmi les fossoyeurs.

Je repris : — Pourriez-vous m'indiquer où est la fosse ?

— A qui ?

— A Tapner.

L'homme me répondit : — Près de l'autre qui a été pendu.

— Montrez-moi l'endroit, lui dis-je.

Il étendit le bras hors de la fosse et me montra, près de la porte par laquelle nous étions entrés, un coin de gazon vert d'environ quinze pas carrés où il n'y avait pas de tombeaux. Les pierres sépulcrales qui emplissaient le cimetière arrivaient jusqu'à la lisière de ce carré funèbre et s'y arrêtaient comme s'il y avait là une barrière infranchissable, même pour la tombe. La pierre la plus proche, adossée au mur de la rue, portait cette épitaphe, au-dessous de laquelle on pouvait lire quatre vers en anglais un peu cachés par des broussailles :

TO

THE MEMORY OF

AMELIA

daughter of

JOHN & MARY WINNECOMBE

J'entrai dans le carré solitaire que le fossoyeur m'indiquait. J'y avançais à pas lents, le regard baissé à terre. Tout à coup je sentis sous mon pied une éminence que mes yeux n'avaient pas vue à cause de l'herbe haute.

C'était là qu'était Tapner.

La fosse de Tapner est tout près de l'entrée du cimetière, au pied d'une petite baraque fermée où les fossoyeurs

mettent leurs pelles et leurs pioches. Cette baraque est adossée au pignon d'un grand bâtiment dont la porte très élevée s'ouvre tout à côté. Le mur qui longe le carré où est Tapner est bordé d'un auvent sous lequel sont suspendues quatre ou cinq échelles liées de chaînes garnies de cadenas. A l'endroit où finissent les échelles commencent les tombes.

La bénédiction et la malédiction sont côte à côte dans le cimetière, mais ne se mêlent pas.

Près de la baraque, on distingue une autre éminence de forme allongée et beaucoup plus effacée encore que celle de Tapner. C'est là qu'est Béasse.

Je demandai au fossoyeur : — Savez-vous où demeure le bourreau qui a pendu Tapner ?

Le fossoyeur me dit : — Le bourreau est mort.

— Quand ?

— Trois mois après Tapner.

— Est-ce vous qui l'avez enterré ?

— Non.

— Est-il ici ?

— Je ne crois pas.

— Savez-vous où il est ?

— Je ne sais pas.

J'arrachai une poignée d'herbe de la fosse de Tapner, je la mis dans mon portefeuille et je m'en allai.

1871

1er octobre.

Je suis allé voir M. Thiers pour Rochefort. A midi et demi, départ pour Versailles.

Dans le wagon un homme ganté de jaune a l'air de me reconnaître et me regarde d'un air furieux.

Arrivée à Versailles à une heure et demie. Pluie et soleil. A deux heures j'entrais à la Préfecture, que M. Thiers habite. On m'a introduit dans un salon drapé de soie cramoisie.

Un instant après, Thiers est entré. Il m'a tendu la main et je l'ai prise. Il m'a conduit, à travers des corridors et des escaliers, à un cabinet retiré, où il a fait faire un peu de feu.

Nous avons causé.

L'entretien a été long et suffisamment cordial. Je l'ai félicité de ce qu'il a fait pour la libération du territoire, et j'ai ajouté :

— Du reste, des abîmes séparent mon opinion de la vôtre. Il y a entre nous des désaccords auxquels vous tenez, et moi aussi ; mais des rencontres de consciences sont possibles. La commission dite des grâces est tellement féroce qu'il n'y a aucune commutation officielle à espérer pour Rochefort. Mais, à défaut de commutation officielle, il peut y avoir une commutation de fait.

Voici ce que j'ai obtenu de Thiers pour Rochefort :

Rochefort ne sera pas embarqué. Il subira sa peine dans une forteresse, en France. Je me suis récrié contre une forteresse, contre Belle-Île et contre le Mont-Saint-

Michel. Thiers m'a dit : *Je prends note de votre désir. Je ferai mieux.* J'ai demandé Nice. Rochefort verra ses enfants librement et tant qu'il voudra.

Enfin, comme il faut qu'il vive, il pourra écrire l'histoire de Napoléon III, qu'il veut faire.

Et puis, d'ici à six ou sept mois, l'amnistie arrivera, et il sera libre.

Je dois dire que Thiers est entré dans beaucoup de détails. Il m'a notamment raconté des scènes d'intérieur des commissions de l'assemblée et des conseils de guerre, et sa conversation avec l'empereur d'Autriche au sujet de l'empereur d'Allemagne, que l'empereur d'Autriche appelle *mon oncle.* Tout à coup, Thiers s'est interrompu, et a dit : *Mais j'en dis trop...* Puis, il a repris : *Non, je sais à quel honnête homme j'ai affaire.* Je lui ai dit : *Soyez tranquille.*

C'est pourquoi je n'écris pas cette conversation plus en détail.

Il m'a dit : — Je suis comme vous un vaincu qui a l'air d'un vainqueur ; je traverse comme vous des tourbillons d'injures. Cent journaux me traînent tous les matins dans la boue. Mais savez-vous mon procédé ? Je ne les lis pas. — Je lui ai répondu : — C'est précisément ce que je fais. Votre procédé est le mien. — Et j'ai ajouté : — Lire des diatribes, c'est respirer les latrines de sa renommée. — Il m'a donné la main en riant.

J'ai appelé son attention sur les atrocités déjà commises, et je l'ai engagé à ne laisser exécuter aucun condamné.

J'ai demandé qu'il muselât les gens à épaulettes. J'ai insisté pour l'amnistie, et il m'a dit : — Je ne suis qu'un pauvre diable de dictateur en habit noir.

L'entretien, commencé à deux heures un quart, a duré jusqu'à trois heures et demie.

A quatre heures, je suis reparti pour Paris.

Il y avait dans le wagon deux jeunes officiers, frais

éclos de Saint-Cyr, et une jeune femme avec un jeune homme, son mari probablement. La jeune femme lisait un journal, *l'Éclipse,* où il y a une caricature de Henri V par Gill.

Je regardais Sèvres et les bois de Meudon. Tout à coup la jeune femme montra du doigt à son mari une ligne du journal et s'écria : — Ah ! à la bonne heure ! Victor Hugo...

— Prends garde, dit le jeune homme bas, il est là ! — Et il m'a montré discrètement.

La jeune femme a pris mon chapeau qui était sur la banquette et en a baisé le crêpe ; puis elle m'a dit : — Vous avez bien souffert, monsieur ! continuez de défendre les vaincus. — Et elle a pleuré.

Je lui ai baisé la main. C'est une âme charmante qui a de bien beaux yeux.

Je lui ai donné la main, à Paris, pour descendre de wagon, et, après un salut, nous nous sommes perdus chacun de notre côté dans la foule.

1877

31 décembre.

J'ai eu pour amis et pour alliés, j'ai vu successivement passer chez moi, et, selon les hasards de la vie et les oscillations de la destinée, j'ai reçu dans ma maison, quelquefois dans mon intimité, des chanceliers, des pairs, des ducs, Pasquier, Pontécoulant, Montalembert, Bellune, et des grands hommes, Lamennais, Lamartine, Chateaubriand ; des présidents de république, Manin ; des gouvernants de révolution, Louis Blanc, Montanelli, Arago, Héliade ; des généraux de peuples, Garibaldi, Mazzini, Kossuth, Mieroslawski, et des artistes, Rossini, David d'Angers, Pradier, Meyerbeer, Eugène Delacroix ; des maréchaux, Soult, Mackau, et des sergents, Boni, Heurtebise ; des évêques, le cardinal de Besançon, M. de Rohan, le cardinal de Bordeaux, M. Donnet, et des comédiens, Frédérick-Lemaître, Mlle Rachel, Mlle Mars, Mme Dorval, Macready ; des ministres et des ambassadeurs, Molé, Guizot, Thiers, lord Palmerston, lord Normanby, M. de Ligne, et des paysans, Claude Durand ; des princes, altesses impériales et royales, altesses tout court, le duc d'Orléans, Ernest de Saxe-Cobourg, la princesse de Canino, Louis, Charles, Pierre et Napoléon Bonaparte, et des cordonniers, Guay ; des rois et empereurs, Jérôme de Westphalie, Max de Bavière, l'empereur du Brésil, et des faiseurs de tours en plein vent, Bourillon ; j'ai eu quelquefois en même temps dans mes deux mains la main gantée et blanche qui est en haut, et la grosse main noire qui est en bas, et j'ai reconnu qu'il n'y a qu'un

homme. Après que tout cela a passé devant moi, je dis que l'Humanité a un synonyme : Égalité ; et qu'il n'y a sous le ciel qu'une chose devant laquelle on doive s'incliner, le génie, et qu'une chose devant laquelle on doive s'agenouiller, la bonté.

NOUVELLE SÉRIE

I

A REIMS

1825–1838

LA première fois que j'ai entendu le nom de Shakespeare, c'est à Reims, de la bouche de Charles Nodier. Ce fut en 1825, pendant le sacre de Charles X. Ce nom, personne alors ne le prononçait tout à fait sérieusement. La raillerie de Voltaire faisait loi. Mme de Staël, très noble esprit, avait adopté l'Allemagne, la grande patrie de Kant, de Schiller et de Beethoven. Ducis était en plein triomphe ; il était assis, côte à côte avec Delille, dans une gloire d'académie, chose assez semblable à une gloire d'opéra. Ducis avait réussi à faire quelque chose de Shakespeare ; il l'avait rendu possible ; il en avait extrait « des tragédies » ; Ducis faisait l'effet d'un homme qui aurait taillé un Apollon dans Moloch. C'était le temps où Iago se nommait Pézare, Horatio Norceste, et Desdémone Hédelmone. Une charmante femme et fort spirituelle, Mme la duchesse de Duras, disait : *Desdémona, quel vilain nom ! fi !* Talma, prince de Danemark, en tunique de satin lilas bordée de fourrures, criait : *Fuis, spectre épouvantable !* Le pauvre spectre en effet n'était toléré que dans la coulisse. S'il se fût permis la moindre apparition, M. Évariste Dumoulin l'eût tancé sévèrement. Un Génin quelconque lui eût jeté à la tête le premier pavé venu, un

vers de Boileau : *L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.* Il était remplacé sur la scène par une « urne » que Talma portait sous son bras. Un spectre est ridicule ; des « cendres », à la bonne heure. Ne dit-on pas encore actuellement « les cendres » de Napoléon ? la translation du cercueil de Sainte-Hélène aux Invalides ne s'appelle-t-elle pas « le retour des cendres » ? Quant aux sorcières de Macbeth, elles étaient sévèrement consignées. Le portier du Théâtre-Français avait des ordres. C'est avec leur balai qu'on les eût reçues.

Je me trompe, du reste, en disant que je ne connaissais pas Shakespeare. Je le connaissais comme tout le monde, pour n'en avoir rien lu, et pour en rire. Mon enfance a commencé, comme toutes les enfances, par des préjugés. L'homme trouve les préjugés près de son berceau, les rejette un peu pendant la vie, et, souvent, hélas ! les reprend dans la vieillesse.

Dans ce voyage de 1825, nous passions notre temps, Charles Nodier et moi, à nous raconter les histoires et les romans gothiques qui ont fait souche à Reims. Nos mémoires, et quelquefois nos imaginations, se cotisaient. Chacun fournissait sa légende. Reims est une des plus invraisemblables villes de la géographie du conte. Elle a eu des marquis païens, dont un donnait en dot à sa fille les langues de terre du Borysthène, dites les courses d'Achille. Le duc de Guyenne, dans les fabliaux, passe par Reims pour aller assiéger Babylone ; Babylone d'ailleurs, fort digne de Reims, est la capitale de l'amiral Gaudisse. C'est à Reims que « débarque » la députation envoyée par les Locres-Ozoles à Apollonius de Tyane, « grand prêtre de Bellone ». Tout en narrant le débarquement, nous discutions sur les Locres-Ozoles ; ces peuples étaient ainsi nommés, les Fétides, selon Nodier, parce que c'étaient des demi-singes ; selon moi, tout simplement, parce qu'ils habitaient les marais de la Phocide. Nous reconstruisions sur place la tradition de saint Remy et ses aventures avec la fée Mazelane. Les contes pullulent dans cette Champagne. Presque toute la vieille fable

gauloise y est née. Reims est le pays des chimères. C'est pour cela peut-être qu'on y sacrait les rois.

La légende est si naturelle à ce pays, et en si bonne terre là, qu'elle germait déjà sur le sacre même de Charles X. Le duc de Northumberland, ambassadeur d'Angleterre au sacre, avait cette renommée d'être fabuleusement riche. Cela, et anglais, comment ne pas être à la mode? Les anglais, à cette époque, avaient en France toute la popularité qu'on peut avoir en dehors du peuple. Certains salons les aimaient à cause de Waterloo, dont on était encore assez près, et c'était une recommandation dans le monde ultra que d'anglaiser la langue française. Lord Northumberland fut donc, bien longtemps avant sa venue, populaire et légendaire à Reims.

Un sacre pour Reims était une aubaine. Un flot de foule opulente venait inonder la ville. C'était le Nil qui passait. Les propriétaires se frottaient les mains.

Il y avait à Reims en ce temps-là, et il y a probablement encore aujourd'hui, à l'angle de la rue débouchant sur la place, une assez grande maison à porte cochère et à balcon, bâtie en pierre dans le style royal de Louis XIV, et qui fait face à la cathédrale. Au sujet de cette maison et de lord Northumberland, on contait ceci :

En janvier 1825, le balcon de cette maison portait l'écriteau : *Maison à vendre*. Tout à coup le *Moniteur* annonce le sacre de Charles X pour le printemps. Rumeur joyeuse dans la ville. On affiche immédiatement toutes les chambres à louer. La moindre devait rapporter pour vingt-quatre heures au moins soixante francs. Un matin, un homme en habit noir, en cravate blanche, anglais, baragouinant, irréprochable, se présente à la maison à vendre sur la place. Il s'adresse au propriétaire, qui le considère attentivement.

— Vous voulez vendre votre maison? demande l'anglais. — Oui. — Combien? — Dix mille francs. — Mais je ne veux pas l'acheter. — Que voulez-vous? — La louer, seulement. — C'est différent. Pour une année? — Non. — Pour six mois? — Non. Je voudrais la louer

pour trois jours. — Ah ! — Combien me demanderez-vous ? — Trente mille francs.

Ce gentleman était l'intendant de lord Northumberland en quête d'un gîte pour son maître pendant le sacre. Le propriétaire avait flairé l'anglais et deviné l'intendant. La maison convenait, le propriétaire tint bon ; devant un champenois, l'anglais, n'étant qu'un normand, céda ; le duc paya les trente mille francs, et passa trois jours dans cette maison, à raison de quatre cents francs l'heure.

Nous étions, Nodier et moi, deux fureteurs. Quand nous voyagions ensemble, ce qui arrivait quelquefois, nous allions à la découverte, lui des bouquins, moi des masures ; il s'extasiait sur un *Cymbalum Mundi* avec marges, et moi sur un portail fruste. Nous nous étions donné à chacun un diable. Il me disait : *Vous avez au corps le démon Ogive. — Et vous*, lui disais-je, *le diable Elzévir.*

A Soissons, pendant que j'explorais Saint-Jean-des-Vignes, il avait fait dans un faubourg cette trouvaille, un chiffonnier. La hotte est le trait d'union entre le chiffon et le papier, et le chiffonnier est le trait d'union entre le mendiant et le philosophe. Nodier, qui donnait aux pauvres et parfois aux philosophes, était entré chez ce chiffonnier. Ce chiffonnier s'était trouvé être un négociant. Il vendait des livres. Parmi ces livres, Nodier avait aperçu un assez gros volume de six à huit cents pages imprimé en espagnol sur deux colonnes, n'ayant plus de sa reliure que le dos, et fort entamé par les mites. Le chiffonnier, interrogé sur le prix, avait répondu, en tremblant de peur d'être refusé : *cinq francs*, que Nodier avait donnés, en tremblant aussi, mais de joie. Ce livre était le *Romancero* complet. Il ne reste aujourd'hui de cette édition complète que trois exemplaires. Un de ces exemplaires s'est vendu, il y a quelques années, sept mille cinq cents francs. Du reste, les vers mangent à qui mieux mieux ces trois exemplaires. Les peuples, nourrisseurs de princes, ont mieux à faire que de dépenser leur argent à conserver, pour des éditions nouvelles, les

testaments de l'esprit humain, et le *Romancero* ne se réimprime pas, n'étant qu'une Iliade.

Pendant les trois jours du sacre, la foule se pressait dans les rues de Reims, à l'archevêché, aux promenades sur la Vesle, pour voir passer Charles X ; je disais à Nodier : — Allons voir sa majesté la cathédrale.

Reims fait proverbe dans l'art gothique chrétien. On dit : *nef d'Amiens, clocher de Chartres, façade de Reims.* Un mois avant le couronnement de Charles X, une fourmilière d'ouvriers maçons, grimpée à des échelles et à des cordes à nœuds, employa toute une semaine à briser à coups de marteau sur cette façade toutes les sculptures faisant saillie, de peur qu'il ne se détachât de ces reliefs quelque pierre sur la tête du roi. Ces décombres couvrirent le pavé, et on les balaya. J'ai longtemps eu en ma possession une tête de Christ tombée de cette façon. On me l'a volée en 1851. Cette tête n'a pas eu de bonheur ; cassée par un roi, elle a été perdue par un proscrit.

Nodier était un admirable antiquaire, et nous explorions la cathédrale du haut en bas, tout encombrée qu'elle était d'échafaudages, de châssis peints et de portants de coulisse. La nef n'étant que de pierre, on l'avait remplacée à l'intérieur par un édifice de carton, pour plus de ressemblance probablement avec la monarchie d'alors ; on avait, pour le couronnement du roi de France, inséré un théâtre dans l'église ; si bien qu'on a pu raconter avec une exactitude parfaite qu'en arrivant au portail j'avais demandé au garde du corps de faction : *Où est ma loge ?*

Cette cathédrale de Reims est belle entre toutes. Sur la façade, les rois ; à l'abside, les énervés : les bourreaux ayant derrière eux le supplice. Sacre des rois avec accompagnement de victimes. La façade est une des plus magnifiques symphonies qu'ait chantées cette musique, l'architecture. On rêve longtemps devant cet oratorio. De la place, en levant la tête, on voit à une hauteur de vertige, à la base des deux clochers, une rangée de colosses qui

sont les rois de France. Ils ont au poing le sceptre, l'épée, la main de justice, le globe, et sur la tête l'antique couronne pharamonde, non fermée, à fleurons évasés. Cela est superbe et farouche. On pousse la porte du sonneur, on gravit la vis de Saint-Gilles, on monte dans les tours, on arrive dans la haute région de la prière, on baisse les yeux, et on a au-dessous de soi les colosses. La rangée des rois s'enfonce dans l'abîme. On entend, aux vibrations des vagues souffles du ciel, le chuchotement des cloches énormes.

Un jour, j'étais accoudé sur un auvent du clocher, je fixais mes yeux en bas par une embrasure. Toute la façade se dérobait à pic sous moi. J'aperçus dans cette profondeur, pas très loin de mon regard, tout au sommet d'un support de pierre long et debout adossé à la muraille, et dont la forme fuyait, raccourcie par l'escarpement, une sorte de cuvette ronde. L'eau des pluies s'y était amassée et faisait un étroit miroir au fond, une touffe d'herbes mêlée de fleurs y avait poussé et remuait au vent, une hirondelle s'y était nichée. C'était, dans moins de deux pieds de diamètre, un lac, un jardin et une habitation, un paradis d'oiseaux. Au moment où je regardais, l'hirondelle faisait boire sa couvée. La cuvette avait, tout autour de son bord supérieur, des espèces de créneaux entre lesquels l'hirondelle avait fait son nid. J'examinai ces créneaux ; ils avaient la figure d'une fleur de lys. Le support était une statue. Ce petit monde heureux était la couronne de pierre d'un vieux roi.

Et si l'on demandait à Dieu : A quoi donc a servi ce Lothaire, ce Philippe, ce Charles, ce Louis, cet empereur, ce roi ? Dieu répondrait peut-être : A faire faire cette statue, et à loger cette hirondelle.

Le sacre eut lieu. Ce n'est point ici l'endroit d'en parler.

Aussi bien, mes souvenirs sur cette solennité du 27 mai 1825 ont été racontés ailleurs par un autre que moi mieux

qu'ils ne pourraient l'être par moi[1]. Disons-le seulement, ce fut une journée radieuse. Dieu semblait avoir consenti à cette fête. Les longues fenêtres claires, car il n'y a plus de vitraux à Reims, laissaient entrer dans la cathédrale un jour éblouissant. Toute la lumière de mai était dans l'église. L'archevêque était couvert de dorures, et l'autel de rayons. Le maréchal de Lauriston, ministre de la maison du roi, était content du soleil. Il allait et venait, affairé, parlant bas aux architectes Lecointe et Hittorf. Cette belle matinée donna occasion de dire *le soleil du sacre* comme on avait dit *le soleil d'Austerlitz.* Et une profusion de lampes et de cierges trouvait moyen de rayonner dans ce resplendissement.

Il y eut un moment où Charles X, habillé d'une simarre de satin cerise galonnée d'or, se coucha tout de son long aux pieds de l'archevêque. Les pairs de France, à droite, brodés d'or, empanachés à la Henri IV et vêtus de grands manteaux de velours et d'hermine ; les députés, à gauche, en frac de drap bleu fleurdelysé d'argent au collet, le regardaient faire.

Toutes les formes du hasard étaient un peu représentées là, la bénédiction papale par les cardinaux dont quelques-uns avaient vu le sacre de Napoléon, la victoire par les maréchaux, l'hérédité par M. le duc d'Angoulême, dauphin, le bonheur par M. de Talleyrand, boiteux et debout, la hausse et la baisse par M. de Villèle, la joie par des oiseaux qu'on lâcha et qui s'envolèrent, et les valets du jeu de cartes par les quatre hérauts d'armes.

Un vaste tapis fleurdelysé, fait exprès pour l'occasion et appelé *le tapis du sacre,* couvrait d'un bout à l'autre les vieilles dalles et cachait les tombes mêlées au pavé de la cathédrale. Une lumineuse épaisseur d'encens emplissait la nef. Les oiseaux, mis en liberté, erraient dans ce nuage, effarouchés.

Le roi changea six ou sept fois de costume. Le premier prince du sang, Louis-Philippe, duc d'Orléans, l'assistait.

[1] Voir *Victor Hugo raconté.*

M. le duc de Bordeaux avait cinq ans et était dans une tribune.

Le compartiment où nous étions, Charles Nodier et moi, touchait aux bancs des députés. Au milieu de la cérémonie, vers l'instant où le roi s'étendit à terre, un député du Doubs, nommé M. Hémonin, se tourna vers Nodier dont il était tout proche et, en posant le doigt sur sa bouche pour ne pas troubler l'oraison de l'archevêque, lui mit quelque chose dans la main. Ce quelque chose était un livre. Nodier prit le livre et l'entr'ouvrit :

— Qu'est-ce ? lui demandai-je tout bas.

— Rien de bien précieux, me dit-il. Un volume dépareillé du Shakespeare, édition de Glascow.

Une des tapisseries du trésor de l'église, accrochée précisément en face de nous, représentait une entrevue peu historique de Jean-Sans-Terre et de Philippe-Auguste. Nodier feuilleta le livre quelques minutes, puis me montra la tapisserie.

— Vous voyez bien cette tapisserie ? — Oui. — Savez-vous ce qu'elle représente ? — Non. — Jean-Sans-Terre. — Eh bien ? — Jean-Sans-Terre est aussi dans ce livre.

Le volume en effet, relié en basane usée aux coins, contenait *le Roi Jean.*

M. Hémonin se tourna vers Nodier.

— J'ai payé ce livre-là six sous, dit-il.

Le soir du sacre, le duc de Northumberland donna un bal. Ce fut un faste féerique. Cet ambassadeur des Mille et une Nuits en apporta une à Reims. Chaque femme trouva un diamant dans son bouquet.

Je ne dansais pas ; Nodier ne dansait plus depuis l'âge de seize ans où il avait été félicité d'une danse par une grand'tante extasiée en ces termes : *Tu es charmant, tu danses comme un chou !* Nous n'allâmes point au bal de lord Northumberland.

— Que ferons-nous ce soir ? demandai-je à Nodier.

Il me montra son bouquin anglais dépareillé, et me dit :

— Lisons ça.

Nous lûmes.

C'est-à-dire Nodier lut. Il savait l'anglais (sans le parler, je crois) assez pour déchiffrer. Il lisait à haute voix, et tout en lisant, traduisait. Dans les intervalles, quand il se reposait, je prenais l'autre bouquin conquis sur le chiffonnier de Soissons, et je lisais du *Romancero.* Comme Nodier, je traduisais en lisant. Nous comparions le livre anglais au livre castillan ; nous confrontions le dramatique avec l'épique. Chacun vantait son livre. Nodier tenait pour Shakespeare qu'il pouvait lire en anglais et moi pour le *Romancero* que je pouvais lire en espagnol. Nous mettions en présence, lui le bâtard Falconbridge, moi le bâtard Mudarra. Et peu à peu, en nous contredisant, nous nous convainquions, et l'enthousiasme du *Romancero* gagnait Nodier, et l'admiration de Shakespeare me gagnait.

Des auditeurs nous étaient venus, on passe la soirée comme on peut dans une ville de province un jour de sacre, quand on ne va pas au bal ; nous finîmes par être un petit cercle ; il y avait un académicien, M. Roger, un lettré, M. d'Eckstein, M. de Marcellus, ami et voisin de campagne de mon père, lequel raillait son royalisme et le mien, le bon vieux marquis d'Herbouville, et M. Hémonin, donateur du livre payé six sous.

— Il ne les vaut pas ! s'écriait M. Roger.

La conversation devint discussion. On jugea *le Roi Jean.* M. de Marcellus déclarait l'assassinat d'Arthur invraisemblable. On lui fit observer que c'était de l'histoire. Il se résigna difficilement. Des rois s'entre-tuant, c'était impossible. Pour M. de Marcellus, le meurtre des rois commençait au 21 janvier. Régicide était synonyme de 93. Tuer un roi était une chose inouïe que la « populace » seule était capable de faire. Il n'y avait jamais eu d'autre roi violemment mis à mort que Louis XVI. Il admettait pourtant un peu Charles Ier. Il voyait là aussi la populace. Le reste était mensonge et calomnie démagogique.

Quoique aussi bon royaliste que lui, je me hasardai

à lui insinuer que le seizième siècle existait, et que c'était l'époque où les jésuites avait nettement posé la question de « la saignée à la veine basilique », c'est-à-dire des cas où l'on doit tuer le roi ; question qui, une fois posée, eut tant de succès qu'elle fit poignarder deux rois, Henri III et Henri IV, et pendre un jésuite, le Père Guignard.

Puis on passa aux détails du drame, aux situations, aux scènes, aux personnages. Nodier faisait remarquer que Falconbridge est le même dont parle Mathieu Pâris sous le nom de Falcasius de Trente, bâtard de Richard Cœur-de-Lion. Le baron d'Eckstein, à l'appui, rappelait que, selon Hollinshed, Falconbridge ou Falcasius tua le vicomte de Limoges pour venger son père Richard blessé à mort au siège de Chalus ; lequel château de Chalus étant au vicomte de Limoges, il était juste que le vicomte, quoique absent, répondît sur sa tête d'une flèche ou d'une pierre tombée de ce château sur le roi. M. Roger riait de Shakespeare faisant crier *Autriche Limoges* et confondant le vicomte de Limoges avec le duc d'Autriche. M. Roger eut tout le succès, et son rire fut le dernier mot.

La discussion ayant ainsi tourné, je n'avais plus rien dit. Cette révélation de Shakespeare m'avait ému. Je trouvais cela grand. *Le Roi Jean* n'est pas un chef-d'œuvre, mais certaines scènes sont hautes et puissantes, et dans la maternité de Constance il y a des cris de génie.

Les deux livres, ouverts et renversés, restèrent posés sur la table. On cessa de lire, pour rire. Nodier avait fini par se taire aussi. Nous étions battus. Le dernier éclat de rire jeté, on s'en alla. Nous restâmes seuls, Nodier et moi, et pensifs, songeant aux grandes œuvres méconnues, et stupéfaits que l'éducation intellectuelle des peuples civilisés, et la nôtre même à lui et à moi, en fût là.

Enfin Nodier rompit le silence. Je me souviens de son sourire. Il me dit : — On ignore le *Romancero !*

Je lui répondis : — Et l'on se moque de Shakespeare !

Treize ans après, un hasard me ramena à Reims.

C'était le 28 août 1838. On verra plus loin pourquoi cette date s'est précisée dans mon esprit.

Je revenais de Vouziers. Les deux tours de Reims m'étaient apparues à l'horizon, et l'envie m'avait pris de revoir la cathédrale. Je m'étais dirigé vers Reims.

En arrivant sur la place de la cathédrale, j'aperçus une pièce de canon braquée près du portail, avec les canonniers mèche allumée. Comme j'avais vu de l'artillerie là le 27 mai 1825, je crus que c'était l'habitude de cette place d'avoir du canon, et j'y fis à peine attention. Je passai outre, et j'entrai dans l'église.

Un bedeau à manches violettes, espèce de demi-abbé, s'empara de moi et me conduisit. Je revis toute l'église. Elle était solitaire. Les pierres étaient noires, les statues tristes, l'autel mystérieux. Aucune lampe ne faisait concurrence au soleil. Il allongeait sur les pierres sépulcrales du pavé les longues silhouettes blanches des fenêtres, et, à travers l'obscurité mélancolique du reste de l'église, on eût dit des fantômes couchés sur ces tombes. Personne dans l'église. Pas une voix ne chuchotait, aucun pas ne marchait.

Cette solitude serrait le cœur et ravissait l'âme. Il y avait là de l'abandon, du délaissement, de l'oubli, de l'exil, de la sublimité. Ce n'était plus le tourbillon de 1825. L'église avait repris sa dignité et son calme. Aucune parure, aucun vêtement, rien. Elle était toute nue, et belle. La haute voûte n'avait plus de dais à porter. Les cérémonies du palais ne vont point à ces demeures sévères ; un sacre est une complaisance ; ces masures augustes ne sont pas faites pour être courtisanes ; il y a accroissement de majesté pour un temple à le débarrasser du trône et à retirer le roi de devant Dieu. Louis XIV masque Jéhovah.

Retirez aussi le prêtre, tout ce qui faisait éclipse étant ôté, vous verrez le jour direct. Les oraisons, les rites, les bibles, les formules, réfractent et décomposent la lumière sacrée. Un dogme est une chambre noire. A travers une religion vous voyez le spectre solaire de Dieu,

mais non Dieu. La désuétude et l'écroulement grandissent un temple. A mesure que la religion humaine se retire de ce mystérieux et jaloux édifice, la religion divine y entre. Faites-y la solitude, vous y sentez le ciel. Un sanctuaire désert et en ruine, comme Jumièges, comme Saint-Bertin, comme Villers, comme Holyrood, comme l'abbaye de Montrose, comme le temple de Pæstum, comme l'hypogée de Thèbes, devient presque un élément et a la grandeur virginale et religieuse d'une savane ou d'une forêt. Il y a là de la présence réelle.

Ces lieux-là sont vraiment saints ; l'homme s'y est recueilli. Ce qu'ils ont contenu de vérité est resté et a grandi. L'à-peu-près n'y a plus la parole. Les dogmes éteints n'y ont point déposé leur cendre, la prière passée y a laissé son parfum. Il y a de l'absolu dans la prière. Ce qui fut une synagogue, ce qui fut une mosquée, ce qui fut une pagode, est vénérable par ce côté-là. Une pierre quelconque où cette grande anxiété qu'on appelle la prière a marqué son empreinte n'est jamais raillée par le penseur. La trace des agenouillements devant l'infini est toujours auguste. Qui suis-je ? que sais-je ?

Tout en cheminant dans la cathédrale, j'étais monté dans les travées, puis sous les arcs-boutants, puis dans les combles. Il y a là sous le haut toit aigu une admirable charpente d'essence de châtaignier, moins extraordinaire pourtant que la « forêt » d'Amiens.

Ces greniers de cathédrales sont farouches. Il y a presque de quoi s'égarer. Ce sont des labyrinthes de chevrons, d'équerres, de potences, des superpositions de solives, des étages d'architraves et d'étraves, des enchevêtrements de lignes et de courbes, toute une ossature de poutres et de madriers ; on dirait le dedans du squelette de Babel. C'est démeublé comme un galetas et sauvage comme une caverne. Le vent fait un bruit lugubre. Les rats sont chez eux. Les araignées, chassées de la charpente par l'odeur du châtaignier, se réfugient dans la pierre du soubassement où l'église finit et où

le toit commence, et font très bas dans l'obscurité leur toile où vous vous prenez le visage. On respire on ne sait quelle poudre sombre, il semble qu'on ait les siècles mêlés à son haleine. La poussière des églises est plus sévère que celle des maisons ; elle rappelle la tombe, elle est cendre.

Le plancher de ces mansardes colossales a des crevasses par où l'on voit en bas au-dessous de soi l'église, l'abîme. Il y a, dans des angles où l'on ne pénètre point, des espèces d'étangs de ténèbres. Les oiseaux de proie entrent par une lucarne et sortent par l'autre. Le tonnerre vient aussi là familièrement ; quelquefois trop près ; et cela fait l'incendie de Rouen, de Chartres ou de Saint-Paul de Londres.

Mon guide, le bedeau, me précédait. Il regardait les fientes sur le plancher, et hochait la tête. A l'ordure il reconnaissait la bête. Il grommelait dans ses dents : *Ceci est un corbeau. Ceci est un épervier. Ceci est une chouette.* Je lui disais : Vous devriez étudier le cœur humain.

Une chauve-souris effarée voletait devant nous.

En marchant presque au hasard, en suivant cette chauve-souris, en regardant ces fumiers d'oiseaux, en respirant cette poussière dans cette obscurité, parmi ces toiles d'araignées, parmi ces rats en fuite, nous arrivâmes à un recoin noir, où je distinguai confusément, sur une grande brouette, une sorte de long paquet qui était lié d'une corde et qui ressemblait à une étoffe roulée.

— Qu'est-ce que cela ? demandai-je au bedeau.

Il me répondit : — C'est le tapis du sacre de Charles X.

Je regardai cette chose. En ce moment, — je n'arrange rien, je raconte, — il y eut tout à coup sous la voûte une sorte de coup de foudre. Seulement cela venait d'en bas. Toute la charpente remua, les profonds échos de l'église multiplièrent le roulement. Un second coup éclata, puis un troisième, à intervalles égaux. Je reconnus le canon. Je songeai à la pièce que j'avais vue en batterie sur la place.

Je me tournai vers mon guide.

— Qu'est-ce que c'est que ce bruit ?

— C'est le télégraphe qui vient de jouer, et c'est le canon qu'on tire.

Je repris : — Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire, répondit le bedeau, qu'il vient de naître un petit-fils à Louis-Philippe.

C'était en effet le canon qui annonçait la naissance du comte de Paris.

Voilà mes souvenirs de Reims.

II

RÉCITS DE TÉMOINS OCULAIRES

I

L'EXÉCUTION DE LOUIS XVI

PERSONNE n'a donné sur l'exécution de Louis XVI certains détails minutieux et caractéristiques qu'on va trouver ici pour la première fois, rapportés par un témoin oculaire [1].

L'échafaud ne fut pas dressé, comme on le croit généralement, au centre même de la place, à l'endroit où est aujourd'hui l'obélisque, mais au lieu que l'arrêté du Conseil exécutif provisoire désigne en ces termes précis : « entre le pied d'estal et les Champs-Élysées ».

Qu'était-ce que ce piédestal ? Les générations actuelles qui ont vu passer tant de choses, s'écrouler tant de statues et tomber tant de piédestaux, ne savent plus trop quel sens donner aujourd'hui à cette désignation si vague et seraient embarrassées de dire à quel monument avait servi de base la pierre mystérieuse que le

[1] Ce témoin oculaire était un nommé Leboucher qui, arrivé de Bourges à Paris en décembre 1792, avait assisté de près à l'exécution de Louis XVI. Il raconta, en 1840, à Victor Hugo la plupart de ces détails, qui avaient, on le conçoit, laissé dans son esprit une trace profonde.

Conseil exécutif de la Révolution appelle laconiquement le *pied d'estal*. Cette pierre avait porté la statue de Louis XV.

Notons en passant que cette place étrange, qui s'est appelée successivement *place Louis XV*, *place de la Révolution*, *place de la Concorde*, *place Louis XVI*, *place du Garde-Meuble* et *place des Champs-Élysées*, et qui n'a pu garder aucun nom, n'a pu garder non plus aucun monument. Elle a eu la statue de Louis XV, qui a disparu ; on y a projeté une fontaine expiatoire, qui devait laver le centre ensanglanté de la place et dont la première pierre n'a même pas été posée ; on y avait ébauché un monument à la Charte ; nous n'avons jamais vu que le socle de ce monument. Au moment où l'on allait y ériger une figure de bronze représentant la Charte de 1814, la Révolution de Juillet est arrivée avec la Charte de 1830. Le piédestal de Louis XVIII s'est évanoui comme s'était écroulé le piédestal de Louis XV. Maintenant à ce même lieu nous avons mis l'obélisque de Sésostris. Il avait fallu trente siècles au grand Désert pour l'engloutir à moitié ; combien faudra-t-il d'années à la place de la Révolution pour l'engloutir tout à fait ?

En l'an I de la République, ce que le Conseil exécutif appelait le « pied d'estal » n'était plus qu'un bloc informe et hideux. C'était une sorte de symbole sinistre de la royauté elle-même. Les parements de marbre et de bronze en avaient été arrachés, la pierre mise à nu était partout fendue et crevassée ; de larges entailles de forme carrée indiquaient sur les quatre faces la place du bas-relief rompu à coups de marteau. L'histoire des trois races royales avait été brisée et mutilée de même aux flancs de la vieille monarchie. A peine distinguait-on encore au sommet du piédestal un reste d'entablement, et sous la corniche un cordon d'oves frustes et rongées, surmonté de ce que les architectes appellent un *chapelet de patenôtres*. Sur la table même du piédestal on apercevait une espèce de monticule formé de débris de toute sorte et dans lequel croissaient çà et là quelques touffes

d'herbe. Cet amas de choses sans nom avait remplacé la royale statue.

L'échafaud était dressé à quelques pas de cette ruine, un peu en arrière. Il était revêtu de longues planches assemblées transversalement qui masquaient la charpente. Une échelle sans rampe ni balustrade était appliquée à la partie postérieure, et ce qu'on n'ose appeler la tête de cette horrible construction était tourné vers le Garde-Meuble. Un panier de forme cylindrique, recouvert de cuir, était disposé à l'endroit même où devait tomber la tête du roi pour la recevoir ; et à l'un des angles de l'entablement, à droite de l'échelle, on distinguait une longue manette d'osier préparée pour le corps et sur laquelle l'un des bourreaux, en attendant le roi, avait posé son chapeau.

Qu'on se figure maintenant au milieu de la place ces deux choses lugubres à quelques pas l'une de l'autre, le piédestal de Louis XV et l'échafaud de Louis XVI, c'est-à-dire la ruine de la royauté morte et le martyre de la royauté vivante ; qu'on développe autour de ces deux choses quatre lignes formidables d'hommes armés, maintenant un grand carré vide au milieu d'une foule immense ; qu'on se représente, à gauche de l'échafaud, les Champs-Élysées, à droite les Tuileries, qui, négligées et livrées au caprice du passant, n'étaient plus qu'un amas de collines et de terrassements informes ; qu'on pose sur ces mélancoliques édifices, sur ces arbres noirs et effeuillés, sur cette morne multitude le ciel sombre et glacial d'une matinée d'hiver, on aura une idée de l'aspect qu'offrait la place de la Révolution au moment où Louis XVI, traîné dans la voiture du maire de Paris, vêtu de blanc, le livre des psaumes à la main, y arriva pour mourir, à dix heures et quelques minutes, le 21 janvier 1793.

Étrange excès d'abaissement et de misère, le fils de tant de rois, enveloppé de bandelettes et sacré comme les rois d'Égypte, allait être dévoré entre deux couches de chaux vive, et à cette royauté française, qui avait eu à Versailles un trône d'or et à Saint-Denis soixante sarco-

phages de granit, il ne restait plus qu'une estrade de sapin et un cercueil d'osier.

Nous ne dirons pas ici les détails connus. En voici qu'on ignore. Les bourreaux étaient au nombre de quatre ; deux seulement firent l'exécution ; le troisième resta au pied de l'échelle et le quatrième était monté sur la charrette qui devait transporter le corps du roi au cimetière de la Madeleine et qui attendait à quelques pas de l'échafaud.

Les bourreaux étaient en culottes courtes, vêtus de l'habit à la française tel que la Révolution l'avait modifié, et coiffés de chapeaux à trois cornes que chargeaient d'énormes cocardes tricolores.

Ils exécutèrent le roi le chapeau sur la tête, et ce fut sans ôter son chapeau que Sanson, saisissant aux cheveux la tête coupée de Louis XVI, la présenta au peuple et en laissa, pendant quelques instants, ruisseler le sang sur l'échafaud.

Dans ce même moment, son valet ou son aide défaisait ce qu'on appelait *les sangles ;* et, tandis que la foule considérait tour à tour le corps du roi entièrement vêtu de blanc, comme nous l'avons dit, et encore attaché, mains liées derrière le dos, sur la planche-bascule, et cette tête dont le profil doux et bon se détachait sur les arbres brumeux et sombres des Tuileries, deux prêtres, commissaires de la Commune, chargés par elle d'assister, comme officiers municipaux, à l'exécution du roi, causaient à haute voix et riaient dans la voiture du maire. Jacques Roux, l'un d'eux, montrait dérisoirement à l'autre les gros mollets et le gros ventre de Capet.

Les hommes armés qui entouraient l'échafaud n'avaient que des sabres et des piques ; il y avait fort peu de fusils. La plupart portaient de larges chapeaux ronds ou des bonnets rouges. Quelques pelotons de dragons à cheval en uniforme étaient mêlés à cette troupe de distance en distance. Un escadron entier de ces dragons était rangé en bataille sous les terrasses des Tuileries. Ce qu'on

appelait le bataillon de Marseille formait une des faces du carré.

La guillotine, — c'est toujours avec répugnance qu'on écrit ce mot hideux, — semblerait aujourd'hui fort mal construite aux gens du métier. Le couteau était tout simplement suspendu à une poulie fixée au milieu de la traverse supérieure. Cette poulie et une corde de la grosseur du pouce, voilà tout l'appareil. Le couteau, chargé d'un poids médiocre, était de petite dimension et à tranchant recourbé, ce qui lui donnait la forme renversée d'une corne ducale ou d'un bonnet phrygien. Aucune capote n'était disposée pour abriter la tête du patient royal, et tout à la fois en masquer et en circonscrire la chute. Toute cette foule put voir tomber la tête de Louis XVI, et ce fut grâce au hasard, grâce peut-être à la petitesse du couteau qui diminua la violence du choc, qu'elle ne rebondit pas hors du panier jusque sur le pavé. Incident terrible, qui se produisit d'ailleurs souvent pendant les exécutions de la Terreur. On décapite aujourd'hui les assassins et les empoisonneurs plus décemment. La guillotine a reçu beaucoup de « perfectionnements ».

A la place où tomba la tête du roi, un long ruisseau de sang coula le long des planches de l'échafaud jusque sur le pavé. Quand l'exécution fut terminée, Sanson jeta au peuple la redingote du roi qui était en molleton blanc, et en un instant elle disparut, déchirée par mille mains.

Au moment où la tête de Louis XVI tomba, l'abbé Edgeworth était encore près du roi. Le sang jaillit jusque sur lui. Il revêtit précipitamment une redingote brune, descendit de l'échafaud et se perdit dans la foule. Le premier rang des spectateurs s'ouvrit devant lui avec une sorte d'étonnement mêlé de respect ; mais, au bout de quelques pas, l'attention de tous était encore tellement concentrée sur le centre de la place où l'événement venait de s'accomplir, que personne ne regardait plus l'abbé Edgeworth.

Le pauvre prêtre, enveloppé de la grosse redingote qui cachait le sang dont il était couvert, s'enfuit tout effaré, marchant comme un homme qui rêve et sachant à peine où il allait. Cependant, avec cette sorte d'instinct que conservent les somnambules, il passa la rivière, prit la rue du Bac, puis la rue du Regard et parvint ainsi à gagner la maison de Mme de Lézardière, près de la barrière du Maine.

Arrivé là, il quitta ses vêtements souillés, et resta plusieurs heures, comme anéanti, sans pouvoir recueillir une pensée ni prononcer une parole.

Des royalistes qui le rejoignirent, et qui avaient assisté à l'exécution, entourèrent l'abbé Edgeworth et lui rappelèrent l'adieu qu'il venait d'adresser au roi : — *Fils de saint Louis, montez au ciel !* Toutefois ces paroles si mémorables n'avaient laissé aucune trace dans l'esprit de celui qui les avait dites. — Nous les avons entendues, lui disaient les témoins de la catastrophe, encore tout émus et tout frémissants. — C'est possible, répondait-il, mais je ne m'en souviens pas.

L'abbé Edgeworth a vécu une longue vie sans pouvoir se rappeler s'il avait prononcé réellement ces paroles.

Mme de Lézardière, atteinte d'une grave maladie depuis près d'un mois, ne put supporter le coup de la mort de Louis XVI. Elle mourut dans la nuit même du 21 janvier.

II

ARRIVÉE DE NAPOLÉON A PARIS

— 20 MARS 1815 —

L'HISTOIRE et les mémoires contemporains ont tronqué ou mal rapporté ou même omis tout à fait certains détails de l'arrivée de l'empereur à Paris au 20 mars 1815. Mais on rencontre des témoins vivants qui les ont vus et qui les rectifient ou les complètent.

Dans la nuit du 19, l'empereur quitta Sens. Il arriva à trois heures du matin à Fontainebleau. Vers cinq heures du matin, au petit jour, il passa en revue le peu de troupes qu'il avait amenées et celles qui s'étaient ralliées à lui à Fontainebleau même. Il y avait de tous les corps, de tous les régiments, de toutes les armes, un peu de la grande armée, un peu de la garde. A six heures, la revue passée, cent vingt lanciers montèrent à cheval pour le devancer et l'aller attendre à Essonnes. Ces lanciers étaient commandés par le colonel Galbois, aujourd'hui lieutenant-général, et qui s'est dans ces derniers temps distingué à Constantine.

Ils étaient à peine à Essonnes depuis trois quarts d'heure, faisant rafraîchir leurs chevaux, que la voiture de l'empereur arriva. L'escorte de lanciers fut en selle en un clin d'œil et entoura la voiture, qui repartit sur-le-champ après avoir relayé. L'empereur s'arrêtait sur la route aux gros villages pour recevoir les placets des habitants et les soumissions des autorités et quelquefois

écouter les harangues. Il était dans le fond de la voiture, ayant à sa gauche le général Bertrand en grand uniforme. Le colonel Galbois galopait à la portière du côté de l'empereur ; la portière du côté de Bertrand était gardée par un maréchal des logis de lanciers nommé Ferrès, aujourd'hui marchand de vins à Puteaux, ancien housard fort brave, que l'empereur connaissait personnellement et appelait par son nom. Personne d'ailleurs sur la route n'approchait l'empereur. Tout ce qui lui était destiné passait par les mains du général Bertrand.

A trois ou quatre lieues au delà d'Essonnes, le cortège impérial trouva la route soudainement barrée par le général Colbert, à la tête de deux escadrons et de trois régiments échelonnés du côté de Paris.

Le général Colbert avait précisément été colonel du régiment de lanciers dont un détachement escortait l'empereur. Il reconnut ses lanciers et ses lanciers le reconnurent. Ils crièrent : — Général, ralliez-vous à nous ! Le général leur dit : — Mes enfants, faites votre devoir. Je fais le mien. Puis il tourna bride et s'en alla à droite à travers champs avec quelques cavaliers qui le suivirent. Il n'eût pu résister ; les régiments derrière lui criaient : — *Vive l'empereur !*

Cette rencontre ne retarda Napoléon que quelques minutes. Il continua son chemin. L'empereur, entouré seulement de ses cent vingt lanciers, arriva ainsi à Paris. Il entra par la barrière de Fontainebleau, prit la grande allée d'arbres qui est à gauche, le boulevard du Mont-Parnasse, les autres boulevards jusqu'aux Invalides, puis le pont de la Concorde, le quai du bord de l'eau et le guichet du Louvre.

A huit heures un quart du soir, il était aux Tuileries.

III

VISIONS DU RÉEL

I

LE BOUGE

... Vous voulez une description de ce bouge ? J'hésitais à vous l'infliger. Mais vous la voulez. Ma foi ! la voilà. Ne vous en prenez qu'à vous, c'est votre faute.

« Bah ! dites-vous, je vois cela d'ici. Un repaire chassieux et bancal. Quelque vieille maison ! »

D'abord, ce n'est pas une vieille maison, c'est bien pis, c'est une maison neuve !

En vérité, une vieille maison ! vous comptiez sur une vieille maison et vous en faisiez fi d'avance. Ah bien oui ! on vous en donnera, des vieilles maisons ! Une masure ! mais savez-vous que c'est charmant, une masure ! La muraille est d'une belle couleur chaude et puissante, avec des trous à papillons, des nids d'oiseaux, de vieux clous où l'araignée accroche ses rosaces, mille accidents amusants à regarder. La fenêtre n'est qu'une lucarne, mais elle laisse passer de longues perches où pendent et sèchent au vent toutes sortes de nippes bariolées, loques blanches, haillons rouges, drapeaux de misère qui donnent à la baraque un air de joie et resplendissent

au soleil. La porte est lézardée et noire, mais approchez et examinez, elle a sans nul doute quelque antique ferrure du temps de Louis XIII, découpée comme une guipure. Le toit est plein de crevasses, mais dans chaque crevasse il y a un liseron qui fleurira au printemps ou une marguerite qui s'épanouira à l'automne. La tuile est rapiécée avec du chaume, parbleu ! je le crois bien, c'est une occasion d'avoir sur son toit une colonie de gueules-de-loup roses et de mauves sauvages. Une belle herbe verte tapisse le pied de ce mur décrépit ; le lierre y grimpe joyeusement et en cache les nudités, les plaies et les lèpres peut-être ; la mousse couvre de velours vert le banc de pierre qui est à la porte. Toute la nature prend en pitié cette chose dégradée et charmante que vous appelez une masure, et lui fait fête. O masure ! vieux logis honnête et paisible, doux et aimable à voir ! rajeuni tous les ans par avril et par mai ! embaumé par la giroflée et habité par l'hirondelle !

Non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, ce n'est pas d'une vieille maison, je le répète, c'est d'une maison neuve, — d'une masure neuve, si vous voulez.

Cette chose a été bâtie il y a deux ans tout au plus. Le mur a cette hideuse et glaciale blancheur du plâtre neuf. Le tout est chétif, mesquin, haut, triangulaire, et a la forme d'un morceau de fromage de Gruyère coupé pour un dessert d'avare. Il y a des portes toutes neuves qui ne ferment pas, des châssis de fenêtres à vitres blanches déjà constellées çà et là d'étoiles de papier. Ces étoiles sont découpées coquettement et collées avec soin. Il y a un affreux faux luxe qui fait mal. Des balcons de fer creux mal attachés au mur, déjà rouillé et pourri autour des scellements ; des serrures de pacotille autour desquelles vacillent, accrochés à trois clous, d'horribles ornements de cuivre gaufré qui se vertdegrise ; des persiennes peintes en gris qui se disloquent, non parce qu'elles sont vermoulues, mais parce qu'elles ont été faites en bois vert par un menuisier voleur.

On a froid en regardant cette maison. On frissonne en

y entrant. Une humidité verdâtre suinte au pied de la muraille. Cette bâtisse d'hier est déjà une ruine ; c'est plus qu'une ruine, c'est un désastre ; on sent que le propriétaire est en faillite et que l'*entrepreneur* est en fuite.

Derrière la maison, un mur, blanc et neuf comme le reste, enclôt un espace dans lequel un tambour-major ne pourrait se coucher tout de son long. Cela s'appelle le jardin. On y voit sortir de terre tout grelottant un petit arbre long, fluet et malade, qui semble toujours être en hiver, car il n'a pas une seule feuille. Ce balai s'appelle un peuplier. Le reste du jardin est ensemencé de vieux tessons et de culs de bouteilles. On y remarque deux ou trois chaussons de lisière. Dans un coin se dresse sur un tas d'écailles d'huîtres un vieux arrosoir de fer-blanc peint en vert, bossué, rouillé et crevé, habité par des colimaçons qui l'argentent de leurs traînées de bave.

Entrez. Dans l'antique masure, dans l'autre, vous trouverez peut-être une échelle *branlant*, comme dit Régnier, *du haut jusques en bas*. Ici vous trouvez un escalier.

Cet escalier, *orné* d'une rampe à boule de cuivre, a quinze ou vingt marches de bois, hautes, étroites, à angles tranchants, lesquelles montent perpendiculairement au premier étage et tournent sur elles-mêmes selon une spirale d'environ dix-huit pouces de diamètre. Ne seriez-vous pas tenté de demander une échelle ?

Au haut de cet escalier, si vous y arrivez, voici la chambre.

Donner une idée de cette chambre est difficile. C'est le *bouge neuf* dans toute son abominable réalité. La misère est là partout ; une misère toute fraîche, qui n'a ni passé, ni avenir, et qui ne peut prendre racine nulle part. On devine que le locataire est emménagé d'hier et déménagera demain ; qu'il est arrivé sans dire d'où il venait et qu'il s'en ira en mettant la clef sous la porte.

Le mur est *orné* d'un papier bleu foncé à rosaces jaunes, la fenêtre est *ornée* d'un rideau de calicot rouge

où les trous tiennent lieu de rosaces. Il y a devant la fenêtre une chaise dépaillée, près de la chaise un fourneau, sur le fourneau une marmite, près de la marmite un pot à fleur renversé dont le trou contient une chandelle de suif ; près du pot à fleur un panier plein de charbon qui fait rêver suicide et asphyxie ; au-dessus du panier une planche encombrée d'objets sans nom, au milieu desquels on distingue un balai râpé et un vieux jouet d'enfant figurant un cavalier vert sur un cheval cramoisi. La cheminée, mesquine et étroite, est un marbre noirâtre taché de mille petites gouttelettes blanches. Elle est couverte de verres cassés et de tasses non lavées. Dans l'une de ces tasses plonge une paire de besicles en fer-blanc. Un chou traîne à terre. Dans l'intérieur de la cheminée flotte un torchon accroché à l'un des croissants. Pas de feu, ni au fourneau ni à la cheminée. Un tas d'affreuses ordures remplace le tas de cendres. Pas de glace sur la cheminée ; un tableau de toile vernie représentant un nègre tout nu, aux genoux d'une blanche décolletée et en robe de bal, sous une tonnelle. En face de la cheminée, une casquette d'homme et un bonnet de femme pendent à deux clous, des deux côtés d'un miroir fêlé.

Au fond de la chambre, un lit. C'est-à-dire un matelas posé sur deux planches qu'exhaussent deux tréteaux. Au-dessus du lit, d'autres planches échafaudées en claire-voie supportent un encombrement inexprimable de linges, de hardes et de haillons. Un faux cachemire, dit *cachemire français*, passe par une crevasse de la claire-voie et se drape au-dessus du grabat.

Maintenant mêlez au fourmillement hideux de toutes ces choses la saleté, l'odeur infecte, les taches d'huile et de suif, la poussière partout. Dans le coin près du lit, est posé debout un énorme sac de copeaux, et sur une chaise, à côté du sac, traîne un vieux journal. J'ai eu la curiosité de regarder le titre et la date. C'est le *Constitutionnel* du 25 avril 1840.

A présent qu'ajouter ? Je n'ai pas dit le plus horrible.

La maison est odieuse, la chambre est abominable, le grabat est hideux ; mais tout cela n'est rien.

Au moment où j'entrais, il y avait sur le lit une femme endormie.

Une femme vieille, courte, trapue, rouge, bouffie, huileuse, tuméfiée, grasse, effroyable, énorme. Son affreux bonnet dérangé laissait voir sa tempe grisonnante, rose et chauve.

Elle dormait tout habillée. Elle avait un fichu jaunâtre, une jupe brune, et, par-dessus tout cela, sur son ventre monstrueux, un vaste tablier souillé comme le pantalon de toile d'un forçat.

Au bruit que je fis en entrant, elle s'agita, se dressa sur son séant, montra ses grosses jambes couvertes d'inqualifiables bas bleus, et étendit en bâillant ses bras charnus terminés par des poings de boucher.

Je m'aperçus que la vieille était robuste et formidable.

Elle se tourna vers moi et ouvrit ses yeux. Je ne les vis pas.

— Monsieur, me dit-elle d'une voix très douce, que demandez-vous ?

Au moment d'adresser la parole à cet être, j'éprouvai la sensation qu'on aurait en présence d'une truie à laquelle il faudrait dire : Madame.

Je ne savais trop que répöndre et je cherchais dans mon esprit. En cet instant, mon regard errant du côté de la fenêtre tomba sur une espèce de tableau suspendu en dehors comme une enseigne. C'était une enseigne en effet, une peinture représentant une jeune et jolie femme décolletée, coiffée d'un immense chapeau à panache, et tenant un enfant dans ses bras ; le tout dans le style des devants de cheminée du temps de Louis XVIII Au-dessous du tableau se détachait cette inscription er grosses lettres :

Mme BÊCŒUR

Sage-femme

SEIGNE ET VAXINE

— Madame, dis-je, je demande Mme Bécœur.

La truie métamorphosée en femme me répondit avec un sourire aimable :

— C'est moi-même, monsieur.

1840.

II

LE PILLAGE

RÉVOLTE DE SAINT-DOMINGUE

Il me semblait assister à un rêve. Qui n'a point vu ce spectacle ne saurait s'en faire une idée. Je vais essayer pourtant de vous en peindre quelque chose. Je vous dirai simplement ce que j'avais sous les yeux ; ce petit coin d'une grande scène minutieusement reproduite vous fera comprendre l'aspect général de la ville pendant ces trois jours de pillage. Multipliez ces détails à l'infini et vous aurez l'ensemble.

Je m'étais réfugié près de la porte de la ville, chétive barrière à claire-voie faite de longues lattes peintes en jaune, réunies par des traverses et taillées en pointe à leur extrémité supérieure. J'avais auprès de moi une espèce de hangar sous lequel s'était abrité un groupe de ces malheureux colons dépossédés. Ils gardaient le silence et semblaient pétrifiés dans toutes les attitudes du désespoir. A quelques pas en dehors du hangar, un d'entre eux, un vieillard, s'était assis sur un tronc d'acajou gisant à terre comme un fût de colonne, et pleurait. Un autre essayait en vain de retenir une femme blanche tout effarée qui voulait s'enfuir avec son enfant, sans savoir où, à travers cette foule de nègres furieux, déguenillés et rugissants.

Les nègres cependant, libres, vainqueurs, ivres, fous, ne faisaient nulle attention à ce groupe misérable et

désolé. A quelques pas de nous, deux d'entre eux, le couteau entre les dents, égorgeaient un bœuf sur lequel ils s'étaient agenouillés. Un peu plus loin, les pieds dans le sang du bœuf, deux négresses vêtues en marquises, couvertes de rubans et de pompons, la gorge nue, la tête encombrée de plumes et de dentelles, hideuses à voir, se disputaient une magnifique robe de satin de Chine, que l'une avait saisie avec les ongles, et l'autre avec les dents. A leurs pieds, plusieurs négrillons pillaient une malle ouverte et brisée d'où cette robe avait été arrachée.

Le reste était incroyable à voir et inexprimable à dire. C'était une foule, une cohue, une mascarade, un sabbat, un carnaval, un enfer, une chose bouffonne et terrible. Des nègres, des négresses, des mulâtres, dans toutes les postures, dans tous les travestissements, étalant tous les costumes et, ce qui est pire, toutes les nudités.

Là, un mulâtre à gros ventre, à figure affreuse, vêtu comme les planteurs, d'une veste et d'un pantalon de basin blanc, et coiffé d'une mitre d'évêque, la crosse en main et l'air furieux. Ailleurs, trois ou quatre nègres tout nus, affublés d'un chapeau à trois cornes et vêtus d'un habit de soldat rouge ou bleu, les buffleteries blanches croisées sur leur peau noire, harcelaient un malheureux milicien prisonnier, qu'ils traînaient par la ville les mains liées derrière le dos. Ils frappaient du plat de la main sur sa chevelure poudrée et en tiraient la longue queue avec de grands éclats de rire. De temps en temps, ils s'arrêtaient et le forçaient à se mettre à genoux, lui faisant signe que c'était là qu'ils allaient le fusiller. Puis ils le relevaient d'un coup de crosse et allaient quelques pas plus loin recommencer cette agonie.

Une ronde de vieilles mulâtresses gambadaient au milieu de la foule. Elles s'étaient accoutrées des robes les plus fraîches de nos femmes blanches les plus jeunes et les plus jolies, et elles relevaient leur jupe en dansant de façon à montrer leurs jambes sèches et leurs cuisses jaunes. Rien d'étrange du reste comme toutes ces modes charmantes du siècle frivole de Louis XV, ces larges

paniers, ces habits à passequilles, ces falbalas, ces caracos de velours, ces jupes de pékin, ces dentelles, ces panaches, tout ce luxe coquet et fantasque, mêlé à ces faces difformes, noires, camuses, crépues, effroyables. Ainsi affublés, ce n'étaient plus même des nègres et des négresses ; c'étaient des guenons et des singes.

Ajoutez à cela un vacarme assourdissant. Toute bouche qui ne faisait pas une contorsion poussait un hurlement.

Je n'ai pas fini : il faut que vous acceptiez cette peinture complète, et jusqu'au moindre détail.

A vingt pas de moi, il y avait un cabaret, signalé par une couronne d'herbes sèches passée dans une pioche, un affreux bouge. Rien qu'une lucarne et des tables à trois pieds. A cabaret borgne, tables boiteuses. Des nègres et des mulâtres buvaient là, et s'enivraient, et s'abrutissaient, et fraternisaient. Il faut avoir vu ces choses pour les peindre. Devant les tables des ivrognes se pavanait une négresse assez jeune, vêtue d'une veste d'homme non boutonnée, d'une jupe de femme à peine attachée, coiffée d'une immense perruque de magistrat, un parasol sur une épaule, et un fusil à baïonnette sur l'autre, sans chemise d'ailleurs et le ventre nu.

Je vous l'ai dit, des nudités partout. Quelques blancs absolument nus couraient misérablement à travers ce pandémonium. On emportait sur une civière le cadavre d'un gros homme tout nu, de la poitrine duquel sortait un poignard comme une croix sort de terre.

On ne voyait de toutes parts que des gnômes cuivrés, bronzés, rouges, noirs, agenouillés, assis, accroupis, entassés, ouvrant des malles, forçant des serrures, essayant des bracelets, agrafant des colliers, endossant des vestes ou des robes, brisant, déchirant, arrachant ; deux noirs mettaient en même temps les deux manches du même habit et se gourmaient de leurs deux poings restés libres.

C'était la seconde période d'une ville mise à sac. Le vol, la joie après la rage. Il y en avait bien encore dans des coins quelques-uns qui tuaient, mais la plupart

pillaient. Chacun emportait son butin, l'un dans ses bras, l'autre dans une hotte, l'autre sur une brouette.

Le plus étrange, c'est qu'au milieu de cette effroyable cohue, marchait et se déployait, en ordre et avec toute la gravité solennelle d'une procession, la file interminable des pillards assez riches et assez heureux pour avoir des attelages. C'était bien là un autre bariolage !

Imaginez des chariots de toute sorte traînant des chargements de toute espèce. Un carrosse à quatre chevaux plein de vaisselle brisée et d'ustensiles de cuisine, et sur chaque cheval deux ou trois nègres harnachés et empanachés. Un grand fourgon à bœufs encombré de ballots soigneusement cordés et empilés, avec des fauteuils de damas au flanc, des poêles à frire, des fourches à fumier, et au sommet, sur la pyramide, une négresse la gorge au vent, un collier au cou, une plume sur la tête. Vingt pas plus loin, un vieux cabriolet de campagne traîné par un seul mulet et portant dix malles et dix nègres, dont trois sur la bête. Mêlez à cela, sous les entassements de toute nature, je vous l'ai dit, des vinaigrettes, des brancards, des chaises à porteurs. Les meubles les plus précieux avec les objets les plus sordides. La masure et le salon jetés pêle-mêle dans une charrette. Supposez un immense déménagement de fous défilant à travers une ville.

Ce qui était incompréhensible, c'est la tranquillité avec laquelle les petits voleurs regardaient les gros. Les pillards à pied se rangeaient pour laisser passer les pillards en voiture.

Il y avait bien quelques patrouilles. Si l'on peut appeler patrouille une escouade de cinq à six singes déguisés en soldats et tapant chacun au hasard sur un tambour.

Près de la barrière de la ville par où sortait cette immense foule de voitures, caracolait un mulâtre à cheval, un grand drôle sec, jaune, maigre, affublé d'un rabat blanc et d'une robe de juge dont il avait retroussé les manches, une épée dans une main, jambes nues, et talonnant un cheval ventru qui piaffait à travers la foule. C'était le magistrat chargé de maintenir l'ordre à la sortie de la ville.

Un peu plus loin chevauchait un autre groupe. Un nègre en habit rouge avec un cordon bleu et des épaulettes de général et un immense chapeau surchargé de plumes tricolores, se faisait jour à travers toute cette canaille. Il était précédé d'un horrible petit négrillon casqué qui battait du tambour, et suivi de deux mulâtres, l'un en habit de colonel, l'autre en turc avec un turban du mardi gras sur son affreuse tête chinoise.

J'apercevais au loin dans la plaine des bataillons de soldats déguenillés rangés autour d'une grande maison qui avait un drapeau tricolore et un balcon couvert de monde. Cela avait tout l'air d'un balcon où il se fait une harangue.

Plus loin, au delà de ces bataillons, de ce balcon, de ce drapeau et de cette harangue, je ne voyais plus qu'une magnifique nature pleine d'un calme immense, des arbres verts et charmants, des montagnes d'une forme superbe, le ciel sans un nuage, l'océan sans une ride.

Chose étrange et triste que de voir se produire si effrontément la grimace de l'homme en présence de la face de Dieu !

III

UN RÊVE

6 septembre 1847.

CETTE nuit, j'ai rêvé ceci... — On avait parlé d'émeutes toute la soirée à cause des troubles de la rue Saint-Honoré. —

Je rêvais donc. J'entrais dans un passage obscur. Des hommes passèrent auprès de moi et me coudoyèrent dans l'ombre. Je sortis du passage. J'étais dans une grande place carrée, plus longue que large, entourée d'une espèce de vaste muraille ou de haut édifice qui ressemblait à une muraille et qui la fermait des quatre côtés. Il n'y avait ni portes ni fenêtres à cette muraille ; à peine çà et là quelques trous. A de certains endroits le mur paraissait criblé ; dans d'autres il pendait à demi entr'ouvert comme après un tremblement de terre. Cela avait l'aspect nu, croulant et désolé des places des villes d'Orient.

Pas un seul passant. Il faisait petit jour. La pierre était grisâtre, le ciel aussi. J'entrevoyais à l'extrémité de la place quatre choses obscures qui ressemblaient à des canons braqués.

Une nuée d'hommes et d'enfants déguenillés passa près de moi en courant avec des gestes de terreur.

— Sauvons-nous ! criait l'un d'eux, voici la mitraille.

— Où sommes-nous donc ? demandai-je. Qu'est-ce que c'est que cet endroit-ci ?

— Vous n'êtes donc pas de Paris ? reprit l'homme. C'est le Palais-Royal.

Je regardai alors et je reconnus en effet, dans cette affreuse place dévastée et en ruine, une espèce de spectre du Palais-Royal.

Les hommes s'étaient enfuis comme une nuée. Je ne savais où ils avaient passé.

Je voulais fuir aussi. Je ne pouvais. Je voyais dans le crépuscule aller et venir une lumière autour des canons.

La place était déserte. On entendait crier : Sauvez-vous ! on va tirer ! mais on ne voyait pas ceux qui criaient.

Une femme passa près de moi. Elle était en haillons et portait un enfant sur son dos. Elle ne courait pas. Elle marchait lentement. Elle était jeune, pâle, froide, terrible.

En passant près de moi, elle me dit : — C'est bien malheureux ! le pain est à trente-quatre sous, et encore les boulangers trompent sur le poids.

Je vis la lumière faire un éclair au bout de la place et j'entendis le canon. Je m'éveillai.

On venait de fermer la porte cochère avec bruit.

IV

PANNEAU D'ARMOIRIES

LE panneau qui était en face du lit était tellement noirci par le temps et effacé par la poussière qu'au premier aspect je n'y distinguai que des lignes confuses et des contours indéchiffrables ; mais, tout en pensant à autre chose, mes yeux y revenaient sans cesse avec cette persistance mystérieuse et machinale que le regard a quelquefois. Des détails singuliers commencèrent à se détacher de cet ensemble mêlé et obscur, ma curiosité s'éveilla vivement ; l'attention qui se fixe est comme une lumière, et la tapisserie, se débrouillant peu à peu, finit par m'apparaître dans son entier et par se dessiner distinctement, comme vaguement éclairée, sur la muraille sombre.

Ce n'était qu'un panneau d'armoiries, chargé sans doute du blason des anciens maîtres du château : mais ce blason était étrange.

L'écusson était au bas du panneau, et ce n'est pas lui qu'on voyait d'abord. Il avait la forme bizarre des écussons germaniques du quinzième siècle ; il était figuré debout, quoique arrondi par le bas, sur une pierre décrépite et rongée de mousses. Des deux angles supérieurs, l'un s'inclinait à gauche et se roulait sur lui-même comme le coin d'une page d'un vieux livre ; l'autre angle, relevé de toute l'inclinaison du premier, portait à son extrémité un immense et magnifique morion de profil, dont la

mentonnière débordait la visière, ce qui était horrible et faisait ressembler ce casque à un bec de poisson. Pour cimier deux ailes d'aigle, vastes, robustes, noueuses, dressées et déployées, l'une rouge, l'autre noire, et, parmi les plumes de ces ailes, la ramure membraneuse, tordue et presque vivante d'un varech monstrueux ressemblant plus encore à un polype qu'à un panache. Du milieu de ce panache sortait une courroie liée par une boucle, laquelle montait jusqu'à l'angle d'une fourche de bois, grossière et plantée droite en terre, et de là descendait jusqu'à une main qui la retenait.

Une figure de femme était debout à gauche près de l'écusson. C'était une ravissante vision. Elle était grande, mince, svelte, avec une robe de brocart amplement répandue sur les pieds, une gorgerette à mille plis et un collier de grosses pierreries. Elle avait sur la tête un énorme et superbe turban de cheveux blonds sur lequel était posée une couronne de filigrane qui n'était pas ronde et qui suivait toutes les ondulations de la chevelure. Le visage, quoique un peu trop rond et trop large, était exquis. C'étaient des yeux d'ange et une bouche de vierge, mais dans ces yeux du ciel il y avait un regard terrestre, et sur cette bouche de vierge un sourire de femme. Dans ce lieu, à cette heure, sur cette tapisserie, ce mélange d'extase divine et de volupté humaine avait je ne sais quoi de charmant et d'effrayant.

Derrière la femme, se penchant vers elle et à son oreille, apparaissait un homme.

Était-ce un homme ? Tout ce qu'on voyait de son corps, jambes, bras, poitrine, était velu comme la peau d'un singe ; ses mains et ses pieds étaient crochus comme des griffes de tigre. Quant au visage, c'était ce qu'on pouvait imaginer de plus fantastique et de plus affreux. Sous une barbe épaisse et hérissée on distinguait à peine un nez de chat-huant et une bouche à rictus de bête fauve. Les yeux disparaissaient sous une grosse chevelure touffue, frisée, étrange. Chacune des boucles de cette frisure se terminait en spirale pointue et tordue comme

une vrille, et en regardant de près il se trouvait que chacune de ces vrilles était une petite vipère.

L'homme souriait à la femme. C'était une chose inquiétante et sinistre que le contact de ces deux figures également chimériques, l'une presque un ange, l'autre presque un monstre ; choc révoltant des deux extrémités de l'idéal. L'homme soutenait la fourche, la femme serrait la courroie de ses doigts délicats et roses. C'était ce qu'on appelle en termes héraldiques les supports de l'écusson.

Quant à l'écusson en lui-même, il était de sable, c'est-à-dire noir, et au milieu se détachait, avec la vague blancheur de l'argent, une chose décharnée et difforme qui, comme le reste, finit par se débrouiller tout à fait. C'était une tête de mort. Le nez manquait, les orbites des yeux étaient caves et profondes, le trou de l'oreille s'apercevait à droite, toutes les coutures de la boîte osseuse serpentaient sur le crâne, et la mâchoire n'avait plus que deux dents.

Mais cet écusson noir, cette tête de mort livide, si minutieusement dessinée qu'elle semblait sortir de la tapisserie, étaient moins lugubres que les deux personnages qui soutenaient ce hideux blason et qui semblaient chuchoter dans les ténèbres.

Au bas du panneau, dans un coin, on lisait cette date : 1503.

V

LA PÂQUERETTE

29 mai 1841.

Il y a quelques jours, je traversais la rue de Chartres[1]. Une palissade en planches, qui liait deux îles de hautes maisons à six étages, attira mon attention. Elle projetait sur le pavé une ombre que les rayons du soleil, passant entre les planches mal jointes, rayaient de charmants fils d'or parallèles, comme on en voit sur les beaux satins noirs de la Renaissance. Je m'approchai et je regardai à travers les fentes.

Cette palissade enclôt aujourd'hui le terrain sur lequel était bâti le théâtre du Vaudeville, brûlé, il y a deux ans, en juin 1839.

Il était deux heures après midi, le soleil était ardent, la rue était déserte.

Une façon de porte bâtarde peinte en gris, encore ornée de feuillures rococo, et qui probablement fermait il y a cent ans quelque boudoir de petite-maîtresse, avait été ajustée à la palissade. Il n'y avait qu'un loquet à soulever, j'entrai dans l'enclos.

Rien de plus triste et de plus désolé. Un sol plâtreux. Çà et là de grosses pierres ébauchées par le maçon, puis abandonnées et attendant, blanches à la fois comme des pierres de sépulcre et moisies comme des pierres de ruine. Personne dans l'enclos. Sur les murs des maisons voisines des traces encore visibles de flamme et de fumée.

[1] La petite rue de Chartres, sur le terrain occupé aujourd'hui par le pavillon de Rohan, allait des terrains vagues du Carrousel à la place du Palais-Royal. L'ancien théâtre du Vaudeville y était construit.

Cependant, depuis la catastrophe, deux printemps successifs avaient détrempé cette terre, et dans un coin du trapèze, derrière une énorme pierre verdissante sous laquelle se prolongeaient des cryptes pour les cloportes, les nécrophores et les mille-pieds, un peu d'herbe avait poussé à l'ombre.

Je m'assis sur une pierre et je me penchai sur cette herbe.

O mon Dieu ! il y avait là la plus jolie petite marguerite du monde, autour de laquelle allait et venait coquettement une charmante mouche microscopique.

Cette fleur des prés croissait paisiblement, et selon la douce loi de la nature, en pleine terre, au centre de Paris, entre deux rues, à deux pas du Palais-Royal, à quatre pas du Carrousel, au milieu des passants, des boutiques, des fiacres, des omnibus et des carrosses du roi.

Cette fleur des champs voisine du pavé m'a ouvert un abîme de rêveries. Qui eût pu prévoir, il y a deux ans, qu'il y aurait là un jour une pâquerette ? S'il n'y avait jamais eu sur cet emplacement, comme sur le terrain d'à côté, que des maisons, c'est-à-dire des propriétaires, des locataires et des portiers, des habitants soigneux éteignant la chandelle et le feu la nuit avant de s'endormir, il n'y aurait jamais eu là de fleur des prés.

Que de choses, que de pièces tombées ou applaudies, que de familles ruinées, que d'incidents, que d'aventures, que de catastrophes résumés par cette fleur ! Pour tous ceux qui vivaient de la foule appelée ici tous les soirs, quel spectre que cette fleur, si elle leur était apparue il y a deux ans ! Quel labyrinthe que la destinée et que de combinaisons mystérieuses pour aboutir à ce ravissant petit soleil jaune aux rayons blancs ! Il a fallu un théâtre et un incendie, ce qui est la gaieté d'une ville et ce qui en est la terreur ; l'une des plus gracieuses inventions de l'homme et l'un des plus redoutables fléaux de Dieu, des éclats de rire pendant trente ans et des tourbillons de flammes pendant trente heures pour produire cette pâquerette, joie de ce moucheron !

VI

LE CHAT ET LA BASSE-COUR

1839.

J'ACHÈVE le voyage du Rhin ; j'ai vu, avec le Rhin, la Meuse, le Neckar, la Moselle, les soldats prussiens, autrichiens, hessois, badois, tous les aigles et tous les lions et tous les griffons de la confédération germanique ; j'ai étudié les questions de guerre et de paix, d'équilibre et de perturbation... Maintenant, dans une auberge-métairie, je passe ma journée à contempler une basse-cour où il y a un chat.

Rien ne me divertit comme un chat dans une basse-cour. C'est un spectacle charmant. Le chat est un philosophe distingué, un poète, un penseur, un fabuliste. Il vit parmi les animaux.

Regardez un peu ma basse-cour, je vous prie. Le dogue, qui a veillé toute la nuit, dort tout le jour dans sa niche. Le pourceau grogne dans sa souille. Le lapin est bête, le dindon est sot, l'oie est stupide. Les uns cancanent, les autres caquettent. Tous bavardent au hasard sans écouter leur voisin. La poule, cette commère, jalouse la pintade qui prend des façons pincées de créole et d'étrangère. Le canard, ce porc de la gent volatile, se goberge hideusement dans la mare. Le coq, cet hidalgo, fait le bravache, promène et varie ses allures de capitan et s'épuise en dévouement, en désintéressement et en galanterie pour son sérail comme un chevalier arabe.

Le chat, lui, est dans son coin, dans sa fourrure : il

a chaud, il est bien, il est seul. Il a la meilleure place au soleil, il ne dit rien. S'il s'absente une heure ou deux, c'est pour aller chasser dans le verger, chasser non en chien, mais en chat, non pour les autres, mais pour lui. Que voulez-vous ? la vie a ses besoins misérables, il faut dîner tous les jours ; et puis il est un peu gourmand ; et puis un chat de basse-cour est un chat honorable et décent qui laisse les souris, fi donc ! aux tigres de gouttières.

Il a donc déjeuné discrètement, dans l'ombre, d'un moineau ou d'un chardonneret. Il revient, il reprend sa place, il se rassied, il rêve, il observe, et toujours, et dans tous ses mouvements et dans toutes ses actions, il déploie avec son grossier entourage ces manières de bonne compagnie, cette réserve, cette propreté en toutes choses, cette politesse légèrement ironique, ce demi-dédain indulgent, cette bienveillance à griffes cachées, cette supériorité voilée, cette résignation élégante, cet égoïsme savant, gracieux et sournois, d'un homme d'esprit fourvoyé dans une réunion d'imbéciles.

IV

THÉÂTRE

JOANNY

7 mars 1830. Minuit.

On joue *Hernani* au Théâtre-Français depuis le 25 février. Cela fait chaque fois cinq mille francs de recette. Le public siffle tous les soirs tous les vers ; c'est un rare vacarme, le parterre hue, les loges éclatent de rire. Les comédiens sont décontenancés et hostiles ; la plupart se moquent de ce qu'ils ont à dire. La presse a été à peu près unanime et continue tous les matins de railler la pièce et l'auteur. Si j'entre dans un cabinet de lecture, je ne puis prendre un journal sans y lire : « Absurde comme *Hernani ;* niais, faux, ampoulé, prétentieux, extravagant et amphigourique comme *Hernani.* » Si je vais au théâtre pendant la représentation, je vois à chaque instant, dans les corridors où je me hasarde, des spectateurs sortir de leur loge et en jeter la porte avec indignation. Mlle Mars joue son rôle honnêtement et fidèlement, mais en rit, même devant moi. Michelot joue le sien en charge et en rit, derrière moi. Il n'est pas un machiniste, pas un figurant, pas un allumeur de quinquets qui ne me montre au doigt.

Aujourd'hui, j'ai dîné chez Joanny qui m'en avait

prié. Joanny joue Ruy Gomez. Il demeure rue du Jardinet, n° 1, avec un jeune séminariste, son neveu. Le dîner a été grave et cordial. Il y avait des journalistes, entre autres M. Merle, le mari de Mme Dorval. Après le dîner, Joanny, qui a des cheveux blancs les plus beaux du monde, s'est levé, a empli son verre, s'est tourné vers moi. J'étais à sa droite. Voici littéralement ce qu'il m'a dit ; je rentre et j'écris ses paroles :

— Monsieur Victor Hugo, le vieillard maintenant ignoré qui remplissait, il y a deux cents ans, le rôle de Don Diègue dans *le Cid* n'était pas plus pénétré de respect et d'admiration devant le grand Corneille que le vieillard qui joue Don Ruy Gomez ne l'est aujourd'hui devant vous.

MADEMOISELLE MARS

Dans sa dernière maladie, Mlle Mars avait souvent le délire. Un soir, le médecin arrive. Elle était en proie à une fièvre ardente et rêvait tout haut ; elle parlait du théâtre, de sa mère, de sa fille, de sa nièce Georgina, de tout ce qu'elle avait aimé ; elle riait, pleurait, criait, poussait de grands soupirs.

Le médecin s'approche de son lit et lui dit : — Chère dame, calmez-vous, c'est moi. Elle ne le reconnaît pas et continue de délirer. Il reprend : — Voyons, montrez-moi votre langue, ouvrez la bouche. Mlle Mars le regarde, ouvre la bouche et dit : — Tenez, regardez. Oh ! toutes mes dents sont bien à moi !

Célimène vivait encore.

FRÉDÉRICK-LEMAÎTRE

Frédérick-Lemaître est bourru, morose, et bon. Il vit retiré avec ses enfants et sa maîtresse, qui est en ce moment Mlle Clarisse Miroy.

Frédérick aime la table. Il n'invite jamais personne à dîner que Porcher, le chef de la claque. Frédérick et Porcher se tutoient. Porcher a du bon sens, de bonnes manières et beaucoup d'argent, qu'il prête galamment aux auteurs dont le terme va échoir. Porcher est l'homme dont Harel disait : — Il aime, protège et méprise les gens de lettres.

Frédérick n'a jamais moins d'une quinzaine de plats à sa table. Quand la servante les apporte, il les regarde et les juge sans les goûter. Souvent il dit : — C'est mauvais. — En avez-vous mangé ? — Non, Dieu m'en garde ! — Mais goûtez-y. — C'est détestable. — Moi, je vais y goûter, dit Clarisse. — C'est exécrable. Je vous le défends. — Mais laissez-moi essayer. — Qu'on emporte ce plat ! c'est une ordure. — Et il fait venir sa cuisinière et lui lave la tête.

Il est extrêmement craint de tous dans sa maison. Ses domestiques vivent dans la terreur. A table, s'il ne parle pas, personne ne dit mot. Qui oserait rompre le silence quand il se tait ? On dirait un dîner de muets ou un souper de trappistes, à la chère près. Il mange volontiers le poisson à la fin. S'il a un turbot, il se le fait servir après les crèmes. Il boit en dînant une bouteille et demie de vin de Bordeaux. Puis, après dîner, il allume son cigare et, tout en le fumant, il boit deux autres bouteilles de vin.

Avec tout cela, un comédien de génie et fort bonhomme. Il pleure aisément et pour un mot, dur ou doux, qu'on lui dit fâché.

———

Ceci remonte à 1840. Mlle Atala Beauchène (celle-là même qui, sous le nom de Louise Baudouin, a créé la Reine de *Ruy Blas*) avait quitté Frédérick-Lemaître, le grand et merveilleux comédien. Frédérick l'adorait et fut inconsolable.

La mère de Mlle Atala avait fort conseillé sa fille en cette occasion. Frédérick était parfois violent, quoique très amoureux, — quoique ou parce que ; — et puis, un prince russe se présentait... Bref, Mlle Atala persista dans sa résolution et ne voulut plus voir Frédérick, quoi qu'il pût dire et faire.

Frédérick fit d'effroyables menaces, surtout contre la mère. Un matin, on sonne à tour de bras chez Mlle Atala. La mère ouvre et recule effrayée. C'était Frédérick. Il entre, s'assied sur la première chaise venue, et dit à la vieille femme : — N'ayez pas peur, je ne viens pas vous f..... ma botte au c.., je viens pleurer.

LES COMIQUES

Septembre 1846.

Potier, vieux, a joué à la Porte-Saint-Martin sur les derniers temps de sa vie. Il était à la ville comme au théâtre. Les petits garçons le suivaient en disant : Voilà Potier ! Il avait une petite maison de campagne près de Paris, d'où il venait aux répétitions monté sur un petit cheval, ses grandes jambes maigres traînant presque à terre.

Tiercelin était helléniste. — Odry est faïencier. — Lepeintre jeune, avec son encolure d'éléphant, fait des dettes et mène une vie de *coquin de neveu.*

Alcide Tousez, Sainville, Ravel sont dans la coulisse ce qu'ils sont sur la scène, faisant des coq-à-l'âne et disant des joyeusetés.

Arnal fait des vers classiques, admire Sanson, s'indigne de n'avoir pas la croix, et, dans la coulisse, le rouge sur le nez et sur les joues, la perruque sur la tête, entre deux gifles données ou reçues, il cause du dernier discours de Guizot, du libre-échange et de Robert Peel ; il s'interrompt, fait son entrée, joue sa scène de parade, rentre et reprend gravement : — Je disais que Robert Peel...

Le pauvre Arnal a failli dernièrement devenir fou. Il avait une maîtresse qu'il adorait. Cette femme le grugea. Une fois riche, elle lui dit : — Il faut faire une fin, notre situation est immorale, un honnête homme m'offre son nom, je me marie. Arnal de se désoler. — Je vous donne la préférence, dit la belle, épousez-moi. Arnal est marié. La femme l'a quitté et est devenue une bourgeoise. Arnal en a manqué perdre la raison de chagrin. Cela ne l'empêche pas de jouer tous les soirs ses pasquinades au Vaudeville. Il rit de ce qu'il est laid, de ce qu'il est vieux, de ce qu'il est grêlé, de toutes ces choses qui l'ont empêché de plaire à la femme qu'il aime, et il en fait rire le public, et il a la mort dans l'âme. Pauvre queue-rouge ! que d'éternelles et incurables douleurs dans la gaieté d'un bouffon ! Quel lugubre métier que le rire !

MADEMOISELLE GEORGE

23 octobre 1847.

Mlle George est venue me voir aujourd'hui. Elle était triste et en grande toilette, avec une robe bleue à raies blanches.

Elle m'a dit : — Je suis lasse ! Je demandais la survivance de Mars. Ils m'ont donné une pension de deux mille francs, qu'ils ne paient pas. Une bouchée de pain, et encore je ne la mange pas ! On voulait m'engager à l'Historique (au Théâtre Historique), j'ai refusé. Qu'irais-

je faire là parmi ces ombres chinoises ? Une grosse femme comme moi ! Et puis où sont les auteurs ? où sont les pièces ? où sont les rôles ? Quant à la province, j'ai essayé l'an passé, mais c'est impossible sans Harel. Je ne sais pas diriger des comédiens. Que voulez-vous que je me démêle avec ces malfaiteurs ? Je devais finir le 24, je les ai payés le 20, et je me suis enfuie. Je suis revenue à Paris voir la tombe de ce pauvre Harel. C'est affreux une tombe ! ce nom, qui est là, sur cette pierre, c'est horrible ! Pourtant je n'ai pas pleuré. J'ai été sèche et froide. Quelle chose que la vie ! penser que cet homme si spirituel est mort idiot. Il passait des journées à faire comme cela avec ses doigts. Il n'y avait plus rien. C'est fini. J'aurai Rachel à mon bénéfice ; je jouerai avec elle cette galette d'*Iphigénie*. Nous ferons de l'argent, cela m'est égal. Et puis elle ne voudrait pas jouer *Rodogune !* Je jouerai aussi, si vous le permettez, un acte de *Lucrèce Borgia*. Voyez-vous, je suis pour Rachel ; elle est fine celle-là. Comme elle vous mâte tous ces drôles de Comédiens français ! Elle renouvelle ses engagements, se fait assurer des feux, des congés, des montagnes d'or ; puis, quand c'est signé, elle dit : — Ah ! à propos, j'ai oublié de vous dire que j'étais grosse de quatre mois et demi, je vais être cinq mois sans pouvoir jouer. Elle fait bien. Si j'avais eu ces façons, je ne serais pas à crever comme un chien sur la paille. Voyez-vous, les tragédiennes sont des comédiennes, après tout. Cette pauvre Dorval, savez-vous ce qu'elle devient ? En voilà une à plaindre ! Elle joue je ne sais où, à Toulouse, à Carpentras, dans des granges, pour gagner sa vie ! Elle est réduite comme moi à montrer sa tête chauve et à traîner sa pauvre vieille carcasse sur des planches mal rabotées, devant quatre chandelles de suif, parmi des cabotins qui ont été aux galères, ou qui devraient y être ! Ah, monsieur Hugo, tout cela vous est égal à vous qui vous portez bien, mais nous sommes de pauvres misérables créatures !

LES TABLEAUX VIVANTS

Dans l'année 1846, il y eut un spectacle qui fit fureur à Paris. C'étaient des femmes nues, vêtues seulement d'un maillot rose et d'une jupe de gaze, exécutant des poses qu'on appelait *Tableaux vivants*, avec quelques hommes pour lier les groupes. Cela se passait à la Porte-Saint-Martin et au Cirque. J'eus la curiosité d'y aller un soir et de les voir de près. J'entrai dans l'intérieur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, où l'on allait, par parenthèse, reprendre *Lucrèce Borgia*. Villemot, le régisseur, garçon qui avait l'aspect pauvre et de l'intelligence, me dit : — Je vais vous introduire dans le gynécée. Il me fit pénétrer dans un espace disposé derrière la toile, et éclairé par une herse et force portants.

Il y avait là une vingtaine d'hommes qui allaient, venaient, travaillaient ou regardaient, auteurs, acteurs, pompiers, lampistes, machinistes, et, au milieu de ces hommes, sept ou huit femmes absolument nues allant et venant avec l'air de la plus naïve tranquillité. Le maillot de soie rose qui les couvrait des pieds à la nuque était tellement fin et transparent qu'on voyait non seulement les doigts des pieds, le nombril, les bouts du sein, mais encore les veines et la couleur du moindre signe de la peau sur toutes les parties du corps. Vers le bas-ventre pourtant le maillot s'épaississait et l'on ne distinguait plus que les formes. Les hommes qui les assistaient étaient arrangés de même. Ces gens étaient tous anglais.

De cinq en cinq minutes, le rideau s'entr'ouvrait, et ils exécutaient un *tableau*. Pour cela ils étaient montés et disposés dans des attitudes immobiles sur un large disque en planches, lequel tournait sur un pivot. Un enfant de quatorze ans couché dessous sur un matelas suffisait à manœuvrer ce disque. Hommes et femmes étaient affublés de chiffons de gaze ou de mérinos fort laids de loin et fort ignobles de près. C'étaient des statues roses. Quand le disque avait achevé un tour et montré les statues

sous toutes leurs faces au public entassé dans la salle obscure, le rideau se refermait, on disposait un autre tableau, et la chose recommençait le moment d'après.

Deux de ces femmes étaient fort jolies. Une ressemblait à Mme Rey qui joua la Reine dans *Ruy Blas* en 1840 ; c'était celle-là qui faisait Vénus. Elle était admirablement faite. Une autre était plus que jolie, elle était belle et superbe. On ne pouvait rien voir de plus magnifique que son œil noir et triste, sa bouche dédaigneuse, son sourire à la fois enivrant et hautain. Elle s'appelait, je crois, Maria. Dans un tableau qui représentait un *marché d'esclaves*, elle avait le désespoir impérial et l'accablement stoïque d'une reine vendue toute nue dans la rue au premier passant. Son maillot, déchiré sur la hanche, laissait voir sa chair blanche et ferme. C'étaient, du reste, de pauvres filles de Londres. Toutes avaient les ongles sales.

Rentrées dans la coulisse, elles riaient volontiers aussi bien avec les machinistes qu'avec les auteurs, baragouinant le français, et ajustant toutes sortes d'affreux oripeaux sur leurs charmants visages. Elles avaient ce paisible sourire de la parfaite innocence ou de la complète corruption.

V

A L'ACADÉMIE

Séance du 23 novembre 1843.

CHARLES NODIER. — L'Académie, cédant à l'usage, a supprimé universellement la consonne double dans les verbes où cette consonne suppléait euphoniquement le *d* du radical *ad*...

MOI. — J'avoue ma profonde ignorance. Je ne me doutais pas que l'usage eût fait cette suppression et que l'Académie l'eût sanctionnée. Ainsi, on ne devrait plus écrire *atteindre*, *approuver*, *appeler*, *appréhender*, etc., mais *ateindre*, *aprouver*, *apeler*, *apréhender ?*...

M. VICTOR COUSIN. — Je ferai observer à M. Hugo que les altérations dont il se plaint viennent du mouvement de la langue, qui n'est autre chose que la décadence.

MOI. — M. Cousin m'ayant adressé une observation personnelle, je lui ferai observer à mon tour que son opinion n'est, à mes yeux, qu'une opinion, et rien de plus. J'ajoute que, selon moi, *mouvement de la langue* et *décadence* sont deux. Rien de plus distinct que ces deux faits. Le mouvement ne prouve en aucune façon la décadence. La langue, depuis le jour de sa première formation, est en mouvement ; peut-on dire qu'elle est en décadence ? Le mouvement, c'est la vie ; la décadence, c'est la mort.

M. COUSIN. — La décadence de la langue française a commencé en 1789.

MOI. — A quelle heure, s'il vous plaît ?

8 octobre 1844.

Voici ce qui m'a été conté à la séance d'aujourd'hui :

Salvandy dînait dernièrement chez Villemain. Le dîner fini, on passa dans le salon, on causa. Huit heures du soir sonnant, les trois petites filles de Villemain entrent pour embrasser leur père et lui dire bonsoir. La dernière s'appelle Lucette ; sa naissance a coûté la raison à sa mère ; c'est une douce et charmante enfant de cinq ans.

— Eh bien, Lucette, lui dit le père, chère enfant, est-ce que vous ne direz pas une fable de La Fontaine avant de vous aller coucher ?

— Voilà, dit M. de Salvandy, une petite personne qui dit aujourd'hui des fables et qui fera faire un jour des romans.

Lucette ne comprit pas. Elle se contenta de regarder avec ses grands yeux étonnés Salvandy qui se pavanait.

— Eh bien, reprit Salvandy, Lucette, nous direz-vous une fable ?

L'enfant ne se fait pas prier, et commence avec sa petite voix naïve, ses beaux yeux honnêtes et doux toujours fixés sur Salvandy :

On se croit aisément un personnage en France.

1845.

Au cours des représentations de la *Lucrèce* de M. Ponsard, j'eus avec M. Viennet, en pleine Académie, le dialogue que voici :

M. Viennet. — Avez-vous vu la *Lucrèce* qu'on joue à l'Odéon ?

Moi. — Non.

M. Viennet. — C'est très bien.

Moi. — Vraiment, c'est bien ?

M. Viennet. — C'est plus que bien, c'est beau.

MOI. — Vraiment, c'est beau ?
M. VIENNET. — C'est plus que beau, c'est magnifique.
MOI. — Vraiment, là, magnifique ?
M. VIENNET. — Oh ! magnifique !
MOI. — Voyons, cela vaut-il *Zaïre ?*
M. VIENNET. — Oh ! non ! Oh ! comme vous y allez ! Diable ! *Zaïre !* Non, cela ne vaut pas *Zaïre.*
MOI. — C'est que c'est bien mauvais, *Zaïre !*

SÉANCE D'ÉLECTION

11 février 1847.

31 académiciens présents. Il faut 16 voix.

Premier tour.

Émile Deschamps . .	2	voix.
Victor Leclerc	14	—
Empis	15	—

Lamartine et M. Ballanche arrivent à la fin du premier tour. M. Thiers arrive au commencement du second ; ce qui fait 34.

Le directeur demande à M. Thiers s'il a promis sa voix. Il répond en riant : — *Non,* et ajoute : — *Je l'ai offerte.* On rit.

M. Cousin, à M. Lebrun, directeur : — Vous ne vous êtes pas servi de l'expression sacramentelle. On ne demande pas à l'académicien s'il a *promis* sa voix, mais s'il l'a *engagée.*

Second tour.

Émile Deschamps . .	2	voix.
Empis	18	—
Victor Leclerc	14	—

M. Empis est élu. La nomination a été déterminée par Lamartine et M. Ballanche.

En sortant, j'ai rencontré Léon Gozlan, qui m'a dit : — Eh bien ? J'ai répondu : — Il y a eu élection. C'est Empis.

— Comment l'entendez-vous ? m'a-t-il dit.

— Des deux manières.

— Empis ?...

— Et tant pis !

---

16 mars 1847.

Aujourd'hui, à l'Académie, en écoutant les poëmes, mauvais jusqu'au grotesque, qu'on a envoyés au concours de 1847, M. de Barante disait : — Vraiment, dans ce temps-ci, on ne sait plus faire les vers médiocres.

Grand éloge de l'excellence poétique et littéraire de ce temps-ci, sans que M. de Barante s'en doutât.

---

22 avril 1847.

Élection de M. Ampère. C'est un progrès sur la dernière. Progrès lent. Mais les Académies, comme les vieux, vont à petits pas.

Pendant la séance et après l'élection, Lamartine m'a envoyé par un huissier ces deux vers :

C'est un état peu prospère
D'aller d'Empis en Ampère.

Je lui ai répondu par le même huissier :

Mais le destin serait pis
D'aller d'Ampère en Empis.

---

4 octobre 1847.

Je viens d'entendre M. Viennet dire : — *Je pense en bronze.*

---

29 décembre 1848. Vendredi.

Hier jeudi, j'avais deux devoirs à la même heure, l'Assemblée et l'Académie, la question du sel d'une part, de l'autre la question beaucoup plus petite des deux fauteuils vacants. J'ai pourtant donné la préférence à la dernière, voici pourquoi. Au palais Bourbon, il s'agissait d'empêcher le parti Cavaignac de tuer le nouveau cabinet ; au palais Mazarin, il s'agissait d'empêcher l'Académie d'outrager la mémoire de Chateaubriand. Il y a des cas où les morts pèsent plus que les vivants ; je suis allé à l'Académie.

L'Académie avait décidé brusquement jeudi dernier, à l'ouverture de la séance, à l'heure où personne encore n'est venu, à quatre ou cinq qu'ils étaient autour du tapis vert, qu'elle remplirait, le 11 janvier (c'est-à-dire dans trois semaines), les deux places laissées vacantes par MM. de Chateaubriand et Vatout. Cette étrange alliance, je ne dis pas de noms, mais de mots, — *remplacer MM. de Chateaubriand et Vatout,* — ne l'avait pas arrêtée une minute. L'Académie est ainsi faite ; son esprit, cette sagesse qui produit tant de folies, se compose de l'extrême légèreté combinée avec l'extrême pesanteur. De là beaucoup de sottise et beaucoup de sottises.

Sous cette légèreté pourtant il y avait une intention. Cette étourderie était pleine de profondeur. Le brave parti qui mène l'Académie, car il y a des partis partout, même à l'Académie, espérait, l'attention publique étant ailleurs, la politique absorbant tout, escamoter le fauteuil de Chateaubriand pêle-mêle avec le fauteuil de M. Vatout ; deux muscades dans le même gobelet. De cette façon, le public stupéfait se retournerait un beau

matin et verrait tout bonnement M. de Noailles dans le fauteuil de Chateaubriand ; peu de chose, un grand seigneur à la place d'un grand écrivain !

Puis, après l'éclat de rire, chacun se remettrait à ses affaires, les distractions viendraient bien vite, grâce au roulis de la politique, et, quant à l'Académie, mon Dieu ! un duc et pair de plus dedans, un ridicule de plus dessus, la belle histoire ! elle eût vécu comme cela.

M. de Noailles est un personnage d'ailleurs considérable. Un grand nom, de hautes manières, une immense fortune, un certain poids de politique sous Louis-Philippe, accepté des conservateurs quoique ou parce que légitimiste, lisant des discours qu'on écoutait, il avait une grande place dans la Chambre des pairs ; ce qui prouve que la Chambre des pairs avait une petite place dans le pays.

Chateaubriand, qui haïssait tout ce qui pouvait le remplacer et souriait à tout ce qui pouvait le faire regretter, avait eu la bonté de lui dire quelquefois, au coin du feu de Mme Récamier, « qu'il le souhaitait pour successeur » ; ce qui avait fait bâcler bien vite à M. de Noailles un gros livre en deux volumes sur Mme de Maintenon, au seuil duquel une faute de français seigneuriale m'avait arrêté dès la première page de la préface.

Voilà où en était la chose quand je me décidai à aller à l'Académie.

La séance indiquée pour deux heures comme à l'ordinaire, s'ouvrit comme à l'ordinaire à trois heures un quart. Et à trois heures et demie...

A trois heures et demie, la candidature de M. le duc de Noailles, *en remplacement* de Chateaubriand, était irrésistiblement acclamée. — J'aurais mieux fait décidément d'aller à l'Assemblée.

---

26 mars 1850. Mardi.

J'étais arrivé de bonne heure, à midi.

Je me chauffais, car il fait très froid, la terre est couverte de neige, ce qui déplaît aux abricotiers. M. Guizot adossé

à la cheminée me disait : — Comme membre de la Commission du prix dramatique, j'ai lu, dans ma seule journée d'hier, six pièces de théâtre ! — C'est, lui ai-je répondu, pour vous punir de n'en avoir pas vu jouer une seule pendant dix-huit ans.

En ce moment, M. Thiers s'est approché, et le bonjour s'est échangé entre les deux hommes. Le voici :

M. THIERS. — Bonjour, Guizot.

M. GUIZOT. — Bonjour, monsieur.

SÉANCE D'ÉLECTION

28 mars 1850.

M. Guizot présidait. A l'appel, arrivé à M. Pasquier, il a dit : — *Monsieur le chancelier*... Arrivé à M. Dupin, président de l'Assemblée nationale, il a dit : — *Monsieur Dupin*.

Premier tour.

Alfred de Musset . . .	5 voix.
M. Nisard	23 —

M. Nisard est élu.

Aujourd'hui 12 septembre 1850, l'Académie travaillait au dictionnaire. A propos du mot *accroître*, on a proposé cet exemple tiré de Mme de Staël :

« La misère accroît l'ignorance, et l'ignorance la misère.»

Trois objections ont surgi immédiatement :

1° Antithèse.

2° Écrivain contemporain.

3° Chose dangereuse à dire.

L'Académie a rejeté l'exemple.

VI

AMOURS DE PRISON

I

OUTRE les méfaits, les vols, les partages après guet-apens, et l'exploitation crépusculaire des barrières de Paris, les rôdeurs, les cambrioleurs, les repris de justice ont encore une autre industrie : ils ont des amantes idéales.

Cela veut être expliqué.

La traite des nègres nous émeut à bon droit ; nous examinons cette plaie et nous faisons bien. Mais sachons mettre à nu aussi un autre ulcère, plus douloureux encore peut-être : la traite des blanches.

Voici un des faits singuliers qui se rattachent à ce poignant désordre de notre civilisation et qui le caractérisent.

Toute prison a un prisonnier qu'on appelle *le dessinateur*.

Il éclôt des métiers sous les verrous. Ces métiers propres aux prisons sont : le marchand de coco, le marchand de foulards, l'écrivain, l'avocat, le carcaniau ou usurier, le cabanier et l'aboyeur. Le dessinateur prend rang, parmi ces professions locales et spéciales, entre l'écrivain et l'avocat.

Pour être dessinateur, est-il besoin de savoir le dessin ?

Nullement. Un bout de banc pour s'asseoir, un coin de mur pour s'adosser, un crayon de mine de plomb, un carton lié avec de la tresse, une petite hampe avec une aiguille pour pointe, un peu d'encre de Chine ou de sépia, un peu de bleu de Prusse et un peu de vermillon dans trois vieilles cuillers de hêtre fêlées, voilà le nécessaire ; savoir dessiner est le superflu.

Les voleurs aiment les enluminures comme les enfants, et le tatouage comme les sauvages. Le dessinateur, au moyen de ses trois cuillers, satisfait au premier de ces besoins, et, au moyen de son aiguille, au second. On le paye avec une « gobette » de vin.

Or il arrive ceci :

Tels ou tels prisonniers manquent de tout, ou simplement veulent vivre plus à l'aise. Ils font groupe, viennent trouver le dessinateur, lui offrent leur quart ou leur gamelle, lui apportent une feuille de papier, et lui commandent un bouquet. Il doit y avoir dans le bouquet autant de fleurs qu'il y a de prisonniers dans le groupe. S'ils sont trois, il y a trois fleurs. Chaque fleur est accostée d'un numéro, ou, si l'on aime mieux, ornée d'un chiffre, qui est le chiffre d'écrou du prisonnier.

Le bouquet fait, grâce à ces insaisissables correspondances de prison à prison qu'aucune police ne peut empêcher, ils l'envoient à Saint-Lazare. Saint-Lazare est la prison des femmes, et, là où il y a des femmes, il y a de la pitié. Le bouquet circule de main en main, parmi les malheureuses que la police détient administrativement à Saint-Lazare ; et, au bout de quelques jours, l'infaillible poste aux lettres secrètes fait savoir à ceux qui l'ont envoyé que Palmyre a choisi la tubéreuse, que Fanny a préféré l'azalée, et que Séraphine a adopté le géranium. Jamais ce lugubre mouchoir n'est jeté à ce sérail sans être ramassé.

A dater de ce jour, ces trois bandits ont trois servantes, qui sont Palmyre, Fanny et Séraphine. Les détentions administratives sont relativement courtes. Ces femmes sortent de prison avant ces hommes. Et que

font-elles ? elles les nourrissent. En style noble : providences ; en style énergique : vaches à lait.

La pitié s'est faite amour. Le cœur féminin a de ces greffes sombres. Ces femmes disent : Je suis mariée. Elles sont mariées en effet. Par qui ? par la fleur. Avec qui ? avec l'abîme. Elles sont les fiancées de l'inconnu. Fiancées enivrées et enthousiastes. Pâles Sulamites du songe et du brouillard. Quand le connu est si odieux, comment ne pas aimer l'inconnu ?

Dans ces régions nocturnes et avec les vents de dispersion qui y soufflent, les rencontres sont presque impossibles. On se rêve. Jamais probablement cette femme ne verra cet homme. Est-il jeune ? est-il vieux ? est-il beau ? est-il laid ? Elle n'en sait rien, elle l'ignore. Elle l'adore. Et c'est parce qu'elle ne le connaît pas qu'elle l'aime. L'idolâtrie naît du mystère.

Cette femme flottante veut un lien. Cette éperdue a besoin d'un devoir. Le gouffre, parmi son écume, lui en jette un ; elle l'accepte, elle s'y dévoue. Ce mystérieux bandit changé en héliotrope ou en iris devient pour elle une religion. Elle l'épouse devant la nuit. Elle a pour lui mille petits soins de femme ; pauvre pour elle-même, elle est riche pour lui ; elle comble ce fumier de délicatesses. Elle lui est fidèle de toute la fidélité qu'elle peut encore avoir, la corruption dégage l'incorruptible. Jamais cette femme ne manque à cet amour. Amour immatériel, pur, éthéré, subtil comme l'haleine du printemps, solide comme l'airain.

Une fleur a fait tout cela. Quel puits que le cœur humain, et quel vertige que d'y regarder ! Voici le cloaque. A quoi songe-t-il ? au parfum. Une prostituée aime un voleur à travers un lys. Quel plongeur de la pensée humaine arrivera au fond de ceci ? qui approfondira cet immense besoin de fleurs qui naît de la boue ? Ces malheureuses ont au fond d'elles-mêmes d'étranges équilibres qui les consolent et qui les rassurent. Une rose fait contrepoids à une honte.

De là ces amours toutes saturées de chimère. Ce voleur

est idolâtré par cette fille. Elle n'a pas vu son visage, elle ne sait pas son nom ; elle le rêve dans la senteur d'un jasmin ou d'un œillet. Les jardins, le soleil de mai, les oiseaux dans les nids, les blancheurs exquises, les floraisons radieuses, les caisses de daphnés et d'orangers, les pétales de velours où se pose le bourdon doré, les odeurs sacrées du renouveau, les baumes, les encens, les sources, les gazons, se mêlent désormais à ce bandit. Le divin sourire de la nature le pénètre et l'illumine.

Cette aspiration désespérée au paradis perdu, ce rêve difforme du beau, n'est pas moins tenace chez l'homme. Il se tourne, lui, vers la femme ; et cette préoccupation, devenue insensée, persiste, même quand l'affreuse ombre des deux poteaux rouges se projette sur la lucarne de sa cellule. La veille de son exécution, Delaporte, le chef de la bande de Trappes, vêtu de la camisole de force, demandait, à travers le soupirail de la chambre des condamnés à mort, au forçat Cogniard qu'il voyait passer : « Y avait-il, ce matin, de jolies femmes au parloir ? » Le condamné Avril (quel nom !), du fond de cette même chambre, léguait toute sa fortune — cinq francs — à une détenue qu'il avait entrevue de loin dans la cour des femmes « pour qu'elle s'achète un fichu à la mode ».

Entre la gueuse et le gueux, les songes bâtissent on ne sait quel pont des Soupirs. La fange du trottoir roucoule avec la grille du cachot. Il y a bergerade et bucolique entre la manille du cabanon et le bas blanc éclaboussé du carrefour. L'Aspasie du coin de rue aspire et respire avec le cœur l'Alcibiade du coin du bois.

Vous riez ? Vous avez tort. Cela est terrible.

II

Le meurtrier, fleur pour la courtisane. La prostituée, Clytie de l'assassin soleil. L'œil de la damnée cherchant languissamment dans les myrtes le Satan.

Qu'est-ce que ce phénomène ? C'est le besoin d'idéal. Besoin sublime et effrayant.

Chose terrible ! vous dis-je.

Est-ce une maladie ? est-ce un dictame ? Les deux à la fois. Ce besoin auguste est, en même temps et pour les mêmes êtres, un châtiment et une récompense ; volupté pleine d'expiation ; châtiment des fautes, récompense des douleurs ! Nul ne s'y dérobe. Faim des anges ressentie par les démons. Sainte Thérèse l'éprouve, Messaline aussi. Ce besoin de l'immatériel est le plus vivace de tous. Il faut du pain ; mais, avant le pain, il faut l'idéal. On est voleur, on est fille publique, raison de plus. Plus on boit l'ombre, plus on a soif d'aurore. Schinderhannes se fait bleuet ; Poulailler se fait violette. De là ces noces sinistrement idéales.

Et alors, qu'arrive-t-il ?

Ce que nous venons de dire.

Cloaque, mais abîme. Ici le cœur humain s'entr'ouvre à des profondeurs inouïes. Astarté devient platonique. Le prodige de la transfiguration des monstres par l'amour s'accomplit. L'enfer se dore. Le vautour se fait oiseau bleu. L'horreur aboutit à la pastorale. Vous vous croyez chez Vouglans et chez Parent-Duchâtelet ; vous êtes chez Longus. Un pas de plus, vous tombez dans Berquin. Chose étrange de rencontrer Daphnis et Chloé dans la forêt de Bondy !

Le nocturne canal Saint-Martin, où le chourineur pousse le passant d'un coup de coude en lui arrachant sa montre, traverse le Tendre et vient se jeter dans le Lignon. Poulmann réclame un nœud de ruban ; on est tenté d'offrir une houlette à Papavoine. On voit des ailes de gaze lumineuse poindre à des talons horribles à travers la paille du sabot. Toutes les fatalités combinées ont pour résultante une fleur. Le miracle des roses se fait pour Goton. Un vague hôtel de Rambouillet se superpose à la farouche silhouette de la Salpêtrière. La muraille lépreuse du mal, prise d'on ne sait quel épanouissement subit, donne un pendant à la guirlande de Julie. Les

sonnets de Pétrarque, cet essaim qui rôde dans l'ombre des âmes, se hasardent à travers le crépuscule du côté de ces abjections et de ces souffrances, attirés par on ne sait quelles affinités obscures, de même qu'on voit quelquefois un vol d'abeilles bourdonner sur un tas de fumier d'où s'échappe, perceptible à elles seules et mêlé aux miasmes, quelque parfum de fleur enfouie. L'antre se fait grotte. Les gémonies sont élyséennes. Le fil chimérique des hyménées célestes flotte sous la plus noire voûte de l'Érèbe humain et lie des cœurs désespérés à des cœurs monstrueux. Manon envoie à Cartouche, à travers l'infini, l'ineffable sourire d'Évirallina à Fingal. D'un pôle à l'autre de la misère, d'une géhenne à l'autre, du bagne au lupanar, des bouches de ténèbres échangent éperdument le baiser d'azur.

C'est la nuit. La fosse monstrueuse de Clamart s'entr'ouvre ; un miasme, un phosphore, une clarté en sort. Cela brille et frissonne ; le haut et le bas flottent séparément ; cela prend forme, la tête rejoint le corps, c'est un fantôme ; le fantôme, regardé dans l'ombre par de funestes yeux égarés, monte, grandit, bleuit, plane et s'en va au zénith ouvrir la porte du palais de soleil, où les papillons errent de fleur en fleur et où les anges volent d'étoile en étoile.

Dans tous ces étranges phénomènes concordants, éclate l'inamissibilité du principe qui est tout l'homme. Le mystérieux mariage que nous venons de raconter, mariage de la servitude avec la captivité, exagère l'idéal par cela même qu'il est accablé de toutes les pesanteurs les plus hideuses de la destinée. Mixture effrayante. Rencontre de ces deux mots redoutables où toute la vie humaine est nouée : jouir et souffrir.

Hélas ! et comment ne pas laisser échapper ce cri ? pour ces infortunées, jouir, rire, chanter, plaire, aimer, cela existe, cela persiste ; mais il y a du râle dans chanter, il y a du grincement dans rire, il y a de la putréfaction dans jouir, il y a de la cendre dans plaire, il y a de la nuit dans aimer. Toutes les joies

sont attachées à leur destinée avec des clous de cercueil.

Qu'est-ce que cela fait ? elles ont soif de toutes ces lugubres clartés chimériques pleines de rêve.

Qu'est-ce que le tabac, si précieux et si cher au prisonnier ? c'est du rêve. — Mettez-moi au cachot, disait un forçat, mais donnez-moi du tabac. En d'autres termes : plongez-moi dans une fosse, mais donnez-moi un palais. Pressez la fille et le bandit, mêlez le Tartare à l'Averne, remuez la fatale cuve des fanges, entassez toutes les difformités de la matière ; qu'en sort-il ? l'immatériel.

L'idéal est le feu grégeois du ruisseau de la rue. Il y brûle. Son resplendissement sous l'eau impure éblouit et attendrit le penseur. Nini Lassave attise et avive avec les billets doux de Fieschi cette sombre lampe de Vesta que toute femme a dans le cœur, aussi inextinguible chez la courtisane que chez la carmélite. C'est ce qui explique ce mot : vierge, décerné par la Bible aussi bien à la vierge folle qu'à la vierge sage.

Cela était hier, cela est aujourd'hui. Ici encore la surface a changé, le fond reste. On a un peu verni de nos jours les franches âpretés du moyen-âge. Ribaude se prononce lorette ; Toinon répond au nom d'Olympia ou d'Impéria ; Thomasse-la-Maraude s'appelle Mme de Saint-Alphonse. La chenille était vraie, le papillon est faux ; voilà tout le changement. Torchon est devenu chiffon.

Régnier disait : les truies ; nous disons : les biches.

Autres modes ; mêmes mœurs.

La vierge folle est lugubrement immuable.

III

Qui voit ce genre d'angoisses voit l'extrémité du malheur humain.

Ce sont là les zones noires. La nuée funeste y crève,

l'amoncellement du mal s'y dissout en malheur, la morne tourmente des fatalités y souffle des bouffées de désespoir, un ruissellement continu d'épreuves et de douleurs y accable dans l'ombre des têtes échevelées ; rafales, grêles, tumultes farouches, un engouffrement de détresses roule, revient et tourbillonne ; il pleut, il pleut sans cesse, il pleut de l'horreur, il pleut du vice, il pleut du crime, il pleut de la nuit ; il faut explorer cette obscurité pourtant, et nous y entrons, et la pensée essaye dans ce sombre orage un pénible vol d'oiseau mouillé.

Il y a toujours une vague épouvante spectrale dans ces régions basses où l'enfer pénètre ; elles sont si peu dans l'ordre humain et si disproportionnées, qu'elles créent des fantômes. Aussi une légende est-elle attachée à ce bouquet sinistre offert par Bicêtre à la Salpêtrière ou par la Force à Saint-Lazare ; on la raconte le soir dans les chambrées, quand la ronde des surveillants est passée :

C'était peu après l'assassinat du changeur Joseph. Un bouquet fut envoyé de la Force à une prison de femmes, Saint-Lazare ou les Madelonnettes. Il y avait dans ce bouquet un lilas blanc, qu'une des prisonnières choisit.

Un ou deux mois s'écoulèrent ; cette femme sortit de prison. Elle était profondément éprise, à travers le lilas blanc, du maître inconnu qu'elle s'était donné. Elle commença envers lui son étrange fonction de sœur, de mère, d'épouse mystique, ignorant son nom, sachant seulement son chiffre d'écrou. Toutes ses misérables économies, religieusement déposées au greffe, allaient à cet homme. Afin de mieux se fiancer à lui, elle avait profité du printemps qui était venu pour cueillir dans les champs un vrai lilas blanc. Cette branche de lilas, attachée par un ruban bleu ciel au chevet de son lit, y faisait pendant à un rameau de buis bénit qui ne manque jamais à ces pauvres alcôves désolées. Le lilas sécha ainsi.

Cette femme avait, comme tout Paris, entendu parler de l'affaire du Palais-Royal et des deux italiens, Mala-

gutti et Ratta, arrêtés pour le meurtre du changeur.

Elle songeait peu à cette tragédie qui ne la regardait point, et vivait dans son lilas blanc. Ce lilas résumait tout pour elle, elle ne pensait qu'à faire vis-à-vis de lui « son devoir ».

Un jour, par un beau soleil, elle était dans sa chambre et cousait on ne sait quelle nippe pour sa triste toilette du soir. De temps en temps elle tournait les yeux et regardait le lilas. Dans un de ces instants-là, comme sa prunelle était fixée sur la petite grappe blanche fanée, elle entendit sonner quatre heures.

Alors elle crut voir, elle vit, une chose étrange.

Une sorte de perle rouge sortit de l'extrémité inférieure de la branche de lilas desséchée, grossit lentement, se détacha, et tomba sur le drap blanc du lit.

C'était une goutte de sang.

Ce jour-là, à cette heure-là même, on venait d'exécuter Ratta et Malagutti.

Il était évident que le lilas blanc était l'un des deux. Mais lequel ?

La malheureuse eut une commotion cérébrale où sa raison se perdit ; elle dut être enfermée à la Salpêtrière. Elle y est morte. Elle répétait sans cesse : Je suis Mme Ratta-Malagutti.

Tels sont ces sombres cœurs.

IV

La prostitution est une Isis dont nul n'a levé le dernier voile. Il y a un sphinx dans cette morne odalisque de l'affreux sultan Tout-le-Monde. Tous entr'ouvrent sa robe, personne son énigme. C'est la Toute-Nue masquée. Spectre terrible.

Hélas ! dans tout ce que nous venons de raconter, l'homme est abominable, la femme est touchante.

Que d'infortunées précipitées !

Le gouffre est ami du songe. Tombées, nous l'avons dit, leur cœur lamentable n'a plus d'autre ressource que de rêver.

Ce qui les a perdues, c'est un autre songe, l'effrayant songe de la richesse ; cauchemar de gloire, d'azur et d'extase qui pèse sur la poitrine du pauvre ; fanfare entendue de la géhenne, avec ce triomphe des heureux resplendissant sur l'immense nuit ; prodigieuse ouverture pleine d'aurore ! Les voitures roulent, l'or ruisselle, les dentelles frissonnent.

Pourquoi n'aurais-je pas cela aussi, moi ? Pensée formidable.

Cette lueur du soupirail sinistre les a éblouies, cette bouffée de la vapeur sombre les a enivrées, et elles ont été perdues, et elles ont été riches.

La richesse est une fatale clarté lointaine ; la femme y vole frénétiquement. Ce miroir prend cette alouette.

Donc, elles ont été riches. Elles ont eu, elles aussi, leur jour d'enchantement, leur minute de fête, leur éclair.

Elles ont eu cette fièvre où meurt la pudeur. Elles ont vidé la coupe sonore pleine de néant. Elles ont bu la folie de l'oubli. Quel bercement ! quelle tentation ! ne rien faire et tout avoir, hélas ! et aussi ne rien avoir, pas même soi ! Être une chair esclave ! être de la beauté en vente ! de femme, tomber chose ! Elles ont rêvé, et elles ont eu, — ce qui est la même chose, la toute possession est rêve, — les hôtels, les carrosses, les valets en livrée, les soupers éclatants de rires, la Maison d'or, la soie, le velours, les diamants, les perles, la vie effarée de volupté, toutes les joies. Oh ! combien vaut mieux l'innocence des pauvres petits pieds nus du bord de la mer qui entendent le soir sonner le grelot fêlé des chèvres dans les falaises !

Sous ces joies qu'elles ont savourées, rapides perfidies, il y avait un lendemain funeste. Le mot amour signifiait haine. L'invisible double le visible, et il est lugubre. Ceux-là mêmes qui partageaient leurs ivresses,

ceux-là mêmes à qui elles donnaient tout, recevaient tout et n'acceptaient rien. Elles jetaient racine dans la cendre. Elles étaient désertées en même temps qu'embrassées. L'abandon ricanait derrière le masque du baiser.

Maintenant, que voulez-vous qu'elles fassent ? Il faut bien qu'elles continuent d'aimer.

V

Oh ! si elles pouvaient, les malheureuses, si elles pouvaient s'ôter le cœur, s'ôter le rêve, s'endurcir d'un endurcissement incurable, se glacer à jamais, s'arracher les entrailles, et, puisqu'elles sont l'ordure, devenir le monstre ! si elles pouvaient ne plus songer ! si elles pouvaient ignorer la fleur, effacer l'astre, boucher le haut du puits, fermer le ciel ! elles ne souffriraient plus du moins. Mais non. Elles ont droit au mariage, elles ont droit au cœur, elles ont droit à la torture, elles ont droit à l'idéal. Aucun refroidissement n'étouffe l'incendie intérieur. Si glacées qu'elles soient, elles brûlent. Nous l'avons dit, ceci est à la fois leur misère et leur couronne. Cette sublimité se combine avec leur abjection pour l'accabler et pour la relever. Qu'elles le veuillent ou non, l'inextinguible ne s'éteint pas. La chimère est indomptable. Rien n'est plus invincible que le rêve, et le rêve, c'est presque tout l'homme. La nature n'admet pas d'être insolvable. Il faut contempler, il faut aspirer, il faut aimer. Au besoin le marbre donnera l'exemple. La statue devient plutôt femme que la femme ne devient statue.

Le cloaque est sanctuaire malgré lui. Cette conscience est malsaine, il y a de l'air vicié dedans, le phénomène irrésistible ne s'en accomplit pas moins ; toutes les saintes générosités s'épanouissent livides dans cette cave. Le désespoir sécrète de la pitié, les cynismes sont

refoulés par l'extase, les magnificences de la bonté éclatent sous l'infamie ; cette créature orpheline se sent épouse, sœur, mère ; et cette fraternité qui n'a pas de famille, et cette maternité qui n'a pas d'enfant, et cette adoration qui n'a pas d'autel, elle la jette aux ténèbres. Quelqu'un l'épouse. Qui ? celui qui est dans l'ombre. L'autre souffrant. Elle voit à son doigt un anneau fait de l'or mystérieux des songes. Et elle sanglote. Des torrents de larmes se font jour. Sombres délices.

Et en même temps, répétons-le, tortures inouïes. Elle n'est pas à celui à qui elle s'est donnée. Tout le monde la reprend. La brutale main publique tient la misérable et ne la lâche plus. Elle voudrait fuir, fuir où ? fuir qui ? Vous, nous, elle-même, lui qu'elle aime surtout, le funèbre homme idéal ; elle ne peut.

Ainsi, et ce sont là les accablements extrêmes, cette malheureuse expie, et son expiation lui vient de sa grandeur. Quoi qu'elle fasse, il faut qu'elle aime. Elle est condamnée à la lumière. Il faut qu'elle plaigne, qu'elle secoure, qu'elle se dévoue, qu'elle soit bonne. La femme qui n'a plus la pudeur voudrait ne plus avoir l'amour ; impossible. Les reflux du cœur sont fatals comme ceux de la mer ; les lumières du cœur sont fixes comme celles de la nuit. Il y a en nous de l'imperdable. Abnégation, sacrifice, tendresse, enthousiasme, tous ces rayons se retournent contre la femme au dedans d'elle-même, et l'attaquent, et la brûlent. Toutes ses vertus lui restent pour se venger d'elle. Là où elle eût été épouse, elle est esclave. Elle a cette misère de bercer un brigand dans le nuage bleu de ses illusions, et d'affubler Mandrin d'une guenille étoilée. Elle est la sœur de charité du crime. Elle aime, hélas ! elle subit sa divinité inamissible ; elle est magnanime en frémissant de l'être. Elle est heureuse d'un bonheur horrible. Elle rentre à reculons dans l'Éden indigné.

Cet imperdable que nous avons en nous, c'est à quoi l'on ne réfléchit pas assez.

Prostitution, vice, crime, qu'importe !

La nuit a beau s'épaissir, l'étincelle persiste. Quelque descente que vous fassiez, il y a de la lumière. Lumière dans le vagabond, lumière dans le mendiant, lumière dans le voleur, lumière dans la fille des rues. Plus vous vous enfoncez bas, plus la lueur miraculeuse s'obstine.

Tout cœur a sa perle, qui pour le cœur égout et pour le cœur océan est la même : l'amour.

Aucune fange ne dissout la parcelle de Dieu.

Donc là, à cette extrémité de l'ombre, de l'accablement, du refroidissement et de l'abandon ; dans cette obscurité, dans cette putréfaction, dans ces geôles, dans ces sentiers, dans ce naufrage ; sous la dernière couche du tas des misères, sous l'engloutissement du mépris public qui est glace et nuit ; derrière le tourbillonnement de ces effrayants flocons de neige, les juges, les gendarmes, les guichetiers et les bourreaux pour le bandit, les passants pour la prostituée, se croisant innombrables dans cette brume d'un gris sale qui pour les misérables remplace le soleil ; sous ces fatalités sans pitié, sous ce vertigineux enchevêtrement de voûtes, les unes de granit, les autres de haine, au plus bas de l'horreur, au centre de l'asphyxie, au fond du chaos de toutes les noirceurs possibles, sous l'épouvantable épaisseur d'un déluge fait de crachats, là où tout est éteint, là où tout est mort, quelque chose remue et brille. Qu'est-ce ? une flamme.

Et quelle flamme ?

L'âme.

O adorable prodige !

Stupeur sacrée ! la preuve se fait par les abîmes.

1844.

VII

A ALGER

20 octobre 1842.

L'AUTRE jour, à Alger, — on entrait dans le mois d'octobre, qui est si beau quand il est beau, — le soleil se couchait splendidement. Le ciel était bleu ; l'air était tiède ; la brise caressait le flot, le flot caressait la rive ; de magnifiques rayons horizontaux découpaient, pour l'amusement des yeux qui errent çà et là tandis que l'esprit rêve, de bizarres trapèzes d'ombre et de clarté sur cet amphithéâtre de maisons carrées, plates, basses et blanches qui est Alger et qui a vu Hariadan Barberousse et Charles-Quint. Une joie profonde et secrète, cette joie inexprimable qui, à de certaines heures et dans de certaines saisons, palpite au fond de la nature, semblait animer et faire vivre sur le rivage, dans la plaine et sur les collines, tous ces beaux arbres qui épanouissent leur verdure éternelle dans la sombre et éclatante poésie de l'Orient : le palmier qu'a chanté Homère, l'aloès qu'a célébré Hafiz, le lentisque dont a parlé Daniel, le figuier dont a parlé Job. Un bateau à vapeur qui venait de France, et qui portait un nom charmant, *le Ramier*, était amarré au môle ; la cheminée fumait doucement, faisant un petit nuage capricieux dans tout cet azur, et de loin on eût dit le narguilé colossal du géant Spahan. Tout cet ensemble était grand, charmant et pur.

Pourtant ce n'était point ce merveilleux tableau que contemplait la foule, hommes, femmes, arabes, juifs,

européens, accourus et amassés autour du bateau à vapeur. Des calfats et des matelots allaient et venaient du bateau à terre, et c'est sur les colis qu'ils débarquaient qu'étaient fixés tous les regards. Sur le débarcadère, des douaniers ouvraient ces colis, et, à travers les ais des caisses entrebâillées, dans la paille à demi écartée, sous les toiles d'emballage, on distinguait des objets étranges, deux longues solives peintes en rouge, une échelle peinte en rouge, un panier peint en rouge, une lourde traverse peinte en rouge dans laquelle semblait emboîtée par un de ses côtés une lame épaisse et énorme de forme triangulaire.

Spectacle autrement attirant, en effet, que le palmier, l'aloès, le figuier et le lentisque, que le soleil et que les collines, que la mer et que le ciel : — c'était la civilisation qui arrivait à Alger sous la forme d'une guillotine.

Les deux premiers français qui mirent le pied dans Alger en 1830 ont été Éblé, autrefois mon camarade à Louis-le-Grand en mathématiques spéciales, et Daru, aujourd'hui mon collègue à la Chambre des pairs.

Éblé (fils du général) était premier lieutenant et Daru second lieutenant de la batterie qui ouvrit le feu contre la place. Il est d'usage que lorsqu'une armée entre dans une ville prise d'assaut, la batterie qui a ouvert la brèche et tiré le premier coup de canon passe en tête et marche avant tout le monde. C'est ainsi qu'Éblé et Daru entrèrent les premiers dans Alger.

Il y avait encore sur la porte par où ils passèrent des têtes de français fraîchement coupées et reconnaissables à leurs favoris blonds ou roux et à leurs cheveux longs. Les turcs et les arabes sont tondus. Le sang de ces têtes ruisselait le long du mur. Les assiégés n'avaient pas eu le temps ou n'avaient pas pris la peine de les enlever. Dernière bravade peut-être.

Les troupes allèrent se ranger sur la place devant la Casbah. Éblé et Daru y arrivèrent les premiers. Comme ils trouvaient le temps long, ils obtinrent de leur capitaine, vieux troupier et bonhomme, la permission d'entrer dans la Casbah en attendant. — Je n'y vois pas d'inconvénient, dit le vieux soldat, lequel sortait des armées d'un homme qui n'avait *pas vu d'inconvénient* à entrer dans Potsdam, dans Schœnbrunn, dans l'Escurial et dans le Kremlin. Éblé et Daru profitèrent bien vite de la permission.

La Casbah était déserte. Il n'y avait pas deux heures que les dernières femmes du Dey l'avaient quittée. C'était un déménagement qui ressemblait à un pillage. Les meubles, les divans, les boîtes, les écrins ouverts et vides étaient jetés pêle-mêle au milieu des chambres. Le palais entier était une collection de niches et de petits compartiments. Il n'y avait pas trois salles grandes comme une de nos salles à manger ordinaires. Une chose qui frappa Daru et Éblé, c'était la quantité d'étoffes de Lyon en pièces empilées dans les appartements secrets du Dey. Cela par moments avait l'air d'un magasin, soit que le Dey en eût la manie, soit qu'il en fît le commerce. Il y en avait tant que, le soir, les officiers logés à la Casbah les arrangèrent sur le carreau de façon à s'en faire des matelas et des oreillers.

Les soldats du reste regorgent de toutes sortes de choses prises dans la déroute du camp de Hussein-dey. Daru acheta un chameau cinq francs.

VIII

1844

LE DUC DE SAXE-WEIMAR

M. LE DUC BERNARD DE SAXE-WEIMAR est, en cette année 1844, un homme d'environ cinquante-deux ans. C'est un allemand de haute taille, fort gros, les mains larges, le pied petit, blond, le visage rouge, le nez camard, les moustaches rousses, les yeux enfoncés et vifs.

Il a du monde, de l'esprit et des lettres. Il a beaucoup voyagé et beaucoup lu. Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire. On s'en aperçoit en l'écoutant. Il est bienveillant, cordial, ouvert, plein d'idées. Il parle français tout à la fois avec peine et facilité, avec peine par la prononciation, avec facilité par l'esprit. Sa façon est aimable, militaire, franche, et plaît sur le champ. Il est oncle de madame la duchesse d'Orléans.

Je le vis pour la première fois à Saint-Cloud, chez le roi, le 28 septembre 1844, veille de la remise des drapeaux d'Isly et de Mogador aux Invalides. Il m'accueillit avec une grâce parfaite. Nous causâmes de tout et d'autre chose encore.

En 1831, au siège d'Anvers, il commandait une division contre nous dans l'armée hollandaise. Il a fait ses premières armes contre nous, et le hasard a voulu qu'il pût me le

dire tout en restant obligeant. Ce fut même son premier mot : — Monsieur Victor Hugo, vous aviez un vaillant père, un franc soldat, un brave homme. J'étais, en 1814, devant Thionville, qu'il a admirablement défendue. Il a publié un journal de ce siège qui est un excellent livre et que j'ai dans ma bibliothèque, — *près des vôtres*, a-t-il ajouté avec un sourire qui restait parfaitement spirituel et doux sous ses épaisses moustaches. Puis il a fait l'éloge des français. — Après avoir été les premiers dans la guerre, a-t-il dit, ils sont les premiers dans la poésie. C'est toujours la grande nation.

Il m'a parlé de Gœthe et de Schiller, dont les tombeaux sont dans la chapelle ducale de Weimar, à droite et à gauche du tombeau de son grand-père. Ce fut son grand-père qui appela Gœthe à Weimar. Schiller vint de lui-même. Schiller, dans sa jeunesse, était si pauvre qu'il refusait quelquefois des lettres qui lui venaient par la poste, faute d'avoir de quoi payer le facteur. Une de ses filles a épousé un français nommé Junot, parent, dit-on, du général.

Le duc a visité toutes les cours de l'Europe, la Russie, l'Angleterre, Constantinople, une partie de l'Orient. Il me parlait fort gaiement des lazarets et de ses quarantaines. En Crimée, il a exploré les cavernes des anciens troglodytes qui ne communiquent avec le sol supérieur que par des puits profonds. L'échelle tirée, ils étaient chez eux. Il y a des traces de culte dans ces cavernes, de culte chrétien même ; des vierges Marie peintes dans le style byzantin sur fond d'or, et à même sur le rocher. Le duc parlait de tout cela agréablement, mieux qu'un antiquaire et presque aussi bien qu'un poëte. Il est fort enthousiaste de l'ordre de Malte. L'histoire de l'abbé Vertot qu'il a lue dans une de ses quarantaines n'a même pas réussi à l'en dégoûter. — Écrivez donc cette histoire-là, me disait-il.

Nous étions dans le grand salon de la reine, magnifique salle dans le style de Louis XIV, qu'il admirait fort. Il y a deux aigles au-dessus d'une glace.

— Il devait y avoir là, me dit-il, une N qu'on aura effacée en 1814. — J'ai examiné et j'ai répondu : — Non, mon prince ; ces deux aigles ont été sculptées et dorées là du temps de Louis XIV ; elles ont les yeux fixés sur un soleil, emblême du roi. Il a examiné à son tour et m'a dit : — Vous avez raison, l'aigle de Napoléon n'est pas éployée ; celles-ci le sont.

Le temps qu'il devait faire le lendemain l'inquiétait fort. Il devait accompagner le roi Louis-Philippe à la revue des drapeaux. Le ciel était noir, chargé de nuages, et jetait par moments de grands éclairs pâles qui blanchissaient jusqu'à la table de la reine. Le duc se tournait à chaque instant vers les fenêtres. Tout à coup, la pluie s'est mise à tomber. — Monseigneur, lui a dit Mme Adélaïde, vous aurez mauvais temps demain. — Il a répondu : — Cela m'est égal un jour de bataille, cela me fâche un jour de revue.

Comme prince, il avait le privilège de s'asseoir dans le salon de la reine, et il en usait. Il était vêtu de noir, en pantalon, en souliers et en bas de soie. Il portait la plaque de la légion d'honneur, et le grand cordon, un peu trop étroit pour son large ventre et son immense gilet blanc.

LE GRAND-DUC MICHEL

Janvier 1844.

Le grand-duc Michel, frère de l'empereur de Russie, a en ce moment une quarantaine d'années. C'est un assez aimable homme, simple et gracieux, passant ses soirées volontiers au foyer intérieur du théâtre Michel et vivant mêlé aux comédiens français que l'empereur fait venir de Paris.

Il est très aimé dans le monde et très haï des soldats. Ceci est de la politique russe. Le frère de l'empereur doit

être haï de l'armée. Le grand-duc Michel a pour fonction de tourmenter le soldat russe. Il faut, sous peine de déplaire en haut, qu'il soit haï en bas. Aussi il prodigue à l'armée les corvées, les parades, les exercices de grand matin, les fatigues en pure perte, les minuties, les châtiments. A cela près, c'est un bon homme.

Il est gai et fait des calembours. A une revue, le fils du prince Eugène, le duc de Leuchtenberg, piaffait sur un beau cheval. Michel le regardait. — Monseigneur, dit le duc, vous admirez ce cheval ? — Non, répondit Michel, j'admire le Beauharnais.

LES DERNIERS MINISTRES DE CHARLES X

Juillet 1844.

M. de Guernon-Ranville, un des quatre ministres condamnés en 1830 et amnistiés en 1838, habite en ce moment son château de Ranville, en Normandie. Il vit là dans une profonde retraite. Son plaisir est d'aller de temps en temps au bord de la mer, qui n'est qu'à une lieue de Ranville et qu'on voit des fenêtres de sa maison. Il a quatre ou cinq mille francs de rente à lui, et vingt-cinq ou trente mille du chef de sa femme, veuve en premières noces du général de Montmarie.

On a peu de distractions et de visiteurs au château de Ranville. Cette année, cependant, M. de Ranville a fait venir, pour divertir et occuper ses hôtes, le fameux somnambule Alexis et son magnétiseur, M. de Marcillet.

M. de Guernon-Ranville a cinquante-huit ans, et n'en paraît guère plus de quarante-cinq. Les vicissitudes de sa vie ont glissé sur lui sans l'accabler. Il se plaint pourtant de sa détention au fort de Ham. Elle a duré huit ans. Quoique condamné à vie, il espérait n'être emprisonné que cinq ans, se fondant sur ceci, dit-il, que l'*emprisonne-*

ment perpétuel n'est dans aucune loi. Il oubliait que la Cour des pairs est souveraine, et fait la loi en l'appliquant.

Le régime de Ham était fort dur pour les ministres condamnés. Ils étaient là quatre : M. le prince de Polignac, M. de Chantelauze, M. de Peyronnet et M. de Guernon-Ranville. M. de Polignac gardait dans sa prison même, avec ses compagnons d'adversité, je ne sais quelle distance aristocratique. Il était le seul condamné à la mort civile, ce qui excitait sa femme à se faire faire par lui un enfant tous les ans. Avant cette époque, Mme la princesse de Polignac ne voulait plus avoir et n'avait plus d'enfants. Il est né de la captivité de Ham plusieurs garçons, auxquels M. de Polignac a donné, du chef de sa femme, une existence de princes en Hongrie. Ils ne pouvaient avoir d'état légal en France. M. de Guernon-Ranville et M. de Chantelauze vivaient presque en commun et faisaient tous les soirs leur partie d'échecs ensemble. M. de Peyronnet se confinait dans sa cellule et s'isolait. — Sa raison, dit M. de Ranville, commençait à s'altérer. — M. de Polignac avait un peu de hauteur et M. de Peyronnet un peu de dédain.

Les sentinelles avaient ordre de tirer sur les prisonniers quand ils mettaient la tête à la fenêtre à de certaines heures. M. de Ranville a un souvenir amer de sa captivité.

Quoiqu'on pense généralement le contraire, il affirme que M. de Peyronnet avait approuvé les ordonnances. Il avait même, comme ministre de l'intérieur, rédigé en entier l'ordonnance électorale. Elle était telle que M. de Ranville, le jour où il la lut au conseil, lui dit en sortant du cabinet du roi : « Vous auriez pu écrire cette loi en un article : *Les Préfets feront les élections.* » M. de Peyronnet se mit à rire.

M. de Polignac resta jusqu'au bout le grand seigneur oublieux et distrait. La garnison de Paris étant jugée trop faible pour le coup d'état qui allait éclater, M. de Polignac, ministre de la guerre par intérim, en l'absence du maréchal de Bourmont qui prenait Alger, proposa au roi de faire venir vingt mille hommes de renfort des

garnisons des environs. Il signa l'ordre. — « Expédiez-le bien vite, » dit le roi. — « J'en chargerai mes courriers, » dit M. de Polignac. — Il mit l'ordre dans sa poche. Deux jours après, au fort de la bataille, les vingt mille hommes attendus n'arrivaient pas. — « *Oh ! mon Dieu !* » s'écria M. de Polignac. Il porta la main à sa poche, l'ordre y était encore. Il l'avait oublié.

Du reste, M. de Ranville vit paisible. Il vient à Paris de temps en temps. L'an dernier, pourtant, il a fait le voyage de Belgrave-Square. Il en parlait dernièrement. — « J'ai retrouvé là, disait-il, quelque ombre du passé. Le prince me consultait en tout. J'avais état de ministre près de lui. »

UNE MÈRE DE ROI

Juillet 1844.

Mme de Montléar est une fort grande dame. Elle est petite-fille du feu roi de Saxe et mère du roi actuel de Sardaigne, l'ancien prince de Carignan. Je ne sais plus ce qu'elle est à la vice-reine d'Italie, Mme Eugène de Beauharnais.

Elle a épousé un petit gentilhomme du Béarn, M. de Montléar, qu'on a fait prince, et elle s'appelle la princesse de Montléar. Du reste, elle ne va pas à la cour de Sardaigne, car elle n'y aurait pas de rang, ou du moins elle seule aurait un rang, son mari non, encore moins ses enfants. Elle reste à Paris.

C'est une femme étrange comme la position qu'elle a. Elle réalise d'une façon frappante l'idée qu'on se fait de ces anciennes électrices qui figurent dans les Mémoires. J'imagine que Mme la Margrave de Bareith devait être quelque chose d'approchant. La princesse de Montléar est une grande femme fort laide, avec de beaux yeux d'homme, une coiffure frisée qui lui cache le front, parlant

beaucoup, vite et haut, fière, bizarre, rude, familière, pas méchante, spirituelle, négligée, mal faite en tout, des bonnets ridicules, des jupes qui lui viennent à mi-jambe, et avec tout cela le plus grand air du monde.

Le roi son fils lui a fait don de son portrait, petite miniature entourée de perles dont la singularité est d'être couverte d'une glace faite d'un gros diamant aminci jusqu'à l'épaisseur du verre. Cette glace de diamant fait un étrange effet. La princesse de Montléar porte la chose en bracelet. Elle en fait grandement montre et en tire vanité. Du reste, elle paraît tenir beaucoup plus à la glace qu'au portrait.

LE PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE

Août 1844.

Le prince royal de Bavière est en ce moment à Paris. Il est venu chez moi et ne m'a pas trouvé ; M. le baron de Bourgoing, ministre de France à Munich, me l'a dit l'autre jour à la Chambre des pairs. Hier, je suis allé voir le prince, qui demeure place Vendôme, hôtel de Bristol. Il était six heures du soir. Il pleuvait un peu, je suis venu en cabriolet de place. J'ai demandé au portier: M. le prince royal de Bavière y est-il ? — Le portier, qui est une portière, m'a répondu : Je crois que son Altesse Royale est sortie. Un homme, vêtu de noir, qui passait, m'a demandé ma carte et m'a dit : Je vais voir.

Un moment après, cet homme est revenu et m'a annoncé que le prince me priait de monter.

J'ai suivi cet homme, qui m'a conduit au premier étage dans un petit salon sans antichambre, meublé de vieux fauteuils d'acajou garnis en drap bleu. Il y avait une malle dans la cheminée. Je suis resté là seul quelques instants, puis une porte s'est ouverte, un

personnage est entré qui avait des moustaches blondes, un cordon noir au cou sur sa chemise blanche, et une croix blanche au côté sur son habit noir. C'était le lecteur du prince. Son Altesse s'habillait et allait me recevoir. Ce monsieur a voulu m'ôter mon chapeau par excès de politesse, mais notre mode à Paris est de le garder, ce que j'ai fait.

La porte s'est rouverte. Un homme est entré, assez jeune, d'un visage agréable, d'une quarantaine d'années, en noir, avec une croix blanche et un ruban jaune à la boutonnière. C'est un français légitimiste, M. le vicomte de Vaublanc, neveu de l'ancien ministre. M. le vicomte de Vaublanc s'est fixé à la cour de Bavière, où il est lecteur de la princesse royale et grand-maître de la cour du prince. Il dînait avec le prince chez M. Guizot, et n'avait pas mis le pied à l'hôtel des Affaires étrangères depuis 1823, année où M. de Chateaubriand y était. Nous avons causé de ces souvenirs.

Puis arriva M. le baron de Bourgoing, avec plaque et cordon bleu, lequel dînait aussi chez M. Guizot.

Un moment après est entré un homme fort charmant qu'on appelait *Monsieur le baron*. Il s'est penché à l'oreille de M. de Vaublanc, qui s'est tourné vers moi et m'a dit qu'en sa qualité de grand-maître il allait m'introduire auprès du prince royal.

La porte du petit salon s'est rouverte à deux battants, j'ai traversé le palier de l'escalier, et je suis entré, M. de Vaublanc et les autres me précédant, dans de grands appartements qui donnent sur la place Vendôme. Une dernière porte s'est ouverte et M. de Vaublanc m'a introduit dans un salon vaste et assez magnifique, à hautes fenêtres, à boiseries blanches du dernier siècle, toutes les chicorées dorées ; puis il s'est retiré et la porte s'est refermée derrière moi.

Au milieu du salon, près d'une table ronde, il y avait un jeune homme debout, vêtu d'un pantalon blanc, d'un gilet blanc et d'un habit noir avec une large plaque en diamants, en souliers et bas de soie blancs ; trente-quatre

ans environ, laid, quoique l'air intelligent, la tournure d'un élégant d'à présent, c'est-à-dire quelque chose de gauche et d'un peu commun, l'œil vif, le nez gros, d'épaisses moustaches, le visage mal chiffonné. C'était le prince Maximilien de Bavière.

Le prince s'est avancé. Nous avons causé. Il m'a paru spirituel. Nous avons parlé d'architecture, de poésie, de l'Allemagne et de la France. Il m'a fait force compliments et m'a répété à plusieurs reprises : En France, on vous appelle le poëte français ; nous autres, nous vous appelons le poëte européen. Aussi, ajoutait-il, comment se fait-il que vous vous passionniez pour la question du Rhin ? — Il m'a parlé de la Chambre des pairs, du roi, qu'il était allé voir trois fois à Eu, et de M. Guizot, chez lequel il dînait. Il avait visité Notre-Dame. Il m'a fort invité à aller à Munich. Je lui ai dit que je savais tout ce que le roi son père avait fait pour Munich, et quelle physionomie athénienne il avait su donner à cette vieille ville allemande. — Venez donc voir tout cela, m'a-t-il dit, me pressant presque jusqu'à me faire promettre. Il m'a paru bien comprendre cette pensée qu'il doit y avoir, dans l'état actuel de la civilisation, amitié entre tous les peuples européens. Il est revenu sur ce qu'a tenté son père en fait de monuments. — Oui, disait-il, c'est beau, c'est bien, mais c'est de l'architecture néo-grecque, on fait ailleurs de l'architecture néo-latine. Pensez-vous, monsieur Victor Hugo, qu'un roi pourrait susciter un art original et avoir l'architecture de son règne ? Il n'y a plus d'architectes !

Au bout d'une demi-heure, j'ai pris congé du prince. Il m'a fort exprimé le regret de partir le lendemain et de ne pouvoir me rendre ma visite. On m'a reconduit avec le même cérémonial. J'ai traversé la cour encombrée de voitures et je suis allé sous les arcades de la rue Castiglione prendre l'omnibus des Filles-du-Calvaire, qui m'a ramené chez moi.

LA REINE CHRISTINE

8 décembre 1844.

Avant-hier, la reine Christine d'Espagne se promenait aux Tuileries.

Je l'ai vue passer. Elle était vêtue d'une robe de mousseline transparente, laissant voir un dessous bleu-ciel. Elle avait un chapeau de velours violet. C'est une personne d'une quarantaine d'années, assez belle encore. Elle a beaucoup d'embonpoint, et marche en se dandinant comme j'ai vu faire à M. le duc d'Angoulême. Elle a de beaux yeux et va la tête levée.

Au moment où elle passait près de moi, me voyant arrêté et l'œil fixé sur elle, elle m'a jeté un beau et fier regard de reine. Deux hommes l'accompagnaient sans lui donner le bras. Celui qui était à sa gauche, assez gros homme à favoris, est Muñoz, son mari. Ce Muñoz est une façon de Bergami.

La reine parlait très haut et avec beaucoup de vivacité. Elle venait de la terrasse des Feuillants, et a longé la façade du château jusqu'à la grille du bord de l'eau. Là, elle a trouvé sa voiture qui l'attendait. Elle y est montée seule avec Muñoz. L'autre cavalier a salué profondément en prenant congé de la reine, et s'en est allé par le Pont-Royal, tandis que la voiture suivait le quai vers les Champs-Élysées.

IX

AUX TUILERIES

I

LE ROI

28 juin 1844.

Le roi me contait que Talleyrand lui avait dit un jour : — Vous ne ferez jamais rien de Thiers, qui serait pourtant un excellent instrument. Mais c'est un de ces hommes dont on ne peut se servir qu'à la condition de les satisfaire. Or, il ne sera jamais satisfait. Le malheur, pour lui comme pour vous, c'est que, de notre temps, il ne puisse plus être cardinal.

A propos des fortifications de Paris, le roi me contait comment l'empereur Napoléon apprit la nouvelle de la prise de Paris par les alliés.

L'empereur marchait sur Paris à la tête de sa garde. Près de Juvisy, à un endroit de la forêt de Fontainebleau où il y a un obélisque (que je ne vois jamais sans un serrement de cœur, me disait le roi), un courrier qui venait au-devant de Napoléon lui apporta la nouvelle de la

capitulation de Paris. Paris était pris. L'ennemi y était entré. L'empereur devint pâle. Il cacha son visage dans ses deux mains, et resta ainsi un quart d'heure immobile. Puis, sans dire une parole, il tourna la bride de son cheval, et reprit la route de Fontainebleau. — Le général Athalin assistait à cette chose et l'a contée au roi.

Juillet 1844.

Il y a quelques jours, le roi disait au maréchal Soult (devant témoins) : — Maréchal, vous souvient-il du siège de Cadix ? — Pardieu, sire, je le crois bien ! j'ai assez pesté devant ce maudit Cadix. J'ai investi la place et j'ai été forcé de m'en aller comme j'étais venu. — Maréchal, pendant que vous étiez devant, j'étais dedans. — Je le sais, sire. — Les cortès et le cabinet anglais m'offraient le commandement de l'armée espagnole. — Je me le rappelle. — L'offre était grave. J'hésitais beaucoup. Porter les armes contre la France ! pour ma famille, c'est possible; mais contre mon pays ! J'étais fort perplexe. Sur ces entrefaites, vous me fîtes demander par un affidé une entrevue secrète, entre la place et votre camp, dans une petite maison située sur la Cortadura. Vous en souvenez-vous, monsieur le maréchal ? — Parfaitement, sire ; le jour même fut fixé et le rendez-vous pris. — Et je n'y vins pas. — C'est vrai. — Savez-vous pourquoi ? — Je ne l'ai jamais su. — Je vais vous le dire. Comme je me disposais à vous aller trouver, le commandant de l'escadre anglaise, averti de la chose je ne sais comment, tomba brusquement chez moi et me prévint que j'étais sur le point de tomber dans un piège ; que, Cadix étant imprenable, on désespérait de m'y saisir, mais qu'à la Cortadura je serais arrêté par vous ; que l'empereur voulait faire du duc d'Orléans le second tome du duc d'Enghien, et que vous me feriez immédiatement fusiller. Là, vraiment, ajouta le roi avec un sourire, la main sur la conscience.

est-ce que vous vouliez me faire fusiller? — Le maréchal est resté un moment silencieux, puis a répondu, avec un autre sourire, non moins inexprimable que le sourire du roi : — Non, sire, je voulais vous compromettre.

La conversation a changé d'objet. Quelques instants après, le maréchal a pris congé du roi, et le roi, en le regardant s'éloigner, a dit en souriant à la personne qui entendait cette conversation : — Compromettre ! compromettre ! cela s'appelle aujourd'hui compromettre. En réalité, c'est qu'il m'aurait fait fusiller !

---

4 août 1844.

Hier, le roi m'a dit : — Un de mes embarras en ce moment, dans toute cette affaire de l'université et du clergé, c'est M. Affre.

— Alors, sire, ai-je dit, pourquoi l'avez-vous nommé ?

— C'est une faute que j'ai faite, je m'en accuse. J'avais d'abord nommé à l'archevêché de Paris le cardinal d'Arras, M. de la Tour d'Auvergne.

— C'était un bon choix, ai-je repris.

— Oui, bon. Insignifiant. Un vieillard honnête et nul. Un bonhomme. Il était fort entouré de carlistes. Fort circonvenu. Toute sa famille me haïssait. On l'amena à refuser. Ne sachant que faire, et pressé, je nommai M. Affre. J'aurais dû m'en défier. Il n'a pas la figure ouverte ni franche. J'ai pris cet air en dessous pour un air de prêtre, j'ai eu tort. Et puis, vous savez, c'était en 1840. Thiers me le proposait et me poussait. Thiers ne se connaît pas en archevêques. J'ai fait cela légèrement. J'aurais dû me souvenir de ce que M. de Talleyrand m'avait dit un jour : — Il faut toujours que l'archevêque de Paris soit vieux. Le siège est plus tranquille et vaque plus souvent. J'ai nommé M. Affre qui était jeune, c'est un tort. Au reste, je vais rétablir le chapitre de Saint-Denis, et en nommer primicier le cardinal de la Tour d'Auvergne.

Ceci va faire endiabler mon archevêque. Le nonce du pape, auquel je parlais tout à l'heure de mon projet, en a beaucoup ri, et m'a dit : — L'abbé Affre fera quelque folie. Il irait à Rome, que le pape le fêterait fort mal. Il a agi comme un pauvre sire dans toute occasion depuis qu'il est archevêque. Un archevêque de Paris qui a de l'esprit doit toujours être bien avec le roi ici et avec le pape là-bas.

Août 1844.

L'autre mois, le roi alla à Dreux. C'était l'anniversaire de la mort de M. le duc d'Orléans. Le roi avait choisi ce jour pour mettre en ordre les cercueils des siens dans le caveau de famille.

Il se trouvait dans le nombre un cercueil qui contenait tous les ossements des princes de la maison d'Orléans que Mme la duchesse d'Orléans, mère du roi, avait pu recueillir après la Révolution, où ils furent violés et dispersés. Le cercueil, placé dans un caveau séparé, avait été défoncé dans ces derniers temps par la chute d'une voûte. Les débris de la voûte, pierres et plâtras, s'y étaient mêlés aux ossements.

Le roi fit apporter le cercueil devant lui et le fit ouvrir. Il était seul dans le caveau avec le chapelain et deux aides de camp. Un autre cercueil plus grand et plus solide avait été préparé. Le roi prit lui-même et de sa main les ossements de ses aïeux l'un après l'autre dans le cercueil brisé et les rangea avec soin dans le cercueil nouveau. Il ne souffrit pas que personne autre y touchât. De temps en temps il comptait les crânes et disait : — Ceci est monsieur le duc de Penthièvre. Ceci est monsieur le comte de Beaujolais. Puis il complétait de son mieux et comme il pouvait chaque groupe d'ossements.

Cette cérémonie dura de neuf heures du matin à sept heures du soir, sans que le roi prît de repos ni de nourriture.

Août 1844.

Hier 15, après avoir dîné chez M. Villemain qui habite une maison de campagne près Neuilly, je suis allé chez le roi.

Le roi n'était pas dans le salon, où il n'y avait que la reine, Madame Adélaïde et quelques dames, parmi lesquelles Mme Firmin Rogier, qui est charmante. Il y avait beaucoup de visiteurs, entre autres M. le duc de Broglie et M. Rossi avec lesquels je venais de dîner, M. de Lesseps qui s'est distingué dans ces derniers temps comme consul à Barcelone, M. Firmin Rogier, le comte d'Agout.

J'ai salué la reine qui m'a beaucoup parlé de Mme la princesse de Joinville accouchée d'avant-hier et dont l'enfant est venu le même jour que la nouvelle du bombardement de Tanger par son père. C'est une petite fille. Mme la princesse de Joinville passe sa journée à la baiser en disant : — Comme elle est gentille ! avec son doux accent méridional que les plaisanteries de ses beaux-frères n'ont pu encore lui faire perdre.

Pendant que je parlais à la reine, Mme la duchesse d'Orléans, vêtue de noir, est entrée et s'est assise près de Madame Adélaïde qui lui a dit : — Bonsoir, chère Hélène.

Un moment après, M. Guizot, en noir, une chaîne de décorations et un ruban rouge à la boutonnière, la plaque de la légion d'honneur à l'habit, pâle et grave, a traversé le salon. Je lui ai pris la main en passant et il m'a dit : — Je vous ai cherché inutilement ces jours-ci. Venez donc passer une journée à la campagne avec moi. Nous avons à causer. Je suis à Auteuil. Place d'Agueneau, n° 4. Je lui ai demandé : — Le roi viendra-t-il ce soir ? Il m'a répondu : — Je ne crois pas. Il est avec l'amiral de Mackau. Les nouvelles sont sérieuses. Il en a pour toute la soirée. Puis M. Guizot est parti.

Il était près de dix heures, j'allais en faire autant, et

j'étais déjà dans l'antichambre, quand une dame d'honneur de Madame Adélaïde, envoyée par la princesse, est venue me dire que le roi désirait causer avec moi et me faisait prier de rester. Je suis rentré dans le salon qui s'était presque vidé.

Un moment après, comme dix heures sonnaient, le roi est venu. Il était sans décorations et avait l'air préoccupé. En passant près de moi, il m'a dit : — Attendez que j'aie fait ma tournée ; nous aurons un peu plus de temps quand on sera parti. Il n'y a plus que quatre personnes et je n'ai à dire que quatre mots. Il ne s'est en effet arrêté un moment qu'auprès de l'ambassadeur de Prusse et de M. de Lesseps qui avait à lui communiquer une lettre d'Alexandrie, relative à l'étrange abdication du pacha d'Égypte.

Tout de monde a pris congé, puis le roi est venu à moi, m'a saisi le bras et m'a mené dans le grand salon d'attente, où il s'est assis et m'a fait asseoir sur un canapé rouge qui est entre deux portes vis-à-vis de la cheminée. Alors il s'est mis à parler vivement, énergiquement, comme si un poids se levait de dessus sa poitrine.

— Monsieur Hugo, je vous vois avec plaisir. Que pensez-vous de tout ceci ? Tout cela est grave et surtout paraît grave. Mais, en politique, je le sais, il faut quelquefois tenir compte de ce qui paraît autant que de ce qui est. Nous avons fait une faute en prenant ce chien de protectorat[1]. Nous avons cru faire une chose populaire pour la France, et nous avons fait une chose embarrassante pour le monde. L'effet populaire a été médiocre ; l'effet embarrassant est énorme. Qu'avions-nous besoin de nous empêtrer de Taïti (le roi prononçait Taëte) ? Que nous faisait cette pincée de grains de tabac au milieu de l'Océan ? A quoi bon loger notre honneur à quatre mille lieues de nous dans la guérite d'une sentinelle insultée par un sauvage et par un fou ? En somme, il y a du risible là-dedans. Quoi qu'on dise et quoi qu'on

[1] Le protectorat de Taïti.

fasse, c'est petit, il n'en sortira rien de gros. Sir Robert Peel a parlé comme un étourdi. Il a fait, lui, une sottise d'écolier. Il a diminué sa considération en Europe. C'est un homme grave, mais capable de légèretés. Et puis il ne sait pas de langues. Un homme qui ne sait pas de langues, à moins d'être un homme de génie, a nécessairement des lacunes dans les idées. Or, sir Robert n'a pas de génie. Croiriez-vous cela ? il ne sait pas le français ! Aussi il ne comprend rien à la France. Les idées françaises passent devant lui comme des ombres. Il n'est pas malveillant, non ; il n'est pas ouvert, voilà tout. Il a parlé étourdiment. Je l'avais jugé ce qu'il est, il y a quarante ans. Il y a quarante ans que je l'ai vu pour la première fois. Il était alors jeune homme et secrétaire du comte de... (je n'ai pas bien entendu le nom. Le roi parlait vite). J'allais souvent dans cette maison. J'étais alors en Angleterre. Je pensai en voyant ce jeune Peel qu'il irait loin, mais qu'il s'arrêterait. Me suis-je trompé ? Il y a des anglais, et des plus haut placés, qui ne comprennent rien aux français. Comme ce pauvre duc de Clarence, qui a, depuis, été Guillaume IV. Ce n'était qu'un matelot. Il faut se garer de l'esprit matelot, je le dis souvent à mon fils de Joinville. Qui n'est qu'un marin n'est rien sur terre. Or, ce duc de Clarence me disait : — Duc d'Orléans, il faut une guerre tous les vingt ans entre la France et l'Angleterre. L'histoire le montre. — Je lui répondais : — Mon cher duc, à quoi bon les gens d'esprit si on laisse le genre humain refaire toujours les mêmes sottises ? Le duc de Clarence ne savait pas un mot de français, non plus que Peel.

« Quelle différence de ces hommes-là à Huskisson ? Vous savez ? Huskisson qui est mort si fatalement sur les rails d'un chemin de fer ? Celui-là était un maître homme. Il savait le français et il aimait la France. Il avait été mon camarade au club des Jacobins. Je ne dis pas cela en mauvaise part. Il comprenait tout. S'il y avait en ce moment un homme comme cela en Angleterre, lui et moi ferions la paix du monde. — Monsieur

Hugo, nous la ferons sans lui. Je la ferai tout seul. — Sir Robert Peel reviendra sur ce qu'il a dit. Hé mon Dieu ! il a dit cela. Sait-il seulement pourquoi et comment ?

« Avez-vous vu le parlement d'Angleterre ? On parle de sa place, debout, au milieu des siens, on est entraîné, on dit plus souvent encore ce que pensent les autres que ce qu'on pense soi-même. Il y a une communication magnétique. On la subit. On se lève (ici le roi s'est levé et a imité le geste de l'orateur qui parle au parlement). L'assemblée fermente tout autour et tout auprès de vous ; on se laisse aller, on dit de ce côté-ci : — *L'Angleterre a subi une grossière injure,* et de ce côté-là : — *Avec une grossière indignité.* Ce sont tout simplement des applaudissements qu'on cherche des deux côtés. Rien de plus. Mais cela est mauvais. Cela est dangereux. Cela est funeste. En France notre tribune qui isole l'orateur a bien ses avantages.

« De tous les hommes d'État anglais, je n'en ai connu qu'un qui sût se soustraire à ces entraînements des assemblées. Ce n'était pas M. Fox, homme rare pourtant. C'était M. Pitt. M. Pitt avait de l'esprit, quoiqu'il fût de haute taille. Il avait l'air gauche et parlait avec embarras. Sa mâchoire inférieure pesait un quintal. De là une certaine lenteur qui amenait par force la prudence dans ses discours. Quel homme d'État d'ailleurs que ce Pitt ! On lui rendra justice un jour, même en France. On en est encore à Pitt et Cobourg. Mais c'est une niaiserie qui passera. M. Pitt savait le français. Il faut, pour faire de bonne politique, des anglais qui sachent le français et des français qui sachent l'anglais.

« Tenez, je vais aller en Angleterre le mois prochain. J'y serai très bien reçu : je parle anglais. Et puis, les anglais me savent gré de les avoir étudiés assez à fond pour ne pas les détester. Car on commence toujours par détester les anglais. C'est l'effet de la surface. Moi je les estime et j'en fais état. Entre nous, j'ai une chose à craindre en allant en Angleterre, c'est le trop bon accueil. J'aurai à éluder une ovation. De la popularité là-bas me

ferait de l'impopularité ici. Cependant, il y a une autre difficulté. Il ne faut pas non plus que je me fasse mal recevoir. Mal reçu là-bas, raillé ici. Oh ! ce n'est pas facile de se mouvoir quand on est Louis-Philippe ! n'est-ce pas, monsieur Hugo ?

« Je tâcherai pourtant de m'en tirer mieux que ce grand bêta d'empereur de Russie qui est allé au grand galop chercher une chute. Voilà un pauvre sire. Quel niais ! ce n'est qu'un caporal russe, occupé d'un talon de botte et d'un bouton de guêtre. Quelle idée ! arriver à Londres la veille du bal des polonais ! Est-ce que j'irais en Angleterre la veille de l'anniversaire de Waterloo ? à quoi bon aller chercher une avanie ? Les nations ne dérangent pas leurs idées pour nous autres princes.

« Monsieur Hugo ! monsieur Hugo ! les princes intelligents sont bien rares. Voyez ce pacha d'Égypte, qui avait de l'esprit, et qui abdique, comme Charles-Quint qui avait du génie pourtant et qui a fait la même sottise ! Voyez cet imbécile de roi du Maroc ! Quelle misère de gouverner à travers cette cohue de rois ahuris ! On ne me fera pourtant pas faire la grosse faute ! On m'y pousse, on ne m'y précipitera pas ! Écoutez ceci et retenez-le, le secret de maintenir la paix, c'est de prendre toute chose par le bon côté, aucune par le mauvais. Oh ! sir Robert Peel est un singulier homme de parler ainsi à tort et à travers. Il ne connaît pas toute notre force. Il ne réfléchit pas !

« Tenez, le prince de Prusse disait cet hiver à ma fille, à Bruxelles, une chose bien vraie : — Ce que nous envions à la France, c'est l'Algérie. Non à cause de la terre, mais à cause de la guerre. C'est un grand et rare bonheur qu'a la France d'avoir là à ses portes une guerre qui ne trouble pas l'Europe et qui lui fait une armée. Nous, nous n'avons encore que des soldats de revues et de parades. Le jour où une collision éclaterait, nous n'aurions que des soldats faits par la paix. La France seule, grâce à Alger, aurait des soldats faits par la guerre. — Voilà ce que disait le prince de Prusse et c'était juste.

« En attendant, nous faisons aussi des enfants. Le mois dernier, c'était ma fille de Nemours, ce mois-ci, c'est ma fille de Joinville. Elle m'a donné une princesse. J'aurais mieux aimé un prince. Mais bah ! dans la position d'isolement qu'on veut faire à ma maison parmi les maisons royales de l'Europe, il faut songer aux alliances de l'avenir. Eh bien, mes petits-enfants se marieront entre eux. Cette petite, qui est née d'hier, ne manquera pas de cousins, ni de mari, par conséquent. »

Ici le roi s'est mis à rire, et je me suis levé. Il avait parlé presque sans interruption pendant cinq quarts d'heure. Je disais çà et là quelques mots seulement. Pendant cette espèce de long monologue, Madame Adélaïde a passé, se retirant dans ses appartements. Le roi lui a dit : — Je vais te rejoindre tout à l'heure, — et a continué. Il était près de onze heures et demie quand j'ai quitté le roi.

C'est dans cette conversation que le roi me dit : — Êtes-vous allé en Angleterre ? — Non, sire. — Eh bien, quand vous irez, — car vous irez, — vous verrez, c'est étrange, ce n'est plus rien qui ressemble à la France ; c'est l'ordre, l'arrangement, la symétrie, la propreté, l'ennui, des arbres taillés, des chaumières jolies, des pelouses tondues, dans les rues un profond silence. Les passants sérieux et muets comme des spectres. Dès que vous parlez dans la rue, français que vous êtes, vivant que vous êtes, vous voyez ces spectres se retourner et murmurer avec un mélange inexprimable de gravité et de dédain : — *French people !* Quand j'étais à Londres, je me promenais donnant le bras à ma femme et à ma sœur, nous causions, ne parlant pourtant pas très haut, vous savez, nous sommes des gens comme il faut, tous les passants se retournaient, bourgeois et hommes du peuple, et nous les entendions grommeler derrière nous : *French people ! French people !*

---

5 septembre 1844.

... Le roi s'est levé, a marché quelques instants, comme violemment agité, puis est venu se rasseoir près de moi, et m'a dit :

— Tenez, vous avez dit à Villemain un mot qu'il m'a rapporté. Vous lui avez dit : « Le démêlé entre la France et l'Angleterre à propos de Taïti et de Pritchard me fait l'effet d'une querelle de café entre deux sous-lieutenants, dont l'un a regardé l'autre de travers ; il en résulte un duel à mort. Mais ces deux grandes nations ne doivent pas se comporter comme deux mousquetaires. Et puis, dans le duel à mort de deux nations comme l'Angleterre et la France, c'est la civilisation qui serait tuée. » Ce sont bien là vos paroles, n'est-ce pas ?

— Oui, sire.

— Elles m'ont frappé, et je les ai écrites le soir même à une personne couronnée, car j'écris souvent toute la nuit. Je passe bien des nuits à refaire ce qu'on a défait. Je ne le dis pas. Loin de m'en savoir gré, on m'en injurierait. Oh oui, je fais un rude travail. A mon âge, avec mes soixante et onze ans, pas un instant de vrai repos, ni jour, ni nuit. Comment voulez-vous que je ne sois pas toujours inquiet ? je sens l'Europe pivoter sur moi.

---

6 septembre 1844.

Le roi me disait hier : — Ce qui me rend la paix difficile, c'est qu'il y a en Europe deux choses que les rois de l'Europe détestent, la France et moi. Moi plus encore que la France. Je vous parle en toute franchise. Ils me haïssent parce que je suis Orléans ; ils me haïssent parce que je suis moi. Quant à la France, on ne l'aime pas, mais on la tolérerait en d'autres mains. Napoléon leur était à charge ; ils l'ont renversé en le poussant à la

guerre qu'il aimait. Je suis à leur charge, ils voudraient me jeter bas, en me poussant hors de la paix que j'aime.

Puis il a mis ses deux mains sur ses yeux, et est resté un moment, la tête appuyée en arrière aux coussins du canapé, pensif et comme accablé.

---

6 septembre 1844.

— Je n'ai jamais vu, me disait le roi, qu'une seule fois Robespierre en chambre (*dans une chambre, de près*, mais je conserve l'expression même du roi). C'était dans un endroit appelé Mignot, près de Poissy, qui existe encore. Cela appartenait alors à un riche fabricant de drap de Louviers appelé M. Decréteau. C'était en quatrevingt-onze ou douze. M. Decréteau m'invita un jour à venir dîner à Mignot. J'y allai. L'heure venue, on se mit à table. Il y avait Robespierre et Pétion ; je connaissais beaucoup Pétion, mais je n'avais jamais vu Robespierre. C'était bien la figure dont Mirabeau avait fait le portrait d'un mot, *un chat qui boit du vinaigre*. Il fut très maussade et desserra à peine les dents, laissant à regret échapper une parole de temps en temps, et fort âcre. Il paraissait contrarié d'être venu, et que je fusse là. Au milieu du dîner, Pétion s'adressant à M. Decréteau s'écria : — Mon cher amphitryon, mariez-moi donc ce gaillard-là ! Il montrait Robespierre. Robespierre de s'exclamer : — Qu'est-ce que tu veux dire, Pétion ? — Pardieu, fit Pétion, je veux dire qu'il faut que tu te maries. Je veux te marier. Tu es plein d'âcreté, d'hypocondrie et de fiel, d'humeur noire, de bile et d'atrabile. J'ai peur de tout cela pour nous. Il faudrait une femme pour fondre toutes ces amertumes et faire de toi un bonhomme. — Robespierre hocha la tête et voulut faire un sourire, mais ne parvint qu'à faire une grimace. — C'est la seule fois, reprit le roi, que j'aie vu Robespierre en chambre. Depuis je l'ai retrouvé à la tribune de la

Convention. Il était ennuyeux au suprême degré, parlait lentement, longuement et pesamment, et était plus maussade, plus âcre et plus amer que jamais. On voyait bien que Pétion ne l'avait pas marié.

---

7 septembre 1844.

Le roi me disait jeudi dernier : — M. Guizot a de grandes qualités et d'immenses défauts. (Chose bizarre, M. Guizot m'avait dit précisément la même chose du roi le mardi d'auparavant, en commençant par les défauts.) M. Guizot a au plus haut degré, et je l'en estime profondément, le courage de l'impopularité chez ses adversaires ; il ne l'a pas parmi ses amis. Il ne sait pas se brouiller momentanément avec ses partisans, ce qui était le grand art de M. Pitt. Dans cette affaire de Taïti, comme dans l'affaire du droit de visite, M. Guizot n'a pas peur de l'opposition, ni de la presse, ni des radicaux, ni des carlistes, ni des dynastiques, ni des cent mille hurleurs des cent mille carrefours de France ; il a peur de Jacques Lefebvre. Que dira Jacques Lefebvre ? Et Jacques Lefebvre a peur du deuxième arrondissement. Que dira le deuxième arrondissement ? Le deuxième arrondissement n'aime pas les anglais, il faut tenir tête aux anglais ; mais il n'aime pas la guerre, il faut céder aux anglais. Tenir tête en cédant. Arrangez cela. Le deuxième arrondissement gouverne Jacques Lefebvre, Jacques Lefebvre gouverne Guizot ; un peu plus le deuxième arrondissement gouvernerait la France. Je dis à Guizot : Mais que craignez-vous ? Ayez donc du courage. Soyez d'un avis. — Ils sont là tous pâles et immobiles et ne répondent pas. Oh ! la peur ! Monsieur Hugo, c'est une étrange chose que la peur du bruit qui se fera dehors ! elle prend celui-ci, puis celui-là, puis celui-là, et elle fait le tour de la table. Je ne suis pas ministre, mais si je l'étais, il me semble que je n'aurais pas peur. Je verrais

le bien et j'irais droit devant moi. Et quel plus grand but ? La civilisation par la paix !

Le duc d'Orléans me contait, il y a quelques années, qu'à l'époque qui suivit immédiatement la révolution de Juillet, le roi lui fit prendre séance dans son conseil. Le jeune prince assistait aux délibérations des ministres. Un jour, M. Mérilhou, qui était garde des sceaux, s'endormit pendant que le roi parlait. — Chartres, dit le roi à son fils, réveille M. le garde des sceaux. Le duc d'Orléans obéit, il était assis à côté de M. Mérilhou, il le pousse doucement du coude ; le ministre dormait profondément ; le prince recommence, le ministre dormait toujours. Enfin le prince pose sa main sur le genou de M. Mérilhou qui s'éveille en sursaut et dit : — *Finis donc, Sophie ! tu me chatouilles !*

Voici de quelle façon le mot *sujet* a disparu du préambule des lois et ordonnances.

M. Dupont de l'Eure, en 1830, était garde des sceaux. Le 7 août, le jour même où le duc d'Orléans prêta serment comme roi, M. Dupont de l'Eure lui porta une loi à promulguer. Le préambule disait : *Mandons et ordonnons à tous nos sujets*, etc. Le commis chargé de copier la loi, jeune homme fort exalté, s'effaroucha du mot *sujets*, et ne copia point.

Le garde des sceaux arrive. Le jeune homme était employé dans son cabinet. — Eh bien, dit le ministre, la copie est-elle faite ? que je la porte à la signature du roi. — Non, monsieur le ministre, répond le commis.

Explication. M. Dupont de l'Eure écoute, puis pince l'oreille du jeune homme et lui dit, moitié souriant,

moitié fâché : — Allons donc, monsieur le républicain, voulez-vous bien copier cela tout de suite !

Le commis baissa la tête comme un commis qu'il était et copia.

Cependant, M. Dupont conte la chose au roi en riant. Le roi n'en rit pas. Tout faisait difficulté alors. M. Dupin aîné, ministre sans portefeuille, avait entrée au conseil ; il éluda le mot et tourna l'obstacle ; il proposa cette rédaction qui fut adoptée et qui a été toujours admise depuis : *Mandons et ordonnons à tous.*

1847.

La voiture de cérémonie de Louis-Philippe était une grosse berline bleue traînée par huit chevaux ; l'intérieur était de damas jaune d'or ; il y avait sur les portières le chiffre couronné du roi et sur les panneaux des couronnes royales. Huit petites couronnes d'argent appliquées à fleur de l'impériale faisaient le tour de la voiture. Il y avait un immense cocher sur le siège, et trois laquais derrière, tous en bas de soie, avec la livrée tricolore des d'Orléans.

Le roi montait le premier, et s'asseyait dans le coin à droite. Après lui, M. le duc de Nemours, qui s'asseyait près du roi ; les trois autres princes montaient ensuite, et s'asseyaient, M. de Joinville en face du roi, M. de Montpensier en face de M. de Nemours, M. d'Aumale au milieu.

Le jour des séances royales, les grandes députations des deux Chambres, douze pairs et vingt-cinq députés tirés au sort, allaient attendre le roi sur le grand escalier du palais Bourbon. Comme c'était presque toujours l'hiver, il faisait un froid violent sur cet escalier, un vent de bise faisait frissonner tous ces vieillards, et il y a de vieux généraux de l'empire, qui n'étaient pas morts d'avoir été à Austerlitz, à Friedland, au cimetière d'Eylau,

à la grande redoute de la Moskowa, à la fusillade des carrés écossais de Waterloo, et qui sont morts d'avoir été là.

Les pairs étaient à droite, les députés à gauche, debout, laissant libre le milieu de l'escalier. L'escalier était cloisonné de tentures de coutil blanc rayé de bleu, qui garantissaient fort mal du vent. Où sont les bonnes et magnifiques tapisseries de Louis XIV ? Cela était royal ; on y a renoncé. Le coutil est bourgeois et plaît mieux aux députés. Il les charme, et les gèle.

La reine arrivait la première avec les princesses, sans Mme la duchesse d'Orléans qui venait à part avec M. le comte de Paris. Ces dames montaient l'escalier rapidement, saluant à droite et à gauche, sans parler, mais gracieusement, suivies d'une nuée d'aides de camp et de ces vieilles farouches enturbannées que M. de Joinville appelait *les turcs de la reine ;* Mme de Dolokieu, de Chanaleilles, etc.

A la séance royale de 1847, la reine donnait le bras à Mme la duchesse de Montpensier. La princesse était emmitouflée à cause du froid. Je n'ai vu qu'un gros nez rouge. Les trois autres princesses marchaient derrière et causaient en riant toutes trois. M. Anatole de Montesquiou venait ensuite en uniforme de maréchal de camp fort usé.

Le roi arrivait quelque cinq minutes après la reine ; il montait plus rapidement encore qu'elle, suivi des princes, courant comme des écoliers, et saluait les pairs à droite et les députés à gauche. Il s'arrêtait un moment dans la salle du trône et échangeait quelques bonjours avec les membres des deux députations. Puis il entrait dans la grande salle.

Le discours du trône était écrit sur parchemin recto et verso, et tenait en général quatre pages. Le roi le lisait d'une voix ferme et de bonne compagnie.

Le maréchal Soult était à cette séance, tout resplendissant de plaques, de cordons et de broderies et se plaignant de ses rhumatismes. M. le chancelier Pasquier n'y vint

pas, s'excusant sur le froid et sur ses quatrevingts ans. Il était venu l'année d'auparavant. Ce fut la dernière fois.

En 1847, j'étais de la grande députation. Pendant que je me promenais dans le salon d'attente, causant avec M. Villemain, de Cracovie, des traités de Vienne et de la frontière du Rhin, j'entendais bourdonner les groupes autour de moi, et des lambeaux de toutes les conversations m'arrivaient.

M. LE COMTE DE LAGRANGE. — Ah ! voici le maréchal (Soult).

LE BARON PÈDRE LACAZE. — Il se fait vieux.

LE VICOMTE CAVAIGNAC. — Soixante-dix-neuf ans !

LE MARQUIS DE RAIGECOURT. — Quel est le doyen de la Chambre des pairs en ce moment ?

LE DUC DE TRÉVISE. — N'est-ce pas M. de Pontécoulant ?

LE MARQUIS DE LAPLACE. — Non, c'est le président Boyer. Il a quatrevingt-douze ans.

LE PRÉSIDENT BARTHE. — Passés.

LE BARON D'OBERLIN. — Il ne vient plus à la Chambre.

M. VIENNET. — On dit que M. Rossi revient de Rome.

LE DUC DE FÉSENZAC. — Ma foi ! je le plains de quitter Rome. C'est la plus belle et la plus aimable ville du monde. J'espère bien y finir mes jours.

LE COMTE DE MONTALEMBERT. — Et Naples !

LE BARON THÉNARD. — Je préfère Naples.

M. FULCHIRON. — Oui, parlez-moi de Naples. Eh, mon Dieu ! j'y étais quand ce pauvre Nourrit s'est tué. Je logeais alors dans une maison voisine de la sienne.

LE BARON CHARLES DUPIN. — Il s'est tué volontairement ? ce n'est pas un accident ?

M. FULCHIRON. — Oh ! c'est bien un suicide. On l'avait sifflé la veille. Il n'a pu supporter cela. C'était dans un opéra fait exprès pour lui, *Polyeucte*. Il s'est jeté de soixante pieds de haut. Son chant ne plaisait pas à ce public-là. Nourrit était trop accoutumé à chanter Glück et Mozart. Les napolitains disaient de lui : — *Vecchio canto.*

Le baron Dupin. — Pauvre Nourrit ! que n'a-t-il attendu ! Duprez n'a plus de voix. Il y a onze ans, Duprez a démoli Nourrit ; aujourd'hui Nourrit démolirait Duprez.

Le marquis de Boissy. — Quel froid sur cet escalier !

Le comte Philippe de Ségur. — Il faisait encore plus froid l'autre jour à l'Académie. Ce pauvre Dupaty est un bon homme, mais il a fait un méchant discours.

Le baron Feutrier. — Je cherche une bouche de chaleur. Quel affreux courant d'air ! c'est à se sauver.

Le baron Charles Dupin. — M. Français de Nantes avait imaginé cet expédient pour se débarrasser des solliciteurs et abréger les instances : il donnait volontiers ses audiences entre deux portes.

M. Thiers avait alors une vraie cour de députés. En sortant de cette séance, il marchait devant moi. Un gigantesque député, que je ne voyais que de dos, se dérangea en disant : *Place aux hommes historiques !* Et l'homme grand laissa passer le petit.

Historique ? Soit. De quelle façon ?

II

LA DUCHESSE D'ORLÉANS

MME LA DUCHESSE D'ORLÉANS est une femme rare, d'un grand esprit et d'un grand sens. Je ne pense pas qu'on l'apprécie complètement aux Tuileries. Le roi pourtant en fait haute estime, et cause souvent très particulièrement avec elle. Il lui arrive fréquemment de lui donner le bras le soir pour la reconduire du salon de famille à ses appartements. Il ne paraît pas que les princesses brus lui fassent toujours aussi bon visage.

---

26 février 1844.

Hier, Mme la duchesse d'Orléans me disait : — Mon fils n'est pas ce qu'on peut appeler un enfant aimable. Il n'est pas de ces jolis petits prodiges qui font honneur à leur mère, et dont on dit : — Que d'à-propos ! que d'esprit ! que de grâce ! Il a du cœur, je le sais, il a de l'esprit, je le crois ; mais personne ne sait et ne croit cela que moi. Il est timide, farouche, silencieux, effaré aisément. Que sera-t-il ? je l'ignore. Souvent à son âge un enfant dans sa position comprend qu'il faut plaire, et se met, tout petit qu'il est, à jouer son rôle. Le mien se cache dans la jupe de sa mère et baisse les yeux. Tel qu'il est, je l'aime ainsi. Je le préfère même. J'aime mieux un sauvage qu'un comédien.

Août 1844.

Le comte de Paris a signé l'acte de naissance de la princesse Françoise de Joinville. C'est la première fois que le prince signait son nom. Il ne savait ce qu'on lui voulait, et quand le roi lui a dit en lui présentant l'acte : — Paris, signe ton nom, l'enfant a refusé. M[me] la duchesse d'Orléans l'a pris entre ses genoux et lui a dit un mot tout bas. Alors l'enfant a pris la plume et, sous la dictée de son aïeul, a écrit sur l'acte L. P. d. O. Il a fait l'O démesuré et les autres lettres gauchement, fort embarrassé et tout honteux comme les enfants farouches.

Il est charmant pourtant et adore sa mère, mais c'est à peine s'il sait qu'il s'appelle *Louis-Philippe d'Orléans*. Il écrit à ses camarades, à son précepteur, à sa mère ; mais les petits billets qu'il fait, il les signe *Paris*. C'est le seul nom qu'il se connaisse.

Ce soir, le roi a mandé M. Régnier, précepteur du prince, et lui a donné l'ordre d'apprendre au comte de Paris à signer son nom.

1847.

Le comte de Paris est d'un caractère grave et doux ; il apprend bien. Il a de la tendresse naturelle, il est doux à ceux qui souffrent.

Son jeune cousin de Wurtemberg, qui a deux mois de plus que lui, en est jaloux, comme sa mère, la princesse Marie, était jalouse de la mère du comte de Paris. Du vivant de M. le duc d'Orléans, le petit Wurtemberg a été longtemps l'objet des préférences de la reine, et, dans la petite cour des corridors et des chambres à coucher, on flattait la reine par des comparaisons de l'un à l'autre, toujours favorables à Wurtemberg. Aujourd'hui cette inégalité a cessé. La reine, par un sentiment touchant, inclinait vers le petit Wurtemberg parce qu'il

n'avait plus sa mère ; maintenant il n'y a plus de raison pour qu'elle ne se retourne pas vers le comte de Paris, puisqu'il n'a plus son père.

Le petit Michel Ney joue tous les dimanches avec les deux princes. Il a onze ans, il est fils du duc d'Elchingen. L'autre jour, il disait à sa mère : — Wurtemberg est un ambitieux. Quand nous jouons, il veut toujours être le chef. D'abord, il veut qu'on l'appelle Monseigneur. Ça m'est égal de lui dire Monseigneur, mais je ne veux pas qu'il soit le chef. Une fois, j'avais inventé un jeu, et je lui ai dit : — Non, Monseigneur, vous ne serez pas le chef ! c'est moi qui serai le chef, parce que j'ai inventé le jeu ainsi ! Et Chabannes sera mon lieutenant. Vous et monsieur le comte Paris, vous serez les soldats. — Paris a bien voulu, mais Wurtemberg s'en est allé. C'est un ambitieux.

De ces jeunes mères du château, Mme la duchesse d'Orléans mise à part, Mme de Joinville est la seule qui ne gâte pas ses enfants. Aux Tuileries, on appelle sa petite fille *Chiquette*; tout le monde, le roi lui-même. Le prince de Joinville appelle sa femme *Chicarde* depuis le bal des pierrots ; de là, Chiquette. A ce bal des pierrots, le roi disait : — Comme Chicarde s'amuse ! Le prince de Joinville dansait toutes les danses risquées. Mme de Montpensier et Mme Liadères étaient les seules qui fussent décolletées. — Ce n'est pas de bon goût, disait la reine. — Mais c'est joli, disait le roi.

III

LES PRINCES

1847.

AUX Tuileries, le prince de Joinville passe son temps à faire cent folies ; un jour, il ouvre les robinets de toutes les fontaines, et inonde les appartements ; un autre jour, il coupe tous les cordons de sonnettes. Signe d'ennui.

Ce qui ennuie le plus ces pauvres princes, c'est de recevoir et de parler aux gens en cérémonie. Cette obligation revient à peu près tous les jours. Ils appellent cela, — car il y a un argot des princes, — *faire la fonction.* Le duc de Montpensier est le seul qui la fasse toujours avec grâce. Un jour, Mme la duchesse d'Orléans lui demandait pourquoi, il répondit : — Ça m'amuse.

Il a vingt ans, il commence.

1847.

Quand le mariage de M. de Montpensier avec l'infante fut publié, le roi des Belges bouda les Tuileries. Il est Orléans, mais il est Cobourg. C'était comme si sa main gauche avait donné un soufflet à sa joue droite.

Le mariage fait, pendant que les jeunes mariés s'acheminaient de Madrid à Paris, le roi Léopold arrive à Saint-Cloud, où était le roi Louis-Philippe. Le roi des Belges avait l'air froid et sévère. Louis-Philippe le prit

dans une embrasure du salon de la reine, après dîner, et ils causèrent une grande heure. Léopold conservait son visage soucieux et *anglais*. Cependant, à la fin de la conversation, Louis-Philippe lui dit : — Voyez Guizot. — Je ne veux précisément pas le voir. — Voyez-le, reprit Louis-Philippe. Nous reprendrons cette conversation quand vous l'aurez vu.

Le lendemain, M. Guizot se présenta chez le roi Léopold. Il portait un énorme portefeuille plein de papiers. Le roi le reçut. L'abord de Léopold fut glacial. Tous deux s'enfermèrent. Il est probable que M. Guizot communiqua au roi des Belges tous les documents relatifs au mariage et toutes les pièces diplomatiques. On ne sait ce qui se passa entre eux. Ce qui est certain, c'est que lorsque M. Guizot sortit du cabinet du roi, Léopold avait l'air gracieux quoique triste, et qu'on l'entendit dire au ministre en le quittant : — J'étais venu mécontent de vous, je partirai satisfait. Vous avez, précisément dans cette affaire, acquis un nouveau titre à mon estime et à notre reconnaissance. Je voulais vous gronder; je vous remercie.

Ce furent les propres paroles du roi.

1847.

La surdité de M. le prince de Joinville augmente. Tantôt il s'en attriste, tantôt il s'en égaie. Un jour il me disait : — Parlez plus haut, je suis sourd comme un pot.

Une autre fois, il se pencha vers moi, et me dit en riant : — J'abaisse le pavillon de l'oreille. — C'est le seul que Votre Altesse abaissera jamais, lui ai-je répondu.

M. de Joinville est d'un naturel un peu fantasque, tantôt joyeux jusqu'à la folie, tantôt sombre jusqu'à l'hypocondrie. Il garde des silences de trois jours, ou on l'entend rire aux éclats dans les mansardes des Tuileries.

En voyage, il se lève à quatre heures du matin, réveille tout le monde, et fait sa besogne de marin en conscience. Il semble qu'il veuille gagner ses épaulettes *après*.

Il aime la France et ressent tout ce qui la touche. Cela explique ses accès d'humeur noire. Comme il ne peut parler à sa guise, il se concentre et s'aigrit. Il a parlé cependant plus d'une fois, et bravement. On ne l'a pas écouté ou on ne l'a pas entendu. Il me disait un jour : — Qu'est-ce qu'ils disent donc de moi ? C'est eux qui sont sourds !

Il n'a pas, comme le feu duc d'Orléans, la coquetterie princière, qui est une grâce si victorieuse, et le désir d'être agréable. Il cherche peu à plaire aux individus. Il aime la nation, le pays, son état, la mer. Il a des manières franches, le goût des plaisirs bruyants, une belle taille, une belle figure, quelques faits d'armes qu'on a exagérés, de l'esprit, du cœur ; il est populaire.

M. de Nemours est tout le contraire. On dit à la cour : — M. le duc de Nemours a du guignon.

M. de Montpensier a le bon esprit d'aimer, d'estimer et d'honorer profondément Mme la duchesse d'Orléans.

L'autre jour, il y eut bal masqué et costumé aux Tuileries, mais seulement dans la famille et le cercle intime, entre princesses et dames d'honneur. M. de Joinville y vint tout déguenillé, en costume Chicard complet. Il y fut d'une gaieté violente, et fit mille danses inouïes. Ces cabrioles, prohibées ailleurs, faisaient rêver la reine. — Mais où donc a-t-il appris tout cela ? disait-elle. Puis elle ajoutait : — Les vilaines danses ! fi ! Puis elle reprenait tout bas : — Comme il a de la grâce !

Mme de Joinville était en débardeur et affectait des allures de titi. Elle était charmante et fort délurée. — Je l'élève, disait le prince de Joinville. Elle va volontiers à ce que la cour exècre le plus, *aux spectacles des boulevards !*

Elle a, l'autre jour, fort scandalisé Mme de Hall, femme

d'un amiral, protestante et puritaine, en lui demandant : — Madame, avez-vous vu *la Closerie des genêts ?*

1847.

M. le prince de Joinville avait imaginé une *scie* qui exaspérait la reine. C'était un vieil orgue de Barbarie qu'il s'était procuré. Il arrivait chez la reine jouant de cet orgue en chantant des chansons enrouées. La reine commençait par rire. Puis, cela durait un quart d'heure, une demi-heure. — Joinville, finis ! — La chose continuait. — Joinville, va-t'en ! Le prince, chassé par une porte, rentrait par l'autre avec son orgue, ses chansons et son enrouement. La reine finissait par s'enfuir chez le roi.

Mme la duchesse d'Aumale parlait malaisément français ; mais, dès qu'elle se mettait à parler italien, l'italien de Naples, elle tressaillait comme le poisson qui retombe dans l'eau, et se mettait à gesticuler avec toute la verve napolitaine. — Mets donc tes mains dans tes poches, lui criait M. le duc d'Aumale. Je te ferai attacher. Pourquoi gesticules-tu comme cela ? — Je ne m'en aperçois pas, disait la princesse. — Le prince me dit un jour : — C'est vrai, elle a raison. Elle ne s'en aperçoit pas. Tenez, vous ne le croiriez pas, ma mère, si grave, si froide, si réservée tant qu'elle parle français, si par hasard elle se met à parler napolitain, se met à gesticuler comme Polichinelle !

1847.

M. le duc de Montpensier salue gracieusement et gaiement tous les passants ; M. le duc d'Aumale, le moins qu'il peut ; on dit à Neuilly qu'il a peur de déranger sa coiffure ; il soulève seulement le bord de son chapeau ; M. le duc de Nemours n'y met ni autant d'empressement que M. de Montpensier, ni autant de

négligence que M. d'Aumale. Du reste, les femmes disent qu'en les saluant il les regarde « d'une manière gênante ».

1847.

Au spectacle de la cour, qui eut lieu le 5 février 1847, on donnait *l'Élixir d'amour* de Donizetti. C'étaient les chanteurs italiens, la Persiani, Mario, Tagliafico. Ronconi jouait (jouait est le mot, car il jouait très bien) le rôle de Dulcamara, habituellement représenté par Lablache. C'était pour la taille, non pour le talent, un nain à la place d'un géant. La salle de spectacle des Tuileries avait encore en 1847 sa décoration empire, des lyres, des griffons, des cous de cygne, des palmettes et des grecques d'or sur fond gris, le tout froid et pâle.

Il y avait peu de jolies femmes, Mme Cuvillier-Fleury était la plus jolie, Mme V. H. la plus belle. Les hommes étaient en uniforme ou en habit habillé. Deux officiers de l'empire se faisaient remarquer par le costume de leur époque. Le comte Dutaillis, manchot de l'empire et pair de France, avait son vieil uniforme de général de division, brodé de feuilles de chêne jusque sur les retroussis. Le grand collet droit lui montait à l'occiput ; il avait une vieille plaque de la légion d'honneur tout ébréchée ; sa broderie était rouillée et sombre. Le comte de Lagrange, ancien beau, avait un gilet blanc à paillettes, une culotte courte de soie noire, des bas blancs, c'est-à-dire roses, des souliers à boucles, l'épée au côté, le frac noir, et le chapeau de pair à plume blanche. Le comte Dutaillis eut plus de succès que le comte de Lagrange. L'un rappelait la Monaco et la Trénitz ; l'autre rappelait Wagram.

M. Thiers, qui avait fait la veille un assez médiocre discours, poussait l'opposition jusqu'à être en cravate noire.

Mme la duchesse de Montpensier, qui avait quinze ans

depuis huit jours, portait une large couronne de diamants et était fort jolie. M. de Joinville était absent. Les trois autres princes étaient là en lieutenants-généraux, avec la plaque et le grand cordon de la légion d'honneur. M. de Montpensier seul portait la Toison d'or.

Mme Ronconi, belle personne, mais d'une beauté effarée et sauvage, était dans une petite loge sur la scène derrière le manteau d'arlequin. On la regardait beaucoup. — Du reste, on n'applaudissait personne, ce qui glaçait les chanteurs et tout le monde.

Cinq minutes avant la fin du spectacle, le roi commençait à faire son petit ménage. Il pliait son bulletin satiné et le mettait dans sa poche, puis il essuyait les verres de ses jumelles, les refermait avec soin, cherchait son étui sur son fauteuil, et remettait les jumelles dans l'étui en ajustant fort scrupuleusement les agrafes. Il y avait tout un caractère dans cette façon méthodique.

M. de Rambuteau y était. On se racontait ses derniers *rambutismes* (le mot était d'Alexis de Saint-Priest). On prétendait que M. de Rambuteau au dernier jour de l'an avait mis sur ses cartes : *M. de Rambuteau et Venus*. Ou par variante : *M. de Rambuteau, Venus en personne.*

1847.

Le mercredi 24 février, il y eut concert chez M. le duc de Nemours aux Tuileries. Mlle Grisi, Mme Persiani, une Mme Corbari, Mario, Lablache et Ronconi chantèrent. M. Auber, qui dirigea le concert, n'y mit rien de sa musique. Rossini, Mozart et Donizetti, ce fut tout.

On arrivait à huit heures et demie chez M. le duc de Nemours, qui logeait au premier étage du pavillon Marsan au-dessus des appartements de Mme la duchesse d'Orléans. En arrivant, on attendait dans un premier salon que les deux portes du grand salon s'ouvrissent, les femmes assises, les hommes debout. Dès que le prince

et la princesse paraissaient, ces portes s'ouvraient toutes grandes, et l'on entrait. C'est une fort belle pièce que ce grand salon. Le plafond est évidemment du temps de Louis XIV. Les murs sont tendus de damas vert à galons d'or. Les fenêtres ont des sous-rideaux de damas rouge. Le meuble est damas vert et or. L'ensemble est royal.

Le roi et la reine des Belges étaient à ce concert ; le duc de Nemours entra donnant le bras à la reine sa sœur, le roi donnant le bras à la duchesse de Nemours. Suivaient Mmes d'Aumale et de Montpensier. La reine des Belges ressemble à la reine des Français, à l'âge près. Elle était coiffée d'une toque bleu ciel, Mme d'Aumale d'une couronne de roses, Mme de Montpensier d'un diadème de diamants, Mme de Nemours de ses cheveux blonds. Les quatre princesses prirent place en face du piano sur des fauteuils à dos élevé ; toutes les autres femmes derrière elles ; les hommes derrière les femmes emplissant les portes et le premier salon. Le roi des Belges avait une assez belle et grave figure, le sourire fin et agréable ; il était assis à gauche des princesses.

Le duc de Broglie vint s'asseoir à sa gauche, puis M. le comte Molé, puis M. Dupin aîné. M. de Salvandy, voyant un fauteuil vide à droite du roi, s'y assit. Tous cinq avaient le cordon rouge. Y compris M. Dupin. Ces quatre hommes représentaient autour du roi des Belges l'ancienne noblesse militaire, l'aristocratie parlementaire, la bourgeoisie avocassière, et la littérature clair-de-lune ; c'est-à-dire un peu de ce que la France a d'illustre et un peu de ce qu'elle a de ridicule.

MM. d'Aumale et de Montpensier étaient à droite dans une fenêtre avec M. le duc de Wurtemberg qu'ils appelaient *leur frère Alexandre*. Tous les princes avaient le grand cordon et la plaque de Léopold pour faire honneur au roi des Belges ; MM. de Nemours et de Montpensier la Toison d'or. La Toison de M. de Montpensier était en diamants et magnifique.

Les chanteurs italiens chantaient au piano debout et

s'asseyaient dans les repos sur des chaises à dossiers de bois.

Le prince de Joinville était absent ainsi que sa femme. On contait que dernièrement il était allé en bonne fortune. M. de Joinville est d'une force prodigieuse. Un grand laquais disait derrière moi : — Je ne voudrais pas qu'il me donnât une calotte. Tout en cheminant vers son rendez-vous, M. de Joinville crut s'apercevoir qu'on le suivait : il revint sur ses pas, aborda l'escogriffe et tapa — comme un sourd.

Après la première partie du concert, MM. d'Aumale et de Montpensier vinrent dans le second salon où je m'étais réfugié avec Théophile Gautier, et nous causâmes une bonne heure. Les deux princes me parlèrent beaucoup de choses littéraires, des *Burgraves*, de *Ruy Blas*, de *Lucrèce Borgia*, de Mlle George, de Frédérick-Lemaître. Et beaucoup aussi de l'Espagne, du mariage, des combats de taureaux, des baise-mains, de l'étiquette, que M. de Montpensier « déteste ». — Les Espagnols aiment la royauté, ajoutait-il, et surtout l'étiquette. En politique comme en religion, ils sont bigots plutôt que croyants. Ils se sont fort scandalisés pendant les fêtes du mariage parce que la reine a osé un jour sortir à pied !

MM. d'Aumale et de Montpensier sont de charmants jeunes gens, vifs, gais, gracieux, spirituels, sincères, pleins de cette aisance qui se communique. Ils ont tout à fait bon air. Ce sont des princes ; ce sont peut-être aussi des intelligences. M. de Nemours est embarrassé et embarrassant. Quand il vient à vous avec ses favoris blonds, ses yeux bleus, son cordon rouge, son gilet blanc et son air triste, il vous consterne. Il ne vous regarde jamais en face. Il cherche toujours ce qu'il va dire et ne sait jamais ce qu'il dit.

---

5 novembre 1847.

Il y a quatre ans, M. le duc d'Aumale était caserné à Courbevoie avec le 17e dont il était alors colonel. Le matin, l'été, après les manœuvres qui se faisaient à Neuilly, il s'en revenait assez volontiers, seul et les mains derrière le dos, le long du bord de l'eau. Il rencontrait presque tous les jours une jolie fille appelée Adèle Protat qui allait tous les matins à la messe de Courbevoie à Neuilly et s'en retournait à la même heure que M. d'Aumale. La jeune fille remarquait le jeune officier en petite tenue, ignorant qu'il était prince. On finit par s'aborder et par causer. Le soleil, les fleurs, les belles matinées aidant, quelque chose parut qui ressemblait à l'amour. Adèle Protat croyait avoir affaire tout au plus à un capitaine. Il lui disait : — Venez me voir à Courbevoie. Elle refusait. Faiblement.

Un soir, elle passa en bateau près de Neuilly. Deux jeunes gens se baignaient. Elle reconnut son officier. — Voilà le duc d'Aumale, dit le batelier. — Bah ! dit-elle, et elle pâlit.

Le lendemain, elle ne l'aimait plus. Elle l'avait vu nu, et elle le savait prince.

X

A LA CHAMBRE DES PAIRS

1846.

HIER, 22 février, j'allais à la Chambre des pairs. Il faisait beau et très froid, malgré le soleil et midi. Je vis venir rue de Tournon un homme que deux soldats emmenaient. Cet homme était blond, pâle, maigre, hagard ; trente ans à peu près ; un pantalon de grosse toile, les pieds nus et écorchés dans des sabots avec des linges sanglants roulés autour des chevilles pour tenir lieu de bas ; une blouse courte, souillée de boue derrière le dos, ce qui indiquait qu'il couchait habituellement sur le pavé ; la tête nue et hérissée. Il avait sous le bras un pain. Le peuple disait autour de lui qu'il avait volé ce pain et que c'était à cause de cela qu'on l'emmenait.

En passant devant la caserne de gendarmerie, un des soldats y entra, et l'homme resta à la porte gardé par l'autre soldat.

Une voiture était arrêtée devant la porte de la caserne. C'était une berline armoriée portant aux lanternes une couronne ducale, attelée de deux chevaux gris, deux laquais derrière. Les glaces étaient levées, mais on distinguait l'intérieur tapissé de damas bouton d'or. Le regard de l'homme fixé sur cette voiture attira le mien. Il y avait dans la voiture une femme en chapeau rose, en robe de velours noir, fraîche, blanche, belle, éblouissante, qui riait et jouait avec un charmant petit enfant

de seize mois enfoui sous les rubans, les dentelles et les fourrures.

Cette femme ne voyait pas l'homme terrible qui la regardait.

Je demeurai pensif.

Cet homme n'était plus pour moi un homme, c'était le spectre de la misère, c'était l'apparition brusque, difforme, lugubre, en plein jour, en plein soleil, d'une révolution encore plongée dans les ténèbres, mais qui vient. Autrefois le pauvre coudoyait le sentier du riche, ce spectre rencontrait cette gloire ; mais on ne se regardait pas, on passait. Cela pouvait durer ainsi longtemps. Du moment où cet homme s'aperçoit que cette femme existe, tandis que cette femme ne s'aperçoit pas que cet homme est là, la catastrophe est inévitable.

LE GÉNÉRAL FABVIER

FABVIER avait vaillamment fait les guerres de l'empire; l'obscure affaire de Grenoble le brouilla avec la Restauration. Il s'expatria vers 1816. C'était l'époque du départ des aigles. Lallemand alla en Amérique, Allard et Ventura dans l'Inde, Fabvier en Grèce.

La révolution de 1820 éclata. Il y fut héroïque. Il créa un corps de quatre mille palikares pour lesquels il n'était pas un chef, mais un dieu. Il leur donnait de la civilisation et leur prenait de la barbarie. Il fut rude et brave entre tous, et presque sauvage, mais de cette grande sauvagerie homérique. On eût plutôt dit qu'il sortait de la tente du camp d'Achille que du camp de Napoléon. Il invitait l'ambassadeur anglais à dîner à son bivouac; l'ambassadeur le trouvait assis près d'un grand feu où rôtissait un mouton entier; une fois la bête rôtie et débrochée, Fabvier appuyait l'orteil de son pied nu sur le mouton fumant et saignant, et en arrachait un quartier qu'il offrait à l'ambassadeur. Dans les mauvais jours, rien ne le rebutait, ni le froid, ni le chaud, ni la fatigue, ni la faim; il commençait par lui les privations. Les palikares disaient : Quand le soldat mange de l'herbe cuite, Fabvier mange de l'herbe crue.

Je savais son histoire, mais je ne connaissais pas sa personne quand, en 1846, le général Fabvier fut nommé pair de France. Un jour le chancelier dit : — M. le baron Fabvier a la parole, et le général monta à la tribune. J'attendais un lion, je crus entendre une vieille femme.

C'était pourtant un masque mâle, héroïque et formi-

dable, qu'on eût dit pétri et tripoté par la main d'un géant et qui semblait en avoir gardé une grimace fauve et terrible. Mais l'étrange, c'était la parole douce, lente, grave, contenue, caressante qui s'alliait à cette férocité magnifique. Une voix d'enfant sortait de ce mufle de tigre.

Le général Fabvier débitait à la tribune des discours appris par cœur, gracieux, fleuris, pleins d'images forestières et pastorales, des idylles. A la tribune, cet Ajax se changeait en Némorin.

Il parlait bas comme un diplomate, il souriait comme un courtisan. Il ne haïssait pas d'être agréable aux princes. Voilà ce que la pairie avait fait de lui. Somme toute, ce n'était qu'un héros.

---

22 août 1846.

Le marquis de Boissy a l'aplomb, le sang-froid, la possession de lui-même, l'organe particulier, la facilité de parole, quelquefois de l'esprit, la qualité imperturbable, tout l'accessoire d'un grand orateur. Il ne lui manque que le talent. Il fatigue la Chambre, ce qui fait que les ministres se dispensent de lui répondre. Il parle tant que tout le monde se tait. Il ferraille avec le chancelier comme avec son ennemi particulier.

Hier, en sortant de la séance que Boissy avait pauvrement et petitement occupée tout entière, M. Guizot me disait : — C'est un fléau. La Chambre des députés ne le souffrirait pas dix minutes après les deux premières fois. La Chambre des pairs lui applique sa haute politesse, et elle a tort. Boissy ne se taira que le jour où toute la Chambre se lèvera et s'en ira en l'entendant demander la parole.

— Y songez-vous ? lui ai-je dit. Il ne resterait plus que lui et le chancelier. Ce serait un duel sans témoins.

1847.

Aujourd'hui 18 janvier, on discutait l'adresse. M. de Boissy a quelquefois des saillies d'esprit vif et heureux à travers ses déraisons. Il disait aujourd'hui : — Je ne suis pas de ceux qui savent gré au gouvernement des bienfaits de la Providence.

Il s'est querellé comme d'ordinaire avec M. le chancelier. Il faisait je ne sais quelle excursion, *extra-vagabonde*, la Chambre murmurait et criait : — *A la question !* Le chancelier se lève : — Monsieur le marquis de Boissy, la Chambre vous rappelle à la question. Elle m'en évite la peine. (J'ai dit tout bas à Lebrun : — Notre confrère eût bien pu dire *m'en épargne.*) — J'en suis charmé pour vous, monsieur le chancelier, répond M. de Boissy. Et la Chambre de rire. Quelques instants après, le chancelier a pris sa revanche. M. de Boissy s'était empêtré dans je ne sais quelle chicane à propos du règlement. Il était tard. La Chambre s'impatientait. — Si vous n'aviez pas soulevé un incident inutile, dit le chancelier, vous auriez fini votre discours depuis longtemps à votre satisfaction et à la satisfaction de tout le monde.

A cela tout le monde riait. — Ne riez pas ! s'est écrié le duc de Mortemart. Ces rires sont la diminution d'un corps constitué. M. de Pontécoulant a dit : — M. de Boissy taquine M. le chancelier, M. le chancelier tracasse M. de Boissy. Absence de dignité des deux parts !

A cette séance, M. le duc d'Aumale ayant ses vingt-cinq ans accomplis est venu siéger pour la première fois. M. le duc de Nemours et M. le prince de Joinville étaient assis près de lui derrière le banc des ministres, à leurs places ordinaires. Ils n'étaient pas de ceux qui riaient le moins.

M. le duc de Nemours, s'étant trouvé le plus jeune de son bureau, y a fait les fonctions de secrétaire, comme c'est l'habitude. M. de Montalembert a voulu lui en épargner la peine. — Non, a dit le prince, c'est mon

devoir. Il a pris l'urne, et a fait, comme secrétaire, le tour de la table pour recueillir les scrutins.

Pendant la séance, M. le duc de Mortemart est venu à mon banc et nous avons causé de l'empereur. M. de Mortemart a fait les grandes guerres. Il en parle noblement. Il était officier d'ordonnance de l'empereur dans la campagne de 1812.

— C'est là, me dit-il, que j'ai appris à connaître l'empereur. Je le voyais de près à chaque instant, jour et nuit. Je le voyais se raser le matin, passer l'éponge sur son menton, tirer ses bottes, pincer l'oreille à son valet de chambre, causer avec le grenadier de faction devant sa tente, rire, jaser, dire des riens, et à travers tout cela dicter des ordres, tracer des plans, interroger les prisonniers, consulter les généraux, statuer, résoudre, entreprendre, décider, souverainement, simplement, sûrement, en quelques minutes, sans rien laisser perdre, ni un détail de la chose utile, ni une seconde du temps nécessaire. Dans cette vie intime et familière du bivouac, son intelligence à chaque instant jetait des éclairs. Je vous réponds que celui-là faisait mentir le proverbe : *Il n'est pas de grand homme pour son valet de chambre.*

— Monsieur le duc, lui ai-je dit, c'est que le proverbe a tort. Tout grand homme est grand homme pour son valet de chambre.

La Chambre des pairs est dans l'usage de ne jamais répéter dans ses réponses aux discours de la couronne les qualifications que le roi donne à ses enfants. Il est également d'usage de ne jamais donner aux princes le titre d'Altesse Royale en parlant d'eux au roi. Il n'y a point d'Altesse devant Sa Majesté.

Au sortir de la séance du 21 janvier 1847 où la Chambre des pairs parla de Cracovie et se tut sur la frontière du Rhin, je descendais le grand escalier de la Chambre en causant avec M. de Chastellux. M. Decazes m'arrête au passage. — Eh bien, qu'avez-vous fait pendant la séance ? — J'ai écrit à Mme Dorval (je tenais la lettre à la main): — Quel beau dédain ! Pourquoi n'avez-vous pas parlé ? — A cause du vieux proverbe :

Tout avis solitaire
Doit rêver et se taire.

— Vous différiez donc d'opinion ?... — Avec toute la Chambre ? Oui. — Que voulez-vous donc ? — Le Rhin. — Ah ! diable ! — J'aurais protesté et parlé sans écho, j'ai mieux aimé me taire. — Ah ! le Rhin ! avoir le Rhin ! Oui ! c'est beau. Poésie ! poésie ! — Poésie que nos pères ont faite à coups de canon et que nous referons à coups d'idées ! — Mon cher collègue, a repris M. Decazes, il faut attendre. Moi aussi, je veux le Rhin. Il y a trente ans, je disais à Louis XVIII : Sire, je serais désolé si je pensais que je mourrai sans voir la France maîtresse de la rive gauche du Rhin. Mais avant d'en parler, avant même d'y songer, il faut que nous fassions des enfants. — Eh bien ! ai-je répliqué, voilà trente ans de cela. Les enfants sont faits.

---

23 avril 1847.

On discute à la Chambre des pairs une loi assez mauvaise sur le remplacement militaire. Aujourd'hui, c'était l'article capital qui passait.

M. de Nemours est venu à la séance. Il y a à la Chambre quatrevingts lieutenants-généraux. La plupart trouvaient l'article mauvais. Tous se sont levés pour l'adopter, sous l'œil du duc de Nemours qui semblait les compter tous.

Les magistrats, les membres de l'Institut, les ambassadeurs ont voté contre.

Je disais au président Franck-Carré, assis à côté de moi : — C'est la lutte du courage civil et de la poltronnerie militaire.

L'article a été adopté.

---

22 juin 1847.

Affaire Girardin à la Chambre des pairs. Acquittement. On a voté par boules, les blanches pour la condamnation, les noires pour l'acquittement. Il y a eu 199 votants, 65 blanches, 134 noires. Je disais, en mettant ma boule noire dans l'urne : — En le noircissant, nous le blanchissons.

Je disais à Mme D... : — Pourquoi le ministre et Girardin ne se provoquent-ils pas à un procès en cour d'assises ? Elle m'a répondu : — Parce que Girardin ne se sent pas assez fort et que le ministre ne se sent pas assez pur.

MM. de Montalivet et Molé et les pairs du château ont voté, chose bizarre, pour Girardin contre le gouvernement. M. Guizot a appris le résultat à la Chambre des députés et a paru furieux. Un député lui a dit : — Et les aides de camp qui ont voté contre vous !

---

28 juin 1847.

En arrivant à la Chambre, j'ai trouvé Franck-Carré très scandalisé.

Il tenait à la main un prospectus de vin de Champagne signé : le comte de Mareuil, et timbré du manteau de pair et de la couronne de comte avec les armes de Mareuil. Il avait montré la chose au chancelier, qui lui avait dit : — Je n'y peux rien !

— Si un simple conseiller faisait chose pareille dans ma cour, me disait Franck-Carré, j'y pourrais pourtant quelque chose. J'assemblerais les chambres et je le ferais admonester disciplinairement.

1848.

Discussion de l'adresse dans les bureaux de la Chambre des pairs.

J'étais du 4e bureau. Entre autres changements, j'ai demandé celui-ci. Il y avait : « Nos princes, vos enfants bien-aimés, accomplissent en Afrique les devoirs de serviteurs de l'État. » J'ai proposé : « *Les* princes, vos enfants bien-aimés, accomplissent, etc., *leurs* devoirs de serviteurs de l'État. » Cette niaiserie a fait l'effet d'une opposition farouche.

---

14 janvier 1848.

La Chambre des pairs a empêché d'Alton-Shée de prononcer à la tribune même le nom de la Convention. Il y a eu un effroyable vacarme de couteaux sur les pupitres et de cris : — A l'ordre ! et on l'a fait descendre presque violemment de la tribune.

J'ai été au moment de leur crier : — Vous faites là une séance de la Convention ; seulement avec des couteaux de bois !

J'ai été retenu par cette pensée que, ce mot jeté à travers leur colère, ils ne le pardonneraient jamais, non seulement à moi, ce qui m'importe peu, mais aux vérités calmes que je pourrais avoir à leur dire et à leur faire accepter plus tard.

XI

1848

I

LES JOURNÉES DE FÉVRIER

JOURNÉE DU 23

... COMME j'arrivais à la Chambre des pairs, il était trois heures précises, le général Rapatel sortait du vestiaire et me dit : — La séance est finie.

J'allai à la Chambre des députés. Au moment où mon cabriolet prenait la rue de Lille, une colonne épaisse et interminable d'hommes en vestes, en blouses et en casquettes, marchant bras dessus bras dessous, trois par trois, débouchait de la rue de Bellechasse et se dirigeait vers la Chambre. Je voyais l'autre extrémité de la rue barrée par une rangée profonde d'infanterie de ligne, l'arme au bras. Je dépassai les gens en blouse qui étaient mêlés de femmes et qui criaient : Vive la Réforme ! Vive la ligne ! A bas Guizot ! Ils s'arrêtèrent à une portée de fusil environ de l'infanterie. Les soldats ouvrirent leurs rangs pour me laisser passer. Les soldats causaient et riaient. Un, très jeune, haussait les épaules.

Je ne suis pas allé plus loin que la salle des Pas-Perdus. Elle était pleine de groupes affairés et inquiets. M. Thiers, M. de Rémusat, M. Vivien, M. Merruau (du *Constitutionnel*) dans un coin ; dans un autre, M. Émile de Girardin, M. d'Alton-Shée et M. de Boissy, M. Franck-Carré, M. d'Houdetot, M. de Lagrenée. M. Armand Marrast prenait M. d'Alton à part. M. de Girardin m'a arrêté au passage ; puis MM. d'Houdetot et Lagrenée. M. Franck-Carré nous a rejoints. On a causé. Je leur disais :

— Le cabinet est gravement coupable. Il a oublié que dans un temps comme le nôtre, il y a des abîmes à droite et à gauche et qu'il ne faut pas gouverner trop près du bord. Il se dit : Ce n'est qu'une émeute, et il s'en applaudit presque. Il s'en croit raffermi ; il tombait hier, le voilà debout aujourd'hui ! Mais d'abord qui est-ce qui sait la fin d'une émeute ? C'est vrai, les émeutes raffermissent les cabinets, mais les révolutions renversent les dynasties. Et quel jeu imprudent ! risquer la dynastie pour sauver le ministère ! La situation tendue serre le nœud et il est impossible de le dénouer aujourd'hui. L'amarre peut casser et alors tout s'en va à la dérive. La gauche a manœuvré imprudemment et le cabinet follement. On est responsable des deux côtés. Mais quelle folie a ce cabinet de mêler une question de police à une question de liberté et d'opposer l'esprit de chicane à l'esprit de révolution ! Il me fait l'effet d'envoyer des huissiers et du papier timbré à un lion. Les arguties de M. Hébert en présence de l'émeute ! la belle affaire !

Comme je disais cela, un député a passé près de nous et a dit : — La Marine est prise.

— Allons voir ! me dit Franc d'Houdetot.

Nous sommes sortis. Nous avons traversé un régiment d'infanterie qui gardait la tête du pont de la Concorde. Un autre régiment barrait l'autre bout. La cavalerie chargeait, sur la place Louis XV, des groupes immobiles et sombres qui, à l'approche des cavaliers, s'enfuyaient comme des essaims. Personne sur le pont, qu'un général

en uniforme et à cheval, la croix de commandeur au cou, le général Prévot. Ce général a passé au grand trot et nous a crié : On attaque !

Comme nous rejoignions la troupe qui était au bout opposé du pont, un chef de bataillon à cheval, en burnous galonné, gros homme à bonne et brave figure, a salué M. d'Houdetot. — Y a-t-il quelque chose ? lui a demandé Franc. — Il y a, a dit le commandant, que je suis arrivé à temps ! — C'est ce chef de bataillon qui a dégagé le palais de la Chambre que l'émeute avait envahi le matin à six heures.

Nous sommes descendus sur la place. Les charges de cavalerie tourbillonnaient autour de nous. A l'angle du pont, un dragon levait le sabre sur un homme en blouse. Je ne crois pas qu'il ait frappé. Du reste, la Marine n'était pas « prise ». Un attroupement avait jeté une pierre à une vitre de l'hôtel et blessé un curieux qui regardait derrière la vitre. Rien de plus.

Nous apercevions des voitures arrêtées et comme rangées en barricade dans la grande avenue des Champs-Élysées, à la hauteur du rond-point. D'Houdetot me dit : — Le feu commence là-bas. Voyez-vous la fumée ? — Bah ! ai-je répondu, c'est la vapeur de la fontaine. Ce feu est de l'eau. — Et nous nous sommes mis à rire.

Cependant il y avait là en effet un engagement. Le peuple avait fait trois barricades avec des chaises. Le poste du grand carré des Champs-Élysées est venu pour détruire les barricades. Le peuple a refoulé les soldats à coups de pierres dans le corps de garde. Le général Prévot a envoyé une escouade de garde municipale pour dégager le poste. L'escouade a été entourée et obligée de se réfugier dans le poste avec les soldats. La foule a bloqué le corps de garde. Un homme a pris une échelle et, monté sur le toit du corps de garde, a arraché le drapeau, l'a déchiré et l'a jeté au peuple. Il a fallu un bataillon pour délivrer le poste.

— Diable ! disait Franc d'Houdetot au général Prévot

qui nous racontait ceci, un drapeau pris ! Le général a répondu vivement : — Pris, non ! Volé, oui !

M. Pèdre Lacaze est survenu, donnant le bras à Napoléon Duchâtel, tous deux fort gais. Ils ont allumé leur cigare au cigare de Franc d'Houdetot, et nous ont dit : — Savez-vous ? Genoude dépose son acte d'accusation à lui tout seul. On ne l'a pas laissé signer l'acte d'accusation de la gauche. Il n'a pas voulu en avoir le démenti, et maintenant voilà le ministère entre deux feux. A gauche, toute la gauche ; à droite, M. de Genoude. Puis Napoléon Duchâtel a repris : — On dit qu'on a porté Duvergier de Hauranne en triomphe !

Nous étions revenus sur le pont. M. Vivien passait et nous a abordés. Avec son grand vieux chapeau à larges bords et son paletot boutonné jusqu'à la cravate, l'ancien garde des sceaux avait l'air d'un sergent de ville.

— Où allons-nous ? me dit-il. Tout ce qui se passe est bien grave !

Il est certain qu'en ce moment, on sent que toute la machine constitutionnelle est soulevée. Elle ne pose plus d'aplomb sur le sol. On entend le craquement.

La crise se complique de toute l'Europe en rumeur.

Le roi n'en serait pas moins fort calme et même gai. Il ne faut pourtant pas trop jouer ce jeu. Toutes les parties qu'on y gagne ne servent qu'à faire le total de la partie qu'on y perd.

Vivien nous conta que le roi avait jeté dans son tiroir un projet de réforme électorale, en disant : — Voilà pour mon successeur ! — C'est le mot de Louis XV, ajoutait Vivien, en supposant que la réforme soit le déluge.

Il paraît certain que le roi a interrompu M. Sallandrouze lui apportant les doléances des *progressistes*, et qu'il lui a demandé brusquement : — Vendez-vous beaucoup de tapis ?

A cette même réception des progressistes, le roi a aperçu M. Blanqui et est allé à lui gracieusement : — Eh bien, monsieur Blanqui, que dit-on ? que se passe-t-il ?

— Sire, a dit M. Blanqui, je dois dire au roi qu'il y a dans les départements, et en particulier à Bordeaux, beaucoup d'agitation. — Ah ! a interrompu le roi, encore les agitations ! — Et il a tourné le dos à M. Blanqui.

Tout en causant : — Écoutez, me dit Vivien, il me semble que j'entends la fusillade !

Un jeune officier d'état-major s'est adressé en souriant au général d'Houdetot et lui a dit : — Mon général en avons-nous encore pour longtemps ? — Pourquoi ? a dit Franc d'Houdetot. — C'est que je dîne en ville ! a repris l'officier.

En ce moment, un groupe de femmes en deuil et d'enfants vêtus de noir passait rapidement sur l'autre trottoir du pont. Un homme donnait la main au plus grand des enfants. J'ai regardé et j'ai reconnu le duc de Montebello. — Tiens ! a dit d'Houdetot, le ministre de la marine ! Il a couru et a causé un moment avec M. de Montebello. La duchesse avait eu peur, et toute la famille se réfugiait sur la rive gauche.

Nous sommes rentrés au palais de la Chambre, Vivien et moi. D'Houdetot nous a quittés. En un instant, nous avons été entourés. Boissy m'a dit : — Vous n'étiez pas au Luxembourg ? J'ai essayé de parler sur la situation de Paris. J'ai été hué. A ce mot *la capitale en danger*, on m'a interrompu, et le chancelier, qui était venu présider exprès pour cela, m'a rappelé à l'ordre. Et savez-vous ce que m'a dit le général Gourgaud ? — Monsieur de Boissy, j'ai soixante pièces de canon avec leurs caissons chargés de mitraille, c'est moi qui les ai chargés ! J'ai répondu : — Général, je suis charmé de savoir la pensée intime du château.

Duvergier de Hauranne, sans chapeau, les cheveux hérissés, pâle, mais l'air content, a passé en ce moment et m'a tendu la main.

J'ai laissé Duvergier et je suis entré dans la Chambre. On y discutait toujours une loi sur le privilège de la Banque de Bordeaux. Un bonhomme nasillard était à la tribune, et M. Sauzet lisait les articles de la loi d'un

air endormi. M. de Belleyme, qui sortait, m'a serré la main en passant, et m'a dit : Hélas !

Plusieurs députés sont venus à moi, M. Marie, M. Roger (du Loiret), M. de Rémusat, M. Chambolle et quelques autres. Je leur ai conté le fait du drapeau arraché, grave à cause de l'audace de cette attaque d'un poste en *rase campagne*. Un d'eux m'a dit : — Le plus grave, c'est qu'il y a un mauvais dessous. Cette nuit, plus de quinze hôtels riches de Paris ont été marqués d'une croix sur la porte, entre autres l'hôtel de la princesse de Liéven, rue Saint-Florentin, et l'hôtel de Mme de Talhouët. — En êtes-vous sûr ? ai-je demandé. — J'ai vu la croix de mes yeux sur la porte de Mme de Liéven, m'a-t-il répondu.

Le président Franck-Carré a rencontré ce matin M. Duchâtel et lui a dit : Eh bien ? — Cela va bien ! a répondu le ministre. — Que ferez-vous de l'émeute ? — Je la laisserai au rendez-vous qu'elle s'est donné à elle-même. Que voulez-vous qu'ils fassent place Louis XV et dans les Champs-Élysées ? Il pleut. Ils vont piétiner là toute la journée. Ce soir, ils seront éreintés, et ils iront se coucher.

M. Étienne Arago, qui entrait, a jeté sans s'arrêter ces quatre mots : — Déjà sept blessés et deux tués ! Il y a des barricades rue Beaubourg et rue Saint-Avoye.

Après une suspension de la séance, M. Guizot arrive. Il monte à la tribune et annonce que le roi vient d'appeler M. Molé pour le charger de former un cabinet.

Cris de triomphe de l'opposition, cris de fureur de la majorité.

La séance finit dans un tumulte indescriptible.

Je suis sorti en même temps que les députés et je m'en suis revenu par les quais.

On continuait de charger place de la Concorde. Deux barricades avaient été essayées rue Saint-Honoré. On dépavait le marché Saint-Honoré. Les omnibus des barricades avaient été relevés par la troupe. Rue Saint-Honoré, la foule laissait passer les gardes municipaux,

puis les criblait de pierres dans le dos. Une multitude montait par les quais avec le grouillement d'une fourmilière irritée. J'ai vu passer une très jolie femme, en chapeau de velours vert avec un grand cachemire, marchant au milieu d'un groupe de blouses et de bras nus. Elle relevait sa robe à outrance, à cause de la boue, et était fort crottée ; car il pleut de minute en minute. Les Tuileries étaient fermées. Aux guichets du Carrousel, la foule était arrêtée et regardait par les arcades la cavalerie rangée en bataille devant le palais.

Vers le pont du Carrousel, j'ai rencontré M. Jules Sandeau. Il m'a demandé : — Que pensez-vous de ceci ? — Que l'émeute sera vaincue, mais que la révolution triomphera.

Quai de la Ferraille, autre rencontre. Je voyais venir devant moi un homme crotté jusqu'à l'échine, la cravate pendante, le chapeau bossué. Je reconnus mon excellent ami Antony Thouret. Thouret est un ardent républicain. Il marchait depuis le matin, allant de quartier en quartier, pérorant de groupe en groupe. Je lui ai demandé : — Enfin, qu'est-ce que vous voulez ? Est-ce que c'est la République ? — Oh non, dit-il, pas cette fois, pas encore. Mais nous voulons la Réforme, — et pas seulement les capacités, ah ! bien oui, les capacités ! — il nous faut toute la Réforme, vous entendez ; et pourquoi pas le suffrage universel ? — A la bonne heure ! lui dis-je en lui serrant la main.

Tout le long du quai, des patrouilles passaient et la foule criait : Vive la ligne ! Les boutiques étaient fermées et les fenêtres ouvertes.

Place du Châtelet, j'ai entendu un homme dire à un groupe : — C'est 1830 !

J'ai pris par l'Hôtel de Ville et par la rue Saint-Avoye. Tout était tranquille à l'Hôtel de Ville. Deux gardes nationaux se promenaient devant la grille et il n'y avait point de barricades rue Saint-Avoye. Quelques gardes nationaux, en uniforme, le sabre au côté, allaient et venaient rue Rambuteau. On battait le rappel dans le quartier du Temple.

Jusqu'à ce moment, le pouvoir avait fait mine de se passer cette fois de la garde nationale. Ce serait peut-être prudent. La garde nationale en nombre devait prendre part au banquet. Ce matin, le poste de service à la Chambre des députés a refusé de marcher. On dit qu'un garde national de la 7e légion a été tué tantôt en s'interposant entre le peuple et la troupe.

Le ministère Molé n'était assurément pas la Réforme, mais le ministère Guizot avait été si longtemps la résistance à la Réforme! La résistance était brisée, il n'en fallait pas davantage pour apaiser, pour contenter l'âme d'enfant de ce généreux peuple. Le soir, Paris était tout à la joie; la population se répandit dans les rues; partout courait le refrain populaire : *Des lampions! Des lampions!* En un clin d'œil la ville fut illuminée comme pour une fête.

Place Royale, devant la mairie, à deux pas de ma maison, une foule s'était agglomérée, de plus en plus épaisse et tumultueuse. Des officiers et des gardes nationaux du poste, pour dégager la mairie, crièrent : *A la Bastille!* et, se tenant par le bras, prirent la tête d'une colonne qui, répétant : *A la Bastille!* se mit joyeusement en marche derrière eux. Le cortège fit, chapeaux bas, le tour de la colonne de Juillet au cri de : — Vive la Réforme! salua la troupe massée immobile sur la place du cri de : — Vive la ligne! et s'enfonça dans le faubourg Saint-Antoine. Une heure après, elle en revenait, démesurément grossie, avec des torches et des drapeaux, et elle s'engagea sur les grands boulevards, avec l'intention de rentrer par les quais, pour promener dans toute la ville l'allégresse de sa victoire.

Minuit sonne en ce moment. L'aspect des rues est changé. Le Marais est lugubre. Je m'y suis promené et je rentre. Les réverbères sont brisés et éteints sur le boulevard Bourdon, si bien nommé *le boulevard noir.* Il n'y a eu ce soir de boutiques ouvertes que rue Saint-

Antoine. Le théâtre Beaumarchais a fermé. La place Royale est gardée comme une place d'armes. Des troupes sont embusquées sous les arcades. Rue Saint-Louis, un bataillon est adossé silencieusement le long des murailles dans les ténèbres.

Tout à l'heure, quand l'heure a sonné, nous nous sommes levés et nous sommes allés sur le balcon, en écoutant et en disant : C'est le tocsin !

Je n'aurais pu dormir dans un lit. J'ai passé la nuit dans mon salon, écrivant, songeant, écoutant. J'allais de temps en temps sur mon balcon prêter l'oreille, puis je rentrais, je marchais, ou je me jetais sur un fauteuil et j'avais des somnolences tout agitées de rêves fiévreux. Je rêvais que j'entendais des rumeurs de colère, des fusillades lointaines ; le tocsin tintait aux églises. Je me réveillais et j'entendais vraiment le tocsin.

La réalité avait dépassé en horreur le rêve.

Cette foule que j'avais vue s'engager joyeuse et chantante sur les boulevards, elle avait d'abord poursuivi sans encombre sa marche pacifique. Les régiments, l'artillerie, les cuirassiers, s'étaient ouverts partout à son passage. Mais, au boulevard des Capucines, une masse de troupes, infanterie et cavalerie, entassée sur les deux trottoirs et sur la chaussée, gardait le ministère des affaires étrangères et son impopulaire ministre, M. Guizot. Devant cet insurmontable obstacle, la tête de la colonne populaire veut s'arrêter, se détourner ; mais l'irrésistible poussée de l'énorme foule pèse sur les premiers rangs. En ce moment, un coup de feu part, tiré on ne sait de quel côté. Une panique s'ensuit, puis une décharge. Quatrevingts morts ou blessés restent sur la place. Un cri universel d'épouvante et de fureur s'élève : Vengeance ! Les cadavres des victimes sont chargés sur un tombereau éclairé de torches. Le cortège reprend en sens inverse, au milieu des imprécations, sa

promenade devenue funèbre. En quelques heures Paris s'est couvert de barricades.

JOURNÉE DU 24

Au jour, je vois, de mon balcon, arriver en tumulte devant la mairie une colonne de peuple mêlé de garde nationale. Une trentaine de gardes municipaux gardaient la mairie. On leur demande à grands cris leurs armes. Refus énergique des gardes municipaux, clameurs menaçantes de la foule. Deux officiers de la garde nationale interviennent : — A quoi bon répandre encore le sang ? toute résistance serait inutile. Les gardes municipaux déposent leurs fusils et leurs munitions et se retirent sans être inquiétés.

Le maire du VIIIe arrondissement, M. Ernest Moreau, me fait prier de venir à la mairie. Il m'apprend la terrifiante nouvelle du massacre des Capucines. Et, de quart d'heure en quart d'heure, d'autres nouvelles arrivent de plus en plus graves. La garde nationale prend décidément parti cette fois contre le gouvernement et crie : Vive la Réforme ! L'armée, effrayée de ce qu'elle-même avait fait la veille, semble vouloir se refuser désormais à cette lutte fratricide. Rue Sainte-Croix-la-Bretonnerie, les troupes se sont repliées devant la garde nationale. On vient nous dire qu'à la mairie voisine du IXe arrondissement les soldats fraternisent et font patrouille avec les gardes nationaux. Deux autres messagers en blouse se succèdent : — La caserne de Reuilly est prise. — La caserne des Minimes s'est rendue.

— Et du gouvernement, je n'ai ni instruction, ni nouvelles ! dit M. Ernest Moreau. Quel est-il seulement, ce gouvernement ? Le ministère Molé existe-t-il encore ? Que faire ? — Allez jusqu'à la préfecture de la Seine, lui dit M. Perret, membre du Conseil général ; l'Hôtel de Ville est à deux pas. — Eh bien, venez avec moi.

Ils partent. Je fais une reconnaissance autour de la place Royale. Partout l'agitation, l'anxiété, une attente fiévreuse. Partout on travaille activement aux barricades déjà formidables. C'est plus qu'une émeute, cette fois, c'est une insurrection. Je rentre. Un soldat de la ligne, en faction à l'entrée de la place Royale, cause amicalement avec la vedette d'une barricade construite à vingt pas de lui.

Huit heures un quart, M. Ernest Moreau est revenu de l'Hôtel de Ville. Il a vu M. de Rambuteau et rapporte des nouvelles un peu meilleures. Le roi a chargé Thiers et Odilon Barrot de former un ministère. Thiers n'est pas bien populaire, mais Odilon Barrot, c'est la Réforme. Par malheur, la concession s'aggrave d'une menace : le maréchal Bugeaud est investi du commandement général de la garde nationale et de l'armée. Odilon Barrot, c'est la Réforme, mais Bugeaud, c'est la répression. Le roi tend la main droite et montre le poing gauche.

Le Préfet a prié M. Moreau de répandre et de proclamer ces nouvelles dans son quartier et au faubourg Saint-Antoine. — C'est ce que je vais faire, me dit le maire. — Bien ! dis-je, mais croyez-moi, annoncez le ministère Thiers-Barrot et ne parlez pas du maréchal Bugeaud. — Vous avez raison.

Le maire requit une escouade de la garde nationale, prit avec lui les deux adjoints et les conseillers municipaux présents et descendit sur la place Royale. Un roulement de tambours amassa la foule. Il annonça le nouveau cabinet. Le peuple applaudit aux cris répétés de : — Vive la Réforme ! Le maire ajouta quelques mots pour recommander l'ordre et la concorde et fut encore universellement applaudi. — Tout est sauvé ! me dit-il en me serrant la main. — Oui, dis-je, si Bugeaud renonce à être le sauveur.

M. Ernest Moreau, suivi de son escorte, partit pour

répéter sa proclamation place de la Bastille et dans le faubourg, et je montai chez moi pour rassurer les miens.

Une demi-heure après, le maire et son cortège rentraient émus et en désordre à la mairie. Voici ce qui s'était passé :

La place de la Bastille était occupée, à ses deux extrémités, par la troupe, qui s'y tenait l'arme au bras, immobile. Le peuple circulait librement et paisiblement entre les deux lignes. Le maire, arrivé au pied de la colonne de Juillet, avait fait sa proclamation et, de nouveau, la foule avait chaleureusement applaudi. M. Moreau se dirigea alors vers le faubourg Saint-Antoine. Au même moment, des ouvriers accostaient amicalement les soldats, leur disant : Vos armes, livrez vos armes. Sur l'ordre énergique du capitaine, les soldats résistaient. Soudain un coup de fusil part, d'autres suivent. La terrible panique de la veille au boulevard des Capucines va se renouveler peut-être. M. Moreau et son escorte sont bousculés, renversés. Le feu des deux parts se prolonge plus d'une minute et fait cinq ou six morts ou blessés.

Heureusement, on était cette fois en plein jour. A la vue du sang qui coule, un brusque revirement s'est produit dans la troupe, et, après un instant de surprise et d'épouvante, les soldats, d'un élan irrésistible, ont levé la crosse en l'air en criant : Vive la garde nationale ! Le général, impuissant à maîtriser ses hommes, s'est replié par les quais sur Vincennes. Le peuple reste maître de la Bastille et du faubourg.

— C'est un résultat qui aurait pu coûter plus cher ; à moi surtout, disait M. Ernest Moreau. Et il nous montrait son chapeau troué d'une balle. — Un chapeau tout neuf ! ajoutait-il en riant.

Dix heures et demie. — Trois élèves de l'École polytechnique sont arrivés à la mairie. Ils racontent que les élèves ont forcé les portes de l'École et viennent se mettre

à la disposition du peuple. Un certain nombre d'entre eux se sont ainsi répartis entre les mairies de Paris.

L'insurrection fait des progrès d'heure en heure. Elle exigerait maintenant le remplacement du maréchal Bugeaud et la dissolution de la Chambre. Les élèves de l'École vont plus loin et parlent de l'abdication du roi.

Que se passe-t-il aux Tuileries ? Pas de nouvelles non plus du ministère, pas d'ordre de l'état-major. Je me décide à partir pour la Chambre des députés en passant par l'Hôtel de Ville, et M. Ernest Moreau veut bien m'y accompagner.

Nous trouvons la rue Saint-Antoine toute hérissée de barricades. Nous nous faisons connaître au passage et les insurgés nous aident à franchir les tas de pavés.

En approchant de l'Hôtel de Ville, d'où partait une grande rumeur de foule, et en traversant un terrain en construction, nous voyons venir devant nous, marchant à pas précipités, M. de Rambuteau, le préfet de la Seine. — Hé ! que faites-vous là, monsieur le Préfet ? lui dis-je. — Préfet ! est-ce que je suis encore préfet ? répond-il d'un air bourru. — Des curieux, qui ne semblaient pas très bienveillants, s'amassaient déjà. M. Moreau avise une maison neuve à louer, nous y entrons, et M. de Rambuteau nous conte sa mésaventure.

— J'étais dans mon cabinet avec deux ou trois conseillers municipaux. Grand bruit dans le corridor. La porte s'ouvre avec fracas. Entre un grand gaillard, capitaine de la garde nationale, à la tête d'une troupe fort échauffée. — Monsieur, m'a dit l'homme, il faut vous en aller d'ici. — Pardon, monsieur ; ici, à l'Hôtel de Ville, je suis chez moi et j'y reste. — Hier, vous étiez peut-être chez vous à l'Hôtel de Ville ; aujourd'hui le peuple y est chez lui. — Eh ! mais... — Allez à la fenêtre et regardez sur la place. La place était envahie par une foule bruyante et grouillante où se confondaient les hommes du peuple, les gardes nationaux et les soldats. Et les fusils des soldats étaient aux mains des hommes du peuple. Je me suis retourné vers les envahisseurs et

je leur ai dit : — Vous avez raison, messieurs, vous êtes les maîtres. — Eh bien alors, a dit le capitaine, faites-moi reconnaître par vos employés. C'était trop fort ! J'ai répliqué : — Il ne manquerait plus que ça ! J'ai pris quelques papiers, j'ai donné quelques ordres, et me voici. Puisque vous allez à la Chambre, s'il y a encore une Chambre, vous direz au ministre de l'intérieur, s'il y a un ministère, qu'il n'y a plus, à l'Hôtel de Ville, ni préfet, ni préfecture.

Nous avons dû traverser à grand'peine l'océan humain qui couvrait, avec un bruit de tempête, la place de l'Hôtel-de-Ville. Au quai de la Mégisserie se dressait une formidable barricade ; grâce à l'écharpe du maire, on nous a laissés la franchir. Au delà, les quais étaient à peu près déserts. Nous avons gagné la Chambre des députés par la rive gauche.

Le Palais-Bourbon était encombré d'une cohue bourdonnante de députés, de pairs et de hauts fonctionnaires. D'un groupe assez nombreux est sortie la voix aigrelette de M. Thiers : — Ah ! voilà Victor Hugo ! Et M. Thiers est venu à nous, demandant des nouvelles du faubourg Saint-Antoine. Nous y avons ajouté celles de l'Hôtel de Ville ; il a secoué lugubrement la tête. — Et par ici ? dis-je. D'abord êtes-vous toujours ministre ? — Moi ! ah ! je suis bien dépassé, moi ! bien dépassé ! On en est à Odilon Barrot, président du conseil et ministre de l'intérieur. — Et le maréchal Bugeaud ? — Remplacé aussi par le maréchal Gérard. Mais ce n'est rien. La Chambre est dissoute ; le roi a abdiqué ; il est sur le chemin de Saint-Cloud, Mme la duchesse d'Orléans est régente. Ah ! le flot monte, monte, monte !

M. Thiers nous engagea, M. Ernest Moreau et moi, à aller nous entendre avec M. Odilon Barrot. Notre action dans notre quartier, si important, pouvait être grandement utile. Nous nous sommes donc mis en route pour le ministère de l'intérieur.

Le peuple avait envahi le ministère et refluait jusque

dans le cabinet du ministre, où allait et venait une foule peu respectueuse. A une grande table, au milieu de la vaste pièce, des secrétaires écrivaient. M. Odilon Barrot, la face rouge, les lèvres serrées, les mains derrière le dos, s'accotait à la cheminée. Il dit en nous voyant : — Vous êtes au courant, n'est-ce pas ? Le roi abdique, la duchesse d'Orléans est régente... — Si le peuple consent, dit un homme en blouse qui passait.

Le ministre nous emmena dans l'embrasure d'une fenêtre, en jetant autour de lui des regards inquiets. — Qu'allez-vous faire ? que faites-vous ? lui dis-je. — J'expédie des dépêches aux départements. — Est-ce très urgent ? — Il faut bien instruire la France des événements. — Mais, pendant ce temps-là, Paris les fait, les événements. Hélas, a-t-il fini de les faire ? La Régence, c'est bien, mais il faudrait qu'elle fût sanctionnée. — Oui, par la Chambre. La duchesse d'Orléans devrait mener le comte de Paris à la Chambre. — Non, puisque la Chambre est dissoute. Si la duchesse doit aller quelque part, c'est à l'Hôtel de Ville. — Y pensez-vous ? Et le danger ? — Aucun danger. Une mère, un enfant ! Je réponds de ce peuple. Il respectera la femme dans la princesse. — Eh bien, allez aux Tuileries, voyez la duchesse d'Orléans, conseillez-la, éclairez-la. — Pourquoi n'y allez-vous pas vous-même ? — J'en arrive. On ne savait où était la duchesse ; je n'ai pu l'aborder. Mais dites-lui, si vous la voyez, que je suis à sa disposition, que j'attends ses ordres. Ah ! monsieur Victor Hugo, je donnerais ma vie pour cette femme et pour cet enfant !

Odilon Barrot est l'homme le plus honnête et le plus dévoué du monde, mais il est le contraire d'un homme d'action ; on sentait le trouble et l'indécision dans sa parole, dans son regard, dans toute sa personne.

— Écoutez, me dit-il encore, ce qui importe, ce qui presse, c'est que le peuple connaisse ces graves changements, l'abdication, la Régence. Promettez-moi d'aller les proclamer à votre mairie, au faubourg, partout où vous pourrez. — Je vous le promets.

Je me dirige, avec M. Moreau, vers les Tuileries.

Rue de Bellechasse, chevaux au galop. Un escadron de dragons passe comme un éclair et a l'air de s'enfuir devant un homme aux bras nus qui court derrière lui en brandissant un coupe-chou.

Les Tuileries sont encore gardées par les troupes. Le maire montre son écharpe, et nous passons. Au guichet, le concierge, auquel je me nomme, nous dit que Mme la duchesse d'Orléans, accompagnée de M. le duc de Nemours, vient de quitter le château, avec le comte de Paris, pour se rendre sans doute à la Chambre des députés. Nous n'avons donc plus qu'à continuer notre route.

A l'entrée du pont du Carrousel, des balles sifflent à nos oreilles. Ce sont les insurgés, qui, place du Carrousel, tirent sur les voitures de la cour sortant des petites écuries. Un des cochers a été tué sur son siège.

— Ce serait trop bête de nous faire tuer en curieux ! me dit M. Ernest Moreau. Passons de l'autre côté de l'eau.

Nous longeons l'Institut et le quai de la Monnaie. Au Pont-Neuf, nous nous croisons avec une troupe armée de piques, de haches et de fusils, conduite, tambour en tête, par un homme agitant un sabre et vêtu d'un grand habit à la livrée du roi. C'est l'habit du cocher qui vient d'être tué rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Quand nous arrivons, M. Moreau et moi, à la place Royale, nous la trouvons toute remplie d'une foule anxieuse. Nous sommes aussitôt entourés, questionnés, et nous n'arrivons pas sans peine à la mairie. La masse du peuple est trop compacte pour qu'on puisse parler sur la place. Je monte, avec le maire, quelques officiers de la garde nationale et deux élèves de l'École polytechnique, au balcon de la mairie. Je lève la main, le silence se fait comme par enchantement. Je dis :

— Mes amis, vous attendez des nouvelles. Voilà ce que nous savons : M. Thiers n'est plus ministre, le maré-

chal Bugeaud n'a plus le commandement. (*Applaudissements.*) Ils sont remplacés par le maréchal Gérard et par M. Odilon Barrot. (*Applaudissements, mais plus clairsemés.*) La Chambre est dissoute. Le roi a abdiqué. (*Acclamation universelle.*) La duchesse d'Orléans est régente. (*Quelques bravos isolés, mêlés à de sourds murmures.*)

Je reprends : — Le nom d'Odilon Barrot vous est garant que le plus large appel sera fait à la nation et que vous aurez le gouvernement représentatif dans toute sa sincérité.

Sur plusieurs points des applaudissements me répondent, mais il paraît évident que la masse est incertaine et non satisfaite.

Nous rentrons dans la salle de la mairie. — Il faut à présent, dis-je à M. Ernest Moreau, que j'aille faire la proclamation sur la place de la Bastille. Mais le maire est découragé. — Vous voyez bien que c'est inutile, me dit-il tristement ; la Régence n'est pas acceptée. Et vous avez parlé ici dans un milieu où vous êtes connu, où vous êtes aimé ! A la Bastille, vous trouveriez le peuple révolutionnaire du faubourg, qui vous ferait un mauvais parti peut-être. — J'irai, dis-je, je l'ai promis à Odilon Barrot. — J'ai changé de chapeau, reprit en souriant le maire, mais rappelez-vous mon chapeau de ce matin. — Ce matin, l'armée et le peuple étaient en présence, il y avait danger de conflit ; à l'heure qu'il est, le peuple est seul, le peuple est maître. — Maître... et hostile, prenez-y garde ! — N'importe ! j'ai promis, je tiendrai ma promesse.

Je dis au maire que sa place à lui était à la mairie et qu'il y devait rester. Mais plusieurs officiers de la garde nationale se présentèrent spontanément pour m'accompagner, et parmi eux l'excellent M. Launaye, mon ancien capitaine. J'acceptai leur offre amicale, et cela fit un petit cortège, qui se dirigea, par la rue du Pas-de-la-Mule et le boulevard Beaumarchais, vers la place de la Bastille.

Là s'agitait une foule ardente, où les ouvriers dominaient. Beaucoup armés de fusils pris aux casernes ou livrés par les soldats. Cris et chant des Girondins, *Mourir pour la patrie !* Groupes nombreux qui discutent et disputent avec passion. On se retourne, on nous regarde, on nous interroge : — Qu'est-ce qu'il y a de nouveau ? qu'est-ce qui se passe ? Et l'on nous suit. J'entends murmurer mon nom avec des sentiments divers : Victor Hugo ! c'est Victor Hugo ! Quelques-uns me saluent. Quand nous arrivons à la colonne de Juillet, une affluence considérable nous entoure. Je monte, pour me faire entendre, sur le soubassement de la colonne.

Je ne rapporterai de mes paroles que celles qu'il me fut possible de faire arriver à mon orageux auditoire. Ce fut bien moins un discours qu'un dialogue, mais le dialogue d'une seule voix avec dix, vingt, cent voix plus ou moins hostiles.

Je commençai par annoncer tout de suite l'abdication de Louis-Philippe, et, comme à la place Royale, des applaudissements à peu près unanimes accueillirent la nouvelle. On cria cependant aussi : — Non ! pas d'abdication ! la déchéance ! la déchéance ! J'allais décidément avoir affaire à forte partie.

Quand j'annonçai la Régence de la duchesse d'Orléans, ce furent de violentes dénégations : — Non ! non ! pas de Régence ! à bas les Bourbons ! Ni roi, ni reine ! Pas de maîtres ! Je répétai : — Pas de maîtres ! je n'en veux pas plus que vous, j'ai défendu toute ma vie la liberté ! — Alors pourquoi proclamez-vous la Régence ? — Parce qu'une régente n'est pas un maître. D'ailleurs, je n'ai aucun droit de proclamer la Régence, je l'annonce. — Non ! non ! pas de Régence !

Un homme en blouse cria : — Silence au pair de France ! à bas le pair de France ! Et il m'ajusta de son fusil. Je le regardai fixement, et j'élevai la voix si haut qu'on fit silence. — Oui, je suis pair de France et je parle comme pair de France. J'ai juré fidélité, non à une personne royale, mais à la monarchie constitutionnelle. Tant

qu'un autre gouvernement ne sera pas établi, c'est mon devoir d'être fidèle à celui-là. Et j'ai toujours pensé que le peuple n'aimait pas que l'on manquât, quel qu'il fût, à son devoir.

Il y eut autour de moi un murmure d'approbation et même quelques bravos çà et là. Mais quand j'essayai de continuer : — Si la Régence... les protestations redoublèrent. On ne me laissa en relever qu'une seule. Un ouvrier m'avait crié : — Nous ne voulons pas être gouvernés par une femme. Je ripostai vivement : — Hé ! moi non plus je ne veux pas être gouverné par une femme, ni même par un homme. C'est parce que Louis-Philippe a voulu gouverner que son abdication est aujourd'hui nécessaire et qu'elle est juste. Mais une femme qui règne au nom d'un enfant ! n'y a-t-il pas là une garantie contre toute pensée de gouvernement personnel ? Voyez la reine Victoria en Angleterre... — Nous sommes français, nous ! cria-t-on. Pas de Régence ! — Pas de Régence ? Mais alors quoi ? Rien n'est prêt, rien ! C'est le bouleversement total, la ruine, la misère, la guerre civile peut-être ; en tout cas, c'est l'inconnu. Une voix, une seule voix, cria : Vive la République ! Pas une autre voix ne lui fit écho. Pauvre grand peuple, inconscient et aveugle ! il sait ce qu'il ne veut pas, mais il ne sait pas ce qu'il veut !

A partir de ce moment, le bruit, les cris, les menaces devinrent tels que je renonçai à me faire entendre. Mon brave Launaye me dit : — Vous avez fait ce que vous vouliez, ce que vous aviez promis ; nous n'avons plus qu'à nous retirer.

La foule s'ouvrit devant nous, curieuse et inoffensive. Mais à vingt pas de la colonne, l'homme qui m'avait menacé de son fusil me rejoignit et de nouveau me coucha en joue, en criant : — A mort le pair de France ! — Non, respect au grand homme ! fit un jeune ouvrier, qui vivement avait abaissé l'arme. Je remerciai de la main cet ami inconnu et je passai.

A la mairie, M. Ernest Moreau, qui avait été, paraît-il,

fort anxieux sur notre sort, nous reçut avec joie et me félicita avec cordialité. Mais je savais que, même dans la passion, ce peuple est juste, et je n'avais pas eu le moindre mérite, n'ayant pas eu la moindre inquiétude.

Pendant que ces choses se passaient place de la Bastille, voici ce qui se passait au Palais-Bourbon :

Il y a en ce moment un homme dont le nom est dans toutes les bouches et la pensée dans toutes les âmes ; c'est Lamartine. Son éloquente et vivante *Histoire des Girondins* vient pour la première fois d'enseigner la Révolution à la France. Il n'était jusqu'ici qu'illustre, il est devenu populaire, et l'on peut dire qu'il tient dans sa main Paris.

Dans le désarroi universel, son influence pouvait être décisive. On se l'était dit aux bureaux du *National*, où les chances possibles de la République venaient d'être pesées et où l'on avait ébauché un projet de gouvernement provisoire, dont n'était pas Lamartine. En 1842, lors de la discussion sur la Régence, qui avait abouti au choix de M. le duc de Nemours, Lamartine avait chaleureusement plaidé pour la duchesse d'Orléans. Était-il aujourd'hui dans les mêmes idées ? que voulait-il ? que ferait-il ? il importait de le savoir. M. Armand Marrast, le rédacteur en chef du *National*, prit avec lui trois républicains notoires, M. Bastide, M. Hetzel, l'éditeur, et M. Bocage, l'éminent comédien qui a créé le rôle de Didier dans *Marion de Lorme*. Tous quatre se rendirent à la Chambre des députés. Ils y trouvèrent Lamartine et allèrent conférer avec lui dans les bureaux.

Ils parlèrent l'un après l'autre, ils dirent leurs convictions et leurs espérances : ils seraient heureux de penser que Lamartine était avec eux pour la réalisation immédiate de la République. S'il jugeait pourtant que la transition de la Régence était nécessaire, ils lui demandaient, du moins, de les aider à obtenir des garanties sérieuses contre tout retour en arrière. Ils attendaient avec émotion sa décision dans ce grand arbitrage.

Lamartine écouta silencieusement leurs raisons, puis les pria de vouloir bien le laisser se recueillir pendant quelques instants. Il s'assit à l'écart devant une table, prit sa tête dans ses mains et songea. Les quatre consultants, debout. le regardaient respectueusement en silence. Minute solennelle. — Nous écoutions passer l'histoire, me disait Bocage.

Lamartine redressa la tête et leur dit : — Je combattrai la Régence.

Un quart d'heure après, la duchesse d'Orléans arrivait à la Chambre, tenant par la main ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. M. Odilon Barrot n'était pas auprès d'elle. Le duc de Nemours l'accompagnait.

Elle était acclamée par les députés. Mais, la Chambre dissoute, y avait-il des députés ?

M. Crémieux montait à la tribune et proposait nettement un gouvernement provisoire. M. Odilon Barrot, qu'on était allé chercher au ministère, se montrait enfin et plaidait la cause de la Régence, mais sans éclat et sans énergie. Puis, voilà qu'un flot de peuple et de gardes nationaux, avec armes et drapeaux, envahissait la salle. La duchesse d'Orléans, entraînée par des amis, se retirait avec ses enfants.

La Chambre des députés alors s'évanouissait submergée sous une sorte d'assemblée révolutionnaire. Ledru-Rollin haranguait cette foule. Puis venait Lamartine, attendu et acclamé. Il combattit, comme il l'avait promis, la Régence.

Tout était dit. Les noms d'un gouvernement provisoire étaient jetés au peuple. Et, par des cris oui ou non, le peuple élut ainsi successivement : Lamartine, Dupont de l'Eure, Arago et Ledru-Rollin, à l'unanimité ; Crémieux, Garnier-Pagès et Marie à la majorité.

Les nouveaux gouvernants se mirent aussitôt en route pour l'Hôtel de Ville.

A la Chambre des députés, dans les discours des orateurs, pas même dans celui de Ledru-Rollin, pas une

fois le mot *République* n'avait été prononcé. Mais maintenant, au dehors, dans la rue, ce mot, ce cri, les élus du peuple le trouvèrent partout, il volait sur toutes les bouches, il emplissait l'air de Paris.

Les sept hommes qui, dans ces jours suprêmes et extrêmes, tenaient dans leur main le sort de la France, étaient eux-mêmes, à la fois outils et hochets, dans la main de la foule, qui n'est pas le peuple, et du hasard, qui n'est pas la Providence. Sous la pression de la multitude, dans l'éblouissement et la terreur de leur triomphe qui les débordait, ils décrétèrent la République, sans avoir le temps de réfléchir qu'ils faisaient une si grande chose.

Quand, séparés et dispersés par la violente poussée de la foule, ils purent se retrouver et se réunir, ou plutôt se cacher, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, on prit une demi-feuille de papier en tête de laquelle étaient imprimés les mots : *Préfecture de la Seine. Cabinet du Préfet*. M. de Rambuteau avait peut-être, le matin même, employé l'autre moitié de cette feuille à écrire quelque billet galant à ce qu'il appelait ses petites bourgeoises.

Lamartine traça cette phrase sous la dictée des cris terribles du dehors :

« Le gouvernement provisoire déclare que le gouvernement provisoire de la France est le gouvernement républicain, et que la nation sera immédiatement appelée à ratifier la résolution du gouvernement provisoire et du peuple de Paris. »

J'ai tenu dans mes mains cette pièce, cette feuille maculée et tachée d'encre. La fièvre du moment est encore empreinte sur ce papier et y palpite. Les mots, jetés avec emportement, sont à peine formés. Appelée est écrit *appellée*.

Quand ces six lignes furent écrites, Lamartine passa la feuille à Ledru-Rollin.

Ledru-Rollin lut à haute voix la phrase : « Le gou-

vernement provisoire déclare que le gouvernement provisoire de la France est le gouvernement républicain... »

— Voilà deux fois le mot *provisoire*, dit-il.

— C'est vrai, dirent les autres.

— Il faut l'effacer au moins une fois, ajouta Ledru-Rollin.

Lamartine comprit la portée de cette observation grammaticale qui était tout simplement une révolution politique.

— Il faut pourtant attendre la sanction de la France, dit-il.

— Je me passe de la sanction de la France, s'écria Ledru-Rollin, quand j'ai la sanction du peuple.

—Du peuple de Paris. Mais qui peut savoir en ce moment ce que veut le peuple de France? observa Lamartine.

Il y eut un silence. On entendait la foule comme une mer. Ledru-Rollin reprit :

— Ce que le peuple veut, c'est la République tout de suite, la République sans attendre !

— La République sans sursis ? dit Lamartine, cachant une objection dans cette traduction des paroles de Ledru-Rollin.

— Nous sommes provisoires, nous, repartit Ledru-Rollin, mais la République ne l'est pas !

M. Crémieux prit la plume des mains de Lamartine, raya le mot *provisoire* au bas de la troisième ligne et écrivit à côté : *actuel.*

— Le gouvernement *actuel ?* soit ! dit Ledru-Rollin en haussant légèrement les épaules.

Le cachet de la Ville de Paris était sur la table. Depuis 1830, le navire voguant sous un ciel semé de fleurs de lys avec la devise : *Prælucent clarius astris*, avait disparu du sceau de la Ville. Ce sceau n'était plus qu'un simple cercle figurant un grand zéro et portant à son centre ces seuls mots : *Ville de Paris.* Crémieux prit le cachet et l'apposa au bas du papier, si précipitamment qu'il l'imprima renversé.

Mais ils ne signèrent pas ce brouillon. On les avait découverts ; un flot impétueux battait la porte du cabinet où ils s'étaient réfugiés. Le peuple les appelait, les exigeait, à la salle des séances du Conseil municipal.

Ils y furent accueillis par cette clameur : La République ! vive la République ! proclamez la République ! Lamartine, interrompu d'abord par ces cris, réussit cependant à calmer de sa grande voix cette fiévreuse impatience.

Les membres du gouvernement provisoire purent donc aller reprendre leur séance et leur discussion mouvementée. Les ardents voulaient dire : « Le gouvernement provisoire *proclame* la République... Les modérés proposaient : « Le gouvernement provisoire *désire* la République... » M. Crémieux fit adopter ce moyen terme : « Le gouvernement provisoire *veut* la République... » On ajouta : « Sauf ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté. »

La nouvelle fut aussitôt annoncée, dans la salle et sur la place, à la foule, qui ne voulut entendre que le mot *République*, et qui le salua d'une immense acclamation.

La République était faite. *Alea jacta*, a dit plus tard Lamartine.

JOURNÉE DU 25

... Dans la matinée, le mouvement de va-et-vient à la mairie du VIIIe arrondissement et aux alentours était relativement calme, et les mesures d'ordre, prises la veille d'accord avec M. Ernest Moreau, semblaient assurer la sécurité du quartier [1].

[1] Dans la soirée du 24, on avait eu à craindre, dans le VIIIe arrondissement, des désordres qui, pour n'être pas de nature politique, n'étaient que d'autant plus graves. Les rôdeurs et malfaiteurs, qui semblent sortir de terre aux jours de trouble, promenaient par les rues leurs mines patibulaires. A la prison de la Force, rue Saint-Antoine, les criminels de droit commun avaient eu un commencement de révolte et avaient enfermé leurs gardiens. A quelle force publique recourir ? La garde municipale était dissoute, l'armée enfermée dans ses casernes ; quant à la police,

Je crus pouvoir quitter la place Royale et me diriger vers le centre avec mon fils Victor. Le bouillonnement d'un peuple (du peuple de Paris !) le lendemain d'une révolution, c'était là un spectacle qui m'attirait invinciblement.

Temps couvert et gris, mais doux et sans pluie. Les rues étaient toutes frémissantes d'une foule en rumeur et en joie. On continuait avec une incroyable ardeur à fortifier les barricades déjà faites et à en construire de nouvelles. Des bandes, avec drapeaux et tambours, circulaient criant : Vive la République ! ou chantant la *Marseillaise* et *Mourir pour la patrie !* Les cafés regorgeaient, mais nombre de magasins étaient fermés, comme les jours de fête ; et tout avait l'aspect d'une fête, en effet.

J'allai ainsi par les quais jusqu'au Pont-Neuf. Là, je lus au bas d'une proclamation le nom de Lamartine, et, ayant vu le peuple, j'éprouvai je ne sais quel besoin d'aller voir mon grand ami. Je rebroussai donc chemin, avec Victor, vers l'Hôtel de Ville.

La place était, comme la veille, couverte de foule, et cette foule, autour de l'Hôtel de Ville, était si serrée qu'elle s'immobilisait elle-même. Les marches du perron étaient inabordables. Après d'inutiles efforts pour en approcher seulement, j'allais me retirer, quand je fus aperçu par M. Froment-Meurice, l'orfèvre artiste, le frère de mon jeune ami Paul Meurice. Il était commandant de la garde nationale et de service, avec son bataillon, à l'Hôtel de Ville. Je lui dis notre embarras. — Place ! cria-t-il avec autorité, place à Victor Hugo ! Et la muraille humaine s'ouvrit, je ne sais comment, devant ses épaulettes.

Le perron franchi, M. Froment-Meurice nous guida,

on n'aurait su où la trouver. Victor Hugo, dans une harangue qui cette fois fut acclamée, confia les biens et les personnes à la protection et au dévouement du peuple. Une garde civique en blouse fut improvisée. On transforma les boutiques à louer en corps de garde, on organisa des patrouilles, on posa des sentinelles. Les révoltés de la Force, terrifiés par la fausse menace de canons braqués à leurs portes, firent leur soumission et rentrèrent dans le devoir.

à travers toutes sortes d'escaliers, de corridors et de pièces encombrées de foule. En nous voyant passer, un homme du peuple se détacha d'un groupe et se campa devant moi. — Citoyen Victor Hugo, dit-il, criez : Vive la République ! — Je ne crie rien par ordre, dis-je. Comprenez-vous la liberté ? Moi, je la pratique. Je crierai aujourd'hui : Vive le peuple ! parce que ça me plaît. Le jour où je crierai : Vive la République ! c'est parce que je le voudrai. — Il a raison ! c'est très bien ! murmurèrent plusieurs voix. Et nous passâmes.

Après bien des détours, M. Froment-Meurice nous introduisit dans une petite pièce et nous quitta pour aller m'annoncer à Lamartine.

La porte vitrée de la salle où nous étions donnait sur une galerie, où je vis passer mon ami David d'Angers, le grand statuaire. Je l'appelai. David, républicain de vieille date, était rayonnant. — Ah ! mon ami, le beau jour ! s'écria-t-il. Il me dit que le gouvernement provisoire l'avait nommé maire du XIe arrondissement. — On vous a mandé, je crois, pour quelque chose de pareil. — Non, dis-je, je ne suis pas appelé. Je viens de moi-même pour serrer la main à Lamartine.

M. Froment-Meurice revint et me dit que Lamartine m'attendait. Je laissai Victor dans cette salle où je viendrais le reprendre et je suivis de nouveau mon obligeant conducteur à travers d'autres couloirs aboutissant à un grand vestibule plein de monde. — Un monde de solliciteurs ! me dit M. Froment-Meurice. C'est que le gouvernement provisoire siégeait dans la pièce à côté. Deux grenadiers de la garde nationale gardaient, l'arme au pied, la porte de cette salle, impassibles et sourds aux prières et aux menaces. J'eus à fendre cette presse ; un des grenadiers, averti, m'entr'ouvrit la porte ; la poussée des assaillants voulut profiter de l'issue et se rua sur les sentinelles qui, avec l'aide de M. Froment-Meurice, la refoulèrent, et la porte se referma derrière moi.

J'étais dans une salle spacieuse faisant l'angle d'un des pavillons de l'Hôtel de Ville et de deux côtés éclairée

par de hautes fenêtres. J'aurais souhaité trouver Lamartine seul, mais il y avait là avec lui, dispersés dans la pièce et causant avec des amis ou écrivant, trois ou quatre de ses collègues du gouvernement provisoire, Arago, Marie, Armand Marrast... Lamartine se leva à mon entrée. Sur sa redingote boutonnée comme d'habitude, il portait en sautoir une ample écharpe tricolore. Il fit quelques pas à ma rencontre et, me tendant la main : — Ah ! vous venez à nous, Victor Hugo ! c'est pour la République une fière recrue ! — N'allez pas si vite, mon ami ! lui dis-je en riant, je viens tout simplement à mon ami Lamartine. Vous ne savez peut-être pas qu'hier, tandis que vous combattiez la Régence à la Chambre, je la défendais place de la Bastille. — Hier, bien ; mais aujourd'hui ! Il n'y a plus aujourd'hui ni régence, ni royauté. Il n'est pas possible qu'au fond Victor Hugo ne soit pas républicain. — En principe, oui, je le suis. La République est, à mon avis, le seul gouvernement rationnel, le seul digne des nations. La République universelle sera le dernier mot du progrès. Mais son heure est-elle venue en France ? C'est parce que je veux la République que je la veux viable, que je la veux définitive. Vous allez consulter la nation, n'est-ce pas ? toute la nation ? — Toute la nation, certes. Nous nous sommes tous prononcés, au gouvernement provisoire, pour le suffrage universel.

En ce moment, Arago s'approcha de nous, avec M. Armand Marrast qui tenait un pli.

— Mon cher ami, me dit Lamartine, sachez que nous vous avons désigné ce matin comme maire de votre arrondissement.

— Et en voici le brevet signé de nous tous, dit Armand Marrast.

— Je vous remercie, dis-je, mais je ne puis accepter.

— Pourquoi ? reprit Arago ; ce sont des fonctions non politiques et purement gratuites.

— Nous avons été informés tantôt de cette tentative de révolte à la Force, ajouta Lamartine ; vous avez fait

mieux que la réprimer, vous l'avez prévenue. Vous êtes aimé, respecté dans votre arrondissement.

— Mon autorité est toute morale, dis-je, elle ne peut que perdre à devenir officielle. D'ailleurs je ne veux, à aucun prix, déposséder M. Ernest Moreau, qui s'est loyalement et vaillamment comporté dans ces journées.

Lamartine et Arago insistaient. — Ne nous refusez pas notre brevet. — Eh bien, dis-je, je le prends... pour les autographes ; mais il est entendu que je le garderai dans ma poche. — Oui, gardez-le, reprit en riant Armand Marrast, pour que vous puissiez dire que, du jour au lendemain, vous avez été pair et maire.

Lamartine m'entraîna dans l'embrasure d'une croisée. — Ce n'est pas une mairie que je voudrais pour vous, reprit-il, c'est un ministère. Victor Hugo ministre de l'instruction publique de la République !... Voyons, puisque vous dites que vous êtes républicain ! — Républicain... en principe. Mais, en fait, j'étais hier pair de France, j'étais hier pour la Régence, et, croyant la République prématurée, je serais encore pour la Régence aujourd'hui. — Les nations sont au-dessus des dynasties, reprit Lamartine ; moi aussi, j'ai été royaliste... — Vous étiez, vous, député, élu par la nation ; moi, j'étais pair, nommé par le roi. — Le roi, en vous choisissant aux termes de la Constitution, dans une des catégories où se recrutait la Chambre haute, n'avait fait qu'honorer la pairie et s'honorer lui-même. — Je vous remercie, dis-je, mais vous voyez les choses du dehors, je regarde dans ma conscience.

Nous fûmes interrompus par le bruit d'une fusillade prolongée qui éclata tout à coup sur la place. Une balle vint briser un carreau au-dessus de nos têtes. —Qu'est-ce encore que cela ? s'écria douloureusement Lamartine. M. Armand Marrast et M. Marie sortirent pour aller voir ce qui se passait. — Ah ! mon ami, reprit Lamartine, que ce pouvoir révolutionnaire est dur à porter ! on a de telles responsabilités, et si soudaines, à prendre devant la conscience et devant l'histoire ! Depuis deux jours je

ne sais comment je vis. Hier j'avais quelques cheveux gris, ils seront tous blancs demain. — Oui, mais vous faites grandement votre devoir de génie, lui dis-je.

Au bout de quelques minutes, M. Armand Marrast revint. — Ce n'était pas contre nous, dit-il. On n'a pas pu m'expliquer cette lamentable échauffourée. Il y a eu collision, les fusils sont partis, pourquoi ? était-ce malentendu ? était-ce querelle entre socialistes et républicains ? on ne sait. — Est-ce qu'il y a des blessés ? — Oui, et même des morts.

Un silence morne suivit. Je me levai. — Vous avez sans doute des mesures à prendre ? — Hé ! quelles mesures ? reprit tristement Lamartine. Ce matin, nous avons résolu de décréter ce que vous avez déjà pu faire en petit dans votre quartier : la garde nationale mobile ; tout français soldat en même temps qu'électeur. Mais il faut le temps, et, en attendant... Il me montra, sur la place, les vagues et les remous de ces milliers de têtes. — Voyez, c'est la mer !

Un jeune garçon portant un tablier entra et lui parla bas. — Ah ! fort bien ! dit-il, c'est mon déjeuner. Voulez-vous le partager, Hugo ? — Merci ! mais à cette heure, j'ai déjeuné. — Moi pas ! et je meurs de faim. Venez du moins assister à ce festin ; je vous laisserai libre après.

Il me fit passer dans une pièce donnant sur une cour intérieure. Un jeune homme, d'une figure douce, qui écrivait à une table, se leva et fit mine de se retirer. C'était le jeune ouvrier que Louis Blanc avait fait adjoindre au gouvernement provisoire. — Restez, Albert, lui dit Lamartine ; je n'ai rien de secret à dire à Victor Hugo. Nous nous saluâmes, M. Albert et moi.

Le garçonnet montra à Lamartine, sur la table, des côtelettes dans un plat de terre cuite, un pain, une bouteille de vin et un verre. Le tout venait de quelque marchand de vin du voisinage. — Eh bien, fit Lamartine, et une fourchette ? un couteau ? — Je croyais qu'il y en avait ici. S'il faut aller en chercher !... J'ai déjà eu assez de peine à apporter ça jusqu'ici ! — Bah ! dit Lamartine, à

la guerre comme à la guerre ! Il rompit le pain, prit une côtelette par l'os et déchira la noix avec ses dents. Quand il avait fini, il jetait l'os dans la cheminée. Il expédia ainsi trois côtelettes et but deux verres de vin.

— Convenez, me dit-il, que voilà un repas primitif ! Mais c'est un progrès sur notre souper d'hier soir ; nous n'avions, à nous tous, que du pain et du fromage, et nous buvions de l'eau dans le même sucrier cassé. Ce qui n'empêche qu'un journal, ce matin, dénonce, à ce qu'il paraît, la grande orgie du gouvernement provisoire !

Je ne retrouvai pas Victor dans la salle où il devait m'attendre. Je pensai que, perdant patience, il était retourné seul à la maison.

Quand je descendis sur la place de Grève, la foule était encore tout émue et consternée de l'inexplicable collision de l'heure d'auparavant. Je vis passer le cadavre d'un blessé qui venait d'expirer. C'était, me dit-on, le cinquième. On le transportait, comme les autres, à la salle Saint-Jean, où étaient déjà exposés les morts de la veille, au nombre de plus de cent.

Avant de regagner la place Royale, je fis un tour pour visiter nos postes. Devant la caserne des Minimes, un garçonnet d'une quinzaine d'années, armé d'un grand fusil de la ligne, montait fièrement la garde. Il me sembla l'avoir déjà vu le matin ou même la veille. — Vous êtes donc en faction de nouveau ? lui dis-je. — Non, pas de nouveau, toujours ; on n'est pas venu me relever. — Ah çà ! depuis quand donc êtes-vous là ? — Eh ! voilà bien dix-sept heures ! — Comment ! vous n'avez pas dormi ! vous n'avez pas mangé ? — Si, j'ai mangé. — Oui, vous avez été chercher de la nourriture ? — Oh ! non ! est-ce qu'une sentinelle quitte son poste ? Ce matin, j'ai crié à la boutique en face que j'avais bien faim, et on m'a apporté du pain. — Je me hâtai de faire remplacer le brave enfant.

En arrivant place Royale, je demandai Victor. Il n'était pas rentré. Un frisson me saisit ; je ne sais pourquoi la

vision de ces morts transportés à la salle Saint-Jean traversa ma pensée. Si mon Victor avait été surpris dans cette sanglante bagarre ? Je donnai un prétexte pour sortir de nouveau. Vacquerie était là, je lui dis tout bas mon angoisse, il s'offrit à m'accompagner.

Nous allâmes d'abord trouver M. Froment-Meurice, dont les magasins étaient rue Lobau, à côté de l'Hôtel de Ville, et je le priai de me faire entrer à la salle Saint-Jean. Il essaya d'abord de me détourner de ce spectacle hideux ; il l'avait vu la veille et en gardait encore l'impression d'horreur. Je crus saisir comme des ménagements dans ces réticences, j'insistai d'autant plus, et nous partîmes.

Dans la grande salle Saint-Jean, transformée en une vaste morgue, s'étendait sur des lits de camp la longue file des cadavres, méconnaissables pour la plupart. Et je passai la sinistre revue, frémissant quand un des morts était jeune et mince avec des cheveux châtains. Oh ! oui, le spectacle était horrible de ces pauvres morts ensanglantés ! Mais je ne saurais le décrire ; tout ce que je voyais de chacun d'eux, c'est que ce n'était pas mon enfant. J'arrivai enfin au dernier et je respirai.

Comme je sortais du lieu lugubre, je vis accourir à moi Victor bien vivant. Il avait quitté la salle où il m'attendait lorsqu'il avait entendu la fusillade, il n'avait pas retrouvé son chemin, et il avait été voir un ami.

II

EXPULSIONS, ÉVASIONS

Le 24 février, le duc et la duchesse Decazes furent à la lettre chassés du Luxembourg. Et par qui ? Par les habitants mêmes du palais, tous employés de la Chambre des pairs, tous nommés par le grand référendaire ! Le bruit courait dans le quartier que les pairs devaient se réunir dans la nuit, qu'ils feraient un acte contre-révolutionnaire, qu'ils publieraient une proclamation, etc. Tout le faubourg Saint-Jacques se préparait à marcher contre le Luxembourg. De là, terreur. On vint supplier d'abord, puis presser, puis enfin contraindre le duc et la duchesse de quitter le palais. — Mais, demain, nous partirons ! nous ne savons où aller, laissez-nous passer la nuit ici ! — On les chassa.

Ils allèrent coucher dans un hôtel garni. Le lendemain, ils prirent gîte rue de Verneuil, 9.

M. Decazes était fort malade. On l'avait taillé quelque huit jours auparavant. Mme Decazes prit tout cela avec gaieté et courage, ce qui est la vertu des femmes au milieu des sottises des hommes.

Les ministres s'évadèrent, non sans peine. M. Duchâtel en particulier eut grand'peur.

M. Guizot avait, depuis trois jours, quitté l'hôtel des Capucines et s'était installé au ministère de l'intérieur. Il vivait là en famille avec M. Duchâtel.

Le 24 février, MM. Duchâtel et Guizot étaient au

moment de déjeuner, ils allaient se mettre à table, lorsqu'un huissier accourut tout effaré. La tête de colonne de l'émeute débouchait de la rue de Bourgogne. Les deux ministres laissèrent la table servie et n'eurent que le temps de s'enfuir par le jardin. Leurs familles les suivaient : la jeune femme de M. Duchâtel, la vieille mère de M. Guizot, les enfants.

Une particularité, c'est que le déjeuner de M. Guizot devint le souper de M. Ledru-Rollin. Ce n'est pas la première fois que ce qui est servi à la monarchie est mangé par la République.

Cependant les fugitifs avaient pris la rue de Bellechasse. M. Guizot marchait le premier, donnant le bras à Mme Duchâtel, son pardessus de fourrure boutonné, son chapeau comme à l'ordinaire renversé sur le derrière de la tête, fort reconnaissable. Rue Hillerin-Bertin, Mme Duchâtel s'apercut que des hommes en blouse regardaient singulièrement M. Guizot. Elle le fit entrer dans une porte cochère. Il se trouva qu'elle en connaissait la portière. On fit monter M. Guizot au cinquième étage, dans une chambre inhabitée, et on l'y cacha.

M. Guizot passa un jour dans cette cachette, mais il n'y pouvait rester. Un de ses amis se souvint d'un libraire, grand admirateur de M. Guizot, qui avait souvent, dans des temps meilleurs, déclaré qu'il se dévouerait et donnerait sa vie pour celui qu'il appelait un « grand homme », et qu'il en souhaitait l'occasion. (On ne m'a pas dit le nom de ce libraire.) On l'alla trouver. On lui rappela ses paroles, on lui dit que l'heure était venue. Le brave homme de libraire ne faillit pas à ce qu'on attendait de lui. Il offrit sa maison et cacha M. Guizot dix jours entiers. Au bout de ces dix jours, on loua les huit places d'un compartiment du chemin de fer du Nord. M. Guizot s'y transporta à la nuit tombante. Les sept personnes qui l'accompagnaient et qui se dévouaient à son évasion, prirent place près de lui dans le compartiment. On gagna ainsi Lille, puis Ostende. De là, M. Guizot passa en Angleterre.

L'évasion de M. Duchâtel fut plus compliquée.

Il trouva moyen de se procurer un passeport d'agent de la République en mission. Il se déguisa, teignit ses sourcils, mit des lunettes bleues, et quitta Paris en chaise de poste. Deux fois, il fut arrêté par les gardes nationaux des villes qu'il traversa. Il paya d'audace et fit ceux qui l'arrêtaient responsables devant la République du retard apporté à sa mission. Ce mot, République, fit son effet. On livra le passage au ministre. La République sauva M. Duchâtel.

Il arriva ainsi à un port de mer (Boulogne, je crois), se croyant fort poursuivi et assez inquiet. Un paquebot était en partance pour l'Angleterre. A la nuit, M. Duchâtel s'y rendit et y monta. Il commençait à s'y installer, lorsqu'on vint le prévenir que le paquebot ne partait pas. Il se crut découvert et perdu. Le paquebot était tout simplement retenu par le consul d'Angleterre, probablement pour favoriser au besoin la fuite de Louis-Philippe. M. Duchâtel revint à terre et passa la nuit et la journée du lendemain dans l'atelier d'une femme peintre qui lui était dévouée.

Le lendemain, autre paquebot et autre embarquement. M. Duchâtel descendit dans la salle basse en attendant le départ du navire. Il ne respirait pas, croyant à tout moment se voir reconnu et saisi. Enfin la machine chauffe, les premiers tours de roue battent l'eau. On part. Tout à coup, un cri s'élève du quai et du navire : Arrêtez ! arrêtez ! Le navire s'arrête court. Cette fois, le pauvre diable de ministre se crut perdu.

C'était un officier de la garde nationale qui s'était attardé à faire ses adieux sur le pont et qui ne voulait pas aller en Angleterre malgré lui. Voyant que le navire s'ébranlait, il avait crié : Arrêtez ! et sa famille lui avait répondu du quai. On mit l'officier à terre et le paquebot partit.

Ce fut ainsi que M. Duchâtel quitta la France et gagna l'Angleterre.

III

LOUIS-PHILIPPE EN EXIL

3 mai 1848.

La famille d'Orléans est à la lettre dans la misère ; ils sont vingt-deux à table et boivent de l'eau. Ceci sans la moindre exagération. Ils n'ont absolument pour vivre qu'une quarantaine de mille livres de rente ainsi composées : 24,000 francs de rente de Naples, provenant de la reine Marie-Amélie, et le revenu d'une somme de 340,000 francs que Louis-Philippe avait oubliée en Angleterre, voici à quelle occasion : à ce dernier voyage tout triomphal qu'il fit en octobre 1844 avec le prince de Joinville, le roi se fit ouvrir un crédit de 500,000 francs chez un banquier de Londres ; il ne dépensa sur ces 500,000 francs que 160,000 francs. Il a été fort ébahi et fort agréablement surpris de trouver le reste de la somme à sa disposition en arrivant à Londres.

M. Vatout est avec la famille royale. Ils n'ont à eux tous que trois domestiques dont un, un seul, venu des Tuileries. Dans ce dénûment, ils ont réclamé à Paris la restitution de ce qui leur appartenait en France ; leurs biens sont sous le séquestre et y sont restés nonobstant leurs réclamations. Pour différentes raisons. Un des motifs allégués par le gouvernement provisoire est la dette de la liste civile qui est de 30 millions. On avait d'étranges idées sur Louis-Philippe ; il était peut-être avide, mais à coup sûr il n'était pas avare ; c'était le plus prodigue, le plus dissipateur et le moins rangé des

hommes ; il avait des dettes, des comptes et des arriérés partout. Il devait à un menuisier 700,000 francs, il devait à son verdurier 70,000 francs de *beurre.*

On n'a donc pu lever aucun scellé et tout est resté pour le gage des créanciers, tout, jusqu'aux biens personnels du prince et de la princesse de Joinville, rentes, diamants, etc. Jusqu'à une somme de 198,000 francs appartenant en propre à Mme la duchesse d'Orléans.

Tout ce que la famille royale a pu obtenir, c'est la restitution des hardes et des effets personnels, du moins ce qu'on en a pu retrouver. On a dressé dans la salle de spectacle des Tuileries trois longues tables sur lesquelles on a apporté tout ce que les combattants de Février avaient déposé entre les mains du gouverneur des Tuileries, M. Durand Saint-Amand. Cela formait un pêle-mêle bizarre : des robes de cour tachées et déchirées, des grands cordons de la légion d'honneur traînés dans la boue, des plaques d'ordres étrangers, des épées, des couronnes de diamant, des colliers de perles, un collier de la Toison d'or, etc. Chaque fondé de pouvoir des princes, aide de camp ou secrétaire des commandants, a pris ce qu'il a reconnu. Il paraît qu'en somme on a retrouvé peu de chose. M. le duc de Nemours s'était borné à demander du linge et surtout de gros souliers.

M. le prince de Joinville a abordé ainsi M. le duc de Montpensier : — Ah ! vous voilà, monsieur ; vous n'êtes pas tué, vous n'avez pas eu de chance !

Gudin, le peintre de marine, qui arrive d'Angleterre, a vu Louis-Philippe. Le roi est très accablé ; il a dit à Gudin : — Je ne comprends pas. Que s'est-il passé à Paris ? quelle idée a traversé la cervelle des parisiens ? je ne sais !... Plus tard on reconnaîtra que je n'ai eu aucun tort. — Il n'a eu aucun tort, en effet, et il les a eus tous.

Il en était du reste arrivé à un degré d'optimisme inexprimable ; il se croyait plus roi que Louis XIV et plus empereur que Napoléon. Le mardi 22, il était d'une gaieté qu'on peut dire folle. Du reste, ce jour-là même,

encore occupé uniquement de ses propres affaires et de ses affaires les plus petites. A deux heures, comme les premiers coups de fusil se tiraient, il conférait avec MM. de Gérante, Scribe et Denormandie, ses gens d'affaires, sur le parti à tirer du testament de Madame Adélaïde. Le mercredi, à une heure, au moment même où la garde nationale se prononçait, ce qui entraînait une révolution, le roi mandait près de lui M. Hersent pour lui commander je ne sais quel tableau.

Charles X était un lynx.

Du reste, Louis-Philippe en Angleterre porte dignement son malheur. L'aristocratie anglaise s'est très noblement conduite ; huit ou dix pairs des plus riches ont écrit à Louis-Philippe pour lui offrir leurs châteaux et leurs bourses. Le roi a répondu : — « Je n'accepte et je ne garde que vos lettres. »

En ce moment (mai 1848), les Tuileries sont déjà réparées, et M. Empis me disait ce matin : On va frotter et il n'y paraîtra plus. En revanche, Neuilly et le Palais-Royal ont été dévastés. La galerie des tableaux du Palais-Royal, assez médiocre d'ailleurs, est à peu près détruite. Il n'est resté qu'un seul tableau parfaitement intact, c'est le portrait de Philippe-Égalité. Est-ce un choix de l'émeute ? est-ce une dérision du hasard ? Les gardes nationaux s'amusaient et s'amusent encore à découper carrément et proprement les figures qui leur conviennent dans les toiles des tableaux qui n'ont pas été entièrement brûlés.

IV

LE ROI JÉRÔME

Avril.

UN matin de mars 1848, je vis entrer dans mon salon de la place Royale un homme de moyenne taille, d'environ soixante-cinq ou six ans, ayant un habit noir, un ruban rouge et gros bleu à la boutonnière, un pantalon à sous-pieds, des bottes vernies et des gants blancs. C'était Jérôme Napoléon, roi de Westphalie.

Il avait une voix très douce, un sourire charmant, quoique un peu timide, les cheveux plats et grisonnants, et quelque chose du profil de l'empereur.

Il venait me remercier de son retour en France, qu'il m'attribuait, et me prier de le faire nommer gouverneur des Invalides. Il me conta que M. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, lui avait dit la veille : — Si Victor Hugo le demande à Lamartine, cela sera. Autrefois tout dépendait de l'entrevue de deux empereurs, maintenant tout dépend de l'entrevue de deux poëtes. J'ai répondu au roi Jérôme : — Dites à M. Crémieux que c'est lui qui est le poëte.

En novembre 1848, le roi de Westphalie habitait au premier au-dessus de l'entresol, rue d'Alger, n° 3. Il

avait là un petit appartement meublé de velours de laine et d'acajou.

Son salon, tendu en papier gris, éclairé par deux lampes, était orné d'une lourde pendule dans le goût empire et de deux tableaux peu authentiques, quoique le cadre de l'un portât le nom : *Titien*, et le cadre de l'autre le nom : *Rembrandt*. Il y avait sur la cheminée un buste en bronze de Napoléon, ce buste convenu que l'empire nous a légué.

Les seuls vestiges de son existence royale qui restassent au prince étaient son argenterie et la vaisselle ornée de couronnes royales richement gravées et dorées.

Jérôme, à cette époque, n'avait que soixante-quatre ans et ne les paraissait pas. Il avait l'œil vif, le sourire bienveillant et charmant, la main petite et encore belle. Il était habituellement vêtu de noir avec une chaînette d'or à sa boutonnière où pendaient trois croix, la Légion d'honneur, la Couronne de fer et son ordre de Westphalie, créé par lui à l'imitation de la Couronne de fer.

Jérôme causait bien, avec grâce toujours et souvent avec esprit. Il était plein de souvenirs et parlait de l'empereur avec un mélange de respect et de fraternité qui était touchant. Un peu de vanité perçait en lui, j'aurais préféré l'orgueil.

Du reste, il prenait avec bonhomie toutes les qualifications variées que lui attirait cette situation étrange d'un homme qui n'est plus roi, qui n'est plus proscrit et qui n'est pas citoyen. Chacun le nommait comme il voulait. Louis-Philippe l'appelait *Altesse*. M. Boulay de la Meurthe lui disait : *Sire* et *Votre Majesté*. Alexandre Dumas l'appelait *Monseigneur*. Je lui disais : *Prince* et ma femme lui disait : *Monsieur*. Il mettait sur sa carte : *le général Bonaparte*. A sa place, j'aurais compris autrement sa position. Roi ou rien.

CONTÉ PAR LE ROI JÉRÔME

En 1847, le lendemain du jour où Jérôme, rappelé de l'exil, était rentré à Paris, comme le soir venait et qu'il avait attendu vainement son secrétaire, s'ennuyant et seul, il sortit. C'était la fin de l'été. Jérôme était descendu chez sa fille, la princesse Demidoff, dont l'hôtel touchait aux Champs-Élysées.

Il traversa la place de la Concorde, regardant tout autour de lui ces statues, ces obélisques, ces fontaines, toutes ces choses nouvelles pour l'exilé qui n'avait pas vu Paris depuis trente-deux ans. Il suivit le quai des Tuileries. Je ne sais quelle rêverie lui entrait peu à peu dans l'âme. Arrivé au pavillon de Flore, il entra sous le guichet, tourna à gauche, prit un escalier connu sous la voûte et monta. Il avait monté deux ou trois marches, quand il se sentit saisir par le bras. C'était le portier qui courait après lui.

— Eh ! monsieur, monsieur ! où allez-vous donc ?

Jérôme le regarda d'un air surpris et répondit :

— Parbleu ! chez moi.

A peine avait-il prononcé ce mot qu'il se réveilla de son rêve. Le passé l'avait enivré un moment. En me contant cela, il ajoutait : — Je m'en allai tout honteux, en faisant des excuses au portier.

V

LES JOURNÉES DE JUIN

NOTES ÉPARSES

... L'INSURRECTION de Juin présenta, dès le premier jour, des linéaments étranges [1]. Elle montra subitement à la société épouvantée des formes monstrueuses et inconnues.

La première barricade fut dressée le vendredi matin 23 à la porte Saint-Denis. Elle fut attaquée le même jour. La garde nationale s'y porta résolument. C'étaient des bataillons de la 1re et de la 2e légion. Quand les assaillants, qui arrivaient par les boulevards, furent à portée, une décharge formidable partit de la barricade et joncha le pavé de gardes nationaux. La garde nationale, plus irritée qu'intimidée, se rua sur la barricade au pas de course.

En ce moment, une femme parut sur la crête de la barricade, une femme jeune, belle, échevelée, terrible. Cette femme, qui était une fille publique, releva sa robe jusqu'à la ceinture et cria aux gardes nationaux, dans cette affreuse langue de lupanar qu'on est toujours forcé de traduire : — Lâches, tirez, si vous l'osez, sur le ventre d'une femme !

[1] A la fin de juin, quatre mois après la proclamation de la République, le travail régulier s'était arrêté, et les inutiles ateliers, dits *ateliers nationaux*, venaient d'être dissous par l'Assemblée nationale. La misère fit alors éclater une des plus formidables insurrections qu'ait enregistrées l'histoire. Le pouvoir était en ce moment aux mains d'une Commission exécutive de cinq membres, Lamartine, Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Marie. Le général Cavaignac était ministre de la guerre.

Ici la chose devient effroyable. La garde nationale n'hésita pas. Un feu de peloton renversa la misérable. Elle tomba en poussant un grand cri. Il y eut un silence d'horreur dans la barricade et parmi les assaillants.

Tout à coup une seconde femme apparut. Celle-ci était plus jeune et plus belle encore; c'était presque une enfant, dix-sept ans à peine. Quelle profonde misère! c'était encore une fille publique! Comme l'autre, elle leva sa robe, montra son ventre, et cria : — Tirez, brigands! On tira. Elle tomba trouée de balles sur le corps de la première.

Ce fut ainsi que cette guerre commença.

Rien n'est plus glaçant et plus sombre. C'est une chose hideuse que cet héroïsme de l'abjection où éclate tout ce que la faiblesse contient de force; que cette civilisation attaquée par le cynisme et se défendant par la barbarie. D'un côté le désespoir du peuple, de l'autre le désespoir de la société.

Le samedi 24, à quatre heures du matin, j'étais, comme représentant du peuple, à la barricade de la place Baudoyer défendue par la troupe.

La barricade était basse. Une autre barricade étroite et haute la protégeait dans la rue. Le soleil égayait le haut des cheminées. Les coudes tortueux de la rue Saint-Antoine se prolongeaient devant nous dans une solitude sinistre.

Les soldats étaient couchés sur la barricade qui n'avait guère plus de trois pieds de haut. Leurs fusils étaient braqués entre les pavés comme entre des créneaux. De temps en temps, des balles sifflaient et venaient frapper les murs des maisons autour de nous, en faisant jaillir des éclats de plâtre et de pierre. Par moments une blouse, quelquefois une tête coiffée d'une casquette, apparaissait à l'angle d'une rue. Les soldats lâchaient leur coup.

Quand le coup avait porté, ils s'applaudissaient. — Bon ! Bien tapé ! Fameux !

Ils riaient et causaient gaiement. Par intervalles, une détonation éclatait et une grêle de balles pleuvait des toits et des fenêtres sur la barricade. Un capitaine à moustaches grises, de haute taille, se tenait debout au milieu du barrage, dépassant les pavés de la moitié du corps. Les balles grêlaient autour de lui comme autour d'une cible. Il était impassible et serein et criait : — Là, enfants ! on tire ! Couchez-vous ! Prends garde à toi, Lapiraud, ta tête passe ! Rechargez !

Tout à coup une femme débouche de l'angle d'une rue. Elle vient lentement vers la barricade. Les soldats éclatent en jurons mêlés d'avertissements : — Ah ! la garce ! veux-tu t'en aller, p..... ! Mais dépêche-toi donc, poison ! Elle vient observer. C'est une espionne ! Descendons-la ! A bas la moucharde !

Le capitaine les retint : — Ne tirez pas ! C'est une femme !

La femme, qui semblait observer en effet, est entrée, après vingt pas, dans une porte basse qui s'est refermée sur elle.

Celle-là fut sauvée.

A onze heures, je revenais de la barricade de la place Baudoyer, je m'étais assis à ma place ordinaire à l'Assemblée. Un représentant que je ne connaissais pas et que j'ai su, depuis, être M. Belley, ingénieur, demeurant rue des Tournelles, vint s'asseoir près de moi et me dit : — Monsieur Victor Hugo, on a mis le feu à votre maison, les insurgés sont entrés par la petite porte sur le cul-de-sac Guéménée. — Et ma famille ? dis-je. — En sûreté. — Comment le savez-vous ? — J'en arrive. J'ai pu, n'étant pas connu, franchir les barricades pour arriver jusqu'ici. Votre famille s'était réfugiée d'abord à la mairie. J'y étais aussi. Voyant le danger grossir, j'ai engagé Mme Victor Hugo à chercher quelque autre asile.

Elle a trouvé abri, avec ses enfants, chez un fumiste appelé Martignoni qui demeure à côté de votre maison, sous les arcades.

Je connaissais cette digne famille Martignoni. Cela me rassura. — Et où en est l'émeute ? dis-je à M. Belley.
— C'est une révolution. L'insurrection est maîtresse de Paris en ce moment.

Je quittai M. Belley et je traversai rapidement les quelques salles qui séparaient le lieu de nos séances du cabinet où se tenait la Commission exécutive.

C'était un petit salon appartenant à la présidence, précédé de deux pièces plus petites encore. Il y avait dans ces antichambres des officiers et des gardes nationaux, l'air éperdu, bourdonnant pêle-mêle. Cette cohue effarée n'opposait d'ailleurs aucune résistance au passage de quiconque voulait entrer.

Je poussai la porte du cabinet de la Commission exécutive. Ledru-Rollin, très rouge, était assis une fesse sur la table. M. Garnier-Pagès, très pâle, et à demi couché sur un grand fauteuil, faisait une antithèse avec lui. Le contraste était complet, Garnier-Pagès maigre et chevelu, Ledru-Rollin gras et tondu. Deux ou trois colonels, dont était le représentant Charras, causaient dans un coin. Je ne me rappelle Arago que vaguement. Je ne me souviens plus si M. Marie était là. Il faisait le plus beau soleil du monde.

Lamartine, debout dans l'embrasure de la fenêtre de gauche, causait avec un général en grand uniforme, que je voyais pour la première et pour la dernière fois, et qui était Négrier. Négrier fut tué le soir de ce même jour devant une barricade.

Je courus à Lamartine qui fit quelques pas vers moi. Il était blême, défait, la barbe longue, l'habit mal brossé et tout poudreux.

Il me tendit la main : — Ah ! bonjour, Hugo !

Voici le dialogue qui s'engagea entre nous et dont les moindres mots sont encore présents à mon souvenir.

— Où en sommes-nous, Lamartine ?

— Nous sommes f..... !

— Qu'est-ce que ça veut dire ?

— Ça veut dire que dans un quart d'heure l'Assemblée sera envahie.

Une colonne d'insurgés arrivait en effet par la rue de Lille. Une charge de cavalerie, faite à propos, la dispersa.

— Comment ! et les troupes ?

— Il n'y en a pas !

— Mais vous m'avez dit mercredi, et répété hier, que vous aviez soixante mille hommes !

— Je le croyais.

— Eh bien, mais on ne s'abandonne pas ainsi. Ce n'est pas vous seulement qui êtes en jeu, c'est l'Assemblée, et ce n'est pas seulement l'Assemblée, c'est la France, et ce n'est pas seulement la France, c'est la civilisation tout entière. Pourquoi n'avoir pas donné hier des ordres pour faire venir les garnisons des villes dans un rayon de quarante lieues ? Cela vous ferait tout de suite trente mille hommes.

— Nous avons donné les ordres...

— Eh bien ?

— Les troupes ne viennent pas !

Lamartine me prit la main et me dit :

— Je ne suis pas ministre de la guerre !

En ce moment, quelques représentants entrèrent avec bruit. L'Assemblée venait de voter l'état de siège. Ils le dirent en trois mots à Ledru-Rollin et à Garnier-Pagès.

Lamartine se tourna à demi vers eux et dit à demi-voix :

— L'état de siège ! l'état de siège !... Allons, faites, si vous croyez cela nécessaire. Moi, je ne dis rien !

Il se laissa tomber sur une chaise, en répétant :

— Je n'ai rien à dire, ni oui, ni non. Faites !

Cependant le général Négrier était venu à moi.

— Monsieur Victor Hugo, me dit-il, je viens vous rassurer, j'ai des nouvelles de la place Royale.

— Eh bien, général ?

— Votre famille est sauvée...

— Merci ! Oui, on vient de me le dire.

— Mais votre maison est brûlée.

— Qu'est-ce que ça fait ? dis-je.

Négrier me serra vivement le bras :

— Je vous comprends. Ne songeons plus qu'à une chose. Sauvons le pays !

Comme je me retirais, Lamartine sortit d'un groupe et vint à moi :

— Adieu, me dit-il. Mais n'oubliez pas ceci, ne me jugez pas trop vite : je ne suis pas ministre de la guerre.

La veille, comme l'émeute grandissait, Cavaignac, après quelques dispositions prises, avait dit à Lamartine :

— En voilà assez pour aujourd'hui.

Il était cinq heures.

— Comment ! s'écria Lamartine, mais nous avons encore quatre heures de jour ! Et l'émeute en profitera pendant que nous les perdrons !

Il ne put rien tirer de Cavaignac que : — En voilà assez pour aujourd'hui.

Le 24, vers trois heures, au moment le plus critique, un représentant du peuple, en écharpe, arrive à la mairie du IIe arrondissement, rue Chauchat, derrière l'Opéra. On le reconnut. C'était Lagrange.

Les gardes nationaux l'entourèrent. En un clin d'œil, le groupe devint menaçant. — C'est Lagrange ! l'homme du coup de pistolet ! Que venez-vous faire ici ? Vous êtes un lâche ! Allez derrière les barricades, c'est votre place, — les vôtres sont là, — et pas avec nous. Ils vous proclament leur chef ; allez-y ! Ils sont braves, eux, au moins ! Ils donnent leur sang pour vos folies ; et vous, vous avez peur ! Vous avez un vilain devoir, mais faites-le au moins ! Allez-vous-en ! Hors d'ici !

Lagrange essaya de parler. Les huées couvrirent sa voix.

Voilà comment ces furieux accueillaient l'honnête

homme qui, après avoir combattu pour le peuple, voulait se dévouer pour la société.

---

25 juin.

Les insurgés tiraient, sur toute la longueur du boulevard Beaumarchais, du haut des maisons neuves. Beaucoup s'étaient embusqués dans la grande maison en construction vis-à-vis la Galiote. Ils avaient mis aux fenêtres des mannequins, bottes de paille revêtues de blouses et coiffées de casquettes.

Je voyais distinctement un homme qui s'était retranché derrière une petite barricade de briques bâtie à l'angle du balcon du quatrième de la maison qui fait face à la rue du Pont-aux-Choux. Cet homme visait longtemps et tuait beaucoup de monde.

Il était trois heures. Les soldats et les mobiles couronnaient les toits du boulevard du Temple et répondaient au feu. On venait de braquer un obusier devant la Gaîté pour démolir la maison de la Galiote et battre tout le boulevard.

Je crus devoir tenter un effort pour faire cesser, s'il était possible, l'effusion du sang, et je m'avançai jusqu'à l'angle de la rue d'Angoulême. Comme j'allais dépasser la petite tourelle qui est tout près, une fusillade m'assaillit. La tourelle fut criblée de balles derrière moi. Elle était couverte d'affiches de théâtre déchiquetées par la mousqueterie. J'en ai détaché un chiffon de papier comme souvenir. L'affiche à laquelle il appartenait annonçait pour ce même dimanche une fête au Château des Fleurs avec *dix mille lampions.*

Depuis quatre mois, nous vivons dans une fournaise. Ce qui me console, c'est que la statue de l'avenir en sortira, et il ne faut pas moins qu'un tel brasier pour fondre un tel bronze.

VI

DÉBATS SUR LES JOURNÉES DE JUIN

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1848

IL s'agissait de fixer devant l'Assemblée et le pays les redoutables responsabilités de ces douloureuses journées de Juin. La Commission exécutive avait le pouvoir dans ces jours néfastes ; n'aurait-elle pas pu prévenir l'insurrection ? Le général Cavaignac, ministre de la guerre, investi de plus par l'Assemblée nationale d'une autorité dictatoriale, avait seul donné des ordres ; les avait-il donnés à temps ? n'aurait-on pas pu écraser l'émeute dès la première heure, au lieu de la laisser se fortifier et s'étendre et devenir insurrection ? Enfin la répression après la victoire n'avait-elle pas été bien sanglante et presque inhumaine ?

A mesure que l'époque approchait du terrible compte à rendre, Cavaignac devenait soucieux, et son humeur perçait même à la Chambre. — Un jour, Crémieux vient s'asseoir au banc des ministres. De là, il jette à l'orateur qui tenait la tribune quelques *très bien !* C'était précisément un orateur de l'opposition. — Monsieur Crémieux, dit Cavaignac, vous faites bien du bruit. — Qu'est-ce que ça vous fait ? répond Crémieux. — Ça me fait que

vous êtes au banc des ministres. — Voulez-vous que je m'en aille ? — Mais !... — Crémieux se lève et sort du banc, en disant : — Général, vous m'en faites sortir et je vous y ai fait entrer. Crémieux, en effet, avait, étant du gouvernement provisoire, fait nommer Cavaignac ministre de la guerre.

Dans les trois jours qui précédèrent le débat, fixé au samedi 25, la Chambre aussi fut agitée et inquiète. Les amis de Cavaignac tremblaient secrètement et essayaient de faire trembler. Ils disaient : On verra ! Ils affectaient l'assurance. Jules Favre ayant parlé à la tribune du *grand et solennel débat* qui allait s'ouvrir, ils éclatèrent de rire. M. Coquerel, le pasteur protestant, rencontrant Cavaignac dans l'avant-salle, lui dit : — Tenez-vous bien, général ! — Moi ! répliqua Cavaignac avec des yeux étincelants, dans un quart d'heure j'aurai balayé ces misérables ! Ces misérables, c'étaient Lamartine, Garnier-Pagès, Ledru-Rollin et Arago. Cependant on doutait d'Arago ; il s'était, disait-on, rapproché de Cavaignac.

Cavaignac, dans le même moment, donnait la Légion d'honneur à l'évêque de Quimper, l'abbé Graverand, qui l'acceptait. — Une croix pour une voix, disait-on dans l'assemblée. Et l'on riait de ces rôles retournés : un général donnant la croix à un évêque.

Au fond, nous voici en pleine querelle pour la présidence. Les candidats se montrent le poing. L'Assemblée hue, gronde, murmure, trépigne, écrase l'un, applaudit l'autre.

Cette pauvre Assemblée est une vraie fille à soldats, amoureuse d'un troupier. Pour l'instant, c'est Cavaignac. Qui sera-ce demain ?

Le général Cavaignac fut habile et parfois même éloquent. Il se défendit comme on attaque. Il me parut souvent vrai, à moi, parce qu'il était louche depuis si longtemps. L'Assemblée l'écouta près de trois heures

avec une attention profonde, où perçait à chaque instant la sympathie, toujours la confiance, quelquefois une sorte d'amour.

Cavaignac, avec sa taille haute et souple, sa petite redingote noire, son col militaire, ses épaisses moustaches, ses sourcils froncés, sa parole brève, brusque, coupée de saccades et de parenthèses, son geste rude, était par moments tout à la fois farouche comme un soldat et farouche comme un tribun. Vers le milieu, il fut avocat, ce qui pour moi gâta l'homme ; la harangue tournait au plaidoyer. Mais à la fin il se releva avec une sorte d'indignation vraie, il frappa du poing la tribune et fit tomber le verre d'eau au grand émoi des huissiers, et quand il termina en disant : — J'ai parlé je ne sais combien de temps, je parlerai encore tout ce soir, toute cette nuit, tout demain dimanche, s'il le faut, et ce ne sera plus maintenant l'avocat, ce sera le soldat, et vous l'entendrez ! — toute l'Assemblée éclata dans une immense acclamation.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui attaqua Cavaignac, était un orateur froid, raide, un peu sec, qui ne convenait pas à la lutte, ayant de la colère sans éclat et de la haine sans passion. Il commença par lire un factum, ce qui déplaît toujours aux assemblées. L'Assemblée, mal disposée et furieuse en secret, voulait l'accabler. Elle ne demandait que des prétextes, il lui donna des raisons. Son mémoire avait ce grave défaut d'asseoir sur de petits faits de grosses accusations, surcharge qui fit plier tout le système. Ce petit homme blême, qui jetait à chaque instant sa jambe en arrière et se penchait, les deux mains sur le rebord de la tribune, comme sur la margelle d'un puits, faisait rire ceux qui ne huaient pas. Au milieu des violences de l'Assemblée, il affectait d'écrire longuement sur les feuilles de son cahier, de sécher l'encre avec de la poudre et de reverser cette poudre à loisir dans la poudrière, trouvant ainsi moyen d'augmenter le tumulte avec son calme. Quand M. Barthélemy Saint-

Hilaire descendit de la tribune, Cavaignac n'était encore qu'attaqué et déjà il était absous.

M. Garnier-Pagès, républicain éprouvé, honnête homme, mais ayant le fond vaniteux et la forme emphatique, succéda à M. Barthélemy Saint-Hilaire. L'Assemblée essaya de l'accabler lui aussi, mais il se redressa sous les murmures. Il invoqua son passé, attesta les souvenirs de la salle Voisin, compara les séides de Cavaignac aux séides de Guizot, montra sa poitrine « qui avait affronté les poignards de la République rouge », et finit par attaquer résolument le général, avec trop peu de faits et trop de paroles, mais de front et comme la Bible veut qu'on prenne le taureau, par les cornes. Garnier-Pagès releva l'accusation presque terrassée. Il mêla trop souvent son *moi* à la discussion ; il eut tort, car toute personnalité devait s'effacer devant la gravité du débat et l'anxiété du pays. Il se tourna de tous les côtés avec une sorte de furie désolée ; il somma Arago d'intervenir, Ledru-Rollin de parler, Lamartine de s'expliquer. Tous trois gardèrent le silence, manquant à la fois au devoir et à la destinée.

L'Assemblée, cependant, poursuivait Garnier-Pagès de ses huées, et, quand il dit à Cavaignac : — *Vous avez voulu nous jeter par terre !* elle éclata de rire, et à cause du sentiment et à cause de l'expression. Garnier-Pagès la regarda rire avec un air désespéré.

On criait de toute part : — La clôture !

L'Assemblée était à ce moment où elle ne voulait pas écouter et où elle ne pouvait plus entendre.

M. Ledru-Rollin parut à la tribune.

Ce cri éclata sur tous les bancs : — Enfin !

On fit silence.

La parole de Ledru-Rollin avait une sorte d'effet physique ; grossier, mais puissant. Garnier-Pagès avait signalé les fautes politiques du général, Ledru-Rollin signala ses fautes militaires. Il eut toute l'habileté de

l'avocat mêlée à la véhémence du tribun. Il termina par un vœu de clémence. Il ébranla Cavaignac.

Quand il revint s'asseoir à son banc, à côté de Pierre Leroux et de Lamennais, un homme à longue chevelure grisonnante, en redingote blanche, traversa l'Assemblée et vint serrer la main à Ledru-Rollin. C'était Lagrange.

Cavaignac monta pour la quatrième fois à la tribune. Il était dix heures et demie du soir. On entendait les rumeurs de la foule et les évolutions de la cavalerie sur la place de la Concorde. L'aspect de l'Assemblée devenait sinistre.

Cavaignac, fatigué, prit le parti d'être hautain. Il s'adressa à la Montagne et la défia, déclarant aux montagnards, aux acclamations de la majorité et des réactionnaires, qu'il préférerait toujours *leurs injures à leurs éloges*. Ceci parut violent et était habile ; Cavaignac y perdit la rue Taitbout, qui représentait les socialistes, et y gagna la rue de Poitiers, qui représentait les conservateurs.

Il s'arrêta après cette apostrophe et resta quelques instants immobile, passant la main sur son front. L'Assemblée lui cria : Assez ! assez !

Il se tourna vers Ledru-Rollin et lui jeta cette parole :
— Vous avez dit que vous vous retiriez de moi. C'est moi qui me retire de vous. Vous avez dit : pour longtemps. Je vous dis : pour jamais !

C'était fini. L'Assemblée voulait clore le débat.

Lagrange parut à la tribune et gesticula au milieu des huées. Lagrange était une espèce de déclamateur à la fois populaire et chevaleresque qui exprimait des sentiments vrais avec une voix fausse. — Représentants, dit-il, tout cela vous amuse, eh bien ! cela ne m'amuse pas ! L'Assemblée éclata de rire et l'éclat de rire dura tout le reste du discours. Il appela M. Landrin M. Flandrin, et la gaieté devint folle.

J'étais de ceux auxquels cette gaieté serrait le cœur,

car il me semblait entendre les sanglots du peuple à travers ces éclats de rire.

Pendant tout ce vacarme, on faisait circuler de banc en banc une liste qui se couvrait de signatures et qui portait un ordre du jour motivé proposé par M. Dupont de l'Eure.

Dupont de l'Eure lui-même, courbé, chancelant, vint lire, avec l'autorité de ses quatrevingts ans, son ordre du jour à la tribune au milieu d'un profond silence interrompu par les acclamations.

503 voix contre 34 accueillirent cet ordre du jour, qui renouvelait purement et simplement la déclaration du 28 juin : *Le général Cavaignac a bien mérité de la patrie.*

Je fus des trente-quatre. Pendant qu'on dépouillait le scrutin, Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, s'approcha de moi et me dit : — Vous vous êtes abstenu ?

Je répondis : — De parler, oui. De voter, non.

— Ah ! reprit-il. Nous nous sommes, nous, abstenus de voter. La rue de Poitiers aussi s'est abstenue.

Je lui pris la main, et je lui dis : — A votre aise. Moi je ne m'abstiens pas. Je juge Cavaignac, et le pays me juge. Je veux le jour sur mes actions, et mes votes sont des actions.

XII

CHATEAUBRIAND

MORT DE M. DE CHATEAUBRIAND

5 juillet 1848.

Chateaubriand vient de mourir. Une des splendeurs de ce siècle s'éteint.

Il avait soixante-dix-neuf ans selon son compte ; il eût eu quatrevingts ans selon le compte de son vieil ami M. Bertin l'aîné. Mais il avait cette faiblesse, disait M. Bertin, de vouloir être né, non en 1768 mais en 1769, parce que c'était l'année de Napoléon.

Il est mort hier 4 juillet à huit heures du matin. Il était depuis cinq ou six mois atteint d'une paralysie qui avait presque éteint le cerveau et, depuis cinq jours, d'une fluxion de poitrine qui éteignit brusquement la vie.

La nouvelle parvint par M. Ampère à l'Académie, qui décida qu'elle ne tiendrait pas de séance.

Je quittai l'Assemblée nationale où l'on nommait un questeur en remplacement du général Négrier tué dans les journées de Juin, et j'allai chez M. de Chateaubriand, rue du Bac, 110.

On m'introduisit près du gendre de son neveu, M. de Preuille. J'entrai dans la chambre de Chateaubriand.

Il était couché sur son lit, petit lit de fer à rideaux blancs avec une couronne de fer d'assez mauvais goût. La face était découverte ; le front, le nez, les yeux fermés

apparaissaient avec cette expression de noblesse qu'il avait pendant la vie et à laquelle se mêlait la grave majesté de la mort. La bouche et le menton étaient cachés par un mouchoir de batiste. Il était coiffé d'un bonnet de coton blanc qui laissait voir les cheveux gris sur les tempes ; une cravate blanche lui montait jusqu'aux oreilles. Son visage basané semblait plus sévère au milieu de toute cette blancheur. Sous le drap on distinguait sa poitrine affaissée et étroite et ses jambes amaigries.

Les volets des fenêtres donnant sur un jardin étaient fermés. Un peu de jour venait par la porte du salon entr'ouverte. La chambre et le visage du mort étaient éclairés par quatre cierges qui brûlaient aux coins d'une table placée près du lit. Sur cette table un crucifix d'argent et un vase plein d'eau bénite avec un goupillon. Un prêtre priait à côté.

Derrière le prêtre, un grand paravent de couleur brune cachait la cheminée dont on voyait la glace et laissait voir à demi quelques gravures d'églises et de cathédrales.

Aux pieds de M. de Chateaubriand, dans l'angle que faisait le lit avec le mur de la chambre, il y avait deux caisses de bois blanc posées l'une sur l'autre. La plus grande contenait, me dit-on, le manuscrit complet de ses Mémoires, divisé en quarante-huit cahiers. Sur les derniers temps, il y avait un tel désordre autour de lui qu'un de ces cahiers avait été retrouvé le matin même par M. de Preuille dans un petit coin sale et noir où l'on nettoyait les lampes.

Quelques tables, une armoire et quelques fauteuils bleus et verts en désordre encombraient plus qu'ils ne meublaient cette chambre.

Le salon voisin, dont les meubles étaient cachés par des housses de toile écrue, n'avait rien de remarquable qu'un buste en marbre de Henri V posé sur la cheminée. En avant de ce buste, une statuette de Chateaubriand en pied. Des deux côtés d'une fenêtre, Mme de Berri et son fils enfant, en plâtre.

OBSÈQUES DE M. DE CHATEAUBRIAND

Les obsèques de M. de Chateaubriand se firent le 8 juillet 1848, précisément au jour anniversaire de cette seconde rentrée de Louis XVIII, en 1815, à laquelle il avait puissamment contribué.

Je dis les obsèques et non l'enterrement ; car M. de Chateaubriand avait depuis longtemps son tombeau bâti d'avance à Saint-Malo, sur un rocher, au milieu de la mer.

Paris était comme abruti par les journées de Juin, et tout ce bruit de fusillades, de canon et de tocsin qu'il avait encore dans les oreilles l'empêcha d'entendre, à la mort de M. de Chateaubriand, cette espèce de silence qui se fait autour des grands hommes disparus. Et puis, c'était le troisième enterrement depuis trois jours ; la veille, l'archevêque ; l'avant-veille, les victimes de Juin.

Il y eut peu de foule et une émotion médiocre aux obsèques de M. de Chateaubriand. La cérémonie se fit à la chapelle-église des Missions étrangères, rue du Bac, à quelques pas de la maison que M. de Chateaubriand habitait.

L'église des Missions, étroite, petite, laide, tendue de noir à mi-mur ; au milieu de l'église, un cénotaphe de bois couleur bronze surmonté d'un drap de velours noir à croix blanche semé d'étoiles d'argent ; aux quatre coins du cénotaphe, quatre candélabres de bois bronzé et argenté portant une flammèche verte qui s'éteignit avant la fin ; deux rangées de cierges sur les degrés du catafalque ; aucun insigne ; pour toute famille, des collatéraux ; quelques centaines de personnes ; Cousin en noir, Ampère avec l'habit de l'Institut, Villemain avec la plaque, M. Molé en redingote, sept femmes dans les tribunes hautes, un peu de peuple sous l'orgue, l'évêque de Quimper dans le chœur, quatre fusiliers auprès de l'autel, une trentaine de soldats du 61e dans l'église, commandés par un capitaine, deux membres de l'Assemblée nationale en écharpe, presque tout l'Institut ;

la messe chantée en faux-bourdon, deux séminaristes des Missions regardant à droite de l'autel de derrière une statue, M. Antony Thouret tenant un des quatre coins du poële, M. Patin faisant un discours ; telle fut cette cérémonie, qui eut tout ensemble je ne sais quoi de pompeux qui excluait la simplicité et je ne sais quoi de bourgeois qui excluait la grandeur.

C'était trop et trop peu. J'eusse voulu pour M. de Chateaubriand des funérailles royales, Notre-Dame, le manteau de pair, l'habit de l'Institut, l'épée du gentilhomme émigré, le collier de l'ordre, la Toison d'or, tous les corps présents, la moitié de la garnison sur pied, les tambours drapés, le canon de cinq en cinq minutes, — ou le corbillard du pauvre dans une église de campagne.

Il y avait dans l'église un vieux missionnaire à longue barbe qui avait l'air vénérable.

Le cadavre ne pouvait partir immédiatement pour Saint-Malo, car le flot ne lui permettait de prendre possession de son tombeau que le 18 juillet.

Après la cérémonie religieuse et la cérémonie académique, dont M. Patin fut l'officiant, dans la cour, par un soleil ardent, les femmes aux fenêtres, on descendit le mort illustre dans le caveau de l'église. On le plaça sur un tréteau dans un compartiment voûté à porte cintrée qui est à gauche au bas de l'escalier. J'y entrai.

Le cercueil était encore couvert du drap de velours noir. Une corde d'argent à gland en effilé était jetée dessus. Deux cierges brûlaient de chaque côté.

J'y rêvai quelques minutes. Puis je sortis et la porte se referma.

Mme DE CASTELLANE

Un soir, M. de Chateaubriand, qui était alors ministre des affaires étrangères, se promenait avec Mme de Castellane sous les beaux arbres de Chantilly. Le jour tomba

l'entretien non. M. de Chateaubriand fit à Mme de Castellane ces vers, qui sont jolis : (Je les tiens d'elle-même.)

Aux portes du couchant, le ciel se décolore,
Le jour n'éclaire plus notre tendre entretien ;
Mais est-il un sourire aux lèvres de l'Aurore
Aussi doux que le tien ?

MME RÉCAMIER

M. de Chateaubriand, au commencement de 1847, était paralytique ; Mme Récamier était aveugle. Tous les jours, à trois heures, on portait M. de Chateaubriand près du lit de Mme Récamier. Cela était touchant et triste. La femme qui ne voyait plus cherchait l'homme qui ne sentait plus ; leurs deux mains se rencontraient. Que Dieu soit béni ! on va cesser de vivre qu'on s'aime encore.

LE DÉCLIN

Vers les derniers temps de sa vie, Chateaubriand était presque en enfance. Il n'avait, me disait M. Pilorge, son ancien secrétaire, que deux ou trois heures à peu près lucides par jour.

Quand on lui apprit, en février, la proclamation de la République, il se contenta de dire : En serez-vous plus heureux ?

A la mort de sa femme, il alla au service funèbre et revint chez lui en riant aux éclats. — Preuve d'affaiblissement du cerveau, disait Pilorge. — Preuve de raison ! reprenait Édouard Bertin.

MME DE CHATEAUBRIAND

Mme de Chateaubriand avait la bonté officielle, ce qui ne fait aucun tort à la méchanceté domestique. Elle avait fondé un hospice, l'infirmerie Marie-Thérèse ; elle visitait les pauvres, surveillait les crèches, présidait les bureaux de charité, secourait les malades, donnait et priait ; et en même temps elle rudoyait son mari, ses parents, ses amis, ses gens, était aigre, dure, prude, médisante, amère. Le bon Dieu pèsera tout cela là-haut.

Elle était laide, marquée de petite vérole, avait la bouche énorme, les yeux petits, l'air chétif, et faisait la grande dame, quoiqu'elle fût plutôt la femme d'un grand homme que la femme d'un grand seigneur. Elle, de sa naissance, n'était autre chose que la fille d'un armateur de Saint-Malo. M. de Chateaubriand la craignait, la détestait, la ménageait et la cajolait.

Elle profitait de ceci pour être insupportable aux pâles humains. Je n'ai jamais vu abord plus revêche et accueil plus formidable. J'étais adolescent quand j'allais chez M. de Chateaubriand. Elle me recevait fort mal, c'est-à-dire ne me recevait pas du tout. J'entrais, je saluais, Mme de Chateaubriand ne me voyait pas, j'étais terrifié. Ces terreurs faisaient de mes visites à M. de Chateaubriand de vrais cauchemars auxquels je songeais quinze jours et quinze nuits d'avance. Mme de Chateaubriand haïssait quiconque venait chez son mari autrement que par les portes qu'elle ouvrait. Elle ne m'avait point présenté, donc elle me haïssait. Je lui étais parfaitement odieux, et elle me le montrait.

Une seule fois dans ma vie, et dans la sienne, Mme de Chateaubriand me reçut bien.

Un jour j'entrais, pauvre petit diable, comme à l'ordinaire fort malheureux, avec ma mine de lycéen épouvanté, et je roulais mon chapeau dans mes mains. M. de Chateaubriand demeurait encore alors rue Saint-

Dominique, n° 27. J'avais peur de tout chez lui, même de son domestique qui m'ouvrait la porte. J'entrai donc. Mme de Chateaubriand était dans le salon qui précédait le cabinet de son mari. C'était le matin et c'était l'été. Il y avait un rayon de soleil sur le parquet, et, ce qui m'éblouit et m'émerveilla bien plus que le rayon de soleil, un sourire sur le visage de Mme de Chateaubriand !

— C'est vous, monsieur Victor Hugo ? me dit-elle. Je me crus en plein rêve des *Mille et une Nuits* ; Mme de Chateaubriand souriant ! Mme de Chateaubriand sachant mon nom, prononçant mon nom ! C'était la première fois qu'elle daignait paraître s'apercevoir que j'existais. Je saluai jusqu'à terre. Elle reprit : —Je suis charmée de vous voir. Je n'en croyais pas mes oreilles. Elle continua : — Je vous attendais, il y avait longtemps que vous n'étiez venu. Pour le coup, je pensai sérieusement qu'il devait y avoir quelque chose de dérangé soit en moi, soit en elle. Cependant elle me montrait du doigt une pile quelconque assez haute qu'elle avait sur une petite table, puis elle ajouta : — Je vous ai réservé ceci, j'ai pensé que cela vous ferait plaisir. Vous savez ce que c'est ?

C'était un chocolat religieux qu'elle protégeait, et dont la vente était destinée à de bonnes œuvres. Je pris et je payai. C'était l'époque où je vivais quinze mois avec huit cents francs. Le chocolat catholique et le sourire de Mme de Chateaubriand me coûtèrent quinze francs, c'est-à-dire vingt jours de nourriture. Quinze francs, c'était pour moi alors comme quinze cents francs aujourd'hui.

C'est le sourire de femme le plus cher qui m'ait jamais été vendu.

XIII

1849

I

LE JARDIN D'HIVER

Février 1849.

En février 1849, au milieu des douleurs et des frayeurs, des fêtes. La misère en donnait. On dansait pour les pauvres. Tandis que les canons, montrés à l'émeute le 29 janvier, étaient pour ainsi dire encore en batterie, un bal de bienfaisance attirait tout Paris au Jardin d'Hiver.

Voici ce que c'était que le Jardin d'Hiver.

Un poëte l'avait peint d'un mot : *On a mis l'été sous verre !* C'était une immense cage de fer, à deux nefs en croix, grande comme quatre ou cinq cathédrales, et revêtue d'une vitrine gigantesque. Cette cage était bâtie dans les Champs-Élysées. On y pénétrait par une galerie en planches, garnie de tapis et de tapisseries.

Quand on y entrait, l'œil se fermait d'abord dans l'éblouissement d'un flot de lumière. A travers cette lumière, on distinguait toutes sortes de fleurs magnifiques et d'arbres étranges, avec les feuillages et les altitudes des tropiques et des florides, bananiers, palmiers, lataniers, cèdres, larges feuilles, énormes épines, branches bizarres

tordues et mêlées comme dans une forêt vierge. Du reste, il n'y avait là de vierge que la forêt. Les plus jolies femmes et les plus belles filles de Paris, en toilettes de bal, tourbillonnaient dans cette illumination *a giorno*, comme un essaim dans un rayon.

Au-dessus de cette cohue parée, resplendissait un monstrueux lustre de cuivre, ou plutôt un immense arbre d'or et de flamme renversé, qui semblait avoir sa racine dans la voûte, et qui laissait pendre sur la foule son feuillage de clartés et d'étincelles. Un vaste cercle de candélabres, de lampadaires et de girandoles rayonnait de toutes parts autour de ce lustre comme les constellations autour du soleil. Un orchestre qui faisait trembler harmonieusement le vitrage, résonnait sous les combles.

Mais ce qui donnait au Jardin d'Hiver une figure à part, c'est qu'au delà de ce vestibule de lumière, de musique et de bruit, que les yeux traversaient comme un voile vague et éclatant, on apercevait une sorte d'arche immense et ténébreuse, une grotte d'ombre et de mystère. Cette grotte, où se dressaient de grands arbres, où se hérissait un taillis percé d'allées et de clairières, où l'on voyait un jet d'eau se dissoudre en brume de diamants, n'était autre chose que le fond même du jardin. Des points rougeâtres, qui ressemblaient à des oranges de feu, y reluisaient çà et là dans les branchages. Tout cet ensemble était comme un rêve. Les lanternes dans le taillis, quand on en approchait, devenaient de grosses tulipes lumineuses mêlées aux vrais camélias et aux roses réelles.

On s'asseyait sur un banc, les pieds dans la mousse et dans le gazon, et l'on sentait une bouche de chaleur sous ce gazon et sous cette mousse ; on rencontrait une immense cheminée de marbre et de bronze, où brûlait la moitié d'un arbre, à deux pas d'un buisson frissonnant sous la pluie d'un jet d'eau. Il y avait des lampes dans les fleurs et des tapis dans les allées. Au milieu des arbres, des satyres, des nymphes toutes nues, des hydres, toutes sortes de groupes et de statues, qui avaient, tous ensem-

ble, comme le lieu même où on les voyait, je ne sais quoi d'impossible et je ne sais quoi de vivant.

Que faisait-on à ce bal ? On y dansait un peu, on y faisait un peu l'amour, surtout on y parlait politique.

Il y avait ce soir-là une cinquantaine de représentants. On y remarquait le représentant nègre Louisy Mathieu, en gants blancs, accompagné du représentant négrophile Schœlcher en gants noirs. On disait : — O fraternité ! ils ont changé de mains !

Les hommes politiques adossés aux cheminées annonçaient la prochaine publication d'une feuille intitulée *l'Aristo*, journal *réac*. On s'entretenait de l'affaire Bréa qui se jugeait en ce moment-là même. Ce qui frappait le plus ces hommes graves dans cette sinistre affaire, c'est qu'il y avait parmi les témoins un marchand de ferrailles appelé *Lenclume* et un serrurier nommé *Laclef*.

Voilà quelles petitesses les hommes mêlaient alors aux événements de Dieu.

II

LES MEURTRIERS DU GÉNÉRAL BRÉA

Mars 1849.

LES condamnés de l'affaire Bréa ont été enfermés au fort de Vanves. Ils sont cinq : Nourry, pauvre enfant de dix-sept ans dont le père et le frère sont morts fous, type de ce gamin de Paris dont les révolutions font un héros et dont les émeutes font un assassin ; Daix, borgne, boiteux, manchot, *bon pauvre* de Bicêtre, trépané il y a trois ans, ayant une petite fille de huit ans qu'il adore ; Lahr, dit le Pompier, dont la femme est accouchée le lendemain de la condamnation, donnant la vie au moment où elle recevait la mort ; Chopart, commis libraire, mêlé à d'assez mauvaises fredaines de jeunesse ; enfin Vappreaux jeune, qui a plaidé l'alibi, et qui, s'il faut en croire les quatre autres, n'a point paru à la barrière de Fontainebleau dans les trois journées de Juin.

Ces malheureux sont enfermés dans une grande casemate du fort. Leur condamnation les a accablés et tournés vers Dieu. Il y a dans la casemate cinq lits de camp et cinq chaises de paille ; ils ont ajouté à ce lugubre mobilier de cachot un autel. Cet autel est construit au fond de la casemate, vis-à-vis de la porte d'entrée et au-dessous du soupirail d'où vient le jour. Il n'y a sur l'autel qu'une Vierge en plâtre enveloppée d'un voile de dentelle. Pas de flambeaux, de crainte que les prisonniers ne mettent le feu à la porte avec la paille de leurs matelas. Ils prient et travaillent. Comme Nourry n'a

pas fait sa première communion et veut la faire avant de mourir, Chopart lui fait réciter le catéchisme.

A côté de l'autel est une planche trouée de balles et posée sur deux tréteaux. Cette planche était la cible du fort. On en a fait leur table à manger. Inadvertance cruelle qui leur met sans cesse la mort prochaine sous les yeux.

Il y a quelques jours, une lettre anonyme leur parvint. Cette lettre les invitait à frapper du pied sur la dalle placée au centre de la casemate. Cette dalle, leur disait-on, recouvrait l'orifice d'un puits communiquant avec d'anciens souterrains de l'abbaye de Vanves qui iraient jusqu'à Châtillon. Ils pourraient soulever cette dalle et s'évader une nuit par là.

Ils ont fait ce que la lettre leur conseillait. La dalle a, en effet, résonné sous le pied, comme si elle recouvrait une ouverture. Mais, soit que la police ait eu avis de la lettre, soit toute autre cause, la surveillance a redoublé à partir de ce moment, et ils n'ont pu profiter de l'avis.

Les geôliers et les prêtres ne les quittent ni jour ni nuit. Les gardiens du corps mêlés aux gardiens de l'âme. Triste justice humaine !

L'exécution des condamnés fut une faute. C'était l'échafaud qui reparaissait. Le peuple avait poussé du pied et jeté bas la guillotine. La bourgeoisie la relevait. Chose fatale.

Le président Louis Bonaparte inclinait à la clémence. Il était facile de traîner en longueur la revision et la cassation. L'archevêque de Paris, M. Sibour, successeur d'une victime, vint demander la grâce des meurtriers. Mais les phrases convenues prévalurent. Il fallait rassurer le pays ! il fallait reconstruire l'ordre, rebâtir la légalité, réédifier la confiance ! Et la société de cette époque en était encore là d'employer des têtes coupées comme matériaux. L'espèce de Conseil d'État qu'il y avait alors, consulté aux termes de la Constitution, opina pour l'exécution. L'avocat de Daix et de Lahr, M. Cresson, vit

le président. C'était un jeune homme ému et éloquent. Il parla de ces hommes, de ces femmes qui n'étaient pas encore veuves, de ces enfants qui n'étaient pas encore orphelins, et, en parlant, il pleura.

Louis Bonaparte l'écouta en silence, lui prit les mains, mais se contenta de lui dire : — Je suis bien malheureux !

Le soir de ce même jour, c'était le jeudi, le Conseil des ministres s'assembla. La discussion fut longue et vive. Un seul ministre repoussait l'échafaud. Louis Bonaparte l'appuyait. Le débat dura jusqu'à dix heures du soir. Mais la majorité du Conseil l'emporta, et avant que les ministres se séparassent, le garde des sceaux, Odilon Barrot, signa l'ordre d'exécution de trois des condamnés, Daix, Lhar et Chopart. Nourry et Vappreaux jeune furent commués aux galères perpétuelles.

L'exécution fut fixée au lendemain matin, vendredi.

La chancellerie transmit immédiatement l'ordre au préfet de police qui dut se concerter avec l'autorité militaire, le jugement étant rendu par un conseil de guerre.

Le préfet envoya chez le bourreau. Mais, depuis février, le bourreau de Paris avait quitté la maison qu'il habitait rue des Marais-Saint-Martin. Il s'était cru destitué comme la guillotine. Il avait disparu.

On perdit du temps pour trouver sa nouvelle demeure, et, lorsqu'on y arriva, il était absent. Le bourreau était à l'Opéra. Il était allé voir jouer *le Violon du Diable*.

Il était près de minuit. Le bourreau manquait. On dut ajourner l'exécution au surlendemain.

Dans l'intervalle, le représentant Larabit, auquel Chopart avait porté secours dans les barricades des barrières, fut averti et put revoir le président. Le président signa la grâce de Chopart.

Le lendemain de l'exécution, le préfet de police manda le bourreau et lui reprocha son absence. — Ma foi, répondit Sanson, je passais dans la rue, j'ai vu une grande affiche jaune avec ce mot : *le Violon du Diable*.

J'ai dit : Tiens, ce doit être drôle ! et je suis allé au spectacle.

Ainsi une affiche de théâtre sauva la tête d'un homme.

Il y eut des détails horribles.

Dans cette nuit du vendredi au samedi, pendant que ceux qu'on appelait autrefois « les maîtres des basses-œuvres » construisaient l'échafaud à la barrière de Fontainebleau, le rapporteur du conseil de guerre, assisté du greffier, se rendait au fort de Vanves.

Daix et Lahr, qui allaient mourir, dormaient. Ils étaient dans la casemate n° 13, avec Nourry et Chopart. Il fallut attendre, il se trouva qu'on n'avait pas de cordes ; on les laissa dormir. A cinq heures du matin, les valets du bourreau arrivèrent avec ce qui était nécessaire.

Alors on entra dans la casemate. Les quatre hommes s'éveillèrent. On dit à Nourry et à Chopart : — Allez-vous-en ! Ils comprirent et s'enfuirent dans la casemate voisine, joyeux et épouvantés. Daix et Lahr, eux, ne comprenaient pas. Ils s'étaient dressés sur leur séant et regardaient autour d'eux avec des yeux effarés. On se jeta sur eux et on les garrotta. Personne ne disait un mot. Ils commencèrent à entrevoir une lueur et se mirent a pousser des cris terribles. — Si on ne les avait pas liés, disait le bourreau, ils nous auraient dévorés !

Puis Lahr s'affaissa et se mit à réciter des prières pendant qu'on leur lisait l'arrêt.

Daix continua de lutter avec des sanglots et des rugissements d'horreur. Ces hommes qui avaient tué si facilement, étaient terrifiés de mourir.

Daix cria : Au secours ! fit appel aux soldats, les adjura, les injuria, les supplia au nom du général Bréa.

Tais-toi ! dit un sergent, tu es un lâche !

L'exécution se fit en grand appareil. Constatons ce fait : la première fois que la guillotine osa se montrer après février, on lui donna une armée pour la garder. Vingt-cinq mille hommes, infanterie et cavalerie, en-

touraient l'échafaud ; deux généraux commandaient. Sept pièces de canon furent braquées aux embouchures des rues qui aboutissaient au rond-point de la barrière de Fontainebleau.

Daix fut exécuté le premier. Quand sa tête fut tombée et qu'on délia le corps, le tronc d'où jaillissait un ruisseau de sang tomba sur l'échafaud entre la bascule et le panier.

Les exécuteurs étaient éperdus. Un homme du peuple dit : — Cette guillotine ! tout le monde y perd la tête, le bourreau aussi !

A cette époque, on voyait encore dans les faubourgs, que les dernières élections à l'Assemblée nationale avaient si vivement émus, les noms des candidats populaires charbonnés sur tous les murs. Louis Bonaparte était un de ces candidats. Son nom était mêlé, dans ces espèces de bulletins à ciel ouvert, aux noms de Raspail et de Barbès. Le lendemain de l'exécution, on put voir à tous les coins de rues, partout où l'on rencontrait un de ces écriteaux électoraux, le nom de Louis Bonaparte raturé d'une balafre rouge. Protestation silencieuse, reproche et menace. Doigt du peuple en attendant le doigt de Dieu.

III

LE SUICIDE D'ANTONIN MOINE

Avril 1849.

ANTONIN MOINE, avant février 1848, faisait des figurines et des statuettes pour le commerce.

Figurines et statuettes ! nous en étions là. Le commerce a remplacé l'État. Comme l'histoire est vide, l'art est pauvre ; comme il n'y a plus de figures, il n'y a plus de statues.

Antonin Moine subsistait assez chétivement de son travail. Pourtant, il avait pourvu à l'éducation de son fils Paul et l'avait fait entrer à l'école polytechnique. Vers 1847, le commerce de luxe, qui contient l'art et la fantaisie, allant déjà assez mal, il avait joint aux figurines des portraits au pastel. Une statuette par-ci, un pastel par-là, il vivait.

Après février, tout manqua à la fois, le fabricant qui voulait un modèle de flambeau ou de pendule, comme le bourgeois qui commandait son portrait. Que faire ? Antonin Moine lutta comme il put, usa ses vieux habits, mangea des haricots et des pommes de terre, vendit ses chinoiseries à des bric-à-brac, mit au Mont-de-Piété d'abord sa montre, puis son argenterie.

Il demeurait dans un petit appartement, rue de La Rochefoucauld, n° 8, je crois, au coin de la rue La Bruyère.

Le petit appartement se démeubla lentement.

Après Juin, Antonin Moine sollicita une commande du gouvernement. Cela traîna six mois. Trois ou quatre ministres se succédèrent, et Louis Bonaparte eut le temps d'être nommé président. Enfin M. Léon Faucher accorda à Antonin Moine un buste, sur lequel le statuaire pouvait gagner six cents francs. Mais on le prévint que, l'État n'étant pas en fonds, le buste ne serait payé que lorsqu'il serait fait.

La misère arrivait et l'espérance s'en allait.

Antonin Moine dit un jour à sa femme, qui était jeune encore et qui avait quinze ans lorsqu'il l'avait épousée, il lui dit : — Je me tuerai.

Le lendemain, sa femme trouva sous un meuble un pistolet chargé. Elle le prit et le cacha ailleurs. Il paraît qu'Antonin Moine le retrouva.

Sa raison commençait sans doute à se troubler. Il portait toujours sur lui un casse-tête et un rasoir. Il dit un jour à sa femme : — On peut fort bien se tuer à coups de marteau.

Une fois, il se leva et ouvrit la fenêtre si violemment que sa femme se jeta sur lui et le saisit à bras-le-corps.

— Que voulais-tu faire ? demanda-t-elle.

— Respirer ! Et toi, qu'est-ce que tu me veux ?

— Je t'embrasse, dit-elle.

Le 18 mars 1849, c'était, je crois, un dimanche, sa femme lui dit : — Je vais à la messe. Viens-tu avec moi ?

Il était religieux, et sa femme, ayant cette surveillance qui aime, le quittait le moins possible.

Il répondit : — Tout à l'heure ! et passa dans une pièce voisine qui était la chambre de son fils.

Quelques minutes s'écoulèrent. Tout à coup Mme Antonin Moine entendit un bruit pareil à celui d'une porte cochère qui se referme. Mais elle ne s'y trompa pas. Elle tressaillit, et s'écria : C'est cet affreux pistolet !

Elle se précipita dans la chambre où Antonin Moine était entré, puis elle recula avec horreur. Elle venait de voir un corps étendu à terre.

Elle courut éperdue dans la maison, criant au secours.

Mais personne ne vint, soit qu'on fût absent, soit qu'on n'entendît pas à cause du bruit de la rue.

Alors elle revint, rentra dans la chambre et s'agenouilla près de son mari. Le coup de pistolet avait emporté presque toute la tête. Le sang ruisselait sur le carreau, il y avait de la cervelle sur les murs et sur les meubles.

C'est ainsi que mourut, marqué par la fatalité, comme Jean Goujon son maître, Antonin Moine, nom qui désormais rappellera deux souvenirs, une mort horrible et un talent charmant.

IV

M. MOLÉ

Le passant qui, dans l'été de 1849, eût rencontré, vers deux heures après-midi, sur le pont de la Concorde, une lourde berline bleue sans laquais, menée par un cocher en capote brune et traînée par deux grands vieux chevaux noirs, eût pu apercevoir, seul et rencogné dans l'angle à droite de cette voiture, un vieillard blême, ridé, à profil d'oiseau, affublé de conserves vertes garnies de taffetas. Un moment après, il eût pu voir cette berline s'arrêter devant la grille de l'Assemblée nationale, la portière s'ouvrir, et s'élancer lestement à terre une espèce de jeune homme en petite redingote noire et en chapeau gris, un stick à la main. Ce vieillard et ce jeune homme, c'était M. Molé.

En entrant à l'Assemblée, M. Molé ôtait ses besicles.

V

VISITE A L'ANCIENNE CHAMBRE DES PAIRS

Juin 1849.

Les ouvriers qui siégèrent au Luxembourg pendant les mois de mars et d'avril, sous la présidence de Louis Blanc, montrèrent je ne sais quel respect pour cette Chambre des pairs qu'ils remplaçaient. Les fauteuils des pairs furent pris, mais non souillés. Aucune insulte, aucun affront, aucune injure. Pas un velours ne fut déchiré, pas un maroquin ne fut taché. Le peuple tient de l'enfant, il charbonne volontiers sa colère, sa joie et son ironie sur les murs ; les ouvriers furent graves et inoffensifs. Ils trouvèrent dans les tiroirs les plumes et les canifs des pairs, et ne firent ni une balafre ni une tache d'encre.

Un gardien du palais me disait : — Ils ont été bien sages.

Ils quittèrent ces places comme ils les avaient prises. Un d'eux seulement grava dans le tiroir de M. Guizot au banc des ministres :

La royauté est abolie.
Vive Louis Blanc !

Cette inscription s'y lit encore.

Les fauteuils des pairs étaient en velours vert rehaussé de galons d'or. Leurs pupitres étaient en acajou revêtu de maroquin, avec tiroirs de chêne, contenant

tout ce qu'il fallait pour écrire, mais sans clefs. Au haut de son pupitre, chaque pair avait devant lui son nom imprimé en lettres d'or sur un morceau de maroquin vert incrusté dans le bois. Au banc des princes, qui était à droite derrière le banc des ministres, il n'y avait aucun nom, mais une plaque dorée portant seulement ces mots : *Banc des princes.* — Cette plaque et les noms des pairs furent arrachés, non par les ouvriers, mais par l'ordre du gouvernement provisoire.

Quelques changements furent faits dans les salles qui servaient d'antichambres à l'Assemblée. L'admirable *Milon de Crotone* de Puget, qui ornait le vestibule au haut du grand escalier, fut porté au vieux musée et remplacé par un marbre quelconque. La statue en pied de M. le duc d'Orléans, qui était dans le second vestibule, fut mise je ne sais où et remplacée par la statue de Pompée, à la face, aux jambes et aux bras dorés, statue aux pieds de laquelle, selon la tradition, tomba César assassiné. Le tableau des fondateurs de Constitutions, dans le troisième vestibule, tableau où figuraient Napoléon, Louis XVIII et Louis-Philippe, fut enlevé par ordre de Ledru-Rollin et remplacé par une magnifique tapisserie des Gobelins empruntée au Garde-Meuble.

Tout à côté de ce troisième vestibule, se trouve l'ancienne salle de la Chambre des pairs, bâtie en 1805 pour le Sénat. Cette salle, petite, étroite, obscure, supportée par de maigres colonnes corinthiennes, à fûts couleur acajou et à chapiteaux blancs, meublée de pupitres-tablettes et de chaises à siège de velours vert dans le goût empire, le tout en acajou, pavée en marbre blanc, coupée par des losanges de marbre Sainte-Anne rouge, cette salle, pleine de souvenirs, avait été religieusement conservée et servait aux délibérations intimes de la Cour des pairs, depuis la construction de la salle nouvelle en 1840.

C'est dans cette ancienne salle du Sénat que le maréchal Ney avait été jugé. On avait établi une barre à la gauche du chancelier présidant la Chambre. Le maréchal

était derrière cette barre, ayant M. Berryer père à sa droite et M. Dupin aîné à sa gauche, les pieds sur un de ces losanges du pavé, dans lequel, par un sinistre hasard, les dessins capricieux du marbre figuraient une tête de mort. Ce losange à été enlevé depuis et remplacé.

Après Février, en présence des émeutes, il fallait loger des soldats dans le palais. On fit de l'ancienne salle du Sénat un corps de garde. Les pupitres des sénateurs de Napoléon et des pairs de la Restauration furent mis au grenier, et les chaises curules servirent de lits de camp aux soldats.

Dans les premiers jours de juin 1849, je visitai la salle de la Chambre des pairs et je la retrouvai telle que je l'avais laissée dix-sept mois auparavant, la dernière fois que j'y siégeai, le 23 février 1848.

Tout y était à sa place. Un calme profond. Les fauteuils vides et en ordre. On eût dit que la Chambre venait de lever la séance depuis dix minutes.

XIV

CROQUIS PRIS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ODILON BARROT

ODILON BARROT monte à la tribune marche à marche et lentement, solennel avant d'être éloquent. Puis, il pose sa main droite sur la table de la tribune, rejetant sa main gauche derrière son dos, et se présentant ainsi à l'Assemblée de côté, dans l'attitude de l'athlète. Il est toujours en noir, bien brossé et bien boutonné.

Sa parole, d'abord lente, s'anime peu à peu, de même que sa pensée. Mais en s'animant, sa parole s'enroue et sa pensée s'obscurcit. De là une certaine hésitation dans l'auditoire, les uns entendant mal, les autres ne comprenant pas. Tout à coup, du nuage il sort un éclair et l'on est ébloui. La différence entre cette sorte d'hommes et Mirabeau, c'est qu'ils ont des éclairs, Mirabeau seul a le coup de foudre.

MONSIEUR THIERS

M. Thiers veut traiter des hommes, des idées et des événements révolutionnaires avec la routine parlemen-

taire. Il joue son vieux jeu des roueries constitutionnelles en présence des abîmes et des effrayants soulèvements du chimérique et de l'inattendu. Il ne se rend pas compte de la transformation de tout ; il trouve des ressemblances entre les temps où nous sommes et les temps où il a gouverné, et il part de là. Ces ressemblances existent en effet, mais il s'y mêle je ne sais quoi de colossal et de monstrueux. M. Thiers ne s'en doute pas, et va son train. Il a passé sa vie à caresser des chats, à les amadouer par toutes sortes de procédés câlins et de manières félines. Aujourd'hui il veut continuer son manège, et il ne s'aperçoit pas que les bêtes ont démesurément grandi, et que ce qu'il a maintenant autour de lui, ce sont des fauves. Spectacle étrange que ce petit homme essayant de passer sa petite main sur le mufle rugissant d'une révolution !

Quand M. Thiers est interrompu, il se démène, croise ses bras, les décroise brusquement, puis porte ses mains à sa bouche, à son nez, à ses lunettes, puis hausse les épaules et finit par se saisir convulsivement, des deux mains, le derrière de la tête.

J'ai toujours éprouvé pour ce célèbre homme d'État, pour cet éminent orateur, pour cet écrivain médiocre, pour ce cœur étroit et petit, un sentiment indéfinissable d'admiration, d'aversion et de dédain.

DUFAURE

M. Dufaure est un avocat de Saintes qui était le premier de sa ville vers 1833. Ceci le poussa à la Chambre. M. Dufaure y arriva avec un accent provincial et enchifrené qui était étrange. Mais c'était un esprit clair

jusqu'à être parfois lumineux, précis jusqu'à être parfois décisif.

Avec cela une parole lente et froide, mais sûre, solide, et poussant avec calme les difficultés devant elle.

M. Dufaure réussit. Il fut député, puis ministre. Ce n'est pas un sage, c'est un homme honnête et grave, qui a tenu le pouvoir sans grandeur, mais avec probité, et qui tient la tribune sans éclat, mais avec autorité.

Sa personne ressemble à son talent, elle est digne, simple et terne. Il vient à la Chambre boutonné dans une redingote gris noir, avec une cravate noire et un collet de chemise qui lui monte aux oreilles. Il a un gros nez, les lèvres épaisses, les sourcils épais, l'œil intelligent et sévère et des cheveux gris en désordre.

CHANGARNIER

Changarnier a l'air d'un vieil académicien, de même que Soult a l'air d'un vieil archevêque.

Changarnier a soixante-quatre ou cinq ans, l'encolure longue et sèche, la parole douce, l'air gracieux et compassé, une perruque châtaine comme M. Pasquier et un sourire à madrigaux comme M. Brifaut.

Avec cela c'est un homme bref, hardi, expéditif, résolu, mais double et ténébreux.

Il siège à la Chambre à l'extrémité du quatrième banc de la dernière section à gauche, précisément au-dessous de M. Ledru-Rollin.

Il se tient là, les bras habituellement croisés. Ce banc où siègent Ledru-Rollin et Lamennais est peut-être le plus habituellement irrité de la gauche. Pendant que l'Assemblée crie, murmure, hurle, rugit, rage et tempête, Changarnier bâille.

LAGRANGE

Lagrange a, dit-on, tiré le coup de pistolet du boulevard des Capucines [1], fatale étincelle qui a mis le feu aux colères et allumé l'embrasement de Février. Il s'intitule : détenu politique et représentant du peuple.

Lagrange a des moustaches grises, une barbe grise, de longs cheveux gris ; il déborde de générosité aigrie, de violence charitable et de je ne sais quelle démagogie chevaleresque ; il a dans le cœur de l'amour avec lequel il attise toutes les haines ; il est long, mince, maigre, jeune de loin, vieux de près, ridé, effaré, enroué, ahuri, gesticulant, blême avec le regard fou ; c'est le Don Quichotte de la Montagne. Lui aussi donne des coups de lance aux moulins, c'est-à-dire au crédit, à l'ordre, à la paix, au commerce, à l'industrie, à tous les mécanismes d'où sort le pain. Avec cela point d'idées ; des enjambées continuelles de la justice à la démence et de la cordialité à la menace. Il proclame, acclame, réclame et déclame. Il prononce *cito-ïens*. C'est un de ces hommes qu'on ne prend jamais au sérieux, mais qu'on est quelquefois forcé de prendre au tragique.

PROUDHON

Proudhon est né en 1808. Il a des cheveux blonds rares, en désordre, mal peignés, une mèche ramenée sur le front, qui est haut et intelligent. Il porte des lunettes. Son regard est à la fois trouble, pénétrant et fixe. Il y a du doguin dans son nez presque camard, et du singe dans son collier de barbe. Sa bouche, dont la lèvre inférieure est épaisse, a l'expression habituelle de l'humeur. Il a l'accent franc-comtois, il précipite les syllabes

[1] La légende a été, depuis, reconnue fausse.

du milieu des mots et traîne les syllabes finales ; il met des accents circonflexes sur tous les a, et prononce comme Charles Nodier : honorâble, remarquâble. Il parle mal et écrit bien. A la tribune, son geste se compose de petits coups fébriles du plat de la main sur son manuscrit. Quelquefois il s'irrite et écume, mais c'est de la bave froide. Le principal caractère de sa contenance et de sa physionomie, c'est l'embarras mêlé à l'assurance.

J'écris ceci pendant qu'il est à la tribune.

Antony Thouret a rencontré Proudhon.

— Ça va mal, a dit Proudhon.

— Quelle cause assignez-vous à tous nos embarras ? a demandé Antony Thouret.

— Pardieu ! tout le mal vient des socialistes !

— Comment ! des socialistes ? mais vous-même, n'êtes-vous pas un socialiste ?

— Moi, un socialiste ! a repris Proudhon, par exemple !

— Ah çà ! qu'êtes-vous donc ?

— Je suis un financier.

BLANQUI

A Vincennes, pendant ses huit mois de captivité pour l'affaire du 15 mai, Blanqui ne mangeait que du pain et des pommes crues, refusant toute nourriture. Sa mère seule parvenait quelquefois à lui faire prendre un peu de bouillon. Il en était venu à ne plus porter de chemise. Il avait sur le corps les mêmes habits depuis douze ans, ses habits de prison, des haillons, qu'il étalait avec un orgueil sombre dans son club. Il ne renouvelait que ses chaussures, et ses gants, qui étaient toujours noirs.

Avec cela des ablutions fréquentes, la propreté mêlée au cynisme, de petites mains et de petits pieds. Il y

avait dans cet homme un aristocrate brisé et foulé aux pieds par un démagogue.

Une habileté profonde, nulle hypocrisie ; le même dans l'intimité et en public. Âpre, dur, sérieux, ne riant jamais, payant le respect par l'ironie, l'admiration par le sarcasme, l'amour par le dédain, et inspirant des dévouements extraordinaires.

Il n'y avait dans Blanqui rien du peuple, tout de la populace. Avec cela, lettré, presque érudit. A de certains moments, ce n'était plus un homme, c'était une sorte d'apparition lugubre dans laquelle semblaient s'être incarnées toutes les haines nées de toutes les misères.

Étrange figure de fanatique à froid qui a sa sauvage grandeur.

Après Février, Blanqui sort de prison, tout de suite amer et mécontent. Tout de suite ce farouche amant de l'absolu déclare la guerre à cette République selon lui tardigrade et bâtarde. Il veut chasser Lamartine, il veut renverser Ledru-Rollin.

Un matin, il arrive aux bureaux de la *Réforme*, dont son vieil ami Ribeyrolles est rédacteur en chef.

— Je viens, dit-il à Ribeyrolles, te prier d'annoncer dans la *Réforme* mon club pour demain soir.

Ribeyrolles, nature expansive, homme d'action et de pensée, mais aussi de sentiment, va à lui, le serre dans ses bras.

— Ah ! te voilà ! ah ! que je suis content de te retrouver ! Tu n'es pas changé ! Mais comment ne t'a-t-on pas vu depuis dix jours que tu es libre ? Et moi, ce n'est rien ; mais ta mère ! ta mère qui t'adore !... Elle t'attend d'heure en heure, la pauvre femme. Elle est venue vingt fois au journal me demander si je n'avais pas de tes nouvelles. Elle a soif de t'embrasser, elle pleure, elle se meurt d'inquiétude...

— Tu ne me dis toujours pas, reprend Blanqui, si tu annonceras mon club.

LAMARTINE

23 février 1850.

Pendant la séance, Lamartine est venu s'asseoir à côté de moi, à la place qu'occupe habituellement M. Arbey. Tout en causant, il jetait à demi-voix des sarcasmes aux orateurs.

Thiers parlait. — Petit drôle ! murmure Lamartine.

Puis est venu Cavaignac. — Qu'en pensez-vous ? me dit Lamartine. Quant à moi, voici mon sentiment. Il est heureux, il est brave, il est loyal, il est disert, — et il est bête !

A Cavaignac succéda Emmanuel Arago. L'Assemblée était orageuse. — Celui-là, il a de trop petits bras pour les affaires qu'il fait. Il se jette volontiers dans les mêlées et ne sait plus comment s'en tirer. La tempête le tente et le tue.

Un moment après, Jules Favre monta à la tribune. — Je ne sais pas, me dit Lamartine, où ils voient un serpent dans cet homme-là. C'est un académicien de province.

Tout en riant, il prit une feuille de papier dans mon tiroir, me demanda une plume, demanda une prise de tabac à Savatier-Laroche, écrivit quelques lignes. Cela fait, il monta à la tribune et jeta à M. Thiers, qui venait d'attaquer la révolution de Février, de graves et hautaines paroles. Puis il redescendit à notre banc, me serra la main pendant que la gauche applaudissait et que la droite s'indignait, et vida tranquillement dans sa tabatière la tabatière de Savatier-Laroche.

BOULAY DE LA MEURTHE

M. Boulay de la Meurthe était un bon gros homme, chauve, ventru, petit, énorme, avec le nez très court et

l'esprit pas très long. Il était l'ami de Harel auquel il disait : *mon cher* et de Jérôme Bonaparte auquel il disait : *Votre Majesté.*

L'Assemblée le fit, le 20 janvier, vice-président de la République.

La chose fut un peu brusque et inattendue pour tout le monde, excepté pour lui. On s'en aperçut au long discours appris par cœur qu'il débita après avoir prêté serment. Quand il eut fini, l'Assemblée applaudit, puis à l'applaudissement succéda un éclat de rire. Tout le monde riait, lui aussi ; l'Assemblée par ironie, lui de bonne foi.

Odilon Barrot, qui, depuis la veille au soir, regrettait vivement de ne pas s'être laissé faire vice-président, regardait cette scène avec un haussement d'épaules et un sourire amer.

L'Assemblée suivait du regard Boulay de la Meurthe félicité et satisfait, et dans tous les yeux on lisait ceci : Tiens ! il se prend au sérieux !

Au moment où il prêta serment d'une voix tonnante qui fit encore sourire, Boulay de la Meurthe avait l'air ébloui de la République, et l'Assemblée n'avait pas l'air éblouie de Boulay de la Meurthe.

DUPIN

Dupin a un genre de mots particulier. C'est le mot gaulois où se mêlent l'esprit robin et l'esprit grivois. Je ne sais quel membre de la majorité, au moment de voter le projet contre le suffrage universel, est monté à son fauteuil et lui a dit : — Vous êtes notre président et de plus un grand légiste. Vous en savez plus long que moi. Éclairez-moi, je suis indécis. Est-il vrai que le projet de loi viole la Constitution ?

Dupin a paru rêver un moment et a répondu : — Non.

il ne la viole pas, mais il la trousse aussi haut que possible !

Ceci me rappelle ce qu'il me dit le jour où je parlai sur la loi d'enseignement. Baudin m'avait cédé son tour de parole. Je montai au fauteuil pour en prévenir Dupin.

— Ah ! vous allez parler ? tant mieux ! me dit-il ; et, me montrant M. Barthélemy Saint-Hilaire qui tenait la tribune en ce moment-là et qui faisait contre la loi un long et minutieux discours d'universitaire, il ajouta : — Celui-ci vous rend service. Il fait la besogne préparatoire. Il déculotte la loi. Cela fait que vous pourrez tout de suite la...

Il acheva la phrase par le geste expressif qui consiste à frapper le dehors des doigts de la main gauche avec le dedans des doigts de la main droite.

XV

LOUIS BONAPARTE

I

LES DÉBUTS

A SON arrivée à Paris, Louis Bonaparte se logea place Vendôme. Mlle George alla le voir. Ils causèrent assez longtemps. Tout en causant, Louis Bonaparte mena Mlle George à une fenêtre d'où l'on voyait la Colonne et lui dit : — Je passe ma journée à regarder cela.

— C'est bien haut ! dit Mlle George.

24 septembre 1848.

Louis-Napoléon a paru aujourd'hui à l'Assemblée. Il est allé s'asseoir au septième banc de la troisième travée à gauche, entre M. Vieillard et M. Havin.

Il paraît jeune, a des moustaches et une royale noires, une raie dans les cheveux. Cravate noire, habit noir boutonné, col rabattu, des gants blancs. Perrin et Léon Faucher, assis immédiatement au-dessous de lui, n'ont pas tourné la tête. Au bout de quelques instants, les tribunes se sont mises à lorgner le prince, et le prince s'est mis à lorgner les tribunes.

26 septembre.

Louis Bonaparte est monté à la tribune (3 h. 1/4). Redingote noire, pantalon gris. Il a lu, avec un papier chiffonné à la main. On l'a écouté dans un profond silence. Il a prononcé le mot *compatriotes* avec un accent étranger. Quand il a eu fini, quelques voix ont crié : Vive la République !

Il est retourné lentement à sa place. Son cousin Napoléon, fils de Jérôme, celui qui ressemble tant à l'empereur, est venu le féliciter par-dessus M. Vieillard.

Du reste, il s'est assis sans dire un mot à ses deux voisins. Il se tait, mais il paraît plutôt embarrassé que taciturne.

9 octobre.

Pendant qu'on agitait la question de la présidence, Louis Bonaparte s'est absenté de l'Assemblée. Cependant, lorsqu'on a discuté l'amendement d'Antony Thouret qui excluait les membres des familles royales ou impériales, il a reparu. Il s'est assis à l'extrémité de son banc, à côté de son ancien précepteur, M. Vieillard, et il a écouté en silence, tantôt s'accoudant le menton dans la main, tantôt tordant sa moustache.

Tout à coup, il s'est levé et s'est dirigé lentement vers la tribune, au milieu d'une agitation extraordinaire. Une moitié de l'Assemblée criait : Aux voix ! L'autre criait : Parlez !

M. Sarrans était à la tribune. Le président a dit : — M. Sarrans cède la parole à M. Louis-Napoléon Bonaparte.

Il n'a dit que quelques mots insignifiants et est redescendu de la tribune au milieu d'un éclat de rire de stupéfaction.

Novembre 1848.

J'ai dîné le 19 novembre chez Odilon Barrot à Bougival.

Il y avait là MM. de Rémusat, de Tocqueville, Girardin, Léon Faucher, un membre du Parlement anglais et sa femme, laide avec de belles dents et de l'esprit, M[me] Odilon Barrot et sa mère.

Vers le milieu du dîner, Louis Bonaparte est venu avec son cousin, le fils de Jérôme, et M. Abbatucci, représentant.

Louis Bonaparte est distingué, froid, doux, intelligent, avec une certaine mesure de déférence et de dignité, l'air allemand, des moustaches noires; nulle ressemblance avec l'empereur.

Il a peu mangé, peu parlé, peu ri, quoiqu'on fût très gai.

M[me] Odilon Barrot l'a fait asseoir à sa gauche. L'anglais était à droite.

M. de Rémusat, qui était assis entre le prince et moi, m'a dit assez haut pour que Louis-Napoléon ait pu l'entendre : — Je donne mes vœux à Louis-Napoléon et mon vote à Cavaignac.

Louis Bonaparte, pendant ce temps-là, faisait manger des goujons frits à la levrette de M[me] Odilon Barrot.

II

LA PROCLAMATION A LA PRÉSIDENCE

Décembre 1848.

La proclamation de Louis Bonaparte comme président de la République se fit le 20 décembre.

Le temps, admirable jusque-là et qui ressemblait plutôt à la venue du printemps qu'au commencement de l'hiver, avait brusquement changé. Ce fut le premier jour froid de l'année. Les superstitions populaires purent dire que le soleil d'Austerlitz se voilait.

Cette proclamation se fit d'une manière assez inattendue. On l'avait annoncée pour le vendredi. Elle eut lieu brusquement le mercredi.

Vers trois heures, les abords de l'Assemblée se couvrirent de troupes. Un régiment d'infanterie vint se masser derrière le palais d'Orsay ; un régiment de dragons s'échelonna sur le quai Les cavaliers grelottaient et paraissaient mornes. La population accourait, inquiète, et ne sachant ce que cela voulait dire. Depuis quelques jours, on parlait vaguement d'un mouvement bonapartiste. Les faubourgs, disait-on, devaient se porter sur l'Assemblée en criant : Vive l'empereur ! La veille, les fonds avaient baissé de trois francs. Napoléon Bonaparte, le fils de Jérôme, était venu me trouver fort alarmé.

L'Assemblée ressemblait à la place publique. C'étaient plutôt des groupes qu'un parlement. On discutait à la tribune, sans que personne écoutât, une proposition fort utile d'ailleurs pour régler la publicité des séances et

substituer l'imprimerie de l'État, l'ancienne imprimerie royale, à l'imprimerie du *Moniteur*. M. Bureau de Puzy, questeur, tenait la parole.

Tout à coup, l'Assemblée s'émeut, un flot de représentants, arrivé par la porte de gauche, l'envahit. L'orateur s'interrompt. C'était la Commission chargée du dépouillement des votes qui entrait et venait proclamer le nouveau président. Il était quatre heures, les lustres étaient allumés, une foule immense aux tribunes publiques, le banc des ministres au complet. Cavaignac, calme, vêtu d'une redingote noire, sans décoration, était à sa place. Il tenait sa main droite dans sa redingote boutonnée et ne répondait pas à M. Bastide qui se penchait par moments à son oreille. M. Fayet, évêque d'Orléans, était sur une chaise devant le général. Ce qui fit dire à l'évêque de Langres, l'abbé Parisis : C'est la place d'un chien et non d'un évêque.

Lamartine était absent.

Le rapporteur, M. Waldeck-Rousseau, lut un discours froid, froidement écouté. Quand il vint à l'énumération des suffrages exprimés et qu'il arriva au chiffre de Lamartine, 17,910 votes, la droite éclata de rire. Chétive vengeance, pauvre sarcasme des impopularités de la veille à l'impopularité du lendemain !

Cavaignac prit congé en quelques paroles dignes et brèves, auxquelles toute l'Assemblée battit des mains. Il annonça que le ministère se démettait en masse et que lui, Cavaignac, déposait le pouvoir. Il remercia l'Assemblée d'une voix émue. Quelques représentants pleuraient.

Puis le président Marrast proclama « le citoyen Louis Bonaparte » président de la République.

Quelques représentants assis autour du banc où avait siégé Louis Bonaparte applaudirent. Le reste de l'Assemblée garda un silence glacial. On quittait l'amant pour prendre le mari.

Armand Marrast appela l'élu du pays à la prestation du serment. Il se fit un mouvement.

Louis Bonaparte, vêtu d'un habit noir boutonné, la décoration de représentant du peuple et la plaque de la légion d'honneur sur la poitrine, entra par la porte de droite, monta à la tribune, prononça d'une voix calme le serment dont le président Marrast dictait les paroles, prit Dieu et les hommes à témoin, puis lut, avec son accent étranger qui déplaisait, un discours interrompu par quelques rares murmures d'adhésion. Il fit l'éloge de Cavaignac, ce qui fut remarqué et applaudi.

Après quelques minutes, il descendit de la tribune, couvert, non, comme Cavaignac, des acclamations de la Chambre, mais d'un immense cri de : Vive la République ! Une voix cria : Vive la Constitution !

Avant de sortir, Louis Bonaparte alla serrer la main à son ancien précepteur, M. Vieillard, assis à la troisième travée à gauche. Puis, le président de l'Assemblée invita le bureau à accompagner le président de la République et à lui faire rendre jusqu'à son palais les honneurs dus à *son rang*. Le mot fit murmurer la Montagne. Je criai de mon banc : — *A ses fonctions !*

Le président de l'Assemblée annonça que le président de la République avait chargé M. Odilon Barrot de composer le ministère et que l'Assemblée serait informée du nouveau cabinet par un message ; que, le soir même, du reste, on distribuerait aux représentants un supplément du *Moniteur*.

On remarqua, car on remarquait tout dans ce jour qui commençait une phase décisive, que le président Marrast appelait Louis Bonaparte *citoyen* et Odilon Barrot *monsieur*.

Cependant les huissiers, leur chef Duponceau à leur tête, les officiers de la Chambre, les questeurs, et parmi eux le général Lebreton en grand uniforme, s'étaient groupés au pied de la tribune ; plusieurs représentants s'étaient joints à eux ; il se fit un mouvement qui annonçait que Louis Bonaparte allait sortir de l'enceinte. Quelques députés se levèrent ; on cria : Assis ! assis !

Louis Bonaparte sortit. Les mécontents, pour marquer

leur indifférence, voulurent continuer la discussion de la proposition sur l'imprimerie. Mais l'Assemblée était trop agitée pour pouvoir même rester sur ses bancs. On se leva en tumulte et la salle se vida. Il était quatre heures et demie. Le tout avait duré une demi-heure.

Comme je sortais de l'Assemblée, seul, et évité comme un homme qui a manqué ou dédaigné l'occasion d'être ministre, je côtoyai dans l'avant-salle, au pied de l'escalier, un groupe où je remarquai Montalembert, et qui contenait Changarnier en uniforme de lieutenant-général de la garde nationale. Changarnier venait de reconduire Louis Bonaparte à l'Élysée. Je l'entendis qui disait : Tout s'est bien passé.

Quand je me trouvai sur la place de la Révolution, il n'y avait plus ni troupes, ni foule, tout avait disparu. Quelques rares passants venaient des Champs-Élysées. La nuit était noire et froide, une bise aigre soufflait de la rivière, et, en même temps, un gros nuage orageux, qui rampait à l'occident, couvrait l'horizon d'éclairs silencieux. Le vent de décembre mêlé aux éclairs d'août, tels furent les présages de cette journée.

III

LE PREMIER DÎNER

24 décembre 1848.

LOUIS BONAPARTE a donné son premier dîner, hier samedi, 23, deux jours après sa proclamation comme président de la République.

La Chambre chômait à cause de la Noël. J'étais chez moi, à mon nouveau logis de la rue de la Tour-d'Auvergne, occupé à je ne sais quelles bagatelles, *totus in illis*, lorsqu'on me remit un pli à mon adresse, apporté par un dragon. Je décachetai l'enveloppe et j'y trouvai ceci :

« L'officier d'ordonnance de service a l'honneur d'informer M. le général Changarnier qu'il est invité à dîner à l'Élysée-National, aujourd'hui samedi, à sept heures. » J'écrivis au-dessous : « Remis par erreur à M. Victor Hugo », et je renvoyai la lettre par le dragon qui l'avait apportée. Une heure après, arriva une lettre de M. de Persigny, ancien compagnon de complots du prince Louis, aujourd'hui son secrétaire des commandements. Cette lettre contenait force excuses pour l'erreur commise et me prévenait que j'étais du nombre des invités. Ma lettre avait été adressée par mégarde au représentant de la Corse, M. Conti.

En tête de la lettre de M. de Persigny, il y avait ceci, écrit à la main : *Maison du Président.*

Je remarquai la forme de ces invitations tout à fait semblable à la forme employée par le roi Louis-Philippe. Comme je tenais à ne rien faire qui pût ressembler à

de la froideur calculée, je m'habillai ; il était six heures et demie, et je me rendis sur-le-champ à l'Élysée.

Sept heures et demie sonnaient quand j'y arrivai.

Je jetai en passant un coup d'œil au sinistre portail de l'hôtel Praslin qui touche à l'Élysée. La grande porte cochère verte, encadrée entre deux colonnes doriques du temps de l'empire, était close, morne, vaguement dessinée par la lueur du réverbère.

La porte de l'Élysée était fermée à un battant, deux factionnaires de la ligne la gardaient ; la cour était à peine éclairée, un maçon la traversait dans ses habits de travail, portant une échelle sur son dos ; presque toutes les vitres des fenêtres des communs à droite étaient brisées et raccommodées avec du papier.

J'entrai par la porte du perron. Trois hommes de service en habit noir m'y reçurent ; l'un m'ouvrit les portes, l'autre me débarrassa de mon manteau, le troisième me dit : — Monsieur, au premier ! Je montai par l'escalier d'honneur. Il y avait un tapis et des fleurs, mais je ne sais quoi de froid et de dérangé qui sentait l'emménagement.

Au premier, un huissier me dit : — Monsieur vient pour dîner ? — Oui, dis-je, est-ce qu'on est à table ? — Oui, monsieur. — En ce cas, je m'en vais.

L'huissier se récria : — Mais, monsieur, presque tout le monde est arrivé qu'on était déjà à table, entrez. On compte sur monsieur.

Je remarquai cette exactitude militaire et impériale, qui était l'habitude de Napoléon. Chez l'empereur, sept heures voulait dire sept heures.

Je traversai l'antichambre, puis un salon où je laissai mon chapeau et j'entrai dans la salle à manger.

C'était une pièce carrée, lambrissée dans le goût empire, à boiseries blanches. Aux murs, des gravures et des tableaux, du choix le plus misérable, entre autres la *Marie Stuart écoutant Rizzio* du peintre Ducis. Autour de la salle un buffet. Au milieu une table longue arrondie aux deux extrémités où siégeaient une quinzaine de con-

vives. Cette table avait un haut bout dirigé vers le fond de la salle où était assis le président de la République. Il avait à ses côtés deux femmes ; à sa droite, la marquise du H... ; à sa gauche, Mme Conti, mère du représentant.

Le président se leva quand j'entrai. J'allai à lui. Nous nous prîmes la main. — J'ai improvisé ce dîner, me dit-il, je n'ai que quelques amis chers, j'ai espéré que vous voudriez bien être du nombre. Je vous remercie d'être venu. Vous êtes venu à moi, comme je suis allé à vous, simplement. Je vous remercie.

Il me prit encore la main. Le prince de la Moskowa, qui était à côté du général Changarnier, me fit une place à côté de lui et je m'assis à la table. Je me hâtai et mis les bouchées doubles, car le président avait fait interrompre le dîner pour me donner le temps de rejoindre. On était au second service.

J'avais en face de moi le général Rulhières, ancien pair, ministre de la guerre, le représentant Conti et Lucien Murat. Les autres convives m'étaient inconnus. Il y avait parmi eux un jeune chef d'escadron, décoré de la légion d'honneur. Ce chef d'escadron seul était en uniforme ; les autres étaient en frac. Le prince avait un habit noir, avec la rosette de la légion d'honneur à la boutonnière.

Chacun causait avec sa voisine. Louis Bonaparte paraissait préférer à sa voisine de gauche sa voisine de droite. La marquise du H... a trente-six ans et les paraît. Beaux yeux, peu de cheveux, la bouche laide, la peau blanche, la gorge éclatante, le bras charmant, les plus jolies petites mains du monde, les épaules admirables. Elle est séparée en ce moment de M. du H... Elle a fait huit enfants, les sept premiers avec son mari. Il y a quinze ans qu'elle s'est mariée. Dans les premiers temps de son mariage, elle venait trouver son mari au salon en plein jour, elle lui disait : — Viens donc ! et elle l'emmenait se coucher. Quelquefois un domestique venait dire : — Madame la marquise demande M. le marquis. Le marquis obéis-

sait. Cela faisait sourire les assistants. Aujourd'hui le marquis et la marquise sont brouillés.

— Vous savez, me dit tout bas la Moskowa, elle a été la maîtresse de Napoléon, fils de Jérôme, elle est maintenant à Louis. — Eh bien, fis-je, changer un Napoléon pour un Louis, cela se voit tous les jours.

Ces méchants calembours ne m'empêchaient pas de manger et j'observais.

Les deux femmes, assises aux côtés du président, avaient des chaises carrées par le haut. Celle du président était surmontée d'un petit chef arrondi. Au moment d'en tirer quelque induction, je regardai les autres chaises et je vis que quatre ou cinq convives, du nombre desquels j'étais moi-même, avaient des chaises pareilles à celle du président. Les chaises étaient en velours rouge à clous dorés. Une remarque plus sérieuse, c'est que tous les assistants appelaient le président de la République *Monseigneur* et *Votre Altesse.* Moi qui l'appelais *Prince,* j'avais l'air d'un démagogue.

Quand on se fut levé de table, le prince me demanda des nouvelles de ma femme, puis s'excusa beaucoup de la rusticité du service.

— Je ne suis pas encore installé, me dit-il. Avant-hier, quand je suis arrivé, c'est à peine si j'avais un matelas pour me coucher.

Cela n'était pas étonnant, Cavaignac ayant fait le lit de Bonaparte.

Le dîner était médiocre et le prince avait raison de s'excuser. Le service en porcelaine blanche commune, l'argenterie bourgeoise, usée et grossière. Au milieu de la table, il y avait un assez beau vase en craquelé, monté en cuivre doré du mauvais goût Louis XVI.

Cependant nous entendîmes une musique dans une salle voisine. — C'est une surprise, nous dit le président ; ce sont les musiciens de l'Opéra.

Un moment après, on nous passa un programme écrit à la main qui indiquait les cinq morceaux qu'on était en train d'exécuter : 1° Prière de *la Muette ;* 2° Fantaisie

sur des airs favoris de la *Reine Hortense ;* 3° Final de *Robert Bruce ;* 4° *Marche républicaine ;* 5° *La Victoire,* pas redoublé.

Dans la disposition d'esprit assez inquiète que je partageais en ce moment avec toute la France, je ne pus m'empêcher de remarquer cette *Victoire,* pas redoublé, venant après la *Marche républicaine.*

Je me levai de table ayant encore faim.

Nous passâmes dans le grand salon, séparé de la salle à manger par le salon d'attente que j'avais traversé en entrant.

Ce grand salon était fort laid, blanc avec des figures dans le genre de Pompéi sur les panneaux, tout l'ameublement dans le style empire, excepté les fauteuils en tapisserie et or d'un assez bon goût rocaille. Il y avait trois fenêtres cintrées auxquelles répondaient de l'autre côté du salon trois grandes glaces de même forme, dont l'une, celle du milieu, était une porte. Les rideaux des fenêtres étaient d'un beau satin blanc à ramages perse fort riches.

Pendant que nous causions, le prince de la Moskowa et moi, socialisme, Montagne, communisme, etc., Louis Bonaparte vint et me prit à part.

Il me demanda ce que je pensais du moment. Je fus réservé. Je lui dis que les choses s'annonçaient bien ; que la tâche était rude, mais grande ; qu'il fallait rassurer la bourgeoisie et satisfaire le peuple, donner aux uns le calme et aux autres le travail, la vie à tous ; qu'après trois petits gouvernements, les Bourbons aînés, Louis-Philippe et la République de février, il en fallait un grand ; que l'empereur avait fait un grand gouvernement par la guerre, qu'il devait, lui, faire un grand gouvernement par la paix ; que le peuple français, étant illustre depuis trois siècles, ne voulait pas devenir ignoble ; que c'était cette méconnaissance de la fierté du peuple et de l'orgueil national qui avait surtout perdu Louis-Philippe ; qu'il fallait, en un mot, décorer la paix.

— Comment ? me dit Louis-Napoléon.

— Par toutes les grandeurs des arts, des lettres, des

sciences, par les victoires de l'industrie et du progrès. Le travail populaire peut faire des miracles. Et puis, la France est une nation conquérante ; quand elle ne fait pas de conquête par l'épée, elle veut en faire par l'esprit. Sachez cela et allez. L'ignorer vous perdrait.

Il a paru pensif et s'est éloigné. Puis il est revenu, m'a remercié vivement et nous nous remîmes à causer.

Nous parlâmes de la presse. Je lui conseillai de la respecter profondément, et de faire à côté une presse de l'État. — L'État sans journal, au milieu des journaux, lui dis-je, se bornant à faire du gouvernement pendant qu'on fait de la publicité et de la polémique, ressemble aux chevaliers du quinzième siècle qui s'obstinaient à se battre à l'arme blanche contre les canons à feu ; ils étaient toujours battus. Je vous accorde que c'était noble, vous m'accorderez que c'était bête.

Il me parla de l'empereur. — C'est ici, me dit-il, que je l'ai vu pour la dernière fois. Je n'ai pu rentrer dans ce palais sans émotion. L'empereur me fit amener et posa sa main sur ma tête. J'avais sept ans. C'était dans le grand salon d'en bas.

Puis Louis Bonaparte me parla de la Malmaison.

— On l'a respectée. Je l'ai visitée en détail, il y a six semaines. Voici comment. J'étais allé voir M. Odilon Barrot à Bougival. — Dînez avec moi, me dit-il. — Je veux bien. — Il était trois heures. — Qu'allons-nous faire en attendant le dîner ? — Allons voir la Malmaison, dit M. Barrot.

Nous partîmes. Nous étions tous deux seuls. Arrivés à la Malmaison, nous sonnâmes. Un portier vint ouvrir la grille. M. Barrot prit la parole. — Nous voudrions voir la Malmaison.

Le portier répondit : — Impossible !

— Comment ! impossible ?

— J'ai des ordres.

— De qui ?

— De Sa Majesté la reine Christine, à qui est le château à présent.

— Mais monsieur est un étranger qui vient exprès.

— Impossible !

— Parbleu ! s'écria M. Odilon Barrot, il est curieux que cette porte soit fermée au neveu de l'empereur !

Le portier tressaillit et jeta son bonnet à terre. C'était un vieux soldat, auquel on avait fait cette retraite.

— Le neveu de l'empereur ! s'écria-t-il. Oh ! sire, entrez !

Il voulait baiser mes habits.

Nous visitâmes le château. Tout y est encore à peu près à sa place. J'y ai presque tout reconnu, le cabinet du premier consul, la chambre de ma mère, la mienne. Les meubles sont encore les mêmes dans beaucoup de chambres. J'ai retrouvé un petit fauteuil que j'avais quand j'étais enfant. —

Je dis au prince : — Voilà ! les trônes sombrent, les fauteuils restent.

Pendant que nous causions, quelques personnes vinrent, entre autres M. Duclerc, l'ex-ministre des finances de la Commission exécutive, puis une vieille femme en velours noir que je ne connaissais pas, puis lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, que le président emmena vivement dans un salon voisin. J'ai vu le même lord Normanby emmené de même par le roi Louis-Philippe.

Le président dans son salon avait l'air timide et point chez lui. Il allait et venait d'un groupe à l'autre plutôt comme un étranger embarrassé que comme le maître de la maison. Du reste, il parle à propos et quelquefois avec esprit.

Il a vainement essayé de me faire expliquer sur son ministère. Je ne voulais lui en dire ni bien ni mal.

Le ministère n'est d'ailleurs qu'un masque, ou pour mieux dire, un paravent qui cache un magot. Thiers est derrière. Cela commence à gêner Louis Bonaparte. Il faut qu'il tienne tête à huit ministres qui tous cherchent à l'amoindrir. Chacun tire la nappe à soi. Parmi ces ministres, quelques ennemis avoués. Les nominations, les promotions, les listes, arrivent toutes faites de la place Saint-Georges. Il faut accepter, signer, endosser.

Hier, Louis Bonaparte se plaignait au prince de la Moskowa ; il disait spirituellement : — Ils veulent faire de moi le prince Albert de la République.

Odilon Barrot paraît triste et découragé. Aujourd'hui, il est sorti du Conseil, l'air accablé. M. de la Moskowa était là. — Eh bien ! a-t-il dit, comment vont les choses ? Odilon Barrot a répondu : — Priez pour nous !

— Diable ! a dit la Moskowa, voilà qui est tragique !

Odilon Barrot a repris : — Que voulez-vous que nous fassions ? Comment rebâtir cette vieille société où tout s'écroule ? L'effort qu'on fait pour l'étayer achève de l'ébranler. On y touche, elle tombe. Ah ! priez pour nous !

Et il a levé les yeux au ciel.

Je suis sorti de l'Élysée vers dix heures. Comme je m'en allais, le président m'a dit : Attendez un instant. Puis il est entré dans une pièce voisine, et est ressorti un moment après avec des papiers qu'il m'a remis dans la main en disant : — Pour Mme Victor Hugo.

C'étaient des billets d'entrée pour voir la revue d'aujourd'hui, de la galerie du Garde-Meuble.

Et tout en m'en allant, je songeais. Je songeais à cet emménagement brusque, à cette étiquette essayée, à ce mélange de bourgeois, de républicain et d'impérial, à cette surface d'une chose profonde qu'on appelle aujourd'hui : le président de la République, à l'entourage, à la personne, à tout l'accident. Ce n'est pas une des moindres curiosités et un des faits les moins caractéristiques de la situation, que cet homme auquel on peut dire et on dit en même temps, et de tous les côtés à la fois : prince, altesse, monsieur, monseigneur et citoyen.

Tout ce qui se passe en ce moment met pêle-mêle sa marque sur ce personnage à toutes fins.

IV

LE PREMIER MOIS

Janvier 1849.

LE premier mois de la présidence de Louis Bonaparte s'écoule. Voici quelle est la figure de ce moment.

Il y a maintenant des bonapartistes de la veille. MM. Jules Favre, Billault et Carteret font une cour — politique — à Mme la princesse Mathilde Demidoff. Mme la duchesse d'Orléans habite, à Ems, avec ses deux enfants, une petite maison où elle vit pauvrement et royalement. Toutes les idées de février sont remises en question les unes après les autres ; 1849 désappointé tourne le dos à 1848. Les généreux veulent l'amnistie, les sages veulent le désarmement. L'Assemblée constituante est furieuse d'agoniser. M. Guizot publie son livre *De la démocratie en France.* Louis-Philippe est à Londres, Pie IX est à Gaëte. La bourgeoisie a perdu Paris, le catholicisme a perdu Rome. M. Barrot est au pouvoir. Le ciel est pluvieux et triste avec un rayon de soleil de temps en temps. Mlle Ozy se montre toute nue dans le rôle d'Ève à la Porte-Saint-Martin ; Frédérick-Lemaître y joue *l'Auberge des Adrets.* Le cinq est à soixante-quatorze, les pommes de terre coûtent huit sous le boisseau, on a un brochet pour vingt sous à la Halle. M. Ledru-Rollin pousse à la guerre, M. Proudhon pousse à la banqueroute. Le général Cavaignac assiste en gilet gris aux séances de l'Assemblée et passe son temps à regarder les femmes des tribunes avec de grosses jumelles d'ivoire.

M. de Lamartine reçoit vingt-cinq mille francs pour son *Toussaint-Louverture.* Louis Bonaparte donne de grands dîners à M. Thiers qui l'a fait prendre et à M. Molé qui l'a fait condamner. Vienne, Milan, Berlin se calment. Les révolutions pâlissent et semblent partout s'éteindre à la surface, mais un souffle profond remue toujours les peuples. Le roi de Prusse s'apprête à ressaisir son sceptre et l'empereur de Russie à tirer son épée. Il y a eu un tremblement de terre au Havre ; le choléra est à Fécamp ; Arnal quitte le Gymnase, et l'Académie nomme M. le duc de Noailles à la place de Chateaubriand.

Janvier 1849.

La quinzaine passée j'ai traversé en huit jours toutes sortes de grandeurs d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui. Le samedi, j'ai dîné chez l'ancien roi de Westphalie, Jérôme Napoléon, maintenant gouverneur des Invalides ; le jeudi d'après, chez l'ancien chancelier de France, baron de Napoléon, duc de Louis-Philippe, dont les cartes aujourd'hui portent ce seul nom : *M. Pasquier;* le samedi, j'ai été au bal de l'Élysée chez le président de la République.

Jérôme Bonaparte donnait son dîner d'installation. Comme l'idée de le faire gouverneur des Invalides venait de moi, il m'avait prié, ainsi que ma femme. Il occupe l'ancien appartement des gouverneurs. Dans l'origine, il n'y avait qu'un prévôt de l'Hôtel ; on avait fait l'installation en conséquence. Plus tard, il y a eu un gouverneur, l'appartement a paru mesquin ; maintenant il y a un roi, le logis paraît misérable.

Le « grand salon » est tout petit, avec une poutre qui traverse le plafond. Trois ou quatre autres pièces mènent à la chambre du gouverneur. Dans cette chambre il y a deux grands lits, le lit du prince et le lit de la marquise... Ces lits se touchent et ont pour couvrepied commun un

immense cachemire rapporté d'Égypte par Bonaparte et donné par lui à Jérôme. Le tout vient d'être meublé par le garde-meuble de consoles et de fauteuils d'acajou à cous de cygne, avec des soieries-empire sur les murs, et des bronzes-Thomire. Souvenirs de la jeunesse du prince. J'ai dit à Jérôme : « C'est touchant, mais c'est laid. »

V

TÂTONNEMENTS

Janvier 1849.

Au bal d'Odilon Barrot, le 28 janvier, M. Thiers aborde M. Léon Faucher et lui dit : — Faites donc un tel préfet ! Au nom prononcé, M. Léon Faucher fait la grimace, ce qui lui est facile, et dit : — Monsieur Thiers, il y a des objections. — Tiens ! répondit Thiers, c'est justement ce que le président de la République m'a répondu le jour où je lui ai dit : Faites donc M. Faucher ministre !

A ce bal, on remarqua que Louis Bonaparte cherchait Berryer, s'attachait à lui et l'attirait dans les coins. Le prince avait l'air de suivre et Berryer d'éviter.

Vers onze heures, le président dit à Berryer : — Venez-vous avec moi à l'Opéra ?

Berryer s'excusa. — Prince, dit-il, cela ferait jaser, on me croirait en bonne fortune !

— Bah ! répondit Louis Bonaparte en riant, les représentants sont inviolables !

Le prince partit seul, et l'on fit circuler ce quatrain :

En vain l'empire met du fard,
On baisse ses yeux et sa robe.
Et Berryer-Joseph se dérobe
A Napoléon-Putiphar.

Février 1849.

Avec les meilleures intentions du monde et une certaine quantité très visible d'intelligence et d'aptitude, j'ai peur que Louis Bonaparte ne succombe à sa tâche. Pour lui la France, le siècle, l'esprit nouveau, les instincts propres au sol et à l'époque, autant de livres clos. Il regarde sans les comprendre les esprits qui. s'agitent, Paris, les événements, les hommes, les choses, les idées. Il appartient à cette classe d'ignorants qu'on appelle les princes et à cette catégorie d'étrangers qu'on appelle les émigrés. Au-dessous de rien, en dehors de tout. Pour qui l'examine avec attention, il a plus l'air d'un patient que d'un gouvernant.

Il n'a rien des Bonaparte, ni le visage, ni l'allure ; il n'en est probablement pas. On se rappelle les habitudes aisées de la reine Hortense. — C'est un souvenir de Hollande ! me disait hier Alexis de Saint-Priest. Louis Bonaparte a, en effet, la froideur hollandaise.

Louis Bonaparte ignore Paris à ce point qu'il me disait la première fois que je l'ai vu rue de la Tour-d'Auvergne : — Je vous ai beaucoup cherché. J'ai été à votre ancienne maison. Qu'est-ce donc que cette place des Vosges ? — C'est la place Royale, lui dis-je. — Ah ! reprit-il, est-ce que c'est une ancienne place ?

Il a voulu voir Béranger. Il est allé deux fois à Passy sans le trouver. Son cousin Napoléon a mieux deviné l'heure et a rencontré Béranger au coin de son feu. Il lui a demandé : — Que conseillez-vous à mon cousin ? — D'observer la Constitution. — Et que faut-il qu'il évite ? — De violer la Constitution. Béranger n'est pas sorti de là.

Hier, 5 décembre 1850, j'étais aux Français. Rachel jouait *Adrienne Lecouvreur*. Jérôme Bonaparte était dans l'avant-scène à côté de la mienne. Je l'ai été voir dans un entr'acte. Nous avons causé. Il m'a dit :

— Louis est fou. Il se défie de ses amis et se livre à ses ennemis. Il se défie de sa famille et se laisse garrotter par les vieux partis royalistes. J'étais mieux reçu, après ma rentrée en France, par Louis-Philippe aux Tuileries que je ne le suis à l'Élysée par mon neveu. Je lui disais l'autre jour devant un de ses ministres (Fould) : — Mais souviens-toi donc ! Quand tu étais candidat à la présidence, monsieur (je montrais Fould) est venu me trouver rue d'Alger où je demeurais et m'a prié de me mettre sur les rangs, pour la présidence, au nom de MM. Thiers, Molé, Duvergier de Hauranne, Berryer et Bugeaud. Il m'a dit que jamais tu n'aurais le *Constitutionnel ;* que tu étais, pour Molé, un idiot et, pour Thiers, une tête de bois ; que, seul, je pouvais tout rallier et réussir contre Cavaignac. J'ai refusé. J'ai dit que toi tu étais la jeunesse et l'avenir, que tu avais vingt-cinq ans devant toi et que j'en avais huit ou dix à peine ; que j'étais un invalide, et qu'on me laissât tranquille. Voilà ce que ces gens-là faisaient, et voilà ce que j'ai fait, — et tu oublies cela ! Et tu fais de ces messieurs les maîtres ! Et ton cousin, mon fils, qui t'a défendu à la Constituante, qui s'est dévoué à ta candidature, tu le mets à la porte ! Et le suffrage universel qui t'a fait ce que tu es, tu le brises ! Ma foi, je dirai comme Molé, que tu es un idiot et comme Thiers que tu es une tête de bois !

Le roi de Westphalie s'est arrêté un moment, puis a repris :

— Et savez-vous, monsieur Victor Hugo, ce qu'il m'a répondu ? — « Vous verrez ! » Personne ne sait le fond de cet homme-là !

XVI

PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

EXTRAIT DES CARNETS

BRUXELLES. — *1er septembre 1870.* — Charles part ce matin avec MM. Claretie, Proust, Frédérix, pour Virton. On se bat en ce moment près de là, à Carignan. Ils verront ce qu'ils pourront de la bataille. Ils reviendront demain.

2 septembre. — Charles et nos amis ne sont pas revenus aujourd'hui.

3 septembre. — Hier, après la bataille décisive perdue, Louis Bonaparte, fait prisonnier dans Sedan, a rendu son épée au roi de Prusse. Il y a un mois juste, le 2 août, à Sarrebrück, il jouait avec la guerre.

Maintenant sauver la France, ce sera sauver l'Europe.

Des crieurs de journaux passent, portant d'énormes affiches où on lit : *Napoléon III prisonnier.*

5 heures. Charles et nos amis sont revenus.

9 heures. Réunion des proscrits à laquelle j'assiste ainsi que Charles.

Question : Drapeau tricolore ou drapeau rouge ?

4 septembre. — La déchéance de l'empereur est proclamée à Paris.

A 1 heure, réunion des proscrits chez moi.

A 3 heures, reçu un télégramme de Paris ainsi conçu : *Amenez immédiatement les enfants.* Ce qui veut dire : *Venez.*

MM. Jules Claretie et Proust ont dîné avec nous.

Pendant le dîner est arrivé un télégramme signé *François Hugo* nous annonçant un gouvernement provisoire : Jules Favre, Gambetta, Thiers.

5 septembre. — A 6 heures du matin, on m'apporte un télégramme signé *Barbieux* me demandant l'heure de mon arrivée à Paris. Je fais répondre par Charles que j'arriverai à 9 heures du soir. Nous emmènerons les enfants. Nous partirons par le train de 2 h. 35.

Le gouvernement provisoire (journaux) se compose de tous les députés de Paris, moins Thiers.

A midi, comme j'allais partir de Bruxelles pour Paris, un jeune homme, un français, m'a abordé sur la place de la Monnaie et m'a dit : — Monsieur, on me dit que vous êtes Victor Hugo ?

— Oui.

— Soyez assez bon pour m'éclairer. Je voudrais savoir s'il est prudent d'aller à Paris en ce moment ?

Je lui ai répondu : — Monsieur, c'est très imprudent, mais il faut y aller.

Nous sommes entrés en France à 4 heures.

A Tergnier, à 6 h. 1/2, nous avons dîné d'un morceau de pain, d'un peu de fromage, d'une poire et d'un verre de vin. Claretie a voulu payer et m'a dit : — Je tiens à vous donner à dîner le jour de votre rentrée en France.

Chemin faisant, j'ai vu dans un bois un campement de soldats français, hommes et chevaux mêlés. Je leur ai crié : *Vive l'armée !* et j'ai pleuré.

Nous rencontrons à chaque instant des trains de soldats allant à Paris. Vingt-cinq convois de troupe ont passé dans la journée. Au passage d'un de ces convois, nous avons donné aux soldats toutes les provisions que nous avions, du pain, des fruits et du vin. Il faisait un beau soleil, puis, le soir venu, un beau clair de lune.

Nous sommes arrivés à Paris à 9 h. 35. Une foule immense m'attendait. Accueil indescriptible. J'ai parlé quatre fois. Une fois du balcon d'un café, trois fois de ma calèche.

En me séparant de cette foule, toujours grossie, qui m'a conduit jusque chez Paul Meurice, avenue Frochot, j'ai dit au peuple : — Vous me payez en une heure vingt ans d'exil.

On chantait la *Marseillaise* et le *Chant du départ*. On criait : Vive Victor Hugo ! Le trajet de la gare du Nord à la rue de Laval a duré deux heures...

Nous sommes arrivés à minuit chez Meurice, où je vais loger. J'y ai soupé, avec mes compagnons de route, plus Victor. Je me suis couché à 2 heures.

Au point du jour, j'ai été réveillé par un immense orage. Éclairs et tonnerre.

Je déjeunerai chez Paul Meurice, et nous dînerons tous ensemble à l'hôtel Navarin, rue Navarin, où ma famille est logée.

PARIS. — *6 septembre.* — Innombrables visites. Innombrables lettres.

Rey est venu me demander si j'accepterais d'être d'un triumvirat ainsi composé : Victor Hugo, Ledru-Rollin, Schœlcher. J'ai refusé. Je lui ai dit : *Je suis presque impossible à amalgamer.*

Je lui ai rappelé nos souvenirs. Il m'a dit : — Vous rappelez-vous que c'est moi qui vous ai reçu quand vous arrivâtes à la barricade Baudin ? Je lui ai dit : — Je me rappelle si bien que voici... Et je lui ai dit les vers qui commencent la pièce (inédite) sur la barricade Baudin :

La barricade était livide dans l'aurore,
Et comme j'arrivais elle fumait encore.
Rey me serra la main et dit : Baudin est mort...

Il a pleuré.

7 septembre. — Sont venus Louis Blanc, d'Alton-Shée, Banville, etc.

Les dames de la Halle m'ont apporté un bouquet.

8 septembre. — Je suis averti qu'on prétend vouloir m'assassiner. Haussement d'épaules.

J'ai écrit ce matin ma *Lettre aux Allemands.*

Elle paraîtra demain.

Visite du général Cluseret.

A 10 heures, j'ai été au *Rappel* corriger les épreuves de ma *Lettre aux Allemands.*

9 septembre. — Visite du général Montfort. Les généraux me demandent des commandements, on me demande des audiences, on me demande des places ! Je réponds : Mais je ne suis rien !

Vu le capitaine Féval, mari de Fanny, la sœur d'Alice. Il arrive de Sedan. Il était prisonnier de guerre. Renvoyé sur parole.

Tous les journaux publient mon *Appel aux Allemands.*

10 septembre. — D'Alton-Shée et Louis Ulbach ont déjeuné avec nous. Après le déjeuner, nous sommes allés place de la Concorde. Un registre est aux pieds de la statue de Strasbourg couronnée de fleurs. Chacun y vient signer le remerciement public. J'y ai écrit mon nom. La foule m'a tout de suite entouré. L'ovation de l'autre soir allait recommencer. Je suis vite remonté en voiture.

Parmi les personnes venues chez moi, Cernuschi.

11 septembre. —Visite du secrétaire de la légation des États-Unis M. Wickham Hoffmann. M. Washburne, le ministre américain, le charge de me demander si je croirais utile une intervention *officieuse* de sa part auprès du roi de Prusse. Je le renvoie à Jules Favre.

12 septembre. — Entre autres visites, Frédérick-Lemaître.

13 septembre. — Aujourd'hui, revue de l'armée de Paris. Je suis seul dans ma chambre. Les bataillons passent dans les rues en chantant la *Marseillaise* et le *Chant du départ*. J'entends ce cri immense :

> Un français doit vivre pour elle,
> Pour elle un français doit mourir.

J'écoute, et je pleure. Allez, vaillants ! j'irai où vous irez.

Visite du consul général des États-Unis et de M. Wickham Hoffmann.

Julie m'écrit de Guernesey que le gland planté par moi le 14 juillet a germé. Le chêne des États-Unis d'Europe est sorti de terre le 5 septembre, jour de ma rentrée à Paris.

14 septembre. — J'ai reçu la visite du Comité de la Société des gens de lettres me priant de le présider. De M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique. Du colonel Piré qui commande un corps franc, etc...

16 septembre. — Il y a aujourd'hui un an, j'ouvrais le Congrès de la Paix à Lausanne. Ce matin, j'écris l'*Appel aux Français* pour la guerre à outrance contre l'invasion.

En sortant, j'ai aperçu au-dessus de Montmartre le ballon captif destiné à surveiller les assiégeants.

17 septembre. — Toutes les forêts brûlent autour de Paris. Charles a visité les fortifications et revient content. J'ai déposé au bureau du *Rappel* 2,088 fr. 30, produit d'une souscription pour les blessés faite à Guernesey, envoyé par M. H. Tupper, consul de France.

J'ai déposé en même temps au bureau du *Rappel* un bracelet et des boucles d'oreilles en or, envoi anonyme d'une femme pour les blessés. A l'envoi était jointe une petite médaille de cou en or pour Jeanne.

20 septembre. — Charles et sa petite famille ont quitté

hier l'hôtel Navarin et sont allés s'installer 174, rue de Rivoli. Charles et sa femme continueront, ainsi que Victor, de dîner tous les jours avec moi.

Depuis hier, Paris est attaqué.

Louis Blanc, Gambetta, Jules Ferry sont venus me voir ce matin.

Je n'accepte pas la candidature de clocher. J'accepterais avec dévouement la candidature de la ville de Paris. Je veux le vote, non par arrondissement, mais par scrutin de liste.

J'ai été au ministère de l'instruction publique voir Mme Jules Simon en grand deuil de son vieil ami Victor Bois. Georges et Jeanne étaient dans le jardin. J'ai été jouer avec eux.

Nadar est venu ce soir me demander mes lettres pour un ballon qu'il va faire partir après-demain. Il emportera mes trois adresses : *Aux Allemands*, *Aux Français* et *Aux Parisiens*.

5 octobre. — Le ballon de Nadar appelé *le Barbès*, qui emporte mes lettres, etc., est parti ce matin ; mais, faute de vent, a dû redescendre. Il partira demain. On dit qu'il emportera Jules Favre et Gambetta.

Hier soir, le consul général des États-Unis, général Meredith Read, est venu me voir. Il a vu le général américain Burnside qui est au camp prussien. Les prussiens auraient respecté Versailles. Ils craignent d'attaquer Paris. Cela, du reste, est visible.

7 octobre. — Ce matin, en errant sur le boulevard de Clichy, j'ai aperçu au bout d'une rue entrant à Montmartre un ballon. J'y suis allé. Une certaine foule entourait un grand espace carré, muré par les falaises à pic de Montmartre. Dans cet espace se gonflaient trois ballons, un grand, un moyen et un petit. Le grand, jaune, le moyen, blanc, le petit, à côtes, jaune et rouge.

On chuchotait dans la foule : Gambetta va partir. J'ai aperçu, en effet, dans un gros paletot, sous une cas-

quette de loutre, près du ballon jaune, dans un groupe, Gambetta. Il s'est assis sur un pavé et a mis des bottes fourrées. Il avait un sac de cuir en bandoulière. Il l'a ôté, est entré dans le ballon, et un jeune homme, l'aéronaute, a attaché le sac aux cordages, au-dessus de la tête de Gambetta.

Il était dix heures et demie. Il faisait beau. Un vent du sud faible. Un doux soleil d'automne. Tout à coup le ballon jaune s'est enlevé avec trois hommes dont Gambetta. Puis le ballon blanc, avec trois hommes aussi, dont un agitait un drapeau tricolore. Au-dessous du ballon de Gambetta pendait une flamme tricolore. On a crié : Vive la République !

Les deux ballons ont monté, le blanc plus haut que le jaune, puis on les a vus baisser. Ils ont jeté du lest, mais ils ont continué de baisser. Ils ont disparu derrière la butte Montmartre. Ils ont dû descendre plaine Saint-Denis. Ils étaient trop chargés, ou le vent manquait...

Le départ a eu lieu, les ballons sont remontés.

Nous sommes allés visiter Notre-Dame, qui est supérieurement restaurée.

Nous avons été voir la tour Saint-Jacques. Comme notre voiture y était arrêtée, un des délégués de l'autre jour (XIe arrondissement) a accosté la voiture et m'a dit que le XIe arrondissement se rendait à mon avis, trouvait que j'avais raison de vouloir le scrutin de liste, me priait d'accepter la candidature dans les conditions posées par moi, et me demandait ce qu'il fallait faire si le gouvernement se refusait aux élections. Fallait-il l'attaquer de vive force ? J'ai répondu que la guerre civile ferait les affaires de la guerre étrangère et livrerait Paris aux prussiens.

En rentrant, j'ai acheté des joujoux pour mes petits. A Georges un zouave dans sa guérite, à Jeanne une poupée qui ouvre et ferme les yeux.

8 octobre. — J'ai reçu une lettre de M. L. Colet, de

Vienne (Autriche), par la voie de Normandie. C'est la première lettre du dehors que je reçois depuis que Paris est cerné.

Il n'y a plus de sucre à Paris que pour dix jours. Le rationnement pour la viande a commencé aujourd'hui. On aura un tiers de livre par tête et par jour.

Incidents de la Commune ajournée. Mouvements fiévreux de Paris. Rien d'inquiétant, d'ailleurs. Le canon prussien gronde en basse continue. Il nous recommande l'union.

Le ministre des finances, M. Ernest Picard, me fait *demander une audience*, tels sont les termes, par son secrétaire, M. Pallain. J'ai indiqué lundi matin 10 octobre.

9 octobre. — Cinq délégués du IXe arrondissement sont venus au nom de l'arrondissement me *faire défense de me faire tuer*.

10 octobre. — M. Ernest Picard est venu me voir. Je lui ai demandé un décret immédiat pour libérer tous les prêts du Mont-de-Piété au-dessous de 15 francs (le décret actuel faisant des exceptions absurdes, le linge par exemple). Je lui ai dit que les pauvres ne pouvaient pas attendre. Il m'a promis le décret pour demain.

On n'a pas de nouvelles de Gambetta. On commence à être inquiet. Le vent le poussait au nord-est, occupé par les prussiens.

11 octobre. — Bonnes nouvelles de Gambetta. Il est descendu à Épineuse, près Amiens.

Hier soir, après les agitations de Paris, en passant près d'un groupe amassé sous un réverbère, j'ai entendu ces mots : Il paraît que Victor Hugo et les autres... J'ai continué ma route et n'ai pas écouté le reste, ne voulant pas être reconnu.

Après le dîner, j'ai lu à mes amis les vers qui ouvriront l'édition française des *Châtiments* (*Au moment de rentrer en France*, Bruxelles, 31 août 1870).

12 octobre. — Il commence à faire froid. Barbieux, qui commande un bataillon, nous a apporté un casque de soldat prussien tué par ses hommes. Ce casque a beaucoup étonné Petite Jeanne. Ces anges ne savent encore rien de la terre.

Le décret que j'ai demandé pour les indigents est ce matin, 13 octobre, au *Journal officiel.*

M. Pallain, secrétaire du ministre, que j'ai rencontré aujourd'hui en sortant du Carrousel, m'a dit que ce décret coûterait 800,000 francs.

Je lui ai répondu : 800,000 francs, soit. Ôtés aux riches. Donnés aux pauvres.

13 octobre. — J'ai revu aujourd'hui, après tant d'années, Théophile Gautier. Je l'ai embrassé. Il avait un peu peur. Je lui ai dit de venir dîner avec moi.

14 octobre. — Le château de Saint-Cloud a été brûlé hier !

J'ai été chez Claye corriger les dernières épreuves de l'édition française des *Châtiments* qui paraît mardi. Émile Allix m'a apporté un boulet prussien ramassé par lui derrière une barricade, près de Montrouge, où ce boulet venait de tuer deux chevaux. Ce boulet pèse 25 livres. Georges, en jouant avec, s'est pincé le doigt dessous, ce qui l'a fait beaucoup crier.

Aujourd'hui, anniversaire d'Iéna !

16 octobre. — Il n'y a plus de beurre. Il n'y a plus de fromage. Il n'y a presque plus de lait ni d'œufs.

Il se confirme qu'on donne mon nom au boulevard Haussmann. Je n'ai pas été voir.

17 octobre. — Demain on lance place de la Concorde un ballon-poste qui s'appelle *le Victor-Hugo*. J'envoie par ce ballon une lettre à Londres.

18 octobre. — Je suis allé voir les Feuillantines. La

maison et le jardin de mon enfance ont disparu. Une rue passe dessus.

19 octobre. — Louis Blanc est venu dîner avec moi. Il m'a apporté à signer une déclaration des anciens représentants. J'ai dit que je ne la signerais qu'autrement rédigée.

20 octobre. — Visite du Comité des gens de lettres.

Aujourd'hui on a mis en circulation les premiers timbres-poste de la République de 1870.

Les Châtiments (édition française) ont paru ce matin à Paris.

Les journaux annoncent que le ballon *Victor-Hugo* est allé tomber en Belgique. C'est le premier ballon-poste qui a franchi la frontière.

21 octobre. — On dit qu'Alexandre Dumas est mort le 13 octobre au Havre, chez son fils. Il avait de grands côtés d'âme et de talent. Sa mort m'a serré le cœur.

Louis Blanc et Brives sont venus me reparler de la Déclaration des représentants. Je suis d'avis de l'ajourner.

Rien de charmant, le matin, comme la diane dans Paris. C'est le point du jour. On entend d'abord, tout près de soi, un roulement de tambours, puis une sonnerie de clairons, mélodie exquise, ailée et guerrière. Puis le silence se fait. Au bout de vingt secondes, le tambour recommence, puis le clairon, chacun répétant sa phrase, mais plus loin. Puis cela se tait. Un instant après, plus loin, même chant du tambour et du clairon, déjà vague, mais toujours net. Puis, après une pause, la batterie et la sonnerie reprennent, très loin. Puis encore une reprise, à l'extrémité de l'horizon, mais indistincte et pareille à un écho. Le jour paraît, et l'on entend ce cri : Aux armes ! C'est le soleil qui se lève et Paris qui s'éveille.

22 octobre. — L'édition des *Châtiments* tirée à cinq mille est épuisée en deux jours. J'ai signé un second tirage de trois mille.

Petite Jeanne a imaginé une façon de bouffir sa bouche en levant les bras en l'air qui est adorable.

Les cinq mille premiers exemplaires de l'édition parisienne des *Châtiments* m'ont rapporté 500 francs que j'envoie au *Siècle* et que j'offre à la souscription nationale pour les canons dont Paris a besoin.

Les anciens représentants Mathé et Gambon sont venus me demander de faire partie d'une réunion dont les anciens représentants seraient le noyau. La réunion est impossible sans moi, m'ont-ils dit. Mais je vois à cette réunion plus d'inconvénients que d'avantages. Je crois devoir refuser.

Nous mangeons du cheval sous toutes les formes. J'ai vu à la devanture d'un charcutier cette annonce : *Saucisson chevaleresque.*

23 octobre. — Le 17e bataillon me demande d'être le premier souscripteur *à un sou* pour un canon. On recueillera 300,000 sous. Cela fera 15,000 fr. et l'on aura une pièce de 24 centimètres portant à 8,500 mètres, égale aux canons Krupp.

Le lieutenant Maréchal apporte pour recueillir mon sou une coupe d'onyx égyptienne datant des Pharaons, portant gravés la lune et le soleil, la grande Ourse et la *Croix du Sud* (?), et ayant pour anses deux démons cynocéphales. Il a fallu pour graver cette coupe le travail de la vie d'un homme. J'ai donné mon sou. D'Alton-Shée, qui était là, a donné le sien, ainsi que M. et Mme Meurice, et les deux bonnes, Mariette et Clémence. Le 17e bataillon voulait appeler ce canon *le Victor-Hugo*. Je leur ai dit de l'appeler *Strasbourg*. De cette façon les prussiens recevront encore des boulets de Strasbourg.

Nous avons causé et ri avec ces officiers du 17e bataillon. Les deux génies cynocéphales de la coupe avaient pour

fonctions de mener les âmes aux enfers. J'ai dit : Eh bien, je leur confie Guillaume et Bismarck.

Visite de M. Édouard Thierry. Il vient me demander *Stella* pour une lecture pour les blessés au Théâtre-Français. Je lui propose tous les *Châtiments* au choix. Cela l'effare. Et puis je demande que la lecture soit pour un canon.

Visite de M. Charles Floquet. Il a une fonction à l'Hôtel de Ville. Je lui donne la mission de dire au gouvernement d'appeler le Mont-Valérien le *Mont-Strasbourg*.

24 octobre. — Visite du général Le Flô. Diverses députations reçues.

25 octobre. — Lecture publique des *Châtiments* pour avoir un canon qui s'appellera *le Châtiment*. Nous la préparons.

Le brave Rostan, que j'ai rudoyé un jour et qui m'aime parce que j'avais raison, vient d'être arrêté pour indiscipline dans la garde nationale. Il a un petit garçon de six ans, sans mère, et qui n'a que lui. Que faire, le père étant en prison ? Je lui ai dit de m'envoyer son petit au pavillon de Rohan. Il me l'a envoyé aujourd'hui.

26 octobre. — A 6 heures et demie, Rostan, mis en liberté, est venu chercher chez moi son petit Henri. Grande joie du père et du fils.

28 octobre. — Edgar Quinet est venu me voir.

J'ai eu à dîner Schœlcher et le commandant Farcy, qui a donné son nom à sa canonnière. Après le dîner, nous sommes allés, Schœlcher et moi, à 8 heures et demie, chez Schœlcher, 16, rue de la Chaise. Nous avons trouvé là Quinet, Ledru-Rollin, Mathé, Gambon, Lamarque, Brives. Je me rencontrais pour la première fois avec Ledru-Rollin. Nous avons lutté de parole fort courtoise-

ment sur la question d'un club à fonder, lui pour, moi contre. Nous nous sommes serré la main. Je suis rentré à minuit.

29 octobre. — Visite du Comité des gens de lettres, de Frédérick-Lemaître, de MM. Berton et Lafontaine, de Mlle Favart (pour un troisième canon qui s'appellerait *le Victor-Hugo*). Je résiste au nom.

J'ai autorisé un quatrième tirage de trois mille exemplaires des *Châtiments*. Ce qui fera en tout jusqu'à ce jour onze mille exemplaires pour Paris seulement.

30 octobre. — J'ai reçu la lettre de la Société des gens de lettres me demandant d'autoriser une lecture publique des *Châtiments* dont le produit donnera à Paris un canon qu'on appellera *le Victor-Hugo*. J'ai autorisé. Dans ma réponse, écrite ce matin, je demande qu'au lieu de *Victor-Hugo* on appelle le canon *Châteaudun*. La lecture se fera à la Porte-Saint-Martin.

M. Berton est venu. Je lui ai lu *l'Expiation* qu'il lira. M. et Mme Meurice et d'Alton-Shée assistaient à la lecture.

La nouvelle arrive que Metz a capitulé et que l'armée de Bazaine s'est rendue.

La lecture des *Châtiments* est affichée. M. Raphaël Félix est venu m'informer de l'heure de la répétition demain. Je loue pour cette lecture une baignoire de sept places, que j'offre à ces dames.

Le soir en rentrant, j'ai rencontré devant la mairie M. Chaudey, qui était du Congrès de la Paix à Lausanne et qui est maire du VIe arrondissement. Il était avec M. Philibert Audebrand. Nous avons causé douloureusement de la prise de Metz.

31 octobre. — Échauffourée à l'Hôtel de Ville. Blanqui, Flourens et Delescluze veulent renverser le pouvoir provisoire, Trochu, Jules Favre... Je refuse de m'associer à eux.

Foule immense. On mêle mon nom à des listes de gouvernement. Je persiste dans mon refus.

Flourens et Blanqui ont tenu une partie des membres du gouvernement prisonniers à l'Hôtel de Ville toute la journée. — A minuit, des gardes nationaux sont venus me chercher pour aller à l'Hôtel de Ville, *présider*, disaient-ils, *le nouveau gouvernement*. J'ai répondu que je blâmais énergiquement cette tentative, et j'ai refusé d'aller à l'Hôtel de Ville. — A 3 heures du matin, Flourens et Blanqui ont quitté l'Hôtel de Ville et Trochu y est rentré.

On va élire la Commune de Paris.

1er novembre. — Nous ajournons à quelques jours la lecture des *Châtiments* qui devait se faire aujourd'hui mardi à la Porte-Saint-Martin.

Louis Blanc vient ce matin me consulter sur la conduite à tenir pour la Commune.

Unanimité des journaux pour me féliciter de m'être abstenu hier.

2 novembre. — Le gouvernement demande un *Oui* ou un *Non*.

Louis Blanc et mes fils sont venus en causer.

On dément le bruit de la mort d'Alexandre Dumas.

4 novembre. — On est venu me demander d'être maire du IIIe, puis du XIe arrondissement. J'ai refusé.

J'ai été à la répétition des *Châtiments* à la Porte-Saint-Martin. Étaient présents : Frédérick-Lemaître, Mmes Laurent, Lia Félix, Duguéret.

5 novembre. — Aujourd'hui a lieu la lecture publique des *Châtiments* pour donner un canon à la Défense de Paris.

Les IIIe, XIe et XVe arrondissements me demandent de me porter pour être leur maire. Je refuse.

Mérimée est mort à Cannes. Dumas n'est pas mort, mais est paralytique.

7 novembre. — Le 24ᵉ bataillon m'a fait une visite et me demande un canon.

8 novembre. — Hier soir, en revenant de rendre sa visite au général Le Flô, j'ai passé pour la première fois sur le pont des Tuileries, bâti depuis mon départ de France.

9 novembre. — La recette nette produite par la lecture des *Châtiments* à la Porte-Saint-Martin pour le canon que j'ai nommé *Châteaudun* a été de 7,000 francs ; l'excédent a payé les ouvreuses, les pompiers et l'éclairage, seuls frais qu'on ait prélevés.

On fabrique en ce moment à l'usine Cail des mitrailleuses d'un nouveau modèle dit modèle Gattlir.

Petite Jeanne commence à jaboter.

La deuxième lecture des *Châtiments* pour un autre canon se fera au Théâtre-Français.

12 novembre. — Mˡˡᵉ Périga est venue répéter chez moi *Pauline Roland*, qu'elle lira à la deuxième lecture des *Châtiments* affichée pour demain à la Porte-Saint-Martin. J'ai pris une voiture, j'ai reconduit Mˡˡᵉ Périga chez elle, et je suis allé à la répétition de la lecture de demain au théâtre. Il y avait Frédérick-Lemaître, Berton, Maubant, Taillade, Lacressonnière, Charly, Mᵐᵉˢ Laurent, Lia Félix, Rousseil, M. Raphaël Félix et les membres du Comité de la Société des gens de lettres.

Après la répétition, les blessés de l'ambulance de la Porte-Saint-Martin m'ont fait prier par Mᵐᵉ Laurent de les venir voir. J'ai dit : — De grand cœur, et j'y suis allé.

Ils sont couchés dans plusieurs salles, dont la principale est l'ancien foyer du théâtre à grandes glaces rondes, où j'ai lu, en 1831, *Marion de Lorme* aux acteurs, M. Crosnier étant directeur (Mᵐᵉ Dorval et Bocage assistaient à cette lecture).

En entrant, j'ai dit aux blessés : — Vous voyez un envieux. Je ne désire plus rien sur la terre qu'une de vos

blessures. Je vous salue, enfants de la France, fils préférés de la République, élus qui souffrez pour la patrie.

Ils semblaient très émus. J'ai pris la main à tous. Un m'a tendu son poignet mutilé. Un n'avait plus de nez. Un avait subi le matin même deux opérations douloureuses. Un tout jeune avait reçu, le matin même, la médaille militaire. Un convalescent m'a dit : — Je suis franc-comtois. — Comme moi, ai-je dit. Et je l'ai embrassé. Les infirmières, en tabliers blancs, qui sont les actrices du théâtre, pleuraient.

13 novembre. — J'ai eu à dîner M. et Mme Paul Meurice, Vacquerie et Louis Blanc. On a dîné à 6 heures à cause de la lecture des *Châtiments*, la deuxième, qui commençait à 7 heures et demie à la Porte-Saint-Martin. Loge offerte par moi à Mme Paul Meurice pour la deuxième lecture des *Châtiments*.

14 novembre. — La recette des *Châtiments*, hier soir, a été (sans la quête) de 8,000 francs.

Bonnes nouvelles. Le général d'Aurelle de Paladine a repris Orléans et battu les prussiens. Schœlcher est venu me l'annoncer.

15 novembre. — Visite de M. Arsène Houssaye avec Henry Houssaye, son fils. Il va faire dire *Stella* chez lui au profit des blessés.

M. Valois est venu m'annoncer que le produit des deux lectures des *Châtiments* était 14,500 francs. On aura, pour ce prix, non pas deux, mais trois canons. La Société des gens de lettres désire que, le premier étant nommé par moi *Châteaudun* et le deuxième *Châtiment*, le troisième s'appelle *Victor-Hugo*. J'y ai consenti.

Pierre Véron m'a envoyé le beau dessin de Daumier représentant l'Empire foudroyé par *les Châtiments*.

16 novembre. — Baroche, dit-on, est mort à Caen.

M. Édouard Thierry refuse de laisser jouer le cin-

quième acte d'*Hernani* à la Porte-Saint-Martin pour les victimes de Châteaudun et pour le canon du 24e bataillon. Curieux obstacle que M. Thierry !

17 novembre. — Visite du Comité des gens de lettres. Le comité vient me demander d'autoriser une lecture des *Châtiments* à l'Opéra pour avoir un quatrième canon.

Je mentionne ici une fois pour toutes que j'autorise qui le veut à dire ou à représenter tout ce qu'on veut de moi, sur n'importe quelle scène, pour les canons, les blessés, les ambulances, les ateliers, les orphelinats, les victimes de la guerre, les pauvres, et que j'abandonne tous mes droits d'auteur sur ces lectures ou ces représentations.

Je décide que la troisième lecture des *Châtiments* sera donnée gratis pour le peuple à l'Opéra.

19 novembre. — Mme Marie Laurent est venue me dire *les Pauvres gens*, qu'elle dira demain à la Porte-Saint-Martin, au profit d'un canon.

20 novembre. — Hier soir, aurore boréale.

La *Grosse Joséphine* n'est plus ma voisine. On vient de la transporter au bastion 41. Il a fallu vingt-six chevaux pour la traîner. Je la regrette. La nuit, j'entendais sa grosse voix, et il me semblait qu'elle causait avec moi. Je partageais mes amours entre *Grosse Joséphine* et Petite Jeanne.

Petite Jeanne dit maintenant très bien *papa* et *maman*.

Aujourd'hui, revue de la garde nationale.

21 novembre. — Sont venues me voir Mme Jules Simon, Mme Sarah Bernhardt.

Il y a eu foule chez moi après le dîner. Il paraît que Veuillot m'a insulté.

Petite Jeanne commence à se très bien traîner à quatre pattes.

23 novembre. — Jules Simon m'écrit que l'Opéra me sera donné pour le peuple (lecture gratis des *Châtiments*) le jour que je fixerai. Je désirais dimanche, mais, par égard pour le concert que les acteurs et employés de l'Opéra donnent dimanche soir à leur bénéfice, je désigne lundi.

Est venu Frédérick-Lemaître qui m'a baisé les mains en pleurant.

Il a plu ces jours-ci. La pluie effondre les plaines, embourberait les canons et retarde la sortie. Depuis deux jours, Paris est à la viande salée. Un rat coûte huit sous.

24 novembre. — Je donne l'autorisation au Théâtre-Français de jouer demain vendredi 25, au bénéfice des victimes de la guerre, le cinquième acte d'*Hernani* par les acteurs du Théâtre-Français et le dernier acte de *Lucrèce Borgia* par les acteurs de la Porte-Saint-Martin, plus de faire dire, en intermède, des extraits des *Châtiments*, des *Contemplations* et de *la Légende des Siècles*.

Mlle Favart est venue ce matin répéter avec moi *Booz endormi*. Puis nous sommes allés ensemble aux Français pour la répétition de la représentation de demain. Elle a très bien répété doña Sol. Mme Laurent (*Lucrèce Borgia*) aussi. Pendant la répétition est venu M. de Flavigny. Je lui ai dit : — Bonjour, mon cher ancien collègue. Il m'a regardé, puis, un peu ému, s'est écrié : — Tiens ! c'est vous ! Et il a ajouté : — Que vous êtes bien conservé ! Je lui ai répondu : — L'exil est conservateur.

J'ai renvoyé la loge que le Théâtre-Français m'offrait pour la représentation de demain et j'en ai loué une que j'offre à Mme Paul Meurice.

Après le dîner est venu le nouveau préfet de police, M. Cresson. M. Cresson était un jeune avocat il y a vingt ans et défendit les meurtriers du général Bréa. Il m'a parlé de la lecture gratuite des *Châtiments* de lundi 28 à l'Opéra. On craint une foule immense, tous les

faubourgs. Plus de quatrevingt mille hommes et femmes. Trois mille entreront. Que faire du reste ? Le gouvernement est inquiet. Il craint l'encombrement, beaucoup d'appelés, peu d'élus, une collision, un désordre. Le gouvernement ne veut rien me refuser. Il me demande si j'accepte cette responsabilité. Il fera ce que je voudrai. Le préfet de police est chargé de s'entendre avec moi.

J'ai dit à M. Cresson : — Consultons Vacquerie et Meurice, et mes deux fils qui sont là. Il a dit : — Volontiers. Nous avons tenu conseil à nous six. Nous avons décidé que les trois mille places seraient distribuées dimanche, veille de la lecture, dans les mairies des vingt arrondissements à quiconque se présenterait, à partir de midi. Chaque arrondissement aura un nombre de places proportionné, au prorata de sa population. Le lendemain, les trois mille porteurs d'entrées (à toutes places) feront queue à l'Opéra, sans encombre et sans inconvénient. Le *Journal officiel* et des affiches spéciales avertiront le peuple de toutes ces dispositions, prises dans l'intérêt de la paix publique.

25 novembre. — Mlle Lia Félix est venue me répéter *Sacer esto* qu'elle dira lundi au peuple.

M. Tony Révillon, qui parlera, est venu me voir avec le Comité des gens de lettres.

Une députation d'américains des États-Unis vient m'exprimer son indignation contre le gouvernement de la République américaine et contre le président Grant, qui abandonne la France... — A laquelle la République américaine doit tant ! ai-je dit. — *Doit tout,* a repris un des américains présents.

On entend beaucoup de canonnade depuis quelques jours. Elle redouble aujourd'hui.

Mme Meurice veut avoir des poules et des lapins pour la famine future. Elle leur fait bâtir une cahute dans mon petit jardin. Le menuisier qui la construit vient d'entrer dans ma chambre et m'a dit : — Je voudrais bien toucher votre main. J'ai pressé ses deux mains dans les miennes.

27 novembre. — L'Académie me donne signe de vie. Je reçois l'avis officiel qu'elle tiendra désormais une séance extraordinaire le mardi.

On fait des pâtés de rats. On dit que c'est bon.

Un oignon coûte un sou. Une pomme de terre coûte un sou.

On a renoncé à me demander l'autorisation de dire mes œuvres sur les théâtres. On les dit partout sans me demander la permission. On a raison. Ce que j'écris n'est pas à moi. Je suis une chose publique.

28 novembre. — Noël Parfait vient me demander de venir au secours de Châteaudun. De tout mon cœur, certes.

Les Châtiments ont été dits gratis à l'Opéra. Foule immense. On a jeté une couronne dorée sur la scène. Je la donne à Georges et à Jeanne. La quête faite par les actrices dans des casques prussiens a produit, en gros sous, 1,521 fr. 35.

Émile Allix nous a apporté un cuissot d'antilope du Jardin des Plantes. C'est excellent.

Cette nuit aura lieu la trouée.

29 novembre. — Toute la nuit, j'ai entendu le canon.

Les poules ont été installées aujourd'hui dans mon jardin.

La sortie a un temps d'arrêt. Le pont jeté par Ducrot sur la Marne a été emporté, les prussiens ayant rompu les écluses.

30 novembre. — Toute la nuit le canon. La bataille continue.

Hier, à minuit, en m'en revenant du pavillon de Rohan par la rue de Richelieu, j'ai vu, un peu au delà de la Bibliothèque, la rue étant partout déserte, fermée, noire et comme endormie, une fenêtre s'ouvrir au sixième étage d'une très haute maison et une très très vive lumière, qui m'a semblé être une lampe à pétrole, appa-

raître, disparaître, rentrer et sortir à plusieurs reprises ; puis, la fenêtre s'est refermée, et la rue est redevenue ténébreuse. — Était-ce un signal ?

On entend le canon sur trois points autour de Paris, à l'est, à l'ouest et au sud. Il y a, en effet, une triple attaque contre le cercle que font les prussiens autour de nous, La Roncière à Saint-Denis, Vinoy à Courbevoie, Ducrot sur la Marne. La Roncière aurait fait mettre bas les armes à un régiment saxon et balayé la presqu'île de Gennevilliers ; Vinoy aurait détruit les ouvrages prussiens au delà de Bougival. Quant à Ducrot, il a passé la Marne, pris et repris Montmély, et il tient presque Villiers-sur-Marne. Ce qu'on éprouve en entendant le canon, c'est un immense besoin d'y être.

Ce soir, Pelletan me fait dire, par son fils, Camille Pelletan, de la part du gouvernement, que la journée de demain sera décisive.

1er décembre. — Il paraîtrait que Louise Michel serait arrêtée. Je vais faire ce qu'il faudra pour la faire mettre immédiatement en liberté. Mme Meurice s'en occupe. Elle est sortie pour cela ce matin.

D'Alton-Shée est venu me voir.

Au dîner nous avons mangé de l'ours.

J'écris au préfet de police pour faire mettre Louise Michel en liberté.

On ne s'est pas battu aujourd'hui. On s'est fortifié dans les positions prises.

2 décembre. — Louise Michel est en liberté. Elle est venue me remercier.

Hier soir, M. Coquelin est venu chez moi dire plusieurs pièces des *Châtiments*.

Il gèle. Le bassin de la fontaine Pigalle est glacé.

La canonnade a recommencé ce matin au point du jour. — 11 h. 1/2. La canonnade augmente.

Flourens m'a écrit hier et Rochefort aujourd'hui. Ils reviennent à moi.

Dorian, ministre des travaux publics, et Pelletan, sont venus dîner avec moi.

Excellentes nouvelles le soir. L'armée de la Loire est à Montargis. L'armée de Paris a repoussé les prussiens du plateau d'Avron. On lit les dépêches à haute voix aux portes des mairies. La foule a crié : Vive la République !

Victoire ! Voilà le Deux Décembre lavé.

3 décembre. — Le général Renault, blessé au pied d'un éclat d'obus, est mort.

J'ai dit à Schœlcher que je voulais sortir avec mes fils si les batteries de la garde nationale dont ils font partie sortaient au-devant de l'ennemi. Les dix batteries ont tiré au sort. Quatre sont désignées. Une d'elles est la dixième batterie, dont est Victor. Je sortirai avec cette batterie-là. Charles n'en est pas, ce qui est bien, il restera, il a deux enfants. Je le lui ordonnerai. Vacquerie et Meurice sont de la dixième batterie. Nous serons ensemble au combat. Je vais me faire faire un capuchon. Ce que je crains, c'est le froid de la nuit.

J'ai fait les ombres chinoises à Georges et à Jeanne. Jeanne a beaucoup ri de l'ombre et des grimaces du profil ; mais, quand elle a vu que c'était moi, elle a pleuré et crié. Elle avait l'air de me dire : Je ne veux pas que tu sois un fantôme ! Pauvre doux ange ! elle pressent peut-être la bataille prochaine.

Hier nous avons mangé du cerf ; avant-hier, de l'ours ; les deux jours précédents, de l'antilope. Ce sont des cadeaux du Jardin des Plantes.

Ce soir, à 11 heures, canonnade. Violente et courte.

4 décembre. — On vient de coller à ma porte une affiche indiquant les précautions à prendre *en cas de bombardement.* C'est le titre de l'affiche.

Temps d'arrêt dans le combat. Notre armée a repassé la Marne.

Petite Jeanne va très bien à quatre pattes et dit très bien *papa*.

5 décembre. — Je viens de voir passer, à vide et allant chercher son chargement, un magnifique corbillard drapé portant un *H* entouré d'étoiles, en argent sur velours noir. Un romain rentrerait.

Gautier est venu dîner avec moi ; après le dîner sont venus Banville et Coppée.

Mauvaises nouvelles. Orléans nous est repris. N'importe. Persistons.

7 décembre. — J'ai eu à dîner Gautier, Banville, François Coppée. Après le dîner, Asselineau. Je leur ai lu *Floréal* et *l'Égout de Rome*.

8 décembre. — La *Patrie en danger* cesse de paraître. Faute de lecteurs, dit Blanqui.

M. Maurice Lachâtre, éditeur, est venu me faire des offres pour mon prochain livre. Il m'a envoyé son *Dictionnaire* et l'*Histoire de la Révolution* par Louis Blanc. Je lui donne *Napoléon-le-Petit* et *les Châtiments*.

9 décembre. — Cette nuit, je me suis réveillé et j'ai fait des vers. En même temps, j'entendais le canon.

M. Bondes vient me voir. Le correspondant du *Times* qui est à Versailles lui écrit que les canons pour le bombardement de Paris sont arrivés. Ce sont des canons Krupp Ils attendent des affûts. Ils sont rangés dans l'arsenal prussien de Versailles, écrit cet anglais, l'un à côté de l'autre *comme des bouteilles dans une cave*.

Je copie cet entrefilet :

M. Victor Hugo avait manifesté l'intention de sortir de Paris sans armes, avec la batterie d'artillerie de la garde nationale dont ses deux fils font partie.

Le 144e bataillon de la garde nationale s'est transporté tout entier

avenue Frochot, devant le logis du poëte, où les délégués seuls sont entrés.

Ces honorables citoyens venaient faire défense à M. Victor Hugo de donner suite à ce projet, qu'il avait dès longtemps annoncé dans son *Adresse aux Allemands*.

« Tout le monde peut se battre, lui ont-ils dit. Mais tout le monde ne peut pas faire *les Châtiments*. Restez et ménagez une vie si précieuse à la France. »

Je ne sais plus le numéro du bataillon. Ce n'était pas le 144e. Voici les termes de l'adresse qui m'a été lue par le chef de bataillon :

« La garde nationale de Paris fait défense à Victor Hugo d'aller à l'ennemi, attendu que tout le monde peut aller à l'ennemi, et que Victor Hugo seul peut faire ce que fait Victor Hugo. »

Fait défense est touchant et charmant.

11 décembre. — Rostan est venu me voir. Il a le bras en écharpe. Il a été blessé à Créteil. C'était le soir. Un soldat allemand se jette sur lui et lui perce le bras d'un coup de baïonnette. Rostan réplique par un coup de baïonnette dans l'épaule de l'allemand. Tous deux tombent et roulent dans un fossé. Les voilà bons amis. Rostan baragouine un peu l'allemand. — Qui es-tu ? — Je suis wurtembergeois. J'ai vingt-deux ans. Mon père est horloger à Leipsick. — Ils restent trois heures dans ce fossé, sanglants, glacés, s'entr'aidant. Rostan blessé a ramené son blesseur, qui est son prisonnier. Il va le voir à l'hôpital. Ces deux hommes s'adorent. Ils ont voulu s'entre-tuer, ils se feraient tuer l'un pour l'autre. — Ôtez donc les rois de la question !

Visite de M. Rey. Le groupe de Ledru-Rollin est en pleine désorganisation. Plus de parti ; la République. C'est bien.

J'ai offert un fromage de Hollande à Mme Paul Meurice. Verglas.

12 décembre. — Il y a aujourd'hui dix-neuf ans que j'arrivais à Bruxelles.

13 décembre. — Paris est depuis hier éclairé au pétrole. Canonnade violente ce soir.

14 décembre. — Dégel. Canonnade.

Le soir, nous avons feuilleté *les Désastres de la guerre,* de Goya (apportés par Burty). C'est beau et hideux.

15 décembre. — Emmanuel Arago, ministre de la justice, est venu me voir et m'annoncer qu'on avait de la viande fraîche jusqu'au 15 février, mais que désormais on ne ferait plus à Paris que du pain bis. On en a pour cinq mois.

Allix m'a apporté une médaille frappée à l'occasion de mon retour en France. Elle porte d'un côté un génie ailé avec *Liberté Égalité Fraternité.* De l'autre cet exergue : *Appel à la démocratie universelle,* et au centre : *A Victor Hugo la Patrie reconnaissante. Septembre 1870.*

Cette médaille se vend populairement et coûte 5 centimes. Elle a un petit anneau de suspension.

16 décembre. — Pelleport est venu ce soir. Je l'ai chargé d'aller voir de ma part Flourens qui est à Mazas et de lui porter *Napoléon-le-Petit.*

17 décembre. — *L'Électeur libre* nous somme, Louis Blanc et moi, d'entrer dans le gouvernement, et affirme que c'est notre devoir. Je sens mon devoir au fond de ma conscience.

J'ai vu passer sur le pont des Arts la canonnière *l'Estoc,* remontant la Seine. Elle est belle et le gros canon a un grand air terrible.

18 décembre. — J'ai fait la lanterne magique à Petit Georges et à Petite Jeanne.

Mon droit d'auteur pour *Stella,* dite par Mme Favart, à une représentation du 14e bataillon, s'est élevé à 130 francs. Mon agent dramatique a touché mon droit malgré

mes instructions. Je lui donne l'ordre de le payer à la caisse de secours du bataillon.

M. Hetzel m'écrit : « Faute de charbon pour faire mouvoir les presses à vapeur, la fermeture des imprimeries est imminente. » J'autorise pour *les Châtiments* un nouveau tirage de trois mille, ce qui fera en tout jusqu'ici, pour Paris, vingt-deux mille.

20 décembre. — Le capitaine de garde mobile, Breton, destitué *comme lâche* par la dénonciation de son lieutenant-colonel, demande un conseil de guerre et d'abord à aller au feu. Sa compagnie part demain matin. Il me prie d'obtenir pour lui du ministre de la guerre la permission d'aller se faire tuer. J'écris pour lui au général Le Flô. Je pense que le capitaine Breton sera demain à la bataille.

21 décembre. — Cette nuit, j'ai entendu, à trois heures du matin, le clairon des troupes allant à la bataille. Quand sera-ce mon tour ?

22 décembre. — La journée d'hier a été bonne. L'action continue. On entend le canon de l'est à l'ouest.

Petite Jeanne commence à parler très longtemps et très expressivement. Mais il est impossible de comprendre un mot de ce qu'elle dit. Elle rit.

Léopold m'a envoyé treize œufs frais, que je ferai manger à Petit Georges et à Petite Jeanne.

Louis Blanc est venu dîner avec moi. Il venait de la part d'Edmond Adam, de Louis Jourdan, de Cernuschi et d'autres, me dire qu'il fallait que lui et moi allassions trouver Trochu et le mettre en demeure ou de sauver Paris ou de quitter le pouvoir. J'ai refusé. Ce serait me poser en arbitre de la situation, et, en même temps, entraver un combat commencé, qui, peut-être, réussira Louis Blanc a été de mon avis, ainsi que Meurice, Vacquerie et mes fils qui dînaient avec moi.

23 décembre. — Henri Rochefort est venu dîner avec

moi. Je ne l'avais pas vu depuis Bruxelles l'an dernier (août 1869). Georges ne reconnaissait plus son parrain. J'ai été très cordial. Je l'aime beaucoup. C'est un grand talent et un grand courage. Nous avons dîné gaiement, quoique tous très menacés d'aller dans les forteresses prussiennes si Paris est pris. Après Guernesey, Spandau. Soit.

J'ai acheté aux magasins du Louvre une capote grise de soldat pour aller au rempart. 19 francs.

Toujours beaucoup de monde le soir chez moi. Il m'est venu aujourd'hui un peintre nommé Le Genissel, qui m'a rappelé que je l'avais sauvé du bagne en 1848. Il était insurgé de Juin.

Forte canonnade cette nuit. Tout se prépare pour une bataille.

24 décembre. — Il gèle. La Seine charrie.

Paris ne mange plus que du pain bis.

25 décembre. — Forte canonnade toute la nuit.

Une nouvelle du Paris d'à présent : il vient d'arriver une bourriche d'huîtres. Elle a été vendue 750 francs.

A la vente pour les pauvres, où Alice et Mme Meurice sont marchandes, un dindon vivant a été vendu 250 francs.

La Seine charrie.

26 décembre. — Louis Blanc vient, puis M. Floquet. On me presse de nouveau de mettre le gouvernement en demeure. De nouveau je refuse.

M. Louis Koch a acheté 25 francs un exemplaire du *Rappel* pour la vente destinée aux pauvres. L'exemplaire des *Châtiments* a été payé 300 francs par M. Cernuschi.

27 décembre. — Violente canonnade ce matin.

La canonnade de ce matin, c'étaient les prussiens qui attaquaient. Bon signal. L'attente les ennuie. Et nous aussi. Ils ont jeté dans le fort de Montrouge dix-neuf obus qui n'ont tué personne.

J'ai eu à dîner Mme Ugalde qui nous a chanté *Patria*. J'ai reconduit Mme Ugalde chez elle, rue de Chabannais, puis je suis rentré me coucher. Le portier m'a dit : — Monsieur, on dit que cette nuit il tombera des bombes par ici. — Je lui ai dit : — C'est tout simple, j'en attends une.

29 décembre. — Canonnade toute la nuit. L'attaque prussienne continue.

Théophile Gautier a un cheval. Ce cheval est réquisitionné. On veut le manger. Gautier m'écrit et me prie d'obtenir sa grâce. Je l'ai demandée au ministre. J'ai sauvé le cheval.

Il est malheureusement vrai que Dumas est mort. On le sait par les journaux allemands. Il est mort le 5 décembre, au Puys, près Dieppe, chez son fils.

On me presse de plus en plus d'entrer dans le gouvernement. Le ministre de la justice, Em. Arago, est venu me demander à dîner. Nous avons causé. Louis Blanc est venu après le dîner. Je persiste à refuser.

Outre Emmanuel Arago, et mes habitués du jeudi, Rochefort est venu dîner, avec Blum. Je les invite à dîner tous les jeudis, si nous avons encore quelques jeudis à vivre. Au dessert, j'ai bu à la santé de Rochefort.

La canonnade augmente. Il a fallu évacuer le plateau d'Avron.

30 décembre. — D'Alton-Shée est venu ce matin. Le général Ducrot demanderait à me voir.

Les prussiens nous ont envoyé depuis trois jours plus de douze mille obus.

Hier, j'ai mangé du rat, et j'ai eu pour hoquet ce quatrain :

O mesdames les hétaïres,
Dans vos greniers, je me nourris ;
Moi qui mourais de vos sourires,
Je vais vivre de vos souris.

A partir de la semaine prochaine on ne blanchira plus le linge dans Paris, faute de charbon.

J'ai eu à dîner le lieutenant Farcy, commandant la canonnière.

Froid rigoureux. Depuis trois jours, je sors avec mon caban et mon capuchon.

Poupée pour Petite Jeanne. Hottée de joujoux pour Georges.

Les bombes ont commencé à démolir le fort de Rosny. Le premier obus est tombé dans Paris. Les prussiens nous ont lancé aujourd'hui six mille bombes.

Dans le fort de Rosny, un marin travaillant aux gabionnages portait sur l'épaule un sac de terre. Un obus vient et lui enlève le sac. — Merci, dit le marin, mais je n'étais pas fatigué.

Alexandre Dumas est mort le 5 décembre. En feuilletant ce carnet, j'y vois que c'est le 5 décembre qu'un grand corbillard, portant un H, a passé devant moi rue Frochot.

Ce n'est même plus du cheval que nous mangeons. C'est *peut-être* du chien? C'est *peut-être* du rat? Je commence à avoir des maux d'estomac. Nous mangeons de l'inconnu !

M. Valois est venu de la part de la Société des gens de lettres me demander ce que je veux qu'on fasse des 3,000 francs de reliquat que laissent les trois lectures des *Châtiments*, les canons fournis et livrés. J'ai dit de verser ces 3,000 francs intégralement à la caisse de secours pour les victimes de la guerre, entre les mains de Mme Jules Simon.

1er janvier 1871. — Louis Blanc m'adresse dans les journaux une lettre sur la situation.

Stupeur et ébahissement de Petit Georges et de Petite Jeanne devant la hotte de joujoux de leurs étrennes. La hotte déballée, une grande table en a été couverte. Ils touchaient à tout et ne savaient lequel prendre. Georges était presque furieux de bonheur. Charles a dit : C'est le désespoir de la joie !

J'ai faim. J'ai froid. Tant mieux. Je souffre ce que souffre le peuple.

Décidément, je digère mal le cheval. J'en mange pourtant. Il me donne des tranchées. Je m'en suis vengé, au dessert, par ce distique :

Mon dîner m'inquiète et même me harcèle,
J'ai mangé du cheval et je songe à la selle.

Les prussiens bombardent Saint-Denis.

2 janvier. — Daumier et Louis Blanc ont déjeuné avec nous.

Louis Koch a donné à sa tante pour ses étrennes deux choux et deux perdrix vivantes !

Ce matin nous avons déjeuné avec de la soupe au vin. On a abattu l'éléphant du Jardin des Plantes. Il a pleuré. On va le manger.

Les prussiens continuent de nous envoyer six mille bombes par jour.

3 janvier. — Le chauffage de deux pièces au pavillon de Rohan coûte aujourd'hui 10 francs par jour.

Le club montagnard demande de nouveau que Louis Blanc et moi soyons adjoints au gouvernement pour le diriger. Je persiste à refuser.

Il y a en ce moment douze membres de l'Académie française à Paris, dont Ségur, Mignet, Dufaure, d'Haussonville, Legouvé, Cuvillier-Fleury, Barbier, Vitet.

Lune. Froid vif. Les prussiens ont bombardé Saint-Denis toute la nuit.

De mardi à dimanche, les prussiens nous ont envoyé vingt-cinq mille projectiles. Il a fallu pour les transporter deux cent vingt wagons. Chaque coup coûte 60 francs ; total : 1,500,000 francs. Le dégât des forts est évalué 1,400 francs. Il y a eu une dizaine de tués. Chacun de nos morts coûte aux prussiens 150,000 francs.

5 janvier. — Le bombardement s'accentue de plus en plus. On bombarde Issy et Vanves.

Le charbon manque. On ne peut plus blanchir le linge, ne pouvant le sécher. Ma blanchisseuse m'a fait dire ceci par Mariette : — Si M. Victor Hugo, qui est si puissant, voulait demander pour moi au gouvernement un peu de poussier, je pourrais blanchir ses chemises.

J'étais aux Feuillantines, un obus est tombé près de moi.

Outre mes convives ordinaires du jeudi, j'ai eu à dîner Louis Blanc, Rochefort, Paul de Saint-Victor. Mme Jules Simon m'a envoyé du fromage de Gruyère. Luxe énorme. Nous étions treize à table.

6 janvier. — Au dessert, hier, j'ai offert des bonbons aux femmes et j'ai dit :

Grâce à Boissier, chères colombes,
Heureux, à vos pieds nous tombons ;
Car on prend les forts par les bombes
Et les faibles par les bonbons.

Les parisiens vont, par curiosité, voir les quartiers bombardés. On va aux bombes comme on irait au feu d'artifice. Il faut des gardes nationaux pour maintenir la foule. Les prussiens tirent sur les hôpitaux. Ils bombardent le Val-de-Grâce. Leurs obus ont mis le feu cette nuit aux baraquements du Luxembourg pleins de soldats blessés et malades, qu'il a fallu transporter, nus et enveloppés comme on a pu, à la Charité. Barbieux les y a vus arriver vers une heure du matin.

Seize rues ont déjà été atteintes par les obus.

7 janvier. — La rue des Feuillantines percée là où fut le jardin de mon enfance est fort bombardée. J'y ai reçu presque un obus.

Ma blanchisseuse, n'ayant plus de quoi faire du feu et obligée de refuser le linge à blanchir, a fait à M. Clemenceau, maire du IXe arrondissement, une demande de charbon, en payant, que j'ai apostillée ainsi :

« Je me résigne à tout pour la défense de Paris, à

mourir de faim et de froid, et même à ne pas changer de chemise. Pourtant je recommande ma blanchisseuse à M. le maire du IXe arrondissement. » — Et j'ai signé. Le maire a accordé le charbon.

8 janvier. — Camille Pelletan nous a apporté du gouvernement d'excellentes nouvelles. Rouen et Dijon repris, Garibaldi vainqueur à Nuits et Faidherbe à Bapaume. Tout va bien.

On mangeait du pain bis, on mange du pain noir. Le même pour tous. C'est bien.

Les nouvelles d'hier ont été apportées par deux pigeons.

Une bombe a tué cinq enfants dans une école rue de Vaugirard.

Les représentations et les lectures des *Châtiments* ont dû cesser, les théâtres n'ayant plus de gaz pour l'éclairage et de charbon pour le chauffage.

Mort de Prim. Il a été tué à Madrid d'un coup de pistolet le jour où le roi de sa façon, Amédée, duc de Gênes, entrait en Espagne.

Le bombardement a été furieux aujourd'hui. Un obus a troué la chapelle de la Vierge de Saint-Sulpice où s'est fait l'enterrement de ma mère et où j'ai été marié.

10 janvier. — Bombes sur l'Odéon.

Envoi d'un éclat d'obus par Chifflard. Cet obus, tombé à Auteuil, est marqué *H*. Je m'en ferai un encrier.

12 janvier. — Le pavillon de Rohan me demande, à partir d'aujourd'hui, 8 francs par tête pour le dîner, ce qui avec le vin, le café, le feu, etc., porte le dîner à 13 francs par personne.

Nous avons mangé ce matin un bifteck d'éléphant.

Ont dîné avec nous Schœlcher, Rochefort, Blum, et tous nos convives ordinaires du jeudi. Nous étions encore treize. Après le dîner, Louis Blanc, Pelletan.

13 janvier. — Un œuf coûte 2 fr. 75. La viande d'élé-

phant coûte 40 francs la livre. Un sac d'oignons 800 francs.

La Société des gens de lettres m'a demandé d'assister à la remise des canons à l'Hôtel de Ville. Je me suis excusé. Je n'irai pas.

On a passé la journée à chercher un autre hôtel. Rien n'est possible. Tout est fermé. Dépense de la semaine au pavillon de Rohan (y compris un carreau cassé), 701 fr. 50.

Mot d'une femme pauvre sur le bois fraîchement abattu : — Ce malheureux bois vert ! on le met au feu ; il ne s'attendait pas à ça, il pleure tout le temps.

15 janvier, 2 heures. — Bombardement furieux en ce moment.

Je fais les vers *Dans le cirque.* Après le dîner, je les ai lus à mes convives du dimanche. Ils me demandent de les publier. Je les donne aux journaux.

17 janvier. — Le bombardement depuis trois jours n'a discontinué ni jour ni nuit.

Petite Jeanne m'a grondé de ne pas la laisser jouer avec le mouvement de ma montre.

Tous les journaux reproduisent les vers *Dans le cirque.* Ils pourront être utiles.

Louis Blanc est venu ce matin. Il me presse de me joindre à lui et à Quinet pour exercer une pression sur le gouvernement. Je lui ai répondu : — Je vois plus de danger à renverser le gouvernement qu'à le maintenir.

18 janvier. — M. Krupp fait des canons contre les ballons.

Il y a un coq dans mon petit jardin. Hier Louis Blanc déjeunait avec nous. Le coq chanta. Louis Blanc s'arrête et me dit : — Écoutez. — Qu'est-ce ? — Le coq chante. — Eh bien ? — Entendez-vous ce qu'il dit ? — Non. — Il crie : *Victor Hugo !* Nous écoutons, nous rions. Louis

Blanc avait raison. Le chant du coq ressemblait beaucoup à mon nom.

J'émiette aux poules notre pain noir. Elles n'en veulent pas.

Ce matin a commencé une sortie sur Montretout. On a pris Montretout. Ce soir les prussiens nous l'ont repris.

20 janvier. — L'attaque sur Montretout a interrompu le bombardement.

Un enfant de quatorze ans a été étouffé dans une foule à la porte d'un boulanger.

21 janvier. — Louis Blanc vient me voir. Nous tenons conseil. La situation devient extrême et suprême. La mairie de Paris demande mon avis.

Louis Blanc a dîné avec nous. Après le dîner, sorte de conseil auquel a assisté le colonel Laussedat.

22 janvier. — Les prussiens bombardent Saint-Denis.

Manifestation tumultueuse à l'Hôtel de Ville. Trochu se retire. Rostan vient me dire que la mobile bretonne tire sur le peuple. J'en doute. J'irai moi-même s'il le faut.

J'en reviens. Il y a eu attaque simultanée des deux côtés. J'ai dit à des combattants qui me consultaient : — Je ne reconnais pour français que les fusils qui sont tournés du côté des prussiens. Rostan m'a dit : — Je viens mettre mon bataillon à votre disposition. Nous sommes cinq cents hommes. Où voulez-vous que nous allions ? Je lui ai demandé : — Où êtes-vous en ce moment ? Il m'a répondu : — On nous a massés du côté de Saint-Denis qu'on bombarde. Nous sommes à la Villette. Je lui ai dit : — Restez-y. C'est là que je vous aurais envoyés. Ne marchez pas contre l'Hôtel de Ville, marchez contre la Prusse.

23 janvier. — Hier soir, conférence chez moi. Outre mes convives du dimanche, Rochefort et son secrétaire Mourot avaient dîné avec moi.

Sont venus le soir Rey et Gambon. Ils m'ont apporté, avec prière d'y adhérer, l'un le programme affiche de Ledru-Rollin (assemblée de 200 membres), l'autre, le programme de l'Union républicaine (50 membres). J'ai déclaré n'approuver ni l'un ni l'autre.

Chanzy est battu. Bourbaki réussit. Mais il ne marche pas sur Paris. Énigme dont je crois entrevoir le secret.

Le bombardement semble interrompu.

24 janvier. — Ce matin, Flourens est venu. Il m'a demandé conseil. Je lui ai dit : — Nulle pression violente sur la situation.

25 janvier. — On dit Flourens arrêté. Il l'aurait été en sortant de me voir.

J'ai fait manger deux œufs frais à Georges et à Jeanne.

M. Dorian est venu ce matin voir mes fils au pavillon de Rohan. Il leur a annoncé la capitulation imminente. Affreuses nouvelles du dehors. Chanzy battu, Faidherbe battu, Bourbaki refoulé.

27 janvier. — Schœlcher est venu m'annoncer qu'il donnait sa démission de colonel de la légion d'artillerie.

On est encore venu me demander de me mettre à la tête d'une manifestation contre l'Hôtel de Ville. Toutes sortes de bruits courent. J'invite tout le monde au calme et à l'union.

28 janvier. — Bismarck, dans les pourparlers de Versailles, a dit à Jules Favre : — Comprenez-vous cette grue d'impératrice qui me propose la paix !

Le froid a repris.

Ledru-Rollin demande à s'entendre avec moi (par Brives).

Petite Jeanne est un peu souffrante. Doux petit être !

Léopold me contait ce soir qu'il y avait eu dialogue à mon sujet entre le pape Pie IX et Jules Hugo, mon neveu, frère de Léopold, mort camérico du pape. Le

pape avait dit à Jules en le voyant : — Vous vous appelez Hugo ? — Oui, Saint-Père. — Vous êtes parent de Victor Hugo ? — Son neveu, Saint-Père. — Quel âge a-t-il ? (c'était en 1857). — Cinquante-cinq ans. — Hélas ! il est trop vieux pour revenir à l'Église !

Charles me dit que Jules Simon et ses deux fils ont passé la nuit à dresser des listes de candidats possibles pour l'Assemblée nationale.

Cernuschi se fait naturaliser citoyen français !

29 janvier. — L'armistice a été signé hier. Il est publié ce matin. Assemblée nationale. Sera nommée du 5 au 18 février. S'assemblera le 12 à Bordeaux.

Petite Jeanne va un peu mieux. Elle m'a presque souri.

Plus de ballon. La poste. Mais les lettres non cachetées. Il neige. Il gèle.

30 janvier. — Petite Jeanne est toujours abattue et ne joue pas.

Mlle Périga m'a apporté un œuf frais pour Jeanne.

31 janvier. — Petite Jeanne est toujours souffrante. C'est un petit catarrhe de l'estomac. Le docteur Allix dit que cela durera encore quatre ou cinq jours.

Mon neveu Léopold est venu dîner avec nous. Il nous a apporté des conserves d'huîtres.

1er février. — Petite Jeanne va mieux. Elle m'a souri.

2 février. — Les élections de Paris remises au 8 février.

Je continue à mal digérer le cheval. Maux d'estomac. Hier je disais a Mme Ernest Lefèvre, dînant à côté de moi :

> De ces bons animaux la viande me fait mal.
> J'aime tant les chevaux que je hais le cheval.

Petite Jeanne continue d'aller mieux.

4 février. — Le temps s'adoucit.

Le soir, foule chez moi. Proclamation de Gambetta.

5 février. — La liste des candidats des journaux républicains a paru ce matin. Je suis en tête.

Bancel est mort.

Petite Jeanne ce soir est guérie de son rhume.

J'ai eu mes convives habituels du dimanche. Nous avons eu du poisson, du beurre et du pain blanc.

6 février. — Bourbaki, battu, s'est tué. Grande mort.

Ledru-Rollin recule devant l'Assemblée. Louis Blanc est venu ce soir me lire ce désistement.

7 février. — Nous avions trois ou quatre boîtes de conserves que nous avons mangées aujourd'hui.

8 février. — Aujourd'hui scrutin pour l'Assemblée nationale. Paul Meurice et moi avons été voter ensemble, rue Clauzel.

Après la capitulation signée, en quittant Jules Favre, Bismarck est entré dans le cabinet où ses deux secrétaires l'attendaient, et a dit : — *La bête est morte.*

J'ai rangé mes papiers en prévision du départ. Petite Jeanne est très gaie.

11 février. — Le scrutin se dépouille très lentement.

Notre départ pour Bordeaux est remis à lundi 13.

12 février. — J'ai vu hier pour la première fois *mon* boulevard. C'est un assez grand tronçon de l'ancien boulevard Haussmann. *Boulevard Victor-Hugo* est placardé boulevard Haussmann à quatre ou cinq coins de rues donnant sur le boulevard.

L'Assemblée nationale s'ouvre aujourd'hui à Bordeaux. Les élections ne sont pas encore dépouillées et proclamées à Paris.

Quoique je ne sois pas encore nommé, le temps presse,

et je compte partir demain lundi 13 février pour Bordeaux. Nous serons neuf, cinq maîtres et quatre domestiques, plus les deux enfants. Louis Blanc désire partir avec moi. Nous ferons route ensemble.

J'emporte dans mon sac en bandoulière divers manuscrits importants et œuvres commencées, entre autres *Paris assiégé* et le poëme du *Grand-Père*.

J'ai lu avant le dîner à mes convives, M. et Mme Paul Meurice, Vacquerie, Lockroy, M. et Mme Ernest Lefèvre, Louis Koch et Vilain (moins Rochefort et Victor qui ne sont arrivés que pour l'heure du dîner), deux pièces qui feront partie de *Paris assiégé* (*A Petite Jeanne. Non, vous ne prendrez pas l'Alsace et la Lorraine*).

Pelleport m'a apporté nos neuf laissez-passer. N'étant pas encore proclamé représentant, j'ai mis sur le mien *Victor Hugo, propriétaire*, vu que les prussiens exigent une qualité ou une profession.

13 février. — J'ai quitté ce matin avec un serrement de cœur l'avenue Frochot et la douce hospitalité que Paul Meurice me donne depuis le 5 septembre, jour de mon arrivée.

XVII

L'ASSEMBLÉE DE BORDEAUX

EXTRAIT DES CARNETS

PARTIS à midi 10 minutes. Arrivés à Étampes à 3 heures et quart. Station de deux heures et luncheon.

Après le lunch, nous sommes rentrés dans le wagon-salon pour attendre le départ. La foule l'entourait, contenue par un groupe de soldats prussiens. La foule m'a reconnu et a crié : *Vive Victor Hugo !* J'ai agité le bras hors du wagon en élevant mon képi, et j'ai crié : *Vive la France !* Alors un homme à moustaches blanches, qui est, dit-on, le commandant prussien d'Étampes, s'est avancé vers moi d'un air menaçant et m'a dit en allemand je ne sais quoi qui voulait être terrible. J'ai repris d'une voix plus haute, en regardant tour à tour fixement ce prussien et la foule : *Vive la France !* Sur quoi, tout le peuple a crié avec enthousiasme : *Vive la France !* Le bonhomme en colère se l'est tenu pour dit. Les soldats prussiens n'ont pas bougé.

Voyage rude, lent, pénible. Le salon-wagon est mal éclairé et point chauffé. On sent le délabrement de la France dans cette misère des chemins de fer. Nous avons acheté à Vierzon un faisan et un poulet et deux bouteilles de vin pour souper. Puis on s'est roulé dans des couvertures et des cabans et l'on a dormi sur les banquettes.

Nous arrivons à Bordeaux à 1 heure et demie après-midi, le 14 février. Nous nous mettons en quête d'un logement.

Nous montons en voiture et nous allons d'hôtel en hôtel. Pas une place. Je vais à l'Hôtel de Ville et je demande des renseignements. On m'indique un appartement meublé à louer chez M. A. Porte, 13, rue Saint-Maur, près le jardin public. Nous y allons. Charles loue l'appartement pour 600 francs par mois et paye un demi-mois d'avance. Nous nous remettons en quête d'un logis pour nous et nous ne trouvons rien. A 7 heures, nous revenons à la gare chercher nos malles, ne sachant où passer la nuit. Nous retournons rue Saint-Maur où est Charles. Pourparlers avec le propriétaire et son frère qui a deux chambres, 37, rue de la Course, tout près. Nous finissons par nous arranger.

Alice a fait cette remarque : Le 13 nous poursuit. — Tout le mois de janvier nous avons été treize à table le jeudi. Nous avons quitté Paris le 13 février. Nous étions treize dans le wagon-salon, en comptant Louis Blanc, M. Béchet et les deux enfants. Nous logeons 13, rue Saint-Maur !

15 février. — A deux heures je suis allé à l'Assemblée. A ma sortie, une foule immense m'attendait sur la grande place. Le peuple et les gardes nationaux, qui faisaient la haie, ont crié : *Vive Victor Hugo !* J'ai répondu : — *Vive la République ! Vive la France !* Ils ont répété ce double cri. Puis cela a été un délire. Ils m'ont recommencé l'ovation de mon arrivée à Paris. J'étais ému jusqu'aux larmes. Je me suis réfugié dans un café du coin de la place. J'ai expliqué dans un speech pourquoi je ne parlais pas au peuple, puis je me suis évadé, c'est le mot, en voiture.

Pendant que le peuple enthousiaste criait : *Vive la République !* les membres de l'Assemblée sortaient et défilaient, impassibles, presque furieux, le chapeau sur la tête, au milieu des têtes nues et des képis agités en l'air autour de moi.

Visite des représentants Le Flô, Rochefort, Lockroy, Alfred Naquet, Emmanuel Arago, Rességuier, Floquet, Eugène Pelletan, Noël Parfait.

J'ai été coucher dans mon nouveau logement, rue de la Course.

16 février. — Aujourd'hui a eu lieu, à l'Assemblée, la proclamation des représentants de Paris. — Louis Blanc a 216,000 voix, il est le premier. — Puis vient mon nom avec 214,000. Puis Garibaldi, 200,000.

L'ovation que le peuple m'a faite hier est regardée par la majorité comme une insulte pour elle. De là, un grand déploiement de troupes sur la place (armée, garde nationale, cavalerie). Avant mon arrivée, il y a eu un incident à ce sujet. Des hommes de la droite ont demandé qu'on protégeât l'Assemblée (contre qui ? contre moi ?). La gauche a répliqué par le cri de : *Vive la République !*

A ma sortie on m'a averti que la foule m'attendait sur la grande place.

Je suis sorti, pour échapper à l'ovation, par le côté du palais et non par la façade ; mais la foule m'a aperçu, et un immense flot de peuple m'a tout de suite entouré en criant : — *Vive Victor Hugo !* J'ai crié : *Vive la République !* Tous, y compris la garde nationale et les soldats de la ligne, ont crié : *Vive la République !* J'ai pris une voiture que le peuple a suivie.

L'Assemblée a constitué aujourd'hui son bureau. Dufaure propose Thiers pour chef du pouvoir exécutif.

Nous dînerons pour la première fois chez nous, 13, rue Saint-Maur. J'ai invité Louis Blanc, Schœlcher, Rochefort et Lockroy. Rochefort n'a pu venir. Après le dîner, nous sommes allés chez Gent, quai des Chartrons, à la réunion de la gauche. Mes fils m'accompagnaient. On a discuté la question du chef exécutif. J'ai fait ajouter à la définition : *nommé par l'Assemblée et révocable par elle.*

Le général Cremer est venu ce matin nous rendre compte des dispositions de l'armée.

17 février. — Gambetta, à l'Assemblée, m'a abordé et

m'a dit : — Mon maître, quand pourrais-je vous voir ? J'aurais bien des choses à vous expliquer.

Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif. Il doit partir cette nuit pour Versailles, où est la Prusse.

18 février. — Ce soir, réunion de la gauche, rue Lafaurie-Monbadon. La réunion m'a choisi pour président. Ont parlé Louis Blanc, Schœlcher, le colonel Langlois, Brisson, Lockroy, Millière, Clemenceau, Martin Bernard, Joigneaux. J'ai parlé le dernier et résumé le débat. On a agité des questions graves, le traité Bismarck-Thiers, la paix, la guerre, l'intolérance de l'Assemblée, le cas d'une démission à donner en masse.

19 février. — Le président du Cercle national de Bordeaux est venu mettre ses salons à ma disposition.

Mon hôtesse, Mme Porte, fort jolie femme, m'a envoyé un bouquet.

Thiers a nommé ses ministres. Il prend le titre équivoque et suspect de *président chef du pouvoir exécutif.* L'Assemblée s'ajourne. On sera convoqué à domicile.

Nous avons dîné à la maison. Puis nous sommes allés, Victor et moi, à la réunion de la gauche que j'ai présidée.

20 février. — Aujourd'hui encore le peuple m'a acclamé comme je sortais de l'Assemblée. La foule en un instant est devenue énorme. J'ai été forcé de me réfugier chez Martin Bernard qui demeure dans une rue voisine de l'Assemblée.

J'ai parlé dans le 11e bureau. La question de la magistrature (qui nous fait des pétitions pour que nous ne la brisions pas) est venue à l'improviste. J'ai bien parlé. J'ai un peu terrifié le bureau.

Petite Jeanne est de plus en plus adorable. Elle commence à ne vouloir plus me quitter.

21 février. — Mme Porte, mon hôtesse de la rue de la

Course, m'envoie tous les matins un bouquet par sa petite fille.

Je promène Petit Georges et Petite Jeanne à tous mes moments de liberté. On pourrait me qualifier ainsi : *Victor Hugo représentant du peuple et bonne d'enfants.*

Le soir, j'ai présidé la réunion de la gauche radicale.

25 février. — Le soir, réunion des deux fractions de la gauche, gauche radicale, gauche politique, rue Jacques-Bell, dans la salle de l'Académie. Ont parlé Louis Blanc, Emmanuel Arago, Vacherot, Jean Brunet, Bethmont, Peyrat, Brisson, Gambetta et moi.

Je ne crois pas que mon projet de fusion, ou même d'entente cordiale, réussisse. Schœlcher et Edmond Adam m'ont reconduit jusque chez moi.

26 février. — J'ai aujourd'hui soixante-neuf ans.

J'ai présidé la réunion de la gauche.

27 février. — J'ai donné ma démission de président de la gauche radicale pour laisser à la réunion toute son indépendance.

28 février. — Thiers a apporté à la tribune le traité. Il est hideux. Je parlerai demain. Je suis inscrit le septième ; mais Grévy, le président de l'Assemblée, m'a dit : — Levez-vous et demandez la parole quand vous voudrez. L'Assemblée voudra vous entendre.

Ce soir, nous nous sommes réunis dans les bureaux. Je suis du 11e. J'y ai parlé.

1er mars. — Aujourd'hui séance tragique. On a exécuté l'empire, puis la France, hélas ! On a voté le traité Shylock-Bismarck. J'ai parlé.

Louis Blanc a parlé après moi et supérieurement parlé.

J'ai eu à dîner Louis Blanc et Charles Blanc.

Le soir, je suis allé à la réunion rue Lafaurie-Monbadon,

que j'ai cessé de présider. Schœlcher présidait. J'y ai parlé. Je suis content de moi.

2 mars. — Charles revenu. Grand bonheur.

Pas de séance aujourd'hui. Le vote de la paix a entr'ouvert le filet prussien. J'ai reçu un paquet de lettres et de journaux de Paris. Deux numéros du *Rappel.*

Nous avons dîné en famille tous les cinq. Puis, je suis allé à la réunion.

Puisque la France est mutilée, l'Assemblée doit se retirer. Elle a fait la plaie et est impuissante à la guérir. Qu'une autre Assemblée la remplace. Je voudrais donner ma démission. Louis Blanc ne veut pas. Gambetta et Rochefort sont de mon avis. Débat.

3 mars. — Ce matin, enterrement du maire de Strasbourg, mort de chagrin. Louis Blanc est venu me trouver avec trois représentants, Brisson, Floquet et Cournet. Il vient me consulter sur le parti à prendre quant aux démissions. Rochefort et Pyat, avec trois autres, donnent la leur. Mon avis serait de nous démettre. Louis Blanc résiste. Le reste de la gauche ne semble pas vouloir de la démission en masse.

Séance.

En montant l'escalier, j'ai entendu un bonhomme de la droite, duquel je voyais le dos, dire à un autre : — Louis Blanc est exécrable, mais Victor Hugo est pire.

Nous avons tous dîné chez Charles qui avait invité Louis Blanc et MM. Lavertujon et Alexis Bouvier.

Le soir, nous sommes allés à la réunion rue Lafaurie-Monbadon. Le président de l'Assemblée ayant fait aujourd'hui les adieux de l'Assemblée aux membres démissionnaires pour l'Alsace et la Lorraine, ma motion acceptée par la réunion (leur maintenir indéfiniment leur siège) est sans objet, puisque la question est décidée. La réunion semble pourtant y tenir. Nous aviserons.

4 mars. — Réunion de la gauche. M. Millière propose,

ainsi que M. Delescluze, un acte d'accusation contre le gouvernement de la Défense nationale. Il termine en disant que quiconque ne s'associera pas à lui en cette occasion est *dupe ou complice.* Schœlcher se lève et dit : — Ni dupe, ni complice. Vous en avez menti.

5 mars. — Séance à l'Assemblée.

Le soir, réunion. Louis Blanc, au lieu d'un acte d'accusation en forme de l'ex-gouvernement de Paris, demande une enquête. Je m'y rallie. Nous signons.

Réunion de la gauche. On parle d'une grande fermentation dans Paris. Le gouvernement qui reçoit ordinairement de Paris un minimum de quinze dépêches télégraphiques par jour, n'en avait pas reçu aujourd'hui une seule à dix heures du soir. Six dépêches adressées à Jules Favre sont restées sans réponse. Nous décidons que Louis Blanc ou moi interpellerons le gouvernement demain sur la situation de Paris, si l'anxiété continue et si la situation n'est pas éclaircie. Nous nous verrons avant l'ouverture de la séance.

Une députation de lorrains et d'alsaciens est venue nous remercier.

6 mars. — A midi nous avons tous déjeuné en famille chez Charles. J'ai mené ces deux dames à l'Assemblée. Question du transfèrement de l'Assemblée à Versailles ou à Fontainebleau. Ils ont peur de Paris. J'ai parlé dans le 11e bureau. J'ai failli être nommé commissaire. J'ai eu dix-huit voix, mais un M. Lucien Brun en a eu dix-neuf.

Réunion rue Lafaurie. J'ai fait la proposition de nous refuser demain tous à discuter Paris, et de rédiger un manifeste en commun signé de tous, et déclarant que nous donnions nos démissions si l'Assemblée allait ailleurs qu'à Paris. La réunion n'a pas adopté mon avis et m'a engagé à discuter. J'ai refusé. Louis Blanc parlera.

8 mars. — J'ai donné ma démission de représentant.

Il s'agissait de Garibaldi. Il avait été nommé en Algérie. On a proposé d'annuler l'élection. J'ai demandé la parole. J'ai parlé. Tumulte et rage de la droite. Ils ont crié : *A l'ordre !* C'est curieux à lire au *Moniteur*. Devant cette furie, j'ai fait un geste de la main, et j'ai dit :

— Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi. Aujourd'hui vous refusez de m'entendre. Cela me suffit. Je donne ma démission.

Je suis allé pour la dernière fois à la réunion de la gauche.

9 mars. — Ce matin, trois membres de la réunion gauche modérée, qui siège salle de l'Académie, sont venus députés par la réunion, qui me prie, à l'unanimité de deux cent vingt membres, de retirer ma démission. M. Paul Bethmont portait la parole. J'ai remercié et refusé.

Puis est venue une autre insistance, d'une autre réunion, dans le même but. La réunion de centre gauche, dont font partie MM. d'Haussonville et de Rémusat, me prie, à l'unanimité, de retirer ma démission. M. Target portait la parole. J'ai remercié et refusé.

M. Louis Blanc est monté à la tribune et m'y a fait ses adieux avec grandeur et noblesse.

10 mars. — Louis Blanc a parlé hier et aujourd'hui. Hier, de ma démission. Aujourd'hui, de la question de Paris. Noblement et grandement toujours.

11 mars. — Nous nous préparons au départ.

12 mars. — Force visites. Foule chez moi. M. Michel Lévy vient me demander un livre. M. Duquesnel, directeur associé de l'Odéon, vient me demander *Ruy Blas*. Nous partirons probablement demain. Charles, Alice et Victor sont allés à Arcachon. Ils reviennent dîner avec nous.

Petit Georges, souffrant, va mieux.

Louis Blanc est venu dîner avec moi. Il va partir pour Paris.

13 mars. — Cette nuit, je ne dormais pas, je songeais aux nombres, ce qui était la rêverie de Pythagore. Je pensais à tous ces *13* bizarrement accumulés et mêlés à ce que nous faisions depuis le 1er janvier, et je me disais encore que je quitterais cette maison où je suis le 13 mars. En ce moment, s'est produit tout près de moi le même frappement nocturne (trois coups comme des coups de marteau sur une planche) que j'ai déjà entendu deux fois dans cette chambre.

Nous avons déjeuné chez Charles avec Louis Blanc. J'ai été voir Rochefort. Il demeure rue Judaïque, n° 80. Il est convalescent d'un érysipèle qui l'a mis un moment en danger. Il avait près de lui MM. Alexis Bouvier et Mourot que j'ai invités à dîner aujourd'hui en les priant de transmettre mon invitation à MM. Claretie, Guillemot et Germain Casse, dont je voudrais serrer la main avant mon départ.

En sortant de chez Rochefort, j'ai un peu erré dans Bordeaux. Belle église en partie romane. Jolie tour gothique fleuri. Superbe ruine romaine (rue du Colisée) qu'ils appellent le palais Gallien. Victor vient m'embrasser. Il part à six heures pour Paris avec Louis Blanc.

A 6 heures et demie, je suis allé au restaurant Lanta. MM. Bouvier, Mourot et Casse arrivent. Puis Alice. Charles se fait attendre.

7 heures du soir. Charles est mort.

Le garçon qui me sert au restaurant Lanta est entré et m'a dit qu'on me demandait. Je suis sorti. J'ai trouvé dans l'antichambre M. Porte, qui loue à Charles l'appartement de la rue Saint-Maur, n° 13. M. Porte m'a dit d'éloigner Alice qui me suivait. Alice est rentrée dans le salon. M. Porte m'a dit : — Monsieur, ayez de la force. Monsieur Charles... — Eh bien ? — Il est mort.

Mort ! Je n'y croyais pas. Charles !... Je me suis appuyé au mur.

M. Porte m'a dit que Charles, ayant pris un fiacre pour venir chez Lanta, avait donné ordre au cocher d'aller d'abord au café de Bordeaux. Arrivé au café de Bordeaux, le cocher en ouvrant la portière avait trouvé Charles mort. Charles avait été frappé d'apoplexie foudroyante. Quelque vaisseau s'était rompu. Il était baigné de sang. Ce sang lui sortait par le nez et par la bouche. Un médecin appelé a constaté la mort.

Je n'y voulais pas croire. J'ai dit : — C'est une léthargie. J'espérais encore. Je suis rentré dans le salon, j'ai dit à Alice que j'allais revenir et j'ai couru rue Saint-Maur. A peine étais-je arrivé qu'on a rapporté Charles.

Hélas ! mon bien-aimé Charles ! Il était mort.

J'ai été chercher Alice. Quel désespoir !

Les deux petits enfants dorment.

14 mars. — Je relis ce que j'écrivais le matin du 13 au sujet de ce frappement entendu la nuit.

Charles est déposé dans le salon du rez-de-chaussée de la rue Saint-Maur. Il est couché sur un lit et couvert d'un drap sur lequel les femmes de la maison ont semé des fleurs. Deux voisins, ouvriers, et qui m'aiment, ont demandé à passer la nuit près de lui. Le médecin des morts, en découvrant ce pauvre cher mort, pleurait.

J'ai envoyé à Meurice une dépêche télégraphique ainsi conçue :

« Meurice, 18, rue Valois. — Affreux malheur. Charles est mort ce soir 13. Apoplexie foudroyante. Que Victor revienne immédiatement. »

Le préfet a envoyé cette dépêche par voie officielle.

Nous emporterons Charles. En attendant, il sera mis au dépositoire.

MM. Alexis Bouvoir et Germain Casse m'aident dans tous ces préparatifs qui sont des déchirements.

A 4 heures, on a mis Charles dans le cercueil. J'ai empêché qu'on fît descendre Alice. J'ai baisé au front mon bien-aimé, puis on a soudé la feuille de plomb. Ensuite on a ajouté le couvercle de chêne et serré les

écrous du cercueil ; et en voilà pour l'éternité. Mais l'âme nous reste. Si je ne croyais pas à l'âme, je ne vivrais pas une heure de plus.

J'ai dîné avec mes deux petits-enfants, Petit Georges et Petite Jeanne.

J'ai consolé Alice. J'ai pleuré avec elle. Je lui ai dit *tu* pour la première fois.

(Payé au restaurant Lanta le dîner d'hier, où nous attendions Charles, où Alice était, où je n'étais pas.)

15 mars. — Depuis deux nuits je ne dormais pas, j'ai un peu dormi cette nuit.

Edgar Quinet est venu hier soir. Il a dit en voyant le cercueil de Charles déposé dans le salon :

— Je te dis adieu, grand esprit, grand talent, grande âme, beau par le visage, plus beau par la pensée, fils de Victor Hugo !

Nous avons parlé ensemble de ce superbe esprit envolé. Nous étions calmes. Le veilleur de nuit pleurait en nous entendant.

Le préfet de la Gironde est venu. Je n'ai pu le recevoir.

Ce matin, à 10 heures, je suis allé rue Saint-Maur, 13. La voiture-fourgon des pompes funèbres était là. MM. Bouvier et Mourot m'attendaient. Je suis entré dans le salon. J'ai baisé le cercueil. Puis on l'a emporté. Il y avait une voiture de suite. Ces messieurs et moi y sommes montés. Arrivés au cimetière, on a retiré le cercueil de la voiture-fourgon, et six hommes l'ont porté à bras. MM. Alexis Bouvier, Mourot et moi, nous suivions, tête nue. Il pleuvait à verse. Nous avons marché derrière le cercueil.

Au bout d'une longue allée de platanes, nous avons trouvé le dépositoire, cave éclairée seulement par la porte. On y descend par cinq ou six marches. Il y avait plusieurs cercueils, attendant, comme va attendre celui de Charles. Les porteurs ont descendu le cercueil. Comme j'allais suivre, le gardien du dépositoire m'a dit : — On n'entre pas. — J'ai compris et j'ai respecté cette solitude

des morts. MM. Alexis Bouvier et Mourot m'ont ramené rue Saint-Maur, 13.

Alice était en syncope. Je lui ai fait respirer du vinaigre et je lui ai frappé dans les mains. Elle s'est réveillée et a dit : — Charles, où es-tu ?

Je suis accablé de douleur.

16 mars. — Petite Jeanne souffre de ses dents. Elle a mal dormi.

A midi, Victor arrive, avec Barbieux et Louis Mie. Nous nous embrassons en silence et en pleurant. Il me remet une lettre de Meurice et de Vacquerie.

Nous décidons que Charles sera dans le tombeau de mon père au Père-Lachaise, à la place que je me réservais. J'écris à Meurice et à Vacquerie une lettre où j'annonce mon départ avec le cercueil pour demain et notre arrivée à Paris pour après-demain. Barbieux partira ce soir et leur portera cette lettre.

17 mars. — Nous comptons partir de Bordeaux avec mon Charles, tous, ce soir, à 6 heures.

Nous sommes allés, Victor et moi, avec Louis Mie, chercher Charles au dépositoire. Nous l'avons porté au chemin de fer.

Nous sommes partis de Bordeaux à 6 h. 30 du soir. Arrivés à Paris à 10 h. 30 du matin.

18 mars. — A la gare, on nous reçoit dans un salon où l'on me remet les journaux ; ils n'annoncent notre arrivée que pour midi. Nous attendons. Foule, amis.

A midi, nous partons pour le Père-Lachaise. Je suis le corbillard, tête nue, Victor est près de moi. Tous nos amis suivent, et le peuple. On crie : Chapeaux bas !

Place de la Bastille, il se fait autour du corbillard une garde d'honneur spontanée de gardes nationaux qui passent le fusil abaissé. Sur tout le parcours jusqu'au cimetière, des bataillons de garde nationale rangés en bataille présentent les armes et saluent du drapeau. Les

tambours battent aux champs. Les clairons sonnent. Le peuple attend que je sois passé et reste silencieux, puis crie : *Vive la République !*

Il y avait partout des barricades qui nous ont forcés à de longs détours. Foule au cimetière. Au cimetière, dans la foule, j'ai reconnu Millière, très pâle et très ému, qui m'a salué, et ce brave Rostan. Entre deux tombes une large main s'est tendue vers moi et une voix m'a dit : — Je suis Courbet. En même temps j'ai vu une face énergique et cordiale qui me souriait avec une larme dans les yeux. J'ai vivement serré cette main. C'est la première fois que je vois Courbet.

On a descendu le cercueil. Avant qu'il entrât dans la fosse, je me suis mis à genoux et je l'ai baisé. Le caveau était béant. Une dalle était soulevée. J'ai regardé le tombeau de mon père que je n'avais pas vu depuis l'exil. Le cippe était noirci. L'ouverture était trop étroite, il a fallu limer la pierre. Cela a duré une demi-heure. Pendant ce temps-là, je regardais le tombeau de mon père et le cercueil de mon fils. Enfin, on a pu descendre le cercueil. Charles sera là avec mon père, ma mère et mon frère.

Mme Meurice a apporté une gerbe de lilas blanc qu'elle a jetée sur le cercueil de Charles. Vacquerie a parlé. Il a dit de belles et grandes paroles. Louis Mie aussi a dit à Charles un adieu ému et éloquent. Puis je m'en suis allé. On a jeté des fleurs sur le tombeau. La foule m'entourait. On me prenait les mains. Comme ce peuple m'aime, et comme je l'aime ! On me remet une adresse du club de Belleville tout à fait ardente et sympathique signée : *Millière*, président, et *Avrial*, secrétaire.

Nous sommes revenus en voiture avec Meurice et Vacquerie. Je suis brisé. Mon Charles, sois béni !

FIN

IMPRIMERIE NELSON, ÉDIMBOURG, ÉCOSSE

PRINTED IN GREAT BRITAIN